



HAL
open science

Politique et pouvoirs locaux dans un cirque : Cilaos (1945 à 2001)

François Payet

► **To cite this version:**

François Payet. Politique et pouvoirs locaux dans un cirque : Cilaos (1945 à 2001). Histoire. Université de la Réunion, 2015. Français. NNT : 2015LARE0020 . tel-01379525

HAL Id: tel-01379525

<https://theses.hal.science/tel-01379525>

Submitted on 11 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE LA RÉUNION

École Doctorale Interdisciplinaire
Faculté de Lettres et de Sciences Humaines
Centre de Recherches et d'Études sur les Sociétés de l'Océan Indien

POLITIQUES ET POUVOIRS LOCAUX DANS UN CIRQUE : CILAOS (1945 À 2001)

Tome I

Doctorat en Histoire Contemporaine
Présenté par : François Payet

Sous la direction de recherches du Professeur Yvan Combeau

Membres du Jury

Prosper Ève Professeur d'Histoire Université de La Réunion
(Président du Jury)

Yvan Combeau Professeur d'Histoire Université de La Réunion
(Directeur de thèse)

Barthélemy Manjakahery Professeur d'Histoire Université de Tuléar
(Rapporteur)

Claude Prudhomme Professeur Émérite d'Histoire Université de Lyon II
(Rapporteur)

3 Décembre 2015



UNIVERSITE DE LA RÉUNION

**École Doctorale Interdisciplinaire
Faculté de Lettres et de Sciences Humaines
Centre de Recherches et d'Études sur les Sociétés de l'Océan Indien**

**POLITIQUES ET POUVOIRS LOCAUX
DANS UN CIRQUE : CILAOS (1945 À 2001)**

Doctorat en Histoire Contemporaine
Présenté par : François Payet

Sous la direction de recherches du Professeur Yvan Combeau

Membres du Jury

Prosper Ève Professeur d'Histoire Université de La Réunion
(Président du Jury)

Yvan Combeau Professeur d'Histoire Université de La Réunion
(Directeur de thèse)

Barthélemy Manjakahery Professeur d'Histoire Université de Tuléar
(Rapporteur)

Claude Prudhomme Professeur Émérite d'Histoire Université de Lyon II
(Rapporteur)

3 Décembre 2015

À mon épouse Érika

REMERCIEMENTS

Notre gratitude s'exprime aux personnes ayant contribué à l'élaboration de cette thèse pour leur aide pédagogique (notre directeur de thèse, Yvan Combeau) et financière (Région Réunion) ainsi que les membres de notre jury, Messieurs les Professeurs Prosper Ève, Barthélemy Manjakahery et Claude Prudhomme.

Sommaire

Tome I

Sommaire	5
Introduction Générale.....	7
PARTIE I 1945-1965 Cilaos sous la régence de Saint-Louis « Ville-Mère ».....	26
Chapitre I 1945-1949 La période communiste.....	27
A] Les élections municipales et cantonales de 1945.....	27
B] L'élection municipale de 1947 et ses conséquences	34
Chapitre II] 1949-1956 Une prise de pouvoir progressive des cilaosiens dans leurs fiefs électoraux, la régence atténuée ?	43
A] Une transition houleuse.....	43
B] L'activité économique, symbole de l'ambiguïté cilaosienne.	46
Chapitre III] 1955-1965 Une indépendance progressive	51
A] Des prémices d'émancipations sans lendemain (1955-1959).....	51
B] Les espoirs trahis ? 1959-1962	54
C] L'aboutissement d'un projet tant désiré 1962-1965.....	59
PARTIE II 1965-1987 Le règne du Lion Accot dans le Cirque de Cilaos.....	62
Chapitre I] 1965-1974 Le débat autonomiste.....	63
A] Les élections locales, le fantôme de la fraude.....	63
B] Un positionnement politique normalisé... ..	75
C] ... Pour un développement raisonné.	82
Chapitre II] 1974-1983 Les oppositions idéologiques	93
A] L'indépendance politique par les urnes	93
B] Une présence au sein des institutions.....	104
C] ... Aux alliances et privilèges des visites.....	110
D] L'émancipation de l'opposition	119
Chapitre III] 1983-1987 Une opposition politique mature.....	125
A] L'élection municipale de 1983 : une première dans le Cirque.....	125
B] Municipalité et opposition, la cohabitation 1983-1985.....	136
C] 1985-1987 Un retour à l'ordre ancien	144

Tome III157

PARTIE III 1987-2001 Le temps des successeurs	158
Chapitre I] Héritage et accession d'un dauphin 1987-1992	159
A] 1987-1989 Le premier partage des pouvoirs, la cohabitation entre Gilberte Accot et Pascal Maillot	159
Tableau 45 Bureau Centralisateur Cantonales 1988 Cilaos	166
B] 1989-1992 Le second partage des pouvoirs, la cohabitation entre Gilberte Accot et Simon Lebreton	184
Chapitre II] 1992-1996 Alliances et désaccords	215
A] 1992-1995 Les divisions et les premières oppositions à la majorité municipale de Lebreton.	215
B] 1995-1996 Le duo Técher/Clain, de l'union à la désunion	236
Chapitre III] 1996-2001 La Guerre des Técher	279
A] 1996-1998 La guerre froide des homonymes	279
B] 1998-2001 L'affrontement des Técher	296
Conclusion Générale	327
Annexes	331
Bibliographie.....	335
Table des Sigles.....	343
Table des Tableaux.....	345
Table des Matières	347
Résumé Bilingue Français-Anglais	351

INTRODUCTION GÉNÉRALE

POLITIQUES ET POUVOIRS LOCAUX DANS UN CIRQUE : CILAOS (1945-2001)

Entrée en matière

C'est un sujet de thèse évocateur qui fait rêver plus d'un si nous retenons que les mots qui captent directement notre attention. Qui n'a jamais rêvé un jour de « *pouvoirs* »? Ces rêves d'enfant deviennent parfois une réalité pour certains hommes qui s'engagent dans la vie politique de leur territoire. C'est particulièrement le cas de quelques Réunionnais qui ont joué un rôle capital dans le Cirque de Cilaos. Qu'on ne s'y méprenne pas, le Cirque qualifie une enclave géographique, comme celles de ses deux voisines réunionnaises, Mafate et Salazie. Cilaos est une entité très intéressante puisque des combats politiques parfois très rudes sont menés pour la sortir de son isolement tant administratif qu'économique. C'est ce que cette thèse met en lumière sur la période de 1945 à 2001.

Démarche

Le choix d'un sujet n'est jamais anodin. Après une longue réflexion, nous avons opté pour la mise en lumière de l'Histoire politique (composante majeure de la discipline) d'un espace restreint : la commune de Cilaos. Ce territoire est situé dans le Département d'Outre-mer de l'île de La Réunion. Cette thèse est le prolongement du cursus universitaire de recherches entamées en Master portant sur les élections municipales de 1995¹. Nous sommes ainsi les premiers à traiter historiquement de la vie politique cilaosienne sur le long terme.

Cette démonstration permet aussi de comprendre l'imbrication des événements, ceux du passé qui influent sur ceux du présent qui à leur tour vont déterminer ceux de l'avenir. En effet l'étude d'élections passées permet une meilleure compréhension des élections récentes telles que les municipales de mars 2014 ou les départementales de mars 2015. L'analyse des scrutins permet également de voir les rapports de force, les « batailles électorales » et la quête du pouvoir par les Hommes.

Un sujet vraiment captivant s'il est mis en valeur. Cette recherche universitaire a pour fonction d'éclairer des faits non exploités, d'ouvrir des pistes à d'autres chercheurs dans les prochaines années. Notre ambition est aussi de montrer le rôle des différents protagonistes de ces consultations politiques sur ce petit espace montagnard. Nous voulons ainsi « construire un

¹ Payet, François, 2010, f

objet scientifique»², finalité même de l'Histoire. Notre étude s'intéresse pour se faire à quelques élections importantes et significatives de la vie politique de cette jeune collectivité, les élections municipales et les élections cantonales de 1945 à 2001. Quel administré n'a pas eu un jour ou l'autre affaire aux collectivités locales pour gérer son quotidien comme l'obtention d'un permis de construire ou l'obtention d'une aide à apporter à une personne âgée. Ce sont pourtant ces institutions particulières qui régissent ces événements de la vie (compétence de la mairie ou du Conseil Général (CG) rebaptisé en 2015 Conseil Départemental).

C'est pourquoi les élections municipales sont particulièrement appréciées par les électeurs-citoyens. Le taux de participation aux dernières consultations pour les municipales de 2014 à Cilaos (ville de La Réunion)³ le révèle bien. Ce scrutin désigne un ensemble de conseillers municipaux (qui vont choisir le maire), représentants « directs » de la République au contact du corps électoral. Ce fort sentiment d'enthousiasme est décuplé, qui plus est, sur un des territoires isolés de l'île de La Réunion. Cette contrée permet également l'étude des évolutions politiques de l'île avec son évolution statutaire, un point d'affrontements idéologiques des grands partis localement dominants. Ce cas d'analyse paraît idéal à plus d'un titre tant les enseignements tirés peuvent servir aux autres communes des Outre-Mer mais aussi à leurs consœurs métropolitaines.

Toutefois pour mener à bien ces recherches sur un sujet aussi complexe que précis, il a été nécessaire d'utiliser des ouvrages théoriques qui ont permis de mieux cerner les enjeux de cette thèse. Les dictionnaires⁴ et les lexiques⁵ spécialisés ont été des sources précieuses dans l'acquisition d'un vocabulaire spécifique afin d'éviter tout contresens et erreurs d'anachronisme. Il a été tout aussi important de maîtriser l'analyse de résultats statistiques particuliers que sont les élections. L'étude s'est appuyée sur les travaux de Jacques Cellier et Martine Cocard⁶ et de Pierre Saly⁷ pour la gestion de données chiffrées et des graphiques.

² Prost, Antoine, Douze leçons sur l'histoire, p. 114.

³ http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/resultats-elections/PR2007/004/974/974424.html

⁴ Michel, Denis et Renou, Dominique, Dictionnaire des termes politiques, Paris, De Vecchi, 2006, 157 p.

Lakehal, Mokhtar, Dictionnaire de science politique. les 1500 termes politiques et diplomatiques pour rédiger, comprendre et répondre au Discours politique, Paris, l'Harmattan, 3e édition, 2007, 447 p.

Badie, Bertrand, Birnbaum, Pierre, Braud, Philippe, Hermet, Guy, Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques, Liège, Armand Colin, 7e édition, Cursus sciences politiques, 2010, 315 p.

⁵ Daudet, Yves et Desbbasch, Charles, (Dir.), Lexique de politique, Paris, Dalloz, 6e Édition, 1992, 465 p.

⁶ Cellier, Jacques et Cocard, Martine, Traiter des données historiques, Laval, Presses Universitaires de Rennes, 2001, 245 p.

⁷ Saly, Pierre, Méthodes statistiques descriptives pour les historiens, Paris, Armand Colin, Cursus Histoire, 1997, 192 p.

Des ouvrages, comme *Qu'est-ce que l'Histoire contemporaine?*⁸ et *L'histoire immédiate : historiographie, sources et méthodes*⁹, nous ont donné également des éléments essentiels pour aborder l'écriture d'une histoire récente ou immédiate. Celle-ci est moins abordable que d'autres écrits plus lointains de l'Historien. D'autres livres nous ont permis de mieux nous insérer dans notre champ historiographique, l'Histoire politique¹⁰. Ce champ disciplinaire a su se moderniser pour répondre aux critiques des autres écoles de courants différents (notamment les Annales et la Nouvelle Histoire) en empruntant les méthodes d'autres matières des sciences sociales dans ses études, dont la sociologie¹¹.

Nous en inspirer, est alors apparu évident afin de pouvoir tirer le maximum d'enjeux et de problématiques pour aborder un sujet aussi précis que le nôtre. Ainsi avoir une connaissance de l'évolution des élections du passé, élément principal de notre recherche, s'est avérée primordiale pour l'insérer dans son contexte local¹² au travers de certains scrutins traités¹³ qui transforment le corps électoral, un point important de notre étude.

Après avoir su où mener nos recherches, nous avons basé nos recherches sur des sources manuscrites, en nous référant à deux ouvrages afin de respecter les lois et éviter les « pièges administratifs » : *Les archives en France*¹⁴ et *La recherche historique en archives XIXe-XXe siècle*¹⁵. Nos documents indexés sont ceux des Archives Départementales de La Réunion (ADR) qui ont été le terreau essentiel à la constitution de notre corpus documentaire. Les documents consultés ont été de deux ordres, d'un côté les Documents administratifs de la Série W (concernant les documents des municipales et des cantonales d'après la Seconde Guerre Mondiale (SGM)) et de l'autre côté la presse aux diverses opinions comme (*L' Action Créole*, (*L' Action Socialiste*, (*L' Avenir Du Sud*, (*Le Cri du Peuple*, *Croix Du Sud*,

⁸ Noiriél, Gérard, *Qu'est-ce que l'Histoire contemporaine?*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 1998, 256 p.

⁹ Soulet, Jean-François, *L'histoire immédiate : historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2e édition, Collections U Histoire, 2012, 245 p.

¹⁰ Delacroix, Christian; Dosse, François et Garcia, Patrick, *Les courants historiques en France : XIXe-XXe siècle*, Paris, Gallimard, Collection Folio, 2007, 724 p.

Caire-Jabinet, Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie*, Paris, ARMAND Colin, 3^e édition, Collection Cursus, 2013, 184 p.

Tissier Yves, *Le vocabulaire de l'histoire*, Paris, Vuibert, 2005, 963 p.

¹¹ Deloye, Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, Collection Repères, 1997, 123 p.

Noiriél, Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, Collection Repères, 2006, 121 p.

Institut des Etudes Politiques de Bordeaux, *Les facteurs locaux de la politique nationale*, Paris, Pedone, 1972, 413 p.

¹² Institut des Etudes Politiques de Bordeaux, *Les facteurs locaux de la politique nationale*, Paris, Pedone, 1972, 413 p.

¹³ Martin, Pierre, *Systèmes électorales et modes de scrutins*, Paris, Montchrétien, Clefs politiques, 1994, 160 p.

¹⁴ Braibant, Guy, *Les archives en France*, Paris, la Documentation française, Collection des rapports officiels, 1996, 303 p.

¹⁵ Delsalle, Paul, *La recherche historique en archives XIXe-XXe siècle*, Paris, Ophrys, 1996, 312 p.

Évolution, (La) Gazette De La Réunion, Journal de l'île de La Réunion (JIR), Lettres Françaises, Le Balai, Le Créole Le Progrès, Le Réunionnais, Le Quotidien, Liberté, Témoignages, Le Réveil, Le Progressiste, Le Sudiste, Vérité, Démocratie Réunion, Combat National, Tribune, Le Régional, Combat Socialiste, Tribune du Président.

Après cette première phase, il nous a fallu également nous renseigner sur les travaux existants, traitant notre territoire et des problématiques proches ou similaires à la nôtre.

Historiographie politique locale

L'histoire contemporaine de la politique réunionnaise depuis la fin de la SGM est très riche. La recherche universitaire locale quant à elle est plus récente. La plupart des écrits datent des années 1980, période de l'autonomisation de l'Université de La Réunion. Cette profusion concorde aussi avec le renouvellement de l'Histoire politique. Ces mémoires et ces thèses ont été pour nous des sources d'inspirations dans nos recherches. Ils ont traité quelques aspects des enjeux qu'aborde notre sujet (présidentielles¹⁶, référendums¹⁷, régionales¹⁸). Nos prédécesseurs sur les études des élections municipales sont Mickaël Catapoulé¹⁹, Jean-Philippe Javegny²⁰, Christophe Pausé²¹, Johnny Rivière²² et Jessica Marie-Stéphanie Virassamy-Padeyen²³. Nous avons également des étudiants qui ont bâti la même problématique que la nôtre sur d'autres communes de l'île²⁴.

¹⁶ Catapoulé, Mickaël, Étude d'une élection dans un département : l'élection Présidentielle de 1988 à La Réunion, Université de la Réunion, 2001, Mémoire de maîtrise Histoire, 95 f.

Combeau, Yvan, (Dir.), Les élections présidentielles à La Réunion: 1965-1995, Université de la Réunion, "Travaux et documents" n° 17, 2002, 139 p.

Navin, Nelson, L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 vue par la presse réunionnaise, Université de la Réunion, 2001, Mémoire de DEA Histoire, 2 vol., 164 f. et LXX f.

Payet, Frédéric, Première du suffrage universel dans un département: les élections présidentielles de 1965 à La Réunion, Université de La Réunion, 2000, Mémoire DEA Histoire, 93 f.

¹⁷ Rivière, Johnny, Le référendum et les élections législatives de 1962 à la Réunion, Université de la Réunion, 2002, Mémoire de maîtrise Histoire, 123 f.

Robert, Ludovic, Le référendum de 1969 à la Réunion : enthousiasme gaulliste ou inquiétudes ?, Université de la Réunion, 2004, Mémoire de maîtrise Histoire, 152 f.

¹⁸ Rassaby, Bruno, Les enjeux de l'élection régionale du 20 février 1983 à l'île de la Réunion, Université de la Réunion, 2002, Mémoire de DEA Histoire, 161 f.

¹⁹ Catapoulé, Mickaël, Les élections municipales de 1983 à la Réunion : la victoire de la gauche unie, Université de la Réunion, 2002, Mémoire de DEA Histoire, 80 f.

²⁰ Javegny, Jean-Philippe, Les élections municipales du 27 mai 1945 à La Réunion : "Les élections sans rhum", Université de la Réunion, 1999, Mémoire de maîtrise Histoire, 98 f.

²¹ Pausé, Christophe, Les élections municipales du 19 octobre 1947 à la Réunion, Université de la Réunion, 2002, Mémoire de DEA Histoire, 77 f.

²² Rivière, Johnny, Les élections municipales de 1965 à La Réunion: "la généralisation de la fraude", Mémoire DEA Histoire, Université de La Réunion, 2003, 94 p.

²³ Virassamy Padeyen, Jessica Marie-Stéphanie, Les élections municipales de 1971 à La Réunion, Mémoire DEA Histoire, Université de La Réunion, 2003, 122 p.

²⁴ Lesfrith, Hélène, Les élections municipales de la commune du Port du 14 et 21 mars 1971, Mémoire de Maîtrise Histoire, Université de La Réunion, 2005, 105 p.

Técher, Peggy, La division de la droite à travers les élections municipales 1987-2001 à Saint-Paul, île de La Réunion, Université de la Réunion, 2010, Mémoire de master recherche 2e année Histoire.

Enfin toute une panoplie d'ouvrages nous ont permis d'avoir des éléments sur le contexte politique local comme *La Chronologie de l'histoire de La Réunion : de la départementalisation à la loi d'orientation*²⁵, *La Réunion - Madagascar 1942-1972 : départementalisation et indépendance*²⁶, *La vie politique à La Réunion : 1942-1963*²⁷, *La vie politique à La Réunion: 1963-1983*²⁸, 1959, *L'île de la Réunion : introduction à la cinquième République*²⁹, *L'île de la Réunion sous la Quatrième République : 1946-1958 entre colonie et département*³⁰. Il existe aussi des essais d'Histoire politique immédiate soit *Le tournant politique du 21 mars 2010 : élections régionales 2010*³¹, *Élections cantonales et sénatoriales, les stratégies de coalitions: l'année politique 2011*³².

Cilaos n'est pas totalement vierge d'études. Les historiens « sociaux »³³ et aussi des géographes l'ont étudiée : *Le gros bourg de Cilaos: étude de géographie humaine*³⁴, *Cilaos: étude de l'organisation de l'espace d'un Cirque des hauts de La Réunion*³⁵, *Cilaos: un exemple de Cirque agricole*³⁶, *La population de Cilaos (Réunion) de 1850 à 1974, étude de démographie historique*³⁷, *Approche des acteurs d'une station touristique: l'exemple de la*

Tevanee, Sandrine, Les élections municipales de Saint-Leu de 1971: la victoire de Marie-Thérèse de Chateaufort, Mémoire Maîtrise Histoire, Université de La Réunion, 2003, 186 f.

²⁵ Maestri Edmond et Nomdedeu-Maestri, Danielle, Chronologie de La Réunion: de la départementalisation à la loi d'orientation, Saint-Denis, Université de La Réunion et Paris, SEDES, 2001, 192 p.

²⁶ Combeau, Yvan, (Dir.), La Réunion - Madagascar 1942-1972: départementalisation et indépendance, Paris, SEDES et Saint-Denis, Université de la Réunion, Bibliothèque universitaire francophone, 2003, 203 p.

²⁷ Combeau, Yvan, La vie politique à La Réunion : 1942-1963, Paris, SEDES, 2001, 204 p.

²⁸ Combeau, Yvan, (Dir.), La vie politique à La Réunion: 1963-1983, Saint-Denis, Université de La Réunion et Paris, SEDES, Bibliothèque Universitaire Francophone, 2003, 240 p.

²⁹ Combeau, Yvan, 1959, l'île de la Réunion : introduction à la cinquième République²⁹, Saint-André, Océan éditions, 2009, 141 p.

³⁰ Combeau, Yvan (Dir.), L'île de la Réunion sous la Quatrième République : 1946-1958 entre colonie et département³⁰, Saint-Denis, CRESOI Université de la Réunion Océan éditions, 2006, 343 p.

³¹ Combeau, Yvan (Dir.), Le tournant politique du 21 mars 2010 : élections régionales 2010, l'île de La Réunion, Saint Denis, Université de La Réunion (CRESOI), 2010, 79 p.

³² Combeau, Yvan, (Dir.), Élections cantonales et sénatoriales, les stratégies de coalitions: l'année politique 2011, Saint-Denis, CRÉSOI, Océan éditions, 2011, 124 p.

³³ Jeamblu, Nicolas, L'îlet à Cordes de 1744 à 1931 : contribution à une recherche ethno-historique, Université de la Réunion, 2008, Mémoire de Master recherche 2e année Société et cultures de l'Océan Indien Histoire, 221 f.

Géraud, Jean-François (Dir.), Histoire des communes de la Réunion, Paris, Éd. Delphine, 2009, Volume 1(Les Airois, Bras-Panon, Cilaos, Entre-Deux, 285 p.

³⁴ Campan, Stéphane, Le gros bourg de Cilaos: étude de géographie humaine, Mémoire Maîtrise Géographie, Université de La Réunion, 1994, 98 f.

³⁵ Collet, Céline, Cilaos: étude de l'organisation de l'espace d'un cirque des hauts de La Réunion, Mémoire de Maîtrise Géographie, Université de Nice, 1980.

³⁶ Élisabeth, Stéphanie, Cilaos: un exemple de cirque agricole, Mémoire de Master Recherche 2e année Espaces, sociétés et culture de l'océan Indien, Histoire, Université de La Réunion, 2008, 192 f.

³⁷ Hamon, Christine, La population de Cilaos (Réunion) de 1850 à 1974, étude de démographie historique, Thèse 3ème cycle Démographie historique, Université Paris 5 Sorbonne-EHESS, 1982, 393 f.

*station touristique de montagne de Cilaos*³⁸, *Le Cirque de Cilaos: étude de géographie humaine*³⁹, *Les dynamiques territoriales du Cirque de Cilaos*⁴⁰ et *Impact d'un élu à forte personnalité sur le développement de la commune de Cilaos : Irénée Accot (1909-1987)*⁴¹.

Cette documentation abondante, nous permet en effet d'extraire le sujet et objet de notre thèse, « Politiques et pouvoirs locaux dans un Cirque : Cilaos (1945 à 2001) ».

Définitions du sujet

Avant d'entrer dans la problématique traitée dans ce sujet, il est essentiel de connaître la définition spécifique des mots et termes employés et leur sens restrictif comme « politiques », « pouvoirs », « locaux », « Cirque de Cilaos » et le vocable « 1945 et 2001 ».

La « politique » est aujourd'hui souvent décriée par beaucoup de nos concitoyens qui lui donnent une connotation négative. Ils oublient parfois à quoi elle sert réellement, tellement que les faits divers prouvent qu'elle est au service des ambitions de certains hommes ou femmes politiques assoiffés de pouvoir, de notoriété et d'influence pour leur permettre d'en tirer au final de très grands profits personnels.

Aussi ce mot devient péjoratif au point qu'il donne naissance à des termes dérivés encore plus durs tels que « politicaille » (politique envisagée sous un angle déprécié ou méprisable), « politicailler » (tenir des propos sans valeur sur des questions de politique), politicaillerie (pratique politique de bas étage), le mot politicard donne le pion au mot politicien dont le sens noble n'a plus sa place dans notre langage.

En dépit de ce que la politique inspire comme dégoût à se référer au sondage d'opinion de la grande masse de nos concitoyens, notre étude se veut ici plutôt « politicisme ». Cette théorie selon laquelle les événements et les transformations historiques sont dus essentiellement à la politique et à ses évolutions⁴². En effet la politique au sens « noble » est un régulateur de la société française, elle agit pour le bien-être de tous, tant pour l'identité nationale de son peuple que pour donner au pays un rayonnement international sur l'échiquier politique mondial. Le rôle du gouvernement d'une communauté est l'art et la

³⁸ Marianne, Éric, *Approche des acteurs d'une station touristique: l'exemple de la station touristique de montagne de Cilaos* Mémoire DESS Aménagement et développement des collectivités locales, Université de La Réunion, 1998, 71 f.

³⁹ Séraphin, Josette, *Le Cirque de Cilaos: étude de géographie humaine*, Mémoire de Maîtrise Géographie, Université de La Réunion, 1994, 84 f.

⁴⁰ Tossem, Bénédicte Anne-Marie, *Les dynamiques territoriales du Cirque de Cilaos*, Mémoire maîtrise Géographie, Université de La Réunion, 2002, 113 f.

⁴¹ Fung-Kwok-Chine, Jean-Jacques, *Impact d'un élu à forte personnalité sur le développement de la commune de Cilaos : Irénée Accot (1909-1987)*, Université de la Réunion, 1990, Mémoire de DESS Administration et aménagement des collectivités locales, 28 f.

⁴² <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/politique>

manière de conduire des affaires publiques, prévoir les actions à mener, organiser la vie publique, faire respecter les institutions et l'Etat de droit, reconnaître les partis en place, garantir à l'individu sa place en vue d'atteindre un objectif préalablement fixé⁴³ par des stratégies⁴⁴.

La politique renvoie à des acceptions complémentaires étymologiquement : *Politikos* (cadre général d'une société organisée et développée) et *Politeia* soit la structure et le fonctionnement (méthodique, théorique et pratique) d'une communauté, d'une société, d'un groupe social. La politique porte sur les actions, l'équilibre, le développement interne ou externe de cette société, ses rapports internes et ses rapports à d'autres ensembles. Notre conception du politique renvoie également à l'information qui a pour nature et pour objet de faire participer de manière plus lucide et plus consciente le citoyen à la vie sociale par la connaissance⁴⁵. En ce sens *Politikè* se réfère à la pratique du pouvoir, aux luttes pour le pouvoir, à la représentativité entre des hommes et femmes de pouvoir tout comme à la gestion de ce même pouvoir⁴⁶. La politique est donc liée à la seconde notion car elle lui permet de définir sa souveraineté sur un territoire déterminé⁴⁷.

Le terme de « pouvoir(s) » est très diversifié et prend plusieurs formes. Etymologiquement, ce terme provient du latin populaire *potere*, pouvoir, ou du verbe composé *potis sum* « je suis maître de »⁴⁸. Historiquement, il apparaît dans un texte politique en 842 dans les serments de Strasbourg lui conférant la qualité d'« avoir la force, la possibilité de »⁴⁹. Le pouvoir se caractérise comme étant d'avoir la possibilité, les moyens physiques, matériels, techniques, intellectuels, psychologiques de faire quelque chose⁵⁰, la capacité d'agir, de réaliser un objectif ou d'obtenir un effet recherché⁵¹. Le pouvoir est aussi d'avoir le droit, la capacité légale⁵², d'exercer une influence sur quelqu'un⁵³, d'avoir l'autorité, la puissance de faire quelque chose⁵⁴. Le pouvoir c'est encore avoir de l'ascendant, l'emprise, la domination sur une personne ou un groupe d'individus. Il permet d'appliquer, de faire exécuter ou d'imposer, éventuellement par la force, des décisions dans des domaines très

⁴³ <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Politique.htm>

⁴⁴ <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/politique/>

⁴⁵ <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/pouvoir>

⁴⁶ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Politique>

⁴⁷ <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/pouvoir>

⁴⁸ <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Pouvoir.htm>

⁴⁹ <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/pouvoir>

⁵⁰ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pouvoir/63204>

⁵¹ <http://profdeses-sciencepolitique.e-monsite.com/pages/i-la-notion-de-pouvoir.html>

⁵² <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/pouvoir>

⁵³ <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/pouvoir/>

⁵⁴ <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/pouvoir>

variés (culture, économie, politique...) ⁵⁵. Le pouvoir c'est aussi la capacité dévolue à une autorité ou à une personne, d'utiliser les moyens propres à exercer la compétence qui lui est attribuée par la Loi ou par un mandat ⁵⁶. Le pouvoir politique a une force inégalable puisqu'il va permettre à l'autorité souveraine, sous le contrôle constitutionnel, de fixer ses propres règles et de les faire appliquer à l'ensemble de la population d'un territoire donné.

C'est donc la puissance politique qui gouverne, autorité à laquelle est soumis chaque citoyen ⁵⁷. Les pouvoirs politiques et l'étendue de ceux-ci se traduisent par l'influence sociale que la ou les personnes peuvent avoir, et ce rôle peut être exercé officiellement ou non ⁵⁸. Le pouvoir politique apparaît ainsi comme un pouvoir de domination qui ne prend pas en compte la nature de l'homme, le contraint et détruit ainsi sa liberté. L'injonction suppose l'emploi possible de la force (contrainte physique ou coercition) ⁵⁹. L'autorité est une forme de pouvoir. L'autorité désigne la capacité d'un individu à se faire respecter, en obtenant des autres des actions conformes à sa volonté. L'autorité est une qualité personnelle qui dans la relation avec autrui permet d'exercer sa mission dans le cadre d'un pouvoir délégué ⁶⁰. Le pouvoir, notamment politique, est une notion complexe, dont les fondements oscillent constamment entre légitimité et contrainte ⁶¹.

Nos travaux se basent aussi sur l'acceptation du pouvoir politique par les individus dans un cadre particulier. Nous pouvons constater que dans le Cirque de Cilaos sa légitimité repose sur l'adhésion ou non à plusieurs facteurs, tels que décrits par Max Weber ⁶². Dans la domination traditionnelle, ce concept s'appuie sur le respect des coutumes et des traditions (à Cilaos, il s'agit de l'héritage des petits blancs des Hauts). La domination charismatique repose sur une personnalité jugée exceptionnelle par ses qualités, et dont la légitime est reconnue (ce qui caractérise dans notre étude le maire/conseiller général de Cilaos). Dans une domination légale, la légitimité vient du respect de la loi, des règles ou de la fonction.

Le mot « locaux » renvoie à l'appropriation du politique sur un espace restreint et particulier, le Cirque de Cilaos. Il est la prochaine notion à définir. Pour le moment, l'intérêt est de définir l'ambition de ce terme. Nous entendons par enjeux locaux, les différentes personnes, entités régissant notre objet d'étude, les hommes et femmes politiques et leurs

⁵⁵ <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Pouvoir.htm>

⁵⁶ <http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/pouvoir.php>

⁵⁷ <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Pouvoir.htm>

⁵⁸ <http://profdeses-sciencepolitique.e-monsite.com/pages/i-la-notion-de-pouvoir.html>

⁵⁹ <http://profdeses-sciencepolitique.e-monsite.com/pages/i-la-notion-de-pouvoir.html>

⁶⁰ <http://profdeses-sciencepolitique.e-monsite.com/pages/i-la-notion-de-pouvoir.html>

⁶¹ <http://profdeses-sciencepolitique.e-monsite.com/pages/i-la-notion-de-pouvoir.html>

⁶² <http://profdeses-sciencepolitique.e-monsite.com/pages/i-la-notion-de-pouvoir.html>

réseaux éventuels pour administrer, à travers des rôles particuliers (maire, conseiller municipal, conseil général), ce territoire singulier.

La période « 1945 et 2001 » symbolise que notre étude ne porte son intérêt que sur les scrutins ayant lieu dans cette période. Il indique les différents enjeux idéologiques de La Réunion (départementalisation dans les années 1940 et la bidépartementalisation dans les années 2000) exclue logiquement l'étude précise des autres élections (législatives, présidentielles, référendums et régionales) même si nous les évoquons pour le contexte.

Pour mieux comprendre la période analysée dans notre étude, il est nécessaire de présenter géographiquement le territoire étudié mais aussi sa situation sociale, économique et politique dans les périodes antérieures à 1945.

Géographie du Cirque de Cilaos

Cette enclave aux paysages exceptionnels est issue, comme Mafate ou Salazie, de l'effondrement et de l'érosion du massif volcanique du Piton des Neiges qui crée dès lors des territoires particuliers les Cirques naturelles de l'île de La Réunion. Ce phénomène est dû à la présence de quatre torrents qui irriguent cette espace : « *le bras de Saint-Paul (qui descend du Petit et Grand Bénard), le bras Rouge (qui descend de la crête des Salazes et du Gros Morne), le bras de Benjoin (issu du Piton des Neiges et du Coteau Kerveguen) et du Petit Bras (issu du versant Nord-Ouest de l'Entre-Deux, le Dimitile)* »⁶³. Ces rivières forment le grand Bras (les trois premiers), à partir du Pavillon le Bras de Cilaos reçoit les eaux du Petit Bras. Ce « fleuve » forme avec le Bras de La Plaine sur la côte, la rivière Saint-Etienne, délimitant les villes de Saint Louis et Saint-Pierre à son embouchure ⁶⁴. Ces canaux font que le Cirque se compose de « *plateaux lobés* »⁶⁴ que l'on appelle îlets⁶⁵ dont les plus importants sont « *à l'Ouest Ilet à Cordes, au Centre le plateau des étangs (Mare-Sèche, Bourg de Cilaos), à l'Est Bras-Sec, au Sud Palmiste Rouge* »⁶⁶.

Peuplement du Cirque de Cilaos

Cette région avec ses multiples montagnes inhospitalières, fut tout d'abord le refuge des esclaves fugitifs surnommés localement les « Marrons » ; ceux qui ont fui les mauvais traitements de leurs anciens maîtres, les propriétaires terriens blancs établis sur les côtes. Ils

⁶³ Collet Céline, Cilaos étude de l'organisation de l'espace, p.37

⁶⁴ Fung-Kwok-Chine Jean-Jacques, Op Ct., p.2

⁶⁵ « Dans la Colonie, on entend par Ilet, tout terrain d'un seul tenant faisant saillis ou étage au flanc d'un rempart, formant vallon entre des montagnes ou des monts circulaires, ou bien encore encaissé dans le lit d'une rivière ou circonscrit par des ravines. Les limites d'un Ilet sont donc les obstacles naturels, remparts ou ravines, qui la séparent des plans voisins inférieurs ou supérieurs à son niveau. » in Beauteemps, Célia, Figaro, ou L'histoire d'un délateur, 1811-1856, Université de la Réunion, 2011, 113 p.

⁶⁶ Tossem Bénédicte Anne-Marie, Les dynamiques territoriales du Cirque de Cilaos.

trouvent dans le Cirque de Cilaos un havre de paix, où règne des chefferies gouvernées par un roi dont le Souverain Pitre. Après la mort de ce dernier, une grande réunion de tous les chefs de tribu est organisée pour élire son successeur. Bâle, le chef de Cilaos, est alors élu. Il avalise, selon la tradition orale, le partage du "Royaume de l'Intérieur" et confirme les anciens chefs à la tête de leurs territoires respectifs. Cilaos est désigné comme la "capitale du Grand Roi de l'Intérieur". Le nom du Cirque vient du malgache

« *Tsilahosha qui signifie pays où il fait bon vivre et que l'on n'abandonne pas* »⁶⁷, *Tsilaosa* ou *Tsy laozana*, "on ne quitte pas" et de « *Tsilaosia, que l'on ne quitte pas* »⁶⁸; mais aussi selon d'autres du nom d'un esclave « *Tsilaosa ou Tsy laozana* »⁶⁹. Quant au *Matarum*, ce lieu, vient selon Jules Hermann, du malgache *Mate arome* et désigne l'endroit où se tiennent « les âmes du monde mort »⁷⁰. Les « Marrons » se voient menacer dans leurs refuges par les chasseurs de noirs⁷¹ conduits par un certain François Mussard qui veut à tout prix les déloger et procéder à l'arrestation de leurs chefs cachés un peu partout dans les montagnes réunionnaises. Cette chasse aux Marrons dure presque dix ans de 1744 à 1753 avant de venir à bout de la dernière tribu et de leur grand chef connu sous le nom de Laverdure en février 1753. Sur les quarante marrons trouvés dans le dernier refuge, vingt-cinq sont tués, les autres sont capturés dont un certain nombre de blessés⁷².

Pendant que dure la lutte contre le « marronnage », en dehors des esclaves fugitifs, ne demeure dans le Cirque de Cilaos légalement qu'un certain Pierre Dijoux qui vit à l'Aloès de 1733 à 1755 ; ensuite arrive en 1789 Jean Jacques Técher à l'Îlet Poisson. Ces individus sont les pionniers de la colonisation de Cilaos, mais ne demeurent qu'aux portes du Cirque par peur des pillages des Marrons. La tradition orale rapporte toutefois que des esclaves-marrons ont continué à occuper Cilaos jusqu'aux années 1828-1829, jusqu'à ce qu'un détachement commandé par Lionel Guichard en vient à bout, au terme d'un long affrontement, sur l'Îlet à Malheur.

La colonisation officielle du Cirque se fait difficilement et très lentement avant que ne s'implantent des catégories sociales défavorisées les Petits Créoles ou des esclaves affranchis dont le plus connu est Figaro⁷³ qui est le premier propriétaire de Îlet-à-Cordes⁷⁴, esclave affranchi en 1811 par les Anglais pour avoir dénoncé le complot fomenté par d'autres

⁶⁷ Collet, Op Ct., p. 41.

⁶⁸ Marianne Éric, Op. Ct., p. 43.

⁶⁹ Géraud, Histoire des communes de La Réunion, Volume I, pp. 186-201.

⁷⁰ <http://www.ville-cilaos.fr/village-2.php>

⁷¹ Collet, Op. Ct., p. 44.

⁷² <http://www.ville-cilaos.fr/village.php>

⁷³ Beautemps, Op. Ct.

⁷⁴ Beautemps, Op.Ct.

esclaves d'assassiner des propriétaires. Le Gouverneur Farquhar le récompense d'une pension annuelle de 750 francs⁷⁵. Après la rétrocession de l'île Bourbon à la France (en 1815), le gouverneur Milius donne à Figaro comme prénoms « Louis Clément ». Îlet à Cordes est à l'époque une terre des plus fertiles du Cirque.⁷⁶ Cependant, Louis Clément Figaro n'habite pas vraiment Îlet-à-Cordes. Le 25 novembre 1830, il le vend à Jacques François Henry Frappier De Montbenoît de qui il ne reçoit aucun paiement. De ce fait, après de longues procédures, Louis Clément Figaro récupère son bien le 25 janvier 1836 et le revend à Élicie Hoareau le 27 janvier de la même année. Au fil des mutations, l'Îlet-à-Cordes s'agrandit en englobant les îlets voisins du Tapcal, des Salazes, des Fleurs Jaunes, des Orangers, du Camp de Pucés, des Sources, des Songes, Apère, du Bras de Saint-Paul et du Bras Rouge⁷⁷. Ces terres sont successivement soit vendues, soit louées à de nouvelles familles arrivant dans le Cirque de Cilaos⁷⁸ : les Petits Blancs des Hauts, ces quelques familles créoles pauvres qui se lancent à la conquête du Cirque⁷⁹, encouragés par l'Administration coloniale⁸⁰. En 1835, on recense 31 familles, soit 167 personnes dont 19 esclaves. En 1848, elles doublent leurs effectifs puisqu'elles comptent 70 familles et totalisent 379 personnes dont 16 esclaves.

Situation socio-économique du Cirque de Cilaos

Ces créoles implantés trouvent leurs moyens de subsistance en s'appropriant de ces terres vierges malgré un sol rocailleux. La forêt de bois de couleur qui s'y trouve leur procure le nécessaire pour bâtir leurs cases sur ces terres encore inexploitées. Ils pratiquent une agriculture vivrière (légumes et animaux d'élevage) avec très peu de moyens matériels (la hache, la scie, la gratte et le feu) ceci sans aucune connaissance agricole et sans considération écologique de leur milieu. Le hameau de Peterboth, baptisé ainsi du fait de la ressemblance du piton qui le domine avec l'un des principaux sommets de l'île Maurice en souvenir du premier gouverneur des Indes Néerlandaises Peter Both, est l'un des exemples de cette dérive de la colonisation anarchique de Cilaos.⁸¹ Son premier habitant est Paul Payet, qui, au début du XIXe siècle, occupe et cultive l'îlet, sans titre de concession du gouvernement colonial⁸². L'administration s'inquiète des conséquences sur les ressources naturelles du Cirque. La flore

⁷⁵ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-2.php>

⁷⁶ <http://www.ville-cilaos.fr/ilet-a-cordes.php>

⁷⁷ <http://www.ville-cilaos.fr/ilet-a-cordes-2.php>

⁷⁸ <http://www.ville-cilaos.fr/ilet-a-cordes-2.php>

⁷⁹ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-1.php>

⁸⁰ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-3.php>

⁸¹ <http://www.ville-cilaos.fr/peter-both.php>

⁸² <http://www.ville-cilaos.fr/peter-both.php>

et la faune « primitives » de Cilaos avec ses cabris, ses poissons, ses oiseaux, ses eaux et ses forêts disparaissent ou sont menacées d'extinction⁸³.

L'Administration tente alors d'y mettre bon ordre par le décret du 2 septembre 1840 en créant un plan de colonisation par des concessions gratuites⁸⁴. L'exploitation de ce territoire rural ne se fait pas sans peine, un bras de fer et une lutte acharnée pour la propriété des terres sont engagés entre l'Administration coloniale et les Cilaosiens⁸⁵. En 1853, la mise en place d'un règlement forestier ainsi qu'un service spécial pour la surveillance des eaux et forêts entraînent un grand nombre d'obligations et d'interdictions aux Cilaosiens. Ces derniers se sentent frustrés de ne plus avoir la libre gestion de leurs terrains. Ces habitants dénoncent le pouvoir tout puissant et l'impunité des gardes champêtres qui en abusent. Les victimes⁸⁶ intentent des procès mais les jugements rendus sont à l'avantage des serviteurs du gouverneur. Les agents forestiers étendent progressivement leurs contrôles sur l'utilisation des forêts, des cours d'eau et sur l'occupation des sols. Ils alternent et échangent les parcelles à leur bon gré au bénéfice d'une minorité et expulsent les moins conciliants⁸⁷. C'est ainsi qu'en 1857 les familles Payet, Hoareau, Morel et Técher demeurant à l'îlet de Peterboth sont priées de déguerpir. Soutenus par le maire de Saint-Louis, ces habitants revendiquent, en 1859, la concession gratuite et définitive des terres qu'elles occupent et évoquent pour leur défense leur condition de vie difficile (pauvreté et famille nombreuse) mais aussi la prescription des faits d'occupation illégale. Ils obtiennent gain de cause le 12 août 1862, grâce à un arrêté du gouverneur Darricau. C'est une reconnaissance du labeur qu'elles ont accompli dans des conditions difficiles⁸⁸, ce droit est assorti toutefois de certaines contraintes : ne pas toucher aux rivières, aux étangs, aux pentes de plus de 45°, etc.

La situation des autres occupants devient donc irrégulière aux yeux de l'administration qui conteste vigoureusement à ces « usurpateurs » leurs droits de propriété⁸⁹. En 1866, Ambroise Rochefeuille acquiert une propriété par adjudication sur licitation⁹⁰ mais Le Domaine forestier s'y oppose. En 1872, il lui intente un procès dont l'issue en 1873 est favorable aux services forestiers.

Les habitants des différents îlets voisins de l'Îlet-à Cordes sont priés eux aussi de quitter les lieux et les moins conciliants y sont expulsés par les gendarmes. Pendant les années qui

⁸³ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-1.php>

⁸⁴ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-3.php>

⁸⁵ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-3.php>

⁸⁶ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-4.php>

⁸⁷ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-4.php>

⁸⁸ <http://www.ville-cilaos.fr/peter-both.php>

⁸⁹ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-4.php>

⁹⁰ <http://www.ville-cilaos.fr/ilet-a-cordes-2.php>

suivent, ces localités restent plus ou moins inoccupées et sont reboisées sous la surveillance des agents des Eaux et Forêts⁹¹. Malgré une situation tendue et des conditions de vie difficiles, la population compte désormais de 960 d'habitants selon le premier recensement officiel de 1866⁹².

Par application stricte de la législation forestière, des diverses mises en garde et des sanctions appliquées aux manquements constatés par les agents forestiers (résidant sur place dès 1874)⁹³, on parvient à faire reconnaître la domanialité de la quasi-totalité des terres du Cirque. Dans leur état de misère et d'ignorance, les habitants, «*accusés de mettre en péril l'environnement [...] passent pour des rebelles*»⁹⁴ ; ainsi considérés ils sont confrontés à un appareil répressif sévère⁹⁵ au moindre écart de conduite.

La colère monte du côté des propriétaires cilaosiens. La régularisation de la propriété dans le Cirque est décidée par une proposition aux habitants de vendre leurs terres au service des Eaux et Forêts, pour aller ensuite acheter des parcelles sur le littoral⁹⁶. Les Cilaosiens font un autre choix, à quelques exceptions près, échangent finalement leurs parcelles contre des terrains domaniaux à Cilaos même⁹⁷. L'Administration tente dès lors de regrouper la population sur les principaux plateaux du Cirque⁹⁸. En 1910 et 1911, au moment d'une première phase de régularisation officielle de la propriété des terres de Cilaos, certains propriétaires des îlets Apère, des Salazes et des pentes d'encaissement du Bras Rouge, du Bras de Saint-Paul et de la Ravine Henri Dijoux échangent leurs «*défrichés*» contre des parcelles des plateaux des Etangs et du Bras Sec⁹⁹. En 1921 et 1923, d'autres occupants indésirables de ces mêmes terres obtiennent finalement leurs droits de concession¹⁰⁰. Cela règle en partie le conflit entre eux et le gouvernement colonial.

Cette cohabitation obligée s'explique par la dureté de la vie, des habitants qui vont pouvoir par l'élevage de volailles, de porcs, de chèvres, de bœufs et de moutons améliorer quelque peu leurs conditions de vie. Les cultures vivrières (maïs, haricot, manioc, pois, ambrevade [ou pois d'Angole localement appelé «*zambrevate*»], pomme de terre, patate douce, citrouille, chou chou, songe, calebasse, cresson et café etc.) permettent de procurer

⁹¹ <http://www.ville-cilaos.fr/ilet-a-cordes-2.php>

⁹² Hamon, Christine, La population de Cilaos (Réunion) de 1850 à 1974, étude de démographie historique, 1982, Université Paris 5 Sorbonne-EHESS, Thèse 3ème cycle Démographie historique, 393 f.

⁹³ Géraud, Op. Ct., p. 209.

⁹⁴ Géraud, Op. Ct., p. 201.

⁹⁵ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-4.php>

⁹⁶ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-4.php>

⁹⁷ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-4.php>

⁹⁸ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-4.php>

⁹⁹ <http://www.ville-cilaos.fr/ilet-a-cordes-2.php>

¹⁰⁰ <http://www.ville-cilaos.fr/ilet-a-cordes-2.php>

aussi des revenus substantiels que complète la vente des fruits saisonniers de l'arboriculture dont les plants ont été importés d'Europe (pommier, poirier, pêcher, cognassier, framboisier ou fraisier)¹⁰¹. Deux autres fruits et légumes, la vigne et la lentille, font encore aujourd'hui la renommée du Cirque et participent au développement cilaosien. La vigne s'implante en 1860 à Cilaos avec le cépage *Vitis Labrusca* que les viticulteurs connaissent sous le nom « Isabelle ». Ce vin a pour but de satisfaire les besoins de l'île et de concurrencer les « vins lourds » importés¹⁰². Quant aux lentilles de Cilaos, elles sont introduites vers 1850 et ses lieux de cultures principales se trouvent dans les écarts : Ilet-à-cordes, Bras-Sec, Palmiste Rouge dans une moindre mesure. Sa production est alors honorable dans ce siècle des révolutions. Mais sa production ne cesse de diminuer à cause des intempéries et à l'état du réseau routier déplorable¹⁰³.

Les voies de communication du Cirque de Cilaos

Le décret colonial du 2 septembre 1840 prévoit la construction d'un chemin dans la montagne traversant la forêt et une nature hostile à cause des rivières et ravins à franchir. Plusieurs projets sont alors conçus par l'ingénieur colonial, Guy De Ferrières.

Le projet adopté relie Saint-Pierre et Saint-Louis aux sources thermales de Cilaos et prévoit de continuer jusqu'à Saint-Denis, en passant par des tunnels creusés sous les Salazes et les autres montagnes, soit par le bassin de la Rivière des Galets, la grande Chaloupe ou le Brûlé de Saint-Denis, soit par le Cirque de Salazie et le bassin de la Rivière des Pluies. Entre 1842 et 1845 pour relier Cilaos et Saint-Louis est tracé pour piéton et cavalier un chemin vertigineux, étroit et long de 36 ou 38 kilomètres, selon nos ouvrages de références. À la fin du XIXe siècle, le lieudit Peterboth est un passage obligé pour se rendre à Cilaos. Les voyageurs, harassés par le long trajet, à pieds, à cheval, à dos de mulets ou le plus souvent en chaise à porteurs, y font halte généralement pour déjeuner et ont la possibilité de coucher à l'hôtel (tenu par M. Nativel).¹⁰⁴ Venir à Cilaos relève ainsi de l'expédition, le transport selon le poids du client, nécessitent parfois jusqu'à douze porteurs¹⁰⁵. Le manque de confort pour les voyageurs est souligné par le Docteur Mac Auliffe dans "Cilaos pittoresque et thermal, Guide médical des eaux thermales":

"C'est à l'Aloès que vous prenez vos porteurs. Ils vous attendent et vous ne tardez pas à partir si vous avez choisi un bon chef... Quant au nombre de porteurs attaché à votre personne, il variera bien entendu avec

¹⁰¹ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-5.php>

¹⁰² Géraud, Op Ct., pp 225-226

¹⁰³ Géraud, Op Ct., p. 218-219

¹⁰⁴ <http://www.ville-cilaos.fr/peter-both.php>

¹⁰⁵ <http://www.ville-cilaos.fr/peter-both.php>

vos poids. Il n'est jamais moins de quatre, mais il peut être de dix et de douze. Un cent kilos réclame au moins huit porteurs solides. Le fauteuil dans lequel vous prenez place est une chaise basse, grossière, à dossier vertical, munie de bras horizontaux, n'offrant aux pieds d'autre appui qu'une bande en gonis fixée aux bras mêmes du fauteuil on y est aussi mal que possible. Et l'on arrive forcément plus ou moins courbaturé... Tantôt ils vous portent à deux ... et tantôt à six quand la pente est trop raide ; généralement ils se remplacent tous les deux kilomètres. Pas de chants d'abord, ce n'est que plus tard quand la fatigue commence ou que le chemin devient difficile, que le plus vieux entonne un refrain pour faire marcher en mesure ses compagnons...¹⁰⁶

Parallèlement, le Cirque est desservi par un réseau de sentiers permettant de rejoindre le Cirque de Mafate, la Plaine des cafres et dès 1914, Hell-Bourg.

La RN 5, la route aux 400 virages, va ouvrir Cilaos sur le reste de La Réunion. La construction de cet axe routier avec ce qu'il a de moderne, demande plusieurs années de construction, et reste dans les annales comme un véritable exploit. Sa construction connaît quelques rebondissements. Déjà, les travaux ne débutent qu'en 1927 sous la direction l'ingénieur Mallet, du fait des longues hésitations dues à sa faisabilité. Son tracé est relativement moins long que le chemin de piéton (35 kilomètres au lieu de 38), le percement de la roche très friable permet cependant une avancée rapide des travaux. Le chantier est divisé en deux tronçons, l'un part de Saint-Louis et l'autre du Village de Cilaos. En 1930, alors que plus de 30 kilomètres sont réalisés et que les deux parties doivent être reliées au-dessus du Pavillon, les ingénieurs constatent que les tronçons ne se trouvent pas vis-à-vis. L'ingénieur Telmar propose alors de les relier par une boucle croisant la route au-dessus d'elle-même. La RN 5 s'achève en 1931 ; elle est inaugurée et ouverte à la circulation en 1932¹⁰⁷. Grâce à elle, Cilaos rompt définitivement son isolement¹⁰⁸, davantage encore avec la généralisation de l'automobile. Peterboth perd du même coup sa situation d'étape obligatoire puisque les voyageurs peuvent désormais poursuivre leur route directement jusqu'au village de Cilaos¹⁰⁹.

Les sources thermales du Cirque de Cilaos

Le développement économique de Cilaos devient possible notamment avec le tourisme thermal. Cilaos voit sa population augmenter avec l'implantation de commerçants originaires de Chine ou d'Inde, tous issus des vagues migratoires de l'engagisme du XIXe-XXe siècle (Chinois, Zarabes (musulmans indiens) et malabars)¹¹⁰. Aujourd'hui encore il est possible de contempler le long de la rue principale de vieilles cases créoles du début du XXe siècle, vestiges de cette époque.

¹⁰⁶ <http://www.ville-cilaos.fr/route-cilaos-1.php>

¹⁰⁷ <http://www.amdr.asso.fr/navigation-principale/les-collectivites/communes/cilaos.html>

¹⁰⁸ <http://www.ville-cilaos.fr/route-cilaos-2.php>

¹⁰⁹ <http://www.ville-cilaos.fr/peter-both.php>

¹¹⁰ Collet, Op Ct., p.42

L'origine des sources thermales est diverse. Selon Jules Hermann, ces sources ont été connues des Marrons qui en ont défendu l'accès dès le XVIIe siècle. Hypothèse réfutée en 1803 par le naturaliste Bory De Saint-Vincent, qui note l'inexistence d'eaux thermales à Bourbon. En revanche pour le géographe Jean Defos Du Rau, on commence à parler des sources de la rive droite du Bras des Etangs en 1816. En mission pour le gouverneur Milius, Breon, naturaliste du Roi et directeur du jardin colonial de Saint-Denis, et Senac, médecin à Saint-Louis, les localisent exactement en 1819. Des échantillons de cette eau sont prélevés et envoyés en France pour analyse. Lors des travaux de dérivation des eaux de la Rivière Saint-Etienne de 1819 à 1825, on remarque une différence de goût entre les eaux du Bras de Cilaos et celles du Bras de la Plaine. Cette différence de qualité est attribuée aux sources de cuivre et d'argent de Cilaos. En 1826, le directeur de l'Intérieur, Betting De Lancastel, envisage une possible exploitation de telles eaux. Enfin pour Louis Maillard, leurs découvertes en 1828 sont tout à fait fortuites, puisque « *c'est un chasseur de cabris qui découvre ces sources d'eau chaude, Paulin Técher¹¹¹* ». Cette information reprise par le fabuliste du XIXe siècle Louis Hery. Dès lors les autorités entreprennent des études et constatent le potentiel de cette activité.¹¹² Aussitôt, les premiers baigneurs apparaissent dans le Cirque. Malgré un accès difficile à pieds, à cheval, à dos de mulet ou en fauteuil à porteurs et le caractère rudimentaire des premières baignoires naturelles creusées dans le lit du Bras des Etangs, les curistes répondent présents. Ce sont le plus souvent des notables bourgeois de Saint-Denis et Saint-Paul¹¹³. Des voyageurs étrangers, de Maurice et de Madagascar¹¹⁴, certes peu nombreux, connaissent déjà les charmes de ce Cirque thermal notamment le Piton des neiges, comme le suggère un article d'un journaliste mauricien¹¹⁵. On décide d'y construire un réel établissement thermal en bois dès 1896.¹¹⁶

Le docteur Mac Auliffe, nommé directeur du site en 1900 développe réellement le Cirque, il rédige un livre-manifeste sur Cilaos où sont décrit à la fois les vertus des eaux et la vie du Cirque¹¹⁷. De plus, il introduit la sériciculture notamment à la Mare Sèche avec sa magnanerie de 20000 mûriers, dont des traces sont encore visibles aujourd'hui¹¹⁸. Quant à sa fille Angèle,

¹¹¹ Lavaux Catherine, Du battant des lames au sommet des montagnes, Cormorans, Paris, 1998, p.431

¹¹² Lavaux, Ibid.

¹¹³ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-5.php>

¹¹⁴ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-5.php>

¹¹⁵ Pooka, in Chose de Bourbon, Imprimerie Engelbrecht et Cie, 1889, p. 3253.

¹¹⁶ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-5.php>

¹¹⁷ Mac Auliffe Jean-Marie, Cilaos pittoresque et thermal. Guide médical des eaux thermales, Dubourg, Saint-Denis, 1902.

¹¹⁸ Géraud, Op Ct, p.198.

elle est l'initiatrice d'une activité toujours importante à Cilaos (qui fait partie au même titre des lentilles et du vin du patrimoine du Cirque), il s'agit de la broderie.

Les infrastructures touristiques se développent en profitant de l'essor des thermes. L'établissement thermal se modernise en 1935¹¹⁹. Restaurants et hôtels accroissent leurs capacités d'accueil dont le plus emblématique est le Grand Hôtel, aujourd'hui dit des Thermes, construit en 1937 (dont le maître d'œuvre est Irénée Accot). Toutes ces structures jouent un rôle majeur dans le désenclavement du Cirque.

Thomas Troude dans un de ses romans, illustre la situation précaire de Cilaos en 1935 où l'agriculture et la religion rythment la vie des habitants.

L'influence du clergé à Cilaos

Implantée dès 1858 au plateau des Étangs¹²⁰, l'Église catholique joue un rôle déterminant dans le développement de Cilaos. La première chapelle en bois du village, bâtie en 1863, devient un point important de la vie quotidienne du Cirque.

En 1867, dès leur arrivée à Cilaos des religieuses créent une école pour former la jeunesse du Cirque. Cette congrégation religieuse lui fournit également sa première bibliothèque et son premier cinéma installé en contrebas de l'édifice religieux du centre-ville.¹²¹

Le père Teigny, pour résoudre les problèmes d'alphabétisation, décide d'y construire près de l'édifice religieux, un séminaire en 1918 (continuité de l'école presbytérale de 1912) pour la formation des ecclésiastes de La Réunion. Il a aussi pour fonction le perfectionnement et l'éducation des jeunes adolescents du Cirque et de l'élite locale¹²² qui a déjà reçu bon nombre de valeurs de façon élémentaire auprès des sœurs de Cluny.

Une figure encore plus marquante du Cirque est le Révérend-Père (R.P.) Paul Boiteau¹²³, il devient le directeur du séminaire après l'intérimaire des prêtres Saint-Jacques. Ce religieux envisage pour le Cilaos d'après-guerre en pleine mutation, une destinée glorieuse. Le directeur du petit séminaire du Cirque entreprend de rénover sa paroisse et de mettre ses ouailles dans le droit chemin : sermons moralisateurs, construction en 1937 d'une nouvelle église « en dur » en lieu et place de la chapelle en bois. Le maître d'œuvre de cette nouvelle structure est Irénée Accot originaire de Saint-Denis en qui le RP Boiteau voit l'associé idéal pour le dessein du Cirque.

¹¹⁹ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-5.php>

¹²⁰ Lavaux, Ibid.

¹²¹ Tossem, Op Ct., p.21.

¹²² Gérard, Op Ct., p.204.

¹²³ Ève, Prosper, Dir., Les hommes célèbres de la Réunion, Éditions Delphine, 2010, Volume I (A-C), 215 p.

L'organisation administrative et politique de Cilaos

Au fur et à mesure du peuplement de Cilaos, la vie administrative et politique de la localité s'organise. Administrativement, le Cirque fait officiellement partie de la commune de Saint-Louis, depuis le décret colonial du 2 septembre 1840. Ses habitants sont alors obligés de rejoindre le littoral pour effectuer toutes leurs démarches administratives¹²⁴.

Le 16 janvier 1867 la localité de Cilaos est érigée en section particulière, compte tenu de l'éloignement et des difficultés d'accès. Un conseiller municipal de Saint - Louis y est nommé adjoint spécial et reçoit les fonctions déléguées du maire, notamment celle d'officier d'état-civil. Une mairie annexe et un poste de gendarmerie sont construits sur le plateau du village¹²⁵. Le 12 novembre 1870, la localité est intégrée à la première section électorale de Saint-Louis. Avec ses nombreux atouts (tourisme, activité thermale, etc.), Cilaos ne peut se satisfaire de n'être qu'une section de Saint-Louis, ses habitants n'ont de cesse de revendiquer leur autonomie face à cette ville tant éloignée de leur quotidien. A partir des délibérations du Conseil municipal de Saint-Louis du 30 août 1890, il est question que Cilaos, comme les Avirons, devienne une commune distincte ; une enquête de « commodo et incommodo » est ordonnée, mais n'aboutit pas à la séparation de Cilaos.

Le village de Cilaos s'équipe d'un bureau de poste, d'un télégraphe électrique, d'un cabinet de médecin, d'une pharmacie¹²⁶ et d'un poste téléphonique en 1898 et d'une génératrice électrique introduite par le docteur Manès en 1924.¹²⁷

Les Cilaosiens renouvellent leur requête d'ériger Cilaos en commune, en 1925, lors de la création de la commune du Tampon, mais sans plus de succès¹²⁸ que la première (datée du 4 juillet 1904).

Problématique et plan du sujet

Faut-il faire évoluer Cilaos vers le statut de commune ou bien laisser ce territoire rattaché à celle de Saint-Louis ? Il nous est apparu évident de braquer nos projecteurs sur les élus locaux notamment sur l'adjoint spécial chargé du quartier de Cilaos, Irénée Accot. Comment a-t-il servi les intérêts de Cilaos, est-ce dans sa position de conseiller général ou bien en s'orientant vers une autre stratégie qui peut à la fois nourrir ses ambitions personnelles et lui permettre d'obtenir les outils nécessaires pour développer Cilaos ? Devant les tâches nombreuses et difficiles, Irénée Accot va-t-il parvenir à relever le challenge ? Les successeurs

¹²⁴ Géraud, Op Ct., p.209-210.

¹²⁵ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-5.php>

¹²⁶ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-5.php>

¹²⁷ Géraud, Op Ct., p.209-210.

¹²⁸ Géraud, Op Ct., p.211.

d'Irénée Accot vont-ils être à la hauteur pour poursuivre l'œuvre commencée, vont-ils aussi à leur tour marquer Cilaos de leur empreinte ?

La problématique posée est ainsi traitée en trois parties chrono-thématiques :

- **PARTIE I : Cilaos, sous la régence de Saint -Louis « la ville-mère » (1945 à 1965) :**

À la sortie de la SGM, Cilaos et ses élus cherchent à légitimer leurs pouvoirs en vue d'une possible émancipation politico-socio-économique de sa ville-mère, Saint-Louis. Après avoir occupé les fonctions politiques d'adjoint spécial de Cilaos au maire de Saint-Louis et de conseiller général durant la période précédente, Irénée Accot devient le premier maire de Cilaos en 1965 et il le reste jusqu'à sa mort en 1987.

- **PARTIE II : Le règne d'Irénée Accot à Cilaos (1965-1987) :**

Par les projets qu'il met en place pendant ses 22 années de mandatures, Irénée Accot « un homme providentiel surnommé le lion du Cirque de Cilaos », suscite le respect au regard du peu de moyen dont il a disposé. La jeune Commune, tant par le village que par ses écarts en témoigne¹²⁹. C'est la période d'émancipation politique du Cirque avec les jeux des alliances et l'action combinée des différents acteurs politico-économiques locaux.

- **PARTIE III : Le temps des successeurs d'Irénée Accot à Cilaos (1987-2001) :**

Les successeurs d'Irénée Accot durant l'ère suivante, n'ont pas les mêmes succès que lui. Ils sont tour à tour désavoués par les Cilaosiens. Basculements politiques et turbulences administratives sont au programme de 1987 à 2001. C'est le temps des contestations politiques.

¹²⁹ <http://www.ville-cilaos.fr/histoire-7.php>

PARTIE I 1945-1965
Cilaos sous la régence de Saint-Louis « Ville-Mère »

Chapitre I 1945-1949 La période communiste

A) Les élections municipales et cantonales de 1945.

1) Deux fronts distincts pour un renouvellement politique

Cilaos, comme le reste du département, sort de la guerre en cette année 1945. Ce territoire est meurtri mais soulagé¹³⁰. Les rapports de force d'avant-guerre sont remis en cause. Les femmes ont maintenant le droit de vote. Ce qui fait de ces élections une consultation inédite. Une délégation spéciale, nommée le 18 février 1945¹³¹, veille au bon déroulement de ce scrutin électoral. Le renouvellement des municipalités est fixé pour le 27 mai 1945. Le journal *Le Progrès* espère des listes de rassemblement et d'unité¹³². Mais ce souhait reste vain puisque deux listes s'opposent à Saint-Louis : celle du « *Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale* » (CRADS) et celle de « *l'Union Démocratique et Chrétienne (UDC)* ».

Le CRADS est soutenu par l'Union départementale réunionnaise des syndicats et fédérations (UDRSF). L'UDRSF appelle à voter, en accord avec la Confédération Générale des Travailleurs (CGT), pour des listes ouvrières¹³³. À Saint-Louis, à voter pour celle menée par Raoul Caro et Hyppolite Piot dont la profession de foi est claire « *Combattre la bourgeoisie locale, les exploiters des travailleurs et les empêcheurs d'application des lois sociales à La Réunion* ». Les colistiers de cette liste sont des ni riches/ni puissants à la cause des « petits et des travailleurs » au service de leurs intérêts et leurs droits. Ils dénoncent la détention de tous les pouvoirs par des « riches ». Ces derniers qui combattent les forces progressistes favorables aux travailleurs pauvres majoritaires dans le pays. La volonté de ces bourgeois c'est de maintenir la population dans la misère en ne les faisant pas profiter des lois sociales. L'autre moyen utilisé est de cultiver l'ignorance du peuple pour le garder dans une forme « d'esclavage ». Pour briser ses chaînes, cette population doit vite réagir :

« Votez alors pour des travailleurs pour des petits qui ont souffert vos misères. Ils savent vos besoins, vos intérêts sont les leurs ils savent les défendre. Pour la Réunion Département Français, pour le mieux-être général. Et l'avenir de vos enfants. Pour les producteurs et les vrais travailleurs, contre les Usiniers, les Financiers. Pour la France Victorieuse, contre les Pétainistes et la Réaction Capitaliste »¹³⁴.

¹³⁰ Le Progrès 30 Avril 1945.

¹³¹ Le Progrès 15 Janvier 1945.

¹³² Le Progrès 26 Avril 1945.

¹³³ Le Progrès 24 Mai 1945.

¹³⁴ Le Progrès 24 Mai 1945.

<i>Liste Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale</i>
1. Caro Raoul
2. Piot Hyppolite
3. Robert André
4. Hoareau Émile
5. Fontaine Raoul
6. Fidji Marcel
7. Alphonsine Robert
8. Caro Ildephonse
9. Nativel Valmir
10. Marokivois Pierre Germiny
11. Turpin Joseph
12. Bénard Marius André
13. Payet Antoine Fortune
14. Savignan Gabriel
15. Élie François
16. Payet Robert
17. Hoareau Gaston
18. Dame Bellevue Oscar
19. Payet Hervé
20. Gonneau Martin
21. Mascarel Benjamin
22. Hoareau Hubert
23. Éthève Clovis Rosaire
24. Dame Bassan Adalbert
25. Baret Julien
26. Fontaine Étienne
27. Payet Antoine

Tableau 1 Liste Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale ¹³⁵

En face du CRADS, la liste « *Union Démocratique et Chrétienne (UDC)* » est dirigée par les Docteurs (Dr(s)) Augustin Hoarau et Dambreville¹³⁶. Elle bénéficie du soutien du clergé local. Sans détour, le diocèse prend position. Il appelle à voter pour les listes « catholiques ou protestantes ». Pour ces municipales, le combat contre le communisme athée, la franc-maçonnerie et les syndicats CGT et/ou communistes est engagé¹³⁷. Pour Marcel Vauthier, un des dirigeants de l'UDC, le vote CRADS est un suffrage de haine et

¹³⁵ Le Progrès 24 Mai 1945.

¹³⁶ Le Progrès 15 Mai 1945.

¹³⁷ Croix du Sud 15 Mai 1945.

d'anarchie¹³⁸.

Nous constatons la présence des représentants du Cirque de Cilaos dans ces deux mouvements politiques. D'après nos informations, au moins, trois délégués de ce petit territoire isolé figurent sur les deux listes, composées chacune de 29 membres. Pour le CRADS, il s'agit de Raoul Caro qui est tête de liste ; et pour la liste UDC Irénée Accot et Louis Maillot sont respectivement en 24^e et 25^e position¹³⁹.

Bien que les femmes ont eu pour la première fois leur mot à dire avec le nouveau droit de vote ; la féminisation des listes est au minimale voire marginale. Sur celle de l'UDC, elles sont deux en 11^e et 24^e position ; sur celle du CRADS c'est le même cas de figure, deux représentantes aussi au 17^e et 25^e rang.

Liste <i>Union Démocratique et Chrétienne</i>
1. Dambreville Carmel
2. Clément Valère
3. Espérance Marcel
4. Bromant Raphaël
5. Fontaine Joseph
6. Lesquelin René
7. Montrouge Octave
8. Toachy Sylvain
9. Hoareau Dieudonné
10. Vaillant Valère
11. Veuve Grondin Dominique
12. Lenormand Adrien
13. Maunier Jules
14. Técher Henri
15. Técher Luc
16. Leveneur Emmanuel
17. Vélia Léonus
18. Bénard Georges
19. Fontaine Marcel
20. Hoarau Lorbert
21. Bandemoulin Cosme
22. Payet Émilis
23. Mlle Fontaine Marthe
24. Maillot Louis
25. Accot Irénée
26. Fouque Henri
27. Dijoux André

Tableau 2 Liste Union Démocratique et Chrétienne ¹⁴⁰

¹³⁸ Le Progrès 25 Mai 1945.

¹³⁹ Le Progrès 24 Mai 1945.

¹⁴⁰ Le Progrès 15 Mai 1945.

Bureau Centralisateur Municipales Saint-Louis 1945		
Inscrits 9974	¼ Votants 2494	Majorité 3358
Liste Caro 4331		Exprimés 7075
1. Caro Raoul		4331
2. Piot Hyppolite		4331
3. Robert André		4331
4. Hoareau Émile		4331
5. Fontaine Raoul		4330
6. Fidji Marcel		4331
7. Alphonsine Robert		4331
8. Caro Ildephonse		4331
9. Nativel Valmir		4331
10. Marokivois Pierre Germiny		4331
11. Turpin Joseph		4330
12. Bénard Marius André		4331
13. Payet Antoine Fortune		4331
14. Savignan Gabriel		4331
15. Élie François		4331
16. Payet Robert		4331
17. Hoareau Gaston		4331
18. Dame Bellevue Oscar		4331
19. Payet Hervé		4331
20. Gonneau Martin		4331
21. Mascarel Benjamin		4331
22. Hoareau Hubert		4331
23. Éthève Clovis Rosaire		4331
24. Dame Bassan Adalbert		4331
25. Baret Julien		4330
26. Fontaine Étienne		4331
27. Payet Antoine		4331

Tableau 3 Résultats Municipales Saint-Louis 1945¹⁴¹

Le gouverneur Capagorry annonce les résultats des élections, il informe qu'aucune tentative de fraude n'est à signaler dans cette commune. La victoire de la liste Caro à Saint Louis est légitimement proclamée. Elle se fait sans contestation avec plus de 60% des suffrages. Toutefois des disparités de voix subsistent entre ses membres, même si elles sont minimes. Trois d'entre eux obtiennent une voix de moins, un écart dû au mode scrutin où le panachage est possible. L'électeur peut enlever un candidat d'une liste pour le remplacer par un autre. La victoire de cette liste est la résultante de la condamnation de la bourgeoisie locale et du système de régression sociale qu'elle incarne. C'est le choix d'une population en quête de renouveau social et en attente d'un vrai changement qui prend réellement en compte leurs

¹⁴¹ Le Progrès 28 Mai 1945.

besoins.

L'élection du conseil municipal réserve toutefois une surprise. La tête de liste n'est qu'un simple adjoint spécial ayant pour charge le canton de Cilaos. Le maire élu est Hyppolite Piot qui obtient les voix de sa majorité (18)¹⁴². Les adjoints font plus ou moins consensus au sein du conseil municipal¹⁴³. Cette dynamique du CRADS s'accroît dans d'autres consultations électorales, pour devenir la nouvelle majorité.

2) Des répercussions sur la vie des cilaosiens

Les élections se suivent et se ressemblent sur le territoire saint-louisien. Cela se traduit par la victoire des candidats soutenus par le CRADS. Le scrutin pour le renouvellement du CG du 7 Octobre 1945 donne les résultats suivants à Saint-Louis (commune du canton 7 de La Réunion) : 7119 voix exprimées¹⁴⁴. Les élus sont des militants du CRADS (Voix sur l'ensemble du canton 7) : Hippolyte Piot (8191), Robert Payet (1185), Dr Louis Edwards (8191), Athanase Lapiere (8177) et Camille Roche (8175)¹⁴⁵. L'opposition accuse les communistes de fraudes pour les cantonales à Saint-Louis¹⁴⁶ ce que contredit le R.P. Boiteau qui rejette tout soupçon de manipulation électorale dans sa paroisse à Cilaos :

« À Cilaos, le Père Boiteau signale la victoire de la Gauche tant aux Cantonales qu'aux Législatives, sans état d'âme, car ces derniers proclament leur volonté de respecter la religion. Le curé, qui suit la ligne officielle, [...], reconnaît immédiatement que le vote du Réunionnais n'est pas idéologique, que ce dernier fait une distinction entre la religion et la politique.¹⁴⁷ »

Le député CRADS Léon De Lepervanche, avec l'appui de la municipalité communiste, organise une réunion à la sortie de la messe à Cilaos le 14 octobre 1945¹⁴⁸. Cette attitude tolérante n'a pas son pareil sur d'autres territoires de cette commune bien au contraire ; « *son confrère de la Rivière Saint-Louis, le Père Delaporte prêche en chaire contre le communisme athée et contre les candidats appuyés par le CRADS* »¹⁴⁹.

La victoire du « OUI » au référendum sur la nouvelle constitution est suspectée de fraude et une partie de la presse en fait écho. Sur les 10512 Inscrits (et 1137 Abstentions), le

¹⁴² Le Progrès 11 Juin 1945.

¹⁴³ Le Progrès 29 Mai 1945 Élection Premier Adjoint André Robert (17 Voix), Élection Deuxième Adjoint Gabriel Savignan (25 Voix), Élection Troisième Adjoint François Élie (14 Voix).

¹⁴⁴ Le Progrès 21 Septembre 1945.

¹⁴⁵ Le Progrès 9 Octobre 1945.

¹⁴⁶ Le Progrès 12 Octobre 1945.

¹⁴⁷ Ève Prosper, Amour pour amour, p. 134.

¹⁴⁸ Le Progrès 11 Octobre 1945.

¹⁴⁹ Ève Prosper, Amour pour amour, p. 134.

OUI l'emporte largement avec 8759 suffrages contre 626 NON¹⁵⁰. Il contraste avec la victoire du NON au plan national. Un « rétablissement des faits » sur le scrutin de Saint-Louis est réalisé. Sur les deux premiers cantons saint-louisiens (Saint-Louis et La Rivière), soit 10512 Inscrits, le OUI obtient 8733 suffrages et le NON 26. *Le Progrès* émet de sérieux doutes sur la sincérité du scrutin du centre-ville. Les assesseurs composés uniquement de communistes ne garantissent pas la sincérité des résultats. La situation dans le canton de Cilaos est bien différente avec 26 OUI et 600 NON¹⁵¹ et aucune violence physique n'est pour autant observée, Cilaos joue le rassemblement.

Selon les sources collectées un sentiment de défiance s'installe néanmoins en direction de la nouvelle municipalité communiste. Cela peut avoir des conséquences dramatiques pour la gestion du territoire cilaosien car l'essentiel des aides au développement de Cilaos provient de l'État, qui apporte son soutien financier notamment lors des catastrophes naturelles qui frappent le Cirque ; 700 000 francs CFA sont versés pour venir en aide aux sinistrés du cyclone d'Avril 1945¹⁵². Des plans étatiques de modernisation et d'équipement prévoient le renouvellement des installations de la ressource thermale de Cilaos (aux bienfaits reconnus)¹⁵³, la création d'une seconde gendarmerie¹⁵⁴ et le développement touristique (allocation de 4000 francs CFA à un hôtel)¹⁵⁵.

L'opposition proteste contre les passe-droits d'Hyppolite Piot. Un ordre du maire « *du peuple au brancard* »¹⁵⁶ reporte la vente de tissus à Cilaos. Selon la droite, l'élu outrage même un gendarme¹⁵⁷ qui lui a dressé un procès-verbal (PV), ce fonctionnaire voit malheureusement peu après son poste supprimé pour cause de redéploiement des effectifs de l'unité militaire. C'est aussi l'une des conséquences d'une demande formulé par la majorité communiste du CG de retrait du corps de la gendarmerie du territoire de la commune de Saint-Louis quelques mois plus tôt¹⁵⁸.

Cilaos connaît aussi deux drames humains imputables, selon les éléments récoltés, à la municipalité d'Hyppolite Piot. Le mort-né de la veuve Anaclet Dijoux résulte du refus de soins par l'adjoint spécial de Cilaos. Cet accident est un possible règlement de compte

¹⁵⁰ Le Progrès 7 Mai 1946.

¹⁵¹ Le Progrès 14 Mai 1946.

¹⁵² Le Progrès 7 Janvier 1946.

¹⁵³ Le Progrès 31 Octobre 1946.

¹⁵⁴ Le Progrès 16 Décembre 1946.

¹⁵⁵ Le Progrès 18 Février 1947.

¹⁵⁶ Le Progrès 21 Juin 1946.

¹⁵⁷ Le Progrès 21 Juin 1946.

¹⁵⁸ Le Progrès 18 Décembre 1945.

politique¹⁵⁹. Une lettre de lecteurs de Saint-Louis dénonce une autre décision inhumaine de Piot. Le maire refuse l'envoi d'une ambulance à une femme aux deux jambes brisées. La victime doit son salut à deux âmes charitables qui l'ont conduite à l'hôpital de Saint-Louis. Cependant les médecins ne peuvent rien faire sur place et l'orientent vers l'hôpital de Saint-Denis. L'édile communiste trouve, là encore, un moyen de punir la victime en refusant de prêter le téléphone de la mairie pour prévenir Saint-Denis de l'état d'urgence de la patiente¹⁶⁰.

Pour lutter efficacement contre ces dérives, l'opposition se structure. Une section locale du RRR (Rassemblement Républicain Réunionnais) est créée à Saint-Louis sous la présidence de « Soulayre » Hoarau et des vice-présidences du Dr Dambreville et de Valère Clément¹⁶¹. Malgré leur farouche opposition à la municipalité en place, ils restent dévoués à l'ensemble de la population sans distinction. Le Dr Dambreville déclare que la médecine n'est pas une affaire politique. Pourtant il se contredit dans les actes en abandonnant sa qualité de médecin subventionné de la mairie de Saint-Louis en février 1947. Ses confrères Aubry et Edwards font de même¹⁶². Ce dernier devient le nouvel homme fort de l'opposition et démissionne de son poste de conseiller général du CRADS. La population est informée que le praticien n'a jamais été élu conseiller municipal de Saint-Louis¹⁶³. C'est dans ce contexte qu'ont lieu les municipales de 1947.

¹⁵⁹ L'Avenir du Sud 4 Décembre 1946.

¹⁶⁰ Le Progrès 9 Septembre 1947.

¹⁶¹ Le Progrès 7 Septembre 1946.

¹⁶² Le Progrès 27 Juin 1947.

¹⁶³ Le Progrès 8 Août 1947.

B) L'élection municipale de 1947 et ses conséquences

1) Une municipalité en sursis

Malgré leur critique commune contre la politique de la municipalité, les forces de l'opposition saint-louisienne et cilaosienne n'arrivent pas à s'entendre. Le RPF et les Socialistes Indépendants font listes séparées.

<i>Liste Radicale Sociale Adhérente RPF</i>
1. Fontaine Joseph Stéphane
2. Hoarau Pierre Roger (Soulayre)
3. Dambreville Eustache Évariste Marie Joseph Carmel
4. Clément Valère
5. Hoareau Théophile Antoine
6. Bénard Jules Antoine
7. Maillot Joseph Louis
8. Accot Marie Irénée
9. Técher Henri
10. Fontaine Léon Émile
11. Hoareau Henri Gaston
12. Edwards Louis Pierre Arthur
13. Dame Hoareau née Bassi Thérèse
14. Payet Pierre Maxime
15. Caro Jean Émilien
16. Payet Marie Gaston
17. Hoarau Marie Georges
18. Dupuis Rieul Christophe
19. Reculin Raoul Jean-Baptiste
20. Hoarau Joseph Gentil
21. Beaumalais Alfred
22. Fouque Pierre Henri
23. Fontaine Benoît Léon
24. Éthève Néré
25. Dijoux Louis André
26. Rougemont Jonas Caule
27. Ceus Barnabé

Tableau 4 Liste Radicale Sociale Adhérente RPF¹⁶⁴

¹⁶⁴ Le Progrès 14 Octobre 1947

<i>Liste Socialistes Indépendants</i>
1. Élie François
2. Hoarau Émile
3. Baret Julien
4. Moussa Sulliman Vally
5. Fontaine Étienne
6. Ah Kite Bertin
7. Lakermance Joseph
8. Villaret Valère
9. Payet Andréa
10. Payet Advignon
11. Castelnau Maurice
12. Ferrère Hector
13. Cadet Franck
14. Li Vong Ki Antoine
15. Hoarau Marcel
16. Bénard Luc
17. Payet Angélo
18. Gence Crépin
19. Maillot Joseph
20. Arthémise Antoine
21. Hoarau Jean-Baptiste
22. Técher Joseph
23. Maret Joseph
24. Grondin Camille
25. Lin Maurice
26. Martigny Léon
27. Fontaine Henri Georges

Tableau 5 Liste Socialistes Indépendants¹⁶⁵

La presse favorable à cette idéologie politique publie leurs listes et leurs programmes respectifs. Les Cilaosiens Irénée Accot et Louis Maillot figurent sur la liste RPF. Le temps de l'unité du CRADS est lointain. Le deuxième adjoint sortant, modéré, se présente contre la liste de d'Hippolyte Piot. Pour ses municipales de 1947, l'Église, par ses recommandations au « bon catholique », appelle au vote conservateur¹⁶⁶. Nous ne pouvons pas analyser la composition de la liste de la majorité sortante faute de source de référence, de ce fait notre seule base d'étude repose sur une connaissance partielle des résultats des municipales de 1947 à Saint-Louis.

¹⁶⁵ Le Progrès 14 Octobre 1947

¹⁶⁶ Croix du Sud 12 Octobre 1947.

Les journaux font état de la victoire de la liste communiste (5253 voix) contre les listes anticomunistes (2236 suffrages)¹⁶⁷. Les listes de Fontaine et de Piot sont les seuls à obtenir des sièges au nouveau conseil municipal de Saint-Louis, soit respectivement 9 et 18¹⁶⁸. Cette élection donne lieu à une situation cocasse du fait que le maire sortant Hippolyte Piot est en position inéligible¹⁶⁹ au regard de sa 18^e position sur la liste. Il doit cependant sa réélection à sa qualité de délégué départemental de La Réunion à l'Assemblée de l'Union française¹⁷⁰.

L'analyse du scrutin montre une opposition radicale dans les résultats. Le vote des électeurs de Cilaos est contraire aux résultats favorables de la liste d'Hippolyte Piot. La proportionnelle et le panachage permettent à deux potentiels colistiers du RPF d'être élus en tant qu'adjoint spécial du Cirque mais le maire s'y oppose. Leur présence au sein du conseil municipal est pourtant légitime. Le poste d'adjoint spécial ne va pas être attribué à un cilaosien mais à un parfait inconnu qu'ils n'ont pas élu. *L'Avenir du Sud* estime que c'est une décision illogique et arbitraire du « *petit dictateur* »¹⁷¹ de Saint-Louis. Ce journal exhorte davantage l'émancipation de Cilaos¹⁷² en commune. Cet organe de presse d'opposition met l'accent sur une pétition qui exprime le mécontentement des Cilaosiens envers la municipalité¹⁷³.

2) Cilaos, l'oublié de la municipalité

La municipalité communiste rancunière sanctionne le territoire des « frondeurs ». Les tickets et bons de rationnement ne sont plus valables dans le Cirque¹⁷⁴, quand ils le sont, ils font l'objet de favoritisme, et vont toujours aux mêmes familles, les plus facilement malléables. Les aides attribuées aux cilaosiens sont cependant moindre en quantité que celles distribuées dans le reste de l'île ; à titre d'exemple, une famille cilaosienne de six personnes ne bénéficie que de six mètres de tissus alors que dans d'autres communes du département, ces aides sont de trois ou quatre fois plus importantes¹⁷⁵.

Une partie du personnel municipal est victime de chasse aux sorcières, c'est ainsi que les agents partisans de Raphaël Babet sont évincés au profit de « *Vazas nervis*

¹⁶⁷ Le Progrès 20 Octobre 1947.

¹⁶⁸ Le Progrès 21 Octobre 1947.

¹⁶⁹ Le Progrès 22 Octobre 1947.

¹⁷⁰ Le Progrès 23 Octobre 1947.

¹⁷¹ L'Avenir du Sud 13 Novembre 1947.

¹⁷² L'Avenir du Sud 13 Novembre 1947.

¹⁷³ L'Avenir du Sud 18 Novembre 1947.

¹⁷⁴ L'Avenir du Sud 18 Novembre 1947.

¹⁷⁵ L'Avenir du Sud 20 Novembre 1947.

communistes »¹⁷⁶. *L'Avenir du Sud* dénonce aussi les manipulations supposées de Piot et de sa majorité municipale dans une de ses tribunes¹⁷⁷. Un casanier est accusé par l'adjoint spécial de faire du marché au noir sur les tickets de rationnement de tissus et de vivres. Pour *L'Avenir du Sud*, il s'agit d'un problème de jalousie des communistes. Le journal dénonce la calomnie dont est victime cet individu¹⁷⁸. Une autre affaire politique à Cilaos révèle le renvoi de deux employés de mairie. Ils sont remplacés par la patronne de la concubine de l'adjoint spécial à la mairie et le mari de cette dernière prend la direction d'une boucherie sous financement municipal¹⁷⁹. Pour faciliter les affaires de ce nouveau dirigeant, un sympathisant est infiltré chez un boucher concurrent, en échange de la somme de 300 francs CFA¹⁸⁰, sa mission fournir des éléments et témoigner contre son patron, pour pouvoir l'accuser d'exercice de marché noir et s'en débarrasser.

La presse nationale s'émeut du peu d'intérêt pour Cilaos des autorités locales. Cette situation est déplorable :

« [Le Cirque] pourrait être la grande station thermale de l'O.I., par son air vif, ses sources, ses panoramas – rien n'est plus beau que la lumière du matin couvrant d'une buée rose les pitons déchiquetés du Piton des Neiges. On n'y retrouve qu'un hôtel de 18 chambres, sans chauffage, où les Mauriciens qui en ont fait leur fief errant frileusement, gantés et couverts de fourrures ». Toutefois les clichés ont la vie dure. « Les mariages consanguins, ont marqué les visages de lassitude et de langueur (avec, parfois, des becs-de-lièvre significatifs) »¹⁸¹.

Lettres Françaises reconnaît aussi les conditions difficiles de vie :

« Il faut cependant une énergie peu commune pour cultiver les champs de lentilles des « ilettes », défrichés presque aériens qui s'accrochent aux flancs des montagnes et donc de l'irrigation est assurée par de gros bambous évidés. Au temps des pluies, les gens sont coupés du reste du monde, et attendant au creux des cavernes que les torrents soient sec. »¹⁸²

Cet article est quelque peu prémonitoire, l'année suivante Cilaos subit d'importants dégâts du cyclone 1948, tristement célèbre dans l'Histoire météorologique réunionnaise, ce territoire est durement marqué. Le Cirque est quasiment isolé de la côte¹⁸³. Le préfet Paul Demange demande une aide d'urgence de Madagascar¹⁸⁴. Un avion « *Juncker* » est réquisitionné¹⁸⁵. Il

¹⁷⁶ *L'Avenir du Sud* 22 Novembre 1947.

¹⁷⁷ *L'Avenir du Sud* 27 Mars 1948.

¹⁷⁸ *L'Avenir du Sud* 17 Avril 1948.

¹⁷⁹ *L'Avenir du Sud* 24 Avril 1948.

¹⁸⁰ *L'Avenir du Sud* 28 Avril 1948.

¹⁸¹ *Lettres Françaises* 1947.

¹⁸² *Lettres Françaises* 1947.

¹⁸³ *Le Cri du Peuple* 31 Janvier 1948.

¹⁸⁴ *Le Progrès* 2 Février 1948.

¹⁸⁵ *Le Progrès* 3 Février 1948.

effectue le parachutage de médicaments, de vivres dans le Cirque¹⁸⁶. Un rapide bilan des dégâts montre des disparités. Le petit séminaire, l'église et le Grand Hôtel ont tenu le choc, exception faite des thermes. Cette relative bonne santé des infrastructures contraste avec le nombre important de victimes humaines¹⁸⁷. La seule route desservant Cilaos est emportée. Sa reconstruction pose problème. La lenteur des travaux risque d'isoler pour longtemps le Cirque du reste de l'île. Des retraités réclament l'amélioration de la rampe des sables. Ils revendiquent une mise en place d'une « ligne de vie » pour le passage en eau boueuse des Aloès¹⁸⁸. Les services de l'Etat promettent de finir les travaux en 8 jours. La population a le pressentiment qu'il s'agit d'un engagement vain et elle ironise « *8 jours de quel mois* » se demande-t-elle. Cette situation devient intenable pour Cilaos, déjà rationné, avec ce cyclone qui a tout ravagé sur son passage, « *Cilaos est miséreux !* »¹⁸⁹. Les thermes ne sont plus qu'un souvenir. Les piscines sont emportées par la crue de la rivière adjacente¹⁹⁰. La redécouverte de trois sources à Cilaos redonne un peu d'espoir au village ; à condition bien sûr que les autorités locales mènent des travaux en extrême urgence. Ainsi le Cirque pourrait être au « *premier rang de toutes les stations thermales de l'O.I.* »¹⁹¹. Cet objectif est mis à mal avec le départ des curistes mauriciens¹⁹². *Le Progrès* est surpris de « l'abandon » des thermes de Cilaos, son principal atout. C'est un nouveau coup de massue pour ce village, qui n'en a vraiment pas besoin après la catastrophe naturelle qu'il vient douloureusement de vivre¹⁹³. Certains s'interrogent sur les réelles motivations des élus. *L'Avenir du Sud* dénonce le peu d'intérêt de la municipalité à aider à la reconstruction des thermes. Hyppolite Piot déclare que « *Saint-Louis est perdant dans l'affaire* »¹⁹⁴. Au regard des vecteurs de développement économique, tels que les a prévu le Dr Mac Auliffe, Cilaos ne répond plus à l'attente du CG. Cette assemblée rompt son contrat de gestion avec l'administration du Grand Hôtel de Cilaos¹⁹⁵. L'environnement sanitaire du Cirque est encore plus critique qu'après la fin de la seconde guerre mondiale. L'abandon des sources thermales, le manque de médecins et l'absence de transports entraînent une situation des plus déplorables d'autant plus que la commune doit faire face à une épidémie de gastroentérite avec des risques de mortalité¹⁹⁶. La

¹⁸⁶ Le Cri du Peuple 6 Février 1948.

¹⁸⁷ Le Progrès 4 Février 1948.

¹⁸⁸ Le Progrès 17 Mars 1948.

¹⁸⁹ Le Progrès 20 Avril 1948.

¹⁹⁰ Le Cri du Peuple 6 Février 1948.

¹⁹¹ Le Progrès 18 Février 1948.

¹⁹² Le Progrès 20 Avril 1948.

¹⁹³ Le Progrès 29 Octobre 1948.

¹⁹⁴ L'Avenir du Sud 21 Avril 1948.

¹⁹⁵ L'Avenir du Sud 21 Juillet 1948.

¹⁹⁶ L'Avenir du Sud 24 Avril 1948.

gestion municipale de cette crise de salubrité publique est largement critiquée par l'opposition. L'adjoint-maire remplaçant Idelphonse Caro fait preuve de non-assistance aux administrés en danger. Il interdit la vente de la production de maïs de Jules Bénard¹⁹⁷. Cet élu et ses proches ont cependant été épargnés par les dégâts dus au cyclone. Ils n'ont pas connu de pénurie alimentaire comme les autres habitants de Cilaos¹⁹⁸.

Certains accusent la municipalité dans leur analyse de n'apporter aucune aide à ses administrés cilaosiens. Le conseil municipal redore son image, en adoptant à l'unanimité une aide de 1,5 millions de Francs CFA aux sinistrés. Toutefois l'opposition reste sceptique sur cette attribution d'urgence¹⁹⁹. L'initiative prise par l'école publique d'organiser à Cilaos une fête pour les nécessiteux du canton est saluée et soutenu par le maire²⁰⁰.

Une fois de plus, Cilaos prône haut et fort ses envies d'émancipation. Une enquête publique est signée par 953 électeurs pour l'érection en commune de la section de Cilaos²⁰¹. En ce sens pour mettre en lumière leurs spécificités avec Saint-Louis²⁰², les « *électeurs et électrices de Cilaos [...] [doivent] élire 5 membres devant composer la commission syndicale chargée de donner son avis sur l'opportunité et les conditions d'érection de Cilaos en commune distincte* »²⁰³. Une situation exceptionnelle peut permettre à Cilaos de réaliser son rêve ; le conseil municipal de Saint-Louis est dissous.

3) Les élections municipales de 1949, le retour de la droite unie

Durant le mois de Janvier 1949, la municipalité est dissoute²⁰⁴. La délégation spéciale se compose alors de personnalités neutres²⁰⁵. Pour les opposants d'Hyppolite Piot, c'est un soulagement. Les communistes crient au complot. Dès lors, le journal communiste *Témoignages* appelle à réélire la municipalité sortante²⁰⁶. Dans le camp adverse *l'Avenir du Sud*, sa presse la plus virulente critique l'attitude de *Témoignages* qui cautionne l'« endormissement » des démocrates au pouvoir et les « flatteries » faites à la délégation spéciale. La violence semble alors pour ce journal venir des militants communistes. Le passage de pouvoir se fait dans les heurts entre Hippolyte Piot et la délégation spéciale²⁰⁷.

¹⁹⁷ L'Avenir du Sud 10 Février 1948.

¹⁹⁸ L'Avenir du Sud 30 Avril 1948.

¹⁹⁹ L'Avenir du Sud 12 Février 1948.

²⁰⁰ L'Avenir du Sud 16 Janvier 1949.

²⁰¹ Le Progrès 30 Décembre 1947.

²⁰² L'Avenir du Sud 3 Mars 1948.

²⁰³ Le Progrès 25 Mars et 8 Avril 1948.

²⁰⁴ L'Avenir du Sud 29 Janvier 1949.

²⁰⁵ Le Cri du Peuple 18 Janvier 1949.

²⁰⁶ Le Cri du Peuple 18 Janvier 1949.

²⁰⁷ L'Avenir du Sud 5 Février 1949.

Témoignages est accusé de menaces ou d'intimidations. Il prédit que le sang va couler si la défaite de Piot est avérée²⁰⁸. *L'Avenir du Sud* critique également la gestion et la vie politique du maire déchu durant ses mandatures²⁰⁹. L' élu est aussi attaqué sur d'éventuelles représailles contre les employés communaux, le directeur de l'hôpital et les gendarmes²¹⁰. Des nervis communistes font même l'objet d'arrestations²¹¹. Ces deux journaux antagonistes, *Témoignages* et *L'Avenir du Sud*, s'accusent mutuellement de manipulation. Le premier s'indigne de l'utilisation de représailles. Le second estime cette accusation infondée²¹². Une des réunions d'Hippolyte Piot fait l'objet d'une controverse par ces deux organes de presse²¹³. Le journal *Évolution*, autre organe d'opposition à la majorité sortante communiste, annonce une large victoire de la liste de Valère Clément avec 1200 voix d'avance.

La fraude « indirecte », comme la falsification de la carte de rationnement, est un exemple des procédés utilisés par les communistes au cours de ce scrutin²¹⁴.

²⁰⁸ L'Avenir du Sud 9 Février 1949.

²⁰⁹ L'Avenir du Sud 9 Mars 1949.

²¹⁰ L'Avenir du Sud 16 Mars 1949.

²¹¹ L'Avenir du Sud 19 Mars 1949.

²¹² L'Avenir du Sud 16 Février 1949.

²¹³ L'Avenir du Sud 9 Mars 1949.

²¹⁴ L'Avenir du Sud 11 Mars 1949.

Liste d'union et d'action sociale
1. Clément Valère
2. Dambreville Eustache Évariste Marie Joseph Carmel
3. Bénard Jules Antoine
4. Bénard Emmanuel
5. Edwards Louis Pierre Arthur
6. Fontaine Joseph Stéphane
7. Hoareau Théophile Antoine
8. Maillot Louis Joseph
9. Reculin Raoul Jean-Baptiste
10. Accot Marie Irénée
11. Ricard Emmanuel
12. Payet Pierre Maxime
13. Dijoux André
14. Hoarau Marie Georges
15. Fontaine Léon Émile
16. Dame Hoareau Née Bassi Thérèse
17. Fontaine Guy Etienne
18. Hoareau Henri Gaston
19. Ceus Barnabé
20. Caro Jean Emilien
21. Payet Marie Gaston
22. Éthève Néré
23. Rivière Irénée
24. Maillot Francisque
25. Dame Hoarau Emile
26. Hoarau Joseph Gentil

Tableau 6 Liste d'union et d'action sociale²¹⁵.

La liste conduite par Bénard, Clément, Edwards est bien accueillie par des milliers de militants²¹⁶. Cet « enthousiasme », exagéré par la presse de droite, est en partie vraie car le dernier meeting réunit entre 2500 à 3000 personnes²¹⁷. Cette foule est galvanisée par les représentants locaux du RPF à la tribune : Olivier Revest et Marcel Vauthier.

Dans le camp d'en face, le député communiste Raymond Vergès décide de participer activement au soutien d'Hyppolite Piot²¹⁸. *L'Avenir du Sud* ironise du peu de soutien des autres élus communistes au candidat de leur parti. C'est, pour lui, le signe de l'action et le

²¹⁵ L'Avenir du Sud 12 Mars 1949.

²¹⁶ L'Avenir du Sud 12 Mars 1949.

²¹⁷ L'Avenir du Sud 16 Mars 1949.

²¹⁸ L'Avenir du Sud 12 Mars 1949.

bilan plus que négatif de Piot à la tête de commune saint-louisienne²¹⁹. Est-ce une explication à l'absence remarquée des adjoints Savigny et Robert²²⁰ ?

Contrairement à ce que prétend une partie la presse, cette élection ne se passe pas dans le calme. Une altercation éclate entre un communiste et deux agents des forces de l'ordre. Le maire PCF de Saint-Leu, Mario Hoarau, originaire de Saint-Louis est expulsé du bureau centralisateur²²¹. Le scrutin est dénoncé par les communistes. Ils annoncent que les résultats des urnes ont été falsifiés par leurs adversaires²²². Face à cette tension extrême, le préfet Paul Demange ordonne le transfert des 14 urnes de Saint-Louis au Palais de Justice à Saint-Denis pour le dépouillement définitif, sous haute surveillance policière. Le scrutin est tellement indécis qu'il faut deux jours pour en connaître le résultat. Le succès de la liste de Valère Clément est proclamé. Les communistes crient au scandale et à la fraude massive, notamment à Cilaos²²³. Ces derniers, qui sont qualifiés de truqueurs, considèrent que cette violence politique vient du pouvoir administratif²²⁴. Malgré ses contestations, la liste de Valère Clément emporte la victoire, officiellement de 253 voix, sur celle d'Hippolyte Piot, soit 14 sièges contre 13²²⁵.

À Saint-Louis et Cilaos c'en est fini avec la majorité communiste. Même si des doutes subsistent sur la sincérité des élections, c'est la page d'un renouveau qui s'ouvre désormais. Est-il vraiment porteur de changements à la mesure des espérances ?

²¹⁹ L'Avenir du Sud 16 Mars 1949.

²²⁰ L'Avenir du Sud 19 Mars 1949.

²²¹ L'Avenir du Sud 23 Mars 1949.

²²² <http://www.temoignages.re/un-depute-qui-fait-face-aux-mitraillettes,23302.html>.

²²³ Id.

²²⁴ Id.

²²⁵ L'Avenir du Sud 26 Mars 1949.

Chapitre III | 1949-1956 Une prise de pouvoir progressive des cilaosiens dans leurs fiefs électoraux, la régence atténuée ?

A) Une transition houleuse

1) Un climat tendu : la fraude dénoncée et avérée des élus cilaosiens

Contrairement aux idées véhiculées par la presse de « Droite » où seuls les communistes sont coupables d'exactions politiques²²⁶, les violences ont lieu aussi dans le camp conservateur à Cilaos²²⁷. Une fausse rumeur de mauvaise gestion du majorat communiste est même relayée²²⁸. Elle est démentie par un autre organe de presse²²⁹. La ville de Saint-Louis est un « *endroit où règnent le calme et la sérénité* » pour la presse anti-communiste. La kermesse pour la récolte de fonds pour l'hôpital des enfants est un succès. C'est l'occasion pour la nouvelle majorité de valoriser les actions communales. Ce qui est faux partiellement. Les coupures d'eau²³⁰ et les conflits avec les forestiers persistent²³¹.

Chaque camp s'empresse de donner leur point de vue sur l'issue de la consultation de mars 1949. La presse de la nouvelle majorité sainte-louisienne réfute l'accusation de fraudes électorales aux municipales de 1949²³². Devant les preuves irréfutables comme l'absence de PV, *L'Avenir du Sud* infléchit légèrement sa position. Le journal défend les élus accusés d'avoir voulu truquer le scrutin²³³. L'incompétence de l'Administration est largement soulignée²³⁴.

La campagne pour les cantonales de 1949 s'ouvre dans ce climat de tensions avec de probables jugements pour fraudes électorales. Le challenge du RPF sur les cantons de Saint-Louis est simple : faire à tout prix barrage aux communistes. Les candidats RPF aux cantonales de Saint-Louis sont Irénée Accot, Emmanuel Bénard et Valère Clément²³⁵. La presse progressiste évoque alors « *l'enfer à Saint-Louis depuis le départ de Piot de la Maison du Peuple* ». La seule possibilité du retour au « Paradis » est l'annulation des élections municipales par le préfet. Un recours en nullité du scrutin municipal est effectué et cela

²²⁶ L'Avenir du Sud 30 Mars 1949.

²²⁷ L'Avenir du Sud 9 Avril 1949.

²²⁸ L'Avenir du Sud 27 Avril 1949.

²²⁹ Le Progrès 11 Mai 1949.

²³⁰ L'Avenir du Sud 11 Juin 1949.

²³¹ L'Avenir du Sud 15 Juin 1949.

²³² L'Avenir du Sud 15 Juin 1949.

²³³ L'Avenir du Sud 18 Juin 1949.

²³⁴ L'Avenir du Sud 25 Juin 1949.

²³⁵ Cri du Peuple 4 Septembre 1949.

aboutit. La justice ouvre une enquête à partir de témoignages probants de la fraude²³⁶. Les communistes sont convaincus de l'invalidation prochaine du scrutin. Le procès débouche sur une issue inattendue : l'acquittement des prévenus dont le cilaosien Irénée Accot²³⁷. Cet évènement n'empêche pas ce dernier d'obtenir une large victoire sur Hyppolite Piot, l'ancien maire de Saint-Louis. C'est un succès sans précédent dans un ancien fief communiste, le canton du centre-ville²³⁸. Il se trouve désormais éloigné de Cilaos. Cette décision de migration territoriale a été influencée par la peur du rôle politique qu'il peut avoir dans le Cirque²³⁹. Le corps électoral cilaosien²⁴⁰ est soumis au vote de confiance à un riviérois, Emmanuel Bénard²⁴¹. Face à ses mascarades politico-judiciaires, le parti communiste de Raymond Vergès profite de la séance d'installation des nouveaux conseillers généraux pour dénoncer ces faits²⁴² à la tribune du CG. Ce discours virulent déplait à la nouvelle majorité. Elle le fait savoir en quittant la salle²⁴³. Les élus saint-louisiens ne peuvent pas cependant freiner l'ascension fulgurante d'Irénée Accot dans son arène politique de prédilection, le Cirque de Cilaos. La cantonale suivante en est une preuve flagrante du nouvel aura politique d'Irénée Accot.

2) La cantonale de 1955, Cilaos vainqueur de la « Ville-Mère »

Quatre candidats potentiels sont enregistrés pour se présenter dans le canton de Cilaos. Il s'agit d'Irénée Accot (conseiller général sortant du premier canton à tendance Modérée), de Valère Clément (maire également de tendance Modéré de Saint-Louis), de Benjamin Mascarel communiste, (ancien colistier d'Hippolyte Piot²⁴⁴) et de Marie Samuel Fontaine (cilaosien de souche et membre des Républicains Indépendants (RI)). L'indécision du premier magistrat de se présenter ou dans le premier canton à St Louis-Centre ou dans le troisième canton de Cilaos a été un des éléments d'une campagne quelque peu spéciale²⁴⁵.

Les principaux leaders de la droite et des représentants de l'État s'inquiètent de cette double candidature du camp des Modérés dans le troisième canton saint-louisien (Cilaos). Un ballottage est sérieusement envisagé par le préfet²⁴⁶. Irénée Accot, adjoint spécial de

²³⁶ <http://www.temoignages.re/un-depute-qui-fait-face-aux-mitrailletes,23302.html>.

²³⁷ <http://www.temoignages.re/un-depute-qui-fait-face-aux-mitrailletes,23302.html>.Id.

²³⁸ 65W76 3881 Inscrits, 2745 Votants, 9 Blancs/Nuls, 2736 Exprimés, 2628 Accot, 108 Piot.

²³⁹ Cri du Peuple 2 Octobre 1949.

²⁴⁰ 65W76 2210 Inscrits, 1338 Votants, 12 Blancs/Nuls, 1326 Exprimés, 1181 Bénard, 145 Dijoux.

²⁴¹ Cri du Peuple 9 Octobre 1949.

²⁴² <http://www.temoignages.re/un-depute-qui-fait-face-aux-mitrailletes,23302.html>.

²⁴³ <http://www.temoignages.re/un-depute-qui-fait-face-aux-mitrailletes,23302.html>.

²⁴⁴ Le Progrès 6 Avril 1955.

²⁴⁵ 65W76.

²⁴⁶ 65W76.

Cilaos obtient finalement l'investiture officielle du parti pour se présenter à ce canton. Il devient le seul représentant de la droite, pour le plus grand bonheur des ténors : Gabriel Macé, Jules Olivier²⁴⁷ ; Valère Clément reste sur le premier canton. Pour la première fois, un prétendant cilaosien a su faire plier une candidature imposée de la « Ville-Mère » sur son fief. Irénée Accot est le « candidat officiel » de la préfecture face aux deux autres opposants toujours en lice sur le troisième canton.

La presse semble résignée d'avance face aux basses manœuvres électorales des candidats du « pouvoir ». Le *Cri du Peuple* appelle à un vote responsable²⁴⁸ pour le nouveau représentant des RI, Marie Samuel Fontaine.²⁴⁹ Le préfet affirme toujours son inimitié des communistes²⁵⁰. Ce scrutin laisse très peu de suspense. La préfecture communique à l'ensemble de la presse²⁵¹ la victoire massive d'Irénée Accot²⁵² même si l'insincérité de cette consultation électorale ne fait aucun doute. Une note préfectorale annonce que le conseiller général sortant est élu dans son canton de Cilaos, dès 1^{er} tour avec 1100 voix, contre aucune à Marie Samuel Fontaine et 42 suffrages à Benjamin Mascarel²⁵³. Celle-ci est véritablement une manipulation des résultats transmis aux lecteurs de la presse locale. Elle met à mal la sincérité et le contrôle des urnes car le résultat réel est marqué à l'encre alors que le vote officiel est crayonné, donc falsifiable à souhait²⁵⁴. Les communistes menacent et contestent mais rien n'y fait.

Malgré ses faiblesses et ses obstacles politiques, Cilaos sort peu à peu de sa torpeur. Les promesses sont en parties tenues même si la plus importante reste à faire. Cilaos exige son autonomie, une volonté à laquelle vont s'attacher à présent de défendre les personnalités du Cirque. L'enquête pour la création des communes de La Rivière et de Cilaos est un signe de reconnaissance du combat des élus locaux pour leur émancipation²⁵⁵. Ils savent que cette indépendance dépend de la réussite économique et sociale du modèle de développement cilaosien.

²⁴⁷ Le Progrès 12 Avril 1955.

²⁴⁸ Cri du Peuple 16 Avril 1955.

²⁴⁹ 65W76.

²⁵⁰ 65W76.

²⁵¹ Action Socialiste 20 Avril 1955.

²⁵² 65W76 2304 Inscrits, 2000 votants, 2000 exprimé, 1800 Accot, 150 Fontaine, 50 Mascarel.

²⁵³ Le Progrès 18 Avril 1955.

²⁵⁴ 65W76.

²⁵⁵ Action Socialiste 18 Avril 1955.

B) L'activité économique, symbole de l'ambiguïté cilaosienne.

1) Une influence limitée

Les nouveaux élus cilaosiens ont peu d'influence au début de la mandature. Irénée Accot occupe une simple place à la commission au plan de campagne et aux conseils de l'hygiène et de l'école manuelle d'apprentissage au CG²⁵⁶. La réouverture des thermes de Cilaos est actée mais sans réel projet à long terme, la structure est dotée d'un seul médecin traitant²⁵⁷.

Les autorités prennent au sérieux la menace du communiste Piot qui veut troubler la fête de l'Armistice de 1918²⁵⁸ et le cocktail prévu par Valère Clément, pour dénoncer la situation précaire de Cilaos, en organisant un « contre-défilé » de jeunes militants de moins de 20 ans.

Les intempéries et les cyclones mettent très souvent Cilaos dans une situation d'isolement à cause des routes et des ponts qui ne résistent guère aux trombes d'eau²⁵⁹. C'est une situation que redoutent sans cesse les habitants du Cirque.

Après le cyclone de 1950, des hommes ont dû apporter personnellement leur concours pour désenclaver le Cirque c'est le cas du transporteur Mamode Patel et de Marcel Cernau, directeur du CPR et ingénieur au service des Ponts et Chaussées qui mettent en place des bus de transbordement²⁶⁰. L'inquiétude des Cilaosiens après la catastrophe est relayée par la presse qui brosse un tableau noir de la situation : saison touristique compromise (ou perdue), routes non entretenues (faute de moyens financiers) et des thermes vétustes (sans réels projets de rénovation). Cette dernière structure fait légère exception au regard de son utilité dans les soins des rhumatismes, de la gale, de la syphilis, de la tuberculose et de bien d'autres maladies nécessitant des cures thermales²⁶¹. En effet l'administration s'investit à minima en ouvrant un accès sommaire et en procédant à des captages rudimentaires. Les thermes de Cilaos risquent de devenir des structures « *de dégout, d'épouvante et d'horreur* ». Les étrangers ont ainsi le sentiment d'être accueillis dans une ville thermale de qualité médiocre, la « *Vichy du pauvre* »²⁶²!

²⁵⁶ L'Avenir du Sud 15 Octobre 1949.

²⁵⁷ Cri du Peuple 5 Novembre 1949.

²⁵⁸ Avenir du Sud 16 Novembre 1949.

²⁵⁹ Le Progrès 16 Janvier 1950.

²⁶⁰ Le Progrès 25 Janvier 1950.

²⁶¹ Le Progrès 8 Février 1950.

²⁶² Le Progrès 14 Mars 1950.

Cilaos est victime de son image d'inaccessibilité, d'insécurité de ses routes face aux aléas climatiques, aux éboulis et aux crues. Les solutions aux problèmes passent par l'installation de ponts métalliques voire d'une route ou d'un tunnel depuis la Plaine des Cafres, ce qui reste des vœux pieux²⁶³. Une seule phrase résume la réalité économique précaire de Cilaos : « *Là, point d'agglomération seulement des cases dispersées parmi les rochers, la verdure et les eaux ruissellement. Un vieil établissement thermal et un hôtel moderne marquent le Cirque de Cilaos* »²⁶⁴.

Le CG prend position sur la mauvaise gérance du Grand hôtel de Cilaos en reprenant la gestion de cet atout cilaosien²⁶⁵. La presse locale n'hésite pas à s'inquiéter des failles de l'Administration préfectorale. Cilaos est une des localités les plus défavorisées malgré ses atouts son bel hôtel du département et sa ceinture de montagnes majestueuses. Le Cirque est à l'agonie économique. C'est une vie infernale pour les cilaosiens et les villégiateurs. La passivité des autorités est décriée quant à sa réelle volonté d'amélioration de sa principale route. Seul un nouveau drame peut être l'éventuel élément déclencheur d'une réelle prise de conscience de sa remise en état. Ce constat tragique est le même pour les thermes²⁶⁶.

Les instances locales sont davantage préoccupées à s'occuper de leurs petites affaires internes comme le nouveau vote à l'invalidation des municipales, ou encore des obsèques d'Emmanuel Bénard, conseiller général de Cilaos et 1^{er} Vice-président du CG²⁶⁷. La cérémonie des obsèques a lieu en présence du président du CG et du préfet Béchoff²⁶⁸. La valeur d'un élu ne se juge pas à la taille de son canton mais à ses capacités de gestionnaire pour la chose publique. D'autres, comme Albert Sarrault²⁶⁹, président de l'Union Française, sont plus préoccupés à leur bien-être (déjeuner offert par le président du CG Roger Payet au Grand Hôtel) qu'à celle de cette population cilaosienne désœuvrée (éboulis affectant les communications téléphoniques²⁷⁰).

Cela pose le réel intérêt des autorités à résoudre ses problèmes. Les élus cilaosiens en place sont pourtant à nouveau confirmés après un vote pour des municipales partielles toujours qualifié de « truqué ». Ils n'arrivent pas à faire mieux que leurs prédécesseurs communistes pour leur dépendance cilaosienne²⁷¹, devenue terre ingrate²⁷². Ils décident alors

²⁶³ Le Progrès 30 Mars 1950.

²⁶⁴ Avenir du Sud 10 Mai 1950.

²⁶⁵ Le Progrès 25 Juillet 1950.

²⁶⁶ Le Progrès 18 Novembre 1950.

²⁶⁷ Cri du Peuple 18 Janvier 1951.

²⁶⁸ Cri du Peuple 22 Février 1951.

²⁶⁹ Cri du Peuple 13 Octobre 1951.

²⁷⁰ Le Progrès 14 Janvier 1952.

²⁷¹ Le Progrès 30 Janvier 1952.

de s'investir dans d'autres lieux de pouvoirs tels le CG et l'État, pour parvenir à développer le Cirque.

2) Des initiatives de collaboration gagnant-gagnant des institutions locales

Le CG prend enfin au sérieux le potentiel touristique du Grand Hôtel, « *l'industrie hôtelière [est] encouragée* »²⁷³. C'est l'un des deux seuls hôtels de l'île à posséder un « vrai standing », avec celui de Salazie. Il reste un espoir déçu du « grand tourisme » (clientèle internationale) après cet investissement à Cilaos pour la construction de cette structure et d'une route moderne pour pérenniser son économie²⁷⁴.

Le gouvernement par André Morice, ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, ayant assisté aux travaux d'entretiens de l'axe routier quelques mois plus tôt²⁷⁵, prend la mesure des problèmes de Cilaos. Il répond favorablement aux interrogations du sénateur RPF Jules Olivier sur le manque de finances et les craintes de destruction des ouvrages en cas d'intempéries majeures sur la route de Cilaos. Le déblocage de fonds de 45 millions de francs CFA est acté. *Le Progrès* reproche un manque de solidarité des deux autres députés Babet et Bénard (UDSR²⁷⁶) par pure proximité électorale évidente.

En ce sens, les élus saint louisien et cilaosien Irénée Accot et Valère Clément ont une requête conjointe à propos du problème forestier au CG et lutter contre la misère du Cirque²⁷⁷. Cette solidarité s'explique encore plus aisément que ces derniers voient l'élection municipale de 1953 à nouveau menacé par le revirement politique d'anciens colistiers de Valère Clément²⁷⁸. Les élections sont finalement validées malgré de forts soupçons de fraude²⁷⁹. Cette énième péripétie électorale n'entrave en rien la relance des activités dans le Cirque.

La municipalité peut compter sur des partenaires locaux influents notamment l'Église qui crée en cette année 1953, à l'école des filles, un ouvroir de formation en broderie gérée par des religieuses. C'est un lien important que tisse le politique sur son territoire avec l'appui de personnalités locales fortes. La kermesse paroissiale est l'occasion pour le père René Mussard de remercier, le maire de Saint-Louis, l'établissement Léonus Bénard, les commerçants, la gendarmerie, la police et les notables de toute la commune dont Irénée

²⁷² Cri du Peuple 27 Mars 1952.

²⁷³ Le Progrès 5 Juin 1952.

²⁷⁴ Le Progrès 14 Novembre 1952.

²⁷⁵ Le Progrès 11 Octobre 1952.

²⁷⁶ Le Progrès 8 Avril 1953.

²⁷⁷ Le Progrès 28 Mars 1953.

²⁷⁸ Le Progrès 25 Juillet 1953.

²⁷⁹ 65W23.

Accot, pour leur soutien à cet évènement de la communauté²⁸⁰. La fête de l'arbre à Cilaos signifie une fin possible des conflits avec les forestiers. A l'issue d'une messe du R.P. Berthou, la bénédiction des plants de reboisement du Cirque a lieu en présence du préfet²⁸¹.

L'Église à Cilaos malgré son isolement joue pleinement son influence pour mettre en garde ses fidèles contre les idéologies communistes. Contrairement au père Boiteau, symbole d'une certaine tolérance, son successeur le père Berthou, Chevalier de la Légion d'Honneur et Soldat du Christ se place dans le clan des conservateurs. Il forme et informe la jeunesse à suivre les directives prescrites par ses amis politiques²⁸². Paradoxalement ce religieux n'hésite pas à s'affilier officiellement à la lignée du défunt « Saint Père » du Cirque en exposant sa droiture de vie. Inconsciemment, il se complait dans cet état de misère de Cilaos.

Le maire de Saint-Louis exprime sa satisfaction relative d'avoir pu redresser les structures économiques essentielles de Cilaos (routes et thermes)²⁸³. Il salue le travail des instances nationales sur sa commune mais il n'accorde aucun intérêt à la dévotion de ses administrés et au travail accompli dans le même temps par les élus cilaosiens. La mise en valeur des thermes par les autorités (construction de piscines, pompe manuelle, téléphérique pour malades et café)²⁸⁴, mérite par ailleurs une plus grande prise en charge pour l'hôtel de Cilaos et pour les cures thermales²⁸⁵ si on souhaite vraiment leur attractivité. L'utilisation des aides reçues tend à laisser pour compte les cultures vivrières desquelles les familles cilaosiennes tirent de revenus non négligeables comme c'est le cas pour les autres producteurs de l'île²⁸⁶.

Les premières pierres de bâtiments « modernes » sortent enfin de terre (marché forain et nouvelle mairie²⁸⁷) grâce à l'apanage d'une entreprise de bâtiment et transport public celle d'Irénée Accot (et compagnie). L'élu cilaosien use de sa notoriété pour permettre à sa société d'obtenir le marché de la construction de l'école élémentaire de Palmiste-Rouge²⁸⁸. L'entrepreneur sait qu'il dispose désormais en tant qu'élu et en tant que chef d'une grande entreprise de tous les moyens politiques et économiques pour faire pression sur cette population désœuvrée à savoir le chantage à l'emploi. Il tisse des liens sociaux forts avec les

²⁸⁰ Le Progrès 16 Novembre 1953.

²⁸¹ Le Progrès 23 Novembre 1953.

²⁸² Action Créole 26 Mars 1954.

²⁸³ Action Créole 10 Mars 1954.

²⁸⁴ Action Créole 24 Mars 1954.

²⁸⁵ Le Progrès 20 Septembre 1954.

²⁸⁶ Action Créole 18 Octobre 1954.

²⁸⁷ Action Créole 15 Février 1954.

²⁸⁸ Le Progrès 21 Novembre 1955.

cilaosiens au point de les rendre dépendants de lui ; Accot devient ainsi, à leurs yeux, l'homme providentiel.

Le conseiller général peut compter sur son ami du CG (Marcel Cerneau), attaché à l'entretien de la RN 5 l'axe routier essentiel à Cilaos. Ses appels d'offres pour l'amélioration de cette route (construction du pont du canal des mares²⁸⁹, l'élargissement du tournant du pont la boucle²⁹⁰) sont suivis pleinement par la préfecture.

Irénée Accot, fort du soutien de ses pairs au CG, œuvre efficacement au développement touristique de son canton, Cilaos. La création d'une Société d'Economie Mixte (SEM), en remplacement de la compagnie fermière hôtelière touristique et thermale, est une solution raisonnable de gérer le parc d'hôtels cilaosiens. Cette structure a pour vocation de coordonner toutes les activités touristiques du Cirque afin de les lier au thermalisme. L'élaboration de bourses aux Réunionnais pour les activités hôtelières, avec l'obligation d'un temps de services à La Réunion, est un autre levier pour pallier au manque de formation professionnelle touristique locale²⁹¹. Le CG s'appuie sur des entrepreneurs hautement qualifiés comme Clémincin Mondon, le nouveau directeur aux trente années d'expérience²⁹² pour y parvenir. Une valorisation patrimoniale de la route est même suggérée par la presse en plaçant des plaques commémoratives sur les ouvrages telles que le nom du maître d'œuvre, son année de création et sa particularité²⁹³. L'assemblée départementale accentue en cette année 1955 son effort d'accompagnement (création d'un office de tourisme à La Réunion et d'une SEM de développement des activités des structures touristiques)²⁹⁴. Les thermes font désormais l'objet d'une attention particulière des élus avec le projet de construction d'une grande digue et l'installation d'un nouveau site près du grand hôtel de Cilaos²⁹⁵.

En dépit du nouvel essor des activités touristiques, les Cilaosiens ne peuvent cacher derrière elles leur misère quotidienne et les difficultés que connaît toujours ce territoire malgré les promesses faites de jours meilleurs par la nouvelle majorité municipale au lendemain de la chute du majorat communiste.

Une relance du développement socio-économique et électoral par le politique est-elle encore possible à Cilaos, c'est toute la problématique du prochain chapitre ?

²⁸⁹ Le Progrès 8 Septembre 1954.

²⁹⁰ Le Progrès 5 Octobre 1954.

²⁹¹ Le Progrès 10 Février 1955.

²⁹² Le Progrès 17, 21 Février et 1^{er} Mars 1955.

²⁹³ Le Progrès 10 Octobre 1955.

²⁹⁴ Le Progrès 14 Novembre 1955.

²⁹⁵ Le Progrès 19 Décembre 1955.

Chapitre III] 1955-1965 Une indépendance progressive

A] Des prémices d'émancipations sans lendemain (1955-1959)

1) Cilaos, une émancipation sous conditions

Le Progrès voit dans cette indépendance une possibilité pour Cilaos de sortir de sa misère sociale et économique. Il dépeint les conditions idéales de cette fin de régence à l'autonomie de cette localité cependant un redécoupage de Saint-Louis signifie « *une perte de puissance de « ville-mère » [...] [si] [...] fortement amputée [...] [ne peut] plus être la quatrième commune de l'île en superficie* ». ²⁹⁶ Les autorités locales sont malgré tout prêtes à accéder à ce désir de scission avec la « commune-métropole ». Le CG, par son vote de principe, est favorable à la création en communes de Cilaos et de La Rivière Saint-Louis. ²⁹⁷ Cette institution politique va même plus loin en proposant une aide de 200000 francs CFA en basse saison pour le Cirque ²⁹⁸.

L'État est absent de ces débats locaux. Roger Duveau (sous-secrétaire d'État de la Marine Marchande) ²⁹⁹, sur l'invitation de courtoisie du président du CG Roger Payet se rend au grand hôtel de Cilaos. La question d'émancipation est volontairement éludée par le préfet, présent à cette rencontre ³⁰⁰; mais Cilaos garde son optimisme. Le canton peut désormais compter sur son fidèle conseiller général, Irénée Accot, pour faire avancer ce dossier dans le bon sens. Il se bat pour que les décisions prises quelques mois plus tôt soient appliquées. La réponse du Président du CG est étonnante, il se défait de ses responsabilités en renvoyant cette affaire à la compétence exclusive de la préfecture. Un grand nombre de conseillers généraux ne croient pas à cette autonomie. Ils pensent qu'il est mieux d'engager des crédits dans d'autres hameaux de l'île qui souffrent d'insuffisance d'infrastructures nécessaires à leur développement. Un autre signe de tension est l'annulation de la décision prise lors du conseil municipal de 1955 par une nouvelle directive du maire Valère Clément de retour de France. ³⁰¹ Ce combat est à nouveau acharné. Les motions déposées par Irénée Accot et Soulayre Hoarau ³⁰², pour l'érection urgente de Cilaos et de La Rivière en communes, sont adoptés au

²⁹⁶ Le Progrès 28 Janvier 1956.

²⁹⁷ Le Progrès 13 Juillet 1956.

²⁹⁸ Le Balai 11 Juillet 1956.

²⁹⁹ Le Balai 3 Septembre 1957.

³⁰⁰ Le Progrès 27 Octobre 1956.

³⁰¹ Le Progrès 17 Novembre 1956.

³⁰² Le Progrès 10 Décembre 1958.

CG³⁰³. Sa possibilité d'émancipation passe par l'amélioration de son tissu économique. Une partie des autorités locales s'engagent activement dans cet essor.

2) Une vision de développement locale

Le préfet Jean Perreau-Pradier en janvier 1957, avec l'adjoint au maire Maillot, découvre les vers à soie de Cilaos. Convaincu de la rentabilité de cette activité (dix millions de francs CFA), il souhaite l'encourager pour sortir la population de la misère³⁰⁴. Cet élu envisage aussi une seconde liaison de désenclavement pour Cilaos. Il propose une liaison routière entre Cilaos et Hell-Bourg d'une longueur de 50 km, deux solutions sont proposées : une route en surface ou un tunnel. Le choix retenu par la collectivité est la première infrastructure³⁰⁵. Dans un article du *Balai*, une vision de Perreau-Pradier est publiée, « *À cette étonnante gamme de climatique s'ajoute l'existence dans le Cirque grandiose de Cilaos d'une source thermale, unique dans cette partie du monde* »³⁰⁶.

Après des années de conflits entre les habitants du Cirque et les agents sur la question forestière (amendes, expropriations, loi³⁰⁷), les conseillers généraux de Saint-Louis, Irénée Accot, Valère Clément, finissent par obtenir gain de cause³⁰⁸.

Cilaos possède la seule culture de vigne autorisée à La Réunion mais sa survie est menacée. Les élus de la commune de Saint-Louis dont son plus grand « Protecteur » Irénée Accot, ne cessent d'intervenir au CG pour la sauver d'une disparition certaine. Prétextant de la non-compétence de la collectivité, le président de l'assemblée départementale, Roger Payet, ne veut pas venir en aide à la viticulture cilaosienne³⁰⁹. Non découragés pour autant, ils ne baissent pas les bras et obtiennent satisfaction au mois de décembre de cette année 1958 par un vote à l'unanimité pour sauvegarder cette culture³¹⁰.

Irénée Accot souhaite également la renaissance des sources thermales ensevelies pour un captage rationnel³¹¹. L'élus cilaosien dénonce la vétusté des thermes de Cilaos (canalisations défectueuses, baignoires et piscines hors d'usage). Au vu de l'amour déclaré du préfet pour le Cirque, il pense obtenir des gages de modernisation. Une requête est formulée lors d'une assemblée du CG. Perreau-Pradier lui signifie alors une fin de non-recevoir sur les

³⁰³ Le Balai 10 Décembre 1958.

³⁰⁴ Le Balai 8 Mars 1957.

³⁰⁵ Le Balai 3 Mai 1957.

³⁰⁶ Le Balai 18 Septembre 1957.

³⁰⁷ Le Balai 26 Février 1958.

³⁰⁸ Le Balai 27 Février 1958.

³⁰⁹ Le Balai 1^{er} Mars 1958.

³¹⁰ Le Balai 17 Décembre 1958.

³¹¹ Le Progrès 10 Décembre 1958.

forages en profondeur. La pugnacité de ce « Lion » cilaosien paie en partie. Le représentant du gouvernement sur l'île annonce « l'ouverture des thermes en janvier » en signe d'apaisement du débat viril³¹².

3) Fidélité et implication politique à la « Ville Mère »

Irénée Accot n'hésite pas à s'engager auprès de ses amis politiques. Après le décès du député Raphaël Babet, une réunion, pour l'élection législative de 1957, a lieu à Cilaos. Les membres réunis décident de soutenir la candidature du républicain national, Marcel Cerneau, grand allié du Cirque³¹³. L'année suivante après l'annulation du scrutin dans la deuxième circonscription, il bat campagne pour son maire Valère Clément à la députation³¹⁴. Les mêmes méthodes électorales pratiquées antérieurement sont encore en vigueur. *Le Cri du Peuple*, dans ses colonnes, annonce : « [...] par deux fois, ses élections municipales [de Valère Clément] ont été cassées pour fraude et qu'ils ont été inquiétés dans une affaire de fraude électorale »³¹⁵.

Irénée Accot constate qu'au fil des années passées au CG, ses pairs lui font davantage confiance. Ils le désignent entre autres à la commission départementale de contrôle de l'aide médicale³¹⁶. L' élu cilaosien joue même un rôle dans les desseins de La Réunion en tant que participant de la commission départementale composée de sept membres permanents. Il sait habilement se mettre au-dessus des rivalités des uns et des autres au CG issus des 3 circonscriptions³¹⁷. En 1958, Irénée Accot est l'un des élus réunionnais de la première heure à être favorables au recours à Charles De Gaulle à la présidence du conseil des ministres pour sortir la France de l'inaction de la Quatrième République³¹⁸. Les représentants de Saint-Louis sont le maire en place et ses deux premiers adjoints dont Irénée Accot. Ces derniers ont à priori voté en faveur du général français vainqueur de la Seconde Guerre Mondiale³¹⁹. Cette fidélité au camp départementaliste ne lui permet pas pour autant d'arracher Cilaos de la tutelle de cette « Mère-trop-Pôle »³²⁰.

³¹² Le Balai 18 Décembre 1958.

³¹³ Le Progrès 9 Novembre 1957.

³¹⁴ Cri du Peuple 6 Novembre 1958.

³¹⁵ Cri du Peuple 27 Novembre 1958.

³¹⁶ Le Balai 9 Mai 1957.

³¹⁷ Le Progrès 18 décembre 1958.

³¹⁸ Le Balai 23 Mai 1958.

³¹⁹ Le Progrès 22 Décembre 1958.

³²⁰ Le Progrès 22 Décembre 1958.

B) Les espoirs trahis ? 1959-1962

1) L'ombre de la fraude, les municipales de 1959 à Saint-Louis

Selon les données que nous récoltons, seule la liste de l'équipe dirigeante sortante est présentée aux suffrages des électeurs saint-louisiens, ceci contrairement aux précédentes consultations. Ce qui laisse à penser que la préfecture lui a attribué la mention « Modéré ». La presse locale relate que la campagne sainte-louisienne se déroule sans grand enthousiasme. Un évènement incite à croire que ces élections sont déjà jouées d'avance. L'Association Populaire des Élus Municipaux et Départementaux (APEMD) demande au gouvernement de lui communiquer clairement ses intentions sur la finalité de ces modes de scrutins municipaux. L'APEMD informe l'État que les électeurs réunionnais sont perdus face à la complexité des opérations électorales ; ils ne savent comment exprimer leur vote et sous-entendent qu'il faut absolument les guider dans leur choix. Une partie de la presse locale, telles « *Dieu et Patrie (Croix du Sud)*, *Le Cri du Peuple*, *Le Progrès* ainsi que *Témoignages*, condamne ces manipulations politiciennes en préparation. Le journal de l'évêché espère, sans grande illusion, pouvoir conditionner ses paroissiens électeurs par son influence morale pour assurer le bon déroulement de ces élections. Cette vision tolérante du clergé n'est pas celle en tout cas prônée par le responsable religieux à Cilaos³²¹. Aussi ses fidèles en tant qu'électeurs n'ont d'autre alternative que de cautionner la politique dictée par les élites locales en place sauf peut-être à boycotter le scrutin. Devant cette porte ouverte à une fraude massive et ses conséquences d'invalidation des élections, l'opposition de Saint-Louis entrevoit une chance de remporter ces élections en cas de boycottage massif des cilaosiens. En effet, sur les 12 986 électeurs de Saint-Louis recensés au 5 février 1959, le canton de Cilaos (Bureau 9 et 10) représente environ 22% des votants de la « Ville-Mère ».

Avec une « masculinisation » de son corps³²² électoral, légèrement supérieure à la moyenne de la municipalité³²³ et du département³²⁴, globalement favorable aux idées conservatrices que défend la liste des modérés, Cilaos peut bien basculer dans le camp communiste.

Les bureaux électoraux sont tenus par des fidèles du conseiller général de Cilaos, Irénée Accot. Ils font partis de l'élite locale cilaosienne. Le président du premier bureau (Mairie de Cilaos Hommes), Alsace Corré, par sa fonction de directeur d'école, fait de la pression morale. Il façonne la jeunesse et les électeurs aux idées départementalistes. Le

³²¹ Cri du Peuple 15 Janvier 1959.

³²² 65W4, Contre Femmes 1453 (51.76%) sur les 2807 Inscrit(e)s Cilaos.

³²³ 65W4, Inscrit(e)s Municipales Saint-Louis 1959 : 62733 Hommes (46.90%) et 71034 Femmes (53.10%).

³²⁴ 65W6, Inscrit(e)s Municipales Réunion 1959 : 62733 Hommes (46.90%) et 71034 Femmes (53.10%).

second responsable, M. Mondon, surveillant des ponts et chaussées, rencontre régulièrement sur les chantiers un grand nombre de Cilaosiens qu'il tente d'influencer dans leur choix de vote. Il espère ainsi entrainer Cilaos dans la même mouvance que le reste du département³²⁵.

Bureau Centralisateur Municipales 1959 Canton 3 Saint-Louis Cilaos				
Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Liste Valère Clément
2807	1551	7	1544	1544

Tableau 7 Bureau Centralisateur Municipales 1959 Canton 3 Saint-Louis Cilaos³²⁶

Les résultats des élections municipales de 1959 à Saint-Louis donnent victorieuse la liste de Valère Clément avec 8411 voix³²⁷. Il est raisonnable de penser que l'opération d'abstention de l'opposition n'a pas totalement fonctionné. Deux tiers des électeurs se sont mobilisés officiellement. Il y a très peu de bulletins nuls vraisemblablement par peur de représailles des autorités locales : mutation forcée et violence. Les PV des bureaux de Cilaos³²⁸, mentionnent « *scrutin ouvert et clos sans incident* »³²⁹. Ces déclarations sont cohérentes, si nous tenons compte que les présidents de bureaux sont inféodés au pouvoir en place. La participation est en deçà de la moyenne communale, d'environ 55.25%), il est raisonnable de penser que l'opposition a une certaine influence sur l'électorat de cet écart saint-louisien. Tout comme la « Ville-Mère », le canton cilaosien accorde à nouveau à la quasi-unanimité sa confiance à l'équipe en place. Les PV d'installations confirment notre hypothèse de présence d'élus cilaosiens sur la liste de Valère Clément. L'un deux devient même un élément essentiel de la hiérarchie municipale : Irénée Accot³³⁰. Il est élu deuxième adjoint avec la totalité des suffrages³³¹. Son ami, Joseph Louis Maillot, devient l'adjoint spécial de Cilaos.

2) Répercussions sur la gestion communale

Le préfet de La Réunion constate que le projet d'indépendance économique de Cilaos s'est développé avec la diversification des cultures : lentilles, muriers et vergers. Malgré un caractère plutôt autoritaire, le préfet Jean Perreau-Pradier s'efforce de s'entourer d'hommes de confiance : clergé³³² et élus. Tous ensembles, ils doivent résoudre les problèmes sociaux et

³²⁵ 65W94.

³²⁶ 65W4

³²⁷ Le Balai 9 Mars 1959.

³²⁸ 65W4.

³²⁹ 65W4.

³³⁰ 65W4.

³³¹ Cri du Peuple 2 Mars 1959.

³³² Le Balai 17 Juin 1959.

sanitaires du Cirque³³³. Les instances nationales sont désormais prêtes à accompagner cette émancipation. C'est une « première », le ministre de l'Outre-Mer, Robert Lecourt, officialise cette avancée³³⁴ en se rendant dans le Cirque. L'élus participe à l'inauguration du nouveau tronçon de la RN 5³³⁵ et le nouveau tunnel de 170 mètres de Peterboth³³⁶. Il décore aussi de diverses distinctions des figures emblématiques de la localité dont Alsace Corré³³⁷. De plus, cet officiel préconise la mise rapide en chantier de toutes les infrastructures indispensables à l'affranchissement de Cilaos³³⁸.

Le CG devient un lieu de développement et de combats des élus saint-louisiens pour le bien-être des Cilaosiens en matière de gestion de la forêt domaniale et de lutte contre les aléas climatiques³³⁹.

Les élections renforcent les édiles cilaosiens dans leurs idées de mise en place d'une commission syndicale pour faire aboutir le changement de statut de Cilaos dès 1961³⁴⁰ et régler par référendum le problème d'autodétermination de l'Algérie³⁴¹.

Le Parti Communiste Réunionnais (PCR) dénonce toujours les fraudes à Saint-Louis comme l'utilisation de nervis ou le trucage massif dans les bureaux de votes, notamment à Cilaos³⁴². A l'annonce des élections cantonales des 4 et 11 juin 1961 à Cilaos, la presse d'opposition émet déjà des sérieux doutes sur la volonté du pouvoir en place à respecter la sincérité du futur scrutin³⁴³. Une victoire communiste reste possible seulement en l'absence de fraude mais pense que la victoire d'un non communiste³⁴⁴ à « Saint-Louis 1 » et à « Cilaos » est toute aussi possible. Ce journal quelques jours plus tard s'attaque à la personnalité même du conseiller sortant, Irénée Accot. Il est considéré comme un vassal au député-maire Valère Clément et un élu « par défaut », sans ambition pour son Cirque³⁴⁵. Cette fois-ci, la droite locale a compris que l'avenir du Cirque au cilaosien. Les autres candidats sont Maurice Dijoux (PCR) et Guy Lépinay (*Le Progrès*)³⁴⁶. Pour le premier candidat, sa mission est de jauger la fidélité des militants cilaosiens.

³³³ Le Balai 29 Juillet 1959.

³³⁴ Le Balai 15 Juillet 1959.

³³⁵ Le Balai 3 Août 1960.

³³⁶ JIR 2 Août 1960.

³³⁷ JIR 3 Août 1960.

³³⁸ JIR 3 Août 1960.

³³⁹ Liberté 28 Juillet 1960.

³⁴⁰ Le Balai 30 Novembre 1960.

³⁴¹ Le Progrès 10 Janvier 1961 9508 exprimés, 9400 oui, 108 Non.

³⁴² Témoignages 14 Janvier 1961.

³⁴³ Témoignages 10 Mars 1961.

³⁴⁴ Le Progrès 31 Mars 1961.

³⁴⁵ Le Progrès 11 Avril 1961.

³⁴⁶ Liberté 30 Mai 1961.

Bureau centralisateur Cantonales 1961 Canton 3 Saint-Louis Cilaos						
Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Accot Irénée	Lépinay Guy	Dijoux Maurice Antonin
2550	1432	5	1427	1403	10	14

Tableau 8 Bureau centralisateur Cantonales 1961 Canton 3 Saint-Louis Cilaos³⁴⁷

Les résultats sont jugés « *dictatoriaux* » par la presse d’opposition. Pour *Témoignages*, les résultats de Cilaos sont ironiquement sans équivoque : Accot 1403, PCR 14 et autres 10. C’est selon nous une victoire fraudée. Elle fait la une des journaux avec d’autres manipulations. « *A Cilaos : Les électeurs ne doivent passer par l’isoloir*³⁴⁸ ». Malgré cette insincérité des élections, Irénée Accot devient de plus en plus un élément essentiel au sein de l’assemblée du CG. Sa voix est désormais prise en compte par ses pairs. Cilaos n’est plus totalement un faire-valoir de Saint-Louis.

3) Une autonomisation politique naissante

Un épisode marque cette indépendance de pensée politique. C’est l’une des rares occasions où le conseiller général est en désaccord avec Roger Payet. Un groupe de 14 signataires, dont Irénée Accot, s’est opposé à la motion du président du CG contre l’ordonnance « Debré »³⁴⁹. Cette divergence ne freine en rien ses ambitions d’administrateur de la Caisse Générale de la Sécurité Sociale (CGSS) Réunion³⁵⁰ ou son maintien à la commission départementale après renouvellement de la chambre départementale³⁵¹.

Dans cet organe décisionnaire du CG, il se bat pour obtenir des gages d’un développement réel du Cirque : location et rénovation des hôtels touristiques départementaux (Hôtel de Cilaos) à la société hôtelière de La Réunion³⁵², affectation de ressources pour la reconstruction d’un pont de la route de Cilaos et projet de prolongement de la route de Bras-Sec à Cilaos³⁵³. Avec le soutien de l’Association des Maires de La Réunion (AMR), une nouvelle fronde au CG vise à la sauvegarde du modèle économique réunionnais et le problème du prix du sucre. Les trois élus saint-louisiens sont favorables à cette motion³⁵⁴. Un

³⁴⁷ Témoignages 6 Juin 1961.

³⁴⁸ Le Progrès 7 Juin 1961.

³⁴⁹ Le Progrès 2 Septembre 1961.

³⁵⁰ Liberté 13 Janvier 1962.

³⁵¹ Journal de l’Île de La Réunion (JIR) 24 Janvier 1962.

³⁵² JIR 25 Janvier 1962.

³⁵³ JIR 11 Août 1962.

³⁵⁴ Le Progrès 18 Avril 1962.

préavis de « grève », déposé par le groupe communiste auprès du président du CG en solidarité avec les planteurs, provoque des débats houleux³⁵⁵. Irénée Accot quitte la salle en signe de protestation³⁵⁶.

L'élú cilaosien affirme que sa pensée politique est faite de fidélité, d'indépendance, de liberté et de passion politique. Pour affirmer l'attachement de La Réunion à la Mère Patrie et son opposition à tout amendement du PCR et du PCF sur l'autonomie réunionnaise,³⁵⁷ il vote une motion au conseil municipal³⁵⁸ dont fait écho un communiqué de l'AMR. Cet épisode retrace bien, même si elle dérange, la libre pensée politique d'Irénée Accot au-delà des clivages quand il s'agit d'intérêt général.

La venue du ministre DOM Louis Jacquinot est diversement appréciée par la presse locale. Le journal *Témoignages*³⁵⁹ n'accorde très peu d'importance, il minimise les retombées économiques et sociales pour La Réunion. *Liberté* est plus pragmatique, il rapporte que cette visite a pour objectif l'ouverture de la route forestière des thermes³⁶⁰. Le *JIR* met en évidence une nouvelle fois le rôle fédérateur d'Accot³⁶¹ qui montre au ministre son attachement au développement économique de Cilaos³⁶². La commission des Affaires Économiques du Sénat prévoit une visite de la route de Bras-Sec et de la roche merveilleuse³⁶³. Le gouvernement gaullien témoigne de sa générosité à cet écart défavorisé par la pose de la première pierre du Collège d'Enseignement Général de Cilaos par Théophile Hoarau. A cette occasion, l'élú saint-louisien adresse des remerciements au vice-recteur, au préfet et au président du CG³⁶⁴ cependant il ne cite pas dans son discours ses collègues cilaosiens dont le rôle est loin d'être négligeable dans l'aboutissement de ce projet. Cela n'empêche pas à Irénée Accot de continuer à manifester sa liberté de penser et son entière « fidélité » à la mère patrie, davantage encore lors du référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct³⁶⁵. Une persévérance qui finit par payer, c'est ainsi qu'Irénée Accot finit par obtenir des hautes autorités de l'État, malgré quelques péripéties, la réalisation de son souhait le plus cher, l'émancipation de Cilaos.

³⁵⁵ Témoignages 26 Avril 1962.

³⁵⁶ JIR 4 Mai 1962.

³⁵⁷ JIR 27 Juillet 1962.

³⁵⁸ JIR 1^{er} Août 1962.

³⁵⁹ Témoignages 18 Septembre 1962.

³⁶⁰ Liberté 13 Septembre 1962.

³⁶¹ JIR 14 Septembre 1962.

³⁶² JIR 17 Septembre 1962.

³⁶³ Liberté 17 Février 1962.

³⁶⁴ JIR 22 Février 1962.

³⁶⁵ JIR 29 Octobre 1962 14265 Inscrits, 9131 Votants, 11 Nuls, 9120 Exprimés, 9023 OUI et 97 NON.

CJ L'aboutissement d'un projet tant désiré 1962-1965

1) Le contrôle administratif : les municipales partielles de 1963

Des désaccords politiques entre le préfet et certains élus municipaux provoquent l'élection municipale partielle à Saint-Louis. Jean Perreau-Pradier et Valère Clément ont des divergences politiques sur la gestion des émeutes de février 1962. Le second élu à subir les foudres de la préfecture est Alcide Joseph Bénard pour lui faire payer son absence lors des déplacements du préfet au conseil municipal saint louisien. Le maire Valère Clément finit par démissionner. Le préfet Jean Perreau-Pradier, loin de se sentir rassuré, s'inquiète plutôt d'un possible bon score du PCR créé au lendemain des municipales de 1959 par Paul Vergès³⁶⁶ qui n'est autre que le fils du député communiste Raymond Vergès. Selon *Témoignages*, la démission de Valère Clément est motivée par ces conseils municipaux toujours houleux³⁶⁷ dont le maire ne sait plus faire face. Le rapport Pomme renforce le sentiment d'autonomie génératrice d'une politique plus humaine³⁶⁸ qui échappe aux multiples tensions entre les élus. *Le Progrès* espère que cette démission du maire marque un retour à la normale des mœurs électorales où les victoires s'obtiennent uniquement par les résultats sincères des urnes et non plus par des manœuvres frauduleuses comme c'est constamment le cas lors des précédentes consultations électorales³⁶⁹.

Pour les législatives, les différents camps battent campagne dans le Cirque, la droite se réunit au centre-ville de Cilaos³⁷⁰ et les communistes à Bras-Sec³⁷¹. La victoire de Marcel Vauthier est très aisée. Elle est cependant entachée d'irrégularités généralisées et de violences à Saint-Louis. L'absence d'exactions similaires à Cilaos³⁷² est due à l'implication d'un homme de terrain de plus en présent sur la scène politique départementale, Irénée Accot. Il est d'ailleurs réélu par ses pairs³⁷³ au Conseil d'Administration (CA) de la CGSS³⁷⁴ « brillamment »³⁷⁵.

La presse espère sans trop y croire que le retrait politique de Valère Clément peut adoucir les mœurs électorales surgies d'un autre temps³⁷⁶. Ces élections municipales

³⁶⁶ Le Progrès 9 Novembre 1962.

³⁶⁷ Témoignages 14 Novembre 1962.

³⁶⁸ Le Progrès 9 Novembre 1962.

³⁶⁹ Le Progrès 7 Novembre 1962.

³⁷⁰ JIR 9, 10, 14 Novembre 1962.

³⁷¹ Témoignages 15 Novembre 1962.

³⁷² Le Progrès 23 Novembre 1962.

³⁷³ JIR 12 Décembre 1962.

³⁷⁴ Le Progrès 19 Décembre 1962.

³⁷⁵ Le Progrès 21 Décembre 1962.

³⁷⁶ Cri du Peuple 31 Janvier 1963.

partielles³⁷⁷ des 6 et 13 janvier 1963 semblent, d'après nos analyses, sans véritable « saveur ». Les ingrédients sont fades à cause d'un côté, la démobilisation communiste qui fausse les débats et de l'autre côté de la fraude qui rend difficile l'alternance politique, y compris dans le Cirque. Irénée Accot participe activement, à sa manière, au renouvellement du conseil municipal. *Témoignages* le décrit comme « *le fraudeur bien connu de Cilaos* »³⁷⁸. Les deux nouveaux élus obtiennent à la quasi-unanimité des votants (100% à Cilaos). Le nouveau maire de Saint-Louis est Théophile Hoareau et le 1^{er} Adjoint est Irénée Accot³⁷⁹. Il s'agit d'une certaine reconfiguration technique.

2) Une fidélité récompensée avec l'aboutissement d'un vieux rêve

L' élu local est enfin récompensé de ses combats. Cilaos revient au centre des préoccupations des instances. Le ministre des DOM apporte une aide pour faire face aux dégâts du cyclone Gisèle³⁸⁰. Depuis son arrivée au CG, le conseiller général a toujours été l'un des fidèles de Roger Payet. Lors d'une nouvelle réélection de son compagnon politique à la fonction de président du CG, il vote sans hésiter l'approbation de la démission de Paul Vergès de son poste de conseiller général³⁸¹. Son influence est telle qu'il finit par accéder au poste de trésorier au CA de la CGSS³⁸².

Cilaos accède enfin, après tant d'années de persévérance, au statut de commune dans un climat d'indifférence quasi-générale. L'élite locale reste sans réaction sous l'effet de la publication officielle de la nouvelle par l'arrêté préfectoral N°200 DAG/2 du 05 février 1965.

La presse locale dans son ensemble n'est pas plus éloquente, elle non plus. Les sources journalistiques font brièvement mention de l'évènement.

Le *JIR*, pourtant un journal conservateur de droite, se contente de reprendre, sans plus, le contenu de l'arrêté N°200 DAG/2 sous le titre « *La commune de Cilaos est née* ». C'est plutôt l'inauguration de la sous-préfecture de Saint-Pierre qui fait sa Une³⁸³.

Témoignages critique l'influence de Théophile Hoareau, le maire de Saint-Louis dans cette affaire de scission de la commune³⁸⁴.

³⁷⁷ Liberté 5 Janvier 1963.

³⁷⁸ *Témoignages* 20 Décembre 1962.

³⁷⁹ Le Progrès 11 Janvier 1963.

³⁸⁰ Le Progrès 12 Mars 1964.

³⁸¹ Le Balai 19 Mars 1964.

³⁸² Liberté 27 Janvier 1965.

³⁸³ *JIR* 8 Février 1965 « Par arrêté préfectoral daté du 5 février, la section de Cilaos est érigée en commune distincte. Le Conseil Municipal de St-Louis est dissous. Il est institué [...] une délégation spéciale à Cilaos, composée de MM. Joseph-Louis Maillot, Georges Fernand Besson, Alsace Corré ».

³⁸⁴ *Témoignages* 5 Février 1965.

Le Cri du Peuple lui rappelle enfin le rôle fondamental qu'ont joué les nombreux avis favorables des diverses commissions³⁸⁵ poussant à la création de la 24^{ème} commune de l'île.

Force est de constater que Cilaos obtient enfin ce qu'elle a toujours voulu, depuis son rattachement à la section de la commune de Saint-Louis en 1867, sa liberté. Malgré ses oppositions et ses alliances avec les municipalités successives, le Cirque a su poursuivre son but d'« indépendance locale ».

Au sein de la « ville-mère », Cilaos n'a cessé de se faire valoir comme une propre entité même s'il lui a fallu en contrepartie accepter d'être le complice des agissements frauduleux de sa municipalité de tutelle. Malgré ses complicités, le village n'a renoncé à aucun moment à son objectif le plus cher de devenir une commune à part entière.

Cette indépendance configure-t-elle une réelle émancipation ou un détachement fictif de l'influence sainte-Louisienne ? Cette fin de régence inaugure-t-elle une nouvelle ère d'essor pour Cilaos ou au contraire une stagnation de son développement économique, sociale et politique à peine commencé ? Les réponses à ces questions ne peuvent être apportées que par l'artisan de ce changement, Irénée Accot, un homme surnommé « le lion du Cirque de Cilaos » dont l'empreinte marque la période à venir de 1965 à 1987.

³⁸⁵ Cri du Peuple 11 Février 1965.

PARTIE II 1965-1987
Le règne du Lion Accot dans le Cirque de Cilaos

Chapitre II] 1965-1974 Le débat autonomiste

A] Les élections locales, le fantôme de la fraude.

1) Les municipales de 1965

L'arrêté n° 200 TAG 2 du préfet proclame Cilaos commune distincte de Saint-Louis. La conséquence immédiate est la dissolution du conseil municipal de Saint-Louis. La délégation spéciale pour Cilaos se compose de Joseph Louis Maillot, de Georges Fernand Besson et d'Alsace Corré³⁸⁶. Le préfet convoque les électeurs officiellement pour les élections municipales. Les deux bureaux de vote à Cilaos se situent au sein de la mairie. Ils sont présidés par deux des membres de la délégation spéciale : Georges Fernand Besson (Bureau 1 Hommes) et Louis Joseph Maillot (Bureau 2 Femmes)³⁸⁷.

Une seule liste est officiellement déposée pour le premier scrutin des municipales de la toute jeune ville de Cilaos ; il est à noter toutefois que durant la campagne. Une seconde liste composée de jeunes a bien tenté d'entrer dans la bataille du suffrage universel. Celle-ci s'est malheureusement retirée sous «la pression» de la sous-préfecture. Christophe Payet natif de Cilaos et membre de cette liste (*qui depuis a mené une carrière politique en tant que maire de Petite-Ile, conseiller général puis président de ce conseil*) témoigne des faits par ces propos :

« J'avais vingt-cinq ans, c'était en 1965, je suis né à Cilaos, j'ai grandi à Cilaos, j'ai côtoyé d'autres personnes illustres au petit séminaire de Cilaos. [...] En 1965, jeune enseignant à Cilaos, ayant grandi là au contact de la population, avec d'autres, on aurait voulu s'engager en politique. Et on a envisagé de constituer une liste pour cette première élection municipale à Cilaos en 1965. Mal m'en a pris, et à tous ceux qui m'accompagnaient. Je ne conduisais pas la liste, c'était quelqu'un d'autre de plus âgé, enseignant aussi. Eh bien, cela n'a pas tardé. Nous avons été convoqués tous les deux, lui et moi, parce que j'étais en deuxième position. J'avais tout juste l'âge pour être élu : il fallait vingt-cinq ans à l'époque [...]. Nous avons été convoqués chez le sous-préfet qui s'appelait Rousseau, à Saint-Pierre, avec mon collègue qui devait conduire la liste ; et il a été très clair : "Ou vous faites votre valise, ou vous arrêtez". Donc, notre comportement, à l'époque, était de nature à troubler l'ordre public, c'est-à-dire à empêcher l'élection du candidat officiel de l'époque qui était l'ancien maire, Monsieur Accot. J'avais vingt-cinq ans, je venais de ma marier, j'avais un enfant de deux ans, je me suis dit : " j'ai compris, je rentre chez moi, et finit la politique, qu'on ne vienne plus m'en parler" »³⁸⁸.

Les jeunes de cette localité n'ont pas eu le droit de se mesurer au favori. Situation que déplore quelques mois plus tard *Le Progrès*³⁸⁹. Le journal a apporté son soutien à ces jeunes à l'époque du scrutin.

³⁸⁶ Le Progrès 21 Février 1965.

³⁸⁷ Le Progrès 28 Février 1965.

³⁸⁸ Intervention de Christophe Payet à un colloque de l'évêché de La Réunion en 2006.

³⁸⁹ Le Progrès 23 Janvier 1966.

La liste d'Irénée Accot devient donc la seule « officielle ». Ce groupe est investi par l'Union pour la Nouvelle République-Union démocratique du travail (UNR-UDT), pour ces élections de mars 1965. L'équipe d'Accot est très masculine à 87%, elle ne compte que trois femmes inscrites en 4^{ème}, 14^{ème} et 19^{ème} position. Ces colistières exercent pour la première le métier d'infirmière et pour les deux autres celui d'institutrice. Une classification des colistiers d'Irénée Accot établie par métier révèle un fort pourcentage d'artisans/commerçants/chefs d'entreprise avec 30.4% et d'ouvriers/employées avec 21,7%. La composition de l'équipe d'Irénée Accot, donne déjà un indice sur les orientations politiques voulues par ce groupe pour la mise en œuvre du développement socio-économique du Cirque. La teneur de son programme n'est pas pour autant dévoilée. Cependant l'intitulé de la liste, « Liste d'Union et d'Action et la Défense de Cilaos et le développement du tourisme dans le Cirque », exprime la volonté de ses membres pour l'essor des ressources touristiques (notamment les thermes) au détriment de l'agriculture. On assiste à un changement des vecteurs de promotion du Cirque.

La liste d'Irénée Accot s'impose dès le premier tour. Elle obtient la part du lion avec 100% des voix exprimées. Quelques bulletins blancs et nuls sont retrouvés dans l'isoloir. Sur les 2473 inscrits, 69,23% ont voté selon le procès-verbal³⁹⁰. Quelques années plus tard l'un des adjoints du « Lion », Mario Dambreville avoue une fraude généralisée (bourrage des urnes)³⁹¹. Malgré l'élection massive, des tentatives de contestation apparaissent. Certaines électrices qui votent, faut-il le rappeler, séparément des hommes expriment leur mécontentement envers un colistier, Arsène Picard. Il reçoit des électrices un soutien moins franc. Son total de voix est légèrement inférieur à ceux des autres colistiers (1665 suffrages contre 1699). N'est-ce pas là plutôt un subterfuge de l'équipe d'Accot pour masquer d'éventuelles actions frauduleuses et faire la démonstration aux yeux du citoyen de la régularité du vote où électeurs et électrices s'expriment librement en se servant du panachage pour exprimer leur choix. Cette manœuvre de tromperie nous ne pouvons pas l'écarter, car les fraudes n'ont pas cessé pour autant à Cilaos, avec son changement de statut, qui permet désormais à ses propres électeurs de décider eux-mêmes de leur destin. Cette nouvelle donne n'a pas rassuré les dirigeants cilaosiens qui craignent une éventuelle prise de pouvoir par jeunesse de gauche. Les cantonales de 1967 vont faire revivre les mêmes mœurs électorales contestables d'antan.

³⁹⁰ 65W10.

³⁹¹ JIR 20 Mars 1995.

<i>Liste Union et d'Action et la Défense de Cilaos et le développement du tourisme dans le Cirque.</i>				
Colistier	Naissance	Résidence	Profession	Âge (Ans)
1. Accot Irénée	17/10/1909 Saint-Denis	Cilaos	Entrepreneur	55
2. Corré Marc Alsace	08/02/1917 Le Tampon	Cilaos	Directeur C.E.G.	48
3. Maillot Louis	14/05/1888 Cilaos	Cilaos	Propriétaire	76
4. Mme Séry François	13/05/1899 Saint-Denis	Cilaos	Infirmière	65
5. Rivière Irénée	17/08/1901 Cilaos	Cilaos	Propriétaire	63
6. Payet Anaclet	28/08/1909 Cilaos	Cilaos	Entrepreneur	55
7. Turpin Francis	28/09/1910 Cilaos	Cilaos	Cultivateur	54
8. Gonthier André	28/02/1914 Cilaos	Cilaos	Menuisier	51
9. Dijoux Christophe	11/09/1916 Cilaos	Cilaos	Cultivateur	48
10. Courtois Narcisse	16/02/1917 Saint-Philippe	Cilaos	Commerçant	48
11. Payet Noëli	25/12/1917 Cilaos	Cilaos	Commerçant	47
12. Gastrin Germain	08/05/1918 Cilaos	Cilaos	Ouvrier	46
13. Dambreville Mario	25/11/1918 Étang-Salé	Cilaos	Instituteur	46
14. Mme Julienne Maurice	03/09/1919 Saint-Paul	Cilaos	Institutrice	45
15. Técher Louis Joseph	?	?	Ouvrier	42
16. Técher Gabriel	11/08/1925 Cilaos	Palmiste-Rouge	Commerçant	39
17. Payet Antide	09/07/1932 Cilaos	Cilaos	Maçon	32
18. Grondin Narcisse	16/11/1933 Cilaos	Cilaos	Instituteur	31
19. Mme Fruteau De Laclos Daniel	01/03/1937 Cilaos	Cilaos	Institutrice	28
20. Hoarau Michel	24/12/1914 Cilaos	Cilaos	Cultivateur	50
21. Couteaud Harry	09/06/1940 Le Port	Cilaos	Employé	24
22. Dijoux Victor	01/04/1927 Cilaos	Palmiste-Rouge	Chef d'équipe	37
23. Picard Arsène	31/03/1933 Cilaos	Ilet-à-Cordes	Commerçant	31

Tableau 9 Liste Union et d'Action et la Défense de Cilaos et le développement du tourisme dans le Cirque³⁹²

³⁹² 65W10.

Bureau 1 Hommes Municipales Cilaos 1965		
Inscrits 1194	Votants 847	Nuls 8
Liste Accot 839		Exprimés 839
Accot Irénée		839
Corré Marc Alsace		839
Maillot Louis		839
Mme Séry François		839
Rivière Irénée		839
Payet Anaclet		839
Turpin Francis		839
Gonthier André		839
Dijoux Christophe		839
Courtois Narcisse		839
Payet Noéli		839
Gastrin Germain		839
Dambreville Mario		839
Mme Julienne Maurice		839
Técher Louis Joseph		839
Técher Gabriel		839
Payet Antide		839
Grondin Narcisse		839
Mme Fruteau De Laclos Daniel		839
Hoarau Michel		839
Couteaud Harry		839
Dijoux Victor		839
Picard Arsène		820
Moyenne Liste Accot 838 Voix		
Inscrits 70,94%	Votants 99,06%	Exprimés 100%

Tableau 10 Résultats Bureau 1 Hommes Municipales 1965³⁹³

³⁹³ 65W10.

Bureau 2 Femmes Municipales Cilaos 1965		
Inscrits 1279	Votants 865	Nuls 5
Liste Accot 860		Exprimés 860
Accot Irénée		858
Corré Marc Alsace		860
Maillot Louis		859
Mme Séry François		859
Rivière Irénée		859
Payet Anaclet		859
Turpin Francis		859
Gonthier André		859
Dijoux Christophe		859
Courtois Narcisse		859
Payet Noëli		859
Gastrin Germain		859
Dambreville Mario		859
Mme Julienne Maurice		859
Técher Louis Joseph		859
Técher Gabriel		859
Payet Antide		859
Grondin Narcisse		859
Mme Fruteau De Laclos Daniel		859
Hoarau Michel		858
Couteaud Harry		859
Dijoux Victor		859
Picard Arsène		845
Moyenne Liste Accot 888 Voix		
Inscrits 67,24%	Votants 99,42%	Exprimés 100%

Tableau 11 Résultats Bureau 2 Femmes Municipales 1965³⁹⁴

³⁹⁴ 65W10.

Bureau Centralisateur Municipales Cilaos 1965		
Inscrits 2473	Votants 1712	Nuls 13
Liste Accot 1699		Exprimés 1699
Accot Irénée		1697
Corré Marc Alsace		1699
Maillot Louis		1698
Mme Séry François		1698
Rivière Irénée		1698
Payet Anaclet		1698
Turpin Francis		1698
Gonthier André		1698
Dijoux Christophe		1698
Courtois Narcisse		1698
Payet Noëli		1698
Gastrin Germain		1698
Dambreville Mario		1698
Mme Julienne Maurice		1698
Técher Louis Joseph		1698
Técher Gabriel		1698
Payet Antide		1698
Grondin Narcisse		1698
Mme Fruteau De Laclos Daniel		1698
Hoarau Michel		1697
Couteaud Harry		1698
Dijoux Victor		1698
Picard Arsène		1665
Moyenne Liste Accot 838 Voix		
Inscrits 68, 70%	Votants 99,24%	Exprimés 100%

Tableau 12 Résultats Bureau Centralisateur Municipales 1965³⁹⁵

³⁹⁵ 65W10.

2) Les cantonales de 1967

Avec cette deuxième consultation électorale locale depuis la communalisation de Cilaos, les observateurs politiques ne peuvent pas s'empêcher de se poser cette question : Irénée Accot va-t-il confirmer ou infirmer son emprise à Cilaos ?

Le corps électoral est en augmentation avec désormais 2635 électeurs inscrits. Les panneaux d'affichage se sont dupliqués sur le territoire : deux au centre-ville auxquels s'ajoute un autre dans l'écart de Palmiste-Rouge³⁹⁶. Contrairement aux municipales de 1965, le maire Irénée Accot, conseiller général sortant, va devoir cette fois-ci affronter des opposants dans les urnes en ce mois d'octobre 1967. La présence de ses opposants est constatée dans la tenue de deux bureaux : Maurice Dijoux pour le PCR assigné dans le premier bureau et Denis Técher pour la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) assigné dans le deuxième³⁹⁷. Les autres membres de ces deux bureaux sont des élus de la majorité municipale. Il est fort dommage que nous n'ayons pas pu trouver trace des différentes réunions électorales de cette campagne pour affiner notre analyse.

Irénée Accot est largement réélu avec 95,97% des exprimés, mais la sincérité du scrutin fait toujours l'objet de contestations par les opposants. Ils ne cessent de revendiquer l'abolition de la fraude même si les procès-verbaux de traçabilité du vote des deux bureaux de Cilaos prouvent le contraire. Celui du premier bureau indique : « *les opérations se sont déroulées dans le calme, correctement et sans incidents* »³⁹⁸ ; et celui du second bureau fait mention de la même chose : « *toutes les opérations se sont déroulées dans le calme et la légalité* »³⁹⁹. Nous relativisons ces deux commentaires si nous nous référons à la qualité de leurs rédacteurs qui ne sont autres que des proches de la municipalité en place : la conseillère communale Dame Maurice Julienne et Daniel Fruteau De Laclos (époux d'une autre conseillère de la majorité Accot). La presse proche du pouvoir cilaosien, quant à elle, exulte de voir leur poulain mettre à mal les espoirs de la gauche de venir s'implanter dans le Cirque. L'étude des suffrages démontre toutefois une montée significative des opposants qui ont obtenu 220 suffrages. La gauche partant divisée pour ces élections n'a pas su créer une dynamique pour une réelle opposition à Irénée Accot. Elle a eu du mal à se structurer face à la machine électorale Accot, cela va encore se confirmer malheureusement pour elle pour les élections municipales de 1971.

³⁹⁶ 65W44.

³⁹⁷ 65W45.

³⁹⁸ 65W45.

³⁹⁹ 65W45.

Bureau 1 Hommes Mairie Cilaos Cantonales 1967 Cilaos							
Résultats	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Accot Irénée	Técher Denis Max	Dijoux Maurice Antonin
Absolue	1272	930	10	920	872	13	35
Relative Inscrits (%)		73,11%	0,79%	72,33%	68,55%	1,02%	2,75%
Relative votants (%)			1,08%	98,92%	93,76%	1,40%	3,76%
Relative Exprimés (%)					94,78%	1,41%	3,80%

Tableau 13 Bureau 1 Hommes Mairie Cilaos Cantonales 1967 Cilaos⁴⁰⁰

Bureau 2 Femmes Mairie Cilaos Cantonales 1967 Cilaos							
Résultats	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Accot Irénée	Técher Denis Max	Dijoux Maurice Antonin
Absolue	1363	817	2	815	793	13	9
Relative Inscrits (%)		59,94%	0,15%	59,79%	58,18%	0,95%	0,66%
Relative votants (%)			0,24%	99,76%	97,06%	1,59%	1,10%
Relative Exprimés (%)					97,30%	1,60%	1,10%

Tableau 14 Bureau 2 Femmes Mairie Cilaos Cantonales 1967 Cilaos⁴⁰¹

Bureau Centralisateur Cantonales 1967 Cilaos							
Résultats	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Accot Irénée	Técher Denis Max	Dijoux Maurice Antonin
Absolue	2635	1747	12	1735	1665	26	44
Relative Inscrits (%)		66,30%	0,46%	65,84%	63,19%	0,99%	1,67%
Relative votants (%)			0,69%	99,31%	95,31%	1,49%	2,52%
Relative Exprimés (%)					95,97%	1,50%	2,54%

Tableau 15 Bureau Centralisateur Mairie Cilaos Cantonales 1967 Cilaos⁴⁰²

⁴⁰⁰ 65W45

⁴⁰¹ 65W45

⁴⁰² 65W45

3) Les municipales de 1971

Pour la deuxième élection municipale de la nouvelle commune de Cilaos, la situation est identique à celle de 1965, Irénée Accot est toujours tête de liste et il n'a pas d'opposant du fait de la pression exercée par la sous-préfecture de Saint-Pierre. En février 1971, la presse évoque pourtant l'éventualité de la présentation de deux listes : une communiste et une de « droite »⁴⁰³. La question d'une réelle opposition n'est encore qu'utopie dans ce Cirque de Cilaos face aux trucages électoraux, aux fraudes de tous genres sur fond d'intimidation ou de violence durant les campagnes électorales à La Réunion⁴⁰⁴ et Cilaos n'échappe pas à cette règle.

Sans opposition, Irénée Accot surnommé le « Lion » se présente à sa population pour ces nouvelles élections des 14 et 21 mars 1971, avec l'investiture de l'Union de la Défense de la République (UDR)⁴⁰⁵. Le bureau politique de l'Union des Jeunes pour le Progrès (UJP), réuni le 21 février 1971, soutient à la Réunion tous les candidats pro-nationaux tels qu'Irénée Accot⁴⁰⁶. Les formations politiques nationales voient en cet homme un ardent défenseur de la départementalisation et des valeurs républicaines. Irénée Accot le rappelle par l'intitulé même de son groupe : « *Liste d'Union pour la Défense des Libertés Républicaines et la Promotion de Cilaos dans le cadre de la Départementalisation* ». Sa liste est composée d'hommes et de femmes des plus expérimentés, ce sont toujours les mêmes femmes qu'en 1965. Cinq nouveaux membres apparaissent sur cette liste : Pierre Dijoux, Louis Joseph Grondin, Marcel Dijoux, Mario Payet et Guy Pascal Maillot. Ce renouvellement s'explique par la disparition (Alsace Corré) ou par l'impopularité de conseillers municipaux sortants comme Arsène Picard. Ces arrivées renforcent la place dominante des catégories socioprofessionnelles dites supérieures (deux professeurs et trois commerçants). Ils sont les symboles de l'évolution économique car l'avenir du Cirque n'est plus dans le seul secteur primaire (agriculture) mais dans le secondaire et le tertiaire avec les services.

En 1971, la répartition numérique Homme/Femme dans le corps électoral à Cilaos est à l'avantage féminin avec 1385 électrices (soit 51,76%), les hommes sont à la seconde place avec 1291 électeurs et représentent 48,24% des inscrits (2676). Cette répartition est en deçà du niveau local (53,24% de Femmes et 46,76% d'Hommes)⁴⁰⁷.

⁴⁰³ Gazette de La Réunion 12 Février 1971.

⁴⁰⁴ Virassamy Padeyen, Op. Ct.

⁴⁰⁵ Le Créole 23 Février 1971.

⁴⁰⁶ Gazette de La Réunion 10 Mars 1971.

⁴⁰⁷ 446W1.

Cette répartition est en deçà du niveau local (53,24% de Femmes et 46,76% d'Hommes)⁴⁰⁸.

La liste Accot est à nouveau élue avec 2078 voix, soit 98,90% des votants, pour un taux de participation de 78,33%. L'ensemble des 23 sièges du conseil municipal lui est attribué. Irénée Accot est donc réélu maire à la quasi-unanimité du conseil (21 voix sur les 22), son règne sans partage se prolonge. Nous arrêtons ici notre analyse de ce scrutin puisque nous n'avons pas pu trouver le tableau détaillé des PV électoraux⁴⁰⁹.

<i>Liste Union pour la Défense des Libertés Républicaines et la Promotion de Cilaos dans le cadre de la Départementalisation⁴¹⁰</i>				
Colistiers	Acte de Naissance	Résidence	Profession	Âge
1. Accot Irénée	17/10/1909 Saint-Denis	Cilaos	Entrepreneur	61 Ans
2. Maillot Louis	14/05/1888 Cilaos	Cilaos	Propriétaire	82 Ans
3. Dijoux Pierre	22/12/1939 Cilaos	Cilaos	Instituteur	31 Ans
4. Courtois Narcisse	16/02/1917 Saint-Philippe	Cilaos	Commerçant	54 Ans
5. Mme Julienne Maurice	03/09/1919 Saint-Paul	Cilaos	Institutrice	51 Ans
6. Dambreville Mario	25/11/1918 Étang-Salé	Cilaos	Instituteur	52 Ans
7. Têcher Gabriel	11/08/1925 Cilaos	Cilaos	Commerçant	45 Ans
8. Mme Séry François	13/05/1899 Saint-Denis	Cilaos	Infirmière	71 Ans
9. Turpin Francis	28/09/1910 Cilaos	Cilaos	Cultivateur	60 Ans
10. Payet Anaclet	28/08/1909 Cilaos	Cilaos	Entrepreneur	55 Ans
11. Gonthier André	28/02/1914 Cilaos	Cilaos	Menuisier	57 Ans
12. Mme Fruteau De Laclos Daniel	01/03/1937 Cilaos	Cilaos	Institutrice	34 Ans
13. Payet Antide	09/07/1932 Cilaos	Cilaos	Maçon	38 Ans
14. Grondin Narcisse	16/11/1933 Cilaos	Cilaos	Instituteur	37 Ans
15. Payet Noëli	25/12/1917 Cilaos	Cilaos	Commerçant	53 Ans
16. Dijoux Christophe	11/09/1916 Cilaos	Cilaos	Cultivateur	54 Ans
17. Gastrin Germain	08/05/1918 Cilaos	Cilaos	Ouvrier	52 Ans
18. Hoarau Michel	24/12/1914 Cilaos	Cilaos	Cultivateur	56 Ans
19. Courteaud Harry	09/06/1940 Le Port	Cilaos	Employé	30 Ans
20. Maillot Guy Pascal	17/05/1941 Cilaos	Cilaos	Instituteur	29 Ans
21. Payet Mario	02/02/1934 Cilaos	Peterboth	Commerçant	37 Ans
22. Dijoux Marcel	05/08/1934 Îlet-à-Cordes	Îlet-à-Cordes	Commerçant	36 Ans
23. Grondin Louis Joseph	11/08/1934 Cilaos	Bas du Village	Commerçant	36 Ans

Tableau 16 Liste Union pour la Défense des Libertés Républicaines et la Promotion de Cilaos dans le cadre de la Départementalisation¹

⁴⁰⁸ 446W1.

⁴⁰⁹ 446W1

⁴¹⁰ 446W3

4) Les cantonales de 1973

Deux candidats sont présents à ce scrutin : Irénée Accot et André Jean-Marie Hoarau. La liste des soutiens au conseiller sortant est « classique », ce sont des membres de l'UDR⁴¹¹. Cette élection est une prise de conscience pour une partie de la presse de l'ampleur de la fraude. *Le Progressiste* appelle à voter, pour André Jean-Marie Hoarau⁴¹², le candidat de la gauche. Le combat semble être très difficile pour le challenger. Il dispose dans le Cirque d'un réseau limité de sympathisants. De ce fait, il ne jouit que d'une audience restreinte au contraire de son adversaire Irénée Accot très bien implanté et fort de ses conseillers municipaux qui battent campagne pour lui. Dans ces conditions la réélection d'Irénée Accot est acquise d'avance.

Le Lion pour ces élections cantonales est « plébiscité » par son électorat cilaosien avec 97.45% des exprimés. Contrairement à ce qu'a pensé le clergé local lors de l'attribution du droit de vote aux femmes en 1945, ces dernières sont plus enclines au discours conservateur que les hommes (98,26% contre 96,52%). L'opposition a une part congrue des suffrages, 2.55% des exprimés. Là encore, l'électorat féminin est plus « favorable » que les citoyens masculins à cet homme de gauche (3,48% contre 1,74%).

La presse selon ses opinions est nuancée sur ce score impressionnant. *Le Progressiste* estime que l'élection de Cilaos a été truquée. « Certains résultats de l'UDR [...] à Cilaos [...] sont trop « beaux » pour être vrais »⁴¹³. D'autres journaux se félicitent, et font fi des dommages collatéraux. *Le Créole*, l'un d'eux, a été même sûr de la victoire d'Irénée Accot : « A Cilaos, le maire Accot, conseiller général depuis plusieurs décennies, est certain de sa réélection. Il garde une totale confiance de ses électeurs »⁴¹⁴. Dans un autre article, ce journal surenchérit quelques jours après le scrutin : « A Cilaos, le conseiller général sortant et maire a terrassé son adversaire communiste (1795 contre 47)⁴¹⁵ ».

⁴¹¹ Le Créole 3 Octobre 1973.

⁴¹² Le Progressiste 22 Septembre 1973.

⁴¹³ Le Progressiste 20 Octobre 1973.

⁴¹⁴ Le Créole 8 Juillet 1973.

⁴¹⁵ Le Créole 26 Septembre 1973.

Bureau 1 Hommes Mairie Cilaos Cantonales 1973 Cilaos						
Bureaux	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Accot Irénée	Hoarau André
Absolue	1279	865	2	863	833	30
Relative Inscrits (%)		67,63%	0,16%	67,47%	65,13%	2,35%
Relative Votants (%)			0,23%	99,77%	96,30%	3,47%
Relative Exprimés (%)					96,52%	3,48%

Tableau 17 Bureau 1 Hommes Mairie Cilaos Cantonales 1973 Cilaos⁴¹⁶

Bureau 2 Femmes Mairie Cilaos Cantonales 1973 Cilaos						
Bureaux	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Accot Irénée	Hoarau André
Absolue	1406	984	5	979	962	17
Relative Inscrits (%)		69,99%	0,36%	69,63%	68,42%	1,21%
Relative Votants (%)			0,51%	99,49%	97,76%	1,73%
Relative Exprimés (%)					98,26%	1,74%

Tableau 18 Bureau 1 Hommes Mairie Cilaos Cantonales 1973 Cilaos⁴¹⁷

Bureau Centralisateur Cantonales 1973 Cilaos						
Bureaux	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Accot Irénée	Hoarau André
Absolue	2685	1849	7	1842	1795	47
Relative Inscrits (%)		68,86%	0,26%	68,60%	66,85%	1,75%
Relative Votants (%)			0,38%	99,62%	97,08%	2,54%
Relative Exprimés (%)					97,45%	2,55%

Tableau 19 Bureau 1 Hommes Mairie Cilaos Cantonales 1973 Cilaos⁴¹⁸

⁴¹⁶ 446W1

⁴¹⁷ 446W1

⁴¹⁸ 446W1

B) Un positionnement politique normalisé...

1) L'appartenance au camp gaulliste

L'appartenance d'Irénée Accot au camp gaullisme n'est plus à démontrer. Il l'a prouvée lui-même un peu plus à chaque consultation électorale au travers des idées qu'il a toujours défendues.

L'élection du Président de la République en 1965 se fait pour la première fois au suffrage universel direct depuis la réforme constitutionnelle de la France en octobre 1962⁴¹⁹. La nouveauté médiatique pour cette élection est l'apparition de la télévision dans la campagne électorale nationale. Ce média n'a pas beaucoup d'influence à la Réunion au vue de la faible couverture télévisuelle de l'île qui dispose seulement de quelques émetteurs installés à Saint-Denis⁴²⁰. Les foyers réunionnais sont très peu équipés en poste de télévision ; ce nouveau moyen de communication n'aura aucune influence sur le vote des électeurs cilaosiens. C'est plutôt le contact physique de l'élus cilaosien avec les administrés qui va jouer. Le charisme du général De Gaulle a fait le reste, cela est indéniable. Comme dans l'ensemble du département, les résultats font naître un scepticisme sur la sincérité du vote des électeurs cilaosiens. À La Réunion, davantage encore à Cilaos, le candidat UNR-UDT est plébiscité, ce qui ne manque pas de faire planer une forte suspicion de fraude dans l'esprit des opposants. En effet, ici dans le Cirque, le général De Gaulle obtient 98,22% des suffrages pour une participation de 78,95%⁴²¹. La mise en ballottage du président sortant par le socialiste François Mitterrand est une chose inattendue pour les hommes politiques de l'île, leur stupeur est immense. Les résultats du second tour sont sensiblement les mêmes dans l'ensemble des communes de l'île. Charles De Gaulle est reconduit dans ses fonctions de Président de la République par le suffrage universel. L'analyse de ces élections à Cilaos, démontre qu'il perd quand même quelques voix (1804 soit 97,78%). François Mitterrand améliore son score, lui, de plus 400% sur Cilaos (41 voix soit 2,22%). Cela prouve d'une certaine manière le caractère insincère de ce scrutin. Comment est-il possible que le candidat de la gauche gagne autant de voix en si peu de temps et ceci malgré le soutien sans relâche du maire Irénée Accot au Général De Gaulle⁴²². Un élément de réponse peut être apporté par la presse : *Le Progrès*, par une reprise d'un article de *Croix-Sud*, dénonce une fraude dans une commune de La Réunion. Il s'agit de

⁴¹⁹ Il s'agit du référendum d'octobre 1962, où 62% de l'ensemble des Français approuve cette réforme.

⁴²⁰ La télévision est arrivée en novembre 1964 à La Réunion.

⁴²¹ Les autres candidats sont François Mitterrand (SFIO-PCF), Jean Lecanuet (MRP), Jean-Louis Tixier-Vignancour (Extrême Droite), Pierre Marclhacy (SE), Marcel Barbu (SE).

⁴²² Il signe avec l'ensemble des maires de l'île une tribune libre dans le JIR dans l'entre-deux-tours sur la sincérité des votes et le soutien inconditionnel à De Gaulle.

Cilaos, selon les dire du maire de Saint-Denis, Gabriel Macé : « *G.L aurait visé la commune de Cilaos* ». Les « *type de fraude avéré [lors du] vote pour X affichette sur les murs de maison de particulier, fraude dans les bureaux* »⁴²³. Cette tradition persiste au-delà du mandat du général De Gaulle.

Les présidentielles de juin 1969, ces élections nationales, sont dues au général De Gaulle qui écourte son mandat le 28 avril 1969⁴²⁴. Le premier président de la Ve République démissionne, après la victoire du « NON » au référendum sur la régionalisation et la réforme sénatoriale. Cependant à Cilaos le « OUI » est largement en tête avec plus de 98% grâce à la forte mobilisation d'Irénée Accot et de son équipe municipale. Le maire de Cilaos use de méthodes pas forcément en adéquation avec les règles de sincérité électorale (fraudes, intimidations). L'action d'un secrétaire d'État aux DOM, Michel Inchauspé, lors d'un court déplacement (45 minutes) en mairie le 31 Mars 1969 en pleine campagne pour le référendum de 1969, a aussi influencé les électeurs⁴²⁵. Malgré l'étroitesse de leur territoire, les habitants se sont sentis, à tort ou à raison, au centre d'un intérêt des élus nationaux. Ceci explique ce vote de fierté et de patriotisme. C'est ainsi qu'un comité de soutien, autour d'Irénée Accot, s'organise en mai 1969 à La Réunion pour une candidature de Georges Pompidou à la présidence de la République pour l'UDR-RI⁴²⁶. L'élection a lieu environ un mois après la démission du général De Gaulle, le premier tour de ces élections est prévu le 2 Juin 1969. Sept candidats sont en lice dans la course à la Présidentielle dont Georges Pompidou, le dernier premier Ministre⁴²⁷, qui bénéficie du soutien des gaullistes locaux. Au soir du premier tour, ce dernier arrive en tête dans toutes les municipalités de La Réunion⁴²⁸. Les résultats de la présidentielle de 1969 à Cilaos sont tels que le candidat « gaulliste » est plébiscité.

Bureau Centralisateur Présidentielle 1969 Cilaos							
2933 Inscrits		2107 Votants		13 Nuls		2094 Exprimés	
Georges Pompidou 1978	Alain Poher 57	Jacques Duclos 30	Gaston Defferre 6	Michel Rocard 3	Alain Krivine 12	Louis Ducatel 8	

Tableau 20 Bureau Centralisateur Présidentielle 1969 Cilaos⁴²⁹

⁴²³ Le Progrès 2 Janvier 1966.

⁴²⁴ Il s'agit du référendum sur la réforme du Sénat et de la régionalisation.

⁴²⁵ Le Sudiste, 28 Mars 1969

⁴²⁶ Le Progrès 11 Mai 1969.

⁴²⁷ Les candidats sont donc Georges Pompidou (Gaulliste), Alain Poher (MRP), Jacques Duclos (PCF), Gaston Defferre (Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO)), Michel Rocard (PSU), Louis Ducatel (Radical-socialiste Indépendant (RSI)) et Alain Krivine (Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR)).

⁴²⁸ Le Progrès 8 Juin 1969.

⁴²⁹ Le Progrès 8 Juin 1969

Ces adversaires tous réunis récoltent à peine 6% des suffrages. Le PCR doute de l'honnêteté du vote. Un climat de violences, d'intimidations et de fraudes est dénoncé lors de ce premier tour. Il faut quand même attendre un second tour pour connaître le nom du nouveau Président de la République. A Cilaos évidemment le vote au candidat gaulliste Georges Pompidou est à nouveau largement plébiscité. Georges Pompidou, le dernier premier ministre de Charles De Gaulle est élu devant Alain Poher, avec 57,58% de voix favorables. La Réunion lui offre une très belle victoire. Cilaos, contrairement à d'autres « grandes villes », a su mobiliser ses électeurs (72,22% de participation). Ce dernier récolte 95,98% contre 4,02% au président du Sénat. Au vue de ces résultats, l'héritage gaulliste n'est pas menacé sur ce territoire, au contraire, il en sort renforcé. Personne ne peut affirmer cependant qu'ils ont été sans irrégularité.

Au vu des chiffres, il est difficile de dire si réellement des irrégularités ont été commises dans les résultats du scrutin des élections législatives de 1973. Les documents préfectoraux n'ont pu être analysés. Néanmoins l'opposition a réussi à constituer un groupe de fidèles en progression. La comparaison entre les résultats globaux des législatives de Cilaos de 1967 (qu'il n'a pu être consulté) et de 1973 montre une érosion de l'influence de la majorité municipale, selon la presse de gauche. L'UDR perd 434 voix. Les partis de gauche gagnent 233 suffrages⁴³⁰. La presse locale n'est pourtant pas dupe. Une possibilité de fraude, dans la deuxième circonscription, semble profiter au député sortant Jean Fontaine face au maire communiste du Port, Paul Vergès :

« M. Fontaine a battu son propre record de 1968 dans les communes des Hauts [dont Cilaos] [...] La faute à certains maires qui se conduisent comme des grands enfants et repassent plusieurs fois sur les résultats afin de faire le miracle de la multiplication des voix. »

Le Progressiste espère l'intervention radicale du préfet pour les législatives de 1973 pour éviter ce type de fraudes⁴³¹. Il constate que l'intimidation est toujours de mise à Cilaos. Le journal relate deux faits durant la campagne de répressions. Une information du comité réunionnais de coordination pour l'autodétermination révèle l'intervention musclée du maire UDR Irénée Accot lors d'une réunion d'information du PCR dans une cour privée d'un instituteur du « trou pilon ». Les nervis du maire menacent les participants et jettent leur micro. Cette intimidation se solde par un échec puisque la réunion se poursuit normalement après cet incident⁴³². La seconde visite impromptue au même endroit est cette fois-ci un

⁴³⁰ Le Progressiste 10 Mars 1973.

⁴³¹ Le Sudiste 21 Mars 1973.

⁴³² Le Progressiste 11 Décembre 1972.

déchaînement de violences. Aidé d'une vingtaine d'employés communaux, le « Lion » réussit à perturber la réunion par des lapidations des participants, des insultes et des menaces de mort. Les organisateurs portent plainte contre le maire et ses employés. Selon eux, ces agissements sont en adéquation avec les consignes du comité Debré de chasser les autonomistes par tous les moyens y compris par des actions de fraudes électorales⁴³³.

Toutes ces exactions sont facilitées car le maire cilaosien abuse de ses fonctions et de sa notoriété auprès des différentes institutions de l'île.

2) Une légitimité en construction

Au CG, Irénée Accot participe activement aux élections des présidents de l'institution. Le 11 février 1966, après la réunion à Saint-Denis des 23 conseillers généraux (de la majorité) sur les 36 membres du CG, la candidature de Gabriel Macé est actée pour succéder à Roger Payet (20 voix et 3 voix contre). Irénée Accot prend la parole pour commenter ce vote de soutien à Gabriel Macé même si nous n'avons pu obtenir la teneur de ses propos⁴³⁴. Le mois suivant c'est le coup de théâtre, la présidence du CG revient à Marcel Cerneau élu avec 20 voix contre 15 voix à Gabriel Macé (et une abstention). Une partie des 23 élus de la majorité a retiré leur soutien à l' élu dionysien qui est donc battu⁴³⁵. Malgré son soutien connu à Gabriel Macé, Irénée Accot est reconduit en tant que membre de la commission permanente⁴³⁶. Il y occupe la fonction de secrétaire⁴³⁷. Cependant il fait progressivement son entrée dans d'autres assemblées.

Déjà commencé, au temps de Cilaos simple canton saint-louisien, Irénée Accot siège dans diverses institutions « sociales ». Faisant parti du Collège des employeurs non agricoles, il est réélu en janvier 1967 en tant que membre du CA de la CGSS Réunion. L'entrepreneur cilaosien en est le trésorier adjoint⁴³⁸. Cette fonction est à nouveau occupée par lui en octobre 1971 lors du renouvellement des collèges électeurs⁴³⁹. Il est aussi élu pour la première fois à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) comme à la CGSS en tant que représentant de ce même collège des employeurs des professions non agricoles⁴⁴⁰. Dès Mai 1969, Irénée Accot, de par ses implications et ses expériences dans les domaines politiques, économiques et sociaux, est nommé à la fois aux grades de Chevalier de la Légion d'Honneur et de chevalier

⁴³³ Le Progressiste 31 Décembre 1972.

⁴³⁴ Gazette de La Réunion 11 Février 1966.

⁴³⁵ Gazette de La Réunion 11 Mars 1966.

⁴³⁶ Le Créole 13 Janvier 1967.

⁴³⁷ Gazette de La Réunion 10 Octobre 1973.

⁴³⁸ Gazette de La Réunion 27 Janvier 1967.

⁴³⁹ Le Créole 26 Octobre 1971.

⁴⁴⁰ Gazette de La Réunion 26 Novembre 1971.

de l'ordre du mérite⁴⁴¹. Sa première nomination au CA de la Société immobilière du département de La Réunion (SIDR) en tant que représentant du CG est aussi la récompense de l'estime du préfet Vaudeville envers sa personne. Il veut un conseiller général-maire pour cette fonction⁴⁴². Dans cette mission, il est accompagné du nouveau président du CG, le Dr Pierre Lagourgue⁴⁴³.

Son influence grandissante au CG lui vaut d'être de la délégation réunionnaise lors du congrès des maires qui se tient en France métropolitaine⁴⁴⁴. Dans ce périple, il est accompagné des maires : Auguste Legros (Saint-Denis), Alfred Isautier (Saint-Pierre), Guy Hoareau (Saint-Joseph), Paul Payet (Étang Salé), André Duchemann (Saint-Benoît) et Alfred Hoarau (Entre-Deux)⁴⁴⁵. Même si ces derniers sont des amis politiques, il tient à garder une certaine liberté politique.

Irénée Accot, au début des années 1970, s'affranchit peu à peu de la tutelle de l'UDR. Ce mouvement n'a plus de permanence dans le Cirque⁴⁴⁶. Sa parole est donc plus libre. Lors de la visite de Pierre Messmer en Septembre 1971, parmi les nombreux discours au ministre des DOM, Irénée Accot, dans son allocution, se fait porte-parole des partisans de « *La Réunion Française* » (parlementaires, conseillers généraux et maires)⁴⁴⁷. Ces élus se réclament français et estiment être élus ou représentants d'une entité nationale rien de plus, rien de moins. Ceux-ci vantent les 25 ans de bienfaits de la départementalisation. En conséquence, ces personnalités politiques demandent lors du projet de régionalisation à être dans le même temps et le même cadre qu'en métropole, à être repris dans les mêmes amendements pour les situations locales, et non être traité dans un cadre à part. Ils refusent tout traitement différent de La Réunion. Ils ne veulent pas être détachés de la métropole⁴⁴⁸.

En marge de l'UDR Réunion, Irénée Accot se rallie auprès du groupe du président du CG Pierre Lagourgue dès Février 1972⁴⁴⁹. Il n'est pas le seul maire à participer au Comité de coordination nationale. Yves Barau (Sainte-Marie), Marcel Boissier (Plaine-des-Palmistes) et Guy Hoarau (Saint-Benoît) y adhèrent⁴⁵⁰. La création de ce mouvement a pour but de faire connaître un avis commun sur tous les problèmes politiques, économiques ou sociaux

⁴⁴¹ Le Créole 5 Mai 1969.

⁴⁴² Le Progrès 11 Mai 1969.

⁴⁴³ Gazette de La Réunion 20 Mars 1970.

⁴⁴⁴ Gazette de La Réunion 25 Mai 1971.

⁴⁴⁵ Vérité 15 Juin 1971.

⁴⁴⁶ Démocratie Réunion 1970.

⁴⁴⁷ Le Créole 28 Septembre 1971.

⁴⁴⁸ Démocratie Réunion Septembre 1971.

⁴⁴⁹ Gazette de La Réunion 25 Février 1972.

⁴⁵⁰ Gazette de La Réunion 18 Février 1972.

concernant ou mettant en cause le statut départementaliste⁴⁵¹. L'épisode de l'éviction du préfet Cousseran en Mars 1972, après une vive opposition et la menace de démission de Pierre Lagourgue à la tête du CG, démontre l'émancipation politique des élus locaux, membres de ce comité. Le président a le soutien de la majorité et des 19 maires « nationaux »⁴⁵². Après cette crise, le retour au calme règne au CG :

« La tempête s'est donc calmé et les élus nationaux du Conseil Général, guéris de leur long silence, ont décidé, sous la présidence de leur doyen, Maire de Cilaos, le sympathique et dynamique M. Accot Irénée de réinstaller le Dr Lagourgue à la Présidence de notre assemblée départementale, lors de sa prochaine session »⁴⁵³.

Ce positionnement politique n'empêche pas l'élu cilaosien de se prononcer sur les objectifs de développement de son île.

3) La défense des petits

Lors d'un débat au CG, en Janvier 1966, sur l'augmentation des taxes des carburants des agriculteurs au taux maximal, Irénée Accot est favorable à cette mesure. Il émet une réserve, cette taxe doit servir à protéger et développer la filière agricole réunionnaise. Le conseiller général préconise une application sous forme d'octroi de mer⁴⁵⁴. Le « Lion » s'indigne de la décision du maintien du quota de cannes, 200 000 tonnes, pour la nouvelle campagne de 1966. Cela lui semble dérisoire pour le travail fourni par les planteurs⁴⁵⁵. Cette défense des défavorisés s'exprime aussi sur les conditions de vie des réunionnais.

Dès Avril 1967, Irénée Accot questionne l'assemblée sur le coût de la vie. Face à une augmentation déraisonnée des produits importés, il demande un contrôle des prix plus efficace. Le conseiller se plaint aussi des prix fixés arbitrairement. La réponse du préfet Vaudeville est étonnante. Il estime que ses services n'ont pas « assez de bras »⁴⁵⁶. Dans une autre intervention lors de la dernière session de 1969 du CG, le conseiller général s'indigne sur les prix différenciés entre La Réunion et la métropole selon le lieu de départ des marchandises. L'élu cilaosien demande l'inscription, au prochain ordre du jour du CG, de la subvention pour la piste géante d'atterrissage de Gillot pour réduire cette inégalité. Avec deux de ses collègues, il estime aussi que le prix des maisons forestières est trop élevé. La réponse du président du CG Pierre Lagourgue réside en une étude pour la création de nouvelles

⁴⁵¹ Le Créole 29 Février 1972.

⁴⁵² Le Progressiste 25 Mars 1972.

⁴⁵³ Gazette de La Réunion 22 Septembre 1972.

⁴⁵⁴ Gazette de La Réunion 14 Janvier 1966.

⁴⁵⁵ Le Progrès 13 Mars 1966.

⁴⁵⁶ Gazette de La Réunion 28 Avril 1967.

structures moins chères⁴⁵⁷. Face à l'inaction préfectorale de lutter contre le coût élevé des marchandises, Irénée Accot intervient sur la politique des revenus à La Réunion en Janvier 1972. Une requête est remise au préfet : « *demande la précision que le CG y est pour rien dans le processus entamant les avantages acquis par les fonctionnaires* ». Étonnamment les élus communistes y sont favorables à cette requête⁴⁵⁸. C'est la preuve de l'influence grandissante de cet élu dans les décisions départementales. Il n'oublie jamais de défendre la population qui l'a élu pour représenter leurs causes auprès des institutions locales et nationales.

⁴⁵⁷ Le Progrès 28 Décembre 1969.

⁴⁵⁸ Le Progressiste Janvier 1972.

C) ... Pour un développement raisonné.

1) L'appui des instances nationales

Pour arriver à ses fins, l'élue cilaosien profite des visites des ministres dans son fief de Cilaos pour leur présenter ses doléances ; même si certaines visites ministérielles restent strictement protocolaires, sans effet réel à son grand désespoir.

Le déplacement du général Pierre Billotte, ministre des DOM-TOM, à La Réunion du 13 au 15 janvier 1966 pour le constat des dégâts du cyclone Denise, est un parfait exemple. Son « *Passage éclair à Cilaos* » le 13 janvier, par un survol d'hélicoptère, montre le peu d'intérêt pour le Cirque. Il s'agit ici juste d'une étape de transition entre Saint-Pierre et Saint-Denis⁴⁵⁹. Une délégation du Sénat se déplace en mars 1966 pour étudier les problèmes réunionnais. Cilaos fait partie de ce programme. La deuxième journée est consacrée à la visite de Saint-Paul puis de Cilaos pour connaître ou recueillir les doléances de ces territoires⁴⁶⁰. À l'occasion de la visite de M. Jansen, délégué général adjoint de la fédération française des MJC, il évoque la création prochaine d'une MJC à Cilaos par des privés⁴⁶¹. Des représentants du comité interministériel de la Formation Professionnelle et de Promotion Sociale sont de passage à Cilaos le 8 Mai 1971. Ils constatent les progrès effectués sur le territoire cilaosien⁴⁶². En février 1972, lors de sa visite à Cilaos Michel Cointat, ministre de l'agriculture assure les Cilaosiens de la solidarité nationale et affirme lors du déjeuner au Grand Hôtel⁴⁶³ de l'appui des instances nationales à préserver pleinement le caractère agricole du Cirque.

D'autres déplacements sont plus concrets pour le développement cilaosien notamment pour l'extension des réseaux de communication. L'inauguration de la nouvelle liaison téléphonique Cilaos/Saint Pierre s'effectue en présence du préfet Cousseran, du maire de la commune et d'une délégation du ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones (M. Buffin, administrateur Hors Classe de l'Administration Centrale et de Jean-Claude Martin, conseiller technique rattaché au cabinet du ministre PTT). Cette infrastructure est ultramoderne. La technologie est innovante. Le transfert des communications se fait par des ondes hertziennes réfléchies sur le Grand Bénard pour une diffusion de six canaux (dont trois opérationnels). En corrélation directe avec la mise en place de relais hertziens prévus par les engagements

⁴⁵⁹ Gazette de La Réunion 14 Janvier 1966.

⁴⁶⁰ Gazette de La Réunion 18 Mars 1966.

⁴⁶¹ Le Progrès 31 Mars 1968.

⁴⁶² Le Réveil 5 Mai 1971.

⁴⁶³ Le Créole 15 Février 1972.

ministériels du 18 janvier 1972⁴⁶⁴, une nouvelle délégation du ministère des PTT est présente pour l'installation de nouvelles lignes téléphoniques dans le Cirque entre le centre-ville et les écarts. Le directeur local des PTT est satisfait d'annoncer à ses hôtes que les hameaux d'Îlet-à-Cordes et Bras-Sec sont officiellement raccordés à ce réseau par un poste d'abonnement public⁴⁶⁵.

Par ailleurs, la municipalité de Cilaos peut compter sur l'appui du Conseil Général dans ses projets de développement du Cirque mais aussi sur ses aides.

2) La défense du développement cilaosien au département

Jouant de son influence grandissante au CG, Irénée Accot appuie de tout son talent la défense de l'agriculture cilaosienne. La vigne est un de ses principaux chevaux de bataille. En avril 1966, lors de travaux au CG, un questionnement d'Irénée Accot sur le vin réunionnais est à l'ordre du jour. Il affirme que la taxation à 11,75 francs CFA par hectolitre de cette boisson ne permet pas le développement d'une filière locale. Une requête est formulée pour la baisse de cette imposition à 5 ou 6 francs l'hectolitre. Toutefois, en juin 1966, *La Gazette de La Réunion* s'indigne de la mauvaise promotion des productions locales cilaosiennes. Le vin et les broderies sont vendus à la sauvette au bord des routes. L'aide du CG est toujours inexistante. Il ne tient pas à financer un vin qui est de la piquette. Ce breuvage est le résultat d'une forte chaptalisation (ajout de beaucoup de sucre) pour être vendable. Le journal s'interroge de la réelle implication des autorités pour cette culture. L'implantation de vignobles de France ne concerne que les viticulteurs les plus fortunés. L'importation de raisins d'Afrique du Sud n'est pourtant pas contrariée par cette production locale de qualité en devenir⁴⁶⁶. Les demandes répétées d'Irénée Accot de sauvegarder cette culture traditionnelle cilaosienne et son soutien inconditionnel finissent par être prise en compte. Le CG adopte une aide pour développer la vigne à Cilaos en juin 1969. Elle consiste en l'apport financier de la préfecture de 654200 frs CFA et la venue d'un Volontaire à l'Aide Technique (VAT).⁴⁶⁷ *Le Créole* critique une subvention de 20 millions CFA du CG pour la reconstitution du vignoble cilaosien ; le manque de moyens financiers a été invoqué pour créer un bibliobus dans le Cirque. L'engagement sincère du maire pour sa commune y est reconnu. Il « *se démène comme un beau diable* »⁴⁶⁸. Les profiteurs de cette aide sont le 1er et 2^{ème} adjoint, Pierre

⁴⁶⁴ Gazette de La Réunion 4 Février 1972.

⁴⁶⁵ Le Progressiste 19 Février 1972.

⁴⁶⁶ Gazette De La Réunion 17 Juin 1966.

⁴⁶⁷ Le Progrès 29 Juin 1969.

⁴⁶⁸ Le Créole 16 Décembre 1969.

Dijoux et Louis Maillot, eux même viticulteurs. Le journal espère que le CG va revoir sa copie pour l'attribution de cette subvention aux principaux intéressés⁴⁶⁹.

Les autres cultures comme le Géranium⁴⁷⁰ ont du mal à survivre mais des exceptions existent. En mars 1966, une ruche de démonstration est présentée au foyer de progrès agricole de Cilaos aux officiels du CG⁴⁷¹. La production de maïs, qui bénéficie de subventions départementales, est en hausse constante à Cilaos grâce à une nouvelle variété implantée au cycle de récolte abrégé et dont le rendement est bien supérieur avec 40 à 50 quintaux à l'hectare⁴⁷². Ces avancées économiques ne satisfont pas complètement le conseiller général du Cirque qui veut une amélioration rapide des conditions de vie de ses citoyens.

À la fin d'une session du CG, Irénée Accot souhaite que la télévision et la radio se développent dans les écarts reculés de l'île notamment dans sa commune⁴⁷³. Il finit par obtenir satisfaction. La session extraordinaire du CG pour 1969 a pour ordre du jour l'extension du réseau télévisuel dans les écarts tel que Cilaos⁴⁷⁴. Un effort de modernisation est entrepris pour rénover ou créer des réseaux (eau, électricité et communication) indispensables pour les écarts et vitales pour l'économie cilaosienne dans son ensemble. La contribution du CG et de la préfecture sont les signes concrets de ces engagements à améliorer le quotidien de la jeune commune : travaux de captage des eaux de Cilaos (en partenariat avec le ministère des Ponts et des Mines et budget de 40 millions de francs pour les routes forestières (caisse régionale du conseil agricole).

Dans les îlets, les efforts sont différenciés. Une route de désenclavement et des réseaux d'approvisionnement en eau et en électricité voient enfin le jour à l'Îlet-à-Cordes après les dégâts du cyclone Gisèle. Ce sont des équipements que l'écart de Bras-Sec espère profiter prochainement lui aussi mais ce dont le hameau de Palmiste-Rouge (et de ses « dépendances » Peterboth et Îlet-à-Calebasses) ne peut encore entièrement bénéficier. Ce hameau secondaire va quand même obtenir une route de désenclavement (la route du Cap) et d'une adduction en eau. Le raccordement électrique lui fait toujours défaut. L'essentiel des travaux de développement est concentré sur le centre-ville. Les réseaux électriques sont aménagés. Les prises d'eau du petit Matarum et de Roche-qui-glisse desservent désormais le bourg. Des équipements urbains apparaissent : lavoir, abattoir, égouts, monuments aux morts et route du cimetière. La fin des travaux de modernisation de la RN 5 en mai 1966 (pose du pont Bras de

⁴⁶⁹ Le Créole 16 Décembre 1969.

⁴⁷⁰ Le Progressiste 11 Février 1973.

⁴⁷¹ Le Progrès 20 Mars 1966.

⁴⁷² Le Progrès 11 Mai 1969.

⁴⁷³ Gazette de La Réunion 7 Juillet 1967.

⁴⁷⁴ Le Progrès 29 Juin 1969.

Benjoin) est vécue comme un soulagement⁴⁷⁵. Selon *La Gazette de La Réunion*, le peuple cilaosien reconnaît l'abnégation du responsable du Génie rural : « avec quelque Bacher, cela suffirait à transformer radicalement le Cirque de Cilaos »⁴⁷⁶. Le journal s'inquiète de la dangerosité de la route Cilaos par le manque de lumière dans les deux tunnels. Il demande l'aide du conseiller général pour une sécurisation avec des feux obligatoires et des peintures réfléchissantes et l'entretien des chaussées⁴⁷⁷.

Seul une infime partie de la presse ose nuancer l'action d'Accot. *Le Progressiste* reconnaît que Cilaos a tous les équipements collectifs nécessaires grâce à lui : « Leur maire et conseiller général est un des hommes les plus puissants et les plus craints de La Réunion et il use de ses pouvoirs ». Toutefois ce journal le considère comme un « roi-nègre » auquel on cède à ses caprices : construction d'une route pour l'Îlet-à-Cordes (plusieurs millions de francs CFA) et un projet de piste d'atterrissage d'avions⁴⁷⁸.

Le Grand Hôtel, ce fleuron cilaosien propriété du CG, peine à trouver son autonomie financière ; sa survie dépend pour l'instant encore de l'implication des autorités départementales et municipales qui le subventionnent. Celles-ci ne désespèrent pas pour autant de voir un retour sur investissement de cet équipement dont la vocation première est de cristalliser l'activité dans l'environnement thermique. Selon le Dr Gilbert Manès le Grand Hôtel doit s'ouvrir davantage au tourisme de masse pour cela une modernisation s'impose pour le rendre plus attractif et ainsi être à même de faire face à son coût onéreux⁴⁷⁹. L'idée de le voir se transformer en Club Med est plutôt bien accueillie⁴⁸⁰.

Malgré ses difficultés physiques, Cilaos continue à être une destination touristique attractive, une exception de prospérité économique pour La Réunion, cette île miséreuse. La ville dispose d'hôtels de qualité à des prix corrects, les prestataires (hôteliers, porteurs et guides) sont à la hauteur des défis à relever par leurs côtés serviables. Les sites touristiques et les randonnées sont nombreux et variés dans le Cirque de Cilaos (Îlet-Saint-Paul, Piton des Neiges, Trois-Mares, Roche merveilleuse, les thermes, la chapelle) et ils sont reconnus unanimement⁴⁸¹. Un des éléments de cette réussite est l'aide du CG que le maire-conseiller général de Cilaos juge encore très insuffisante. Irénée Accot estime que la ville de Cilaos est lésée dans la répartition des 64 millions CFA destinés au budget des communes puisqu'elle

⁴⁷⁵ Gazette de La Réunion 27 Mai 1966.

⁴⁷⁶ Gazette de La Réunion 12 Août 1966.

⁴⁷⁷ Gazette de La Réunion 2 Août 1967.

⁴⁷⁸ Le Progressiste 11 Décembre 1972.

⁴⁷⁹ Gazette de La Réunion 21 Juillet 1967.

⁴⁸⁰ Le Progrès 16 Juin 1969.

⁴⁸¹ Gazette de La Réunion 24 Juin 1966.

n'obtient moins d'un million de francs. Certaines se gavent selon ses dires. Il n'hésite pas cette fois à refuser, en signe de contestation, cette maigre subvention⁴⁸² ; la commune puise dans ses propres finances pour atteindre l'objectif de développement touristique du VI^e Plan⁴⁸³. Malgré une forte augmentation des taxes mobilières de Cilaos (+78,5%), en octobre 1971, son taux d'imposition reste le plus faible de La Réunion⁴⁸⁴.

Le nouvel essor du Cirque passe par une nouvelle exploitation des thermes, à l'abandon. En ce sens, le CG soutient ce projet de la municipalité. Il fait appel au directeur du laboratoire national de la santé publique, le Dr Ninard, pour une expertise à Cilaos. La collectivité locale vote une subvention de 5 millions francs CFA pour une canalisation provisoire d'acheminement d'eau des griffons sur le plateau. L'intérêt de l'installation de la station thermale doit être sur le plateau de Cilaos et non plus aux abords du Bras-Rouge⁴⁸⁵. Dans un article publié en 1970, Pierre Raymond Hoarau, conseiller général de Saint-Pierre, estime que Cilaos « [...] *avec* l'exploitation des sources thermales [...] *trouve son* équilibre économique ». Il s'appuie sur une thèse de Pierre Eiglier⁴⁸⁶.

Le projet de station thermale est définitivement entériné en mai 1974. Pour le CG, Cilaos a pour objectif d'être une station thermale de l'O.I. Son coût de 50 millions CFA est plus élevé de 8 millions que prévu initialement. Ce projet a pour vocation l'exploitation de trois sources que sont Manès, Irénée et Véronique (redécouverte en 1970, après les effondrements de 1948) pour une ouverture en 1985. Le captage par pompe de deux sources, Irénée et Véronique (débits satisfaisants) est possible avec une subvention partielle du CG⁴⁸⁷.

La Gazette de La Réunion constate l'amélioration des conditions scolaires dans le Cirque depuis la création de la commune : un centre de formation ménagère et un groupe scolaire. Les enfants sont transportés des écarts (Palmiste-Rouge, Bras-Sec et Peterboth) au collège du centre. Ces déplacements sont facilités par le bitumage de la RN 5, celui des routes de Palmiste-Rouge et de Bras-Sec sont en cours.⁴⁸⁸ Le collège de Cilaos est soumis à de vives critiques à cause de son fonctionnement : un problème de sous-effectif récurrent depuis sa création en 1964⁴⁸⁹, un gymnase tout neuf jamais utilisé, et un bloc sanitaire insalubre. Face aux dérapages et aux violences au CES, Irénée Accot intervient pour la réintégration dans

⁴⁸² Gazette de La Réunion 5 Mai 1967.

⁴⁸³ Démocratie Réunion Janvier 1971.

⁴⁸⁴ Gazette de La Réunion 26 Octobre 1971.

⁴⁸⁵ Le Progrès 29 Juin 1969.

⁴⁸⁶ Le Progrès 25 Août 1970.

⁴⁸⁷ Combat National 1^{er} Mai 1974.

⁴⁸⁸ Gazette de La Réunion 17 Juin 1966.

⁴⁸⁹ Tribune 2 Août 1967.

l'établissement⁴⁹⁰ d'un élève expulsé (pourtant le meilleur de sa classe). Cilaos compte en 1972 sept cantines scolaires, ce qui souligne l'intérêt de la municipalité à s'investir dans la santé des jeunes. C'est un effort remarquable, d'autres communes de La Réunion ne peuvent pas en dire autant⁴⁹¹.

En complément à la formation scolaire et afin de lutter contre le chômage grandissant dans le Cirque, la jeunesse se perfectionne aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie. Ainsi quinze serveuses et cuisiniers ont l'opportunité de bénéficier d'une d'insertion menée par la SIPCA. Ils sont engagés par le Grand Hôtel de Paul Olivier⁴⁹², les efforts des jeunes stagiaires sont vains. Ils n'ont pas eu les effets escomptés et déplorent de n'avoir eu la confiance des professionnels du secteur⁴⁹³. Irénée Accot s'indigne du faible niveau de rémunération qui leur sont attribué au regard du petit budget alloué⁴⁹⁴ (18 millions de francs CFA). Les offres d'emplois locaux proposés par les collectivités locales, les services des ponts et chaussées et les eaux et forêts, sont très insuffisantes⁴⁹⁵. L'ultime solution est donc de se tourner vers la France métropolitaine.

En cette année 1970, deux entreprises s'intéressent à cette jeunesse en mal d'emplois. La première, Michelin, organise une permanence à Cilaos en janvier dans le but de recruter 250 ouvriers dans les DOM⁴⁹⁶. La seconde, la SNCF, par l'intermédiaire du Bureau pour le développement des Migrations dans les Départements d'Outre-Mer. (BUMIDOM), tient une assemblée à Cilaos pour enrôler quelques volontaires issus du département de La Réunion⁴⁹⁷. Pour illustrer le bien-fondé de ces mesures, la municipalité peut compter sur des organes de presse ralliés à sa cause et diffuseur de ces actions. C'est le cas de *La Gazette de La Réunion*.

3) La presse émettrice de l'action municipale : l'exemple de La Gazette de La Réunion

Des articles de *La Gazette de La Réunion* en 1974, accompagnés de photographies, dressent un bilan de la mandature d'Irénée Accot. Ils sont présentés sous formes de chapitres bien distincts sous le feuilleton « *CILAOS : UNE MERVEILLE DE LA NATURE* »⁴⁹⁸.

⁴⁹⁰ Le Créole 16 Décembre 1969.

⁴⁹¹ Le Progressiste 11 Mars 1972.

⁴⁹² Gazette de La Réunion 11 Février 1972.

⁴⁹³ Le Créole 9 Juillet 1972.

⁴⁹⁴ Le Créole 8 Février 1972.

⁴⁹⁵ Gazette de La Réunion 17 Juin 1966.

⁴⁹⁶ Le Progrès 25 Janvier 1970.

⁴⁹⁷ Le Progrès 31 Mai 1970.

⁴⁹⁸ Gazette de La Réunion 22 Février 1974.

Dans un premier chapitre, ce média fait la présentation du Cirque avec ses atouts et ses difficultés. Tout d'abord sa voie d'accès, la RN5 est jugée impressionnante mais pas si dangereuse qu'on dit. Peu d'accidents graves sont à déplorer. L'historique de la route montre les énormes progrès réalisés pour faciliter l'accès à la commune. Le Cirque est passé « des chaises à porteurs et des charrettes à bœufs » à l'automobile des vraies routes carrossable dès 1935. La présentation du Cilaos « géographique » montre qu'il a la plus grande superficie des trois Cirques avec ses 8604 Hectares. C'est aussi le plus développé. Le Cirque obtient la seconde place pour sa population avec 6458 habitants (contre 7976 à Salazie). Les productions locales sont les symboles de la diversification économique du Cirque. Les vins de Cilaos sont classé désormais en deux catégories : rouge et rosé avec ses trois nuances : doux, demi-doux et sec. L'exploitation du Cépage, traditionnel, Isabelle et l'expérimentation de ceux du Muscat et du Couderc permettent la catégorisation de la vigne cilaosienne. La broderie, dite « Jours de Cilaos », a acquis une certaine réputation jusqu'à Paris. *La Gazette* révèle la potentialité des sols pour les cultures fruitières : prunes blanches et rouges, fraise des bois, pêches et pommes. Une production locale de pâte de coings est même envisagée. Les thermes, gérés par le Dr Picard, ont été vantés par un reportage télévisuel. L'accent est mis sur les bienfaits des cures à Cilaos pour le traitement des rhumatismes et des polynévrites. Les lentilles de Cilaos, très appréciées des Réunionnais, sont mentionnées dans ce chapitre. L'artisanat cilaosien, dernier atout, avec l'élaboration de sacs et des chapeaux blancs en vanneries clôture le reportage. Le journal insiste sur les endroits touristiques à visiter tels qu'Îlet-à-Cordes (réputé pour sa route pittoresque et sa caverne), Palmiste-Rouge (ce petit village avant Cilaos) ou Bras-Sec avec ses forêts de cryptomerias et ses tonneaux noircis par les années dans les caves à vins. Cilaos permet des promenades thématiques avec la découverte de la flore endémique (acacias à barbe de saint Joseph, bois maigre) et de plantes à tisanes diverses (laurier, verveine citronnelle et faHAM). Les itinéraires « classiques » de sportif comporte le fameux sentier du Piton des Neiges avec possibilité de halte au gîte (situé à mi-parcours et à l'aménagement correct) ou encore ceux menant à Marla, ou à Hell-Bourg. Deux lieux de pique-nique idéaux sont retenus par ce média : la Roche Merveilleuse, avec son promontoire permettant une vue panoramique globale du Cirque, et les Mares. La plus connue, la Mare à Joncs, permet de cueillir les pensées d'eau ou de pêcher les Tilapias. Une heureuse initiative de la mairie a permis l'ouverture d'un kiosque sur un site aménagé au milieu de cryptomerias verts émeraude (pelouse à l'anglaise, toilettes, eau potable, kiosque avec foyer). Le point négatif du secteur touristique cilaosien réside dans ses infrastructures hôtelières trop peu nombreuses (Cilaos Hôtel, Les Cigales, l'Hôtel du Cirque) et de sa faible

capacité. Les toutes petites structures souffrent encore d'un manque de professionnalisme et d'ambition.

Dans son second chapitre, *La Gazette de La Réunion* présente la population du Cirque, sa jeunesse et ses difficultés. Le Cirque est composé d'une majorité de Blancs (*les petits blancs des Hauts ou Yabes*), de Noirs (*les Petits cafres des Hauts*)⁴⁹⁹, d'indiens musulmans (*les Zarabes*), d'asiatique (*les Chinois*) et depuis peu d'Européens (*les Zoreils principalement des enseignants métropolitains*). La cohabitation sur ce territoire est harmonieuse. La population y est accueillante. Elle est encore essentiellement paysanne (haleurs de pioches et gratteurs de lentilles). Le problème se situe au niveau de la jeunesse qui est le plus souvent sans emploi, livrée à elle-même et qui manque de divertissement.

Le seul lieu de rencontre pour cette jeunesse désœuvrée reste « le bistrot de la boutique » où elle s'adonne à la consommation d'alcool. Ce qui génère bagarres et arrestations. Selon cette même presse, seule la rue principale est correctement équipée d'infrastructures de développement et d'animations : rues propres, marché tout neuf, magasins bien achalandés, une gendarmerie, une église et une mairie. Le dynamisme de son conseiller général-maire permet l'accompagnement dans la formation scolaire des plus jeunes. Le collège, depuis 1968, comporte un internat, deux foyers de jeunesse, un gymnase et d'une cuisine ultramoderne. Des groupes scolaires décents dans les écarts ou encore l'école des garçons flambant neuf dans le centre montrent l'intérêt de la mairie pour l'éducation de sa jeunesse. La maison de l'Association Réunionnaise pour la Formation et l'Utilisation des Travailleurs Sociaux (ARFURTS) s'installe également.

La municipalité ne reste pas inactive en matière de divertissements culturels avec la création d'une salle de cinéma, de deux dancings mais aussi d'une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) où l'on trouve tables de ping-pong, télévisions, jeux de société, baby-foot, mini-bibliothèque et orchestre. Elle s'équipe également en infrastructures sportives : des terrains de football, d'handball et de volleyball, un grand stade aux normes (en cours de finition), des courts de tennis et un beau et magnifique gymnase pour pratiquer des disciplines en salle (volleyball, basketball, handball et tennis de table). *La Gazette de La Réunion* est admirative de l'implication du pouvoir local et « [...] on ne peut demander mieux aux élus locaux [...] pour un tout petit bourg de 6000 âmes, nichée dans la montagne »⁵⁰⁰. Le journal reste tout de même critique, concernant le complexe Hand/Volley/Tennis, il le trouve inapproprié quant au filet de tennis inutile car il ne concerne que quelques privilégiés. Il

⁴⁹⁹ Gazette de La Réunion 1^{er} Mars 1974.

⁵⁰⁰ Gazette de La Réunion 1^{er} Mars 1974.

souligne la mauvaise gestion de ces équipements. Le gymnase du collège est fermé sans raisons alors qu'il est essentiel aux cilaosiens mais aussi aux gens de passage. La colonie de vacances hébergée dans le Collège ne peut pas en bénéficier. *La Gazette de La Réunion* dénonce l'autoritarisme de son principal, les passe-droits pour quelques enfants de notables qui peuvent faire de la bicyclette dans le gymnase⁵⁰¹ alors que pour d'autres cela leur est strictement interdit. Le journal félicite la mairie de son effort considérable en ouvrant un centre de loisirs pour 160 petits cilaosiens malgré le budget serré de la commune. C'est une heureuse initiative du maire adjoint M. Dijoux, professeur au CES⁵⁰²!

Dans son dernier chapitre, *La Gazette de La Réunion* devient un outil de propagande à la gloire de la majorité municipale.

Elle encourage la commune à continuer son expansion, à développer le centre de vacances (malgré son coût élevé) et à élaborer des kiosques, des espaces verts et des bancs publics dans la forêt. Outre la culture de cryptomerias dont l'exploitation est très rentable, en matière forestière l'accent est également mis sur la conservation des essences rares comme le bois d'olives (en voie de disparition) avec le soutien des collectivités et des services d'État (ONF, Service de l'Agriculture). Le journal fait écho des grands projets à venir, en partenariat bien sûr avec le Service départemental de la Jeunesse, des Sports et de Loisirs. Il s'agit de réalisation issue d'une bonne cohésion de développement touristique, économique et culturel de la ville, après le grand stade en 1974, une piscine municipale est prévue en 1975. Un centre de convalescence à Cilaos et le réaménagement de la Mare à Joncs (avec un kiosque, un snack-bar, un restaurant, un dancing, et un club de pédalos) montrent le dynamisme de la municipalité de Cilaos en faveur de ses habitants. Les projets de terrain d'aviation (critiqué par *Témoignages*), d'une nouvelle route Cilaos/Plaine des Cafres et d'un véritable établissement thermal sur le plateau avec exploitation de la source Irénée, un véritable vivier d'emplois pour les années à venir.

Le conseil municipal obtient les éloges du journal qui présente une « équipe homogène » de « 23 conseillers municipaux qui se mettent en quatre pour améliorer chaque jour le sort de leurs concitoyens [chômage et sous-emploi]. Ils travaillent dans la cohésion et l'efficacité »⁵⁰³. Le portrait de trois d'entre eux montre leurs implications parfois un peu exagérées dans l'essor de Cilaos afin de leur donner encore plus de charisme. Le premier cité, Irénée Accot, le maire et le conseiller général du Cirque est clairement mis à son avantage :

⁵⁰¹ Gazette de La Réunion 1^{er} Mars 1974.

⁵⁰² Gazette de La Réunion 8 Mars 1974.

⁵⁰³ Gazette de La Réunion 15 Mars 1974.

« Ses interventions percutantes et sensées, son ardeur, sa fougue à défendre les intérêts de sa commune lors des sessions du conseil général l'ont rendu encore plus célèbre. Premier magistrat de Cilaos depuis de nombreuses années, il travaille sans compter pour le bien-être des Cilaosiens. Sa bonhomie, sa simplicité, ses réparties spirituelles, sa verve, son dévouement, tout rappelle chez lui, ce bon maire paysan que j'ai connu dans une commune du Loiret. D'une santé de fer (le climat de Cilaos y est sans doute pour beaucoup). M. ACCOT est doué d'une grande capacité de travail. Ce maire jouit d'une grande popularité auprès de ses administrés »⁵⁰⁴.

Il est de même pour son fidèle compagnon de politique Louis Maillot :

« Adjoint au maire, est à 86 ans le doyen des Conseillers municipaux à la Réunion. Il est toujours en fonctions et participe à toutes les réunions du conseil. M. Maillot est un vieux routier de la politique. Il a politiqué depuis l'époque du député maire Archambaud. Il a connu Gasparin l'adversaire éternel ! de Brunet. Longtemps, il a été l'adjoint spécial de Cilaos du temps où ce bourg faisait partie du territoire de la Commune de St Louis. Le maire Accot et Louis Maillot ont conjugué leur effort pour « détacher » Cilaos de la tutelle sainte Louisienne car les crédits « montaient » pas ou « montaient » parcimonieusement. M. Louis Maillot pourrait vous tenir en haleine des heures durant sur toutes les anecdotes qu'il connaît. Cet homme charmant et pittoresque avec son légendaire costume kaki jaunâtre, son foulard et ses bottes, encore très alerte, sur pieds dès 4 heures du matin [...] »⁵⁰⁵.

La possible relève de ses deux hommes, Pierre-Noé Dijoux, est encouragé par la Gazette :

« Adjoint au maire est un jeune homme capable dans tous les sens du terme. Sa modestie dut-elle souffrir, il faut le mettre que la sellette. En appelant M. Dijoux au sein du Conseil Municipal en mars 1971, M. Accot a fait d'une pierre plusieurs coups !

En effet ce jeune élu, enseignant de son état, possède plusieurs cordes à son arc. En « deux temps, trois mouvements » il vous solutionne un problème qui présenterait pour vous un véritable casse-tête chinois. Il allie une souplesse de caractère à une expérience des sages. Responsable de tout ce qui se fait en faveur de la Jeunesse à Cilaos, il se dévoue corps et âme. Tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher, tous ceux qui ont détenu quelque parcelle de responsabilité au cours de ces dernières vacances à Cilaos, garderont de ce jeune homme dynamique le souvenir d'un maire adjoint courtois, serviable, affable et patient. Au cours d'un entretien de 10 minutes qu'il a bien voulu nous accorder en son bureau à la mairie, il a été dérangé au moins en cinq fois et souvent pour des futilités pour des « p'tits secours » pas un seul instant, il ne s'est départi de sa bonne humeur et n'a manifesté la moindre impatience. Dans certaines communes, quand le maire n'est pas là, rien ne va plus, aucun moteur ne peut être remis en route. A Cilaos, le maire M. Accot, quand il est absent, où il se trouve, il peut dormir « sur ses deux oreilles ». Derrière, là-haut, la barque est bien menée par un maître homme »⁵⁰⁶.

L'iconographie de ce corpus journalistique enfin n'est pas neutre. L'aspect idyllique du Cirque dans l'imaginaire collectif est illustré : les montagnes (Grand Bénard, Piton des Neiges), les atouts économiques du Cirque (établissement-restaurant et ses gérants les époux Élie Picard sur la Mare à Joncs, Église Notre-Dame des Neiges, thermes actuels, allée de cryptomerias à Bras-Sec, marché forain et l'ancien séminaire). Elle contribue aussi à magnifier l'effort municipal. La mairie du centre-ville de Cilaos fait la une de ce journal. *La Gazette de La Réunion* montre l'effort consenti à sa jeunesse (centre scolaire de Palmiste-Rouges et enfants au réfectoire) et ses réussites (enfant souriant de Bras-Sec) malgré des obstacles extérieurs (le gymnase fermé par le principal).

⁵⁰⁴ Gazette de La Réunion 15 Mars 1974.

⁵⁰⁵ Gazette de La Réunion 15 Mars 1974.

⁵⁰⁶ Gazette de La Réunion 15 Mars 1974.

Quelques semaines après ce feuilleton journalistique, un évènement politique vient troubler la quiétude du Cirque : l'élection présidentielle inattendue. Elle est due à la mort du président Georges Pompidou. Cilaos va pourtant marquer sa différence dans ce scrutin. C'est le début d'une nouvelle ère pour son maire Irénée Accot.

Chapitre III] 1974-1983 Les oppositions idéologiques

A] L'indépendance politique par les urnes

1) L'élection présidentielle de 1974, départ véritable de l'indépendance.

Comme toujours à l'approche d'élections majeures, chaque camp a son comité de soutien. À Cilaos, le choix de la majorité est étonnant. Bien qu'ayant toujours été soutenu par l'UDR, Irénée Accot appelle à voter pour le candidat des RI, Valéry Giscard D'Estaing (VGE)⁵⁰⁷. Cet engagement s'explique par un changement de cap du conseiller général du Cirque qui suit une nouvelle voie, celle du président du conseil général, Pierre Lagourgue. L' élu cilaosien, en tant que maire et conseiller général, est membre du comité départemental de soutien à la candidature de VGE⁵⁰⁸. C'est d'ailleurs le seul premier magistrat d'une commune réunionnaise à prendre position pour le ministre des finances sortant. Il le fait dès le 6 Avril 1974⁵⁰⁹. C'est un moyen pour lui d'asseoir son autorité politique. Contrairement aux précédents scrutins, l'Évêché, dirigé par Monseigneur Georges Guibert, reste en retrait du monde politique. Il appelle les prêtres à la neutralité politique⁵¹⁰. Ce qui n'empêche pas certain membre du clergé d'agir comme par le passé, c'est le cas du curé de Cilaos.

A l'opposé de la France métropolitaine, La Réunion a largement apporté un soutien franc à Jacques Chaban Delmas. L'ensemble de communes tenues par les départementalistes le placent en tête sauf Cilaos. La surprise vient de cet écart. La population a suivi son maire néanmoins les scores laissent songeurs les journaux.

Bureau Centralisateur Premier tour Présidentielles 1974 Cilaos					
Chaban-Delmas 465	Dumont 31	VGE 634	Héraud 4	Krivine 7	Laguiller 14
Mitterrand 333	Muller 5	Renouvin 14	Royer 22	Sebag 49	Le Pen 0

Tableau 21 Bureau Centralisateur Premier tour Présidentielle 1974 Cilaos⁵¹¹.

La droite de Michel Debré et les départementalistes convaincus sont abasourdis de cet affront national. Ils n'ont pas d'autres choix que de soutenir localement VGE. Les résultats du second tour déstabilisent un peu plus la droite par la victoire de justesse de François Mitterrand à La

⁵⁰⁷ Le Régional 10 Mai 1974.

⁵⁰⁸ Le Réveil 15 Mai 1974.

⁵⁰⁹ Gazette de La Réunion 10 Mai 1974.

⁵¹⁰ Le Régional 18 Mai 1974.

⁵¹¹ Gazette de La Réunion 24 Mai 1974.

Réunion. Cette poussée de la gauche ne s'est pas opérée dans les petites communes notamment à Cilaos (73,23% pour VGE).

Bureau Centralisateur Second tour Présidentielle 1974 Cilaos				
2773 Inscrits	2056 Votants	2025 Exprimés	VGE 1484	Mitterrand 541

Tableau 22 Bureau Centralisateur Second tour Présidentielle 1974 Cilaos⁵¹²

Le vote VGE à Cilaos est incontestable sur le plan mathématique, sur le plan moral, il l'est moins. *Le Réveil* s'interroge sur les scores du nouveau président de la République à La Réunion au second tour de la présidentielle :

« M. Giscard D'Estaing a remporté une très grande majorité à St Joseph, Cilaos (73,2%, et deuxième plus fort taux après Trois Bassins), Trois Bassins (75,9%), Salazie, Etang Salé, Entre-Deux. [...] On peut qualifier ces élections de bizarre dans la mesure où l'on se base sur les résultats des municipales de 1971 le scrutin fut loin d'être honnête- dans certaines communes-[...] »⁵¹³.

Une lettre « anonyme » de citoyens au premier ministre, Pierre Messmer montre que des habitudes électorales sont toujours tenaces pour le scrutin législatif de 1974. La situation dans la deuxième circonscription, où se représente Jean Fontaine, en est un exemple concret. *Le Réveil* porte l'analyse suivante :

« Les maires départementalistes de St Paul, Trois Bassins, St Leu, Avirons, Etang Salé, Entre-Deux et Cilaos dans la deuxième circonscription se laissent gagner par la panique et craignant qu'une victoire de M. Vergès n'aboutisse avant la fin de l'année au statut d'autonomie pour la Réunion. Ces maires sont décidés à utiliser le gangstérisme électoral pour faire élire Jean Fontaine coûte que coûte [...] ».⁵¹⁴

L'élection municipale suivante de 1977 donne raison à la presse de douter de la sincérité des scrutins précédents.

2) Les municipales de 1977 : une élection « normale »

La presse ne s'imagine même pas la défaite du maire départementaliste pour cette échéance: « Et puis, il y a Cilaos, qu'il est impensable d'imaginer sans Irénée Accot, le Maire, l'ami, le confident et le conseiller précieux de tout Cilaosien qui se respecte »⁵¹⁵.

Fait impensable à Cilaos, c'est la première fois que deux listes vont s'affronter. La liste Accot, à l'élection municipale de mars 1977 est sous la bannière « Liste d'Union pour la Défense de la Liberté Républicaine »⁵¹⁶. Elle se veut garante des valeurs d'indépendance

⁵¹² Gazette de La Réunion 24 Mai 1974.

⁵¹³ Le Réveil 29 Mai 1974.

⁵¹⁴ Le Réveil 24 Juillet 1974.

⁵¹⁵ Gazette de La Réunion 4 Février 1977.

⁵¹⁶ Le Quotidien 6 Mars 1977.

politique. Son programme est simple sortir à tous prix Cilaos, une des communes les plus pauvres de l'île, de son sous-développement en « tablant » sur des projets structurants. En effet, les centimes additionnels sur les produits pétroliers, que le département lui reverse, ne permettent pas à cette jeune commune de sortir de son sous-équipement ; le budget communal ne permet même pas de verser des salaires décents à ses employés y compris pour le secrétaire de mairie. Pour sortir la commune de sa pauvreté, des projets tous azimuts sont envisagés. C'est ainsi que des idées de restructurations économiques sont privilégiées : construction d'une route jusqu'à la Plaine des Cafres (avec une subvention de 400000 francs du CG), construction d'un établissement thermal (plan déjà créé) pour une résorption partielle du chômage, acquisition d'un terrain pour une auberge de jeunesse, installation de réservoir et extension du réseau d'irrigation agricole, bitumage de la route de Bras-Sec et Îlet-à-Cordes, électrification d'Îlet-à-Cordes et aide aux agriculteurs par le don d'élevages et le prêt de cultures vivrières pour faire de Cilaos une terre de vergers⁵¹⁷.

Le maire sortant n'est pas effrayé par une liste adverse mais craint pour la tranquillité du Cirque : « *Au moins, il n'y a pas de bagarres et de coups échangés. La gloire c'est de dire qu'on n'a pas d'adversaires...* »⁵¹⁸. Sa campagne se fait aussi bien en centre-ville que dans les écarts. Il déclare ainsi, « *Une campagne est une invitation à venir voter* »⁵¹⁹. À ses paroles l'élu y a ajouté les actes. La municipalité envisage la mise en place de cars dans les écarts ainsi qu'un repas après le vote (achards, vin, pâté créole, etc.)⁵²⁰. La liste menée par Irénée Accot est considérablement remaniée pour cette échéance électorale. Le groupe est plus jeune et une certaine féminisation s'opère.

Les opposants à la liste d'Irénée Accot figurent sur une liste de gauche conduite par le nouveau représentant de la section PCR de Cilaos, Aurélien Nassibou. Il est fort dommage que nous n'ayons pu trouver de documents de l'époque pour une analyse approfondie des adversaires du « Lion du Cirque de Cilaos ».

Contrairement aux précédents scrutins, le nombre d'électeurs est supérieur à celui des électrices. La désignation des membres de bureaux de vote laisse peu de place au suspense sur la teneur des résultats. Selon les sources collectées, ils sont tous de la mouvance d'Accot. Du moins, ce sont les seuls référencés dans les documents préfectoraux. Le scrutin voit la victoire de la liste Accot, qui l'emporte avec 2078 voix⁵²¹. Les documents préfectoraux révèlent

⁵¹⁷ Le Quotidien 11 Mars 1977.

⁵¹⁸ Le Quotidien 11 Mars 1977.

⁵¹⁹ Le Quotidien 11 Mars 1977.

⁵²⁰ Le Quotidien 10 Mars 1977.

⁵²¹ Le Quotidien 12 Mars 1977.

toutefois quelques nuances. Un panachage des voix s'exprime. Cela dénote la notoriété des candidats, la confiance sans condition de leurs électeurs et le mérite accordé par la population à ses élus. Le score réalisé par la liste de l'opposition reste dérisoire, une dizaine de voix. Cependant elle a permis, au nom de la démocratie, à des électeurs d'exprimer leur mécontentement au pouvoir du Lion en place. Le nombre de bulletins nuls est en grande augmentation. Ceux-ci révèlent le ras-le-bol de certains citoyens de la politique locale. La gestion de la ville par Irénée Accot et ses colistiers est qualifiée de déplorable. Le maire est traité de dictateur, ses adjoints et conseillers de bons à rien au travers des injures inscrites sur les bulletins de votes⁵²².

Liste d'Union pour la Défense de la Liberté Républicaine.				
Colistiers	Acte de Naissance	Résidence	Profession	Âge
1. Irénée Accot	17/10/1909 Saint-Denis	Village	Entrepreneur	67 Ans
2. DIJOUX Pierre Noé	22/12/1939 Cilaos	Les Mares	Instituteur	37 Ans
3. CORRE Gilbert Max	08/06/1945 Saint-Denis	Village	Docteur	31 Ans
4. COURTOIS Narcisse	16/02/1917 Saint-Philippe	Bas du Village	Commerçant	60 Ans
5. MAILLOT Guy Pascal	17/05/1941 Cilaos	Village	Directeur d'École	35 Ans
6. Mme JULIENNE Maurice	03/09/1919 Saint-Paul	Village	Institutrice	57 Ans
7. TURPIN Avril	02/09/1950 Cilaos	Village	Instituteur	26 Ans
8. GONTHIER André	28/02/1914 Cilaos	Village	Menuisier	63 Ans
9. PAYET Noëli	25/12/1917 Cilaos	Mare Sèche	Commerçant	59 Ans
10. DIJOUX Christian	02/07/1948 Cilaos	Bras-Sec	Propriétaire	29 Ans
11. BARET Louis Adrien	31/03/1933 Cilaos	Palmiste-Rouge	Commerçant	43 Ans
12. PICARD Yoland	10/12/1938 Salazie	Palmiste-Rouge	Préposé aux P et T	38 Ans
13. HOARAU Michel	24/12/1914 Cilaos	Bas du Village	Cultivateur	62 Ans
14. DIJOUX Marcel	05/08/1934 Ilet-à-Cordes	Ilet-à-Cordes	Commerçant	42 Ans
15. Mme Veuve PAYET Francis	15/09/1921 Cilaos	Peterboth	Commerçante	55 Ans
16. Mme PAYET Auguste	27/06/1936 Cilaos	Bas du Village	Employée	40 Ans
17. Mme SER Y François	13/05/1899 Saint-Denis	Les Mares	Sans Profession	77 Ans
18. CAROUPAPOULLE Joseph	04/06/1932 Saint-Pierre	Village	Entrepreneur Transports	44 Ans
19. TURPIN Edmond Norbert	23/07/1942 Cilaos	Palmiste-Rouge	Commerçant	34 Ans
20. RIVIERE Laurent Wenceslas	19/09/1918 Cilaos	Village	Ancien Militaire	58 Ans
21. MAILLOT Louis	14/05/1888 Cilaos	Village	Propriétaire	88 Ans
22. DIJOUX Paul Joël	26/05/1950 Cilaos	Bois-Rouge	Cultivateur	26 Ans
23. PAYET Pierre Paul	06/09/1951 Cilaos	Les Mares	Cultivateur	25 Ans

Tableau 23 Liste d'Union pour la Défense de la Liberté Républicaine⁵²³

⁵²² 446W3.

⁵²³ 446W3.

Élections Municipales Cilaos 1977		
Inscrits 2891	Votants 1806	Nuls 75
Liste Accot DMF 1727		Exprimés 1731
Accot Irénée		1720 Voix
Dijoux Pierre Noé		1719 Voix
Corré Gilbert Max		1726 Voix
Courtois Narcisse		1718 Voix
Maillot Guy Pascal		1723 Voix
Mme Julienne Maurice		1724 Voix
Turpin Avril		1722 Voix
Gonthier André		1724 Voix
Payet Noëly		1725 Voix
Dijoux Christian		1722 Voix
Barret Louis Adrien		1695 Voix
Picard Yoland		1723 Voix
Hoarau Michel		1723 Voix
Dijoux Marcel		1719 Voix
Mme Payet Francis		1726 Voix
Mme Payet Auguste		1719 Voix
Mme Séry François		1722 Voix
Caroupapoulé Joseph		1719 Voix
Turpin Edmond Norbert		1721 Voix
Rivière Laurent Wenceslas		1722 Voix
Maillot Louis		1727 Voix
Dijoux Paul Joël		1724 Voix
Payet Pierre Paul		1723 Voix
Moyenne Liste Accot		1721 Voix
Votants 62.46%	Exprimés 59.87%	Votes 100,00%

Tableau 24 Bureau Centralisateur Élections Municipales Cilaos 1977⁵²⁴

⁵²⁴ 446W3.

Bureau 1 Hommes Municipales Cilaos 1977		
Inscrits 1482	Votants 848	Nuls 14
Liste Accot 829		Exprimés 897
Accot Irénée		823
Dijoux Pierre Noé		822
Corré Gilbert Max		829
Courtois Narcisse		821
Maillot Guy Pascal		826
Mme Julienne Maurice		827
Turpin Avril		825
Gonthier André		827
Payet Noëly		828
Dijoux Christian		825
Barret Louis Adrien		807
Picard Yoland		826
Hoarau Michel		826
Dijoux Marcel		824
Mme Payet Francis		826
Mme Payet Auguste		823
Mme Séry François		825
Caroupapoulé Joseph		823
Turpin Edmond Norbert		824
Rivière Laurent Wenceslas		825
Maillot Louis		830
Dijoux Paul Joël		827
Payet Pierre Paul		827
Moyenne Liste Accot 825 Voix		
Votants 62.46%	Exprimés 59.87%	Votes 100,00%

Tableau 25 Bureau 1 Hommes Municipales Cilaos 1977⁵²⁵

⁵²⁵ 446W3.

Bureau 2 Femmes Municipales Cilaos 1977		
Inscrits 1409	Votants 958	Nuls 61
Liste Accot 897		Exprimés 897
Accot Irénée		897
Dijoux Pierre Noé		897
Corré Gilbert Max		897
Courtois Narcisse		897
Maillot Guy Pascal		897
Mme Julienne Maurice		897
Turpin Avril		897
Gonthier André		897
Payet Noëly		897
Dijoux Christian		897
Barret Louis Adrien		888
Picard Yoland		897
Hoarau Michel		897
Dijoux Marcel		895
Mme Payet Francis		897
Mme Payet Auguste		896
Mme Séry François		897
Caroupapoulé Joseph		896
Turpin Edmond Norbert		897
Rivière Laurent Wenceslas		897
Maillot Louis		897
Dijoux Paul Joël		897
Payet Pierre Paul		896
Moyenne Liste Accot 896 Voix		
Votants 62.46%	Exprimés 59.87%	Votes 100,00%

Tableau 26 Bureau 2 Femmes Municipales Cilaos 1977⁵²⁶

⁵²⁶ 446W3.

3) Les élections législatives de 1978 : une opposition enfin tolérée

Le Quotidien présente pour les législatives 1978 un zoom sur Cilaos. Irénée Accot (69 ans) est désormais le doyen des maires et le président de la CAF Réunion⁵²⁷. L' élu espère bien par ses fonctions influencer le scrutin. Ce dernier néanmoins montre une légère augmentation des suffrages d' une opposition enfin tolérée, et moins intimidée par les nervis.

Le député Jean Fontaine soutenu par le maire cilaosien est certes largement en tête avec 69,33%. Comme le fait remarquer *Le Quotidien*, il perd tout de même environ 15% de voix par rapport à ses rivaux dont le leader du PCR, Paul Vergès (16,85%).

Le premier tour de ces élections législatives est marqué par une participation correcte en ville mais plus faible dans les îlets⁵²⁸. Cela est un signe qu' on n' hésite plus à exprimer sa désapprobation à la politique menée par Accot. Cette baisse dans le vote Jean Fontaine a une autre explication « politique ». Ce moins bon score est dû à la présence d' un homonyme⁵²⁹.

Bureau Centralisateur Législatives 1978 Cilaos				
Inscrits 2611	Votants 1815		Blancs/Nuls 41	Exprims 1774
Fontaine J. 1230	Fontaine J.B. 162	Ponama J.B. 34	Ramassamy A.49	Vergès P. 299

Tableau 27 Résultats Législatives 1978 Cilaos⁵³⁰

La cantonale de 1979 se déroule elle aussi dans un climat de tolérance grâce à la même ouverture d' esprit politique.

4) Les cantonales de 1979, une nouvelle opposition

L' élection cantonale de 1979 ne soulève pas de réelle rivalité. On retrouve à nouveau les deux têtes listes des élections municipales de 1977 à Cilaos : Irénée Accot et Aurélien Nassibou. Il n' y a pas de tensions entre les deux antagonistes. Un respect mutuel est décrété. Le conseiller général s' engage à une campagne saine : « *C' est son droit le plus absolu d' être communiste [...] On ne va pas se flanquer des coups comme ça* ». Le candidat d' opposition Aurélien Nassibou lui corrobore : « *Mi fait pas une campagne comme sur la côte... Nou nana un respect pour le père Accot* ». Une anecdote montre le calme des élections. La mairie a prêté au candidat communiste et agriculteur un frigo pour stocker ses poires.

⁵²⁷ Le Quotidien 20 Janvier 1978.

⁵²⁸ Le Quotidien 13 Mars 1978.

⁵²⁹ Le Quotidien 14 Mars 1978.

⁵³⁰ Le Quotidien 14 Mars 1978.

Un portrait de Nassibou est dressé. La relative tranquillité de la campagne s'explique par le fait qu'Aurélien Nassibou ne fait pas parti des « vieux communistes » de Cilaos. Il habite le Cirque depuis seulement 12 ans, il exerce au Matarum (Bras-Sec) la double profession d'agriculteur et de commerçant. Il adhère au PCR en 1970. Sa stratégie à cette élection cantonale n'a qu'un seul but, mesurer le potentiel électoral communiste pour le prochain scrutin, les premières élections européennes. Son programme est simple, parler de la crise dans les Hauts (chômage) et du problème d'adduction en eau potable⁵³¹.

D'après les données analysées, le jour de l'élection s'est déroulé dans le calme. Tous les électeurs ont pu accomplir librement leur devoir civique, Aurélien Nassibou a voté à 8H30 tandis qu'Irénée Accot à 17H30. Les résultats sont sans surprise. Le conseiller général sortant est réélu avec 91%. Son opposant n'a pas à rougir de sa prestation. C'est le meilleur score d'un candidat communiste depuis la création de la commune avec 8,74%. L'autre fait marquant est la relative faible participation⁵³² qui n'est que de 66,81%. Contrairement aux élections cantonales précédentes, les sources aux ADR ne révèlent que des résultats globaux. Ce qui ne permet pas une analyse plus fine de cette élection. Il est à noter toutefois que les tensions d'antan entre majorité en place et opposant n'existent plus. La sérénité et la normalisation sont désormais les maîtres mots de la vie politique dans le Cirque. Les résultats des urnes sont enfin acceptés par tous.

Bureau Centralisateur Cantonales Cilaos 1979					
Inscrits 2621	Votants 1806	Exprimés 1751	Blancs/Nuls 55	Accot 1598	Nassibou 153

Tableau 28 Résultats Cantonales Cilaos 1979⁵³³

5) L'élection présidentielle de 1981 : l'attitude de droite.

Pour cette élection, la confiance est reconduite en faveur de VGE à Cilaos. Un comité de soutien à son égard voit le jour à Cilaos, mené par Irénée Accot, son premier adjoint, sa femme Gilberte Accot et Michel Hoarau⁵³⁴. Les tendances mesurées sur le terrain durant la campagne électorale, pour déterminer le favori, se confirment dans les urnes dès le premier tour. VGE réalise ainsi les trois-quarts des suffrages exprimés.

⁵³¹ Le Quotidien 10 Mars 1979.

⁵³² Le Quotidien 19 Mars 1979.

⁵³³ Le Quotidien 19 Mars 1979.

⁵³⁴ Le Quotidien 19 décembre 1980 Le reste du Comité de soutien à la présidentielle pour VGE à Cilaos : Daniel et Yaline Roy (P.R.), Jean-Philippe et Danièle Crispel, René et Lucette Boulanger, Luc Yves Bénard, Claude Bernard, Rose-May Elisabeth, Charles Franzini, Paulette Lallemand, Claude Vilette.

Bureau Centralisateur Premier tour Présidentielle 1981 Cilaos				
Inscrits 2634	Votants 1721		Blancs/Nuls 17	Exprimés 1704
Laguiller 21	Vge 1278	Garaud 11	Chirac 90	Marchais 117
Bouchardeau 4	Mitterrand 108	Crepeau 3	Lalonde 17	Debre 55

Tableau 29 Premier tour Cilaos Présidentielle 1981⁵³⁵

Le second tour n'est alors qu'une formalité pour le président sortant avec 83.97% des exprimés. François Mitterrand et ses représentants cilaosiens peuvent se satisfaire de ce score historique de la gauche. Le candidat du Parti Socialiste (PS) obtient le plus de voix jamais eus par des mouvements progressistes dans cette commune traditionnellement ancrée à droite (avec 623 voix)⁵³⁶. L'affront de 1974 est lavé pour les départementalistes à La Réunion.

Cette victoire locale du candidat de droite a un goût amer puisque sur l'ensemble du territoire national c'est François Mitterrand le candidat du PS qui arrive en tête. Il accède ainsi aux plus Hautes Instances de la République Française en devenant le premier Président de la République issu de la gauche sous la cinquième République.

Bureau Centralisateur Second tour Présidentielle 1981 Cilaos					
Inscrits	Votants	Blancs/Nuls	Exprimés	VGE	Mitterrand
2633	1962	22	1940	1629	623

Tableau 30 Second tour Cilaos Présidentielle 1981⁵³⁷

Après la victoire de François Mitterrand à la présidentielle, la dissolution de l'Assemblée Nationale est actée pour assurer une majorité parlementaire à la gauche. De nouvelles élections législatives sont organisées. Des réunions politiques de tous bords peuvent se tenir sans répression de la municipalité à Cilaos pour l'élection du député de la deuxième circonscription de l'Ile de La Réunion. Un conseiller de la majorité apporte même son soutien à un « adversaire-ami » qui est candidat aux législatives, Jean Perreau-Pradier, l'ancien préfet de La Réunion. Albert Clain, membre du Comité d'action départementale, organise, pour ce candidat à la députation⁵³⁸, des réunions publiques au centre-ville et dans les écarts de

⁵³⁵ Le Quotidien 27 Avril 1981.

⁵³⁶ Le Quotidien 11 Mai 1981.

⁵³⁷ Le Quotidien 11 Mai 1981.

⁵³⁸ Le Quotidien 29 Mai 1981.

Palmiste-Rouge et Îlet-à-Cordes⁵³⁹. Le socialiste Daniel Cadet tient ses réunions publiques dans les écarts à Bras-Sec, à Îlet-à-Cordes et à Palmiste-Rouge⁵⁴⁰.

Cette normalisation des mœurs politiques dans le Cirque permet de sortir des urnes des résultats « sincères et fiables » c'est bien la première fois à Cilaos que le candidat soutenu par Irénée Accot, Jean Fontaine, n'atteint pas la majorité des suffrages au premier tour (43,55%). Les électeurs ont librement exprimé leur choix. L'addition des voix des deux candidats de gauche, Cadet (PS) et Vergès (PCR), place l'opposition en tête. La Gauche locale devient majoritaire avec 53,11% des suffrages, il est incontestable qu'elle a su profiter de la dynamique de l'élection présidentielle.

Bureau Centralisateur Premier tour Législatives 1981 Cilaos			
Inscrits 2633	Votants 1610	Blancs/Nuls 19	Exprimés 1591
Cadet 444	Fontaine 693	Perreau-Pradier 48	Vergès 406

Tableau 31 Premier tour Législatives Cilaos 1981⁵⁴¹

Le second tour est totalement différent, la droite a redressé la barre. Puisque Jean Fontaine est réélu avec plus des deux-tiers des suffrages exprimés. Cette réticence politique des électeurs cilaosiens s'explique peut-être par la peur du statut d'autonomie de La Réunion toujours défendue par le candidat du PCR, Paul Vergès. La gauche peut tout de même se satisfaire d'avoir enfin obtenu le droit de citer dans le Cirque de Cilaos.

Bureau Centralisateur Second tour Législatives 1981 Cilaos					
Inscrits	Votants	Blancs/Nuls	Exprimés	Fontaine	Vergès
2632	1907	27	1870	1282	588

Tableau 32 Second tour Législatives Cilaos 1981⁵⁴²

Malgré cette période de remise en cause idéologique avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en France, Irénée Accot, fort de ses succès électoraux et de ses réseaux établis, ne craint pas de s'afficher désormais comme un acteur politique et économique incontournable tant à Cilaos qu'au niveau du département de La Réunion.

⁵³⁹ Le Quotidien 3 Juin 1981.

⁵⁴⁰ Le Quotidien 6 Juin 1981.

⁵⁴¹ Le Quotidien 15 Juin 1981.

⁵⁴² Le Quotidien 22 Juin 1981 Résultats 1^{er} Tour Législatives 1981 :

B) Une présence au sein des institutions...

1) Une fidélité politique

Ces liens créés, par la présidentielle de 1974, sont toujours vivaces en ce mois d'octobre 1977. Irénée Accot est appelé à comparaître devant les tribunaux pour la mort des quatre collégiens sur la route de Bras-Sec⁵⁴³. Le jugement de cette instance judiciaire condamne l' élu cilaosien à 13 mois de prison (avec sursis)⁵⁴⁴. Le « Lion » reçoit le soutien de l'AMR de ses amis départementalistes, qui exprime son indignation face à sa condamnation⁵⁴⁵. Cela n'empêche pas la justice de continuer sereinement son enquête pour le tribunal administratif. La cour d'appel ordonne d'indemniser les familles à hauteur de dix mille francs chacune. La défense demande purement la relaxe de son client. Elle accepte, tout au plus, de payer deux mille francs par victime⁵⁴⁶.

Cette affaire juridique n'affecte pas pour autant les ambitions politiques d'Irénée Accot. En effet en 1978, il n'hésite pas, avec neuf autres maires de La Réunion⁵⁴⁷, d'apporter son soutien à VGE pour la création de son nouveau parti, l'Union pour la Démocratie Française (UDF). Irénée Accot va même jouer un rôle essentiel dans la section départementale de ce parti en devenant membre du conseil départemental⁵⁴⁸. Cette structure locale va un peu s'effiloche après la défaite de VGE à l'élection présidentielle en mai 1981 puis se dissoudre quelques mois plus tard. L'UDF Réunion est recréé en 1982⁵⁴⁹ en vue des futures échéances électorales.

Irénée Accot va faire aussi partie du collectif des maires départementalistes pour la défense du statut de leur île. Membre de ce collectif, il ne manque pas d'exprimer son point de vue sur divers sujets comme le projet socio-économique pour La Réunion (1978)⁵⁵⁰, ou encore affirme son opposition à l'Assemblée Unique en 1982⁵⁵¹.

La droite réunionnaise tente aussi de se redynamiser avec la création de la Fédération Réunion Avenir (FRA)⁵⁵², une manière de fédérer leurs idées sur les perspectives d'avenir pour La Réunion ; là encore Irénée Accot en tant que doyen des maires participe activement

⁵⁴³ Le Quotidien 26 Octobre 1977.

⁵⁴⁴ Le Quotidien 16 Novembre 1977.

⁵⁴⁵ Le Quotidien 6 Décembre 1977.

⁵⁴⁶ Le Quotidien 6 Mai 1982.

⁵⁴⁷ Le Quotidien 2 Janvier 1979.

⁵⁴⁸ Le Quotidien 12 Février 1979.

⁵⁴⁹ Le Quotidien 28 Juillet 1982.

⁵⁵⁰ Le Quotidien 8 Avril 1978.

⁵⁵¹ Le Quotidien 10 Juillet 1982.

⁵⁵² Le Quotidien 2 Août 1982.

aux débats et impose son point de vue. Un peu partout sur tous les fronts, son influence et sa légitimité au sein des instances locales ne sont plus à prouver.

2) Un rôle de guide avec les instances insulaires

Après une période d'apprentissage, l'élu a convaincu ses pairs de lui confier des tâches, des fonctions plus importantes.

Lors du renouvellement du CA de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Réunion (CCIR), en octobre 1974, il est tête de liste dans la catégorie « *Bâtiment et travaux publics* »⁵⁵³. Son groupe « *Listes des intérêts de la Réunion* » l'emporte sur celle menée par la SAPMER. Une autre nouvelle fonction s'offre aussi à lui. Irénée Accot est désigné directeur du CA de la CAF de La Réunion en 1975. Lors de la commission d'examen pour l'attribution d'une allocation logement à La Réunion, l'élu cilaosien déclare auprès du secrétaire d'État des DOM, Olivier Stirn, que la filiale réunionnaise ne dispose d'aucune subvention pour pallier l'absence de contribution de l'État à La Réunion⁵⁵⁴. Il a aussi le privilège d'inaugurer les nouveaux locaux modernes de Saint-Denis en 1979⁵⁵⁵. Cette présence du « Lion » dans ces institutions est facilitée par les présidents des différentes collectivités locales. Ils font confiance à son expérience d'élu dévoué.

Au Conseil Régional (CR), il occupe dès sa création, un poste à la commission des finances et des budgets⁵⁵⁶. L'élu cilaosien est renouvelé dans ces fonctions en 1977⁵⁵⁷, en 1980⁵⁵⁸ et 1982⁵⁵⁹ jusqu'aux lois de décentralisation. Doyen de cette assemblée, Irénée Accot réaffirme en 1980⁵⁶⁰, 1981⁵⁶¹ et 1982⁵⁶² sa confiance sans faille à un compagnon politique Yves Barau président du CR, à l'instar de celle faite à Marcel Cerneau en 1973⁵⁶³.

Au CG, après avoir été secrétaire dans la commission départementale, Irénée Accot en devient en 1976 pour la première fois le président en remplacement de Dominique Sauger⁵⁶⁴. L'élu cilaosien occupe cette fonction jusqu'en 1982. Sa présidence n'est pas de tout repos. Il a géré des crises socio-économiques telles que les mutations des secteurs d'activités et la Sakay. Cet épineux problème est d'autant plus dramatique pour Irénée Accot, d'autant qu'il a été l'un

⁵⁵³ Le Quotidien 25 Octobre 1974.

⁵⁵⁴ Le Quotidien 24 Janvier 1975.

⁵⁵⁵ Le Quotidien 12 Juin 1979.

⁵⁵⁶ Le Quotidien 25 Janvier 1973.

⁵⁵⁷ Le Quotidien 25 Janvier 1977.

⁵⁵⁸ Le Quotidien 8 Janvier 1980.

⁵⁵⁹ Le Quotidien 16 Avril 1982.

⁵⁶⁰ Le Quotidien 8 Janvier 1980.

⁵⁶¹ Le Quotidien 14 Janvier 1981.

⁵⁶² Le Quotidien Janvier 1982.

⁵⁶³ Le Quotidien 25 Janvier 1973.

⁵⁶⁴ Le Quotidien 19 Mars 1976.

des élus à avoir fortement soutenu cette implantation à Madagascar. En tant que membre de la structure gérante de la Sakay, il s'inquiète du sort de ces colons⁵⁶⁵. Le maire de Cilaos, dont une partie des administrés fait partie de la population expulsée de la Sakay, demande l'aide aux différentes instances pour aider tous ces désœuvrés. Le CG sollicite le BUMIDOM de reclasser les familles de la Sakay à La Réunion au lieu de les accueillir dans des camps de réfugiés en Métropole⁵⁶⁶. Pendant son voyage, le ministre des DOM, Paul Dijoud, est interpellé à ce sujet au CG en Août 1978⁵⁶⁷. Face à l'inaction des services nationaux, le « Lion » envisage de porter plainte contre l'État sur la faillite de la Sakay⁵⁶⁸.

Irénée Accot réfléchit également sur les causes du mal développement de l'île. Il s'interroge sur l'augmentation du prix de l'essence et demande un droit de regard⁵⁶⁹. Face à cette fin de non-recevoir des pétroliers sur les raisons de cette hausse, il n'hésite pas à dire au CG « *On est dans l'obscurité* »⁵⁷⁰. Le conseiller général cilaosien critique aussi le peu de stations-services à La Réunion et leur fermeture « précoce » à 19 Heures, véritable frein économique, selon lui⁵⁷¹.

Irénée Accot s'insurge contre les campagnes de dératisation néfastes à la population de tangles, ces cousins lointains du hérisson par leur apparence physique mais qui font partie de la famille des rats musqués. Un gibier très apprécié des Réunionnais, dont l'arrêt de la chasse entraîne une perte conséquente de revenus pour certains agriculteurs.

Irénée Accot intervient aussi au CG pour demander des aides et pour promouvoir les entreprises locales dans l'attribution du chantier du nouveau Port de la Pointe des Galets⁵⁷². Au CR, Irénée Accot s'indigne du calendrier scolaire à La Réunion, « *établi pour arranger le personnel enseignant de l'État et non pour servir l'intérêt de l'élève* »⁵⁷³. L'Académie a un niveau scolaire des plus faibles de France, selon lui. Irénée Accot sait que son franc-parler peut le nuire politiquement et subir ainsi la sanction dite du « cou coupé »⁵⁷⁴, mais c'est sa personnalité, de dire les choses comme elles sont.

Fort de son aura politique, le vieux Lion espère être récompensé de sa loyauté par ses pairs du CG car désormais avec les lois de décentralisation, le CG ne dépend plus de la préfecture. Pour cette première élection capitale, en 1982, la bataille fait rage dans la majorité.

⁵⁶⁵ Le Quotidien 30 Mars 1977.

⁵⁶⁶ Le Quotidien 26 Juillet 1978.

⁵⁶⁷ Le Quotidien 30 Août 1978.

⁵⁶⁸ Le Quotidien 19 Mars 1981.

⁵⁶⁹ Le Quotidien 11 Janvier 1979.

⁵⁷⁰ Le Quotidien 28 Septembre 1979.

⁵⁷¹ Le Quotidien 14 Janvier 1981.

⁵⁷² Le Quotidien 8 Avril 1981.

⁵⁷³ Le Quotidien 26 Janvier 1979.

⁵⁷⁴ Le Quotidien 31 Juillet 1982.

Un sondage officieux du *Quotidien* place le doyen du CG Irénée Accot dans la liste des favoris à ce poste⁵⁷⁵. Il peut compter sur le soutien des modérés voire du PS et du PCR (vingt voix). L'autre prétendant, Auguste Legros, a le soutien de Jean-Paul Virapoullé et Paul Julius Bénard⁵⁷⁶. À la veille du scrutin, chacun compte ses alliés. Le « Lion » peut compter sur Alfred Isautier, Daniel Tholozan, José Pinna⁵⁷⁷. Finalement c'est Auguste Legros qui l'emporte après trois tours de vote avec 24 suffrages contre 7 pour le candidat communiste Bruny Payet. Irénée Accot a 3 voix malgré son désistement dès le deuxième tour. Beau joueur, en tant que doyen, Irénée Accot conclut cette journée par un discours d'intronisation rempli de sagesse à l'égard d'Auguste Legros, le nouveau président élu. Le CG, dit-il, est une administration et non un théâtre d'affrontements de ses partisans. Il paraphrase le philosophe Nicolas Boileau du « *choc des idées jaillit la lumière* »⁵⁷⁸. Le patriarche cilaosien ne peut pas faire autrement car il a fort bien compris qu'aucune action municipale n'est possible sans les crédits des instances locales notamment en matière de développement touristique pour sa commune.

3) Un dynamisme au service de sa commune

Cette nouvelle dynamique de renouveau touristique commence dès 1978 par le décret sur le plan d'aménagement des Hauts qui concerne l'ensemble de Cilaos⁵⁷⁹.

En tant que président de la CAF Réunion, celui-ci réussit à imposer la création du second Villages Vacances Famille (VVF) sur son fief. Cette structure est inaugurée en 1979, un an après celui de Saint-Gilles⁵⁸⁰ mais souffre de la concurrence de son homologue de la côte Ouest. En effet, le VVF Fleurs Jaunes à Cilaos, depuis son ouverture, le 14 Juillet 1979, a un coefficient annuel de remplissage faible. L'équilibre des comptes de cet établissement se fait depuis 1980 grâce aux aides de la mairie⁵⁸¹, ce qui permet encore sa survie.

Irénée Accot use de son influence auprès du CG et du CR pour que ces deux collectivités participent au nouveau développement touristique engagé. C'est ainsi que le CR adopte le projet de kiosque et de camping à Cilaos à l'unanimité en 1978⁵⁸²; et que dans le

⁵⁷⁵ Le Quotidien 22 Mars 1982.

⁵⁷⁶ Le Quotidien 23 Mars 1982.

⁵⁷⁷ Le Quotidien 24 Mars 1982.

⁵⁷⁸ Le Quotidien 25 Mars 1982.

⁵⁷⁹ Le Quotidien 7 Juillet 1978.

⁵⁸⁰ Le Quotidien 2 Juin 1979.

⁵⁸¹ Le Quotidien 16 Janvier 1980.

⁵⁸² Le Quotidien 11 Janvier 1978.

même temps le CG, par les services de l'ONF, crée un nouveau site de découvertes et une nouvelle réserve écologique de 600 Ha au Piton Bleu et au Grand Matarum en 1981⁵⁸³.

L'amélioration des conditions de vie quotidienne des Cilaosiens et une meilleure attraction du Cirque pour les visiteurs sont aussi des priorités du « Lion ». Irénée Accot s'étonne du non-entretien de la RN 5, il demande l'élargissement de cet axe routier pour le sécuriser et ainsi sauver des vies humaines sur cet itinéraire⁵⁸⁴ (7 ou 8 par an). En session plénière en 1979, faisant fi de son désaccord sur le sujet avec président du CG Pierre Lagourgue⁵⁸⁵, Irénée Accot intervient au niveau du fonds routier et plaide pour que tout soit mis rapidement en œuvre pour rompre l'isolement du Cirque en l'équipant d'une voie d'accès, digne d'une route nationale, permettant la fluidité du trafic routier et en finir avec les peurs qu'il engendre.

A l'occasion de son intervention, le maire de Cilaos souligne que le Cirque ne dispose plus, sur son territoire, de station-service de carburant depuis la fermeture de celle tenue par le boutiquier Tia Tiong Fat et que les automobilistes cilaosiens n'ont pas non plus de garage de réparation sur place et qu'en cas de problème d'urgence ce service est assuré par un mécanicien volontaire de la mairie⁵⁸⁶; ce qui est anormal pour cette ville à vocation touristique. Il souhaite une incitation du CG pour que les pétroliers investissent à Cilaos (pourquoi pas Esso l'ex-fournisseur du Cirque) et qu'une structure de réparation mécanique voit le jour. Devant cette demande criante des Cilaosiens dont leur maire fait doléance, un programme pluriannuel de rénovation de la RN 5 est mis en place (budget d'un million de francs annuels sur huit ans).

Cette période marque la phase de concrétisation du projet de station thermale porté par le maire aidé d'un allié de poids, le CG. S'appuyant sur un rapport du député Jean Fontaine, Irénée Accot relance le CG et le CR sur son projet de 1977⁵⁸⁷ en matière d'investissement dans les études géothermiques, de référencement des sources de Cilaos (deux sites)⁵⁸⁸ et en matière de subvention pour l'attribution du maître d'ouvrage par le CR⁵⁸⁹. Ces projets d'aménagement trouvent un écho favorable dans le rapport et la conclusion du Dr Ebrard, président de la fédération climatique et thermale de France, pour une qualification de la ville de Cilaos en station thermale; qu'il décrit dans son compte-rendu comme un site exceptionnel et idéal à

⁵⁸³ Le Quotidien 8 Avril 1981.

⁵⁸⁴ Le Quotidien 9 Septembre 1977.

⁵⁸⁵ Le Quotidien 13 Juillet 1979.

⁵⁸⁶ Le Quotidien 4 Janvier 1980.

⁵⁸⁷ Le Quotidien 13 Décembre 1977.

⁵⁸⁸ Le Quotidien 12 Janvier 1978.

⁵⁸⁹ Le Quotidien 16 Juillet 1979.

cette implantation. Si l'ensemble des partenaires s'entendent sur la nécessité de moderniser les installations thermales et mettent en œuvre sa réalisation, il préconise d'y adjoindre des infrastructures dynamisant à savoir un golf, une piste d'avion, des logements sociaux et l'agrandissement du cours de tennis⁵⁹⁰. Il obtient l'avis favorable du CG⁵⁹¹ pour le déplacement d'une délégation dont il fait parti pour visiter les thermes de Montpellier, pour plus de visibilité de leur projet de modernisation de ceux de Cilaos⁵⁹². Toutes initiatives prises localement sont insuffisantes pour faire fléchir le gouvernement ce qui provoque un mécontentement qui s'exprime au CG dont le préfet Michel Levallois prend acte.

Ce dernier annonce la transmission de ce dossier au ministre de la solidarité nationale⁵⁹³ et estime que seul un déplacement d'officiels nationaux peut faire avancer les projets cilaosiens.

⁵⁹⁰ Le Quotidien 28 Mars 1981.

⁵⁹¹ Le Quotidien 1^{er} Août 1980.

⁵⁹² Le Quotidien 19 Septembre 1981.

⁵⁹³ Le Quotidien 7 Janvier 1982.

CJ ...Aux alliances et privilèges des visites

1) Les visites du pouvoir exécutif national

Cilaos connaît trois déplacements d'Etat : VGE en 1976, Raymond Barre en 1978 et Pierre Mauroy en 1982. Ces différents événements traduisent la diversité des opinions de la presse locale (*Témoignages*, *JIR*, *Le Quotidien*) pour la médiatisation de ces déplacements.

La venue VGE en 1978 dans le Cirque de Cilaos, le premier président dans ce territoire quasi-enclavé de La Réunion, n'est pas évoquée une seule fois dans *Témoignages*. Les articles du journal PCR sont focalisés sur le célèbre discours de VGE à Saint-Louis⁵⁹⁴, bastion du parti communiste et de ses idées autonomistes. Pourtant le président de la République a émis un autre discours aussi important en ce jour du 21 Octobre 1976 à Cilaos :

« Mes chers compatriotes de Cilaos, monsieur le maire, monsieur le député, monsieur le président du conseil général, j'ai tenu en effet au cours de ces deux journées passées à La Réunion à venir dans cette commune, dans ce magnifique Cirque de Cilaos, parce que je sais, comme vous l'avez rappelé, que c'est une des communes les plus pauvres de l'île et que l'intérêt et la sollicitude de la République ne vont pas seulement aux grands centres, aux grandes agglomérations urbaines, mais aussi à toutes celles et à tous ceux qui s'efforcent de maintenir la vie sur l'ensemble de ce territoire et en particulier sur sa terre la plus difficile. Je suis venu par la voie des airs, mais je sais très bien que ce n'est pas ainsi que, d'habitude, on vient ou on est venu à Cilaos. Je sais qu'il a fallu construire patiemment et durement, au début de ce siècle, pendant près de 8 ans, le chemin d'accès au Cirque avec comme seul moyen des pics, des pioches et des barres à mines. C'était pour partie l'œuvre de ces frères des survivants de ces fameux "volontaires de La Réunion" qui, durant ce qu'on appelle "la Grande Guerre", s'étaient portés au secours de la mère patrie lointaine et dont les 4/5^{ème} ne sont pas revenus. Si j'évoque ces souvenirs sur la construction de la route, sur le sacrifice des réunionnais, c'est parce que cela nous donne la mesure du caractère de ces hommes et de ces femmes des « Hauts » de La Réunion. Leur amour d'une vie libre et indépendante les a sans cesse portés au travail et à l'effort. Cilaos, m'a-t-on dit, signifie en vieux parlé malgache "l'endroit qu'on ne quitte pas" ; c'est-à-dire un engagement de fidélité pris par vos pères qui conduisent beaucoup d'entre vous à mener une vie à la fois pauvre mais pleine de dignité. Certains d'entre vous sont partis et personne ne songe à le leur reprocher au moment où La Réunion connaît d'ailleurs un développement plus rapide et où ils sont allés normalement courir leurs propres chances. Mais ces départs ont entraîné pour les Hauts de La Réunion un certain nombre de problèmes auxquels il faut maintenant remédier sans retard, afin que la population puisse non seulement continuer à vivre, afin que la jeunesse puisse comme vous le souhaitez y trouver son travail et afin que cette population fière et libre de Cilaos puisse connaître de meilleures conditions de vie. C'est pourquoi j'approuve pleinement le programme de mise en valeur des Hauts de La Réunion qui a été parfaitement étudié par les services responsables que je remercie de leur action et par les élus réunis dans le conseil régional. Il s'agit d'un vaste programme, le premier, le plus important depuis qu'existe cet effort de mise en valeur des Hauts de La Réunion qui concernera 20 000 hectares et qui sera susceptible de créer aux environs de 5 000 emplois dans l'agriculture. J'ai demandé au ministre de l'Agriculture qui est là à mes côtés et je pense d'ailleurs, monsieur le maire, que si ma visite est la première d'un président de la République française à Cilaos, je pense que la visite du ministre de l'Agriculture est la première visite d'un ministre de l'Agriculture à Cilaos ; et ceci, messieurs vous montre que l'intérêt que nous portons à vos problèmes, ce n'est pas seulement un intérêt fait de déclarations et de discours, c'est en même temps un effort direct et personnel pour vous aider à trouver les solutions concrètes de vos problèmes. C'est pourquoi j'ai demandé à Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, de classer dès 1977, c'est-à-dire dans deux mois et demi, la zone des Hauts de La Réunion, comme zone de rénovation rurale afin de permettre aux services de l'Agriculture de commencer un premier effort d'amélioration et le gouvernement a décidé d'autre part de retenir le plan général de développement des Hauts à partir de 1978 au titre des programmes d'actions prioritaires et d'en assurer chaque année le financement, ainsi, désormais, tous les ans et sous l'active surveillance du secrétaire d'État aux Départements d'Outre-mer, Olivier Stirn, les ministres devront obligatoirement réserver

⁵⁹⁴ <http://discours.vie-publique.fr/notices/767012600.html>

sur leur budget la part de crédits suffisants pour que cette action de développement, d'équilibre, et de justice puisse se réaliser dans les délais prévus. Et c'est par là que vous touchez concrètement l'intérêt qui s'attache à ce que j'appelle la départementalisation économique de La Réunion. Si nous voulons qu'un seul programme se réalise, il faut le concours de tous les ministères et de tous les services intéressés car il s'agit, chers compatriotes, d'engager ici dans ce Cirque superbe mais solitaire et lointain un changement qui sera profitable à tous et qui contribuera à réduire certaines des inégalités dont les réunionnais ont à souffrir sans pourtant renoncer aux acquis du passé et sans porter atteinte à cette belle nature réunionnaise à laquelle vos pères sont venus demander son abri. Nulle part qu'ici dans ce Cirque dont les nuages nous cachent à moitié la splendeur, s'est mieux vérifiée l'affirmation du grand historien et poète Michelet qui disait que dans notre pays la France " l'homme et la terre ne se quittent pas, qu'il y a entre eux une sorte de légitime mariage à la vie et à la mort". Je souhaite, monsieur le maire, messieurs les membres du conseil municipal et vous mesdames, mesdemoiselles et messieurs les habitants de Cilaos, depuis les plus anciens jusqu'aux plus jeunes, que ce mariage entre l'homme et la terre soit pour vous un mariage pour la vie, c'est-à-dire que vous connaissiez ici le progrès, le travail, l'amélioration des conditions d'existence qui seront la récompense et je tiens à vous le dire à mes yeux la juste récompense de vos efforts. Je suis venu vous tenir ici le langage de l'espoir, mais l'espoir ce n'est pas seulement une formule, une notion que l'on exprime à son auditoire pour lui faire plaisir, l'espoir à Cilaos ce sera la rencontre de deux efforts : l'effort de la population commence il y a longtemps, un effort dur, difficile, laborieux que la jeunesse peut y poursuivre et en même temps ce sera le concours que la politique de développement économique de La Réunion conduite par le gouvernement apportera à vos efforts et je souhaite que dans quelques années, lorsque ce programme se développera pour le bien et le mieux-être de tous, vous vous souveniez que le président de la République avait tenu à venir dire lui-même : "bonne chance à Cilaos" »⁵⁹⁵.

L'analyse de ce discours montre la présence des officiels locaux dont le député de circonscription, Jean Fontaine et le président du CG Pierre Lagourgue. Ils veulent s'attribuer une partie de l'aura présidentiel. VGE reconnaît dans ce texte la dureté des conditions de vie cilaosienne (pauvreté, isolement). C'est donc un devoir d'aider ce territoire à maintenir ses activités tout comme les villes de plus grandes importances visitées durant ce séjour (Saint Pierre, Saint-Paul, Saint-Louis). Pour lui, ce discours est un engagement personnel et non des promesses de complaisances envers une population en pleine mutation. C'est un texte de départ et non de finalité dans le projet de développement du Cirque. Il veut que ce moment reste inoubliable. Son auditoire est conquis, y compris, les élus locaux.

Le Quotidien, tout jeune journal née en septembre 1976, relate les préparatifs de cette venue de VGE. Pour mener à bien la première visite présidentielle à Cilaos, le préfet Robert Lamy prépare le terrain lors d'un déjeuner au Grand Hôtel avec le maire et le représentant local des RI, M. Bassot, en présence du chef de cabinet de la présidence de la République, Le Henaff⁵⁹⁶. Il peut compter aussi sur un comité de soutien. Ce groupe est une section locale du comité départemental d'accueil pour la venue de VGE à la Réunion, présidé par le président du CG Pierre Lagourgue et regroupe l'ensemble des maires départementalistes de La Réunion (19)⁵⁹⁷. Irénée Accot (président), Mme Calichiana (secrétaire), M. Ancelot (trésorier) sont les leaders de ce collectif⁵⁹⁸. Cette organisation a pour mission de faire de cette visite un moment

⁵⁹⁵ <http://discours.vie-publique.fr/notices/767012500.html>.

⁵⁹⁶ *Le Quotidien* 21 Septembre 1976.

⁵⁹⁷ *Le Quotidien* 2 Octobre 1976.

⁵⁹⁸ *Le Quotidien* 4 Octobre 1976. Les membres suivants sont Mme Le Cros, Mme Mourras, M. M. Corré, M. Evrard, M. Folliot, M. J-C Forrest, Mme Fruteau-Laclos, M. P. Dijoux, M. M. Hoareau et M. Foulhioux.

inouvable. Des bus sont prévus pour l'accueil à Gillot du président de la République et pour son déplacement dans le Cirque pour les écarts (Palmiste-Rouge, Bras-Sec, Peterboth et Îlet-à-Cordes)⁵⁹⁹. Le programme prévoit la signature du livre d'or à la mairie et le traditionnel repas avec les français chez les époux Hoareau⁶⁰⁰. Le correspondant local, Jean-Claude Forest (conseiller de la majorité Accot), constate que les hôtes sont des agriculteurs planteurs de tabac, de lentilles et de légumes. Le mari, Michel est un conseiller municipal⁶⁰¹. Ces événements sont parfaitement décrits par *Le Quotidien*. Dès son arrivée, VGE serre les mains des officiels présents : le député de circonscription, Jean Fontaine, et du maire de Cilaos, Irénée Accot. Ce dernier, ému, expose les problèmes, doléances et difficultés de son territoire, dont le chômage des jeunes, et leurs espoirs. S'en suivent l'allocution présidentielle et son bain de foule sur son trajet vers la mairie, où la signature du livre d'or est prévue au protocole. Le « cortège officiel de deux voitures » (ceux des époux Accot) accompagne le couple présidentiel à la table de Michel Hoareau. Le conseiller municipal informe le président des difficultés des conditions agricoles dans le Cirque. Cela ne l'empêche pas de lui offrir quelques produits locaux, des lentilles et une broderie. La visite de VGE s'achève dans le Cirque. Il est raccompagné à l'hélicoptère par Irénée Accot. L'épouse du président le rejoint quelques heures plus tard après avoir effectué une halte à l'Ouvroir de broderie en compagnie de Mme Accot et les femmes du comité d'accueil.

Dans le *JIR*, le passage du couple républicain est brièvement décrit à savoir son accueil par le maire Irénée Accot, le comité d'accueil et les membres du conseil municipal. Le journal mentionne le bain de foule du président, son passage en mairie avec apéritif, la visite de l'Ouvroir de Mme VGE accompagnée de Mme Accot et de six autres femmes. La composition du comité d'accueil est évoquée. Le repas pris chez la famille de Michel Hoareau n'est pas mentionné⁶⁰². Ce qui fait dire au journal *Combat socialiste*, quelques mois plus tard, que « le déjeuner [a été] bâclé dans une famille de Cilaos »⁶⁰³.

Cilaos peut être satisfaite de ce déplacement présidentiel. Comme promis dans son discours, le Cirque bénéficie de deux des treize mesures annoncées par VGE lors de son périple réunionnais. La mesure n°3 prévoit l'aménagement des Hauts avec la récupération de 20000 Ha pour la culture et l'élevage, le classement en zone de rénovation rurale (au 1^{er} janvier 1977) et la primauté de ces territoires dans le programme d'action prioritaire régionale

⁵⁹⁹ Le Quotidien 9 Octobre 1976.

⁶⁰⁰ Le Quotidien 11 Octobre 1976.

⁶⁰¹ Le Quotidien 27 Septembre 1976.

⁶⁰² JIR 20 Octobre 1976.

⁶⁰³ Combat Socialiste 17-30 Janvier 1977.

(pour 1978). La mesure n°5 concerne l'irrigation du périmètre de Cilaos (soit 3000 ha) au cours du VII^e plan pour un coût de 100 millions de francs. Dès le début de l'année 1977, une première tranche de financement de 6 millions de francs est déjà allouée⁶⁰⁴.

Les avancées du Cirque sont constatées par un déplacement symbolique et le retour d'un enfant du pays dans son lieu d'enfance, Raymond Barre en 1978. Pour le *JIR*, Cilaos voit les choses en grand. Dès son arrivée, au stade rénové pour l'occasion, un millier de personnes est là pour accueillir le premier ministre réunionnais. Comme le veut la tradition, c'est le maire qui prend en premier la parole. Tout d'abord, il lui souhaite la bienvenue. L' élu expose ensuite les problèmes socio-économiques du Cirque, dont le chômage grandissant. Irénée Accot croit en l'avenir avec la création d'un nouveau VVF et l'exploitation des sources thermales sur sa commune. Raymond Barre le remercie et salue la foule pour son accueil chaleureux et tout particulièrement Ignace Rivière, un ami d'enfance. Le premier ministre réaffirme l'aide et le soutien de l'État aux thermes. Sa visite dans ces lieux est un signe de reconnaissance, où est exposée une maquette de la future station thermale. Son séjour se termine par un rafraîchissement au Grand Hôtel avec les retrouvailles de quelques-unes de ses « nénes » (nourrices), présentées à sa femme⁶⁰⁵.

Témoignages considère la venue du premier ministre de VGE comme des manœuvres scandaleuses et de manipulations orchestrées par Irénée Accot : chantage à la foule (action du premier ministre et de son engagement pour le versement des pensions) et fausse ferveur des cilaosiens à Raymond Barre au stade municipal (« réquisition » de l'ensemble des bus de la commune pour acheminer la foule au stade). Le dirigeant de la compagnie de transports n'est autre qu'un conseiller municipal. Ce quotidien du PCR affirme que les déplacements forcés de certains habitants au stade ont suscité la réprobation de la population de Cilaos⁶⁰⁶.

Paradoxalement *Témoignages* ne consacre aucun article à la venue du second premier ministre à Cilaos, le socialiste Pierre Mauroy en 1982.

Le Quotidien décrit l'accueil de Pierre Mauroy comme un devoir républicain. Pour cette occasion, le discours du maire est d'une spontanéité, tranchant avec la parole mesurée et pesée de l'époque. Il évoque les problèmes de Cilaos : érosions des sols, chômage et exode rural. En cela, l' élu demande comme toujours une aide ou du moins un soutien dans la classification de Cilaos en station thermale, la création d'un terrain d'aviation et d'une route de désenclavement depuis la Plaine des Cafres⁶⁰⁷.

⁶⁰⁴ Le Quotidien 22 Octobre 1976.

⁶⁰⁵ JIR 6 Novembre 1978.

⁶⁰⁶ Témoignages 9 Novembre 1978.

⁶⁰⁷ Le Quotidien 13 Décembre 1982.

La « réponse » du premier ministre est de relancer le développement du réseau électrique et téléphonique et de l'adduction en eau de tous les quartiers. Il faut également encourager les secteurs du bâtiment et de l'élevage. Au *JIR*, Pierre Mauroy déclare que le Cirque « *ne doit pas rester oubli[é] du progrès [...] devraient être pris en charge par tous les parties concernées pour en accélérer le rythme des réalisations* »⁶⁰⁸. Le premier ministre socialiste estime aussi : « *Vous avez choisi comme maire un personnage sympathique entre tous* » et que les habitants « *qui ont dans le cœur autant de chaleur que sous leurs pieds* »⁶⁰⁹. En cette période de décentralisation contrariée, Pierre Mauroy tient à rappeler sa volonté de « *maintenir La Réunion terre française* »⁶¹⁰. C'est un désaveu au Dr Técher. Lui qui pourtant est favorable à l'Assemblée Unique et à la participation de l'État dans l'aménagement des Hauts de La Réunion. Après les hommages de circonstances, les différents élus sont attendus en mairie pour recevoir quelques cadeaux locaux : sachet de lentilles et paniers de pêches et/ou brugnons. Le premier ministre signe ainsi le livre d'or : « *La solidarité nationale doit s'exprimer ici dans les hauts de la réunion et à Cilaos tout particulièrement... Tous mes vœux chaleureux Pierre Mauroy* »⁶¹¹. L'élus socialiste est tellement ravi de sa visite. Il demande à son ministre d'État une « prolongation » de son séjour. Sa visite s'achève par un parcours à pieds pour le bain de foule et la visite d'une petite case avant son départ vers Saint-Benoit en hélicoptère depuis le stade municipal de Cilaos⁶¹². Cet enthousiasme des plus hautes instances nationales sur le terrain est de bons augures pour la mise à exécution rapide, par les ministères concernés, des directives de développement de Cilaos ; ce qui est déjà perçu comme un succès personnel du Lion.

2) Les déplacements ministériels

Ces visites expriment à la fois la solidarité nationale pour cette localité des Hauts de La Réunion et la prise en compte de ses intérêts. Le secrétaire d'Etat aux DOM, Paul Dijoud, est envoyé par le gouvernement à Cilaos suite aux dégâts occasionnés par le cyclone Hyacinthe en 1980⁶¹³. Il peut constater de visu les ravages sur les îlets de Palmiste-Rouge, de Bras-Sec et d'Îlet-à-Cordes. Cet officiel est ravi des réalisations opérées depuis la venue de Raymond Barre : modernisation de l'ouvrage, création d'un syndicat d'initiative et ouverture

⁶⁰⁸ JIR 13 Décembre 1982.

⁶⁰⁹ JIR 13 Décembre 1982.

⁶¹⁰ JIR 13 Décembre 1982.

⁶¹¹ JIR 13 Décembre 1982.

⁶¹² JIR 13 Décembre 1982.

⁶¹³ Le Quotidien 5 Septembre 1980.

du second VVF de l'île. Il est accompagné d'Irénée Accot, de Pierre Lagourgue, de Tony Manglou et de Pierre Goyer (Commissaire de l'artisanat et du tourisme)⁶¹⁴.

Une arlésienne de la période d'administration d'Accot, avec son projet de création de nouveaux thermes trop souvent relancés de la part de l'élu à l'occasion des visites protocolaires, connaît un dénouement favorable. Un premier pas décisif est franchi en Janvier 1982 par la visite du ministre de la santé. Il a fini par céder aux relances acharnées du maire⁶¹⁵.

En décembre 1982, c'est un tout autre ministre qui intervient à Cilaos, celui du Temps Libre, André Henry. Sa visite peut paraître modeste après celle d'un premier ministre (Pierre Mauroy en novembre 1982). Pourtant il a les honneurs du Cirque : découverte de l'artisanat et des productions locales. Évidemment à son habitude, Irénée Accot en profite pour lui demander une aide pour le VVF au nom du tourisme sociale⁶¹⁶. Cette démarche de quémandage se poursuit aussi avec le représentant de l'État Français à La Réunion : le préfet.

3) Des préfets au chevet du Cirque

Les préfets sont les relais du soutien gouvernemental au quotidien à la commune de Cilaos. Le préfet Robert Lamy inaugure la route de Bras-Sec, reconstruite par le 4^e RSMA, en présence de « Nono » Dijoux et d'Irénée Accot. Malheureusement elle est aussitôt fermée à cause des intempéries dues aux cyclones Clarence, Émilie et Fifi. Le périple préfectoral a été marqué par un éboulis sur la route de Cilaos au niveau du Bras de Benjoin. Un bulldozer a été utilisé pour rouvrir la route. Le préfet relance alors une possible route Hellbourg-Cilaos⁶¹⁷. Cette initiative est d'autant d'actualité, qu'à peine inaugurée la route de Bras-Sec est détruite par les intempéries⁶¹⁸. Robert Lamy se déplace à nouveau, assisté cette fois-ci du sous-préfet Francis Colliec. Ils sont accueillis par Irénée Accot en personne pour un déjeuner à l'Hôtel des thermes et son restaurant 3 étoiles. Il y évoque les problèmes de la commune⁶¹⁹.

La visite du préfet Bernard Landouzy à Cilaos est l'occasion entre autres de remettre une autre récompense au maire cilaosien. En plus d'être chevalier de la légion d'honneur et président de la commission permanente du CG, le « Lion » est décoré de la médaille d'argent de la fédération française de Sapeurs-Pompiers. Le maire aborde le problème du chômage avec le préfet qui lui répond que des mesures ont été prises pour les jeunes par des lois

⁶¹⁴ Le Quotidien 8 Septembre 1980.

⁶¹⁵ Le Quotidien 20 Janvier 1982.

⁶¹⁶ Le Quotidien 20 Décembre 1982.

⁶¹⁷ Le Quotidien 29 Janvier 1977.

⁶¹⁸ Le Quotidien 7 Février 1977.

⁶¹⁹ Le Quotidien 9 Février 1977.

nationales. Le problème de l'eau et des terrains non exploités ont donné lieu à un appel d'offres pour la création d'un réseau d'irrigation. Des projets sont en cours pour lutter contre le gaspillage de la ressource en eau. La difficulté d'approvisionnement à d'Îlet-à-Cordes est en passe d'être résolue, avec la mise en place d'un réseau, avec l'appui du CG. L'aménagement du réseau routier passe par la remise en état de la RN 5 et de la route de Bras-Sec et le bitumage de la route d'Îlet-à-Cordes. La liaison Cilaos/Plaine des Cafres est encore évoquée. *Le Quotidien* s'interroge sur les productions agricoles de l'Institut de Recherche Français en Agronomie (IRFA). Le secteur éducatif n'est pas en cause avec la création d'école maternelle et l'ouverture d'une 3^e tranche du Collège de Cilaos. Le secteur touristique se doit d'acquérir une auberge de jeunesse, un camping et un hôpital thermal pour tester la source Irénée. Le préfet visite la scierie de l'Office Nationale des Forêts (ONF), c'est la troisième venue d'un préfet à Cilaos en tant que commune⁶²⁰.

La Journée Portes Ouvertes (JPO) à l'IRFA de Cilaos sur le site de l'Écho (Mare-Sèche), lieu d'expérimentation d'arbres fruitiers et de vignes, montre les premiers résultats prometteurs. La présence du sous-préfet de Saint-Pierre Francis Collicec (et sa femme), les directeurs de l'IRFA Cilaos, de l'IRFA Réunion et du premier adjoint au maire de Saint-Denis, Marc Gérard y sont remarqués⁶²¹. Tous soutiennent cette heureuse initiative de diversification économique.

Lors du séminaire du tourisme à Cilaos de 1979 organisé par l'Union départementale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative, le préfet Landouzy et le président du conseil régional Yves Barau sont présents⁶²². À l'issue de cette manifestation, l'ensemble des participants décident de retenir quelques développements touristiques dont le musée de la dentelle à Cilaos⁶²³. En ce sens, le syndicat d'initiative de Cilaos est inauguré par M. Personné, directeur des offices de tourisme, et Mme Mayer, déléguée régional au tourisme. La gestion est attribuée à des proches du maire de Cilaos⁶²⁴.

Serge Hauchart, sous-préfet de Saint-Pierre, lui, se rend à la mairie de Cilaos en février 1981. Plusieurs problèmes sont abordés. Il semble répondre favorablement à ceux concernant l'exploitation d'eau dans le Cirque. Cela passe par la rénovation complète du réseau pour mettre fin aux coupures journalières. Le maire obtient aussi un soutien moral pour la classification de la ville en station thermale et l'exploitation optimale des sources. Le maire

⁶²⁰ Le Quotidien 15 Juillet 1977.

⁶²¹ Le Quotidien 22 Novembre 1978.

⁶²² Le Quotidien 15 Novembre 1979.

⁶²³ Le Quotidien 26 Novembre 1979.

⁶²⁴ Le Quotidien 15 Octobre 1980. Organigramme : président d'honneur Irénée Accot ; président Dr Corrè ; Vice-président Pierre Noé Dijoux ; Trésorière Mme Tamet ; Secrétaire Mme Calichiana.

craint à une concurrence avec le projet des thermes du Tampon. La résolution du problème agricole doit se faire par la reconversion des planteurs du maïs à celui d'arbres fruitiers. Le désenclavement est résolu par un meilleur entretien de la RN 5 et une étude sérieuse pour la création d'une liaison routière Cilaos/Plaine des Cafres⁶²⁵.

Une réunion du comité de l'aménagement des Hauts en 1981, à Cilaos, permet aux officiels présents, sous-préfet, commissaire à la rénovation rurale, directeur régional de l'ONF, directeur de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE), directeur de la Direction Départementale de l'Agriculture de voir les efforts à accomplir pour permettre le développement du Cirque. Leurs visites dans certains écarts (Îlet-à-Cordes et Îlet-à-Calebasses) montrent le déficit à combler en équipements de « base » (eau, électricité, téléphone, route). L'essor économique ne peut se faire, selon leurs conclusions, sans les filières arboricoles (pêchers et orangers) et viticoles. La création de trois postes de guides pédestres est des emplois d'initiative locale financés par l'État⁶²⁶.

La visite du préfet Michel Levallois permet de voir l'avancée des projets émis depuis la dernière venue du sous-préfet. Il fait escale à Palmiste-Rouge, où est construite la route d'Îlet-à-Calebasses (désenclavement de 12 familles et de 100 Ha) et une salle des fêtes. Mais cela n'est pas suffisant pour le maire. Il demande le soutien des autorités de l'Etat sur les grands problèmes de Cilaos. Avec ses 500 chômeurs, les jeunes ont des difficultés pour aller étudier par manque de transports et d'argent. Le préfet lui propose de diversifier l'apprentissage, autres que dans les secteurs du tourisme et l'industrie, en incluant l'agriculture et l'artisanat par le biais de la création de comités d'emplois temporels d'élus, d'agriculteurs et de chefs d'entreprise. Irénée Accot profite aussi pour demander l'électrification des quartiers (Matarum, Mare Sèche, Îlet-à-Cordes et Trois Mares), l'installation d'agences postales (Bras-Sec et Îlet-à-Cordes) et l'aménagement de la route du tunnel de Burel pour le passage des camions. Le terrain d'aviation est en cours de création grâce à l'intervention des soldats du Régime du Service Militaire Adapté qui procèdent le nivellement du terrain. La question arboricole est abordée par Irénée Accot : formation et implantation de 5000 arbres à Îlet-à-Cordes. Face à ses multiples obstacles au développement de Cilaos, le préfet soutient tous les projets innovants permettant la création d'emplois. Une divergence d'opinion existe cependant sur la question récurrente des thermes qui ne sont plus

⁶²⁵ Le Quotidien 21 Février 1981.

⁶²⁶ Le Quotidien 24 Octobre 1981.

prioritaires aux yeux du gouvernement, malgré son accord d'exploitation quelques mois plus tôt. Irénée Accot s'indigne de ce revirement auprès du préfet⁶²⁷.

Cela montre bien désormais un consensus des politiques dans le Cirque quand il s'agit de développement et de créations d'emplois locaux, à quelques nuances près.

⁶²⁷ Le Quotidien 16 Juin 1982.

DJ L'émancipation de l'opposition

1) Une gauche ambitieuse

Portée par le succès de François Mitterrand à la présidentielle de 1981, une section locale du PS est créée à Cilaos en Octobre 1982. Elle ambitionne de conquérir Cilaos. Son programme pour les prochaines municipales se compose ainsi :

** Redynamiser l'agriculture par un programme d'installation de jeunes agriculteurs, la favorisation des départs à la retraite dans des conditions acceptables, la récupération des terrains en friche, l'amélioration des conditions de travail et de vie des exploitants, la diversification et l'intensification de l'agriculture par l'irrigation, l'épierrage et une meilleure organisation commerciale.*

** Développer le petit artisanat par la valorisation du cryptomeria (meubles, décorations, constructions), l'encouragement de création de petits ateliers, la mise en valeur des productions et le lancement d'un atelier-école.*

** Le tourisme passe un projet réaliste de thermes, la mise en valeurs des sentiers et de la Mare à Joncs, l'augmentation des hôtels (et de leurs taux d'accueil) par une meilleure information et accueil, le syndicat d'initiative, la publicité.*

**un constat est dressé. Il n'y a pas de station, de garage, de boucherie/charcuterie, de coiffeur. Les services publics sont défaillants à Palmiste-Rouge, Ilet-à-cordes, Bras-Sec. « Ce désenclavement intérieur est mal fait ». La résolution des problèmes d'infrastructures de loisirs, d'habitat et de formation passe par la création de groupes de travail.⁶²⁸*

Le secrétaire de la section locale du PCR, Aurélien Nassibou est lui aussi pressenti pour mener une liste⁶²⁹. Ces deux mouvements de Gauche veulent juger de leurs influences sur le corps électoral du Cirque en se positionnant pour les régionales de 1983. Tout comme la majorité municipale, avec Jean-Claude Forest, qui est sur la liste « *Union Nouvelle pour les Intérêts de La Réunion* » (UNIR) de Pierre Lagourgue⁶³⁰, les adversaires du pouvoir en place à Cilaos ont leurs propres candidats sur les listes régionales. Aurélien Nassibou est présent sur la liste des régionales du PCR⁶³¹. Un conseiller de la majorité municipale, Christian Dijoux (socialiste de conviction) est même présent sur la liste PS aux régionales⁶³². Il tient en février 1983 une réunion à Peterboth chez Harry Payet, un de leur militant. Les opposants actuels d'Irénée Accot ou ceux du passé y figurent également dont Pierre-Paul Hoarau, Jean-Luc Gonthier et Christophe Payet⁶³³.

Les challengers d'Irénée Accot doivent pourtant aussi composer avec un nouveau venu en politique pour les municipales de 1983, Paul Franco Técher.

⁶²⁸ Le Quotidien 7 Octobre 1982.

⁶²⁹ Le Quotidien 18 Janvier 1983.

⁶³⁰ Le Quotidien 24 Janvier 1983.

⁶³¹ Le Quotidien 25 Janvier 1983.

⁶³² Le Quotidien 21 Janvier 1983.

⁶³³ Le Quotidien 5 Février 1983.

2) Une troisième voix inattendue : le Dr Paul Franco Técher ?

De retour dans son Cirque après ses études en métropole, ce praticien décide de s'intéresser aussi au développement de Cilaos en même temps que des problèmes de santé de ses patients. En tant que médecin, il émet à plusieurs reprises son expertise sur les thermes cilaosiennes. D'autant qu'il a effectué sa thèse sur ce thème. Dès 1980, il n'hésite pas à utiliser le courrier des lecteurs du *Quotidien* ou des tribunes pour émettre une voix discordante au projet de la municipalité. Cet engagement n'est pas anodin. Selon les sources collectées, son père, Gabriel Técher, a été l'un des anciens conseillers municipaux du maire. Sa première intervention, le 26 novembre 1980, est une tribune libre. Face aux compléments de soins dispensés par les thermes le médecin s'avère critique, il s'étonne du non intérêt de ceux-ci au profit de la chimiothérapie envisagée par Irénée Accot. Le praticien le rejoint cependant sur l'utilité de nouveaux thermes plus fonctionnels et l'exploitation de nouvelles sources. Le médecin, qu'il est, met en garde les autorités de ne pas confondre le type de clientèle de cette nouvelle structure : curistes et non touristes⁶³⁴.

Dans un deuxième courrier des lecteurs, le Dr Técher reste sceptique sur l'affluence des nouveaux thermes chiffrée à 12000 curistes par an, avancée par la majorité municipale. Il appuie sur la fréquentation moyenne entre 1964 et 1977 de 360 curistes par an. Le praticien émet les mêmes réserves sur les propos du médecin Corré, adjoint au maire. Ce dernier espère « drainer » des centaines de touristes sud-africains à Cilaos. En conclusion, le Dr Técher, fort de son expérience personnelle, s'estime légitime de critiquer la gestion de la municipalité sur le dossier des thermes. Pour lui, la gérance de cette future structure est potentiellement désastreuse car aucun spécialiste médical n'est prévu pour le faire. L'ignorance des effets des eaux sur la santé est un autre sujet de polémique. Il s'indigne d'avoir eu connaissance tardivement de ce projet de thermes de Cilaos, pour cause d'étude de médecine à Aix⁶³⁵.

Le praticien dénonce le peu de considération de la mairie pour sa profession en n'autorisant que deux feuilles d'aide médicale gratuite mensuellement par habitant. Une alerte de la Direction des Affaires Sociales et Sanitaires (DASS) sur la maladie d'hépatite (A), touchant de plus en plus de personnes dans le cirque, lui permet de mettre en accusation de nouveau la mairie. Cette épidémie a pour origine d'une part le manque d'eau potable et d'autre part la sécheresse particulièrement chronique à Cilaos. Le problème d'alimentation en eau revient comme un leitmotiv. La négligence et le manque d'entretien des canalisations, par les services chargés de la mairie de l'eau, sont mis en avant. Il suffit, selon le praticien

⁶³⁴ Le Quotidien 26 Novembre 1980.

⁶³⁵ Le Quotidien 27 Novembre 1980.

cilaosien qui décrit cette situation déplorable, de remplacer un élément de la pompe de captage, d'une valeur dérisoire de cent Francs pour régler le problème d'eau⁶³⁶. La mairie est restée confuse d'après ses dires. Face à celui qui crie son indignation au regard de l'épidémie qui sévit et le problème de sécheresse responsable du manque d'eau, les services de la mairie se trouvent dépassés par la tournure que prend les événements, alors qu'ils estiment que ces deux problématiques sont faussement liées, amplifiées par une manipulation du Dr Técher. Ils ne savent pas cependant comment calmer les esprits.

D'autant que leur adversaire politique profite pour dénoncer l'immobilisme du maire Irénée Accot. Ses diverses critiques visent la gestion de l'action municipale. La crèche est dans la même salle que le club de 3^e âge. La piste d'avions/hélicoptères est suspendue depuis quatre ans malgré son coût de 50 millions de francs CFA. Le projet de route en corniche entre Cilaos et la plaine des cafres l'inquiète à cause des glissements de terrains à Palmiste-Rouge et à la Mare-Sèche. Il met en garde sur la dangerosité de cette liaison routière⁶³⁷. Paul Franco Técher n'est pas étonné de la non-durabilité des routes de Bras-Sec (détruite à 60%) et d'Ilet-à-Calebasses. Elles ne sont pas bétonnées et sont construites en corniche. Le terrain sportif du Cap à Palmiste-Rouge, aux abords de la rivière du Petit Bras, s'expose au risque d'effondrement⁶³⁸.

La gestion au quotidien des administrés est sévèrement critiquée. La Société Bourbonnaise de Travaux Publics et de Construction (SBTPC) qui opère sur le territoire cilaosien est suspectée de bénéficier de favoritisme car le maire en est actionnaire. Il s'insurge aussi contre le prix d'acquisition des terrains non viabilisés, priorité communale, de l'héliport d'une valeur de 30 francs. Ceux des victimes du cyclone Hyacinthe, situés dans cette même zone, sont évalués à seulement quatre francs⁶³⁹. Ils sont mieux lotis que les habitants du hameau de Gueule Rouge, délaissés par le maire. Cette situation étonnante se fait sans contestation du conseil municipal qu'il n'est qu'un simulacre de démocratie, selon le praticien. Les votes ne font à main levée. Il dénonce la formation d'une cour autour du vieux Lion, sorte de monarchie. Cela génère des dérives notamment la pression sur le personnel communal, qui en cas de refus d'observation des directives de la municipalité, peut être licencié⁶⁴⁰.

⁶³⁶Le Quotidien 25 Janvier 1982.

⁶³⁷ Le Quotidien 27 Novembre 1980.

⁶³⁸ Le Quotidien 25 Janvier 1982.

⁶³⁹ Le Quotidien 27 Novembre 1980.

⁶⁴⁰ Le Quotidien 25 Janvier 1982.

Face à l'enthousiasme du maire et son slogan d'« Avenir optimiste », il émet des doutes. On assiste à une désertion du Cirque pour le littoral. Selon lui, 150 jeunes migrent chaque année⁶⁴¹. Il dénonce aussi le climat de violence des jeunes, sans espoir. Cette réaction est due à la fermeture du dancing Piton des Neiges, sans « parrainage de la mairie », suite au refus d'accueillir le club de danse communal. Ce lieu a été successivement une crèche puis le local du club de 3^e âge⁶⁴². Le Dr Técher s'indigne également du peu de considération pour les élèves du Lycée d'Enseignement Professionnel (LEP) de Cilaos par rapport à ceux des établissements de Certificat d'Aptitude Professionnelle/Brevet d'Études Professionnelles du littoral. Cette situation s'est aggravée avec la suppression des transports scolaires pour les élèves du LEP Roland Garros en 1980. Il ne tolère plus les formations non diplômantes du cirque et il remet en cause le rythme scolaire imposé⁶⁴³.

La solution à cette gestion hasardeuse exige la mise en place d'une autre politique ; celle qu'il propose en faisant acte de candidature. Au restaurant « La Grange » dont le restaurateur est un proche, le Dr Técher annonce son ambition de présenter une liste aux municipales de 1983. Son positionnement politique est révélé. Le praticien appelle au vote en faveur des socialistes pour un équilibre de la Gauche (PCR) aux régionales de 1983. Il précise toutefois qu'il n'est pas membre du PS mais un « *socialiste pragmatique à la Delors* »⁶⁴⁴. Le médecin est favorable à l'Assemblée Unique. Paul Franco Técher s'engage dans la lutte contre l'assistantat dans le Cirque. Sa volonté de briguer la mairie est confortée par les propos bienveillants du premier ministre Pierre Mauroy envers Irénée Accot. Selon lui, c'est une sanction pour la section locale socialiste. Ce praticien a la volonté de changer la politique de développement dans le cirque. Il ne peut pas s'empêcher, dans le courrier des lecteurs, de critiquer deux arlésiennes du « Lion » : le nouveau terrain d'avion et le golf⁶⁴⁵. En septembre 1982, Christian Dijoux, conseiller municipal de la majorité Accot, publie un courrier des lecteurs. Dans celui-ci, étonnement, il se dit favorable à la candidature annoncée du Dr Técher. Cet agriculteur le met en garde face à la « machine » Accot : bourrage de crâne, magouillage et intimidations. Il affiche publiquement son soutien. Il a rendu visite au gérant de « La Grange » après la réunion du Dr Técher. Selon lui, en cas d'échec du praticien, les

⁶⁴¹ Le Quotidien 26 Novembre 1980.

⁶⁴² Le Quotidien 25 Janvier 1982.

⁶⁴³ Le Quotidien 3 Septembre 1982.

⁶⁴⁴ Le Quotidien 15 Septembre 1982.

⁶⁴⁵ Le Quotidien 12 Janvier 1983.

employés municipaux qui l'ont soutenu risquent le licenciement. Dans le cas contraire, le cabinet du docteur peut devenir une agence pour l'emploi⁶⁴⁶.

Irénée Accot n'a que faire des gesticulations de ses adversaires. Il continue de mettre en œuvre son programme de développement. Pourtant le danger de ces projets vient de façon inattendue de l'intérieur de son conseil municipal. Son premier adjoint commet un crime de lèse-majesté.

3) La démission surprise de Pierre Noé Dijoux

Ce départ du bras droit du Lion s'effectue lors d'un conseil municipal, sans Irénée Accot en déplacement en métropole, où sont adoptées quelques mesures de développement des quartiers et de la commune : travaux de l'école maternelle et construction de la bibliothèque avec la formation d'un jeune de Palmiste-Rouge, création de neuf emplois d'aides ménagères, constitution d'un bureau d'habitat social pour les constructions sociales près du stade, captage de nouvelles sources (Prudent), dénonciation (à l'unanimité en soutien à Irénée Accot) de la tribune du Dr Técher et consultation du bureau des mines pour la RN 5 pour les risques de glissements de terrain. À la fin de la séance, le premier adjoint surprend l'assemblée. Il annonce qu'il ne veut plus participer à la liste municipale conduite par le « Lion » si ce dernier persiste à inclure des communistes et des socialistes⁶⁴⁷.

Pierre-Noé Dijoux met à exécution sa menace de démissionner du poste de premier adjoint après un autre conflit avec Irénée Accot. Il est accusé de prendre les décisions tout seul⁶⁴⁸. La colère et la démission de son poste d'adjoint de Pierre-Noé Dijoux s'explique par sa perte de délégation au profit du deuxième adjoint, Gilbert Max Corré, et la présence de socialistes sur la liste d'Accot pour les prochaines municipales. Par ses convictions politiques, il ne veut « *pas manger à n'importe quel râtelier pour réussir à tout prix* »⁶⁴⁹. En tant que membre du Rassemblement Pour la République (RPR) et du mouvement FRA, Pierre-Noé Dijoux accuse, « *le maire a déclaré que pour les prochaines élections il fera liste commune avec les PS et les PCR* ». Il ouvre toutefois la porte à des possibles réconciliations, dans une lettre datée du 30 septembre 1982, si « *le combat commun contre les PS et les PCR* » est de nouveau de mise. Cette tentative échoue. Les proches du nouveau premier adjoint (Dr Corré) et les sympathisants du PS choqués ne souhaitent pas son retour au conseil municipal. Ce dernier conseil municipal a failli vaciller. Pierre-Noé Dijoux informe Michel Debré et Jean

⁶⁴⁶ Le Quotidien 22 Septembre 1982.

⁶⁴⁷ Le Quotidien 12 Février 1982.

⁶⁴⁸ Le Quotidien 22 Septembre 1982.

⁶⁴⁹ Le Quotidien 22 Septembre 1982.

Fontaine de ses événements⁶⁵⁰. Ces derniers n'ont pas pris parti publiquement pour aucune des deux forces en présence. Irénée Accot réagit à la démission de son premier adjoint, il se dit déçu de son attitude. Tout ce tumulte n'empêche pas le maire en place de se montrer très confiant pour sa réélection de premier magistrat de la commune de Cilaos. Ce revirement de Pierre-Noé Dijoux s'explique par le fait qu'il est tenté de faire partie de l'équipe du Dr Técher qui est à la fois son ami d'enfance et son médecin de famille. L'autre raison est son ralliement au groupe politique FRA d'Edmond Lauret pour les régionales⁶⁵¹. Une partie de ses membres se réunissent au VVF de Cilaos pour une conférence les 6 et 7 novembre 1982⁶⁵².

C'est l'ère nouvelle de la contestation à Cilaos de l'autorité même du patriarche Accot tant par l'opposition que par son propre camp.

⁶⁵⁰ Le Quotidien 5 Octobre 1982.

⁶⁵¹ Le Quotidien 24 Septembre 1982.

⁶⁵² Le Quotidien 7 Octobre 1982.

Chapitre III| 1983-1987 Une opposition politique mature

A| L'élection municipale de 1983 : une première dans le Cirque.

1) Une opposition divisée

Pour la première fois depuis la création de la commune de Cilaos en 1965, plusieurs listes vont s'affronter. Le résultat n'est pour une fois pas joué d'avance. Le modéré Paul Franco Técher, docteur originaire de Palmiste-Rouge, est le premier à ouvrir sa campagne officiellement⁶⁵³. Sa liste regroupe des modérés et des socialistes. Elle se compose de 14 hommes et 9 femmes dont cinq sont en bonne position d'être élues et vont pouvoir jouer un rôle actif mais les quatre autres situées dans les dernières positions sont considérées comme des figurantes. Le nombre de femmes sur sa liste a en outre permis à celles-ci d'apporter un regard neuf sur la gestion des affaires de la commune. Cela a également le but de plaire aux féministes et d'attirer leur électorat pour remporter les élections. La parité est presque parfaite, près de 40% de la liste. Ceci est un fait rare pour des élections municipales. Les femmes en bonne position d'être élues font partie de l'élite économique. Comme leurs homologues masculins, elles exercent dans les domaines de la médecine, de l'artisanat, de l'hôtellerie, de l'enseignement, etc. Celles en dernières positions sont des femmes en situation précaires (femmes au foyer, chômeuses)⁶⁵⁴. Il nous manque deux données pour une analyse « sociale » complète de la liste : le quartier d'origine et l'âge de ses colistiers.

Le médecin se confie dans un entretien⁶⁵⁵. Il se dit déçu de n'avoir pas pu s'entendre avec Jean-Luc Gonthier. Quelques militants ou d'anciens sympathisants socialistes l'ont rejoint ainsi que des proches de la majorité sortante (Christian Dijoux, conseiller municipal, et Louis Antier, un des assesseurs de la liste Accot depuis 1971). Paul Franco Técher dénonce toujours la méthode Accot : utilisation de voitures du CG, du matériel communal, des employés de mairie et la transformation de la salle des fêtes en buvette pour glaner à tout-va des voix. Il est déçu des attaques contre son père, Gabriel Técher, ancien conseiller municipal d'Accot entre 1965 et 1977. Ce dernier a été l'un des rares à dire non lors de la signature de faux documents. L'utilisation de la SBTPC pour la construction de la route de Mare-Sèche, détruite par le cyclone Hyacinthe, est un des exemples de favoritisme dénoncé. Il appelle

⁶⁵³ Le Quotidien 25 Janvier 1983.

⁶⁵⁴ Le Quotidien 26 Février 1983.

⁶⁵⁵ Le Quotidien 3 Mars 1983.

naturellement les électeurs à « *effacer 17 ans d'irresponsabilité, de gaspillages* »⁶⁵⁶ et d'en finir avec les méthodes d'Irénée Accot, qui ont empêchées jusqu'ici l'alternance politique. Comme le suggère l'intitulé de sa liste, Paul Franco Técher espère, par ce rassemblement d'acteurs de tous horizons, permettre au Cirque d'avoir une vue plus large des mesures à mettre en place pour un réel changement et de conduire Cilaos vers le futur avec le développement de ses atouts naturels, sa qualité de vie et son climat. C'est ainsi pouvoir aussi augmenter davantage encore son attractivité pour un meilleur essor économique source d'emplois pour les jeunes et de bien-être et de mieux vivre-ensemble.

<i>Liste Union pour la Promotion et le Développement de Cilaos</i>	
Colistiers	Profession
Técher Paul Franco	Médecin
Payet André Gilles	Artisan
Macé Roland	Directeur d'hôpital
Picard Francia Thérèse	Hôtelière
Bénard Philippe	Enseignant
Paüs Jules Jean-Baptiste	Employé de restauration
Gonthier Jacques	Artisan
Picard Georget Joseph Belloni	Agent de service
Maillot Michel Jean-Bernard	Formateur
Doris née Payet Marie	Sans Profession
Daniel Justin Georges	Épicier
Payet née Grondin Marie Jeanne	Agente comptable
Idmont Jean-Pierre	Agent de service
Fontaine Francis Léon	Retraité
Técher Louis Merlo	Artisan
Técher Louis Lois	Agriculteur
Poudroux Thidélis	Maçon
Dijoux née Maillot Marie Roselyne	Sans Profession
Clain Louis Christian	Artisan
Payet née Rivière Marie Claire Francis	Agente de service
Antier Louis Joseph	Directeur d'école primaire
Barret Louis Inel Rico	Épicier
Maillot Joseph Christophe Rito	Commerçant
Payet Valère	Maçon
Rivière Joseph Alain	Artisan
Grondin née Hoareau Thérèse Catherine	Sans Profession
Tossem Marie Célie	Agricultrice
Hoarau née Turpin Marie Rosine	Sans Profession
Vlody née Tossem Clergie	Sans Profession

Tableau 33 Liste Union pour la Promotion et le développement de Cilaos⁶⁵⁷

⁶⁵⁶ Le Quotidien 26 Février 1983.

⁶⁵⁷ Le Quotidien 26 Février 1983.

La gauche, elle, décide de s'unir par un accord départemental. Ce dernier prévoit la fusion des listes PS/PCR dès le premier tour pour les municipales⁶⁵⁸. Jean Luc Gonthier est désigné comme tête de liste. Ce dernier est bien connu dans le Cirque de Cilaos. La radio libre de Cilaos, Radio Montagnard, est dirigée par ce conseiller agricole. Son but premier est la diffusion d'informations agricoles et sociales. Cette structure est une branche de l'association de quartier, « Association de Promotion et de Développement de Bras-Sec » qui compte 250 adhérents⁶⁵⁹. Elle se veut apolitique. Irénée Accot a eu droit un temps d'antenne. Jean Luc Gonthier n'hésite pas toutefois à exprimer sa vision politique. Il condamne fermement le ralliement de certains sympathisants socialistes à la liste Accot : « *Ces gens-là n'ont jamais défendu des idées de Gauche, et ils ont toujours dit « oui » au maire* »⁶⁶⁰. Le conseiller agricole n'est pas plus tendre avec Paul Franco Técher : « *Ce candidat catalogue le Dr Técher tel un arriviste. Son soutien au Forum a été un flop. Elle n'a obtenu que 47 voix dans son quartier, Palmiste-Rouge [aux régionales]* »⁶⁶¹.

Tout comme celle du Dr Técher sa liste se compose de quatorze hommes et neuf Femmes. Ces dernières sont des « plus actives » socialement. Les deux-tiers occupent des postes dans l'enseignement ou dans le social. Seules trois sont femmes au foyer et sont évidemment dans les dernières positions. Il nous manque aussi quelques données, le quartier d'origine de ses colistiers et leur âge.

L'intitulé de ce groupe, c'est à la fois le respect des engagements et des accords passés entre le PCR et le PS pour les municipales de 1983 à La Réunion et être désormais dans le bon camp politique. L'objectif est de profiter de la dynamique électorale qu'a suscitée l'élection de François Mitterrand en 1981. Sa liste se veut d'être celle qui est à l'écoute des Cilaosiens et qui prend réellement en compte leurs problèmes afin d'améliorer substantiellement leur quotidien.

⁶⁵⁸ Le Quotidien 26 Février 1983.

⁶⁵⁹ Le Quotidien 4 Mars 1983.

⁶⁶⁰ Le Quotidien 3 Mars 1983.

⁶⁶¹ Le Quotidien 3 Mars 1983.

<i>Liste Union de la Majorité Présidentielle pour un avenir meilleur de Cilaos</i>	
Colistiers	Profession
Gonthier Jean-Luc	Conseiller agricole
Payet Jean-Roland Jacky	Surveillant d'hôpital
Nassibou Aurélien	Agriculteur
Hoarau Pierre-Paul	Instituteur
Hoarau Alcide	Artisan
Maillot Marilyn	Travailleuse familiale
Fontaine Germain	Ouvrier
Payet Luc	Technicien agricole
Crescence Lucie	Institutrice
Dubard Georges	Retraité militaire
Rivière Jean-Marie	Retraité SABRAP
Edmond Jocelin	Maçon
Darid Jeannot	Conducteur d'engins
Gonthier Alex	Agent de service
Drula Marinette Véronique	Monitrice-éducatrice
Grondin Aimé Calvaire	Agriculteur
Thion-Ly Jean Roland	Agent de service de l'Éducation Nationale
Payet Jean Georget	Commerçant
Picaud Léonel	Manœuvre
Payet Huguet	Chauffeur
Fontaine Marie-Rose	Mère au foyer
Payet Odette	Mère au foyer
Boyer Céline	Mère au foyer
Derruau Dominique	Assistante Sociale
Meillant Rolande	Conseillère d'éducation
Lebon Michel	Instituteur
Hoarau Pascal	Chômeur
Hoarau Reine	Institutrice

Tableau 34 Liste Union de la Majorité présidentielle pour un avenir meilleur à Cilaos⁶⁶²

2) Le « patriarche Accot » : Une équipe rajeunie et expérimentée.

Irénée Accot, interrogé par *Le Quotidien*, ironise sur son possible retrait. « *Et Deferre ? Se retire-t-il ? Nous avons le même âge 73 ans !* »⁶⁶³. Le maire sortant estime qu'il

⁶⁶² Le Quotidien 3 Mars 1983.

a une liste sans étiquette, « Union des bonnes volontés pour la défense des intérêts de Cilaos pour le développement économique et touristique du Cirque de Cilaos ». Le patriarche déclare aussi, « *Je n'appartiens à aucun parti* »⁶⁶⁴. Irénée Accot ne se classe pas à droite. Du fait de l'évolution démographique, la commune de Cilaos voit son nombre de conseillers passer de 23 à 29. Le maire profite de cette opportunité pour innover. Sa liste se veut à la fois d'ouverture et un peu plus paritaire. Ainsi il l'étend sa liste à des communistes, tels Denis Técher (en 15^e position) et Jean Dijoux. Dix femmes figurent sur sa liste dont son épouse Mme Accot. Ce qui ne signifie aucunement qu'elle se prépare à la propre succession de son mari. Son rôle défini est de s'occuper de personnes handicapées, âgées, des femmes. Par rapport au dernier scrutin de 1977, il se sépare de huit conseillers municipaux pour des raisons d'efficacité. Il nous manque toujours partiellement les données suivantes le quartier d'origine, l'âge et certaines professions de ses colistiers. L'âge moyen de cette liste est de toutefois de 54,7 ans.

Le patriarche attaque le Dr Técher. Un « *royaliste qui ne dit bonjour que depuis six mois* »⁶⁶⁵. Le praticien est sans programme, comment peut-il critiquer l'action municipale, selon le premier magistrat du Cirque. « *Il m'insulte et qualifie ma liste de rétrograde et réactionnaire* »⁶⁶⁶. Le maire estime aussi que son opposant est un homme de Gauche par ses réunions avec les communistes et les socialistes. Jean-Luc Gonthier en prend aussi pour son grade. « *Ce jeunot fait plus de politique que de promotion agricole* »⁶⁶⁷. Son seul regret est l'absence de « Nono » Dijoux sur sa liste, « *Sans la campagne de presse de Técher dans Le Quotidien j'aurais passé la main à mon premier adjoint* »⁶⁶⁸.

Irénée Accot insinue que seule sa liste rassemble les personnes capables de répondre aux attentes des Cilaosiens (contrairement à celles des adversaires). Elle se veut être porteuse des causes du Cirque en s'appuyant sur les vrais secteurs d'essor du territoire.

⁶⁶³ Le Quotidien 3 Mars 1983.

⁶⁶⁴ Le Quotidien 3 Mars 1983.

⁶⁶⁵ Le Quotidien 3 Mars 1983.

⁶⁶⁶ Le Quotidien 3 Mars 1983.

⁶⁶⁷ Le Quotidien 3 Mars 1983.

⁶⁶⁸ Le Quotidien 3 Mars 1983.

Liste <i>Union des bonnes volontés pour la défense des intérêts de Cilaos pour le développement économique et touristique du Cirque de Cilaos</i>		
Colistiers	Profession	Âge
Accot Irénée	Entrepreneur	73 Ans
Corré Max	Docteur	37 Ans
Lebreton Simon	Instituteur	?
Maillot Guy Pascal	Directeur d'école	42 Ans
Dijoux Joel	Cultivateur	32 Ans
Picard Yoland	Préposé aux PTT	44 Ans
Mme Julienne Maurice née Odon Rose	Institutrice	63 Ans
Turpin Avril	Instituteur	32 Ans
Dijoux Jeannot	?	?
Mme Técher Ivonne née Técher	?	?
Gonthier André	Menuisier	69 Ans
Mme Accot Gilberte née Picot	Enseignante	?
Forest Jean Claude	Hôtelier	?
Hoarau Michel	Cultivateur	68 Ans
Técher Denis	?	?
Mme Picard Fernand née Dijoux Marie Agathe	?	?
Mme Rivière France	?	?
Lebon Guy Joël	?	?
Grondin Joseph Franck	?	?
Mme Payet Francis née Dijoux Marie Marthe	Commerçante	61 Ans
Carouapoullé Joseph	Entrepreneur en transports	50 Ans
Dijoux Marcel	Commerçant	48 Ans
Clain Gilbert	?	?
Rivière Vincent Wenceslas	Ancien militaire	64 Ans
Mme Payet Auguste née Payet Marie Germaine	?	?
Figuin Gaston	?	?
Mme Grondin Roland née Maillot Marie Gilette	?	?
Mme Tronquart épouse Séry Victorine	?	83 Ans
Mme Karodia Abéda	?	?

Tableau 35 Liste Union des hommes de bonne volonté pour la défense des intérêts de Cilaos pour le développement économique et touristique du Cirque de Cilaos⁶⁶⁹

3) Des programmes structurants

Le programme de chaque liste propose des projets structurants pour le Cirque et les sujets abordés font tous consensus, l'agriculture, l'aménagement touristique, le réseau routier et le développement socio-économique.

Le programme de Paul Franco Técher, dans un premier point, prévoit un retour à la terre sur les potentiels viticoles (mutations des cépages) et arboricoles du territoire. Cela passe nécessairement par la mise en place d'un réseau d'irrigation performant en exploitant la source Prudent, par le remembrement des parcelles (loi sur les terres en friches) et par l'organisation de coopératives agricoles⁶⁷⁰. La politique agricole municipale fait l'objet de vives critiques de sa part et il ironise « *L'IRFA préfère faire des expérimentations sur les*

⁶⁶⁹ Le Quotidien 3 Mars 1983.

⁶⁷⁰ Le Quotidien 25 Janvier 1983.

terrains d'Irénée Accot »⁶⁷¹. Le deuxième point de son programme est l'artisanat, une filière qui doit se structurer en coopératives, notamment pour les broderies et la menuiserie de cryptomerias pour permettre, selon lui, la création d'emplois. Le troisième point est l'aménagement routier qui se veut novateur par son projet de tunnel sous le Dimitile au lieu et place de la route vers la Plaine des Cafres. D'autant que cette dernière a reçu, des autorités, deux rapports géologiques défavorables. Enfin dans un dernier point, il privilégie des thermes sociaux plutôt que d'un établissement réservé jusqu'ici aux « riches » qui a pour conséquence d'être très peu fréquentés par les curistes.

Le programme de Jean-Luc Gonthier accorde lui aussi une place importante à l'agriculture. Partant du constat suivant, la diminution du nombre d'exploitants et des surfaces, les solutions sont d'effectuer des stages de préformation agricole (pour remotiver les jeunes), d'attribuer des aides (primes, subventions), de récupérer les terres en friches et de créer une commission agricole pour booster la production locale et la vente suffisante pour les besoins tout au moins de la population cilaosienne. L'artisanat doit se rénover selon Jean-Luc Gonthier. Il constate les insuffisances dans ce domaine : station-service, atelier de réparations d'appareils électroménagers, coiffeurs, boucherie/charcuterie. Une partie de la solution passe par une commande groupée pour une baisse des coûts, des stages de formation en coutures et la création d'une scierie. Sa vision du tourisme se veut moderne. Elle se veut réfléchie par l'ouverture de sentiers périphériques, la création de tables d'hôtes et de gîtes, des thermes raisonnés et l'élaboration d'un syndicat mixte. Ces structures sont pourvoyeuses d'emplois. Il juge infaisable la route de la Plaine des Cafres pour désenclaver Cilaos. Sa réalisation est trop longue. Une ouverture n'est pas prévue avant 1995. Il souhaite aussi un « rééquilibrage social » pour les îlets. Jean-Luc Gonthier demande l'installation d'employée polyvalente dans les écarts (Bras-Sec, Palmiste-Rouge et Îlet-à-Cordes), « *Nous insistons sur la formation et l'information de la population, il faut les responsabiliser afin de lever le poids de l'assistance* »⁶⁷². Les quartiers délaissés d'Îlet Saint Paul et de Gueule Rouge doivent se repeupler selon lui. Cette population doit avoir accès, dès lors, à l'électrification et l'irrigation.

Le maire sortant Irénée Accot estime avoir dépassé son programme de 1977, il consacre celui-ci à trouver de nouvelles sources pour permettre la construction d'une route vers la plaine des cafres et d'un établissement thermal reconnu d'utilité publique. L' élu veut

⁶⁷¹ Le Quotidien 25 Janvier 1983.

⁶⁷² Le Quotidien 3 Mars 1983.

l'amélioration du cadre de vie, le développement culturel et sportif et favoriser la vie associative⁶⁷³.

L'étude de la campagne politique dans le Cirque par les analystes révèle que le combat est joué d'avance. « *A Cilaos, la Droite reste nettement prépondérante* »⁶⁷⁴. L'Union de la gauche compte bien profiter de la dynamique des régionales (soit 1/3 des suffrages), « *grâce au système proportionnel la gauche, menée par les socialistes Jean-Luc Gonthier et Jacky Payet, devrait entrer dans le conseil municipal après la percée du 20 février (1983)* »⁶⁷⁵. Le Dr Técher espère récupérer une partie de l'électorat conservateur et « *rassembler tous les mécontents du règne Accot. [...] le maire de Cilaos, une institution dans le Cirque, semble indéracinable* ». ⁶⁷⁶ *Le Quotidien* résume ainsi la situation : « *un Cirque en campagne : le patriarche, le docteur et le conseiller agricole* »⁶⁷⁷.

La seule incertitude concerne l'attitude de l'ancien premier adjoint du Vieux Lion. Un ballottage est possible. Irénée Accot n'a pu se réconcilier avec « Nono ». Le Dr Corré premier adjoint lui rétorque qu'il a refusé de réintégrer la liste Accot à la 17^e place. Par ses combats électoraux, telle que la campagne pour l'Union Départementaliste pour le Renouveau et le Progrès (UDRP) pour les régionale, l'ancien premier adjoint considère qu'il n'y a aucune liste de droite. La présence de socialiste et/ou de communistes dans les rangs d'Accot ou de Técher le choque. Il a ainsi renoncé à la main tendue du candidat-praticien de faire alliance autour d'un même groupe. Ce non-engagement ne signifie pas son retrait politique. Il réserve sa décision de consigne de vote pour le deuxième tour.

Bureau Centralisateur Municipales 1983 Cilaos Suffrages								
Bureaux (B.)	Inscrits	Votants	Enveloppes	Nuls	Exprimés	Accot	Técher	Gonthier
Mairie 1 (B.1)	885	733	733	4	729	429	126	174
Mairie 2 (B.2)	890	708	708	17	691	436	142	113
Salle des fêtes Cilaos (B.3)	189	145	146	11	135	97	19	19
Bras-Sec (B.4)	319	261	265	3	262	123	57	82
Palmiste-Rouge (B.5)	516	423	429	2	427	203	193	31
Bureau Centralisateur	2799	2270	2281	37	2244	1288	537	419

Tableaux 36 Bureau Centralisateur Municipales 1983 Cilaos Suffrages⁶⁷⁸

⁶⁷³ Le Quotidien 3 Mars 1983.

⁶⁷⁴ Le Quotidien 28 Février 1983.

⁶⁷⁵ Le Quotidien 28 Février 1983.

⁶⁷⁶ Le Quotidien 28 Février 1983.

⁶⁷⁷ Le Quotidien 3 Mars 1983.

⁶⁷⁸ Le Quotidien 7 Mars 1983.

Bureau Centralisateur Municipales 1983 Inscrits							
Bureaux (B.)	Votants	Enveloppes	Nuls	Exprimés	Accot	Técher	Gonthier
Mairie 1 (B.1)	82.82%	82.82%	0.45%	82.37%	48.47%	14.24%	19.66%
Mairie 2 (B.2)	79.55%	79.55%	1.91%	77.64%	48.99%	15.96%	12.70%
Salle des fêtes Cilaos (B.3)	76.52%	77.25%	5.82%	71.43%	51.32%	10.05%	10.05%
Bras-Sec (B.4)	81.82%	83.07%	0.94%	82.14%	38.56%	17.87%	25.71%
Palmiste-Rouge (B.5)	81.98%	83.14%	0.39%	82.75%	39.34%	37.40%	6.01%
Bureau Centralisateur	81.10%	81.49%	1.32%	80.17%	46.02%	19.19%	14.97%

Tableaux 37 Bureau Centralisateur Municipales 1983 Cilaos Inscrits⁶⁷⁹

Bureau Centralisateur Municipales 1983 Cilaos Votants					
Bureaux (B.)	Nuls	Exprimés	Accot	Técher	Gonthier
Mairie 1 (B.1)	0.55%	99.45%	58.53%	17.19%	23.74%
Mairie 2 (B.2)	2.40%	97.60%	61.58%	20.06%	15.96%
Salle des fêtes Cilaos (B.3)	7.53%	92.47%	66.44%	13.01%	13.01%
Bras-Sec (B.4)	1.13%	98.87%	46.42%	21.51%	30.94%
Palmiste-Rouge (B.5)	0.47%	99.53%	47.32%	44.99%	7.23%
Bureau Centralisateur	1.62%	98.38%	56.47%	23.54%	18.37%

Tableaux 38 Bureau Centralisateur Municipales 1983 Cilaos Votants⁶⁸⁰

Bureau Centralisateur Municipales 1983 Cilaos Exprimés			
Bureaux (B.)	Accot	Técher	Gonthier
Mairie 1 (B.1)	58.85%	23.93%	18.67%
Mairie 2 (B.2)	63.10%	17.28%	23.87%
Salle des fêtes Cilaos (B.3)	71.85%	20.55%	16.35%
Bras-Sec (B.4)	46.96%	14.07%	14.07%
Palmiste-Rouge (B.5)	47.54%	21.76%	31.30%
Bureau Centralisateur	57.40%	23.93%	18.67%

Tableaux 39 Bureau Centralisateur Municipales 1983 Cilaos Exprimés⁶⁸¹

⁶⁷⁹ Le Quotidien 7 Mars 1983.

⁶⁸⁰ Le Quotidien 7 Mars 1983.

⁶⁸¹ Le Quotidien 7 Mars 1983.

4) Un scrutin « normalisé »

C'est le premier scrutin où des assesseurs de l'opposition siègent sur l'ensemble des bureaux pour les municipales. Le bureau centralisateur a pour membres cinq colistiers d'Accot (Avril Turpin, Guy Pascal Maillot, Paul Joël Dijoux, Gilbert Max Corre, Guy Noel Lebon) et un pour le groupe mené par Gonthier (Jean Roland Jacky Payet)⁶⁸². Le premier bureau, présidé par Irénée Accot, voit l'entrée de l'opposition avec pour assesseurs Pierre-Paul Hoarau et Roland Macé. Les représentants des listes sont issus des listes d'Accot et de Gonthier. L'absence de celle de Técher est constatée. Le deuxième bureau, présidé par Pascal Maillot, voit l'entrée de l'opposition avec pour assesseurs Jean Retout et Marilyn Maillot. Les représentants des listes sont issus des listes d'Accot et de Gonthier. L'absence de celle de Técher est constatée. Le troisième bureau, présidé par Paul Joël Dijoux, voit l'entrée de l'opposition avec pour assesseurs Gilles André Payet et Alex Gonthier. Les représentants des listes sont issus des listes d'Accot et de Gonthier. L'absence de celle de Técher est constatée. Le quatrième bureau, présidé par Avril Turpin, voit l'entrée de l'opposition avec pour assesseurs Pierre-Paul Hoarau. Sur ce secteur Gonthier n'a pas non plus d'assesseurs. Les représentants des listes sont issus de toutes les mouvances. Le cinquième bureau, présidé par Gilbert Max Corré, voit l'entrée de l'opposition avec pour assesseurs Jules Jean-Baptiste Paüs et Louis Joseph Antier. Sur ce secteur Gonthier n'a également pas d'assesseurs. Les représentants des listes sont aussi issus de toutes les mouvances.

Contrairement aux précédentes consultations, l'accès aux listes d'émargements n'a pu être possible. Il est donc impossible de savoir la proportion d'électeurs et d'électrices votant(e)s. La participation a été plus forte qu'aux régionales soit 81,4% de participation (contre 77%). L'appel à l'abstention de « Nono » n'a pas fonctionné. Le poids des 192 nouveaux votants n'a pas joué en effet la répartition de ces suffrages est équitable. Pour la droite, elle augmente de 103 voix (1185 à 1288). La gauche suit la même courbe soit une hausse de 89 suffrages (de 867 à 956).

La répartition des sièges est la suivante : 24 à Irénée Accot, 3 à Paul Franco Técher et 2 à Jean-Luc Gonthier⁶⁸³. Le maire sortant fait maintenant face à une forte opposition. Gonthier et Técher pèsent 42,6%, respectivement 18,67% et 23,93%. Les dynamiques des régionales (41,5% pour le PS, le PCR et le Forum) se sont poursuivies.

La liste de l'Union de la Gauche peut être déçue. Ses militants ont été devancés par l'autre nouvel opposant d'Irénée Accot. Son avance légère au centre-ville de 2,39 points (et de 19

⁶⁸² 1128W32

⁶⁸³ Le Quotidien 7 Mars 1983.

voix) sur le Dr Técher, est inutile. La Gauche est nettement battue dans les écarts, soit un écart de 28,4 points et 127 suffrages. Cette observation démontre que chaque candidat d'opposition a son fief électoral. Au centre-ville ils font jeu égal. Dans les écarts, chacun devance l'autre dans son quartier natal (Gonthier à Bras-Sec et Técher à Palmiste-Rouge). Le praticien réalise sur le seul bureau 5 (représentant environ 20% des suffrages dépouillés) près du tiers de ses suffrages (193 voix sur les 597 totales).

Accot remporte l'élection mais pour la première fois depuis la création de la commune, il n'a pas « la majorité » sur l'ensemble des électeurs de sa commune. Cela marque bien un début de normalisation politique. La présence d'assesseurs de tous bords politiques dans les bureaux y est pour beaucoup. Ces derniers n'ont pas été, selon nous, victimes de pressions. Le maire sortant a, lui aussi, la même dynamique : 57,4% contre 58,4% (UDRP et UNIR) aux régionales. Une nuance tout de même, il a dû faire face à une opposition virulente (dynamique régionale et démission de Pierre-Noé Dijoux). Ce score est honorable. Pour le patriarche peut-il être inquiété aux prochaines élections ? Nul ne le sait. Cela va dépendre de l'unité ou de la division de l'opposition. Tout de même, Irénée Accot n'a que « 46,02% » des inscrits sur l'ensemble de la commune. Il est « majoritaire » seulement dans le bureau 3. Bien qu'étant largement en tête à Cilaos, il peut s'inquiéter de sa baisse d'influence dans certains écarts. Le conseiller général-maire est mis en danger à Palmiste-Rouge par Paul Franco Técher. L'écart entre les deux rivaux n'est que de 10 voix en faveur d'Irénée Accot. Dans une moindre mesure, Bras-Sec fait de « la résistance », Gonthier a pu aussi compter sur l'influence d'un autre de ses colistiers, Aurélien Nassibou (délégué local du PCR) pour se créer un possible fief.

B) Municipalité et opposition, la cohabitation 1983-1985

1) Installation du conseil, l'entrée de l'opposition

Jean-Luc Gonthier annonce sa participation au conseil municipal dans une opposition constructive. Il espère ainsi que les propositions de son groupe ne vont pas être systématiquement rejetées par la majorité. Une seule candidature au poste de maire est déposée, Irénée Accot. Il est élu avec l'ensemble des 23 voix de la majorité. L'opposition dans son ensemble vote blanc. L'isoloir a été simplement un seau à champagne, choquant l'un des membres de l'opposition, Roland Macé, colistier du Dr Técher. Face à cette réaction, Irénée Accot s'emporte, « *Quand on est battu, on cherche toujours un prétexte pour excuser sa défaite [...] Si vous n'êtes pas content, vous sortez ! C'est moi qui assure la police de l'Assemblée* »⁶⁸⁴. Pour le poste de 1^{er} adjoint, un duel de praticiens a lieu. Le Dr Corrè (23 suffrages) l'emporte face au Dr Técher (3 voix et 2 blancs). Face à la demande de ce dernier de voter à bulletin secret, le maire réélu jubile, « *En voilà encore un qui ne connaît pas la loi. Et ça se croit plus intelligent que les autres...* ».⁶⁸⁵

Le vœu de collaboration de Jean-Luc Gonthier se concrétise partiellement. La section socialiste de Cilaos n'est pas dans l'opposition systématique, contrairement au Dr Técher. Les débats sont constructifs. Des motions socialistes sont adoptées par la municipalité : le ramassage scolaire à Ilet à Calebasses, la dératisation massive et la formation d'un conducteur en épierage afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs que l'IRFA de Bras-Sec. Ses militants font un appel au calme et prônent le pur respect du choix des électeurs au conseil.⁶⁸⁶ Le Dr Técher et ses sympathisants sont sans cesse dans la contestation. Une fronde est lancée au conseil municipal. Pour la première fois, les commissions sont soumises au vote au bulletin secret et non plus à main levée. Le médecin dénonce le mode de désignation des grands électeurs à Cilaos pour les sénatoriales. L'attitude du 4^e adjoint, du maire et de sa femme pour ce vote est critiquée⁶⁸⁷.

Un conseiller municipal souhaite pour le bien de tous, la fin des querelles entre les deux hommes ; ce qui n'est qu'un vœu pieux⁶⁸⁸. Un employé de mairie affecté injustement par sanction disciplinaire à la décharge municipale est victime d'un accident sur son nouveau lieu de travail. Le Dr Técher porte plainte contre le conseil municipal. Ce praticien a ordonné

⁶⁸⁴ Le Quotidien 17 mars 1983.

⁶⁸⁵ Le Quotidien 17 mars 1983.

⁶⁸⁶ Le Quotidien 2 Juin 1983.

⁶⁸⁷ Le Quotidien 14 Septembre 1983.

⁶⁸⁸ Le Quotidien 21 Juillet 1983.

l'hospitalisation de la victime. La mairie est accusée de manquement aux règles d'hygiène et sécurité sur ses chantiers en régie⁶⁸⁹. Bien que ces querelles existent, les travaux continuent sur la commune.

Conseil municipal Cilaos 1983		
Liste Accot	Liste Técher	Liste Gonthier
Accot Irénée	Técher Paul Franco	Gonthier Jean-Luc
Corré Max	Payet André Gilles	Payet Jean-Roland Jacky
Lebreton Simon	Macé Roland	
Maillot Guy Pascal		
Dijoux Joel		
Picard Yoland		
Mme Julienne Maurice née Odon Rose		
Turpin Avril		
Dijoux Jeannot		
Mme Técher Ivonne née Técher		
Gonthier André		
Mme Accot Gilberte née Picot		
Forest Jean Claude		
Hoarau Michel		
Técher Denis		
Mme Picard Fernand née Dijoux Marie Agathe		
Mme Rivière France		
Lebon Guy Joël		
Grondin Joseph Franck		
Mme Payet Francis née Dijoux Marie Marthe		
Caroupapoullé Joseph		
Dijoux Marcel		
Clain Gilbert		
Rivière Vincent Wenceslas		

Tableau 40 Membres Conseil Municipal 1983 Cilaos⁶⁹⁰

2) La réactivité municipale

La situation économique de la commune de Cilaos est difficile. Son déficit (14 millions d'emprunts sur un budget de 17 millions de francs) l'oblige à trouver des partenaires extérieurs (État, CG ou CR). Ce « renflouage » a pour but de permettre la création de

⁶⁸⁹ Le Quotidien 2 Septembre 1984.

⁶⁹⁰ Le Quotidien 7 Mars 1983.

structures essentielles ou l'exécution des décisions actées impactant l'avenir économique⁶⁹¹ du Cirque : l'endiguement de la ravine du Gendarme (afin de récupérer des terres constructibles), la création d'une décharge contrôlée, l'exécution des travaux d'assainissement des eaux pluviales, le remembrement des terres et extension de l'irrigation pour relancer l'agriculture et la formation de 22 jeunes agriculteurs. Le président du CG est favorable aux aides mais de concert avec le soutien de l'État.

La mairie espère compter sur un renouveau touristique pour relancer les activités économiques. Le réaménagement de la Mare à Joncs est acté, avec bitumage de son pourtour pour devenir un lieu de promenade et l'équipement du bassin en petits matériels nautiques (pédalos, embarcations de loisir) ; ce qui n'a pu être réalisé jusqu'ici après un refus au gérant de « La Grange » en 1977. La baignade va devenir possible tout comme la pêche. Ces dernières activités nécessitent des réalisations de pose de barrière et de panneaux de sécurité⁶⁹². La construction d'une discothèque à proximité du site est également envisagée.

L'ancien séminaire, racheté en 1983 par le CG, est transformé en hôtel social, l'Auberge du Hameau. C'est une structure non-officielle. Des jeunes collégiens de la Jamaïque (Saint-Denis) y séjournent malgré tout⁶⁹³. Un courrier des lecteurs sur l'accueil touristique à Cilaos évoque la déception des voyageurs qui ne peuvent pas être hébergés dans ce nouvel établissement, mais l'intervention du Dr Corré permet leur hébergement au VVF. Ces visiteurs inattendus se plaignent de la non-intervention des gendarmes pour faire cesser les nuisances qui ne leur permettent pas de profiter du repos qu'ils viennent chercher ici. La qualité du dortoir du gîte du Piton des Neiges n'est pas digne de porter ce nom, c'est un véritable scandale⁶⁹⁴ disent-ils. L'ouverture d'un camping deux étoiles devient un complément crédible d'hébergement face aux hôtels traditionnels. Catherine Calichiana, fille de la secrétaire de mairie (Suzie Calichiana) gère cette structure au Petit Matarum en partenariat avec le VVF. Son mari en est un des responsables⁶⁹⁵.

La rénovation artisanale est une nécessité. Tony Manglou, par sa qualité de commissaire à l'artisanat, lance le projet d'une école-musée des broderies de Cilaos afin d'exposer leurs œuvres et leurs catalogues. Elle fait suite à la création de l'Association des Brodeuses de Cilaos en octobre 1983. Sa présidente Suzanne Maillot est aidée financièrement

⁶⁹¹ Le Quotidien 21 Juillet 1983.

⁶⁹² Le Quotidien 23 Février 1984.

⁶⁹³ Le Quotidien 5 Mars 1984.

⁶⁹⁴ Le Quotidien 17 Novembre 1984.

⁶⁹⁵ Le Quotidien 26 Janvier 1985.

par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'État (labellisation) pour la mise en place d'un stage pour 18 jeunes⁶⁹⁶.

Le lancement du projet du centre artisanal de Cilaos sur le site de l'ancien Collège d'Enseignement Général aux Mares va permettre aux artistes (graveurs, tourneurs), en contrepartie de la formation d'une vingtaine de jeunes ou moyennant le prix d'une location, de faire connaître leurs arts. Le CG, gestionnaire engage la rénovation du bâtiment pour une ouverture en 1985⁶⁹⁷. C'est une réponse au cri de scandale du Dr Técher devant le quasi abandon du marché « vert » de Cilaos où seule une boucherie survit encore. Pourtant quinze ans auparavant, à sa création, cette structure a été un succès. Son déclin est certainement dû à la multiplication des libres-services et des jardins individuels qui permettent aux habitants du cirque de trouver tout ce dont ils ont besoin. Il souhaite la réaffectation de cette structure⁶⁹⁸ mais le maire et un adjoint refusent de prendre en compte cette logique mais finissent par bien admettre que l'idée est judicieuse. Quelques mois plus tard, ce bâtiment accueille une école de menuiserie implantée auparavant au Bras des Étangs et son formateur Monsieur Gilles Payet⁶⁹⁹.

Le président du CG, Auguste Legros inaugure la manifestation « Arts et Traditions » à Cilaos, synthèse des savoirs faire du Cirque. *« Cette exposition a connu un certain succès. D'abord parce qu'elle a donné un peu d'animation à cette commune qui en a singulièrement besoin [...] elle a permis de mettre en valeur les produits du Cirque, peut être peu importante en quantité, mais toujours valable en qualité »*⁷⁰⁰.

Ces structures sont certes importantes mais restent essentiellement créées par la municipalité. Ces initiatives sont souvent jugées comme palliatives à des entreprises individuelles qui font encore défaut à Cilaos.

Le financement des projets, jusqu'alors complétés par l'aide du CG, Cilaos se voit dans l'obligation de revoir à la hausse sa fiscalité : +4,5% pour la taxe foncière non bâti, +4% pour la taxe foncière bâtie, +4,6% taxe habitation, +4,5% pour la taxe professionnelle⁷⁰¹ ; ce qui représente un poids d'impôt global de 120 francs par habitant⁷⁰². La ville reste néanmoins la deuxième commune la moins taxée de l'île après l'Entre-Deux.

⁶⁹⁶ Le Quotidien 28 Février 1984.

⁶⁹⁷ Le Quotidien 9 Mars 1984.

⁶⁹⁸ Le Quotidien 7 Mars 1984.

⁶⁹⁹ Le Quotidien 24 Novembre 1984.

⁷⁰⁰ Le Quotidien 12 Juin 1984.

⁷⁰¹ Le Quotidien 22 Novembre 1984.

⁷⁰² Le Quotidien 6 Décembre 1984.

La première station essence tant attendue voit enfin le jour, le troisième adjoint, Simon Lebreton en est satisfait. Cette création est suspectée d'avoir fait l'objet de favoritisme devant l'attribution du marché par appel d'offres à Gérard Corré...frère du premier adjoint Max Corré⁷⁰³. Une possibilité d'obtenir deux stations essence à Cilaos avec pour gérant Dominique Dijoux, fils de Léo Dijoux a été rejetée par la municipalité. Une décision qui n'est pas comprise et qualifiée de règlement de compte politique envers sa famille ; comme l'a été avant lui en 1980 son père avec Irénée Accot. Nous n'avons pas plus d'éléments pour infirmer ou confirmer cette hypothèse⁷⁰⁴.

Cilaos fait sa révolution des communications avec la station radio libre « Radio Piton des neiges », de Jean-François Calichiana. Ce média est géré par l'Association Culturelle pour le Loisir et l'Information de Cilaos dans le local du CASE. Son objectif est « *d'ouvrir la population de Cilaos sur ce qui se passe sur le littoral et ailleurs* »⁷⁰⁵. La municipalité lance un appel d'offres pour le renforcement de son réseau électrique⁷⁰⁶ qui est continuellement soumis à des coupures⁷⁰⁷. Par la réhabilitation du bâtiment de l'ex-garderie, Cilaos se dote en équipements indispensables à sa population avec la création d'une bibliothèque municipale et d'un club du 3^e âge. Un syndicat mixte d'initiatives voit également le jour à cet emplacement avec l'embauche de deux hôtes d'accueil pour orienter les visiteurs⁷⁰⁸.

La majorité municipale doit répondre en urgence aux difficultés de la population d'Îlet-à-Cordes après les fortes pluies du dernier cyclone qui a emporté le pont du Bras Rouge⁷⁰⁹ l'isolant du reste de Cilaos, qui se trouve par ailleurs isolé avec la RN 5 et la route de Bras-Sec⁷¹⁰ coupées. Pour le ravitaillement en vivres d'Îlet-à-Cordes, Irénée Accot sollicite le concours des différents services de l'État (la Gendarmerie⁷¹¹ et l'Armée⁷¹²) pour la construction d'une passerelle qui va permettre par ailleurs aux élèves⁷¹³ de cet écart de continuer d'aller en classe. L'adjoint spécial de cet îlet, Marcel Dijoux, va procéder au rationnement des denrées⁷¹⁴ de première nécessité contenues dans l'épicerie qu'il tient, établissement qui loge également un bureau postal et un accueil médical⁷¹⁵. Le conseiller

⁷⁰³ Le Quotidien 24 Février 1984.

⁷⁰⁴ Le Quotidien 7 Mars 1984.

⁷⁰⁵ Le Quotidien 9 Avril 1983.

⁷⁰⁶ Le Quotidien 4 Juin 1984.

⁷⁰⁷ Le Quotidien 9 Décembre 1983 et 7 Août 1984.

⁷⁰⁸ Le Quotidien 30 Janvier 1985.

⁷⁰⁹ Le Quotidien 21 Janvier 1984.

⁷¹⁰ Le Quotidien 21 Janvier 1984.

⁷¹¹ Le Quotidien 23 Janvier 1984.

⁷¹² Le Quotidien 1^{er} Février 1984.

⁷¹³ Le Quotidien 25 Janvier 1984.

⁷¹⁴ Le Quotidien 23 Janvier 1984.

⁷¹⁵ Le Quotidien 21 Février 1984.

municipal n'hésite pas à faire le transport⁷¹⁶ des personnes en cas de besoin. Le réseau électrique de ce quartier n'a pas eu de dégâts importants. Ce qui lui permet de ne pas être encore plus coupé du monde, contrairement à ses homologues du Cirque comme parc à Dennemont, de Bras-Sec⁷¹⁷ ou de Palmiste-Rouge⁷¹⁸, qui sont dans une situation plus dramatique. Le rétablissement de la circulation par des travaux d'urgence est vite engagé. L'adjoint chargé des routes Luco Gonthier ainsi que les adjoints Pascal Maillot, la doyenne du conseil France Dijoux, originaires d'Îlet-à-Cordes, ne sont pas étrangers à la décision favorable du conseil municipal. Le réaménagement de cet axe sera le principal chantier de l'année pour la commune⁷¹⁹. Le préfet Levallois inaugure le pont Bellay du Bras Rouge⁷²⁰, pour la rentrée scolaire⁷²¹. Le conseiller général et maire de Cilaos profite de ces événements particuliers pour réclamer du CG une bourse pour les 40 élèves d'Îlet-à-Cordes⁷²², en y apportant également une contribution municipale⁷²³.

Un autre cyclone, Célestina va encore donner aux autorités du fil à retordre en isolant les quartiers d'Îlet-à-Cordes, de Bras-Sec et en inondant le lotissement des Mares⁷²⁴. Ces problèmes vont vite être traités par l'État, le « grenier de Cilaos » est raccordé en électricité par hélicoptère. Irénée Accot demande la mise en place d'un 3^{ème} câble électrique pour le Cirque⁷²⁵ afin de parer à une telle situation dans le futur.

3) Les structures de désenclavement, objets de débat

Dès la fin des municipales de 1983, l'avenir économique de Cilaos est discuté au CG. Le président Auguste Legros est interrogé sur l'aménagement des Hauts⁷²⁶ et sur les protestations de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural. Soutenu par le PCR, le maire Irénée Accot intervient pour déplorer qu'il n'existe aucun plan général agricole pour les Hauts de La Réunion: « *Elle a un rôle de remembrement mais cela ne rapportait pas, alors elle ne s'y intéressait pas [...] On ne trouve plus de manioc, de maïs et d'haricots sur les marchés* »⁷²⁷. Devant le manque de considération du CG pour la protection

⁷¹⁶ Le Quotidien 15 Février 1984.

⁷¹⁷ Le Quotidien 23 Janvier 1984.

⁷¹⁸ Le Quotidien 24 Janvier 1984.

⁷¹⁹ Le Quotidien 21 Février 1984.

⁷²⁰ Le Quotidien 18 Août 1984.

⁷²¹ Le Quotidien 20 Septembre 1984.

⁷²² Le Quotidien 27 Janvier 1984.

⁷²³ Le Quotidien 15 Février 1984.

⁷²⁴ Le Quotidien 17 Janvier 1985.

⁷²⁵ Le Quotidien 25 Janvier 1985.

⁷²⁶ Le Quotidien 4 Novembre 1983.

⁷²⁷ Le Quotidien 22 Décembre 1983.

et l'encouragement des cultures de subsistance des Hauts de l'île, le conseiller général marque son désaccord par une abstention sur le programme d'abattoirs de montagne⁷²⁸.

Concernant les thermes de Cilaos, peu de gens savent que le Dr Técher a soutenu un mémoire sur le sujet lors de son cursus universitaire, ce qui lui donne la qualité d'« expert » en la matière. D'ailleurs, *Le Quotidien* publie une partie de son étude universitaire qui nous apprend que les eaux thermales de Cilaos sont en cogestion entre le CR et la régie communale depuis 1842 et que deux sources ont disparu en 1904 (la source Piment et la source Ravine Saint Gilles) après le passage d'un cyclone⁷²⁹. Les débats sur ces ressources ne sont pas nouveaux. Le projet de création de nouveaux thermes à Cilaos revient comme une arlésienne. C'est un sujet sur lequel les autorités sont timorées. D'un côté, Le préfet envoie une lettre au maire cilaosien pour l'informer de l'emplacement des nouveaux thermes⁷³⁰ ; et de l'autre, ils sont freinés par la position du ministre de la santé. Les pistes de valorisation pour ces thermes ne manquent pas pourtant. Le Dr Técher privilégie celles de la rhumatologie, l'anthériothérapie et les maladies gastro-entériques ; mais celles-ci contrarient les objectifs d'Irénée Accot. La clientèle visée est alors locale et non plus internationale (arabes)⁷³¹.

Une première véritable étape est franchie pour ces nouveaux thermes avec la retenue de trois projets architecturaux. Une subvention du ministère de la Santé est attendue. Son site est prévu à l'abord de l'hôtel des thermes et du séminaire.⁷³² Le Dr Técher proteste contre la légalité de l'établissement tel qu'il est prévu⁷³³. Le début des travaux intervient avant la fin de l'année 1984 pour un coût d'un million de Francs. Le CG se porte garant des finances si les crédits étatiques s'avèrent insuffisants. Les sources exploitées sont « Irénée » et « Véronique », avec une possibilité d'embouteillage⁷³⁴. Quant à « Manès », son débit insuffisant ne permet pas une exploitation optimale à un coût modéré. Le syndicat CFDT s'interroge sur les choix faits pour les aménagements des thermes. Il pose ainsi les problèmes de sa rentabilité et de son intérêt économique pour les chômeurs cilaosiens⁷³⁵. La décision d'exploitation par le ministère de la santé se fait attendre⁷³⁶ d'autant qu'une pollution criminelle de la source « Prudent » vient assombrir la situation. Se pose la question des mesures de surveillance ou de protection des sources thermales en général et de la source

⁷²⁸ Le Quotidien 14 Mai 1984.

⁷²⁹ Le Quotidien 25 et 26 Avril 1983.

⁷³⁰ Le Quotidien 26 Avril 1983.

⁷³¹ Le Quotidien 21 Juillet 1983.

⁷³² Le Quotidien 5 Mars 1984.

⁷³³ Le Quotidien 7 Mars 1984.

⁷³⁴ Le Quotidien 12 Avril 1984.

⁷³⁵ Le Quotidien 27 Avril 1984.

⁷³⁶ Le Quotidien 24 Novembre 1984.

« Prudent » en particulier. Elle alimente en eau potable Mare-Sèche, le centre-ville, les Mares et Brûlé Marron⁷³⁷. Ceci ne manque pas de faire réagir le Dr Técher sur la capacité et la volonté de la mairie de protéger cette ressource aquatique⁷³⁸.

Concernant la rénovation du réseau routier, le CG privilégie le financement de la RN 5 chiffrée à 30 millions de francs. Pour les projets d'ouverture d'une liaison vers la Plaine des Cafres ou vers Hellbourg de Cilaos⁷³⁹, le président Auguste Legros est plus que réservé. La consolidation du tunnel de Gueule Rouge est jugé indispensable ; le renforcement de la voûte est lancé depuis le 2 février 1983⁷⁴⁰. A contrario, les problèmes financiers et administratifs de la commune de Cilaos sont des freins à la réalisation d'un hélicoptère ou d'un aérodrome ou de tout autre nouveau mode de desserte du Cirque. Toutefois le patron de Réunion Air, Gérard Éthève, émet, en 1982, un avis favorable à sur le projet⁷⁴¹ de l'héliport porté par Irénée Accot.

⁷³⁷ Le Quotidien 13 Décembre 1984.

⁷³⁸ Le Quotidien 18 Décembre 1984.

⁷³⁹ Le Quotidien 9 Mars 1983.

⁷⁴⁰ Le Quotidien 18 Avril 1983.

⁷⁴¹ Le Quotidien 31 Mars 1984.

CJ 1985-1987 Un retour à l'ordre ancien

1) Les élections révélatrices des forces politiques

Une rumeur bruisse à l'approche de ses élections : la démission du premier adjoint Max Corré. La raison évoquée de ce retrait est l'attribution du camping à une fille de Pierre-Noé Dijoux⁷⁴². Un échange de courrier du lecteur fait remarquer que ce favoritisme municipal⁷⁴³ a bénéficié par le passé à la famille du praticien démissionnaire⁷⁴⁴.

Les deux jeunes loups d'Accot, Pascal Maillot et Simon Lebreton envisagent de se présenter si une union se forme entre « Nono » Dijoux et le Dr Técher. Ce scénario n'ayant pas lieu, place nette est laissée au vieux Lion Accot pour être candidat à sa propre succession.

Deux candidats de Gauche défient Irénée Accot, conseiller général sortant. Il s'agit d'Aurélien Nassibou (PCR)⁷⁴⁵ et de Jean-Luc Gonthier (PS)⁷⁴⁶ qui n'ont pas réussi à s'entendre pour une union de la gauche dès le premier tour.

La réélection d'Irénée Accot aux cantonales est acquise au regard des scrutins passés. Les plébiscites « soviétiques » d'antan sont toutefois à écarter, tels les 91,3% des suffrages en 1979. Cette « certitude » est confirmée par la déclaration du Dr Técher : « *Il est hors de question que j'appelle à voter Accot [...] Il est également impossible que j'appelle à voter socialiste ou communiste* »⁷⁴⁷. Cette neutralité fait le jeu du conseiller général sortant qui bénéficie de la prime au sortant.

Tout comme les précédents scrutins cantonaux, les deux candidats de l'opposition ont un seul assesseur chacun dans le bureau central, sous la présidence d'Irénée Accot, Louis Georges Dubard et Égine Dijoux. La majorité en dispose de quatre (soit deux par bureau), Pascal Maillot, Simon Lebreton, Avril Turpin et Michel Hoarau. Les informations sur les autres bureaux n'ont pu être récoltées⁷⁴⁸.

La victoire d'Irénée Accot, classée divers droite⁷⁴⁹, est un plébiscite sans contestation (1479 suffrages et 81,26%). Son emprise sur son fief ne fait guère de doute. Il améliore les scores de la droite par rapport aux municipales et aux européennes⁷⁵⁰. Ses adversaires ne

⁷⁴² Le Quotidien 13 Février 1985.

⁷⁴³ Le Quotidien 16 Février 1985.

⁷⁴⁴ Le Quotidien 21 Février 1985.

⁷⁴⁵ Le Quotidien 13 Février 1985.

⁷⁴⁶ Le Quotidien 15 Février 1985.

⁷⁴⁷ Le Quotidien 4 Mars 1985.

⁷⁴⁸ 1128W32

⁷⁴⁹ Le Quotidien 18 Mars 1985.

⁷⁵⁰ Le Quotidien 18 Juin 1984. Résultats européennes à Cilaos : 2820 Inscrits, 1691Votants (59,94%), 52 Nuls (3,08%), 1639 Exprimés, Simone Veil 1127, Georges Marchais 215, Lionel Jospin 155, Ecologistes 62, Front National (FN) 26, Francine Gomez 54.

récoltent que des miettes y compris dans leurs quartiers de Bras-Sec (soit 170 voix (9,34%) et 171 suffrages (9,35%)).

La participation est moyenne, ce qui n'empêche pas Accot d'être globalement majoritaire au travers de tous les modes de calcul. Les électeurs du Dr Técher se sont reconnus dans le vote Accot, le seul candidat de la Droite. La « fin de la rébellion à droite » paraît actée⁷⁵¹.

Paradoxalement la gauche progresse en valeur relative par rapport aux municipales de 1983. Les deux candidats réunis totalisent 21,32%, l'augmentation est plus significative dans le troisième et le cinquième bureau où le score est multiplié par 2. Mais s'il baisse en termes de voix, (371 suffrages au lieu des 419). La chute est différente selon les bureaux. Le centre-ville n'est guère favorable à la Gauche (-85) au contraire des écarts (+7).

La conséquence de ce scrutin est le remaniement du conseil municipal, avec la nomination entre autre de Pascal Maillot au poste de premier adjoint et d'Avril Turpin au poste de 5^e adjoint⁷⁵², Max Corré avec sa démission tourne une nouvelle page.

Bureau Centralisateur Cantonales 1985 Cilaos Suffrages								
Bureaux	Inscrits	Votants	Enveloppes	Nuls	Exprimés	Accot	Nassibou	Gonthier
Mairie 1 (B.1)	915	618	619	42	577	454	66	57
Mairie 2 (B.2)	895	601	601	36	565	474	49	42
Salle des Fêtes Cilaos (B.3)	179	112	115	2	113	106	3	4
Bras-Sec (B.4)	314	226	232	12	220	152	22	46
Palmiste-Rouge (B.5)	514	350	356	11	345	293	30	22
Bureau Centralisateur	2871	1907	1923	103	1820	1479	170	171

Tableau 41 Bureau Centralisateur Cantonales 1985 Cilaos Suffrages

⁷⁵¹ Le Quotidien 11 Mars 1985.

⁷⁵² Le Quotidien 18 Avril 1985.

Bureau Centralisateur Cantonales 1985 Cilaos Inscrits (%)							
Bureaux	Votants	Enveloppes	Nuls	Exprimés	Accot	Nassibou	Gonthier
Mairie 1 (B.1)	67,54%	67,65%	4,59%	63,06%	49,62%	7,21%	6,23%
Mairie 2 (B.2)	67,15%	67,15%	4,02%	63,13%	52,96%	5,47%	4,69%
Salle des Fêtes Cilaos (B.3)	62,57%	64,25%	1,12%	63,13%	59,22%	1,68%	2,23%
Bras-Sec (B.4)	71,97%	73,89%	3,82%	70,06%	48,41%	7,01%	14,65%
Palmiste-Rouge (B.5)	68,09%	69,26%	2,14%	67,12%	57,00%	5,84%	4,28%
Bureau Centralisateur	66,42%	66,98%	3,59%	63,39%	51,52%	5,92%	5,96%

Tableau 42 Bureau Centralisateur Cantonales 1985 Cilaos Inscrits

Bureau Centralisateur Cantonales 1985 Cilaos Votants (%)					
Bureaux	Nuls	Exprimés	Accot	Nassibou	Gonthier
Mairie 1 (B.1)	5,99%	94,01%	78,87%	8,15%	6,99%
Mairie 2 (B.2)	1,74%	98,26%	92,17%	2,61%	3,48%
Salle des Fêtes Cilaos (B.3)	5,17%	94,83%	65,52%	9,48%	19,83%
Bras-Sec (B.4)	3,09%	96,91%	82,30%	8,43%	6,18%
Palmiste-Rouge (B.5)	5,36%	94,64%	76,91%	8,84%	8,89%
Bureau Centralisateur	6,79%	93,21%	73,34%	10,66%	9,21%

Tableau 43 Bureau Centralisateur Cantonales 1985 Cilaos Votants

Bureau Centralisateur Cantonales 1985 Cilaos Exprimés (%)			
Bureaux	Accot	Nassibou	Gonthier
Mairie 1 (B.1)	83,89%	8,67%	7,43%
Mairie 2 (B.2)	93,81%	2,65%	3,54%
Salle des Fêtes Cilaos (B.3)	69,09%	10,00%	20,91%
Bras-Sec (B.4)	84,93%	8,70%	6,38%
Palmiste-Rouge (B.5)	81,26%	9,34%	9,40%
Bureau Centralisateur	78,68%	11,44%	9,88%

Tableau 44 Bureau Centralisateur Cantonales 1985 Cilaos Exprimés

Nous n'avons pas pu obtenir les résultats des législatives et des régionales de 1986, toujours est-il que des cilaosiens figurent sur des listes aux régionales mais souvent à des positions d'inéligibilité. Aurélien Nassibou est présent sur la liste du PCR en 37^e position. Pierre Noé Dijoux est en 40^e position sur la liste d'union RPR/UDF. Christian Dijoux et Céline Boyer sont sur la liste PS pour les régionales de 1986⁷⁵³. La liste du Dr Lagourgue, soutenu par Irénée Accot, remporte la victoire. Toutefois la cilaosienne socialiste est l'unique femme élue au CR.

2) Des projets sans fin

Longtemps oubliés, les écarts ont droit à un peu de considération, certains loisirs marquent une volonté de décentralisation vers les écarts. Les premiers Jeux Inter-îlets se déroulent à Cilaos. Le Cirque est représenté par Bras-Sec et Îlet-à-Cordes⁷⁵⁴. Cet évènement est organisé par Jean-Yves et Philippe, instituteurs à Îlet-à-Cordes et à Bras-Sec. Ce dernier est un colistier du Dr Técher. C'est sans doute un signe d'apaisement entre les deux camps du moins dans ce domaine. Ils bénéficient du soutien et de la logistique municipale⁷⁵⁵. Pour les 40 ans de la départementalisation⁷⁵⁶ et la fête de la musique à Cilaos, la municipalité annonce

⁷⁵³ Le Quotidien 18 Février 1986.

⁷⁵⁴ Le Quotidien 7 Août 1985.

⁷⁵⁵ Le Quotidien 8 Août 1985.

⁷⁵⁶ Le Quotidien 20 Mars 1986.

la décentralisation des activités dans les écarts (Mare Sèche, Bras-Sec, Îlet-à-Cordes)⁷⁵⁷. Les organisateurs d'autres festivités (Papy Carmagnole, ligne régionale de volleyball) sont satisfaits. Les Jeux du Cirque et les 24 Heures du volley sont des réussites touristiques, sportives et économiques.⁷⁵⁸

L'un des vœux d'Irénée Accot s'est réalisé. La première fête des lentilles s'est déroulée. Il a été soutenu par Pascal Maillot, Simon Lebreton (président du CASE et adjoint de la culture), Philippe Gastrin (directeur du CASE), le Dr Corré (président du syndicat d'initiative), Avril Turpin (président du comité des fêtes) et Jean Claude Forrest. Des personnalités « extérieures » se sont déplacées comme Claude Hoareau pour l'ouverture⁷⁵⁹.

Après un énième retard⁷⁶⁰, le ministère de la santé donne son agrément pour l'exploitation des thermes (Bulletin Officiel du 12 février 1985). L'appel d'offres pour les travaux de construction des thermes est immédiatement lancé par le CG⁷⁶¹. La première pierre des nouveaux thermes est posée par Auguste Legros et Irénée Accot. Sa livraison est prévue pour le 10 février 1987 selon son architecte M. Abadie. Son cout de 9,4 millions de francs est pris en charge à 100% par le CG. Pour l'occasion, la réunion du bureau du CG se tient à Cilaos. Son président félicite Irénée Accot :

« Il n'a jamais baissé les bras, même dans les moments les plus difficiles. Il a été le gardien de la vie de ces eaux, ne perdant jamais espoir qu'un jour un hôtel sera construit [...] Pendant longtemps c'était comme un rêve et non une réalité immédiate »⁷⁶².

Cela n'empêche pas le Dr Técher d'être critique sur la future structure. La conformité aux normes médicales entraîne le report de l'ouverture de l'établissement de 4 à 5 mois⁷⁶³.

Une autre activité traditionnelle, la broderie, voit son développement reconnu. L'association des brodeuses de Cilaos demande au sous-préfet Rémi Thuau une subvention pour pérenniser l'activité de l'école de broderie et une labellisation du musée de la dentelle situé aux abords du syndicat d'initiative. La structure, aidée par la municipalité, compte 18 brodeuses en formation et 65 membres dont la présidente est Suzanne Maillot, la Vice-présidente Léonce Técher, la Trésorière Rose Julienne, la Trésorière Adjointe Brigitte Payet, la Secrétaire Accot Gilberte, la Secrétaire Adjointe Liliane Maillot ainsi que des membres tels que sœur Anasthasie, Marie-Hilda Técher, Thérèse Técher. Les commissaires aux comptes

⁷⁵⁷ Le Quotidien 20 Juin 1986.

⁷⁵⁸ Le Quotidien 4 Février 1986.

⁷⁵⁹ Le Quotidien 13 Novembre 1986.

⁷⁶⁰ Le Quotidien 21 Février 1985.

⁷⁶¹ Le Quotidien 27 Mars 1985.

⁷⁶² Le Quotidien 27 Mars 1986.

⁷⁶³ Le Quotidien 7 Mars 1987.

sont Simon Lebreton et Suzie Calichiana⁷⁶⁴. L'inauguration de la maison de la Broderie est le symbole de la collaboration et du financement entre le CG, la mairie, le commissariat de l'Artisanat, le commissariat des Hauts et l'association pour la promotion de la broderie de Cilaos. C'est aussi un lieu de formation de dix jeunes filles en CAP Broderie Jours de Cilaos. La légion d'honneur est remise à cette occasion à Sœur Anasthasie (directrice de l'ouvrage depuis 1958, double médaillée d'or de meilleure ouvrière de France (1972, 1982) et chevalière de l'ordre du Mérite) par le président du CG Auguste Legros en présence du sous-préfet Rémi Thuau⁷⁶⁵. D'autres figures de la broderie de Cilaos ont été récompensées en 1986 aux divers concours dont celui de la meilleure ouvrière de France Mlle Suzanne Maillot (Argent), Mme Odette Noury (Argent) et Mme Thérèse Técher (Or)⁷⁶⁶. Elles reçoivent leurs honneurs des mains du préfet Anciaux lors de son déplacement officiel à Cilaos en 1987, en présence du maire Irénée Accot et Auguste Legros. Cette célébration, se finissant au CASE, est l'occasion de se réunir et de parler de sujets importants⁷⁶⁷.

L'ouverture de la maison de la Montagne en septembre 1987 est le fruit d'un partenariat avec une autre ville de montagne, Chamonix. Les nouveaux directeurs sont originaires de ce territoire savoyard, il s'agit de Jean-Jacques Mollaret et de Jacques Berthola⁷⁶⁸ présidents de l'association Réunion-Rando.

Les projets de désenclavement, un temps arrêté pour certains, sont à nouveau à l'ordre du jour des autorités locales. La construction d'un pont définitif, sans pile, au Bras Rouge reliant Cilaos à Îlet-à-Cordes est facilitée par un financement du CG à hauteur de 4 millions de francs⁷⁶⁹. La mise en place d'une étude pour un téléphérique de Plaine des Cafres au Piton des Neiges (et escale à Cilaos), dans le but d'une meilleure accessibilité du Cirque⁷⁷⁰, est relancée par la société Gimar (filiale de Bouygues), après avis favorable des autorités locales⁷⁷¹. Le CG y croit⁷⁷² et ce projet bénéficie également de l'appui du député de la circonscription, André Thien-Ah-Koon (TAK)⁷⁷³. Le projet de la piste pour avions légers est de nouveau envisagé. Son but est désormais le désenclavement de la route et d'être un nouveau moyen pour les curistes des futures thermes⁷⁷⁴. Ces activités, même si sont

⁷⁶⁴ Le Quotidien 11 Avril 1985.

⁷⁶⁵ Le Quotidien 5 Juin 1986.

⁷⁶⁶ Tribune du Président Juillet 1986.

⁷⁶⁷ Le Quotidien 14 Mars 1987.

⁷⁶⁸ JIR 10 Septembre 1987.

⁷⁶⁹ Le Quotidien 2 Octobre 1985.

⁷⁷⁰ JIR 23 Octobre 1987.

⁷⁷¹ Le Quotidien 17 Février 1986.

⁷⁷² Le Quotidien 27 Septembre 1986.

⁷⁷³ Le Quotidien 5 Mars 1987.

⁷⁷⁴ Le Quotidien 8 Mars 1987.

structurants, ne permettent guère une amélioration des conditions de vie quotidienne des cilaosiens en termes d'emploi.

3) La difficile gestion du quotidien

L'un d'eux, Yves Camargnole, figure sportive de Cilaos, s'indigne des choix et des priorités budgétaires de la commune. Elle privilégie la rénovation des thermes, le projet de téléphérique et de l'aérodrome. Aucuns bus de ramassage scolaire n'est prévu pour les 15 jeunes, de 3 à 14 ans, d'Îlet-à-Calebasses pour accéder aux écoles de Palmiste-Rouge et leur éviter les 8 kilomètres de marche, faute de financement alloué par le conseil municipal⁷⁷⁵.

Face à ses finances modestes, ce dernier vote une première augmentation des taxes locales de 1,44% : taxe d'habitation (de 5,98% à 6,26%), taxe foncière bâti (de 14,13 à 14,17%), taxe foncière non bâti (de 25,48 à 26,83%). Cela permet d'augmenter le budget municipal qui passe de 990800 à 1116557 francs).

La route d'Îlet-à-Cordes est classée au fonds routier départemental (FRD) ; ce qui permet à la commune de faire une économie dans le budget de 1986⁷⁷⁶. D'autres financements, comme la création d'une taxe poubelle et la hausse de la concession au cimetière (de 20 à 100 francs), votés à l'unanimité donnent les moyens à Cilaos de mettre en place de nouvelles infrastructures dans le cadre du nouveau POS⁷⁷⁷.

En effet cet outil prévoit la construction d'une décharge contrôlée, la création d'un Collège agricole à l'emplacement du Collège de Cilaos, l'acquisition foncière de trois terrains pour la construction de logements sociaux par la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion (SHLMR) ou la SIDR⁷⁷⁸, le réaménagement de la salle des fêtes en salle de spectacles et la mise aux normes de la salle du cinéma et la réouverture de la route de Bras-Sec⁷⁷⁹.

Des mesures socio-économiques y sont aussi annoncées : le recrutement d'un garde-champêtre, l'embauche d'un responsable à la maison de la broderie et la titularisation d'une surveillante maternelle et de deux agents communaux⁷⁸⁰. Le conseil municipal permet aussi d'élaborer une vision stratégique de différentes thématiques. L'éducation est un des axes forts. Le « maire d'Îlet-à-Cordes » Marcel Dijoux est un instituteur. Cette fonction lui permet d'appuyer au conseil la pertinence de créer des classes dans ce quartier ; pour se faire, il met à

⁷⁷⁵ Le Quotidien 18 Décembre 1986.

⁷⁷⁶ Le Quotidien 10 Avril 1985.

⁷⁷⁷ Le Quotidien 3 Avril 1986.

⁷⁷⁸ Le Quotidien 31 Décembre 1985.

⁷⁷⁹ Le Quotidien 3 Avril 1986.

⁷⁸⁰ Le Quotidien 10 Avril 1985.

disposition une parcelle de terrain⁷⁸¹. La distribution de la « carte Jeune » (-26 Ans) en mairie et la création d'une mutuelle des jeunes à Cilaos sont les premiers pas dans la redynamisation des activités de jeunesse⁷⁸². La bibliothèque de Cilaos est inaugurée pour faciliter l'accès à la culture au plus démunis (jeunes, chômeurs, etc.). C'est un succès avec 286 inscrits⁷⁸³.

La commune peut compter heureusement sur son éternel collaborateur et financier, le CG, pour mener à terme des projets tels que le début de captages des eaux de Cilaos par la 1^{ère} tranche (Fleurs Jaunes, Coing, Petit Louis et Salazes) et la 2^{ème} tranche (autres sources)⁷⁸⁴ ou l'obtention de subvention pour la rénovation de l'Église de Cilaos⁷⁸⁵.

Ces aides ne suffisent pas à masquer les défaillances encore récurrentes dans le Cirque. Malgré le renforcement des réseaux électriques, les coupures ne cessent de se multiplier dans la commune⁷⁸⁶. La situation est aussi critique au centre-ville⁷⁸⁷ (Les Mares⁷⁸⁸) que dans les écarts (Palmiste-Rouge⁷⁸⁹, Îlet-à-Cordes et Mare-Sèche)⁷⁹⁰. Aucune mesure efficace n'est prise par la municipalité. Seuls les réseaux hertziens ont droit à plus de considération. La préfecture annonce la suppression des obstacles pour les servitudes radioélectriques et du bureau de poste sur le plateau des Fleurs Jaunes et Îlet du Bras-Sec⁷⁹¹. Cette difficulté de modernisation est souvent la conséquence des dégâts climatiques, notamment les cyclones, freinant le développement du cirque. Cilaos est ainsi touchée par les pluies et vents du cyclone Frinesta. Les radiers de Bras-Sec sont submergés. La Mare à Joncs déborde. Suzie Calichiana témoigne sur les éboulis qui ont eu lieu au Bras de Benjoin⁷⁹². Le président du CG, Auguste Legros, vient quant à lui constater les dégâts à Ilet à Cordes suite au passage d'un cyclone : -50% pour la viticulture, -40% pour les cultures de Maïs soit une perte de 1,5 millions de francs. Une aide en nature est demandée pour éviter les erreurs du cyclone Hyacinthe⁷⁹³. Les effondrements du Gros Morne font craindre un barrage naturel menaçant le pont du Bras Rouge⁷⁹⁴. En ce sens pour faire face à ces aléas, les autorités lancent des appels

⁷⁸¹ Le Quotidien 3 Avril 1986.

⁷⁸² Le Quotidien 3 Décembre 1985.

⁷⁸³ Le Quotidien 18 Décembre 1986.

⁷⁸⁴ Tribune du Président Août 1986.

⁷⁸⁵ Tribune du Président Décembre 1986.

⁷⁸⁶ Le Quotidien 1^{er} Juillet 1985, 17 Février 1986 et 14 Mars 1986.

⁷⁸⁷ Le Quotidien 3 Juin 1985.

⁷⁸⁸ Le Quotidien 17 Juillet 1985.

⁷⁸⁹ Le Quotidien 11 Mars 1986.

⁷⁹⁰ Le Quotidien 11 Février 1986.

⁷⁹¹ Le Quotidien 28 Mai 1986.

⁷⁹² Le Quotidien 8 Février 1986.

⁷⁹³ Le Quotidien 13 Février 1986.

⁷⁹⁴ Le Quotidien 5 Mars 1986.

d'offres pour le renforcement de chaussée de la RN 5⁷⁹⁵, la suppression du radier Kerveguen (route d'Îlet-à-Cordes⁷⁹⁶) et la réparation du pont du Bras de Benjoin⁷⁹⁷. Toutefois ces efforts sont vains. Un nouveau cyclone Clotilda réduit ces efforts à néant avec le radier de Bras-Sec submergé, la route d'Îlet-à-Cordes fermée et une circulation difficile sur la RN 5⁷⁹⁸. Les dégâts sur le réseau routier sont estimés à 800 000 francs⁷⁹⁹.

Le tourisme a du mal à se développer ; les hôteliers se plaignent du faible taux de remplissage de leurs établissements et les touristes par ailleurs sont mécontents de la fermeture du gîte du Piton des Neiges⁸⁰⁰, qui a permis auparavant de faire une pause sur le trajet de l'ascension du plus haut sommet de l'île. Devant les problèmes posés, le terrain de camping municipal est mis en concession par appel d'offres. Le dossier de Mme Maillot est retenu par le conseil municipal et du coup elle succède à sa petite-fille Catherine Calichiana à la tête de ce camping 2 étoiles. Cette nouvelle gérante est la femme de Pierre-Noé Dijoux l'ancien premier adjoint d'Irénée Accot ; cette attribution ne manque pas de faire polémique du côté des opposants municipaux. Mme Maillot projette de dynamiser la structure par l'offre de nouvelles prestations : excursions, déjeuners, épicerie d'appoint⁸⁰¹ même la formule gîte et pension complète à « Les Eucalyptus »⁸⁰².

Le VVF de Cilaos est le seul rural de la Réunion avec 480 lits ; son taux d'occupation est de 34,6% en 1986.⁸⁰³ Il est dénoncé par les autres hôteliers pour concurrence déloyale et de collusion politique.

A défaut de victoire dans les urnes, des combats sont livrés en marge avec des stratégies d'un passé récent pour atteindre des conseillers municipaux à titre personnel. C'est ainsi que l'adjoint de quartier le « maire d'Îlet-à-Cordes » est accusé de destruction de bois de couleur par un agent de l'ONF d'une autre tendance politique. L'accusé dénonce une machination politique⁸⁰⁴.

La politique agricole de la municipalité de stabiliser les ressources agricoles a échoué. Des pertes importantes agricoles sont constatées: -50% pour les cultures vivrières, -80% pour le vin et -90% pour le maïs⁸⁰⁵. Les producteurs de vin de Cilaos, Georges Dubard et Christian

⁷⁹⁵ Le Quotidien 26 Mars 1986.

⁷⁹⁶ Le Quotidien 6 Février 1987.

⁷⁹⁷ Le Quotidien 3 Mai 1986.

⁷⁹⁸ Le Quotidien 17 Février 1987.

⁷⁹⁹ Le Quotidien 19 Février 1987.

⁸⁰⁰ Le Quotidien 22 Juin 1985.

⁸⁰¹ Le Quotidien 11 Mai 1985.

⁸⁰² Le Quotidien 12 Octobre 1985.

⁸⁰³ JIR 11 Septembre 1987.

⁸⁰⁴ Le Quotidien 12 Avril 1985.

⁸⁰⁵ Le Quotidien 17 Février 1987.

Dijoux, sont interviewés par la presse sur leur mise en exploitation de nouvelles vignes hybrides plus rentables ; ces deux opposants à la municipalité en place font état de leur savoir-faire en la matière et de leur stage en Savoie. Un autre producteur et conseiller municipal de la majorité, « Miko », a vu son essai de Chenin Blanc réduit à néant par le cyclone Clotilda. À cette difficulté s'ajoute le cliché de l'interdiction, la mauvaise condition de production et la mauvaise réputation du vin de Cilaos : problème de commercialisation locale empêchant toute possibilité de commercialisation locale à grande échelle. *Le Quotidien* estime que le vin de Cilaos est une utopie⁸⁰⁶.

4) Une position singulière politique interrompue

La réélection d'Auguste Legros est une déception pour Irénée Accot⁸⁰⁷. Cela ne l'empêche pas d'accomplir pleinement ses fonctions au sein du CG en tant que 3^{ème} vice-président et membre de commission : finances, travaux publics et transports, Affaires culturelles, scolaires et temps libre⁸⁰⁸. Son taux de présence au CG le place en 12^e position (sur 36 conseillers) et en 2^e position pour les motions derrière Marc Gérard⁸⁰⁹. Il fait partie de la délégation de l'amicale du CG pour son voyage en Chine. Le PCR y est présent, contrairement au voyage de 1979 en Thaïlande. Est-ce une possible intervention du conseiller de Cilaos ? Son dernier mandat est loué pour son ouverture d'esprit⁸¹⁰. Cette indépendance lui vaut d'être à nouveau récompensé du grade de grand officier des palmes académiques⁸¹¹. C'est un honneur pour ce « manuel » comme il aime tant à le dire.

Il n'hésite pas à s'opposer à ses alliés sur des sujets qui le tiennent à cœur. Irénée Accot se veut le défenseur des conditions de vie des cilaosiens notamment des agriculteurs. L' élu cilaosien répond aux soi-disant bienfaits mis à l'actif de Jacques De Chateauevieux et la fin de l'assistanat dicté par lui. Par son verbe acerbe, il déclare « *doctrine et langage intellectuel de droite opposé à son langage manuel* »⁸¹². Dans une de ses « colères » au CG, Irénée Accot répond à Alain Bénard sur le téléphérique Cilaos-Piton des Neiges- Mafate, « *Et pourquoi pas entre Cilaos et cette fenêtre...* ». La suite de son propos concerne la « quiétude » des conseillers généraux : « *Cessez de grommelez, exprimez-vous. Vous avez tous un micro [...] puis-je me permettre de faire remarquer à l'aimable assemblée* ». Il conclut en parlant

⁸⁰⁶ Le Quotidien 2 Novembre 1987.

⁸⁰⁷ Le Quotidien 22 Mars 1985.

⁸⁰⁸ Tribune du Président Novembre 1985.

⁸⁰⁹ Le Quotidien 4 Mars 1986.

⁸¹⁰ Le Quotidien 18 Septembre 1987.

⁸¹¹ JIR 16 Octobre 1987.

⁸¹² Le Quotidien 12 Décembre 1986.

de l'économie, « *Va-t-on enfin continuer à promouvoir la canne, alors que nous sommes loin de l'autosuffisance alimentaire, et que nous sommes un pays à vocation agricole ?* »⁸¹³. Irénée Accot refuse d'intégrer une collectivité de communes (de type SivomR) le Groupement Intercommunale du Sud (GIS) comprenant Saint-Joseph, Le Tampon, Entre-Deux, Étang-Salé et Les Aviron⁸¹⁴. Il explique ce non-intérêt pour cause d'éloignement géographique de Cilaos⁸¹⁵. Cette non-implication va-t-elle être préjudiciable pour son développement. Il est certain que la commune perd des moyens supplémentaires de financement.

Son indépendance de pensées lui permet d'accueillir des personnalités prestigieuses de tous bords politiques en dehors de tous protocoles officiels. C'est ainsi, bien qu'étant qu'une visite personnelle, Raymond Barre est accueilli par le 1^{er} adjoint Pascal Maillot en 1985. Irénée Accot, souffrant, est en soins en métropole. L'ancien premier ministre de VGE se remémore ses souvenirs d'enfance : notamment la chaise à porteurs, et ses vacances. Durant ce séjour souvent passé ici, il retrouve Ignace Rivière (92 ans), Mme Jules Bénard et Mme Odette Roche. Guy Maillot, qui ne peut s'empêcher de lui parler du problème du chômage à Cilaos⁸¹⁶. Irénée Accot est fier d'accueillir en mairie Danielle Mitterrand en décembre 1985 pour lui présenter les services communaux, le conseil et les employés. « *Vous êtes ici chez vous. Nous sommes particulièrement fiers d'accueillir l'épouse du Président de la République. Je vous prie de transmettre mon profond respect au président* ». La première dame visite l'Ouvroir de Sœur Anasthasie, les champs de cryptomeria et l'IRFA. Ces lieux sont incontournables dans l'économie cilaosienne. Elle reçoit quelques produits locaux : lentilles et vin de pays⁸¹⁷. Le cirque espère des retombées importantes : soutien et financement de ses projets. Cela a été le cas par la création de la maison de la Broderie, précédemment abordé. Le séjour en octobre 1987 de Mme Chirac dans le Cirque se fait seul pendant l'inauguration des floralies de l'Océan Indien par le ministre François Guillaume. Elle arrive en hélicoptère, elle est accueillie par le maire en personne. Un déjeuner est prévu à l'Hôtel de ville suivi d'un bain de foule. Mme Chirac s'engage à revenir à Cilaos avec son mari Jacques. Irénée Accot s'enthousiasme d'accueillir sur « *cette parcelle de France, une grande dame de France* »⁸¹⁸. Cette visite est la dernière apparition publique du Lion.

⁸¹³ Le Quotidien 23 Septembre 1987.

⁸¹⁴ JIR 14 Octobre 1987.

⁸¹⁵ Le Quotidien 30 Septembre 1987.

⁸¹⁶ Le Quotidien 22 Novembre 1985.

⁸¹⁷ Le Quotidien 28 Décembre 1985.

⁸¹⁸ JIR 5 Octobre 1987.

En plein préparatif de la fête des lentilles par les autorités locales⁸¹⁹, l'état de santé du premier magistrat cilaosien se dégrade. Elle fait suite à une hospitalisation quelques semaines plus tôt en raison d'une crise cardiaque.⁸²⁰ Les habitants s'inquiètent. Les seules informations ne proviennent que d'un seul panneau d'affichage de la mairie. Il fait état du coma d'Irénée Accot⁸²¹. A cette annonce, le conseil municipal annule la fête des lentilles⁸²². Malgré un regain d'espoir⁸²³, l'inévitable arrive. Il décède le 11 novembre 1987⁸²⁴. Irénée Accot repose désormais auprès de ses compagnons : Alsace Corré, Victorine Séry, Louis Maillot, Wenceslas Rivière. Une rue porte désormais son nom à Cilaos⁸²⁵. Le personnel politique dans son ensemble lui rend hommage : Dr Técher, Jean-Paul Virapoullé, Aurélien Nassibou et Marcel Boissier, Michel Debré, TAK, R.P. Hauck, Auguste Legros, le préfet Anciaux, Paul Badré, Pierre Rovhitis, Guy Hoareau, Yves Barau, Albert Ramassamy, Mario Hoareau et Gilbert Aubry.

Le *JIR* cite les rencontres mémorables qu'a eues le cirque sous sa mandature. Il a eu le privilège d'accueillir les plus grands VGE, Raymond Barre, Pierre Mauroy et Paul Dijoud (secrétaire des DOM en 1978)⁸²⁶. Ce journal déclare sans équivoque :

« A 78 ans, le maire de Cilaos, pilier de la départementalisation, s'est éteint hier soir [...] Homme de terrain, proche des humbles, dotés d'une capacité de travail étonnante, il n'eut sur le plan politique que des adversaires, jamais des ennemis »⁸²⁷.

A son enterrement, des délégations de tous bords (Marcel Boissier et Cassam Moussa), dont le PCR (Roland Robert, Ary Payet, Roger Hoareau, Julien Ramin et Guy Éthève)⁸²⁸, font le déplacement y compris le préfet et le président du CG Auguste Legros. Preuve en est de l'importance de ce maire charismatique doté depuis quelques années d'un esprit d'ouverture et de tolérance⁸²⁹.

Les zones d'ombres sont peu évoquées par la presse. *Témoignages* est l'exception. Le journal nuance le développement de Cilaos par Accot. Les nouveaux thermes ont été possibles avec l'autorisation d'un ministre de Gauche, Jack Ralite. Cette nouvelle structure n'a pas empêché le « dépeuplement ». Il est la conséquence d'un non développement. Le représentant

⁸¹⁹ Le Quotidien 5 Novembre 1987.

⁸²⁰ Le Quotidien 9 Octobre 1987.

⁸²¹ Le Quotidien 9 Novembre 1987.

⁸²² JIR 6 Novembre 1987.

⁸²³ JIR 9 Novembre 1987.

⁸²⁴ Le Quotidien 12 Novembre 1987.

⁸²⁵ Le Quotidien 12 Novembre 1987.

⁸²⁶ JIR 12 Novembre 1987.

⁸²⁷ JIR 12 Novembre 1987.

⁸²⁸ Témoignages 13 Novembre 1987.

⁸²⁹ JIR 13 Novembre 1987.

local du PCR Nassibou déclare que la mort d'Irénée Accot ne change rien pour lui. Il s'incline devant la douleur de la famille qu'il respecte⁸³⁰. L'angélisme prend fin avec ce courrier des lecteurs de jeunes de Cilaos, publié par *Témoignages*. La « sanctification » d'Irénée Accot est dénoncée. Ils tiennent à faire part des zones d'ombres de ses mandats. La culture a été délaissée. De nombreux terrains sont en friche. Ces jeunes critiquent ce peu d'intérêt et de moyens mis dans l'agriculture. Ils critiquent aussi l'« attitude gros blanc » du défunt maire, le népotisme de ses adjoints (monopole des services des bus). Les jeunes sont défavorisés : pas de moyens pour eux, en contradiction avec la subvention allouée au 3^{ème} Age. Les seules activités sont le football et le zouk. Ils refusent aussi l'image renvoyée de non-mélange de population faute d'ouverture vers les Bas. Le cas des fraudes est abordé. Ils citent l'exemple des législatives de 1957. Des électeurs de La Rivière ont alors voté dans ce canton⁸³¹.

Avec le décès de son premier maire, Cilaos est à un tournant de sa vie politique. Les années Accot ont permis avec plus ou moins de succès le développement du Cirque. Le Lion a aussi su imposer ses opinions aux différents alliés de la commune (État, CG, CR) par des combats politiques acharnés : installations des thermes, mise en valeur de l'artisanat (broderie) et de l'agriculture locale (lentilles). Il a également tracé sa propre voie et fait valoir sa liberté de penser y compris auprès de ses amis et compagnons politiques. Cet héritage va-t-il perdurer ? Quels vont être ses successeurs ?

⁸³⁰ Témoignages 13 Novembre 1987.

⁸³¹ Témoignages 18 Novembre 1987.

UNIVERSITE DE LA RÉUNION

École Doctorale Interdisciplinaire
Faculté de Lettres et de Sciences Humaines
Centre de Recherches et d'Études sur les Sociétés de l'Océan Indien

POLITIQUES ET POUVOIRS LOCAUX DANS UN CIRQUE : CILAOS (1945 À 2001)

Tome II

Doctorat en Histoire Contemporaine
Présenté par : François Payet

Sous la direction de recherches du Professeur Yvan Combeau

Membres du Jury

Prosper Ève Professeur d'Histoire Université de La Réunion
(Président du Jury)

Yvan Combeau Professeur d'Histoire Université de La Réunion
(Directeur de thèse)

Barthélemy Manjakahery Professeur d'Histoire Université de Tuléar
(Rapporteur)

Claude Prudhomme Professeur Émérite d'Histoire Université de Lyon II
(Rapporteur)

3 Décembre 2015



PARTIE III 1987-2001
Le temps des successeurs

Chapitre I] Héritage et accession d'un dauphin 1987-1992

A] 1987-1989 Le premier partage des pouvoirs, la cohabitation entre Gilberte Accot et Pascal Maillot.

1) L'élection cantonale de 1987 : la continuité de l'héritage d'Irénée Accot

Désigner et élire le successeur d'Irénée Accot à la mairie de Cilaos, se pencher ensuite sur le choix de son successeur au Conseil Général sont les priorités du moment de l'équipe municipale.

Une réunion de l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux de la majorité désigne un candidat unique⁸³² pour l'élection du maire de Cilaos⁸³³. « *Les jeux semblent être faits [...] Un consensus semble s'être dessiné pour le choix du maire qui succédera à M. Irénée Accot* »⁸³⁴. Sans suspense, sous la présidence du doyen en âge, André Gonthier, c'est le premier adjoint d'Irénée Accot, Pascal Maillot qui est élu à la tête de la municipalité avec 22 suffrages contre 2 à Jean-Luc Gonthier (socialiste) et 3 abstentions. L'heureux successeur est un professeur de technologie de 45 ans au collège de Cilaos.

Les adjoints sont élus avec les 22 voix de la majorité : 1^{er} Adjoint Simon Lebreton (au dépens de Jean-Luc Gonthier 2 voix), 2^{ème} Adjoint Avril Turpin (au dépens de Jacky Payet 4 voix), 3^{ème} Adjointe Gilberte Accot (seule candidate), 4^{ème} Adjoint Yoland Picard (au dépens de Gilles Payet 1 voix), 5^{ème} Adjointe France Rivière (au dépens de Jacky Payet 4 voix).

Le discours du nouveau maire à sa prise de fonction prône la continuité des engagements pris par son prédécesseur : « *Tous ensemble, nous allons continuer l'œuvre entreprise par Irénée Accot* »⁸³⁵. Il est ainsi très applaudi par les conseils municipaux et les administrés présents. *Le Quotidien* dresse un portrait sommaire du nouveau magistrat de Cilaos en sous-estimant la portée de ce conseil d'installation.

Pour la succession d'Irénée Accot au Conseil Général, le bon candidat doit reprendre les mêmes principes que le défunt maire. Pascal Maillot annonce, à l'assemblée d'élus, son soutien pour les cantonales à Gilberte Accot au détriment de Pierre-Noé Dijoux prétendu

⁸³² Le Quotidien 17 Novembre 1987.

⁸³³ Témoignages 20 Novembre 1987.

⁸³⁴ JIR 20 Novembre 1987.

⁸³⁵ JIR 23 Novembre 1987.

soutenu par le RPR⁸³⁶. Le Dr Corré, ancien premier adjoint, refait son apparition sur la scène politique en lançant une pétition qui recueille une centaine de signatures de Cilaosiens, pour soutenir la candidature de Gilberte Accot⁸³⁷.

Un organe de presse, le *JIR*, prend à contrario parti pour le candidat Pierre Noé Dijoux. Celui-ci est le seul à y être interviewé, il le présente sous ses meilleurs auspices pour prendre l'avantage sur ses concurrents, ses capacités sont mises en avant notamment qu'il est le fondateur du comité des fêtes et du CASE de Cilaos qu'il préside jusqu'en 1982 et qu'il est un ancien membre du Conseil d'Administration de l'hôpital de Cilaos.

Le journal lui donne même une envergure départementale en tant que membre de la liste d'Union des Départementalistes aux Régionales de 1986 (favorable à la nouvelle dynamique touristique mise en place dans le cadre de l'accueil réunionnais)⁸³⁸.

Les successeurs sont nombreux à briguer ce siège stratégique au CG bénéfique à la forteresse cilaosienne. « *À Cilaos, il y a pléthore de candidats [...]* »⁸³⁹. Contrairement aux précédents scrutins départementaux depuis 1967, des candidats départementalistes s'affrontent entre eux en faisant parfois de l'ombre aux candidats de la gauche à tendance séparatiste (PCR et PS). Pour la première fois Cilaos voit six candidats se présenter pour les cantonales : Pierre-Paul Hoarau (PS)⁸⁴⁰, Gilberte Accot, Pierre-Noé Dijoux⁸⁴¹, Aurélien Nassibou (PCR), Paul Franco Técher et de Jean-Luc Gonthier. Les deux derniers sont des conseillers municipaux d'opposition⁸⁴².

La campagne électorale du côté de Cilaos est très peu commentée par la presse. Le journal « *Témoignages* » n'y accorde qu'une brève rubrique. Ce journal communiste s'intéresse davantage à la cantonale partielle de Saint-Louis liée à la démission de Claude Hoarau. Une élection qui a lieu en même temps que celle de Cilaos⁸⁴³.

Le « *JIR* » ne fait écho que de son « favori » Pierre-Noé Dijoux qui est le seul à pouvoir s'y exprimer. Dans sa profession de foi, on le présente comme le vrai successeur des idées définies par Irénée Accot dans les années précédentes notamment pour « *le désenclavement de Cilaos par l'amélioration de la départementale [RN] 5* »⁸⁴⁴ ou bien encore en reprenant à son compte les thématiques de développement local du tourisme et de l'agriculture.

⁸³⁶ Le Quotidien 23 Novembre 1987.

⁸³⁷ JIR 23 Novembre 1987.

⁸³⁸ JIR 23 Novembre 1987.

⁸³⁹ Témoignages 24 Novembre 1987.

⁸⁴⁰ JIR 1^{er} Décembre 1987.

⁸⁴¹ Le Quotidien 4 Décembre 1987.

⁸⁴² JIR 27 Novembre 1987.

⁸⁴³ Témoignages 20 Novembre 1987.

⁸⁴⁴ JIR 26 Novembre 1987.

L'ancien élu veut une réforme foncière et une modernisation de l'irrigation (gains de rendements pour les cultures traditionnelles) ainsi que la formation des jeunes agriculteurs. Le tourisme est selon lui :

« [...] *une planche de salut de mes concitoyens : le thermalisme, le développement de l'infrastructure hôtelière, l'utilisation rationnelle des équipements sportifs la plus grande diffusion des produits agricoles et artisanaux, permettront de redorer le blason cilaosien* »⁸⁴⁵..

Ce projet d'essor économique se veut fédérateur : « *Bon nombre de créoles y retrouveront le Cilaos-longtemps. Les métropolitains ainsi que les touristes étrangers y verront l'étape réunionnaise* »⁸⁴⁶. Son retour est motivé par une supposée attente de la population et d'amis politiques :

« [...] *porté par une frange importante de la population ainsi que par des amis politiques extérieurs au Cirque [...] Je me vois dans l'obligation de me présenter pour défendre les intérêts vitaux de Cilaos et par là-même ceux de la Réunion [...] [et à la] situation politique dangereuse pour ses concitoyens* »⁸⁴⁷ ..

Il rend un hommage nuancé à Irénée Accot : « *apprécier sa volonté et force de caractère [...] mais cela ne se faisait pas sans autoritarisme et donc ne permettait [pas] un épanouissement politique de ses subordonnés* »⁸⁴⁸. Pierre-Noé Dijoux dénonce le manque d'ambition de la municipalité « [...] *apprécier à sa juste valeur la faiblesse de nombre de mes anciens collaborateurs [...] [qui] ne semblent avoir que d'autre argument pour se maintenir de se réclamer d'un nom* »⁸⁴⁹. Lui préfère une équipe hétérogène basée sur la compétence et « *avoir auprès de moi des personnalités responsables, dignes même dans des divergences quelconques, mais qui, cela est sûr, m'aideront à faire de notre cirque l'un des joyaux de la Réunion* »⁸⁵⁰. Cette élection revêt pour lui un intérêt majeur de la vie politique du cirque pour « *ne pas permettre que le cirque souffre d'une carence politique* »⁸⁵¹. S'il est élu, il promet : « *ma priorité sera donnée au cirque mais toutefois les événements politiques régionaux ne pourront pas m'être indifférents* ». Il est légitimement confiant en ses chances de victoire : « *J'ai une confiance inébranlable en l'intelligence et le bon sens de mes amis de Cilaos et je les invite avec moi à marcher vers le progrès...* »⁸⁵². Cet article est un acte de propagande. Les intercalaires journalistiques sont favorables au candidat : « *Priorité au Cirque, planche de*

⁸⁴⁵ JIR 26 Novembre 1987.

⁸⁴⁶ JIR 26 Novembre 1987.

⁸⁴⁷ JIR 26 Novembre 1987.

⁸⁴⁸ JIR 26 Novembre 1987.

⁸⁴⁹ JIR 26 Novembre 1987.

⁸⁵⁰ JIR 26 Novembre 1987.

⁸⁵¹ JIR 26 Novembre 1987.

⁸⁵² JIR 26 Novembre 1987.

salut, vers le progrès »⁸⁵³. Un autre article du *JIR*, « *La fin d'un monopole de fait* », montre la difficile tâche de Gilberte Accot de faire oublier les victoires du passé de son mari. Ces adversaires départementalistes sont tous sans étiquette à l'exception des candidats PCR et PS. Malgré cette multiplicité de prétendants, aucun n'a eu le soutien ou l'appui officiel de partis ou de personnalités politiques. Cette situation fragilise Gilberte Accot et amenuise ses chances en cas de second tour, c'est ce que le *JIR* relève dans son analyse de la campagne électorale. Il évoque qu'Irénée Accot n'a jamais eu à affronter de candidat départementaliste lors d'élections cantonales. Le *JIR* oublie à l'occasion la cantonale de 1955⁸⁵⁴.

Le PCR annonce sa participation aux cantonales de Cilaos afin d'apprécier le rapport de force entre les différentes formations⁸⁵⁵. *Témoignages* prend part activement à l'élection pour son candidat Aurélien Nassibou. L'implication médiatique du canard communiste est quand même moindre que pour les cantonales partielles de Saint-Louis car Aurélien Nassibou ne bénéficie que de timides rubriques. Ce dernier ne baisse pas pour autant les bras, il adopte les méthodes classiques du militantisme de gauche : réunion chez les camarades (meeting à Peterboth chez Joseph Dijoux avec environ 60 personnes) et transposition des idées du parti à l'échelle cilaosienne (« *Pour le développement et l'égalité sociale* »). Il critique la gérance de la vie économique par la municipalité. Le développement reste à faire après 20 ans de gestion de droite. Aurélien Nassibou déclare : « *pas d'eau d'irrigation pour les planteurs, pas de développement donc pas de travail pour les jeunes* »⁸⁵⁶. Le candidat est entouré à la fois d'anciens dans la lutte et jeunes militants pour une prise en main de la population « *sé zot ki doi dir sak i fo fèr dan zot kartyé* »⁸⁵⁷.

Le député-maire de Saint-Louis, Claude Hoarau, le soutient. Ce dernier voit un autre enjeu au vote PCR pour ce scrutin ; « *La lutte pour l'égalité sociale est une affaire sérieuse qui peut permettre à la population de mieux vivre* »⁸⁵⁸. En cela, il tient à montrer l'influence du PCR et les limites du système actuel du gouvernement de droite (de Jacques Chirac). Le différentiel entre les allocations familiales versées pour les familles de Métropole et celles versées aux familles réunionnaises indique une grande disparité au désavantage des Réunionnais selon Claude Hoarau. Le député communiste met en cause la politique des élus locaux de droite, qui ne défendent pas les droits de leurs citoyens : « *Akoz zot i done pa sa*

⁸⁵³ *JIR* 26 Novembre 1987.

⁸⁵⁴ Voir Partie I Chapitre 3 1).

⁸⁵⁵ *JIR* 24 Novembre 1987.

⁸⁵⁶ *Témoignages* 30 Novembre 1987.

⁸⁵⁷ *Témoignages* 30 Novembre 1987.

⁸⁵⁸ *Témoignages* 30 Novembre 1987.

*isi ? [...] i fo pozé la kestyon o kandida d'la droite »*⁸⁵⁹. Seul le combat PCR porte ses fruits. « *Gouvernman i done in pé paske nou lé dann son rin »*⁸⁶⁰.

Avec ses arguments, le PCR espère convaincre les électeurs que le développement social, économique et culturel de Cilaos est une bonne raison de voter PCR pour le scrutin du 6 décembre 1987⁸⁶¹. Le journal communiste propose la constitution d'un pôle de rassemblement autour d'Aurélien Nassibou, « *la population écoute mieux les propositions du PCR »*⁸⁶². Il s'appuie sur une photographie issue du meeting de Peterboth pour son argumentaire, « *la population rejette la politique menée pendant plus de 20 ans à Cilaos* »⁸⁶³. Ladite réunion ne réunit qu'une soixante personnes. Peut-on vraiment parler de déplacement de la population ou d'un petit groupe de résistance ? Trop occupé par la cantonale de St Louis, *Témoignages* apporte-t-il tout le soutien médiatique nécessaire au candidat PCR Cilaosien ?

Le vote Accot ou Dijoux est lui critiqué : « *La poursuite de la politique menée depuis 20 ans [...] qui n'assure pas le développement mais aggrave le chômage et suscite l'exode de la population vers les bas ou l'exil vers la France »*⁸⁶⁴. En opposition, l'article « *Myrose Fontaine et sa mère Mme Maurice Dijoux : Deux vies consacrées à la lutte »*⁸⁶⁵ propose une alternative. Ces militantes sont la fille et la femme d'un ancien candidat aux cantonales de 1967. Elles ont repris le flambeau communiste dans la famille. « *I parle touzour de légalité pou lé travayèr. I intèrès anou. Dopï moin néla laz voté moin lé kominist »*⁸⁶⁶. La campagne est jugée dynamique. « *Mi trouv lé bien. Na in pé la ankor pèr. Mé i avans [...] toulmoun i fé rent à nou »*⁸⁶⁷. Selon elles, Palmiste-Rouge est l'un des parents pauvres du développement du cirque par manque d'irrigation ; « *le ri é le maï lé entrin crévé »*⁸⁶⁸. Myrose Fontaine s'interroge sur la situation sociale et la classe dirigeante du cirque : « *Na in bon pé i s're kontan d'gaingné légalité mé fodré k'zot i rogard sak zot i mèt an plas [...] sanzé tusa o lié de romèt sa minm an plas... [...] Roul touzour sir lo minm rou don ?? ... »*⁸⁶⁹. En ce sens, le programme d'Aurélien Nassibou de développement et d'égalité sociale pour Cilaos répond à ces interrogations : « *donner aux jeunes les moyens de chercher un emploi, d'accéder à la*

⁸⁵⁹ Témoignages 30 Novembre 1987.

⁸⁶⁰ Témoignages 30 Novembre 1987.

⁸⁶¹ Témoignages 30 Novembre 1987.

⁸⁶² Témoignages 2 Décembre 1987.

⁸⁶³ Témoignages 2 Décembre 1987.

⁸⁶⁴ Témoignages 2 Décembre 1987.

⁸⁶⁵ Témoignages 5 et 6 Décembre 1987.

⁸⁶⁶ Témoignages 5 et 6 Décembre 1987.

⁸⁶⁷ Témoignages 5 et 6 Décembre 1987.

⁸⁶⁸ Témoignages 5 et 6 Décembre 1987.

⁸⁶⁹ Témoignages 5 et 6 Décembre 1987.

formation par les chantiers de jeunesse ou les stages et d'organiser eux-mêmes leurs loisirs »⁸⁷⁰. De par son expérience agricole, un des premiers producteurs de verger dans le cirque, le candidat évoque la « nécessité de créer un réseau d'irrigation et de retenue d'eau, favoriser la formation et l'information des agriculteurs, développer le petit élevage et les cultures traditionnelles, réfléchir à la commercialisation voire la transformation des produits ». De par cette « bonne campagne », « Aurélien Nassibou [est le] candidat du développement de Cilaos et l'égalité sociale »⁸⁷¹. L'espoir d'un renouveau est possible.

Le seul journal à respecter la pluralité des opinions est *Le Quotidien*. La parole est donnée à l'ensemble des candidats⁸⁷².

Cela n'empêche pas aux candidats de droite de mener entre eux une campagne plutôt nerveuse et violente à quelques jours du scrutin selon *Témoignages*. Aurélien Nassibou ironise sur cette bataille à droite : « *Mi souèt pa ke zot i tap dési zot konm zot la tap dési nou* »⁸⁷³. Par son article « *La droite divisée* » pour la succession d'Accot, le journal du PCR se réjouit du spectacle de cette droite « *se dévorant à belles dents* »⁸⁷⁴. Des révélations de la gestion communale sont émises : utilisation de bons, déblocage de crédits chômage, interrogation sur la gestion du crédit voté pour la fête des mères de 1987. Sa source est pour le moins inattendu : « *Nono Dijoux longtemps premier adjoint connaît bien la musique. De plus il dispose de renseignements de première main...* »⁸⁷⁵. Aurélien Nassibou apparaît « naturellement » comme le candidat du rassemblement. Les trois candidats de droite représentent à la fois la division et le passé. Une militante communiste ironise sur cette situation : « *Bann la drwat i dizé va nêtre un diab, aster sé el !* »⁸⁷⁶. L'issue du scrutin s'avère plutôt incertaine⁸⁷⁷. Le *JIR* prend toujours cause pour Pierre-Noé Dijoux. Il raconte les déboires de campagne de ce dernier dont on vole et accidente la voiture d'un des militants, celle de Roland Barret. Un notable du cirque est soupçonné des faits, une enquête de police est diligentée. Des violences sont commises envers un conducteur (Jean Claude) de voiture-sono par quatre hommes, entraînant une ITT de 10 jours⁸⁷⁸. Les deux sources journalistiques ont chacun un intérêt à défendre leurs poulains. Il est toutefois possible que ces actes ont un fond de vérité. Dans le courrier du lecteur, un couple de touristes parisiens déplore l'image du

⁸⁷⁰ Témoignages 5 et 6 Décembre 1987.

⁸⁷¹ Témoignages 5 et 6 Décembre 1987.

⁸⁷² Le Quotidien 2 Décembre 1987.

⁸⁷³ Témoignages 30 Novembre 1987.

⁸⁷⁴ Témoignages 2 Décembre 1987.

⁸⁷⁵ Témoignages 2 Décembre 1987.

⁸⁷⁶ Témoignages 5 et 6 Décembre 1987.

⁸⁷⁷ Témoignages 5 et 6 Décembre 1987.

⁸⁷⁸ JIR 4 Décembre 1987.

Cirque laissée par la campagne électorale. Elle est plutôt altérée aussi bien dans la mémoire collective que dans son aspect physique avec la pollution visuelle des sites touristiques les plus réputés par des affiches politiques sauvages⁸⁷⁹.

Cette élection permet néanmoins de tirer plusieurs enseignements politiques. Pour *Témoignages* la consolidation des voix communistes est l'objectif à atteindre⁸⁸⁰.

Pour la droite locale c'est de faire bouger le paysage politique après la mort du Lion avec un partage des pouvoirs même si Gilberte Accot espère bien garder une partie au sein du clan familial. Devant cet ordre établi, d'autres candidats de droite veulent tenter leur chance en s'appuyant sur leur expérience au sein du conseil municipal (Pierre-Noé Dijoux, Paul Franco Técher, Jean-Luc Gonthier).

Le PS, par Pierre Paul Hoarau, n'a pas beaucoup d'ambition que de compter les voix de ces militants et sympathisants. Certains dans l'ombre espèrent tirer profit de la victoire des uns et des autres. Ils jouent de leur rôle social privilégié (médecin, instituteur) pour potentiellement influencer le résultat final, tel est le cas de Max Corré. Ce praticien a probablement pu saisir l'opportunité de son tour de garde tombant sur le weekend électoral pour convaincre les électeurs indécis et les orienter vers le « bon choix » du renouvellement des acteurs politiques du Cirque porteurs de projets innovants, qui ont cruellement manqués jusqu'à lors au développement de Cilaos⁸⁸¹.

⁸⁷⁹ Le Quotidien 5 Décembre 1987.

⁸⁸⁰ Témoignages 5 et 6 Décembre 1987.

⁸⁸¹ Témoignages 5 et 6 Décembre 1987.

Bureau Centralisateur Cantonales 1988 Cilaos										
Bureaux	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	G. ACCOT	P.-N. DIJOUX	J.-L. GONTHIER	P. TÉCHER	P. P. HOARAU	A. NASSIBOU
Bureau 1 Centre Ville	826	588	10	578	375	91	7	66	6	33
Bureau 2 Centre Ville	1014	782	15	767	434	171	8	87	17	50
Bureau 3 Ilet-à-Cordes	185	131	2	129	93	22	1	10	3	0
Bureau 4 Bras-Sec	313	237	3	234	129	22	11	36	3	33
Bureau 5 Palmiste-Rouge	502	384	8	376	187	90	1	79	3	16
Total	2840	2122	38	2084	1218	396	28	278	32	132

Bureau Centralisateur Cantonales 1988 Cilaos										
Bureaux		Votants	Nuls	Exprimés	G. ACCOT	P.-N. DIJOUX	J.-L. GONTHIER	P. TÉCHER	P. P. HOARAU	A. NASSIBOU
Bureau 1 Centre Ville		71,19%	1,21%	69,98%	45,40%	11,02%	0,85%	7,99%	0,73%	4,00%
Bureau 2 Centre Ville		77,12%	1,48%	75,64%	42,80%	16,86%	0,79%	8,58%	1,68%	4,93%
Bureau 3 Ilet-à-Cordes		70,81%	1,08%	69,73%	50,27%	11,89%	0,54%	5,41%	1,62%	0,00%
Bureau 4 Bras-Sec		75,72%	0,96%	74,76%	41,21%	7,03%	3,51%	11,50%	0,96%	10,54%
Bureau 5 Palmiste-Rouge		76,49%	1,59%	74,90%	37,25%	17,93%	0,20%	15,74%	0,60%	3,19%
Total		74,72%	1,34%	73,38%	42,89%	13,94%	0,99%	9,79%	1,13%	4,65%

Bureau Centralisateur Cantonales 1988 Cilaos										
Bureaux			Nuls	Exprimés	G. ACCOT	P.-N. DIJOUX	J.-L. GONTHIER	P. TÉCHER	P. P. HOARAU	A. NASSIBOU
Bureau 1 Centre Ville			1,70%	98,30%	63,78%	15,48%	1,19%	11,22%	1,02%	5,61%
Bureau 2 Centre Ville			1,92%	98,08%	55,50%	21,87%	1,02%	11,13%	2,17%	6,39%
Bureau 3 Ilet-à-Cordes			1,53%	98,47%	70,99%	16,79%	0,76%	7,63%	2,29%	0,00%
Bureau 4 Bras-Sec			1,27%	98,73%	54,43%	9,28%	4,64%	15,19%	1,27%	13,92%
Bureau 5 Palmiste-Rouge			2,08%	97,92%	48,70%	23,44%	0,26%	20,57%	0,78%	4,17%
Total			1,79%	98,21%	57,40%	18,66%	1,32%	13,10%	1,51%	6,22%

Bureau Centralisateur Cantonales 1988 Cilaos										
Bureaux					G. ACCOT	P.-N. DIJOUX	J.-L. GONTHIER	P. TÉCHER	P. P. HOARAU	A. NASSIBOU
Bureau 1 Centre Ville					64,88%	15,74%	1,21%	11,42%	1,04%	5,71%
Bureau 2 Centre Ville					56,58%	22,29%	1,04%	11,34%	2,22%	6,52%
Bureau 3 Ilet-à-Cordes					72,09%	17,05%	0,78%	7,75%	2,33%	0,00%
Bureau 4 Bras-Sec					55,13%	9,40%	4,70%	15,38%	1,28%	14,10%
Bureau 5 Palmiste-Rouge					49,73%	23,94%	0,27%	21,01%	0,80%	4,26%
Total					58,45%	19,00%	1,34%	13,34%	1,54%	6,33%

Tableau 45 Bureau Centralisateur Cantonales 1988 Cilaos⁸⁸²

La presse est unanime quelques soient leurs tendances politiques. Elle salue à sa manière la victoire de Gilberte Accot à ce scrutin. Lucide sur sa victoire, qui est à la fois la sienne mais aussi celle du souvenir, de la nostalgie, de la mémoire de son défunt époux, la nouvelle élue dédie ce succès à ce dernier à l'annonce des résultats définitifs. « *C'est lui qui a gagné* »⁸⁸³. La présence spirituelle du Vieux Lion a plané sur cette campagne électorale. Le score obtenu est similaire aux municipales de 1983. Une preuve de plus qui tend à accréditer la thèse d'une stagnation des voix « traditionnelles ». Le *JIR* analyse le scrutin ainsi : « *Élection sans surprise [...] Ce n'était pourtant pas tout à fait l'opinion des Cilaosiens avant le dépouillement des premières centaines* »⁸⁸⁴. Les heurts de campagne n'ont pas laissé présager d'un scrutin calme pourtant cela a été le cas.

D'autres organes de presse sont moins optimistes. *Le Quotidien* révèle des incidents au début de vote dans les écarts: erreur de bureaux pour les accesseurs de Pierre-Noé Dijoux

⁸⁸² JIR 8 Décembre 1987.

⁸⁸³ Le Quotidien 7 Décembre 1987.

⁸⁸⁴ JIR 7 Décembre 1987.

entraînant une demi-heure de retard pour l'ouverture du scrutin (Palmiste-Rouge, Îlet à-Cordes et Bras-Sec), altercation entre ce candidat et le maire Pascal Maillot sur un spectacle de pré-meeting la veille du scrutin, retard des résultats (21 heures) et le transport de l'urne de Palmiste-Rouge tombant en panne en cours de route⁸⁸⁵. Ces incidents ravivent les heures sombres de la fraude. Selon les données actuelles, il n'est pas possible d'affirmer que les urnes ont été manipulées. Gilberte Accot a fait par ailleurs son moins bon résultat dans ce bureau.

Le *JIR* voit en cette élection un motif de satisfaction, la baisse d'influence de la gauche. Les socialistes (1,5%) et les communistes (6.3%) sont en retrait. « *Un score inférieur aux dernières élections* »⁸⁸⁶. Le *JIR* oublie volontairement de comptabiliser Jean-Luc Gonthier dans les voix de gauche. L'absence de voix communistes à Îlet-à-Cordes le réjouit davantage. Un conseiller municipal déclare fièrement dans ses colonnes : « *Il n'y a plus de communistes à Ilet-à-Cordes car s'il y en avait eu un seul il aurait été voté !* »⁸⁸⁷. Les autres candidats départementalistes arrivent en deuxième et en troisième position. Cela est un autre motif de satisfaction de la presse « départementaliste »⁸⁸⁸. Il est à noter que les scores respectifs du 2^{ème} et 3^{ème} sont supérieurs aux voix communistes et socialistes réunies⁸⁸⁹.

Ce journal ne peut pas cacher son parti pris pour un candidat malheureux, Pierre-Noé Dijoux. Au lieu d'illustrer la victoire de Gilberte ACCOT par une photo de celle-ci dans son article, ce média représente celle avec son « candidat » avec une curieuse légende à double signification « *M. Pierre Noé Dijoux battu avec seulement 19 % des voix* »⁸⁹⁰. Certains peuvent l'interpréter comme un échec, d'autres comme un score encourageant pour une première élection aux conditions particulières.

Le Quotidien a l'analyse la plus objective de ce scrutin. La victoire de Gilberte Accot avec 58,45% est moins importante que celle de son défunt mari, élu à 91,26% des exprimés en 1985. Objectivement, elle « *ne pouvait prétendre à un tel score* »⁸⁹¹ au regard de sa « *jeunesse politique* »⁸⁹² et de l'éparpillement des voix vers des candidats du même courant politique. Son plus proche rival « Nono » Dijoux, est à 19%, comme aux municipales de 1983 avec le Dr Técher, son idée de renouvellement est un échec. Quant aux forces de Gauche, ils

⁸⁸⁵ Le Quotidien 7 Décembre 1987.

⁸⁸⁶ JIR 7 Décembre 1987.

⁸⁸⁷ JIR 7 Décembre 1987.

⁸⁸⁸ JIR 7 Décembre 1987.

⁸⁸⁹ JIR 8 Décembre 1987.

⁸⁹⁰ JIR 8 Décembre 1987.

⁸⁹¹ Le Quotidien 8 Décembre 1987.

⁸⁹² Le Quotidien 8 Décembre 1987.

reculent nettement : le PS de 9.35% à 1.54%, le PCR de 9.34 à 6.33% et Jean-Luc Gonthier 1.34%.

Dans un court article de moins d'un quart de page l'élection cantonale saint-louisienne occupe plus de la moitié d'une page, *Témoignages* se veut très critique sur la victoire de Gilberte Accot. La candidate élue « *est loin d'approcher les scores de son époux. Et pourtant elle bénéficiait du soutien du conseil municipal* »⁸⁹³. L'opposition de droite est plutôt bien perçue car c'est « *sans doute une donnée nouvelle de la politique de Cilaos* »⁸⁹⁴. Les raisons de l'échec du candidat communiste sont minorées par le journal PCR qui ne retire pas davantage des leçons pour l'avenir du parti dans le Cirque :

*« Les électeurs et électrices viennent de se prononcer au terme d'une campagne électorale très courte. La distribution de bons, les pressions de toutes sortes, bien que plus discrètes qu'avant ont marché à fond. L'après-Accot est loin d'être serein. L'engagement des communistes de Cilaos pour faire progresser les idées d'égalité, de dignité, de responsabilité demandent plus d'effort [...] »*⁸⁹⁵.

L'ensemble des commentaires à chaud de la presse ne prend pas réellement en compte tous les paramètres qui peuvent être utiles aux prochaines échéances. Un premier constat est la nette diminution des bulletins blancs/nuls. Le nombre de votants a été supérieur à l'évolution du corps électoral (en légère baisse). N'ayant pas eu accès aux listes d'émargements, toutes les hypothèses ne peuvent pas être envisagées. Il est à noter toutefois que le regain de mobilisation a profité, à priori, à Pierre-Noé Dijoux nouveau dans la bataille pour ce type de scrutin. Si sa « popularité naissante » se maintient, il peut espérer à minima être l'arbitre d'un duel entre Gilberte Accot et Pascal Maillot pour les prochaines municipales de Cilaos. Cela promet de belles perspectives d'action de chacun d'eux sur le terrain politique jusqu'aux échéances de 1989.

2) L'occupation du terrain politique

Gilberte Accot, Pierre Noé Dijoux et Pascal Maillot se distinguent à des degrés divers sur la scène politique.

Dans une interview au Quotidien, affirmant sa vision politique, la nouvelle conseillère générale partage la même volonté d'indépendance idéologique et politique que son défunt mari. Elle se dit prête à accueillir n'importe quel élu y compris François Mitterrand. Gilberte Accot regrette, contrairement à la plupart des élus réunionnais le non-accueil de Jean-Marie

⁸⁹³ Témoignages 7 Décembre 1987.

⁸⁹⁴ Témoignages 7 Décembre 1987.

⁸⁹⁵ Témoignages 7 Décembre 1987.

Le Pen aux Antilles, au nom de la liberté d'expression. Sans pour autant, précise-t-elle, loin s'en faut partager ses idées de racisme et de xénophobie. Gilberte Accot ne veut pas être comparée à la « dame de fer », Margaret Thatcher. La nouvelle conseillère générale estime que sa victoire n'est pas due au nom qu'elle porte mais plutôt à son engagement associatif depuis sa retraite notamment à l'association des brodeuses de Cilaos. Elle dénonce la campagne de bassesses menée contre elle salissant au passage la mémoire d'Irénée Accot⁸⁹⁶. Ses opposants veulent la réduire à l'image de « *la femme de* » sans aucune envergure politique. La conseillère générale ressent ce comportement comme une insulte à son intelligence et ses capacités de conduire les affaires publiques.

C'est l'occasion pour Pierre-Noé Dijoux, indirectement, de refaire son apparition sur la scène politique. Son comité de soutien (Calichiana, Antier, Folio et Payet) répond au discours de Gilberte Accot. Ses sympathisants estiment n'avoir pas sali la mémoire d'Irénée Accot en aucune façon. Ils ont juste mis en évidence ses ombres, « *autoritarisme, règne sans partage* »⁸⁹⁷. Ils s'estiment aussi victimes de pressions (injures, graffitis, bagarres avec une participation du maire, Pascal Maillot). Des exactions politiques sont commises. Les conditions de travail de certains employés communaux sont précaires : promotion arbitraire et non titularisation. Un d'eux a même été obligé de travailler le 7 décembre 1987 (jour du scrutin) pour avoir assisté à un meeting de Pierre-Noé Dijoux. Des privilégiés, eux, bénéficient d'une journée de congé. Des manipulations électorales « légales » ont été utilisées pour s'adjuger la victoire : distribution de friandises aux électeurs, larmoiements le jour du scrutin et utilisation de l'appareil communal. La résistance de 86 agents à la « dynastie », dans l'attente de représailles, est saluée⁸⁹⁸.

Pascal Maillot, l'héritier de l'action politique d'Irénée Accot, au-delà de ces polémiques, continue l'œuvre du Lion. Il refuse toujours l'intégration de Cilaos au GIS. *Le Quotidien* révèle que ce groupement intercommunal contient des membres du FRA, des sympathisants de Pierre-Noé Dijoux⁸⁹⁹. La municipalité décide de s'ouvrir et de rompre son isolement par le jumelage de Cilaos à Chamonix, à l'instar de Saint-Denis avec Nice. Le cirque espère un renforcement des échanges entre les deux communes (au travers de visites scolaires à La Réunion)⁹⁰⁰. Cet effort se concrétise par le déplacement d'une délégation de Chamonix à Cilaos (maire, adjoints et écoliers de la commune savoyarde). Cet événement est

⁸⁹⁶ Le Quotidien 9 Décembre 1987.

⁸⁹⁷ Le Quotidien 16 Décembre 1987

⁸⁹⁸ Le Quotidien 16 Décembre 1987.

⁸⁹⁹ Le Quotidien 18 Février 1988.

⁹⁰⁰ Le Quotidien 8 Avril 1988.

salué par la présence d'Auguste Legros, de TAK, de Gilberte Accot et de Pascal Maillot. Auxquels s'agglomèrent les coorganisateur, messieurs Mollaret (gendarme à la retraite de Chamonix) et Bertholot. Au-delà des discours des officiels et des différentes activités (chants, danse, banquet) itinérantes à ces déplacements, Cilaos espère vivement un apport concret de Chamonix pour son développement. Ce qui se traduit dans les faits par une aide technique des métropolitains⁹⁰¹ bien précieuse à Cilaos.

Politiquement, les élus en place dans le cirque doivent se positionner stratégiquement pour les municipales de 1989. Ils n'ont qu'une seule élection pour mesurer leur influence, la présidentielle de 1988 donne la possibilité aux nouveaux élus de marquer leurs territoires électoraux depuis la mort du Lion. Ce qui ne va pas être le cas, faute de mobilisation des ténors locaux pour donner le ton. Une des rares à s'y lancer avant le premier tour de la présidentielle de 1988 est Gilberte Accot.

Tout comme le maire de Cilaos et Pascal Maillot, Gilberte Accot ne veut pas choisir entre les deux candidats de la droite républicaine que sont Raymond Barre et Jacques Chirac. La conseillère générale du cirque partageant la même vision politique que le Lion, « *préfère suivre la vie tracée par son mari, c'est-à-dire à droite, un point c'est tout* »⁹⁰².

Une interview de Pascal Maillot, maire de Cilaos, le jour du premier tour de l'élection présidentielle révèle sa timide implication aux joutes électorales. L'élus est plutôt concentré sur un tableau, représentant une tortue, situé dans le bureau centralisateur ; un ouvrage réalisé par des élèves de Cilaos lors du jumelage avec Chamonix. Le premier magistrat y voit un signe suggestif symbolisant Raymond Barre.

Le Quotidien fait état du désamour politique des élus cilaosiens et du calme représentatif d'une campagne « sans passion ». La conseillère générale et le maire ne donnent pas de consigne de vote ni pour Raymond Barre et ni pour Jacques Chirac. Leur neutralité s'exprime par leurs présences aux réunions des deux comités de soutien animés par des conseillers municipaux de droite.

Le jour de l'élection (1^{er} tour), peu de candidats ont des assesseurs, signe que les jeux sont faits. Dans les bureaux de vote, seuls ceux de Barre, de Chirac et de Mitterrand sont représentés. Cette absence d'engouement est clairement démontrée. La mobilisation des électeurs au centre-ville pour ce vote est contrastée. Dans les deux bureaux du centre-ville, il y a affluence dans l'un et c'est le désert dans l'autre.

⁹⁰¹ Le Quotidien 10 Avril 1988.

⁹⁰²Le Quotidien 21 Janvier 1988.

Pourtant les résultats révèlent une surprise de taille. L'électorat porte en tête François Mitterrand (44.96%) devant les candidats de droite. C'est une première dans le cirque. D'où les nombreuses interrogations que pose ce vote : est-ce celui pour l'égalité, pour la légitimité ou pour le rajeunissement du corps électoral avec les 500 nouveaux inscrits ? Est-ce, peut-être, celui des jeunes en contradiction avec celui de leurs parents ⁹⁰³?

Bureau Centralisateur Présidentielle 1988 Second Tour Cilaos					
Inscrits	Votants	Blancs/ Nuls	Exprimés	Mitterrand	Chirac
3269	2551	33	2518	1241	1277

Tableau 46 Bureau Centralisateur Présidentielle 1988 Second Tour Cilaos⁹⁰⁴

La réponse intervient au soir du second tour, après une campagne très timide des élus cilaosiens de la majorité municipale. Le constat est le même pour l'opposition. Seul le PCR, de par son histoire de militantisme, a mené une campagne auprès de la population et de ses sympathisants. Contrairement au premier tour, la droite républicaine réunie autour de la candidature de Jacques Chirac, parvient à arracher la victoire. Cilaos fait partie de ses communes où le premier ministre est en tête. La Réunion dans son ensemble (20 mairies sur 24, soit 60.26% des exprimés contre 39.74%) et la France métropolitaine ont fait le choix de reconduire le président sortant François Mitterrand. Ce succès de justesse de Chirac avec 36 voix d'avance et 50.71% des exprimés s'explique par la relative tranquillité des élus locaux de droite.

Leur attitude détachée étonne les observateurs les plus avisés. Le jour du scrutin, le maire président du 1^{er} bureau se permet même de s'asseoir sur le bureau de vote, comme pour montrer son désintérêt à ce scrutin. Un autre bureau, le deuxième, décrit une situation que peu d'électeurs ont connu durant la période d'Irénée Accot, la présence d'assesseurs de gauche et l'absence d'irrégularité manifeste. Aurélien Nassibou, l'assesseur de François Mitterrand, cotoye même le président Simon Lebreton. Le vote de Palmiste-Rouge regroupant l'ensemble des îlets isolés du secteur (Îlet-à-Calebasses, Peterboth) est suspecté d'insinuité. L'urne a été transportée en bus probablement sous la pression. Le président du 5^e bureau, Yoland Picard adjoint spécial et 4^e adjoint, se voit suspecté. Malgré tout cela une légère baisse de la Droite de 54% à 51% et une poussée de la gauche (de 30% à 49%) sont observées par rapport aux dernières législatives, des augmentations dues à un plus fort taux de participation.

⁹⁰³ Le Quotidien 25 Avril 1988.

L'abstentionnisme, au-delà du pourcentage aléatoire, est attribué aux déçus de la politique de François Mitterrand⁹⁰⁵.

Passé cet enjeu présidentiel, une distanciation sur l'implication du politique s'opère entre le maire et la conseillère générale. Après sa réélection à la présidence la République, François Mitterrand décide de dissoudre l'Assemblée Nationale. Cette manœuvre a pour ambition de lui redonner une majorité parlementaire et de légitimer son pouvoir face à son ancien adversaire et opposant le premier ministre Jacques Chirac. De ce fait, le député sortant TAK reçoit divers soutiens des élus de sa circonscription. Pascal Maillot le fait en tant qu'allié du Centre⁹⁰⁶. Dans un communiqué, il clame ouvertement faire campagne pour sa réélection : « *Je vous invite, avec moi, à soutenir activement André Thien-Ah-Koon pour qu'il soit demain notre député. Je sais qu'il sera le meilleur défenseur de notre population !* »⁹⁰⁷.

Bureau Centralisateur Législatives 1988 Premier Tour Cilaos			
3273 Inscrits	2177 Votants	60 Blancs ou Nuls	2111 Exprimés
1147 TAK	59 Claude Gentil Hoarau	297 Michel-Charles Hoarau	608 Claude Hoarau

Tableau 47 Bureau Centralisateur Législatives 1988 Premier Tour Cilaos⁹⁰⁸

Un ballottage favorable de TAK aux législatives (47.91% des exprimés) de la troisième circonscription se dessine. Les rapports de force droite/gauche sont différents selon l'élection de référence (présidentielle de 1988 ou législative de 1986). Le maire Pascal Maillot a de quoi à être satisfait. « *Il y a des années que nous n'avons pas connu d'incidents électoraux ...] vous avez vu pour les présidentielles et cette fois ci on a encore 2 candidats de la majorité présidentielle ?* »⁹⁰⁹.

Il oublie les brochettes du second tour de la présidentielle 1988. Ses bons rapports, sa franchise ont porté ses fruits auprès de la population :

« *A. TAK a fait le plein de voix à droite avec 54.33% des suffrages exprimés. Laissant les communistes (28.80% pour Claude Hoarau) et les socialistes (14.07% pour Michel-Charles Hoarau). Il faut dire que le vote à droite est une tradition bien ancrée à Cilaos. La disparition d'Irénée Accot n'a rien changé à cette réalité* »⁹¹⁰.

Une fusion PCR/PS ne change guère la donne avec un potentiel de 42.87%. Les voix de Claude Gentil Hoarau sont annoncées en faveur de TAK. « *Ce scrutin victorieux pour le*

⁹⁰⁵ Le Quotidien 9 Mai 1988.

⁹⁰⁶ Le Quotidien 20 Mai 1988.

⁹⁰⁷ Le Quotidien 21 Mai 1988.

⁹⁰⁸ Le Quotidien 6 Juin 1988.

⁹⁰⁹ Le Quotidien 6 Juin 1988.

⁹¹⁰ Le Quotidien 6 Juin 1988.

député-maire du Tampon confirme, *bi besoin en était, sa bonne implantation sur l'ensemble des communes de droite du sud. Celles qui sont regroupées au sein du GIS* »⁹¹¹. Ce raccourci journalistique élude le fait que Cilaos n'est toujours pas adhérente au GIS au nom de son indépendance politique⁹¹². Le second tour est attendu avec impatience, Pascal Maillot espère légitimer son pouvoir et son assise électorale par rapport à ses potentiels rivaux. Si le vote des législatives se confirme pour les municipales à venir⁹¹³.

Face à cette logique arithmétique, ses adversaires sont en ordre de bataille pour tenter de déstabiliser l'électorat de droite en usant des contacts privilégiés avec la population de par leurs métiers. Ce que n'a pas manqué de faire Paul Franco Técher, médecin de garde durant le weekend électoral⁹¹⁴. Contrairement à la situation de décembre 1987 (les cantonales), cette stratégie n'a pas fonctionné auprès des habitants cette fois-ci.

Bureau Centralisateur Législatives 1988 Second Tour Cilaos					
Inscrits	Votants	Nuls/Blancs	Exprimés	TAK	Claude Hoarau
3269	2505	43	2462	1543	917

Tableau 48 Bureau Centralisateur Législatives 1988 Second Tour Cilaos⁹¹⁵

Au soir de ce second tour, la 3^{ème} circonscription de La Réunion reconduit TAK avec 54.71% contre 45.19% à Claude Hoarau. Avec une participation en hausse de 66.33 à 76.62%, Cilaos montre bien que son maire a su galvaniser l'électorat du Cirque. Le constat est d'autant plus frappant qu'une partie des voix PS, les abstentionnistes et l'homonyme Hoarau ont apporté leurs suffrages à TAK, l'homme fort de la circonscription soit 62.67% des exprimés⁹¹⁶.

Gilberte Accot a su profiter de l'héritage politique de son défunt époux pour s'impliquer personnellement dans les institutions et jouer un rôle majeur. C'est ainsi qu'elle n'hésite pas à se mettre en avant et à prendre des décisions cruciales plutôt que de soutiens d'arrière-boutique ou de façade y compris lors d'échéances cruciales comme les législatives ou encore le référendum sur l'autodétermination de la Nouvelle Calédonie⁹¹⁷). Elle va très

⁹¹¹ Le Quotidien 6 Juin 1988.

⁹¹² Le Quotidien 6 Juin 1988.

⁹¹³ Le Quotidien 7 Juin 1988.

⁹¹⁴ Le Quotidien 11 Juin 1988.

⁹¹⁵ Le Quotidien 13 Juin 1988.

⁹¹⁶ Le Quotidien 13 Juin 1988.

⁹¹⁷ Le Quotidien 7 Novembre 1988 3269 Inscrits, 747 votants, 679 exprimés, Blancs ou Nuls 68, 560 Pour (82.47%) et 119 Contre (17.53%).

vite prouver à ses pairs que « ce rôle de » qu'il lui a été attribué trop facilement n'est qu'une idée préconçue. Et qu'elle dispose du potentiel et des facultés intellectuelles et morales pour occuper la place qui est la sienne sur l'échiquier politique local. En plus de ses fonctions aux commissions des services au sport et aux affaires culturelles au CG⁹¹⁸, elle finit par obtenir de représenter cette institution en tant que délégué au relai départemental des gîtes ruraux. La conseillère générale rompt toutefois avec l'idéologie de non appartenance à un mouvement politique du Lion. Cette nouvelle stratégie porte ses fruits. Son adhésion à l'Union Centriste Libérale (UCL) fait d'elle un membre influent du nouveau bureau de l'assemblée départementale⁹¹⁹. Elle contribue ainsi au développement du Cirque.

3) Des résultats socio-économiques, hérités du combat d'Accot

Les successeurs du Lion ont la lourde tâche de poursuivre ou d'innover les différentes thématiques défendus par leur défunt maire.

Les projets déboutés sous la mandature d'Irénée Accot aboutissent. Le premier chantier livré est symboliquement celui des thermes. Son inauguration a été retardée par des contretemps matériels de baignoires et de salles sous-dimensionnées⁹²⁰. Dans son article, « *L'enfant d'Irénée sur les fonts baptismaux* », le *JIR* est élogieux sur le rôle d'Irénée Accot : « *La pugnacité du « père du Cirque » aura eu raison des obstacles [rappelé dans un encart d'un quart de page !] [...] Ces nouveaux thermes constituent à n'en point douter au développement du Cirque [...]»*⁹²¹. Ce nouveau centre est géré non pas par la commune mais le CG. Cette collectivité est à la fois propriétaire et aussi le maître de gestion du site : régie des travaux et budget. Le journal tente de minimiser l'enveloppe de 10 millions de francs de budget mais largement dépassé. Le *JIR* considère l'établissement thermal comme un objet de développement économique et touristique du Cirque avec des retombées pour ses habitants : emplois, nouvelles structures hôtelières. L'ouverture des thermes permet d'autres projets : embouteillage des eaux (annonce de l'accord d'une concession du CG en 1988), nouveau produit touristique dans les agences de voyages de l'Océan Indien, apport possible d'une nouvelle clientèle étrangère (golfe persique). Les thermes s'ouvrent exceptionnellement au public lors du weekend d'inauguration pour des visites et une exposition sur l'historique des Thermes⁹²². Sur ce nouvel espace de 1800 m², les deux sources spécialisées, Véronique

⁹¹⁸ Le Quotidien 12 Octobre 1988.

⁹¹⁹ Le Quotidien 11 Octobre 1988.

⁹²⁰ Témoignages 23 Novembre 1987.

⁹²¹ *JIR* 18 Décembre 1987.

⁹²² *JIR* 18 Décembre 1987.

(troubles digestifs) et Irénée (rhumatologie), sont présentées comme des Eaux thermales exploitables depuis 1972, conformément à l'arrêté d'exploitation en 1983⁹²³. Ce bâtiment est une fierté partagée par la population cilaosienne. Un courrier des lecteurs abonde dans ce sens de cette chance de développer le cirque⁹²⁴. L'accord du CG pour la mise en bouteille des eaux de Cilaos a pour objectif à atteindre 100 touristes/an pour des cures de 21 jours⁹²⁵. Le financement des thermes de Cilaos, par le Crédit Local de France⁹²⁶, permet ainsi le lancement officiel d'un appel d'offre du CG pour l'embouteillage des eaux de la source thermale de Cilaos⁹²⁷.

Un autre projet initié sous l'ère du Lion commence à être reconnu : la broderie. Celle-ci voit fréquemment ses membres bénéficier de distinctions pour leur savoir-faire. C'est aussi une très grande fierté pour la conseillère générale de par son passé associatif (initiatrice de l'association des jours de Cilaos). Marie Hélène Técher obtient la médaille d'or pour ses jours rebrodés⁹²⁸. Ce mouvement de reconnaissance vient parachever l'œuvre de cette association de 74 adhérentes dont 64 brodeuses. D'autres succès sont à mettre au crédit de ce groupement : visite de 40000 personnes de la Maison de la Dentelle, réussite de 15 stagiaires au CAP broderie de La Réunion-Broderie de Cilaos et la participation au festival du Puy en Velay (massif central) dans la catégorie broderie en septembre 1988⁹²⁹.

Une autre idée soutenue ardemment par Irénée Accot au CG avance un peu plus vers une future réalisation, le téléphérique. La collectivité locale accorde une subvention⁹³⁰ dans le cadre d'une étude sur des remontées mécaniques dans le département⁹³¹. À la suite de celle-ci, le CG accorde un avis favorable, après la consultation d'entreprises, pour la faisabilité des travaux⁹³². Le projet de téléphérique cilaosien a été retenu parmi d'autres dossiers. Une structure de Cilaos au gîte de la caverne Dufour est prévue. L'accès final jusqu'au sommet est prévue de se faire par un chemin bétonné. La collectivité a toutes les cartes en main pour accorder le permis d'exploitation. Les contraintes et avantages sont communiqués. L'inconvénient majeur est le nombre de pannes possibles. L'atout principal est l'augmentation

⁹²³ Le Quotidien 19 Décembre 1987.

⁹²⁴ Le Quotidien 22 Décembre 1987.

⁹²⁵ Le Quotidien 28 Avril 1988.

⁹²⁶ Le Quotidien 9 Mai 1988.

⁹²⁷ Le Quotidien 1er, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 Septembre 1988.

⁹²⁸ Le Quotidien 26 Avril 1988.

⁹²⁹ Le Quotidien 6 Août 1988.

⁹³⁰ JIR 15 Décembre 1987.

⁹³¹ Le Quotidien 16 Décembre 1987.

⁹³² Le Quotidien 18 Mai 1988.

de la fréquentation touristique de 40 000 à 60 000 personnes annuelles dans le cirque. Des études complémentaires sont nécessaires pour une décision finale⁹³³.

Cette initiative s'insère dans une stratégie de renouvellement économique passant par le développement d'une station touristique de montagne. Le CR lance un appel d'offres pour des panneaux signalétiques et d'information touristique pour une meilleure visibilité du cirque⁹³⁴. En ce sens, les différentes randonnées organisées renforcent ce désir d'exploiter autrement le territoire cilaosien. Des itinéraires pédestres pour la visite du Cirque sont créés. Ils émanent d'une volonté de projets ambitieux pour une attention particulière encore plus grande de Cilaos avec les partenaires extérieurs : maison de la Montagne, Réunion Rando (randonnées du Pavillon au Plateau de Chênes)⁹³⁵, DDASS (randonnées de jeunes de Dos d'Âne à Cilaos)⁹³⁶. Ces itinéraires sont une volonté de projet d'un tour du Cirque en randonnée⁹³⁷. L'Université de La Réunion y participe avec la Randonnée du Piton des Neiges⁹³⁸. Le syndicat d'initiatives de Cilaos y est associé par des activités de promenades⁹³⁹.

D'autres partenaires locaux, préfèrent privilégier l'exploitation du terroir du cirque. L'opération découverte du Pays d'accueil de Cilaos, « découverte d'un Cirque grandiose » pour « un weekend au charme créole », met en valeur un site emblématique du Cirque. La Mare à Joncs accueille ainsi différentes activités de loisirs : troupe de la Réunion touristique Promotion (Pollux), cinéma, kayak, promenades en charrette⁹⁴⁰. Une autre manifestation, chère à Irénée Accot, la fête des lentilles, fait l'unanimité auprès des collectivités locales. Cette nouvelle édition en 1988, sans le Lion, permet une collaboration avec les acteurs économiques du cirque : musique sur le podium, dans les hôtels et restaurants de la ville, artistes locaux, activités artistiques (théâtre d'azur, artistes de rue et théâtre pour enfant par Volland), activités sportives de pleine nature (trampoline, VTT, bicross, canoë et kayak), dégustation de produits du terroir (petit salé aux lentilles)⁹⁴¹. La municipalité et la conseillère générale s'y sont impliquées par les moyens respectifs à leurs dispositions : le CASE de Cilaos pour la commune, l'ONF et le Service Départemental d'Incendie et de Secours pour le CG⁹⁴².

⁹³³ Le Quotidien 19 Mai 1988.

⁹³⁴ Témoignages 24 Novembre 1987.

⁹³⁵ Le Quotidien 2 Février 1988.

⁹³⁶ Le Quotidien 12 Février 1988.

⁹³⁷ Le Quotidien 11 Avril 1988.

⁹³⁸ Le Quotidien 28 Avril 1988.

⁹³⁹ Le Quotidien 8 Juillet 1988.

⁹⁴⁰ Le Quotidien 18/19 Mai 1988.

⁹⁴¹ Le Quotidien 1^{er} au 4 Octobre 1988.

⁹⁴² Le Quotidien 3 Novembre 1988.

Avec l'aide des collectivités, des infrastructures touristiques voient le jour. Le CG prévoit la création d'une antenne de la maison de la Montagne à Cilaos, outil de coordination d'activités liées au développement de la montagne et de sa promotion. Un appel d'offres, pour un concours de dessin d'architecture de ce bâtiment⁹⁴³, avec un centre de documentation, un point de rencontre et de rendez-vous ainsi qu'une agence bancaire, est lancé⁹⁴⁴. Pierre-Noé Dijoux met lui en application son programme de développement de Cilaos par le tourisme, en lançant son propre hôtel, le Vieux Cep (Deux étoiles). Gilberte Accot n'est pas rancunière, le CG l'aide en ce sens⁹⁴⁵. Toutefois elle ne peut pas laisser cet opposant seul sur le terrain de l'aménagement touristique.

La conseillère générale est présente, aux côtés du maire de Saint-Pierre Élie Hoarau et d'un représentant du maire Simon Lebreton lors de l'inauguration de l'hôtel Matarum dont la construction est l'œuvre des jeunes Cilaosiens du centre de formation de Saint-Pierre⁹⁴⁶. Cet ouvrage prouve le savoir-faire et le dynamisme des jeunes Cilaosiens avides d'entrer dans un monde actif qui leur est encore trop souvent fermé. C'est bien là un échec de la politique de l'emploi menée jusqu'à présent par les dirigeants cilaosiens. Consciente de l'attente grandissante des jeunes et de leurs besoins, Gilberte Accot veut prendre le problème de l'emploi à bras-le-corps. Il faut mettre en place toutes les conditions indispensables, cela passe nécessairement par la formation des jeunes et par plus d'engagements personnels des politiques, quitte à rompre pour ce qui la concerne avec l'héritage qu'inspire son « nom » auteur de ce passif. La conseillère général du Cirque a l'ambition de se faire un « prénom » au travers de projets innovants pour Cilaos en encourageant des initiatives privées dans leurs créativité.

À ce titre un projet en cours de réalisation peut être cité en exemple, il s'agit de l'écurie du Pavillon, avec vingt-et-un ânes provenant de Mayotte⁹⁴⁷, une initiative exclusive de Monsieur Albert Bouillet et de Mlle Buresi, les exploitants du Relais du Pavillon qui propose des balades touristiques de découverte à dos d'âne⁹⁴⁸, donnant lieu à la création de deux emplois de guide avec le recrutement des messieurs Harry Picard et Pascal Dijoux.

Ainsi le développement économiquede Cilaos peut continuer sans le Lion. La desserte du Cirque par tous les moyens de transport routier ou aérien est la clé de voute du développement économique. On regrette que la piste d'aérodrome ne soit plus d'actualité. Il

⁹⁴³ Le Quotidien 7 Octobre 1988.

⁹⁴⁴ Le Quotidien 7 Janvier 1989.

⁹⁴⁵ Le Quotidien 29 Novembre 1987.

⁹⁴⁶ Le Quotidien 18 Janvier 1988.

⁹⁴⁷ Le Quotidien 11 Avril 1988.

⁹⁴⁸ Le Quotidien 17 Mai 1988.

est envisagé d'exploiter un hélicoptère, un projet porté par deux structures : « Sud-Aéro-Service » pour une liaison Pierrefonds/Cilaos pour 200 frs⁹⁴⁹ et les « Transports- Lorion-Altitude » pour un séjour dans le Cirque avec un guide de la Maison de la Montagne⁹⁵⁰. L'un de ces deux projets est à l'initiative d'un ancien adjoint du Lion et propriétaire de l'Hôtel des thermes, Jean Claude Forrest. Ce projet contredit les propos de Pierre-Noé Dijoux, accusant les élus d'Accot de ne pouvoir porter des projets novateurs sans leur mentor.

Tous ces nouveaux projets ont été possibles par la signature d'un contrat de développement de Cilaos pour quatre ans (soit 1988-1992) entre la commune et le CG. Il définit les secteurs à soutenir : tourisme et agriculture⁹⁵¹. Ce dernier atout est pour autant peu exploité par les acteurs politiques. Des oppositions existent entre les deux élus respectifs des collectivités dans le Cirque, Pascal Maillot et Gilberte Accot.

Tout n'est pas pour autant parfait car les « affaires » nuancent et freinent ce début de renouveau touristique. L'une des structures réalisée par d'Irénée Accot, le VVF, est menacée. Son directeur, Noël Chane-Ho, est impliqué dans un démêlé avec la justice. Il concerne l'achat de viande de porc avariée au mépris de la réglementation en vigueur⁹⁵², heureusement à priori sans incidence sanitaire sur les pensionnaires⁹⁵³. Le tourisme social a-t-il subi des conséquences de ces actes. Il n'a pas été possible d'infirmer ou d'affirmer cette interrogation légitime.

Le cofondateur de la Maison de la Montagne, Mollaret, lui, se plaint du manque de considération des autorités dans l'« affaire » de la cheville fracturée d'une touriste-randonneuse se rendant au gîte du Piton des Neiges. Il demande l'installation de cabines de secours au gîte du Piton des Neiges et au sentier de la Chapelle (Îlet-à-Cordes)⁹⁵⁴. En tant que membre du comité directeur du Syndicat National des Accompagnateurs de Montagne, Mollaret doit se justifier sur un possible abus dans la sur-tarification des prestations des activités de montagne⁹⁵⁵.

Dans cette période de transition économique, la population du cirque est lente à devenir acteur de son propre destin sur son territoire. La violence fait partie du quotidien des Cilaosiens, des mœurs anciennes persistent. Le mauvais exemple vient même des élus avec des démêlés judiciaires de tous ordres. Certains n'hésitent pas à se faire justice eux-mêmes,

⁹⁴⁹ Le Quotidien 24 Janvier 1988.

⁹⁵⁰ Le Quotidien 23 Février 1988.

⁹⁵¹ Le Quotidien 11 Avril 1988.

⁹⁵² Le Quotidien 23 Décembre 1987.

⁹⁵³ JIR 24 Décembre 1987.

⁹⁵⁴ Le Quotidien 11 Février 1988.

⁹⁵⁵ Le Quotidien 26 Février 1988.

avec l'utilisation d'un fusil contre des jeunes de l'écart de Palmiste-Rouge. Le rendu de la justice ressenti comme trop clément et de complaisance envers ces élus n'est sans doute pas fait pour calmer les tensions⁹⁵⁶. Ce qui incite, au contraire des effets attendus, à de nouvelles exactions des jeunes⁹⁵⁷.

Palmiste-Rouge est tristement célèbre pour ses bagarres à répétition sur fonds d'alcoolisme⁹⁵⁸ entre bandes rivales pas assez sévèrement sanctionnées elles aussi⁹⁵⁹ aux yeux des habitants. L'alcoolisme, ce véritable fléau qui touche l'ensemble du cirque quelques soient les milieux sociaux, fait de graves ravages, décès⁹⁶⁰, violence intrafamiliale⁹⁶¹, attentat à la pudeur, menace avec arme blanche⁹⁶² et meurtre⁹⁶³.

Le chômage le plus élevé de l'île, engendre chez ces jeunes livrés à eux-mêmes des tensions supplémentaires conduisant certains à commettre des actes délictueux : agressions gratuites entre eux pour lesquelles des amendes trop modestes et à des peines de prison avec sursis sont prononcées⁹⁶⁴, coup de couteau sanctionné seulement par des heures de travaux généraux⁹⁶⁵ et des agressions sur des personnes âgées et cambriolage de leurs maisons⁹⁶⁶ (4 mois de prison et forte amende)⁹⁶⁷.

Là encore la justice n'est pas assez persuasive ou aberrante dans ses jugements du fait, sans doute, dû au contexte socio-économique. A titre d'exemples on peut citer ceux-ci : une amende et de la prison avec sursis pour blessures avec arme blanche sur la belle-mère d'une habitante de Bras-Sec⁹⁶⁸, 15 jours de prison avec sursis pour un père violent avec sa fille⁹⁶⁹, 1000 francs d'amende pour un jeune agriculteur qui a lancé des galets sur un voleur d'ail⁹⁷⁰. D'autres exactions comme celles-ci sont commises : conflits avec les forces de l'ordre, dégradation ou pillage des biens privés ou publics à l'ONF (avec les récurrents vols de choux de palmiste (un mois de prison ferme)⁹⁷¹.

⁹⁵⁶ Le Quotidien 14 Avril 1988.

⁹⁵⁷ Le Quotidien 15 Juillet 1988.

⁹⁵⁸ Le Quotidien 9 Septembre 1988.

⁹⁵⁹ Le Quotidien 29 Septembre 1988.

⁹⁶⁰ Le Quotidien 19 Août 1988.

⁹⁶¹ Le Quotidien 9 Juin 1988.

⁹⁶² Le Quotidien 13 Décembre 1988.

⁹⁶³ Le Quotidien 25 Février 1988.

⁹⁶⁴ Le Quotidien 16 Juin 1988.

⁹⁶⁵ Le Quotidien 5 Juillet 1988.

⁹⁶⁶ Le Quotidien 2 Septembre 1988.

⁹⁶⁷ Le Quotidien 19 Octobre 1988.

⁹⁶⁸ Le Quotidien 5 Mai 1988.

⁹⁶⁹ Le Quotidien 3 Novembre 1988.

⁹⁷⁰ Le Quotidien 28 Avril 1988.

⁹⁷¹ Le Quotidien 10 Juin 1988.

Les élus communaux ne sont plus à l'abri malgré leurs statuts d'élus locaux. L'entrepreneur et conseiller municipal, Joseph Caroupapoullé est victime de vol d'une dizaine porcs commis par un des employés de sa ferme. Ce dernier est licencié et puis condamné à un mois de prison avec sursis⁹⁷². L'arrestation de deux agriculteurs pour la plantation de plus de 200 pieds de Zamal est le symbole de cette agriculture qui a peine à se renouveler et à subvenir à ses besoins dans ce nouveau modèle économique du cirque tourné vers le tourisme⁹⁷³. Ces clichés de violence, de paresse, de mauvaise réputation et d'ivresse des gens véhiculés par la presse occultent les quelques succès modestes de cette société en constante mutation.

L'un des moteurs pouvant permettre à Cilaos de sortir de ce funeste destin est l'amélioration de l'« ascenseur social », qu'est l'éducation.

Pour une meilleure prise de conscience de cette nécessité, les élèves dès leur plus jeune âge ont besoin de stimulants, de symboles forts. Aussi organiser des déplacements pédagogiques pour eux paraît une très bonne solution à condition de trouver des chefs de projet motivés. C'est le cas d'un professeur et membre de l'Union Sportive des Ecoles Primaires de Cilaos, pour permettre à vingt-deux élèves de l'école de Palmiste-Rouge d'aller en classe de neige à Chamonix. Ce chef de projet cilaosien n'hésite pas à solliciter l'appui des organismes locaux, le CG⁹⁷⁴, le CR, le syndicat d'initiative de Cilaos (avec Dr Corré) et la Maison de la Montagne (avec Jean Jacques Mollaret), pour mener à bien ce déplacement pédagogique. Il leur présente un programme qui comporte pour les élèves outre des sports d'hiver, une excursion en Suisse, la traversée du tunnel du Mont-Blanc mais aussi un volet consacré aux atouts touristiques et aux produits réunionnais ; il envisage d'immortaliser ces vacances de neiges par un film et des diaporamas tout au long de leur déroulement. Une occasion aussi d'instaurer un futur partenariat de jumelage entre les classes de Cilaos et de Chamonix ! Cet évènement a été l'une des dernières actions du Vieux Lion : *« C'était un projet qui lui tenait vraiment à cœur, c'est lui qui s'était renseigné sur le prix des billets d'avion et qui nous a soutenus tout au long de la préparation du voyage »*⁹⁷⁵.

Un débat ouvert par la municipalité, sur le thème majeur « l'émancipation scolaire », montre l'importance donnée à l'éducation. Des divergences sur la réouverture de l'école d'Îlet-à-Cordes le samedi matin éclatent. Le maire et les conseillers municipaux y sont favorables, une position contradictoire avec celle du rectorat. L'Éducation Nationale justifie

⁹⁷² Le Quotidien 30 Juin 1988.

⁹⁷³ Le Quotidien 24 Décembre 1988.

⁹⁷⁴ JIR 15 Décembre 1987.

⁹⁷⁵ JIR 23 Décembre 1987.

cette fermeture par l'absence récurrente du professeur ce jour-là pour des raisons d'ordre privé⁹⁷⁶. Un courrier des lecteurs de Pierre Paul Hoarau, lui-même enseignant, soutient le rectorat dans sa décision, une manière aussi de montrer sa fidélité au gouvernement socialiste au pouvoir qui est issu de son propre parti politique⁹⁷⁷. Par ailleurs, on estime injuste la suppression d'un repas hebdomadaire pour les élèves et les cantinières communales s'opposent à leur redéploiement de fait sur les autres écoles.

La réussite scolaire passe par la mobilisation de tous les acteurs locaux, du CR pour la création d'une annexe d'un lycée professionnel de Saint-Louis dans le Cirque afin d'élargir les perspectives éducatives locales, son coût est estimé à 1,9 millions francs⁹⁷⁸. Les résultats sportifs du collège de Cilaos font la fierté d'un Cirque en mal de reconnaissance : l'UNSS championne de l'Académie en catégorie Cadets Volley-Ball⁹⁷⁹, la sélection d'un jeune footballeur dans l'équipe cadette de France⁹⁸⁰, le succès des Benjamins, des minimes (Garçons et Filles) et des Benjamins (individuels) au championnat Sud Natation à la Ravine des Cabris⁹⁸¹ et 1^{ère} place pour les cadettes au Cross Sud⁹⁸². La municipalité accompagne aussi ce mouvement d'épanouissement de sa jeunesse. Le CASE est mis à contribution. Il est d'ailleurs le seul club sportif de Cilaos pour des activités multiples (tennis, football, ping-pong, canoë/kayak et volleyball⁹⁸³, trampoline⁹⁸⁴, stage de danse⁹⁸⁵). Les échanges sportifs et rencontres inter-sportives des volleyeurs, des pongistes et des tennismen des villes de l'Entre-Deux et de Cilaos⁹⁸⁶. Les jeux inter-villes au centre de vacances de la Saline-les-Bains entre les villes du Tampon et de Bras-Panon, de l'Entre-Deux et de Cilaos⁹⁸⁷ montrent le lien étroit entre les différentes collectivités pour le bien de la commune et son rayonnement sportif. Les contributeurs sont Simon Lebreton et « Papy » Carmagnole, détaché du CG dans l'animation des actions et activités des petites communes (football, handball, volley-ball, athlétisme et natation). Un hommage à la mémoire du Lion est rendu en l'occasion, en rebaptisant le stade de Cilaos « stade Irénée Accot »⁹⁸⁸.

⁹⁷⁶ Le Quotidien 25 Octobre 1988.

⁹⁷⁷ Le Quotidien 26 Octobre 1988.

⁹⁷⁸ Le Quotidien 17 Novembre 1988.

⁹⁷⁹ Le Quotidien 21 Avril 1988.

⁹⁸⁰ Le Quotidien 28 Avril 1988.

⁹⁸¹ Le Quotidien 11 Mai 1988.

⁹⁸² Le Quotidien 24 Juin 1988.

⁹⁸³ Le Quotidien 11 Février 1988.

⁹⁸⁴ Le Quotidien 13 Mai 1988.

⁹⁸⁵ Le Quotidien 26 Octobre 1988.

⁹⁸⁶ Le Quotidien 14 Septembre 1988.

⁹⁸⁷ Le Quotidien 6 Octobre 1988.

⁹⁸⁸ Le Quotidien 30 Décembre 1988.

Malgré cette façon d'honorer la mémoire, la municipalité a besoin aussi de se tourner vers l'avenir pour améliorer le bien-être de ses administrés, Pascal Maillot veut donner un nouveau souffle aux îlets par des meilleures voies d'accès et par un retour des habitants vers leur terre, des déclassements de terrains sont à l'étude. Un exemple réussi est l'Îlet-à-Calebasses avec l'installation de quatorze familles au lieu de deux auparavant grâce au réseau d'irrigation efficace et à la polyculture. Le petit hameau va reprendre vie avec la construction prochaine d'une chapelle. L'étape suivante est la réhabilitation des réseaux en eau, électrique, routier pour deux familles de Gueule Rouge (5,6 millions de francs).

L'irrigation pose toujours problème, des tuyauteries sont à remplacer et de nouveaux captages de sources⁹⁸⁹ sont à prévoir rapidement car c'est un obstacle important pour les 186 ha irrigués de Cilaos (Centre-ville et les trois îlets principaux)⁹⁹⁰. Une tarification de l'eau, à 0.42 francs le mètre cube, une des moins chères de l'île est proposée par la régie communale⁹⁹¹ qui gère toujours cette ressource. Les coupures d'électricité⁹⁹² font encore partie de la vie des Cilaosiens⁹⁹³, notamment ceux du centre-ville⁹⁹⁴. La municipalité tente d'y remédier par un appel d'offres d'électrification rurale pour Cilaos⁹⁹⁵.

Les cases en « bois sous tôle » sont en cours de résorption. Palmiste-Rouge est le premier quartier à en bénéficier par le regroupement de l'habitat⁹⁹⁶ du fait du retard à rattraper et surtout par cette volonté politique d'effacer le sentiment d'abandon vécu par ses habitants. Le premier programme de construction de logements sociaux, Les Eucalyptus, concerne le plateau des Étangs pour 3 millions de francs. Ce sont les logements les plus modernes du cirque : création d'une voie directe pour les logements et double réseau d'évacuation d'eau à l'Écho (Mare sèche). Ce sont donc 13 logements en accession à la propriété sur 20 ans qui sont prévus (8 T3 et 5 T4). La Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et le Développement Régional (SEMADER) envisage leur livraison fin 1988 ou début 1989 et une prévision de 22 logements supplémentaires⁹⁹⁷. D'autres projets sont possibles maintenant avec la révision du POS⁹⁹⁸ votée⁹⁹⁹ ce qui va permettre de poursuivre l'aménagement du territoire.

⁹⁸⁹ Le Quotidien 27 Janvier 1988.

⁹⁹⁰ Le Quotidien 5 Avril 1988.

⁹⁹¹ Le Quotidien 22 Décembre 1988.

⁹⁹² Le Quotidien 22 Février 1988.

⁹⁹³ Le Quotidien 19 Juillet 1988.

⁹⁹⁴ Le Quotidien 20 Juillet 1988.

⁹⁹⁵ Le Quotidien 4 Janvier 1989.

⁹⁹⁶ Le Quotidien 16 Juillet 1988.

⁹⁹⁷ Le Quotidien 17 Août 1988.

⁹⁹⁸ Le Quotidien 29 Octobre 1988.

⁹⁹⁹ Le Quotidien 3 Janvier 1989.

Cilaos semble efficacement gérer l'après-Accot malgré quelques divergences d'ordre socio-économique et politique. Mais ce relatif succès affiché cache-t-il les ambitions des acteurs de l'ombre ? Les municipales de 1989 vont-elles être révélatrices ? Le second maire de Cilaos, au suffrage universel, va-t-il être un homme ou une femme de rassemblement ? Les amis d'hier vont-ils l'être encore avec l'exercice du pouvoir ? Ces enjeux vont-ils troubler le développement balbutiant de Cilaos ?

Bj 1989-1992 Le second partage des pouvoirs, la cohabitation entre Gilberte Accot et Simon Lebreton

1) La seconde guerre de succession : les municipales de 1989

Ce scrutin représente l'occasion de tourner définitivement la page Accot. Des divergences viennent troubler le scénario établi lors du pacte entre Pascal Maillot et Gilberte Accot. La presse s'en fait l'écho en ce mois de janvier 1989. *Le Quotidien* analyse alors cette élection municipale comme un tremplin politique, « *il y aura probablement à Cilaos deux listes issues de la majorité sortante* »¹⁰⁰⁰. Le premier magistrat affirme d'être sûr de sa présence en tant que « maire ou premier adjoint ». La conseillère générale doit donner sa décision vers la mi-janvier. *Le Quotidien* affirme que son atout principal réside en la pétition de soutiens de notables cilaosiens pour sa candidature, vraisemblablement d'anciens fidèles de son défunt mari. Dans un premier temps, la situation est claire. Pascal Maillot annonce sa candidature « officielle » en tant que tête de liste le 18 janvier 1989. Gilberte Accot est alors sa « 1^{ère} adjointe ». Cette dernière n'a pas la volonté « *d'être un objet de division* »¹⁰⁰¹, comme semble le croire *Le Quotidien*, en remerciant toutefois néanmoins ceux qui ont voulu sa nomination. Après plusieurs réunions de concertation et pour désamorcer ce prétendu désaccord, la municipalité apporte dès maintenant son soutien pour les prochaines cantonales de 1992 à l'élue départementale. Gilberte Accot insiste sur le travail de l'équipe actuelle avec la volonté de garder la même liste ou/et de l'ouvrir à tous ceux « *de bonne volonté voulant travailler pour le développement de Cilaos* »¹⁰⁰². Elle veut même un rassemblement au-delà des clivages politiques, « *J'exclus la notion de parti, notre liste est neutre* »¹⁰⁰³.

Le Dr Corré, président du comité de soutien pour une candidature aux cantonales de 1987 de Gilberte Accot, profite de l'occasion pour se déclarer candidat par « obligation ». Sa démarche est de ne pas trahir les 600 signataires de la pétition. Il compte aussi sur l'appui d'anciens élus d'Irénée Accot dont le 5^e adjoint actuel Avril Turpin¹⁰⁰⁴. La campagne s'accélère¹⁰⁰⁵ par l'annonce d'un ticket Pierre-Noé Dijoux (tête de liste) avec Dr Técher (deuxième colistier). Ces derniers espèrent capitaliser leurs scores respectifs de 1987. Ils peuvent dès lors envisager d'être au second tour voire de l'emporter au premier tour. La droite part alors avec trois listes rivales.

¹⁰⁰⁰ Le Quotidien 14 Janvier 1989.

¹⁰⁰¹ Le Quotidien 18 Janvier 1989.

¹⁰⁰² Le Quotidien 18 Janvier 1989.

¹⁰⁰³ Le Quotidien 18 Janvier 1989.

¹⁰⁰⁴ Le Quotidien 28 Janvier 1989.

¹⁰⁰⁵ Le Quotidien 15 Février 1989.

Un « coup de théâtre » provoque l'étonnement des candidats déjà déclarés. La tête de liste de la municipalité sortante est Simon Lebreton, l'actuel 1^{er} adjoint. Ce revirement acte définitivement la rupture politique entre Pascal Maillot et Gilberte Accot. Déçue, cette dernière se retire de la bataille municipale. Son « ami », le Dr Corré a tenté de la rallier à sa liste, en vain¹⁰⁰⁶. Elle ressent cet évènement comme un gâchis pour la majorité sortante ; ce désaccord politique est expliqué métaphoriquement à la presse par la déclaration de Pascal Maillot : « *Je ne vois pas pourquoi je deviendrais garde-champêtre...je suis gendarme* »¹⁰⁰⁷. Ce dernier n'a sans doute pas eu envie de passer pour un élu régent en attendant l'avènement d'une éventuelle « reine-maire », Gilberte Accot. Simon Lebreton, 43 ans, directeur, se positionne immédiatement comme le candidat de la municipalité sortante. Il tente ainsi de ne pas laisser croire à la population que le dauphin désigné est Max Corré. Sa désignation n'est pas naturelle. Elle est issue d'un constat : l'impopularité du maire sortant, Pascal Maillot. La tête de liste « *Rassemblement pour le développement et la prospérité du Cirque de Cilaos* »¹⁰⁰⁸ se targue d'avoir réussi à composer à 50% sa liste de membres issus de celle de 1983. Il opte pour une nouvelle stratégie pour lui assurer les clés de la victoire: l'ouverture politique à des militants de gauche. Ce procédé doit à la fois séduire les plus jeunes et les anciens du fait de l'expérience politique du maire sortant (conseiller municipal depuis 1971). Son second but est d'attirer des électeurs au-delà de sa zone d'influence traditionnelle. En ce sens, la présence d'un socialiste, Pierre Paul Hoarau y contribue. Comme en 1987, le JIR n'a d'yeux que pour la liste menée par Pierre-Noé Dijoux et son associé le Dr Paul Franco Técher. Ce groupe « *d'Union pour le développement agricole et tourisme de Cilaos* »¹⁰⁰⁹, est composé de médecins, d'artisans, d'éducateurs et d'agriculteurs. C'est d'ailleurs encore la seule liste à avoir un programme détaillé en adéquation avec les idées défendues dans son slogan. Son premier axe s'attache à l'amélioration des conditions de vie de ses administrés : réorganisation et création d'un bureau d'aide sociale permanent, mairies annexes dans les écarts, titularisation progressive selon l'ancienneté des employés et augmentation des moyens pour les personnes âgées, les jeunes, les handicapés et les anciens combattants. Son deuxième thème est l'une des pistes de son slogan : modernisation et mécanisation de l'agriculture (pour rattraper le retard à Cilaos), création d'une école agricole pour la formation des jeunes de Cilaos, création d'un véritable réseau d'irrigation, recherche de nouvelles surfaces de production agricole et création d'une coopérative pour l'achat et la vente de produits locaux

¹⁰⁰⁶ Le Quotidien 18 Février 1989.

¹⁰⁰⁷ Le Quotidien 18 Février 1989.

¹⁰⁰⁸ Le Quotidien 18 Février 1989.

¹⁰⁰⁹ JIR 1^{er} Mars 1989.

de base. La deuxième voie de développement économique est évoquée : maintien du contrat de développement touristique, embellissement de la ville, création de structure et organisme de financement pour les petits artisans. Il s'engage à abandonner ses fonctions d'enseignement s'il est élu maire¹⁰¹⁰. Le *JIR* ne peut pas ignorer la présence d'autres listes de droite. Il consacre une part réduite. Toutefois celle de Lebreton y est mentionnée dans un édit, « *calife à la place du calife* » : « *sans oublier le cas Simon Lebreton [...] qui réussit le tour de force de permuter avec le maire de Cilaos, Pascal Maillot [...]* »¹⁰¹¹. Cilaos a finalement cinq listes déclarées¹⁰¹², tout comme Saint Denis et Sainte Marie¹⁰¹³.

Avenir Renouveau Démocratie
Corré Gilbert Max
Turpin Joseph Avril
Fontaine Jean Marc
Técher Jean-Yves
Dijoux épouse Maillot Marie Rolande
Dijoux Joseph Christian
Tossem épouse Dijoux Marie Jeanne Luce
Turpin Jacky Joseph
Barret épouse Payet Marie Jacqueline
Payet Jean-Pierre
Berneron Michel Alain
Ferrère Guy Camille
Payet Louis Antoine
Gonthier Louis Pierre Paul
Clain Patrice Albert
Gonthier Michel Joseph Franck
Dijoux épouse Gonthier Marie Gilette
Paus Joseph Ritho
Guen Bertrand Jean Nicolas
Grondin Aimé Calvert
Maillot Jean-Michel Bernard
Grondin Gérard Dominique
Maillot Louis Ferdinand
Dijoux Jean-Marie Gérard
Gonthier Karl Louis
Gonthier Moïse Jean
Picard Joseph Michel
Drula Marinette Véronique
Gonthier épouse Dijoux Marie Marguerite

Tableau 49 Liste Avenir Renouveau Démocratie¹⁰¹⁴

¹⁰¹⁰ *JIR* 1^{er} Mars 1989.

¹⁰¹¹ *JIR* 1^{er} Mars 1989.

¹⁰¹² *Le Quotidien* 4 Mars 1989.

¹⁰¹³ *Témoignages* 4/5 Mars 1989.

¹⁰¹⁴ *Le Quotidien* 4 Mars 1989.

Rassemblement pour le développement et la prospérité du cirque de Cilaos
Lebreton Joseph Simon
Maillot Marie Guy Pascal
Payet Jean Roland Jacky
Payet née Gastrin Thérèse Marie Reine-May
Courtois Sosthène Emmanuel
Picard Yoland
Dijoux Paul Joël
Turpin veuve Payet Marie-Marthe
Caroupapoullé Joseph
Grondin Joseph Franck
Clain Philippe Albert
Dijoux EGINE Marie-Paule
Clain Jean-Marie
Técher Denis Max
Figuin Joseph Gaston
Pellegrin Jean Yves
Chane-Lave Marie-Colette
Darid Paul Jeannot
Moriscot Bruno
Tossam Gérald Halyre
Técher Louis Merlo
Picard épouse Lebreton Marie Pierrette
Gonthier Pierre Maxime
Payet née Payet Marie-Josée
Turpin née Hoarau Marie-Monise
Rivière Joseph Alain
Saint-Agnan Antoine André
Poudroux Marie Paule-Mimose
Hoarau Pierre Paul

Tableau 50 Rassemblement pour le développement et la prospérité du cirque de Cilaos¹⁰¹⁵

¹⁰¹⁵ Le Quotidien 4 Mars 1989.

Union pour le Développement Agricole et Touristique de Cilaos
Dijoux Pierre Noé
Técher Paul Franco
Folio Roland Sully Bernard
Payet épouse Payet Anne-Marie Éliane
Courtois Emmanuel Narcisse
Payet Joseph Nélo
Gonthier Jacques
Payet Luc
Payet Justin Georges Daniel
Baret Louis Inel Rico
Rivière Léon Luçay
Payet Jean Éric
Fontaine Rosaire Louis Philippe
Dijoux Jean Bernard
Bigot André François
Hoarau Joseph André
Idmont Jean-Pierre
Dijoux Max Fred
Figuin Jean-Claude
Dambreville Xavier Claude Nicolas
Rivière Pierre Joseph
Baret Joseph Jeannot
Payet Alain Noël
Maillot épouse Rivière Marie-Céline
Dijoux Jean Bernard François
Picard Joseph Thomas Luc
Édouardo Marceline
Bègue Jeanny Alain
Picard Francia Thérèse

Tableau 51 Union pour le Développement Agricole et Touristique de Cilaos¹⁰¹⁶

¹⁰¹⁶ Le Quotidien 4 Mars 1989.

Liste Gonthier Jean-Luc
Gonthier Jean-Luc
Boyer Daniel Joseph
Zlototowiev épouse Gonthier Myriam
Hoarau Patrick Aimé
Gonthier Jean-Pierre
Lenepveu Franco Maurice
Dijoux Marie Alexandra
Boisvilliers Jean Bernard Alain
Dargaï Lucien Aimé
Dijoux Vivian Christophe
Maillot Margarete
Bègue Raymond Jean-Michel
Gonthier épouse Dabreton Marie Henriette
Doris Jean-Claude
Dijoux Jean-Philippe
Dijoux Marie Line Catherine
Gonthier Ginette Marie-Claire
Clain Louis Judes
Figuin Mariano Jacques
Baret Régine Rita Magaly
Maillot épouse Lenepveu Marie-Reine
Gonthier Paul Max
Dijoux Reine-Marie
Mozelle Marcel Émile Constant
Hoarau Marie-Josée
Clain James
Hoarau Thierry Pierre
Gonthier Gilles Patrick
Hoarau Florent

Tableau 52 Liste Gonthier Jean-Luc¹⁰¹⁷

¹⁰¹⁷ Le Quotidien 4 Mars 1989.

Agir et réussir le Rassemblement pour l'Égalité et le Développement de Cilaos
Fontaine Raoul Germain
Nassibou Aurélien
Hoarau Philippe Antoine
Dubard Louis Jean-Baptiste
Baret Louis Yoland
Dijoux épouse Fontaine Marie Rose
Idmont Gilbert Philippe
Payet épouse Doris Marie-Bernadette
Gonthier Claude Daniel
Picaud Joseph Léonel
Bénard épouse Nassibou Anne Liliane
Gonthier Paul Roland Éric
Doris veuve Figuin Marie-Line Sonia
Hoarau Jules Olivier
Boyer Joseph Luçay
Paus Jean-Philippe
Rivière Jean-Marie
Gévia Marcel Alain
Hoarau Jean-Noël Éric
Picot Joseph Georget
Idmont Brigitte Myrielle
Dijoux Joseph Marty
Baret Louis Jacky
Idmont Irénée
Maillot Mairie Anna-Claude
Maillot Paul Philippe
Turpin Jean Florent
Dijoux Joseph Roland
Gonthier Louis Roland

Tableau 53 Agir et réussir le rassemblement pour l'Égalité et le Développement de Cilaos¹⁰¹⁸

L'analyse précise de ces listes quant aux métiers exercés, contact avec la population, lieu de résidence et moyenne d'âge des membres, n'a pu être faite en l'absence de données dans la documentation électorale conservée aux ADR. Seuls deux éléments sont analysables,

¹⁰¹⁸ Le Quotidien 4 Mars 1989.

la place des femmes et la répartition dans les listes actuelles des élus issus du dernier scrutin municipal de 1983. Les colistières ont toujours une place minoritaire dans les différents groupes politiques. Leur répartition est très diverse en fonction des listes. Celles de Corré et de Fontaine, accordent aux femmes six places. C'est tout de même paradoxal pour la liste communiste qui prône l'égalité dans son slogan. La municipalité sortante est un peu plus généreuse avec sept sièges pour les femmes dont l'épouse de Simon Lebreton. Le « bon élève » pour la parité est la liste Gonthier ; 1/3 des membres effectifs sont réservés aux femmes dès la troisième place). Le « mauvais élève » c'est la liste Dijoux, qui ne compte seulement que quatre femmes ; dont une seule peut prétendre à être élue (3^e position). Les listes de ce scrutin sont un mélange de celles issues des scrutins précédents. La liste de « la municipalité sortante », bien que renouvelée à plus de 50% comporte quinze membres de la précédente élection (sur 29)¹⁰¹⁹, agglomère 27% d'élus de 1983 (huit élus¹⁰²⁰) mais aussi quelques membres de l'opposition dont trois du Dr Técher¹⁰²¹ et trois de Gonthier¹⁰²². Les autres listes de droite font de même. À une nuance près, la liste Corré récupère un adjoint actuel, un ancien conseiller municipal de 1977 et quelques colistiers des listes de 1983¹⁰²³. Celle de Dijoux n'accueille pas de membres de la liste de Gonthier de 1983. Il réussit toutefois à faire sortir d'anciens élus de l'ère Accot¹⁰²⁴, et met en avant qu'il a été lui aussi issu du groupe majoritaire de la commune. Son associé, Paul Franco Técher a apporté cinq membres de sa liste de 1983¹⁰²⁵. Pour beaucoup, c'est une première expérience politique. Les deux listes de gauche, elles, n'ont guère de choix que de renouveler leurs membres. Il est loin l'époque du rassemblement de 1983. Germain Fontaine parvient à rallier cinq anciens du dernier scrutin municipal, des militants communistes¹⁰²⁶. Jean-Luc Gonthier crée la surprise. Sa liste est constituée de novices en politique. Il est le seul issu du conseil municipal de 1983.

¹⁰¹⁹ Payet née Gastrin Thérèse Marie Reine-May, Courtois Sosthène Emmanuel, Turpin veuve Payet Marie-Marthe, Clain Philippe Albert, Dijoux EGINE Marie-Paule, Clain Jean-Marie, Pellegrin Jean Yves, Chane-Lave Marie-Colette, Moriscot Bruno, Tossam Gérald Halyre, Picard épouse Lebreton Marie Pierrette, Gonthier Pierre Maxime, Payet née Payet Marie-Josée, Saint-Agnan Antoine André, Poudroux Marie Paule-Mimose.

¹⁰²⁰ Lebreton Joseph Simon (Accot 1983), Maillot Marie Guy Pascal (Accot 1971, 1977, 1983), Picard Yoland (Accot 1977, 1983), Dijoux Paul Joël (Accot 1977, 1983), Caroupapoullé Joseph (Accot 1977, 1983), Grondin Joseph Franck (Accot 1983), Figuin Joseph Gaston (Accot 1983).

¹⁰²¹ Técher Louis Merlo, Turpin née Hoarau Marie-Rosine, Rivière Joseph Alain.

¹⁰²² Payet Jean Roland Jacky, Darid Paul Jeannot, Hoarau Pierre Paul.

¹⁰²³ Corré Max Gilbert (Accot 1977, 1983), Turpin Joseph Avril (Accot 1977, 1983), Grondin Aimé Calvert (Gonthier 1983), Drula Marinette Véronique (Gonthier 1983), Dijoux Christian (Accot 1977), Maillot Michel Jean Bernard (Técher 1983).

¹⁰²⁴ Courtois Emmanuel Narcisse (Accot 1965, 1971, 1977), Alain Noël Payet (Accot 1965, 1971, 1977).

¹⁰²⁵ Técher Paul Franco, Gonthier Jacques, Payet Daniel Georges Daniel, Barret Louis Inel Rico, Idmont Jean-Pierre.

¹⁰²⁶ Fontaine Raoul Germain, Nassibou Aurélien, Dijoux épouse Fontaine Marie Rose, Picaud Joseph Léonel, Rivière Jean-Marie.

Tout comme les élections précédentes, certains médias ont tenté de favoriser leur liste favorite. Contrairement aux cantonales de 1987, les listes de droite ont eu peu de soutien des ténors départementaux. La seule exception est l'appui de TAK aux élus départementalistes dont Simon Lebreton à Cilaos¹⁰²⁷. Il expose également sa vision de l' élu local au *JIR* : « Détenir une commune ... c'est disposé d'un certain nombre de moyens dans la cellule de base de notre système conditionnel »¹⁰²⁸. Ce positionnement est critiqué dans son propre camp. Dans un courrier des lecteurs, d'anciens sympathisants cilaosiens de TAK dénoncent l'attitude de ce dernier de soutenir un candidat en l'occurrence, Lebreton et ses colistiers, les considérant comme immatures. Ils saluent la neutralité de Gilberte Accot. Ce groupe est probablement issu des partisans de Corré ou de Dijoux¹⁰²⁹.

Dans une moindre mesure, *Témoignages* s'est impliqué pour la liste communiste « Agir et réussir le rassemblement pour l'égalité et le développement de Cilaos » autour de son chef de file, Germain Fontaine, ancien ouvrier de SBTPC. Le journal du PCR s'est peu intéressé du premier tour des élections à Cilaos. Il ne consacre qu'un seul véritable article durant cette campagne des municipales de 1989. *Témoignages* soutient que la liste PCR est celle de la « neutralité ». Les autres listes sont perçues comme celles des quatre anciens adjoints d'Accot, une perception fautive puisque seules trois listes sont effectivement conduites par une personnalité de la majorité sortante. La quatrième est menée par un ancien élu d'opposition, ex-allié des communistes, élément éludé par *Témoignages*.

La campagne se déroule dans le calme pour la liste menée par Germain Fontaine. Les trois listes de « droite » s'invectivent mutuellement. L'arrêt de la « guerre » entre les anciens adjoints d'Accot est souhaitable pour mettre fin à la division et se consacrer au travail pour le développement du Cirque. Le PCR tente également de s'attribuer les 1200 voix obtenues par François Mitterrand à Cilaos à la présidentielle de 1988. Il essaie de faire oublier ses alliances passées avec les émissaires du PS local. Pour *Témoignages*, la non-implication de Gilberte Accot et la liberté de vote laissée à ses amis rendent ce premier tour plus qu'indécis¹⁰³⁰. La campagne a été pauvre sur le plan médiatique. Seul un courrier des lecteurs dans le *JIR* interroge et interpelle les élus locaux sur la place de l'environnement dans leurs programmes respectifs. Cette requête est restée sans réponse¹⁰³¹.

¹⁰²⁷ Le Quotidien 1^{er} Mars 1989.

¹⁰²⁸ *JIR* 1^{er} Mars 1989.

¹⁰²⁹ Le Quotidien 10 Mars 1989.

¹⁰³⁰ *Témoignages* 11/12 Mars 1989.

¹⁰³¹ *JIR* 1^{er} Mars 1989.

Le Quotidien ne traite cette campagne que sous l'angle des faits divers politiques : condamnation d'un fauteur de trouble pour menace avec arme à feu dans un restaurant¹⁰³² et menace de la première grève au collège de Cilaos des parents d'élèves et des professeurs provoquée par les méthodes arbitraires du principal¹⁰³³.

Le Quotidien finit par conclure qu'une triangulaire est envisagée au second tour car la droite part divisée. Gilberte Accot ne veut plus croire au rassemblement de son camp. Elle ne donne ainsi aucune consigne de vote ; ses 1218 voix aux cantonales de 1987 sont dès lors convoitées par toutes les listes. La stratégie de fusion de Têcher et de Dijoux peut leur permettre d'accéder au premier second tour dans le cirque pour une élection locale. La gauche, divisée et en recul sur les scrutins cilaosiens depuis 1983 (passant de 419 voix aux municipales à 192 aux cantonales de 1987), a peu de chance d'être au second tour. Ce sentiment d'incertitude électorale est renforcé par l'arrivée de nouveaux électeurs, 273 votants de plus (+ 8%). La proportion de citoyens par rapport à sa population globale, 58.60%, est même légèrement supérieure à la moyenne de La Réunion 58.20%¹⁰³⁴. Ces nouveaux électeurs constituent la clé de ce premier tour des municipales de Cilaos.

Bureau Centralisateur premier tour Municipales 1989 Cilaos									
Bureau Centralisateur	Inscrits	Votants	Exprimés	Nuls	Jean-Luc Gonthier	Raoul Germain Fontaine	Pierre Noé Dijoux	Gilbert Corré	Joseph Lebreton
Absolue	3481	2851	2818	33	82	135	466	1067	1068
%Inscrits		81,90%	80,95%	0,95%	2,36%	3,88%	13,39%	30,65%	30,68%
% Votants			98,84%	1,16%	2,88%	4,74%	16,35%	37,43%	37,46%
% Exprimés					2,91%	4,79%	16,54%	37,86%	37,90%

Tableau 54 Bureau Centralisateur premier tour Municipales 1989 Cilaos ¹⁰³⁵

Les sources explorées aux ADR ne permettent pas une étude précise de cette élection, tout comme les élections postérieures à celles-ci dans la dernière phase d'analyse (1989-2001), exception faite pour les municipales de 1995. Il est fort dommageable de ne plus pouvoir accéder aux résultats par bureau. L'évolution des forces politiques n'est plus possible.

¹⁰³² Le Quotidien 9 Mars 1989.

¹⁰³³ Le Quotidien 10 Mars 1989.

¹⁰³⁴ Le Quotidien 28 Janvier 1989.

¹⁰³⁵ JIR 12 Mars 1989.

Seule une étude globale, ou partielle, est retenue pour tenter d'expliquer les véritables enjeux des différentes élections sauf à émettre des hypothèses ou des pistes de réflexion bien plus aléatoires. Au soir de ce premier tour, trois éléments retiennent l'attention des commentateurs politiques. Le premier élément est que le scrutin s'est déroulé sans heurt lors des dépouillements contrairement à ceux du passé marqués par les violences verbales et physiques. La deuxième remarque est que Cilaos fait partie de ces communes modèles de la démocratie. Cilaos obtient le plus petit nombre de nuls pour ces municipales en proportion, 1.15% (soit 33 voix). C'est la deuxième municipalité en valeur absolue après la Plaine des Palmistes et la sixième commune pour la participation¹⁰³⁶. Les électeurs ont compris qu'ils sont en train de vivre une nouvelle page de l'histoire politique de leur cirque. La troisième observation est le rôle marginal de la gauche. Même si la participation est en hausse, son influence est en baisse (de 419 à 217) ou en léger maintien (de 160 à 217) si la référence cantonale est retenue. La dernière réflexion porte à croire qu'une triangulaire est réellement possible. Les listes de droite (Simon Lebreton, Max Corré, Pierre-Noé Dijoux) ont toutes franchies la barre des 10% des votants pour se maintenir au second tour, avec respectivement les scores suivants : 37.90%, 37.86% et 16.54%. L'arrivée en tête d'une voix de l'équipe municipale sortante surprend quelques-uns. « Certains donnaient Corré gagnant dès le 1^{er} tour »¹⁰³⁷. L'enjeu est crucial. Pierre Noé Dijoux a entre ses mains la décision de faire basculer la victoire dans un sens ou dans un autre mais aussi peut fusionner avec l'une des deux listes arrivées en tête¹⁰³⁸. Le *JIR* se satisfait de cette situation. C'est indirectement une revanche pour son champion de 1987. Ce journal est très critique envers la liste de « succession ». La popularité de la liste Lebreton est issue de la municipalité d'Irénée Accot mais handicapé par la tergiversation entre trois personnes (Gilberte Accot, Pascal Maillot et Simon Lebreton). Le groupe mené par le Dr Corré a lui, une popularité « pure ». Un changement de soutien de Gilberte Accot est envisagé au vu de leurs liens personnels¹⁰³⁹. *Témoignages* abonde dans ce sens, « [...] on peut le supposer Corré l'un de ses fidèles »¹⁰⁴⁰. À la différence près, que sa liste est placée en tête. S'agit-il d'une erreur de transcription ou d'une manipulation politique en défaveur de la liste Lebreton ? Ces deux rassemblements, ayant peu de réverses électorales (81.5% de participation), le moindre suffrage compte.

¹⁰³⁶ Le Quotidien 14 Mars 1989.

¹⁰³⁷ Le Quotidien 12 Mars 1989.

¹⁰³⁸ *Témoignages* 14 Mars 1989.

¹⁰³⁹ *JIR* 12 Mars 1989.

¹⁰⁴⁰ *Témoignages* 13 Mars 1989.

La campagne du second tour est donc lancée. Au premier abord, d'un article positif du *JIR* sur l'évolution des mœurs électorales cilaosiennes, se cache une tentative de propagande pour une des listes restantes. L'article relate la présence de membres des listes Fontaine, Dijoux, Gonthier et Lebreton au Noctambule dont les deux têtes de listes Jean-Luc Gonthier et Pierre-Noé Dijoux. Le journal émet alors une hypothèse : « *s'asseoir à la même table et discuter de la campagne électorale avec humour [...] Serait-ce du fin fond de La Réunion que viendrait la leçon* »¹⁰⁴¹. Derrière cette unité de façade se dissimule une volonté d'isolement des listes présentes contre la dernière non représentée, celle du Dr Corré. Pourtant le *JIR* se veut optimiste. Le praticien, selon lui, a « *bon espoir de l'emporter [...] 62% de la population a montré qu'elle était contre la municipalité actuelle* »¹⁰⁴². Les petites listes ont été approchées selon le *JIR*. Jean-Luc Gonthier (82 voix) a eu des « *offres intéressantes* ». Une réunion des colistiers de Germain Fontaine a lieu « *pour voir nos positions* » : alliance ou abstention. La seconde solution a été choisie. La liste Dijoux, l'« *arbitre* » du second tour, est courtisée. Ces membres sont « *sollicités des 2 côtés* », certains voudraient fusionner avec Simon Lebreton, d'autres avec le Dr Corré »¹⁰⁴³. L'ancien premier adjoint du Lion décide de se retirer de la compétition, « *la ferme décision de rester neutre [...] [propositions] insuffisantes des deux côtés* »¹⁰⁴⁴. Des rumeurs de tractation personnelle avec Simon Lebreton le contraignent à révéler les tensions et les divisions qui existent au sein de son équipe. Paul Franco Técher, en deuxième position sur sa liste, soutient Simon Lebreton¹⁰⁴⁵.

Témoignages affirme alors que ce retrait du Dr Corré est dû à la divergence de stratégie pour le second tour entre Pierre Noé Dijoux et le Dr Técher. Un supposé émissaire du Dr Corré auprès de « *Nono* », dans l'attente de la signature d'un protocole de fusion avec le groupe Lebreton, met le feu aux poudres. Le praticien pense alors se faire doubler par son chef de file. Aucune fusion ne se conclut. Il se livre, avec la « *volonté d'aller à la bataille jusqu'à dimanche, la tête haute* »¹⁰⁴⁶. Le Dr Técher est persuadé qu'une majorité de colistiers va le suivre dans son vote en faveur de Lebreton. Ce soutien se fait ainsi sans marchandage de position. *Nono* lui rétorque que celui-ci « *avait promis ses voix à Simon Lebreton dès le 1^{er} tour* »¹⁰⁴⁷. Déçu « *Nono* » ne donne pas de consigne de vote. Le maintien de sa liste est

¹⁰⁴¹ *JIR* 14 Mars 1989.

¹⁰⁴² *JIR* 14 Mars 1989.

¹⁰⁴³ *JIR* 16 Mars 1989.

¹⁰⁴⁴ *JIR* 16 Mars 1989.

¹⁰⁴⁵ *JIR* 16 Mars 1989.

¹⁰⁴⁶ *Témoignages* 15 Mars 1989.

¹⁰⁴⁷ *Témoignages* 15 Mars 1989.

impossible sans sa tête de liste¹⁰⁴⁸. Ce positionnement rend quelque peu tendue la fin de campagne. Une bagarre éclate l'avant-veille du second tour, le 17 mars 1989 près de la permanence du Dr Corré. Selon les versions, c'est un guet-apens des sympathisants de Lebreton (feux éteints et en nombre, intimidation au Caterpillar). La version est différente pour la liste adverse. C'est une rencontre fortuite. Les deux cortèges, se croisant, sont issus de lieux de meeting différents : Ilet-à-cordes (Corré) et Palmiste-Rouge (Lebreton)¹⁰⁴⁹. La tension est extrême. L'enjeu est important pour l'avenir de la commune. Les uns et les autres ont-ils réussi à rallier leurs militants à leur volonté de vote. Le Dr Técher, médecin de garde¹⁰⁵⁰, ce weekend d'élections, a sans doute utilisé sa fonction pour convaincre les derniers indécis. Mais quelle surprise va révéler les résultats des urnes ?

Bureau Centralisateur second tour Municipales 1989 Cilaos						
Bureau Centralisateur	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Gilbert Corré	Joseph Lebreton
Absolue	3480	2889	21	2868	1296	1572
% Inscrits		0,83017241	0,60%	82,41%	37,24%	45,17%
% votants			0,73%	99,27%	44,86%	54,41%
% Exprimés					45,19%	54,81%

Tableau 55 Bureau Centralisateur second tour Municipales 1989 Cilaos¹⁰⁵¹

¹⁰⁴⁸ Témoignages 15 Mars 1989.

¹⁰⁴⁹ JIR 18 Mars 1989.

¹⁰⁵⁰ Le Quotidien 18 Mars 1989.

¹⁰⁵¹ JIR 19 Mars 1989.

Conseil municipal Cilaos 1989	
Majorité	Opposition
Lebreton Joseph Simon	Corre Gilbert Max
Maillot Marie Guy Pascal	Turpin Joseph Avril
Payet Jean Roland Jacky	Fontaine Jean Marc
Payet née Gastrin Thérèse Marie Reine-May	Técher Jean-Yves
Courtois Sosthène Emmanuel	Dijoux épouse Maillot Marie Rolande
Picard Yoland	Dijoux Joseph Christian
Dijoux Paul Joël	
Turpin veuve Payet Marie-Marthe	
Caroupapoullé Joseph	
Grondin Joseph Franck	
Clain Philippe Albert	
Dijoux EGINE Marie-Paule	
Clain Jean-Marie	
Técher Denis Max	
Figuin Joseph Gaston	
Pellegrin Jean Yves	
Chane-Lave Marie-Colette	
Darid Paul Jeannot	
Moriscot Bruno	
Tossam Gérald Halyre	
Técher Louis Merlo	
Picard épouse Lebreton Marie Pierrette	
Gonthier Pierre Maxime	

Tableau 56 Conseil municipal Cilaos 1989¹⁰⁵²

La liste de Simon Lebreton remporte la victoire (54.81% des exprimés) et a réussi à mobiliser l'électorat de la droite et ceux aussi de la gauche. La majorité des voix des listes du premier tour lui a accordé leurs suffrages au contraire de Corré. La consigne officielle de Nono a aussi influencé ce scrutin. Il a été compris comme un appel à un vote Lebreton. L'appel du Dr Técher a été suivi. Cette élection ne connaît aucune violence pendant les dépouillements. Le vainqueur et ses colistiers tentent dès lors de rassembler au-delà des clivages. La réconciliation est en marche. Le travail en commun est acté entre cette nouvelle équipe et la conseillère générale Gilberte Accot¹⁰⁵³. Lebreton sait que la tâche est difficile.

¹⁰⁵² Le Quotidien 20 Mars 1989

¹⁰⁵³ Le Quotidien 20 Mars 1989.

Il indique dès lors les lignes de son programme de développement de Cilaos pour le bien-être de ses habitants :

« Je suis satisfait. Mais je n'ai réussi qu'avec l'appui de la population. Je suis très ému. C'est une victoire pour tous ceux qui m'ont soutenu. En ce qui concerne les grandes lignes de mon programme, je compte augmenter le budget social, accroître les possibilités d'embauche, favoriser la formation des jeunes et des femmes et mettre l'accent sur le développement des secteurs agricole et touristique [...] Nous devons agir comme une caisse de solidarité. Aider les gens à condition qu'ils y mettent du leur et manifestent la volonté de rompre à terme avec l'assistanat. Nous pousserons au début tous les projets personnels en nous désengageant peu à peu »¹⁰⁵⁴.

Il compte aussi développer l'accès à la culture en se référant à son expérience d'adjoint culturel (membre du DRAC), *« Je me suis chargé de répercuter l'action culturelle dans le Cirque. Nous sommes allés au-delà en sensibilisant les gens à la culture »¹⁰⁵⁵*. La municipalité est à l'origine de la création d'une troupe du CASE et d'une autre de théâtre avec la participation active de la population. Son projet est d'aller de l'avant *« et viser un avenir meilleur pour notre population et les jeunes »¹⁰⁵⁶*. Le directeur de l'école du centre, président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du club de football explique la genèse de sa candidature surprise :

« Le 5 février [1989], à mon retour d'un congé administratif en métropole, j'ai retrouvé la majorité municipale en pleine incertitude. Nous avons choisi de reconduire la même liste mais Pascal Maillot allait se retirer et Mme Accot se tenait en retrait, il ne restait plus que moi [...] tout s'est décidé en un quart d'heure »¹⁰⁵⁷.

Son positionnement politique est révélé. Lebreton a été le délégué local de Raymond Barre pour la présidentielle de 1988.

Pour *Témoignages*, après les durs affrontements, le plus dur arrive :

« Comment rassembler la population pour un véritable développement du Cirque ? Comment répondre aux vrais besoins des habitants ? Autant de questions auxquelles la nouvelle équipe sera affrontée dès cette semaine et elle ne pourra les esquiver »¹⁰⁵⁸.

C'est effectivement le cas avec l'élection du maire et des adjoints réglementaires. Lebreton et Maillot, seuls candidats, ne sont qu'élus qu'avec les 23 voix de la majorité et 6 abstentions de l'opposition¹⁰⁵⁹ pour le *JIR*. D'autres médias révèlent que ce vote a été plus tendu qu'il n'y paraît. Le Dr Corré refuse de prendre part au scrutin. Un conseiller municipal de la majorité, Denis Max Técher, lui ordonne *« Il faut voter [...] nous sommes là pour faire la loi »¹⁰⁶⁰*.

¹⁰⁵⁴ Témoignages 20 Mars 1989.

¹⁰⁵⁵ Le Quotidien 22 Mars 1989

¹⁰⁵⁶ Le Quotidien 22 Mars 1989.

¹⁰⁵⁷ Le Quotidien 22 Mars 1989

¹⁰⁵⁸ Témoignages 20 Mars 1989.

¹⁰⁵⁹ *JIR* 28 Mars 1989.

¹⁰⁶⁰ Le Quotidien 28 Mars 1989.

Selon *Le Quotidien*, il peut s'abstenir légalement. Le praticien finit par s'y plier en votant sans doute nul¹⁰⁶¹. Les soutiens de la nouvelle équipe sont présents : Paul Franco Técher, Jean-Luc Gonthier et Gilberte Accot. Devant ceux-ci, le nouveau premier magistrat déclare :

« Je souhaite [...] que nous rassemblions toutes les forces pour le développement et la prospérité du Cirque de Cilaos. Rassembler pour réussir, telle est notre devise, en serrant les coudes, même si certains ne veulent pas nous aider. Je suis un maire pour tous ».

Cette déclaration est précédée d'une salve de pétards et d'applaudissements. Simon Lebreton rend également hommage à son prédécesseur *« pour le travail accompli au poste de maire depuis la disparition d'Irénée Accot. On a dit que l'héritage sera difficile, il en a supporté les conséquences »*¹⁰⁶². Le maire-régent affirme sa loyauté, *« Je renouvelle mon amitié et ma confiance à Simon Lebreton »*¹⁰⁶³. Il confirme aussi le souhait de ne pas faire preuve de sectarisme politique, *« nous formons une équipe capable de s'occuper de toute la population »*¹⁰⁶⁴. L'opposition « note » les adjoints. Jean-Yves Técher a espéré une bonne entente des différents groupes du conseil municipal, *« Il faudra trouver un autre mot pour nous qualifier parce que nous serons amenés à travailler ensemble »*¹⁰⁶⁵. Selon *Témoignages*, l'ambiance est tendue, séquelle de la campagne, *« cela ne fait aucun doute »*¹⁰⁶⁶. Le 6^{ème} adjoint, Joseph Franck Grondin, dit « Miko », n'est pas ouvert à ce renouveau des mœurs politiques *« Je propose [...] qu'on garde le terme d'opposition »*, la conséquence est de n'obtenir aucune voix de l'opposition. Le maire dénonce leur attitude :

*« L'assemblée représentative de la population [...] déplore l'attitude de l'opposition [...] souhaite [...] le rassemblement de nos forces afin de travailler dans la prospérité et le développement du Cirque. Nous voulons rassembler pour réussir. Ce n'est pas en divisant que nous réussirons. [...] Je tiens à être le maire de tous. [...] La tâche est difficile nous devons la répartir »*¹⁰⁶⁷.

Les autres adjoints obtiennent eux aussi des voix de l'opposition en fonctions de liens personnels : Jacky Payet (24), Reine-May Payet (29), Yoland Picard (25), Joseph Grondin (23), Égine Dijoux (26), Dijoux Joël (25), Jean Yves Pellegrin (29). Pascal Maillot salue cette démarche alors devenue constructive, *« heureux de constater que la population, qui a voté pour l'opposition est raisonnable et accorde sa confiance »*¹⁰⁶⁸. La situation est tout de même

¹⁰⁶¹ Le Quotidien 28 Mars 1989.

¹⁰⁶² Le Quotidien 28 Mars 1989.

¹⁰⁶³ Le Quotidien 28 Mars 1989.

¹⁰⁶⁴ Témoignages 28 Mars 1989.

¹⁰⁶⁵ JIR 28 Mars 1989.

¹⁰⁶⁶ Témoignages 28 Mars 1989.

¹⁰⁶⁷ Témoignages 28 Mars 1989.

¹⁰⁶⁸ Le Quotidien 28 Mars 1989.

nerveuse pour la désignation de commissions¹⁰⁶⁹. L'opposition échoue à imposer l'un des leurs à la tête d'une d'entre elles, Jean-Yves Técher. Les postes sont attribués à Pascal Maillot (budget), Jacky Payet (CCAS) et Sosthène Courtois (caisse des écoles). Le maire se veut toutefois ouvert. Il « *n'empêchera pas une ouverture au niveau des commissions si l'opposition « est constructive »* »¹⁰⁷⁰. Ce vœu pieux se réalise en partie quelques semaines plus tard. La désignation des représentants de la commune à la Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), au comité des fêtes, au CASE de Cilaos, et des membres à la commission d'urbanisme et de l'environnement permettent à l'opposition d'obtenir un siège en la personne de Jean Yves Técher. Simon Lebreton justifie cette petite ouverture. C'est une réponse aux propos tenus pendant de la campagne par certains membres de l'opposition. Les rancœurs du passé planent au-dessus de l'unité pour le développement du cirque. Le chef de file de l'opposition, le Dr Corré est furieux, « *tout était prévu pour que l'opposition ne soit pas associée au travail communal* »¹⁰⁷¹. Cette ouverture augure-elle une nouvelle dynamique municipale, indépendante de l'héritage Accot ? Ou va-t-elle continuer à s'en inspirer ?

2) Une municipalité de continuité

Dès son élection, la « nouvelle » municipalité s'attache à honorer les engagements pris par la précédente mandature. La continuité de la modernisation des réseaux¹⁰⁷² (électrification rurale, routes),¹⁰⁷³ voit son efficacité remise en cause. Cette période est marquée par quatorze coupures d'électricité dans l'ensemble du cirque ou dans une zone précise de Cilaos¹⁰⁷⁴. Cette recrudescence d'interruptions est surprenante. Des appels d'offres communaux ont été publiés¹⁰⁷⁵. Ceux-ci ne sont pourvus qu'en fin 1991¹⁰⁷⁶. Un sentiment d'amateurisme est ressenti par la population. C'est une des rares fois où le centre est traité de la même manière que les écarts. Aucun quartier n'est épargné : Bras-Sec, Cilaos Centre (VVF, Les Mares, hôpital du Matarum, rue du Stade et rue de Saint-Louis), Gueule rouge, Îlet-à-Cordes et Mare Sèche. D'autres réseaux font l'objet d'une réhabilitation communale : l'irrigation

¹⁰⁶⁹ Témoignages 28 Mars 1989.

¹⁰⁷⁰ Le Quotidien 28 Mars 1989.

¹⁰⁷¹ Le Quotidien 17 Avril 1989

¹⁰⁷² Le Quotidien 17 Avril 1989.

¹⁰⁷³ Le Quotidien 8 Août 1989. La première taxe sur l'électricité est actée.

¹⁰⁷⁴ Le Quotidien 7 Juillet 1989, Le Quotidien 7 Novembre 1989, Le Quotidien 14 Novembre 1989, Le Quotidien 15 Novembre 1989, Le Quotidien 17 Novembre 1989, Le Quotidien 12 Décembre 1989, Le Quotidien 19 Mars 1990, Le Quotidien 12 Mai 1990, Le Quotidien 26 Mai 1990, Le Quotidien 4 Août 1990, Le Quotidien 14 Décembre 1990, Le Quotidien 29 Mai 1991, Le Quotidien 19 Juillet 1991, Le Quotidien 21 Novembre 1991.

¹⁰⁷⁵ Le Quotidien 1^{er} Avril 1989, 31 Juillet 1991.

¹⁰⁷⁶ Le Quotidien 26 Septembre 1991.

« domestique »¹⁰⁷⁷ et l'éclairage public¹⁰⁷⁸. Une fois de plus, seul le bourg central est principalement concerné par ces améliorations¹⁰⁷⁹ : assainissement et traitement des eaux usées du centre-ville (établissement thermal, rue père Boiteau, rue Saint-Louis) avec un bassin de décantation¹⁰⁸⁰, bassins de traitement d'eau pour le Cirque¹⁰⁸¹, implantation de trois réservoirs d'eau (Centre-ville¹⁰⁸², Îlet-à-Calebasses et Îlet Gueule Rouge). Pour cet écart de Palmiste-Rouge, la municipalité a un dessein particulier, « *la nécessité de fixer la population là où il y a de la terre à mettre en valeur en lui donnant les moyens de travailler* »¹⁰⁸³. Le dernier réseau, à se développer, est celle des transports collectifs. Les élus locaux veulent améliorer les conditions de vie et la qualité de services de leurs citoyens. Cet essor profite à des élus municipaux ou des proches de la municipalité pour accroître leur propre développement personnel : les transporteurs Franck Dijoux et Joseph C.¹⁰⁸⁴. Ils sont les premiers bénéficiaires de la collaboration entre la commune¹⁰⁸⁵ et le CG¹⁰⁸⁶. La municipalité et le CR, collaborent, pour éviter les tragiques faits divers¹⁰⁸⁷ sur les routes en y construisant des protections mais également par la réfection des chaussées, une réponse à l'urgence due aux aléas climatiques. La répartition des compétences permettent d'être efficace. La RN 5 est la prérogative du CR (sécurisation¹⁰⁸⁸, aménagement¹⁰⁸⁹ et rénovation des infrastructures symboliques de l'Histoire de cette route¹⁰⁹⁰ tels que les ponts du pavillon¹⁰⁹¹ et La boucle¹⁰⁹²). Les routes « intérieures » de Cilaos au CG. Pendant cette période, trois itinéraires sont aménagés. Les routes de Bras-Sec et d'Îlet-à-Cordes sont rénovées après des cyclones¹⁰⁹³ : travaux d'entretien¹⁰⁹⁴, murs de soutènement¹⁰⁹⁵. Un autre itinéraire tout aussi important, celle

¹⁰⁷⁷ Le Quotidien 12 Avril 1991, Le Quotidien 13 Mai 1991, Le Quotidien 12 Juin 1991.

¹⁰⁷⁸ Le Quotidien 21 Octobre 1989 Et Le Quotidien 28 Août 1990.

¹⁰⁷⁹ Le Quotidien 18 Juin 1990.

¹⁰⁸⁰ Le Quotidien 4 Juillet 1991.

¹⁰⁸¹ Le Quotidien 19 Décembre 1990.

¹⁰⁸² Le Quotidien 21 et 22 Janvier 1991.

¹⁰⁸³ Le Quotidien 18 Juin 1990.

¹⁰⁸⁴ Le Quotidien 17 Avril 1989.

¹⁰⁸⁵ Le Quotidien 11 Mai 1991, Le Quotidien 19 Octobre 1991.

¹⁰⁸⁶ Le Quotidien 29 Septembre 1989.

¹⁰⁸⁷ Le Quotidien 10 Avril 1989, Le Quotidien 29 Mai 1989, Le Quotidien 11 Juillet 1989, Le Quotidien 25 Juillet 1989, Le Quotidien 20 Septembre 1989, Le Quotidien 23 Mars 1990, Le Quotidien 7 Juillet 1990, Le Quotidien 6 Septembre 1990, Le Quotidien 13 Juin 1991.

¹⁰⁸⁸ Le Quotidien 16 Mars 1991.

¹⁰⁸⁹ Le Quotidien 9 Avril 1991.

¹⁰⁹⁰ Le Quotidien 12 Février 1990, Le Quotidien 8 Juillet 1990, Le Quotidien 5 Août 1990, Le Quotidien 30 Août 1990, Le Quotidien 26 Septembre 1990, Le Quotidien 15 Avril 1991.

¹⁰⁹¹ Le Quotidien 29 Août 1989, Le Quotidien 8 Avril 1990, Le Quotidien 13 Mai 1990, Le Quotidien 23 Juin 1990.

¹⁰⁹² Le Quotidien 14 Septembre 1991, Le Quotidien 28 Janvier 1992.

¹⁰⁹³ Le Quotidien 8 Avril 1989 et Le Quotidien 4 Novembre 1989.

¹⁰⁹⁴ Le Quotidien 12 Mars 1990, Le Quotidien 5 Août 1990.

¹⁰⁹⁵ Le Quotidien 19 Août 1991.

des thermes est réhabilité¹⁰⁹⁶. La commune s'occupe de désenclaver aussi quelques isolats d'habitations : aménagement de la route de la Mare Sèche¹⁰⁹⁷ et celle des hortensias pour lotissement Jacaranda et Trois Mares¹⁰⁹⁸, chemin du thé, chemin Matarum, chemin des eucalyptus, chemin Rose Tournère, chemin des vigneron à Bras-Sec¹⁰⁹⁹. Un seul quartier, Palmiste-Rouge, n'est pas aménagé ; c'est le « délaissé » du cirque.

Des projets anciens se réalisent ou sont maintenus, malgré ce changement de gouvernance municipale : hélicoptère et attribution systématique de bourses pour les voyages scolaires linguistiques¹¹⁰⁰. Ces améliorations ne se font pas sans dommage. Des arrières-pensées politiques justifient certaines coupes budgétaires : suppression des subventions au syndicat d'initiative¹¹⁰¹, licenciement de 25 à 30 employés communaux pour une compression du personnel¹¹⁰². L'opposition y voit des représailles politiques liées au dernier scrutin municipal. L'institution touristique a été présidée par le Dr Max Corré et les licenciés paient sans doute leur orientation politique.

Les liens tissés avec les visites de personnalités extérieures sont maintenus. Le jumelage avec Chamonix tient une place importante. Les échanges entre les délégations des deux villes¹¹⁰³ montrent ce dynamisme. Leurs avenir sont communs (savoir-faire, partenariat scolaire).

La visite du préfet Emmanuel Constantin en 1990 est l'un des rares déplacements tendus, selon *Le Quotidien*, entre les élus locaux et leur hôte. Au début tout se passe bien. Il commence par visiter les thermes. Le maire est fier de présenter ainsi les dernières avancées agricoles du Cirque par la visite chez un producteur de vin Isabelle à Bras-Sec et aussi le déplacement sur les terrains d'expérimentations agricoles montrant une diversification des fruits expérimentés : pêches, prunes, amandiers, abricots, châtaignes, fraises, maracujas, kiwis, papayes et babacos. Simon Lebreton relance la demande de création du téléphérique du Piton des Neiges. La réponse du préfet est sans détour : il ne veut pas de ce projet¹¹⁰⁴. Guillaume Benoit, commissaire à l'aménagement des Hauts, abonde dans son sens. Pour lui, les populations des hauts ne sont pas prêtes à accueillir cette infrastructure. Le CG alors émet un avis défavorable ; une seule voix est pour le projet, celle de la conseillère de Cilaos. Cette

¹⁰⁹⁶ Le Quotidien 10 Mars 1990, Le Quotidien 21 Mars 1990, Le Quotidien 23 Juin 1990, Le Quotidien 17 Septembre 1990.

¹⁰⁹⁷ Le Quotidien 18 Juin 1990.

¹⁰⁹⁸ Le Quotidien 18 Juin 1990.

¹⁰⁹⁹ Le Quotidien 24 Mars 1990.

¹¹⁰⁰ Le Quotidien 18 Juin 1990.

¹¹⁰¹ Le Quotidien 17 Avril 1989.

¹¹⁰² Le Quotidien 17 Avril 1989.

¹¹⁰³ Le Quotidien 19 Octobre 1989 et Le Quotidien 14 Août 1990.

¹¹⁰⁴ Le Quotidien 1^{er} Mars 1990.

structure est au mieux reportée à une échéance de 5 ans¹¹⁰⁵. Le maire Lebreton est furieux. Il le fait savoir dans un courrier des lecteurs. La théorie d'une manipulation de la population y est évoquée. Pour l'édile cilaosien, ce projet est du ressort du CG exclusivement et espère un infléchissement de la collectivité, qui jadis s'est largement impliquée pour un téléphérique à Cilaos (étude menée en 1984 et intégration au contrat de développement de commune en 1988). Simon Lebreton apparaît alors optimiste, « *un projet qui se monte et qui ne finit pas de monter* »¹¹⁰⁶. Ce sentiment n'a pas eu de suite positive auprès de la collectivité locale. En contrepartie, l'État tente de calmer la colère de l' élu cilaosien en lui proposant un nouveau projet. Le ministre Brice Lalonde, en déplacement dans le cirque propose le classement du Piton des Neiges en site naturel¹¹⁰⁷. La visite du secrétaire d'état aux collectivités locale Jean-Paul Sueur apporte son soutien à l'inquiétude du maire de voir sa population décroître. Le ministre réaffirme sa volonté de ne pas vider les campagnes. Cet exode est la conséquence d'une situation économique défavorable : 800 chômeurs dont 50 % de moins de 25 ans sur 1582 actifs, 750 bénéficiaires du RMI et l'attrait du littoral. La mairie est le premier employeur avec 215 employés et 170 CES.¹¹⁰⁸

Les faits divers font dès lors toujours partie du quotidien. La municipalité ne parvient pas à résorber la misère sociale d'une partie des administrés. Les violences intrafamiliales sous fond d'alcool persistent¹¹⁰⁹. Un quartier cristallise le mal-être cilaosien : Palmiste-Rouge. Les bars et les structures de loisirs sont des lieux de perdition pour ces habitants : dégradation de biens publics¹¹¹⁰, bagarres entre quartiers « rivaux »¹¹¹¹, vol avec violence¹¹¹², agressions sur des personnes¹¹¹³. La presse a tendance à stigmatiser cet écart, pourtant la violence est présente dans l'ensemble du Cirque¹¹¹⁴ sous un fond commun, l'alcool¹¹¹⁵. Les autorités s'avouent impuissantes¹¹¹⁶. La seule mesure, souvent préconisée pour une partie de cette jeunesse amoralisée, est « l'Association Pour l'Enfance Coupable et Abandonnée », comme dans cette affaire de mœurs (attentat à la pudeur et viol) à l'Îlet-à-Cordes¹¹¹⁷. C'est l'un des rares

¹¹⁰⁵ Le Quotidien 19/20 Mai 1990.

¹¹⁰⁶ Le Quotidien 28 Mai 1990.

¹¹⁰⁷ Le Quotidien 7 Juin 1991.

¹¹⁰⁸ Le Quotidien 19 Juillet 1991.

¹¹⁰⁹ Le Quotidien 4 Mai 1989, Le Quotidien 25 Mai 1989, Le Quotidien 22 Février 1990, Le Quotidien 15 Décembre 1990.

¹¹¹⁰ Le Quotidien 27 Mars 1989.

¹¹¹¹ Le Quotidien 9 Novembre 1989, Le Quotidien 13 Septembre 1991, Le Quotidien 15 Septembre 1991.

¹¹¹² Le Quotidien 9 Mars 1990.

¹¹¹³ Le Quotidien 28/29 Janvier 1991.

¹¹¹⁴ Le Quotidien 2 Avril 1990, Le Quotidien 9 Avril 1990.

¹¹¹⁵ Le Quotidien 22 Mai 1991, Le Quotidien 19 Décembre 1991.

¹¹¹⁶ Le Quotidien 3 Novembre 1989.

¹¹¹⁷ Le Quotidien 3/4 Décembre 1990.

échecs de l'équipe Lebreton. De nouveaux larcins font leurs apparitions dans cette ville au calme réputée : fausse monnaie¹¹¹⁸, cultures délictueuses¹¹¹⁹, agression sur touristes¹¹²⁰ et ventes illicites¹¹²¹ de productions « naturelles¹¹²² ». D'autres faits de vandalisme (cambriolage¹¹²³ et vol¹¹²⁴) touchent maintenant clairement non plus seulement le simple citoyen, mais aussi les diverses institutions officielles (CASE¹¹²⁵, syndicat d'initiatives¹¹²⁶).

Pourtant l'économie locale, malgré ses difficultés récurrentes, s'appuie sur ces valeurs traditionnelles pour maintenir son attractivité territoriale. Dans ces différents budgets successifs, la priorité est toujours portée sur la valorisation touristique. Le réaménagement de la Mare à Joncs¹¹²⁷ est acté pour une opération de modernisation du site (éclairage au sol, rue piétonne, ponton de pêche et de promenade, parking¹¹²⁸, barrière de sécurité, jardin et massif arborés¹¹²⁹ d'arbustes issus du Trou Pilon tels le troène, l'eucalyptus, le chêne rouge et le saule pleureur). Le CR accompagne la mise en beauté de la Roche Merveilleuse (bétonnage¹¹³⁰ et équipements de la route¹¹³¹). Les thermes, origine du fondement de Cilaos, continuent à créer des emplois directs ou indirects : stage¹¹³², aménagement du site¹¹³³, travaux d'entretien¹¹³⁴. Malgré quelques conflits de personnalités¹¹³⁵, cette activité se veut « démocratique »¹¹³⁶. Sa clientèle ne se veut non seulement dirigée vers l'élite extérieure et mais aussi vers les touristes locaux cilaosiens et ou ceux du reste de l'île. Les autres établissements « touristiques » référencés en ce début de mandat, sont sept hôtels, dix restaurants et cinq structures spécialisées en logements touristiques. Ils contribuent tous à renforcer l'image d'un cirque accueillant¹¹³⁷. Ce dynamisme est d'abord à mettre au mérite des hommes politiques qui ont joué un rôle antérieur puis à ceux actuellement aux commandes dans le cirque¹¹³⁸, et qui

¹¹¹⁸ Le Quotidien 23 Juillet 1989.

¹¹¹⁹ JIR 31 Mars 1989.

¹¹²⁰ Le Quotidien 31 Octobre 1989.

¹¹²¹ Le Quotidien 9 Mars 1990.

¹¹²² Le Quotidien 24 Janvier 1991.

¹¹²³ Le Quotidien 7 Juillet 1989.

¹¹²⁴ Le Quotidien 18 Juillet 1989, Le Quotidien 19 Janvier 1991.

¹¹²⁵ Le Quotidien 16 Janvier 1991.

¹¹²⁶ Le Quotidien 19 Décembre 1991.

¹¹²⁷ Le Quotidien 17 Avril 1989.

¹¹²⁸ Le Quotidien 18 Juin 1990.

¹¹²⁹ Le Quotidien 7 Septembre 1989.

¹¹³⁰ Le Quotidien 22 Septembre 1989.

¹¹³¹ Le Quotidien 17 Novembre 1989.

¹¹³² Le Quotidien 22 Janvier 1990.

¹¹³³ Le Quotidien 16 Juillet 1990.

¹¹³⁴ Le Quotidien 26 Janvier 1990 et Le Quotidien 9/10 Octobre 1990.

¹¹³⁵ Le Quotidien 7 Mai 1990 et 2 Juin 1990.

¹¹³⁶ Le Quotidien 20 Août 1991.

¹¹³⁷ Le Quotidien 6 Avril 1989.

¹¹³⁸ Le Quotidien 6 Avril 1989 et 16 Avril 1989 : Christian Dijoux Sosthène Courtois, M. Jean-Claude Forest, Pierre-Noé Dijoux, Bruno Moriscot, Bruno Sausseau (et Patricia Martin) Aurélien Nassibou et Marcel Dijoux.

œuvrent à leur tour en faveur de cette réussite. Il est évident qu'en dehors de tous clivages politiques, chacun a intérêt que cette stratégie économique, attendue depuis des décennies, fonctionne. La fracture centre/périphérie est bien présente (+75% des activités sont regroupées en centre-ville). Un quartier rate ce potentiel de développement : Palmiste-Rouge. L'économie locale ne tourne pas le dos à ses richesses « originelles ». L'activité viticole longtemps confidentielle essaye de se structurer. Un œnologue est embauché pour le test de cépages « nobles » aux dépens du traditionnel cépage Isabelle¹¹³⁹ : Chenin, Pinot Noir, le Cot. Cette initiative a pour origine le regroupement de quelques cultivateurs, dont des acteurs politiques (Marcel Dijoux, Noé Dijoux, Aurélien Nassibou). Le CG croit à ce renouveau. Son président Éric Boyer est présent pour les premières expérimentations grandeur nature¹¹⁴⁰. Une subvention de 200 mille francs soutient également ce projet¹¹⁴¹. L'atout des ressources naturelles est mis en avant par les autorités locales par un week-end de charme à Cilaos¹¹⁴². Une des attractivités économiques et touristiques, initiative du Lion qui perdure toujours ; c'est la fête des lentilles¹¹⁴³. Pourtant elle est soumise désormais à la critique. Cette vitrine noble du savoir-faire artisanal et agricole cilaosien se trouve un peu contrebalancée par le fameux vin « pays » de soi-disant mauvaise réputation. Ce dernier n'a jamais été aussi vendu qu'au cours de cette manifestation.

Les visiteurs apprécient également durant ces festivités l'artisanat, la fanfare de saint Joseph, le spectacle de rue du pays d'accueil, le groupe musical de Peterboth, le Fealling (star du rap), le diner dansant, le spectacle des fleurettes (groupe de danse Palmiste-Rouge), la chanteuse Isabelle Boyer, le concours du plus grand mangeur de lentille, le bal Kolokoc, le feu d'artifice, le défilé au flambeau et le spectacle de magie¹¹⁴⁴. Par ses différentes ouvertures, cette fête se veut pour la municipalité un moment de partage et de rassemblement populaire de tous les quartiers pour le patrimoine commun. Elle sait que le développement du cirque passe aussi par de nouvelles initiatives de toutes natures (politiques, économiques, sociales).

3) Une dynamique nouvelle

Le développement de la culture, une des promesses des municipales, est tenue encore par la mairie. Les événements culturels pour ses administrés se multiplient au-delà de Cilaos. L'exposition de Philippe Turpin au Méridien (mécénat de l'hôtel) de Saint-Denis pour son

¹¹³⁹ Le Quotidien 3 Et 4 Mars 1990.

¹¹⁴⁰ Le Quotidien 25 Juillet 1991.

¹¹⁴¹ Le Quotidien 24 Octobre 1991.

¹¹⁴² Le Quotidien 6 Avril 1989.

¹¹⁴³ Le Quotidien 9 Novembre 1989.

¹¹⁴⁴ Le Quotidien 6 Novembre 1991.

œuvre « arbres imaginaires » en octobre 1989 consacre le savoir-faire artisanal du cirque¹¹⁴⁵. Cet essor est facilité aussi par la conseillère générale du cirque. Elle est présente au CA d'une des infrastructures culturelles du CG, l'Office Départemental de la Culture (ODC)¹¹⁴⁶. Les différentes signatures de Contrat de culture État/mairie de Cilaos (collaboration entre le sous-préfet Philizot, le maire Simon Lebreton, la conseillère générale Gilberte Accot et le représentant de la DRAC Marc Kichenapaidou¹¹⁴⁷) abondent dans ce sens : points de lecture, renforcement de cinéma itinérant¹¹⁴⁸ et de spectacle par des associations dans les principaux écarts, accueil d'artistes professionnels dans les milieux sociaux défavorisés, documentaire de quinze minutes sur l'Histoire de Cilaos¹¹⁴⁹, spectacle de danse¹¹⁵⁰ et un autre de marionnettes¹¹⁵¹, vulgarisation de la culture (lecture¹¹⁵², sculpture¹¹⁵³) aux écoliers de l'ensemble du cirque, animations musicales dans les hôtels¹¹⁵⁴, festivités du 20 décembre¹¹⁵⁵, conférence film débat sur la Chine à la salle de cinéma de Cilaos¹¹⁵⁶. La fête de la musique est l'occasion de réunifier le cirque et ses écarts, les écoles de tous les quartiers participent¹¹⁵⁷. Un autre projet fédérateur est initié : le premier carillon de l'océan Indien. Le CG et le CR contribuent au financement de la formation des futurs carillonneurs cilaosiens¹¹⁵⁸. Le financement des cloches (50) d'un montant de 1.2 millions de francs est assuré par le ministère de la culture, le CASE, la caisse des dépôts et le ministère des DOM. Ce dernier a le privilège, tout comme le CR initiateur du projet, de voir les premières cloches baptisées du nom de leurs représentants : (« Saint Louis » (Louis Le Pinsec, ministre des DOM), « Sainte Céline » (Céline Boyer, conseillère régionale) et sainte Véronique (Véronique, conceptrice du projet).

La cohésion sociale est assurée par un vecteur essentiel, l'école. La mairie entreprend un vaste plan de rénovation et d'investissement sans précédent à Cilaos : réalisation de l'étanchéisation de l'école du centre, construction d'un réfectoire à l'école de la Mare

¹¹⁴⁵ Le Quotidien 16 Octobre 1989.

¹¹⁴⁶ Le Quotidien 11 Juillet 1990.

¹¹⁴⁷ Le Quotidien 28 Septembre 1991.

¹¹⁴⁸ Le Quotidien 30/ 31 Mai 1991.

¹¹⁴⁹ Le Quotidien 26 Avril 1991.

¹¹⁵⁰ Le Quotidien 4/6 Septembre 1991, 2/4 Novembre 1991.

¹¹⁵¹ Le Quotidien 18 Décembre 1991.

¹¹⁵² Le Quotidien 20 Juillet 1990.

¹¹⁵³ Le Quotidien 11 Octobre 1990.

¹¹⁵⁴ Le Quotidien 25 Janvier 1991.

¹¹⁵⁵ Le Quotidien 17 Décembre 1990.

¹¹⁵⁶ Le Quotidien 26 Juin 1991.

¹¹⁵⁷ Le Quotidien 20 Juin 1991.

¹¹⁵⁸ Le Quotidien 8 Octobre 1990.

Sèche¹¹⁵⁹, construction des sanitaires aux écoles du Cirque¹¹⁶⁰, deux poêles à bois pour les écoles, un bus scolaire, un véhicule pour les cantines, acquisition foncière pour une classe maternelle à Palmiste-Rouge de 1250 mètres carrés¹¹⁶¹ et la cantine scolaire de Mare-Sèche (inaugurée par le maire Simon Lebreton)¹¹⁶². Elle tente ainsi d'apaiser aussi la colère de certains administrés. La grève des parents élèves d'une classe de Cours Préparatoire (CP) à la Mare-Sèche, au motif du non remplacement d'un instituteur absent, un mouvement qui risque de s'étendre à l'ensemble des sept écoles du cirque (totalisant 1250 élèves). Le premier magistrat, contraint, finit par s'impliquer directement à solutionner le problème d'autant qu'il exerce toujours la fonction de directeur d'école. Une intervention de sa part auprès de l'inspecteur académique permet de trouver une issue favorable à ce conflit¹¹⁶³. Selon les données récoltées, aucune autre trace de manifestation n'a été enregistrée dans ce quartier durant cette période.

Un autre quartier montre aussi son mécontentement, l'enfant tant oublié de Cilaos : Palmiste-Rouge. Un barrage routier est dressé par des parents d'élèves du quartier pour faire aboutir les revendications suivantes. Le remplacement des deux professeurs absents par des jeunes du cirque. La rénovation des écoles (sanitaires, persiennes à naccaux, peinture, clôture, portes) et l'établissement d'une ligne de transport scolaire pour les enfants du secteur Cap Noir. Ce mécontentement est la résultante d'un sentiment de rejet de Palmiste-Rouge par la municipalité, avec un adjoint spécial de quartier toujours absent et un maire jugé injoignable. Le maire se rendant enfin sur place constate la nécessité des travaux mais rejette la responsabilité de la situation sur d'autres acteurs concernés : la sous-préfecture, le député de circonscription (TAK) et le rectorat. Ce déplacement est l'occasion aussi d'aborder les problèmes du quartier, le manque d'emploi et le sentiment d'abandon. « *A tort ou à raison, à Cilaos, Palmiste-Rouge se sent tenu à l'écart et laissé pour compte* »¹¹⁶⁴! Ce mouvement d'humeur est l'écho d'un courrier des lecteurs de 1989. Dans lequel les auteurs ont dénoncé la mauvaise presse que subit Palmiste-Rouge (bagarres de rues et autres exactions généralisées abusivement à l'ensemble des habitants). Alors qu'ils estiment que cet îlet possède incontestablement des atouts nobles, non exploités à mettre en valeur et à porter à la

¹¹⁵⁹ Le Quotidien 17 Avril 1989.

¹¹⁶⁰ Le Quotidien 24 Mars 1990.

¹¹⁶¹ Le Quotidien 4 Juillet 1991.

¹¹⁶² Le Quotidien 12 Mars 1991.

¹¹⁶³ Le Quotidien 16 Septembre 1989.

¹¹⁶⁴ Le Quotidien 19 Septembre 1990.

connaissance du grand public comme le sentier des Calumets et son savoir-faire local dans le domaine agricole et de la broderie¹¹⁶⁵.

La municipalité renoue ainsi contact avec cet îlet oublié. Une première étape est franchie en 1990 avec l'ouverture d'une bibliothèque (aménagement, dotation de 200 000 francs pour l'achat de livres et formation d'une bibliothécaire) dans une ancienne résidence achetée par la mairie¹¹⁶⁶. Simon Lebreton fait également son mea-culpa, les îlets ont été trop souvent oubliés au profit du centre-ville. Le maire veut maintenir l'unité du cirque en empêchant une certaine autonomie de Palmiste-Rouge pour que « *le cirque ne soit qu'une entité* »¹¹⁶⁷. En ce sens, il estime que les rivalités entre Palmiste-Rouge et les autres quartiers de Cilaos à l'occasion des bals se sont estompées même si cette affirmation reste toute relative au regard de la rubrique des faits divers. Des projets fédérateurs d'orientation des agriculteurs vers des cultures plus lucratives (arboriculture, tabac, lentilles et maraîchage) et la diversification de l'élevage (porcs, volailles, etc.) sont exposés à la population de ce quartier ainsi qu'à ceux du reste du Cirque : installation pour l'ensemble de la population de l'îlet d'un nouveau réservoir d'eau potable et la création d'un réseau d'assainissement¹¹⁶⁸.

Les habitants de Palmiste Rouge, interviewés par *Le Quotidien*, ne partagent pas l'optimisme de la municipalité : une exposition artisanale de productions locales aux effets limités, la délocalisation de la broderie artisanale en centre-ville (faute de clients), manque d'animations, exode rural de la jeunesse, illettrisme, ivresse, irrigation déficiente, mauvaise réputation et méfiance envers les visiteurs extérieurs au cirque. Ils suggèrent tout de même quelques conseils à la municipalité de placer un panneau d'indication au carrefour RN 5/Route Départementale 240 pour informer les visiteurs de la vente de produits locaux (lentilles, broderie et vins à Palmiste-Rouge). Ils réclament l'implantation d'un cinéma, d'un dancing, d'une piscine mais également l'institution d'une fête de quartiers et la fourniture d'engrais par la commune. Ils regrettent la fin du « bon vieux temps » avec ses bals, son entraide, ses productions agricoles saines et son respect de la religion. Certains reconnaissent néanmoins quelques avancées avec l'établissement par le CG d'une navette entre Palmiste-Rouge et la RN 5 pour faciliter le transport des touristes et des habitants dans leur vie quotidienne, un atelier pour la transmission des techniques de la broderie artisanale de Cilaos, l'apparition du logement « en dur » et enfin une quiétude retrouvée. La construction à Palmiste-Rouge d'une

¹¹⁶⁵ Le Quotidien 24 Mars 1989.

¹¹⁶⁶ Le Quotidien 18 Juin 1990.

¹¹⁶⁷ Le Quotidien 4 Juillet 1991.

¹¹⁶⁸ Le Quotidien 22 Août 1990.

mairie annexe, la seule du cirque et sa placette¹¹⁶⁹, est considérée par tous comme une véritable avancée.

La mairie améliore aussi le bien-être de ces concitoyens de plus en plus nombreux (5856 au Recensement de 1990)¹¹⁷⁰. Elle se doit alors d'être exemplaire dans l'amélioration de ses services. Ses budgets en équilibre successifs permettent un plan d'investissement : appels d'offres pour un tractopelle, un brise-roche, un compacteur d'ordure¹¹⁷¹, véhicule neuf, informatisation¹¹⁷² et achat de matériels informatiques¹¹⁷³. Ses employés communaux sont choyés : investissement 120 000 francs pour l'achat de vêtements de travail pour les employés communaux¹¹⁷⁴, embauche de 156 Contrats Emploi Solidarité (CES) affectés aux travaux du bâtiment, à l'environnement, aux bibliothèques, aux personnes âgées et à l'entretien¹¹⁷⁵. Des difficultés perdurent : fiscalité locale trop faible¹¹⁷⁶ et insuffisance de revenus salariaux¹¹⁷⁷. Cela n'empêche pas le maire Simon Lebreton et son conseil municipal d'élaborer un plan ambitieux « d'épanouissement individuel et collectif ». C'est ainsi que la commune se classe, au palmarès des communes pour la santé et les actions sociales, 13^{ème} sur 24¹¹⁷⁸. Elle s'appuie sur une collaboration de confiance dont elle dispose avec le CG pour la création du programme du Logement Très Social¹¹⁷⁹ (1ers Logements Très Sociaux (LTS) inaugurés en 1989¹¹⁸⁰) ou avec d'ancien élu pour l'accompagnement et l'épanouissement des seniors¹¹⁸¹. Un des exemples de la solidarité municipale est l'aide apportée à un enfant hospitalisé d'un ancien employé municipal : appel aux dons (« gain » de 60000 frs), requête de demande d'emploi auprès du député TAK¹¹⁸² et d'aide matérielle¹¹⁸³. Cilaos ne peut rester insensible à son héritage culturel, une des fidèles de la politique du Lion fait voter un appel d'offres pour la reconstruction d'une chapelle à Peterboth (détruite en Août 1989)¹¹⁸⁴, une subvention d'un million de francs est attribuée pour la réparation de l'église du centre-ville¹¹⁸⁵ et le soutien logistique à la traditionnelle messe de l'ascension du Piton des Neiges, au succès grandissant

¹¹⁶⁹ Le Quotidien 4 Juillet 1991.

¹¹⁷⁰ Le Quotidien 26 Décembre 1990.

¹¹⁷¹ Le Quotidien 25 Avril 1990.

¹¹⁷² Le Quotidien 18 Juin 1990.

¹¹⁷³ Le Quotidien 4 Juillet 1991.

¹¹⁷⁴ Le Quotidien 24 Mars 1990.

¹¹⁷⁵ Le Quotidien 25 Avril 1990.

¹¹⁷⁶ Le Quotidien 9 Septembre 1991.

¹¹⁷⁷ Le Quotidien 5 Février 1991.

¹¹⁷⁸ Le Quotidien 28 Août 1989.

¹¹⁷⁹ Le Quotidien 4 Juillet 1991.

¹¹⁸⁰ Le Quotidien 28 Septembre 1989.

¹¹⁸¹ Le Quotidien 10 Février 1991.

¹¹⁸² Le Quotidien 26 Mars 1991.

¹¹⁸³ Le Quotidien 9 Avril 1991.

¹¹⁸⁴ Le Quotidien 24 Mars 1990.

¹¹⁸⁵ Le Quotidien 28 Novembre 1991.

passant de 1200 fidèles en 1990¹¹⁸⁶ à 2000 en 1991¹¹⁸⁷. Cilaos finit 5^{ème} au palmarès global des communes (Santé 4^{ème}, sport 2^{ème}, culture 1^{ère}, administration service publique 8^{ème}, surface commerciale 11^{ème} et service privé 14^{ème}). L'étude souligne que c'est une des agglomérations la mieux desservie par rapport à son poids de population¹¹⁸⁸. Au-delà de l'échange scolaire traditionnel du jumelage Cilaos/Chamonix, de nouvelles connexions s'établissent avec d'autres pays (Italie, Belgique, Autriche et Allemagne¹¹⁸⁹) ou avec des villes métropolitaines telles que Nice¹¹⁹⁰. Elles ont toutes pour origine l'implication de Jean-Yves Técher. La municipalité, malgré des divergences politiques avec ce conseiller municipal d'opposition, contribue financièrement à ses déplacements.

Le cirque peut compter sur ses alliés, le CG et le CR, pour l'épanouissement de sa jeunesse : aide financière aux bibliothèques de quartiers¹¹⁹¹, appel d'offres d'aménagement, réfection du réseau de gaz pour les salles de sciences du collège Cilaos¹¹⁹², appel d'offres pour une annexe 230 m² du lycée professionnel de Cilaos¹¹⁹³, appel d'offres pour une paillasse scientifique au collège de Cilaos¹¹⁹⁴.

Le club de football du CASE reste la vitrine du sport cilaosien pour cette jeunesse¹¹⁹⁵ avec le doublement de ses adhérents (150 chez les séniors¹¹⁹⁶) entre 1982 et 1990¹¹⁹⁷ quelques que soient les catégories (cadets, Minimes, Poussins)¹¹⁹⁸. Cilaos devient aussi le lieu de rassemblement des clubs de la « côte » : Saint-Pierroise¹¹⁹⁹, la sélection des cadets de La Réunion¹²⁰⁰, la rencontre de football de l'amical de la police¹²⁰¹ Sainte-Louisienne¹²⁰². Ces liens sont possibles grâce à l'amitié de certains de ces cadres (comme celui du garde champêtre Jean-Claude Calichiana, ancien gardien saint-pierrois et du CASE de Cilaos¹²⁰³). Le club dispose de peu de moyens financiers. La vente de billets d'entrée au stade de Cilaos

¹¹⁸⁶ Le Quotidien 22 Mai 1990.

¹¹⁸⁷ Le Quotidien 10 Mai 1991.

¹¹⁸⁸ Le Quotidien 23 Août 1991.

¹¹⁸⁹ JIR 20 Mars 1989.

¹¹⁹⁰ JIR 22 Mars 1989.

¹¹⁹¹ Le Quotidien 19 Avril 1989.

¹¹⁹² Le Quotidien 14 Novembre 1989.

¹¹⁹³ Le Quotidien 12 Mai 1989.

¹¹⁹⁴ Le Quotidien 6 Juin 1990.

¹¹⁹⁵ Le Quotidien 8 Avril 1989.

¹¹⁹⁶ Le Quotidien 22 Mars 1991.

¹¹⁹⁷ Le Quotidien 27 Février 1991.

¹¹⁹⁸ Le Quotidien 22 Mars 1990.

¹¹⁹⁹ Le Quotidien 22 Mars 1990.

¹²⁰⁰ Le Quotidien 8/10 Janvier 1990, 14 Février 1990, 9 Février 1991.

¹²⁰¹ Le Quotidien 22 Mars 1990.

¹²⁰² Le Quotidien 20 Mars 1991.

¹²⁰³ Le Quotidien 31 Janvier 1991.

couvre à peine les frais de déplacement des équipes¹²⁰⁴. Ses sponsors « municipaux » (la STC et le loto de Cilaos) ne sont apparemment pas très généreux¹²⁰⁵.

A côté de ce sport dominant, des disciplines subsistent : volley-ball¹²⁰⁶, karting¹²⁰⁷ et tennis¹²⁰⁸. De nouveaux sports s'implantent à Cilaos : pelote basque¹²⁰⁹ (construction d'un mur de compétition pour l'accueil de l'équipe de France pour le championnat du monde¹²¹⁰), escalade¹²¹¹ et gymnastique (gymnase couvert de 1400 m²¹²¹²). Cette dernière discipline bénéficie d'un champion local¹²¹³. La municipalité s'implique aussi par le biais de subventions (1.2 million de francs aux clubs) ou par une participation directe au développement sportif avec l'Office Municipal du Sport (OMS)¹²¹⁴. Des sports sont au stade de projets : piste d'athlétisme et mur d'escalade. Les activités de glace sont abandonnées : piste de luge et patinoire. L'ensemble de ces activités bénéficient d'aides du CG, premier partenaire du cirque¹²¹⁵. Les vellétés de Simon Lebreton et Gilberte Accot n'ont pas de répercussions négatives, selon les sources acquises. Encore une fois, le centre-ville est le grand bénéficiaire : un terrain de foot, deux cours de tennis, un plateau polyvalent¹²¹⁶ avec un fronton de pelote basque et un terrain de squash et de volley-ball, une piscine couverte et chauffée¹²¹⁷ en partenariat avec le CR¹²¹⁸), une piste de bi-cross, un boulodrome et un parcours de santé.

Cilaos devient également un lieu de rassemblement sportif « global » et identitaire : manifestation sportive à Cilaos par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'université de Saint-Denis¹²¹⁹, festival des sports (présence de la Plaine des Palmiste, Plaine Des Cafres, Trois-bassins, Entre-Deux et Les Avirons)¹²²⁰ et jeux des Hauts¹²²¹. Cette politique volontariste sur le sport à Cilaos est motivée dans l'obtention de la qualification de la ville en une station sportive d'altitude. Officieusement, elle l'est déjà par

¹²⁰⁴ Le Quotidien 31 Janvier 1991.

¹²⁰⁵ Le Quotidien 22 Mars 1991.

¹²⁰⁶ Le Quotidien 16 Octobre 1990.

¹²⁰⁷ Le Quotidien 2 Décembre 1990.

¹²⁰⁸ Le Quotidien 10 Janvier 1991.

¹²⁰⁹ Le Quotidien 20 Septembre 1990.

¹²¹⁰ Le Quotidien 24 Jars 1990.

¹²¹¹ Le Quotidien 15 Février 1991.

¹²¹² Le Quotidien 4 Juillet 1991.

¹²¹³ Le Quotidien 31 Janvier 1991.

¹²¹⁴ Le Quotidien 12/13 Mars 1991.

¹²¹⁵ Le Quotidien 28 Décembre 1990.

¹²¹⁶ Le Quotidien 24 Mars 1990.

¹²¹⁷ Le Quotidien 24 Mars 1990.

¹²¹⁸ Le Quotidien 16 Février 1990.

¹²¹⁹ Le Quotidien 20 Avril 1989.

¹²²⁰ Le Quotidien 7, 10, 11 Mai 1989.

¹²²¹ Le Quotidien 3 Juin 1991.

l'accueil de stages locaux de différentes disciplines ainsi que par sa capacité d'accueil optimal (1200 lits)¹²²².

Le tourisme cilaosien a durant cette période acquis un nouvel outil : la maison de la Montagne¹²²³ dont la réalisation s'est faite grâce à l'implication du CG qui est en toute évidence le partenaire privilégié¹²²⁴. Son directeur prévoit de former des guides de montagne originaires de Cilaos¹²²⁵. Son inauguration a lieu en même temps que le musée Stella Matutina¹²²⁶, par Éric Boyer, président de cette collectivité locale. La maison de la Montagne est le fruit du contrat de développement de la commune avec le CG. Gilberte Accot présidente du Syndicat d'Initiative de Cilaos, en présence du colonel de gendarmerie de Chamonix, Mollaret, rend hommage à son défunt mari initiateur de cette structure¹²²⁷. Elle est le point de départ d'un tourisme orienté « Nature », élément essentiel pour que Cilaos obtienne la distinction de « ville touristique et thermale ». Des randonnées avec des guides à Îlet-à-Cordes¹²²⁸, dans le cadre du projet « Cilaos de fonds en comble »¹²²⁹ viennent confirmer l'attraction touristique de cette ville. Cilaos renoue avec une de ses activités d'antan, la chaise à porteurs¹²³⁰ et son sentier¹²³¹. Cette initiative de privés est soutenue par les instances locales (CG, municipalité).

Le cirque a désormais sa place dans les courses de montagnes : course du Piton des Neiges¹²³², marathon des Cirques¹²³³, triathlon de la montagne¹²³⁴, jumelage avec le cross du Mont-Blanc (délégation d'athlètes cilaosiens dans la ville savoyarde)¹²³⁵. De nouveaux produits sont mis en avant par les professionnels touristiques de Cilaos : trekking (VVF)¹²³⁶, voie d'alpinisme (guides de montagne)¹²³⁷ et sentier Cap Noir (ONF)¹²³⁸. Les accidents mortels (chute¹²³⁹, noyade sous les cascades¹²⁴⁰) viennent, au gré des faits divers, rappeler à

¹²²² Le Quotidien 31 Janvier 1991.

¹²²³ Le Quotidien 31 Août 1989.

¹²²⁴ Le Quotidien 11 Octobre 1989.

¹²²⁵ Le Quotidien 21 Mai 1990.

¹²²⁶ Le Quotidien 25 Juillet 1991.

¹²²⁷ Le Quotidien 15 Avril 1991.

¹²²⁸ Le Quotidien 16 Avril 1989.

¹²²⁹ Le Quotidien 1 Avril 1991.

¹²³⁰ Le Quotidien 30 Août 1989.

¹²³¹ Le Quotidien 22 Septembre 1990.

¹²³² Le Quotidien 25 Octobre 1990.

¹²³³ Le Quotidien 28, 29, 30 Septembre 1991.

¹²³⁴ Le Quotidien 9 Septembre 1991.

¹²³⁵ Le Quotidien 14 Juillet 1991.

¹²³⁶ Le Quotidien 7 Juillet 1989.

¹²³⁷ Le Quotidien 5 Octobre 1991.

¹²³⁸ Le Quotidien 12 Octobre 1991.

¹²³⁹ Le Quotidien 30 Mai 1990.

¹²⁴⁰ Le Quotidien 24 Octobre 1989.

tous et à chacun les risques¹²⁴¹ des randonnées de montagne¹²⁴². En plus de ces évènements tragiques, une intoxication alimentaire d'enfants en séjour au VVF¹²⁴³ a annihilé quelque peu les efforts de développement touristique de Cilaos.

Par son dynamisme issu des précédentes mandatures d'Irénée Accot, le cirque est une des communes les plus prospères économiquement. Le palmarès des communes pour la catégorie commerce et service place Cilaos en 3^{ème} position. Le cirque comporte en 1989 : 28 commerces alimentaires (alimentation, boulangerie-pâtisserie charcuterie restaurant, café...) et non alimentaires (coiffeur, pharmacie, quincaillerie et librairie) et neuf autres carburant agriculteur (gros bétail), onze commerces de service (bâtiment , mécanique, maçonnerie, peinture menuiserie, plomberie, électricité, réparation automobile, Pari Mutuel Urbain (PMU), auto-école) et cinq boutiques « lontan » des snack-bars dans les écarts (un à Palmiste-Rouge, trois à Bras-Sec et îlet Gueule rouge, trois Îlet-à-Cordes et deux à Peterboth). Des efforts sont encore à fournir pour pallier les quelques défaillances locales : la difficulté d'écoulement de la production locale (Marchand ambulant le 2^{ème} mercredi du mois pour la vente de lentilles, les fruits cilaosiens et le vin) et un service bancaire à minima (La Poste après la fermeture du Crédit Agricole en 1988 pour cause de non rentabilité). Pour remédier à ce problème, la Maison de la Montagne a dû s'équiper d'un distributeur de billets de banque (gabier) dont le suivi est assuré par son propre personnel local. Un nouveau marché forain ouvert aux producteurs (regroupés dans un syndicat¹²⁴⁴) est prévu pour novembre 1989¹²⁴⁵. La réhabilitation de l'ancien marché en salle polyvalente et en galerie marchande¹²⁴⁶ est effective en 1991¹²⁴⁷ avec un partenariat signé en 1990 avec le CG pour l'Opération de Restructuration de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme (OPARCAT)¹²⁴⁸. La question de l'emploi reste primordiale pour les élus cilaosiens. Ils n'hésitent pas à jouer les médiateurs dans une grève des agents de la poste¹²⁴⁹.

La sérénité retrouvée entre d'anciens opposants et maintenant alliées¹²⁵⁰ permet à l'ensemble des acteurs d'apporter un nouveau souffle à la valorisation du cirque. La fête de Cilaos de 1991¹²⁵¹ associe ensemble les partenaires institutionnels, la municipalité, le CASE

¹²⁴¹ Le Quotidien 29 Avril 1989.

¹²⁴² Le Quotidien 17 Octobre 1989.

¹²⁴³ Le Quotidien 18 Juin 1990.

¹²⁴⁴ Le Quotidien 10 Octobre 1989.

¹²⁴⁵ Le Quotidien 2 Septembre 1989.

¹²⁴⁶ Le Quotidien 24 Mars 1990.

¹²⁴⁷ Le Quotidien 4 Juillet 1991.

¹²⁴⁸ Le Quotidien 9 Décembre 1990.

¹²⁴⁹ Le Quotidien 20 Juillet 1990.

¹²⁵⁰ Le Quotidien 18/19 Mai 1991. Le Dr Técher Paul est désigné responsable de cette journée d'activités.

¹²⁵¹ Le Quotidien 16, 18, 20 Mai 1991.

et les fédérations sportives pour une dynamique à la fois sociale et économique. Les différentes activités proposées (exposition artisanale, « show-room » de voiture et de motos, animations foraines (loterie, jeux de massacre, fléchette, loto-quine, manèges), podium musical, parade canine et démonstration de boxe) ont pour but de sensibiliser les jeunes sur les formations à ces différentes filières (métier d'entraîneur en boxe française, métiers d'animateurs de loisirs et les métiers d'artistes) par des ateliers-rencontres avec des dirigeants. Une autre initiative, début 1992, relance l'activité touristique sur un nouveau thème « Connaissance d'un Cirque grandiose » en exploitant le côté sportif et artistique du tourisme (animation de rue, salle de cinéma, vtt, escalade et randonnée). Cette organisation est conjointe à l'ensemble des collectivités locales: pays d'accueil (CG), mairie, professionnels locaux (Comité du Tourisme de La Réunion)¹²⁵². Cette relative entente entre le conseil municipal et la conseillère générale est éphémère. Gilberte Accot n'a pas démérité. Elle est l'une des conseillères les plus assidues dans l'hémicycle du CG durant son mandat (9^{ème}¹²⁵³, 5^{ème} avec une présence à 130 convocations¹²⁵⁴ puis 6^{ème} sur 42 élus¹²⁵⁵). Le point de rupture est causé par cette interview au *Quotidien* sur sa vision du politique. Elle s'indigne que certains domaines soient toujours réservés aux hommes comme la politique et les finances. La conseillère générale cilaosienne se pose la question de savoir pourquoi les femmes ne se mettent pas en avant. Gilberte Accot constate ainsi une certaine soumission en vers l'homme. Les caractères sont les mêmes pour les deux sexes. Elle revendique une forme de parité : les individus ont des défauts et des qualités semblables, « *pas plus pas moins* »¹²⁵⁶. A la différence peut-être que les hommes aiment avoir le plein pouvoir alors que les femmes souhaitent avoir un peu plus de responsabilités¹²⁵⁷.

Par peur de cette nouvelle pensée idéologique des femmes, Simon Lebreton envisage d'aller contre Gilberte Accot lors des prochaines cantonales¹²⁵⁸. Ce choc des générations va-t-il avoir lieu ? Va-t-on assister à de nouveaux partenariats ? Les ennemis d'hier vont-ils être les partenaires de demain ? Tant de questions pour un scrutin « mineur » aux yeux de la presse locale, que va tenter de résoudre le prochain acte de cette thèse.

¹²⁵² Le Quotidien 4 Janvier 1992.

¹²⁵³ Le Quotidien 10 Octobre 1989.

¹²⁵⁴ Le Quotidien 17 Décembre 1990.

¹²⁵⁵ Le Quotidien 23 Décembre 1991.

¹²⁵⁶ Le Quotidien 26 Juillet 1990.

¹²⁵⁷ Le Quotidien 26 Juillet 1990.

¹²⁵⁸ Le Quotidien 13 Septembre 1991.

Chapitre II] 1992-1996 Alliances et désaccords

A] 1992-1995 Les divisions et les premières oppositions à la majorité municipale de Lebreton.

1) Les cantonales de 1992, un enjeu pour une double élection

Malgré le seul enjeu de savoir si l'affrontement Accot/Lebreton, pressenti quelques mois auparavant, va avoir lieu ; la campagne électorale est plutôt pauvre. Cette probable rivalité des élus de droite se traduit par le positionnement de chacun dans un autre scrutin qui a lieu le même jour, les régionales. En ce début d'année 1992, Simon Lebreton, au contraire de Gilberte Accot, participe à la grande réunion de l'union de la droite pour les régionales de 1992 au Tampon¹²⁵⁹. Il est en 37^{ème} position sur la liste d'Union Pour La Réunion (UPR) conduite par Pierre Lagourgue le 15 février 1992¹²⁶⁰. En mémoire des combats communs menés par le passé avec son défunt mari Irénée Accot, la tête de liste fait une place à la conseillère générale de Cilaos en 22^{ème} position. Toutefois Gilberte Accot décline l'offre. De peur de ne pas pouvoir réellement peser dans les instances régionales par « *un travail aussi concret que celui qu'elle faisait au Département [...] Gilberte Accot n'est pas du genre à se contenter d'un titre sans réelle fonction* »¹²⁶¹. La veuve du Lion se retire aussi des cantonales « *pour éviter de nouveaux déchirements dans le Cirque, elle ne sera pas candidate au poste de conseiller général* »¹²⁶². Ce retrait s'est fait dans la douleur, « *par esprit de sacrifice* »¹²⁶³. Elle respecte son engagement auprès du conseil municipal et de son maire : « *J'ai donné ma parole [...]* »¹²⁶⁴. Fort de cet accord avec la conseillère générale sortante Simon Lebreton estime que « *le maire doit être conseiller général. C'est mon devoir de prendre des responsabilités* »¹²⁶⁵. Il a confirmé sa victoire sur Gilberte Accot en se maintenant sur la liste UPR (toujours en 37^{ème} position). Ses adversaires de droite ne sont pas en mesure de pouvoir (et/ou de vouloir) se confronter à ce candidat de la majorité communale. Son adversaire des municipales de 1989 ne se représente pas face à lui. Max Corré estime qu'« *il y a trop de magouilles* »¹²⁶⁶. Son combat est porté sur une possible revanche à d'autres échéances à venir : « *Le temps n'est pas venu [...] de se présenter contre Simon Lebreton. J'aurais sans*

¹²⁵⁹ Le Quotidien 29 Janvier 1992.

¹²⁶⁰ Le Quotidien 15 Février 1992.

¹²⁶¹ Le Quotidien 19 Février 1992.

¹²⁶² Le Quotidien 19 Février 1992.

¹²⁶³ Le Quotidien 20 Février 1992.

¹²⁶⁴ JIR 11 Mars 1992.

¹²⁶⁵ Le Quotidien, Op Ct, 20 Février 1992.

¹²⁶⁶ Le Quotidien, Op Ct, 20 Février 1992.

doute l'occasion de l'affronter aux municipales de 1995 et de dénoncer un certain nombre d'incohérence »¹²⁶⁷. Pierre-Noé Dijoux est las des joutes politiques. Il préfère se consacrer à ses activités professionnelles (vigne et restaurant). Cet acteur politique regrette paradoxalement le retrait de la conseillère sortante¹²⁶⁸. Le Dr Técher lui se veut d'être l'homme providentiel, « [sollicité] pour être sur des listes aux régionales, [...] [la création] spontanée d'un comité de soutien ¹²⁶⁹ ». Cette double sollicitation n'arrive pas. Il n'est candidat à aucune élection. Le champ est désormais libre pour l'élection du nouvel homme fort du cirque, étant à la fois un proche de TAK et d'Éric Boyer¹²⁷⁰. Ceux-ci l'ont soutenu officieusement. Il bénéficie du soutien officiel de certaines formations de droite comme l'UCL¹²⁷¹, dirigée par des amis dionysiens Ibrahim Dindar et Jean-Jacques Morel¹²⁷². Le maire de Cilaos rend aussi hommage à la conseillère générale sortante. Selon lui, Gilberte Accot « a su défendre avec acharnement tous les dossiers présentés par la municipalité [...] ses collègues ont reconnu ses qualités de combativité et d'assurance »¹²⁷³. Sa campagne se veut « claire et honnête [...] basée sur les intérêts de la population »¹²⁷⁴. En cas d'élection, comme pour les municipales de 1989, il émet à nouveau la possibilité de mettre en parenthèse sa fonction de directeur d'école dans le but « d'être plus à l'écoute de la population [...] de s'approprier les dossiers, afin de se tenir tout le temps sur le pied de guerre au CG, pour suivre et défendre les intérêts du canton »¹²⁷⁵. Son programme est le suivant :

« Renforcer la position de Cilaos comme haut lieu touristique, renforcer et favoriser l'agriculture, freiner l'exode rural en améliorant la situation de l'emploi, construction de logement sociaux confortables, promouvoir l'environnement social et éducatif, soutiens aux associations culturelles¹²⁷⁶ ».

Simon Lebreton espère ainsi prolonger son programme municipal : « Je suis confiant [...] en 3 ans la population a pu se rendre compte du travail accompli. Nous avons aidé les agriculteurs, participé au développement touristique de la commune et amélioré l'habitat »¹²⁷⁷. L'unique candidat de la droite¹²⁷⁸ a peu de chance d'être inquiété par ses potentiels adversaires, selon *Le Quotidien* : « [les électeurs] mesurent l'ampleur du travail

¹²⁶⁷ JIR, Op Ct, 11 Mars 1992.

¹²⁶⁸ Le Quotidien, Op Ct, 20 Février 1992.

¹²⁶⁹ Le Quotidien Op Ct, 20 Février 1992.

¹²⁷⁰ JIR 11 Mars 1992.

¹²⁷¹ Le Quotidien 3 Mars 1992.

¹²⁷² JIR 3 Mars 1992.

¹²⁷³ JIR 2 Mars 1992.

¹²⁷⁴ JIR 2 Mars 1992.

¹²⁷⁵ JIR 2 Mars 1992.

¹²⁷⁶ JIR 2 Mars 1992.

¹²⁷⁷ JIR 2 Mars 1992.

¹²⁷⁸ Le Quotidien 28 Février 1992.

accompli depuis 1989, avec l'aide de Gilberte Accot, ils devraient lui faire confiance »¹²⁷⁹. Le *JIR* vante l'action du seul candidat de droite dans sa commune et les projets à venir avec le soutien du CG : réservoir de Gueule Rouge et d'Îlet-à-Calebasses, construction d'une station d'épuration¹²⁸⁰, stabilisation des impôts et demande de subvention au CG de 555000 francs (réfection école de Bras-Sec, de Palmiste-Rouge et d'Îlet-à-Cordes et aménagement du chemin de plateforme (intensification et vente de boutures de vignes nobles)¹²⁸¹.

Simon Lebreton est finalement confronté à deux autres challengers¹²⁸² : Aurélien Nassibou (PCR) et Pierre-Paul Hoarau (PS). Pour le *JIR*, ils n'ont aucune chance et sont sûrs de perdre pour ne pas avoir suffisamment occupé le terrain¹²⁸³. Ce journal fait preuve d'exagération. Les postulants au siège de conseiller général à gauche ont tout de même un programme. Le candidat communiste veut défendre le « *combat pour l'égalité, la démocratie, le développement et l'environnement [...] redonner espoir à cette population des écarts abandonnées depuis des années* »¹²⁸⁴. Cette démarche s'inscrit dans la ligne politique du leader du PCR, Paul Vergès, en pleine campagne pour les régionales, soit le « *nécessaire rassemblement des Réunionnais, dans le respect de la démocratie et de l'environnement, pour arriver sur la base de l'égalité sociale* »¹²⁸⁵. Une réunion commune a lieu chez le secrétaire local du PCR au Matarum le 1^{er} mars 1992. Les 200 personnes présentes sont issues de l'ensemble du Cirque : Cilaos centre, Palmiste-Rouge, Bras-Sec et Îlet-à-Cordes. Ce rassemblement est dirigé par Jacques Técher, président de l'OMS de Cilaos. Ce dernier a pourtant été l'un des soutiens de Simon Lebreton pour les municipales de 1989. Son père, Denis Técher, est d'ailleurs conseiller municipal. Aurélien Nassibou, par sa fonction de président du syndicat de maraichers de Cilaos et membre de la chambre d'agriculture, veut une diversification des cultures dans le cirque notamment avec la plantation de nouveaux cépages. S'il est élu, le communiste « *s'engage à construire ensemble le Cilaos de l'an 2000* »¹²⁸⁶. L'autre candidat de gauche, Pierre-Paul Hoarau défend les couleurs du PS. Cet instituteur qui a été sur la liste Lebreton aux municipales de 1989, veut marquer son mécontentement pour avoir été « *[...] exclu de la politique municipale après avoir soutenu le programme de Simon Lebreton* ». Il espère ainsi rassembler les déçus de la municipalité : ceux qui « *ont assez de ne pas pouvoir participer à la gestion de la ville [...] la majorité*

¹²⁷⁹ Le Quotidien, Op Ct, 20 Février 1992.

¹²⁸⁰ *JIR* 24 Mars 1992.

¹²⁸¹ *JIR* 27 Mars 1992.

¹²⁸² Le Quotidien 7 Mars 1992.

¹²⁸³ *JIR*, Op Ct, 11 Mars 1992.

¹²⁸⁴ Le Quotidien 29 Février 1992.

¹²⁸⁵ Témoignages 4 Mars 1992.

¹²⁸⁶ Témoignages, Op Ct, 4 Mars 1992.

*municipale verrouille le pouvoir en cumulant tous les postes d'élus*¹²⁸⁷. Ce candidat est également présent sur la liste PS pour les régionales en 31^{ème} position¹²⁸⁸.

La campagne s'effectue normalement entre ces différents candidats. Les vieilles mœurs électorales du Lion ont vécu (violences, intimidations). Ce renouveau se traduit par la présence « amicale » de Simon Lebreton juste avant une réunion électorale de Paul Vergès et d'Aurélien Nassibou au Matarum ; qui n'est suivie d'aucun heurt¹²⁸⁹. Le code de bonne conduite précédemment émis n'est pas étranger à ce calme relatif, « évitant toutes attaques personnelles et tous débordements pouvant ternir l'image paisible du cirque »¹²⁹⁰. Seul un courrier des lecteurs d'Eugène Rousse, dans *Témoignages*, égratigne la mémoire de défunts élus cilaosiens (Irénée Accot, Louis Maillot, Jules Bénard) accusés de fraudes à Saint Louis pour les municipales de 1949 notamment aux bureaux 13 et 14 dans le but d'écarter le maire Hyppolite Piot¹²⁹¹. Cette démarche singulière tente-elle à accréditer que ces pratiques ont toujours lieu. Au regard des sources disponibles, cette hypothèse ne peut pas être validée.

La seule interrogation de ce premier tour de scrutin est le choix des nouveaux inscrits¹²⁹². Pour qui vont-ils voter ? Vont-ils « plébisciter » le maire en place. L'évolution des suffrages est d'autant plus intéressante à suivre que deux nouveaux bureaux de vote¹²⁹³ ont été créés pour suivre l'évolution du corps électoral. Ceux-ci vont-ils changer les rapports de force politique, notamment dans le bourg central ?

Bureau Centralisateur Cantonales 1992 Cilaos							
Résultats	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Simon Lebreton	Aurélien Nassibou	Pierre-Paul Hoarau
Absolue	3366	2404	161	2243	1742	304	197
%/Inscrits		71,42%	4,78%	66,64%	51,75%	9,03%	5,85%
%/Votants			6,70%	93,30%	72,46%	12,65%	8,19%
%/Exprimés					77,66%	13,55%	8,78%

Tableau 57 Bureau Centralisateur Cantonales 1992 Cilaos¹²⁹⁴

¹²⁸⁷ Le Quotidien 18 Février 1992.

¹²⁸⁸ Le Quotidien 18 Février 1992.

¹²⁸⁹ Témoignages, Op Ct, 4 Mars 1992.

¹²⁹⁰ JIR 23 Mars 1992.

¹²⁹¹ Témoignages 7 Et 8 Mars 1992.

¹²⁹² Le Quotidien 5 Mars 1992.

¹²⁹³ JIR, Op Ct, 24 Mars 1992. Ce sont les bureaux 3 et 4 Mare Sèche et CASE de Cilaos.

¹²⁹⁴ Le Quotidien 23 Mars 1992.

Les résultats sont sans appel. Simon Lebreton est le premier candidat de l'ère post-Accot à remporter une telle victoire en rassemblant 77.66% des votants et 51,75% des inscrits c'est ce qui lui permet d'être élu dès le premier tour. Fort de ses bons résultats, le directeur d'école du centre qu'il est depuis 1982 déclare « *réconcilier les Cilaosiens autour d'une personne* »¹²⁹⁵. Le maire est satisfait du désistement de Gilberte Accot. « *Nous sommes arrivés ensemble sur la scène politique, nous continuerons à travailler ensemble* »¹²⁹⁶. Le *Quotidien* désigne alors Simon Lebreton comme le successeur du Vieux Lion. Le nouveau conseiller général confirme sa dynamique de succès des municipales de 1989 avec le soutien Gilberte Accot à qu'il adresse « *À vous la région, à moi la commune-canton* ». Ce journal reconnaît qu'il a tenu aussi parole et le surnomme « *Monsieur Loyal* »¹²⁹⁷. Cette information du *Quotidien* est inexacte et en décalage avec la réalité puisque la conseillère générale sortante qui antérieurement a déjà annoncé son retrait aux élections départementales qu'à celles des régionales. L'autre fait marquant est le quadruplement des bulletins nuls ou blancs. C'est un moyen d'exprimer le mécontentement des électeurs sur le choix électoral proposé. Ceux-ci sont peut-être des militants de Max Corré. C'est l'une des raisons de la perte théorique de 150 suffrages potentiels de Simon Lebreton par rapport au score des candidats de la droite aux cantonales de 1987¹²⁹⁸). En analysant globalement, les nouveaux électeurs ont reporté leurs voix sur les candidats de gauche. Elle progresse « *sensiblement* », malgré ce revers électoral. Aurélien Nassibou estime avoir obtenu « *un bon résultat* », 13.55%. *Témoignages* partage cette « *optimisme* » : « *Sans exulter [...] le candidat soutenu par le PCR fait plus que doubler ses voix [de 102 à 304] et conforte son pourcentage de 5%. Pierre Paul Hoarau, socialiste et adjoint au maire, réalise un score moyen* ¹²⁹⁹! ». Cet article oublie que le candidat socialiste a bénéficié d'une certaine dynamique. L'ancien soutien de Simon Lebreton a plus que quintuplé ces voix, de 1.54% en 1987 à 8.78% en 1992¹³⁰⁰. L'analyse pour les régionales devient plus compliquée. Peu de résultats sont disponibles. Ils indiquent une divergence avec les résultats départementaux. La participation a été moindre, soit 2351 votants (contre 2404), mais le nombre de bulletins nuls ou blancs aussi (127 contre 161)¹³⁰¹. Contrairement aux résultats de l'ensemble de La Réunion où elle est en tête, la liste Sudre réalise son troisième pire score à Cilaos. Le cirque reste profondément marqué à droite.

¹²⁹⁵ JIR, Op Ct, 23 Mars 1992.

¹²⁹⁶ JIR, Op Ct, 23 Mars 1992.

¹²⁹⁷ Le Quotidien 24 Mars 1992.

¹²⁹⁸ Gilberte Accot, Pierre Noé Dijoux et Paul Franco Técher.

¹²⁹⁹ Témoignages 23 Mars 1992.

¹³⁰⁰ JIR, Op Ct, 23 Mars 1992.

¹³⁰¹ Le Quotidien 23 Mars 1992. Régionales 1992 à Cilaos 3366 Inscrits, 2351 Votants et 2224 Exprimés.

Pierre Lagourgue et ses colistiers sont quasiment majoritaire, 48.65%. C'est son deuxième meilleur score à La Réunion après la Plaine des Palmistes¹³⁰². Ce succès s'explique par la présence de son maire. La droite n'est pas menacée par l'opposition. Son maire et nouveau conseiller général peut continuer les efforts entrepris depuis les municipales. Pourtant, c'est la période la plus contestée de son mandat, paradoxalement.

2) Des services aux administrés contestés

Le temps est au beau fixe pour Simon Lebreton. Aucun nuage ne semble en vue après cette brillante élection au conseil général. Il s'attache désormais au bien-être de ses différents administrés. La commune montre, par les différents budgets consécutifs, qu'elle n'oublie aucun de ses hameaux ou villages. Deux exemples illustrent concrètement cette volonté de développement. Le premier quartier à en bénéficier est l'Îlet-à-Cordes. Le plan de lecture publique dans les écarts permet à la bibliothécaire Dany Boyer d'organiser une animation du livre à l'école maternelle de ce bourg en collaboration avec le CASE, le service culturel, la mairie annexe et l'ARFUTS¹³⁰³. La création d'une bibliothèque se concrétise à l'Îlet-à-Cordes. La vieille chapelle a droit à un nouveau bâtiment¹³⁰⁴, inauguré par l'évêque, Monseigneur Gilbert Aubry¹³⁰⁵. Le deuxième écart Palmiste-Rouge, ignoré pendant longtemps, a grâce aux yeux de la municipalité. Un projet de voyage scolaire pour Mars-Avril 1993 d'élèves de l'école primaire de Palmiste-Rouge mené par le directeur Jean-Yves Técher est subventionné¹³⁰⁶. Le préfet en personne leur remet leurs passeports lors de sa visite à Cilaos¹³⁰⁷. Avec l'aide de la Société de Gestion et de Développement de l'Immobilier Social (SOGEDIS)¹³⁰⁸, des travaux spécifiques, qui concernent ce quartier sur le plan social, économique et culturel, sont proposés : un projet d'étude pour l'ODQ (Opération de développement de quartier) et la RHI (Rénovation d'Habitats Insalubres) de Palmiste-Rouge (rénovation des voies et élargissement du chemin bassin), l'intervention d'une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale, la rénovation d'un local existant en CASE, la remise en état d'une aire de jeux et d'un plateau sportif (ajout d'éclairage et de clôture)¹³⁰⁹, l'irrigation de terres agricoles par un nouveau captage au Bras des Calumets et enfin la création d'une

¹³⁰² Témoignages 27 Mars 1992.

¹³⁰³ Le Réunionnais 4 Décembre 1992.

¹³⁰⁴ Le Réunionnais 18 Janvier 1993.

¹³⁰⁵ Le Réunionnais 20 Juillet 1993.

¹³⁰⁶ Le Réunionnais 9 Décembre 1992.

¹³⁰⁷ Le Réunionnais 15 Février 1993.

¹³⁰⁸ Le Réunionnais 27 Octobre 1993.

¹³⁰⁹ Le Réunionnais 29 Juin 1994.

brigade verte.¹³¹⁰ Des actions culturelles sont tout de même réalisées. Dans ces mêmes quartiers des programmes d'échanges sont effectués entre les jeunes de ces villages et ceux du Tampon. Cette action est encouragée par la mairie qui souhaite son renouvellement. Ces échanges sont menés à la fois par l'ODQ et l'Association pour le Développement et l'Échange de Palmiste-Rouge et Peterboth (ADEPP). Des ateliers de découverte du village (broderie, viticulture) et des animations de danse sont prévus¹³¹¹. Les loisirs ne sont pas oubliés. L'équipe municipale inaugure un nouveau plateau sportif du centre-ville. Il a vocation d'accueillir à la fois des animations tant culturelles que sportives¹³¹². Des activités sportives ont aussi lieu sur ce territoire, comme le cross Piton des Neiges¹³¹³.

Dans le but d'obtenir le titre de station thermale par la direction de l'agriculture et forêt et pour accueillir les flux touristiques, la municipalité accentue ses efforts en assainissement : ajouts de réservoirs d'eau potable dans les îlets défavorisés (gueule rouge et îlet à calebasses), modernisation des réseaux d'eau vieux de 30 ans et création d'une station d'épuration (entraînant une augmentation de la tarification¹³¹⁴). Pour atteindre cet objectif, la mairie s'appuie sur son expérience dans le concours des villes fleuries du guide Michelin : 3 sur 4 étoiles, ce service est géré par Jean-Jacques Payet¹³¹⁵. Simon Lebreton mise également sur les recettes générées par la taxe de séjour et les taxes d'ordures ménagères pour le développement économique du cirque¹³¹⁶. Le conseil municipal décide à partir de croquis (exposés à la mairie) de créer une vraie aire de tourisme avec en son centre une fontaine¹³¹⁷. La mairie ambitionne d'implanter un organisme centralisateur qui a pour objectif de matérialiser l'image de carte postale de la ville au travers des façades de certains commerces en particulier les salons de coiffures qui porteraient des « dessins folkloriques » emblème du cirque. Cet organisme a également pour mission de mettre en valeur tous les atouts touristiques du cirque, ses paysages, ses thermes, la maison du vin, la maison de la broderie et même l'artisanat alimentaire sa fameuse « colle-pistache »¹³¹⁸, une nougatine locale. La mare à juncs a permis la création d'emplois pérennes par la mise en valeur du plan d'eau avec kiosque, animations, éclairage et toilettes publiques¹³¹⁹. Cet aménagement n'est qu'une

¹³¹⁰ Le Réunionnais 21 Octobre 1994.

¹³¹¹ JIR 3 Avril 1995.

¹³¹² Le Réunionnais 21 Juillet 1994.

¹³¹³ JIR 3 Mai 1995.

¹³¹⁴ Le Quotidien 27 Mars 1992.

¹³¹⁵ Le Quotidien, Op Ct, 27 Mars 1992.

¹³¹⁶ Le Réunionnais 26 Juin 1992.

¹³¹⁷ Le Réunionnais 24 Novembre 1992.

¹³¹⁸ Le Réunionnais 27 Octobre 1993.

¹³¹⁹ Le Réunionnais 25 Février 1994.

étape pour le classement en station thermale et touristique de Cilaos¹³²⁰. Un programme de modernisation et d'embellissement du Cirque est validé par la municipalité. Il comprend la rénovation du bâtiment abritant la mairie qui a grand besoin d'une cure de rajeunissement¹³²¹ et d'équipements informatiques¹³²². L'église de Notre Dame des Neiges va également bénéficier de travaux importants avec le remplacement de sa toiture et l'installation de son premier carillon pour la plus grande joie des paroissiens, carillon dont le financement se base en partie sur la taxe sur les carburants reversée à commune¹³²³.

En matière de lutte contre les zones insalubres des logements sociaux fleurissent un peu partout, une toute première tranche de logements « les Jacarandas » est inaugurée par Simon Lebreton. C'est le début d'une vaste action de l'amélioration l'habitat local avec la création de 40 logements par an jusqu'en 2000¹³²⁴! L'élus cilaosien explique que la lenteur des travaux est due aux difficultés d'implantation de ce type de maison dans les Hauts. Le maire rassure les habitants des Mares et du Bras des Étangs¹³²⁵ que leurs quartiers sont également concernés.

Parallèlement, le conseil municipal lance une étude d'augmentation du parc de logements locatifs dans le centre-ville et la SOGEDIS une étude pour la vente de certains logements du lotissement aux locataires. Ainsi on voit que la politique de logements sociaux et d'insertion déborde les objectifs fixés. La municipalité prévoit, par ailleurs, de maintenir ou de rénover les bâtiments existants par des RHI et d'y réaliser des équipements de proximité¹³²⁶. Pour permettre la SOGEDIS de mener à terme l'ensemble du programme de construction, le conseil municipal acte la modification du POS de Cilaos. Cette SEM demande néanmoins à la mairie une garantie d'emprunt pour le financement de la deuxième tranche des 18 logements sociaux du Bras des Étangs¹³²⁷.

En matière de développement agricole, Cilaos compte pour y arriver sur des financements du CG¹³²⁸, ainsi être en mesure d'apporter son aide au développement et à la sauvegarde de la culture de la lentille et de la vigne, un patrimoine agricole du Cirque que soutiennent d'autant plus aisément des conseillers de la majorité qui sont également agriculteurs. L'un d'eux, Joël Dijoux, président de l'association des producteurs de lentilles

¹³²⁰ Le Réunionnais 30 Juillet 1994.

¹³²¹ Le Réunionnais 26 Juin 1993.

¹³²² Le Réunionnais 29 Juin 1994.

¹³²³ Le Réunionnais, Op Ct, 27 Octobre 1993.

¹³²⁴ Le Réunionnais 18 Octobre 1993.

¹³²⁵ Le Réunionnais 27 Octobre 1993.

¹³²⁶ Le Réunionnais 11 Novembre 1993.

¹³²⁷ Le Réunionnais 7 Décembre 1994.

¹³²⁸ Le Quotidien 25 Novembre 1992.

de Cilaos, estime que le vin et la lentille sont « 2 aspects complémentaires de notre patrimoine »¹³²⁹. Des crédits sont accordés pour la mécanisation de la production (sèmeuse, soudeuse¹³³⁰). Cela permet d'endiguer la disparition des surfaces cultivées des lentilles de Cilaos qui passent de 75 Hectares en 1970 à 13 Hectares en 1993. Les agriculteurs, constitués en groupement, bénéficient de moyens logistiques pour la mise en valeur de leur production. Simon Lebreton annonce que la septième édition de la fête de la lentille va se faire sur un site réaménagé pour la circonstance avec des locaux appropriés¹³³¹.

Concernant la vigne, la municipalité présente dès le début de l'aventure, soutient l'initiative de dix viticulteurs à l'origine de la création en novembre 1992 du Groupement pour le Développement Viticole de Cilaos. Ces viticulteurs mettent en place un règlement intérieur rigoureux, adoptent des nouveaux cépages dans l'objectif d'obtenir un label de qualité¹³³². La commune met à disposition à ces professionnels un chai pour les besoins de la coopérative viticole. En 1993 avec les aides des collectivités, le chai peut optimiser sa production de vin en faisant acquisition d'un pressoir, d'un fouloir, d'une pompe, de six cuves, d'un filtre et d'une étiqueteuse. La première cuvée est commercialisée à la foire agricole de Bras-Panon de cette année¹³³³. Une extension du vignoble et la création d'une vitrine par la maison du vin¹³³⁴ sont dans les projets.

Par ailleurs pour diversifier la production agricole du Cirque, des chercheurs agronomes proposent l'expérimentation de la culture de tomates-arbustes¹³³⁵. La création d'un marché forain, face aux demandes de plus en plus pressantes des agriculteurs, permet enfin de bien écouler leurs productions¹³³⁶.

Le budget primitif de la commune de Cilaos pour 1993 soulève toutes les difficultés que rencontre la régie communale en eau¹³³⁷. L'aide de 14 millions du CG¹³³⁸ permet cependant d'y faire face. La réparation du réseau obsolète est envisageable ; d'autres projets peuvent également voir le jour comme la construction d'un château d'eau de 2000 m³ à Cilaos centre et d'un de 1000 m³ à l'Îlet-à-Calebasses, l'achat de dispositif à chlore gazeux, la réfection du réseau de distribution en eau aux rues des écoles et du père Boiteau, la finition

¹³²⁹ Le Réunionnais 15 Octobre 1993.

¹³³⁰ Le Réunionnais 15 Octobre 1993.

¹³³¹ Le Quotidien 27 Octobre 1993.

¹³³² Le Quotidien, Op Ct, 25 Novembre 1992.

¹³³³ Le Quotidien 26 Mai 1993.

¹³³⁴ Le Quotidien 11 Avril 1994.

¹³³⁵ Le Réunionnais 9 Mars 1995.

¹³³⁶ Le Réunionnais 31 Décembre 1993.

¹³³⁷ Le Quotidien 30 Mars 1993.

¹³³⁸ Le Quotidien 11 Novembre 1993.

des travaux de la station d'épuration Brulé Marron, la création d'emplois par le réaménagement de la mare à Joncs et enfin le contrat de station thermale¹³³⁹.

Une bonne nouvelle pourra faire l'objet d'une annonce prochaine, il s'agit de la création par l'industriel Chan Ou Teung¹³⁴⁰ d'une usine pour la mise en bouteille d'une eau de Cilaos gazeuse. Colette Forest, directrice de l'Hôtel des thermes, exprime ses craintes face au possible emplacement choisi par la mairie :

« Pour l'instant, je tremble à l'idée qu'on installe une usine d'embouteillage d'eau sous mes fenêtres. C'est un projet en cours, pas mauvais en soi, mais un tel emplacement serait à fait néfaste pour l'image de l'établissement »¹³⁴¹.

On peut se demander toutefois si l'équipe municipale est une bonne gestionnaire de deniers publics ? La baisse de l'octroi de mer en 1993 impacte le budget de la commune de Cilaos. Cette diminution n'a pas été anticipée par la municipalité. Une réduction des investissements qui s'avère inéluctable est prévue. Une partie des projets est repoussée à 1994¹³⁴² car les faibles recettes budgétaires de la commune Cilaos ne lui permettent pas de faire d'emprunt¹³⁴³. Seuls les projets du contrat de développement signés avec le CG peuvent encore être réalisés comme la modernisation du réseau d'eau potable des rues « père Boiteau » et « des écoles », la réfection de la deuxième tranche du plateau sportif de l'école du centre, l'aménagement de la mare à joncs, l'aménagement de la décharge contrôlée, le démarrage de l'ODQ et la RHI de Palmiste-Rouge, la récupération des terres en friche, le lancement de filières arboricoles et fruitières, la réfection de l'église du centre-ville avec l'installation du carillon, le réaménagement de la mairie, les travaux de l'école d'Ilet-à-Cordes, l'achat d'un bibliobus et l'étude pour une organisation touristique commune (pour fixer les grandes lignes de développement touristique étape par étape).

Au-delà de ces handicaps financiers, le cirque tente de sortir de sa précarité sociale. La mairie encourage les initiatives de quartiers pour la valorisation du patrimoine communal. Des chômeurs et des rmistes l'ont bien compris à Palmiste-Rouge. Ils redonnent vie à certains lieux oubliés ou abandonnés de cet écart. Ce qui vaut à ce projet d'être mis en exemple dans les différents journaux¹³⁴⁴. Un programme d'intégration sociale est mis en place par l'ODQ dans le quartier le plus peuplé (si l'on considère que Cilaos-ville est un ensemble de plusieurs

¹³³⁹ Le Quotidien 31 Décembre 1993.

¹³⁴⁰ Le Quotidien 9 Août 1994.

¹³⁴¹ Le Réunionnais 6 Septembre 1994.

¹³⁴² Le Quotidien 4 Novembre 1993.

¹³⁴³ Le Quotidien 24 Décembre 1993.

¹³⁴⁴ JIR 25 Mai 1995, Le Réunionnais 25 Mai 1995, Le Quotidien 25 Mai 1995.

îlots d'habitations : Matarum, Les étangs, la rue du père Boiteau...) ¹³⁴⁵, du cirque et de son « annexe » Peterboth. Cette démarche est due à l'investissement d'acteurs locaux comme Alix Catherine et le directeur de l'école primaire de Palmiste-Rouge (Jean-Yves Técher) qui voient en ce projet un moyen de « *faire le lien entre les parents et le milieu scolaire* » ¹³⁴⁶. Le soutien scolaire pour les élèves et les parents en difficulté éducative ainsi que des cours de musique pour les jeunes de Peterboth, îlet déshérité sans église et sans école, sont là des gages de réussite. ¹³⁴⁷ Le jeune instituteur est d'autant plus personnellement impliqué puis que dit-il par expérience « *Pour moi qui suis né ici, rien n'est pire que le sentiment d'isolement* » ¹³⁴⁸.

Des vandales viennent mettre à mal cette initiative de revalorisation scolaire, en dérobant le disque dur du PC de l'association et anéantissent une année de travail et le planning de formation au grand détriment de la population ¹³⁴⁹. D'autres actions de l'ODQ pour les chômeurs de Palmiste-Rouge sont aussi mentionnées comme cet article du Quotidien : participation au concours villages fleuris, artisanat local (métiers du bois, vannerie, charcuterie, confiserie), élevage de volailles, maraichages de fruits et de légumes ¹³⁵⁰. Ces initiatives ne suffisent pas à satisfaire l'ensemble des habitants et des secteurs économiques en difficultés.

De nombreux cilaosiens se plaignent pourtant du manque d'animations, conséquence d'une politique culturelle en décalage avec leur expérience. L'ancien président OMS, Jacques Técher, enfonce le clou en dénonçant l'aberration du mur de pelote basque. Malgré une participation à la fête des mères dans les écarts et à la fête des lentilles, la troupe de danse de Guylaine Turpin ne dispose pas de subvention, du fait d'un désaccord avec l'équipe municipale. L'accès du CASE est interdit à sa troupe, la danseuse dénonce l'injustice sur fond de règlement de compte dont elle est victime. Guylaine Turpin espère concrétiser ses projets artistiques quand certaines personnes « *ne se prendront plus pour les maitres du château* » ¹³⁵¹! Les dirigeants du club de Handball de Cilaos, dans un courrier des lecteurs du *Quotidien*, dénoncent le manque d'intérêt des clubs du littoral à effectuer des rencontres sportives dans le Cirque, la conséquence à terme est de voir disparaître ce sport, sans que cela

¹³⁴⁵ Campan, Op. Ct.

¹³⁴⁶ Le Réunionnais 6 Avril 1995.

¹³⁴⁷ Le Réunionnais, Op Ct, 6 Avril 1995.

¹³⁴⁸ Le Réunionnais, Op Ct, 6 Avril 1995.

¹³⁴⁹ Le Quotidien 18 Avril 1995.

¹³⁵⁰ Le Quotidien 10 Avril 1995.

¹³⁵¹ Le Quotidien 5 Août 1992.

n'émeut pour autant la ligue réunionnaise de Handball. Cela prouve une fois de plus du peu de considération qu'ont les instances locales (politiques, sportives, etc.) pour le Cirque¹³⁵².

La collecte d'informations dans les différents journaux laisse à penser que ces derniers s'intéressent bien plus souvent qu'aux faits divers. Une double page est consacrée à la reconstitution d'un crime conjugal¹³⁵³. Cilaos est la quatrième commune pour les délits sur les produits stupéfiants naturels et la dixième pour la criminalité (soit un taux de 32%).

L'action des secours menée, sur des randonneurs blessés sur différents sentiers de Petits Bras, Palmiste-Rouge¹³⁵⁴, Ilet à Cordes¹³⁵⁵ et Ilet Haute¹³⁵⁶ du fait des aléas naturels du cirque, trouve écho dans la presse locale. Les fermetures à répétition des routes d'accès aux îlets ou au cirque lui-même¹³⁵⁷ et la paralysie générée y sont également relayées après le passage des cyclones Ingrid¹³⁵⁸ et Kylie¹³⁵⁹. La presse déplore que les éléments socio-économiques et les aspirations réelles de la population cilaosienne soient relégués au second plan par la municipalité.

La forte mortalité dans le cirque, la plus élevée de La Réunion, fait l'objet d'un article du *Quotidien* où Jacques Técher, candidat aux municipales de 1995 et l'un de ses colistiers déclarent que « [...] si on ne fait rien, Cilaos va devenir une cité mouvoir [...] En conclusion on peut dire que Cilaos est mal barré. I [y] a plus de morts que de naissances, et on est en voie de dépeuplement »¹³⁶⁰. Ils ajoutent dans ce même article, au sujet du chômage des jeunes et des travailleurs du cirque en général que « Contrairement à ce que nous disent les élus, ce n'est pas l'agriculture ou le tourisme qui vont apporter des emplois en nombre suffisant »¹³⁶¹. Ce journal fait part des conclusions du mémoire de Stéphane Campan où il estime que les écarts ne bénéficient pas des retombées économiques du tourisme. Un article d'un autre quotidien, le *JIR*, apprend à la population la fermeture de la maternité de Cilaos, malgré l'opposition d'un des trois médecins du cirque et membre du Conseil d'Administration de l'Hôpital de la commune. Ce choix est d'autant plus surprenant et choquant pour les administrés cilaosiens que leur maire Simon Lebreton cautionne cette fermeture en contradiction avec ses propres déclarations antérieures (Juillet 1994). Ce même journal le

¹³⁵² Le Quotidien 26 Avril 1995.

¹³⁵³ JIR 25 Mars 1995.

¹³⁵⁴ JIR 28 Mars 1995.

¹³⁵⁵ JIR 25 Avril 1995.

¹³⁵⁶ JIR 22 Mai 1995.

¹³⁵⁷ JIR 24 Février 1995.

¹³⁵⁸ JIR 28 Février 1995.

¹³⁵⁹ JIR 14 et 15 Mars 1995.

¹³⁶⁰ Le Quotidien 4 Janvier 1995.

¹³⁶¹ Le Quotidien 4 Janvier 1995.

rappelle : « *L'hôpital fait partie de la commune et de la vie locale [...] En tant que maire je ferai tout pour maintenir cet hôpital*¹³⁶² ».

Cilaos doit aussi faire face à une crise de son secteur agricole, des divergences apparaissent chez les viticulteurs du cirque à propos de la gestion du chai et une partie de l'exécutif démissionne¹³⁶³. Membre et démissionnaire, Pierre-Noé Dijoux est réélu à la tête de cette coopérative, ce qui lui permet d'écarter les opposants à cette nouvelle majorité. Celle-ci évoque ce choix par le fait que les dissidents ont des arrière-pensées politiques. Le chai, dit-il, a de nouvelles ambitions avec la création de nouveaux cépages et la mise en place d'une maison du vin¹³⁶⁴.

Un autre secteur crucial est aussi touché par des troubles, le réseau de transport cilaosien fait face à des contestations de certains transporteurs. Ils s'estiment lésés par les aides du CG¹³⁶⁵. Ces derniers demandent la mise en place d'un réseau « Pastel » pour mieux rééquilibrer les inégalités et lutter contre une possible corruption de certains acteurs du transport cilaosien¹³⁶⁶. Les transporteurs agréés par l'assemblée départementale sont touchés par le mouvement de colère, l'un d'eux (C. Joseph) dont l'activité est perturbée par deux grèves menées par le syndicaliste de la Confédération Générale des Travailleurs de La Réunion (CGTR), Jean-Paul Rivière. Ces deux manifestations sociales ont des motifs différents. La première est pour la réintégration d'un employé syndicaliste injustement licencié¹³⁶⁷. Cette mobilisation a pour origine la plainte portée par ce syndicaliste pour abus de confiance du transporteur¹³⁶⁸. La seconde a pour revendications l'application de la convention collective et de faire cesser les brimades de leur employeur pour des raisons politiques¹³⁶⁹. Le gérant de ce réseau de bus, Joseph Caroupapoullé, est sur la liste municipale de Simon Lebreton pour les municipales de 1995 tandis que Jean-Paul Rivière, son employé-syndicaliste, est pressenti sur une autre liste, celle du communiste Jacques Técher.

Le maire fait face à une gronde sans précédent dans le monde éducatif, une correspondance épistolaire fait part des pratiques scolaires à l'école maternelle du centre-ville de Cilaos qui s'adonne à la facilité de la « *pédagogie du dessin animé* »¹³⁷⁰ au lieu du véritable programme d'éveil de l'enfant. L'auteur, un parent d'élève indigné, se demande ce

¹³⁶² JIR 2/3 Janvier 1995.

¹³⁶³ JIR 13 Janvier 1995.

¹³⁶⁴ JIR 28 Février 1995.

¹³⁶⁵ JIR 2 Mars 1995.

¹³⁶⁶ Le Réunionnais 3 Mars 1995.

¹³⁶⁷ Témoignages 14 Avril 1995.

¹³⁶⁸ JIR 14 Avril 1995.

¹³⁶⁹ JIR 1^{er} Juin 1995.

¹³⁷⁰ JIR 10 Mars 1995.

que font le maire et les autorités compétentes¹³⁷¹. La suppression de la gratuité des cantines à Cilaos¹³⁷² pose un problème, les parents excédés utilisent des moyens radicaux le blocage de la RN 5, et profèrent des insultes et des menaces. Le maire reste serein, exécute son projet et estime normal de faire payer les parents selon leurs revenus. Le maire va jusqu'à prétendre faire appel au préfet si la situation perdure : « *je ne permettrai plus de manifestation* »¹³⁷³.

Quelques mois après avoir étouffé l'affaire des cantines, il ne peut empêcher des parents de la Mare Sèche d'exprimer leur colère avec une opération école morte due à une rumeur de fermeture de classe. Les parents décident d'interpeller le maire en personne et gravir les 4 km vers la mairie à pied, une rencontre est organisée avec l'inspecteur de secteur qui confirme malheureusement leurs doutes. Le maire comprend le drame de la situation et craint aussi de la mort de cet écart si l'école disparaît. Instituteur de profession, il rappelle aux autorités compétentes du coût d'investissement de la commune pour la rénovation de l'école (2,8 millions francs). Il regrette cet état de fait et avoue qu'il n'est pas possible d'accueillir l'ensemble des 92 élèves dans une autre école du Cirque. Simon Lebreton envisage de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal l'instauration d'un périmètre scolaire dans le cirque¹³⁷⁴. Les parents sont prêts à une paralysie de l'ensemble des écoles de Cilaos¹³⁷⁵. Devant leur détermination la crise se résout par un statu quo¹³⁷⁶ du projet à la plus grande satisfaction de tous.

Le conseil municipal de Cilaos est quant à lui directement touché par les affaires, avec l'arrestation en décembre 1992 de Jeannot Darid, conseiller municipal de Cilaos pour la plantation de 103 pieds de zamal. C'est la stupeur dans la majorité, un adjoint au maire déclare : « *Darid ne peut en aucun cas être le seul impliqué dans cette affaire de trafic de stupéfiants puisqu'il passe ¾ de sa journée sur le chantier* »¹³⁷⁷. La condamnation de l'adjoint de La Mare (38 ans), à 15 mois de prison (dont 3 à 6 avec sursis) jette le discrédit sur une majorité fragilisée. D'autant plus qu'il n'est pas le seul à avoir affaire à la justice. En Mai 1993, la condamnation à 3 mois de prison avec sursis d'un autre conseiller municipal et hôtelier-restaurateur n'est pas faite pour apaiser les tensions, Bruno Moriscot, membre de l'association municipale de tennis, a détourné 25000 francs pour la rénovation de son propre restaurant au moyen de fausses signatures de chèques des services des sports de Cilaos. Il est

¹³⁷¹ JIR 10 Mars 1995.

¹³⁷² Le Réunionnais 17 Avril 1993.

¹³⁷³ Le Réunionnais 27 Avril 1993.

¹³⁷⁴ Le Réunionnais 25 Septembre 1993.

¹³⁷⁵ Le Réunionnais 27 Septembre 1993.

¹³⁷⁶ Le Réunionnais 28 Septembre 1993.

¹³⁷⁷ Le Quotidien 9 Décembre 1992.

contraint de démissionner de sa fonction de conseiller municipal¹³⁷⁸. Les affaires affaiblissent la municipalité de Simon Lebreton. Son salut passe par des stratégies politiques maintes fois utilisées par son mentor Irénée Accot : accorder du prix aux visites d'officiels et victoires électorales aux élections intermédiaires.

3) Des stratégies politiques malheureuses

Les visites officielles ont pour but de légitimer la majorité municipale tant au niveau local que national. Le jumelage de Cilaos depuis 1988 avec Chamonix a permis de tisser des liens forts. Ce qui vaut à la commune réunionnaise de recevoir pour son projet de carillon un chèque de 10000 francs de la ville de Haute-Savoie¹³⁷⁹. Le ministre du tourisme Jean Michel Baylet en visite à Cilaos en 1992 encourage l'activité thermale et nouveauté la renforce. Ce qui ne déplait pas à Simon Lebreton, pourtant élu de l'opposition au gouvernement socialiste à cette époque.¹³⁸⁰ Le préfet Hubert Fournier, lors de sa tournée des communes en 1993, constate que les projets en cours à Cilaos comme le chantier du lotissement Jacarandas II n'entament pas celui de la station touristique et thermale. La fin de la visite est marquée par les doléances des élus : création d'un distributeur de billets, le financement de programmes LES, la réfection de l'école du centre, la formation de brodeuses et un centre d'urgences pour l'hôpital de Cilaos. Face aux multiples demandes du maire, le préfet lui déclare que sa première visite dans le cirque est avant tout un moment « *pour écouter, voir et comprendre* »¹³⁸¹. Quelques mois plus tard, lors du changement de majorité parlementaire, le nouveau ministre des DOM, Dominique Perben, lui juge l'état structurel de la commune : « *L'efficacité de l'aménagement réside dans la collaboration entre l'Etat, la Région et la commune* »¹³⁸². Un exemple concret est la venue en 1993 de la commission permanente du CG¹³⁸³, pour un conseil délocalisé à Cilaos. Le travail de Simon Lebreton est reconnu. Il a été le représentant des petites communes au sein de la commission départementale de la coopération intercommunale¹³⁸⁴. Par ailleurs, appartenant à l'association des maires départementalistes, Simon Lebreton a une possibilité supplémentaire d'obtenir des moyens financiers pour assurer son mandat et pour les besoins de sa population¹³⁸⁵.

¹³⁷⁸ Le Quotidien 10 Mai 1993.

¹³⁷⁹ Le Quotidien 7 Septembre 1994.

¹³⁸⁰ Le Quotidien 24 Juin 1992.

¹³⁸¹ Le Réunionnais 13 Février 1993.

¹³⁸² Le Réunionnais 29 Juillet 1993.

¹³⁸³ Le Réunionnais 10 Novembre 1993.

¹³⁸⁴ Le Quotidien 7 Septembre 1992.

¹³⁸⁵ Le Quotidien 16 Juillet 1992.

Une rencontre « à facette sentimentale » est la venue de Christophe Payet, cilaosien d'origine, élu quelques semaines plus tôt président du CG en 1994. Il est chaleureusement salué par Simon Lebreton. Le maire de la Petite-Île, nouveau président du CG, émet le souhait de rassembler tous les hommes politiques qui œuvrent avant tout dans l'intérêt de la population et de redorer l'image de la politique après les affaires (Cassam Moussa, Pierre Vergès, Éric Boyer). Par ces différentes fonctions passées au CG¹³⁸⁶ et sa bonne entente avec le nouveau président socialiste de cette collectivité, il permet au Cirque de pouvoir bénéficier d'avantages et d'avoir une attention particulière de cette institution. Le patron du CG et le maire partagent tous deux le même objectif du développement des Hauts. Christophe Payet adresse ses remerciements à Simon Lebreton et à son équipe pour le travail et l'efficacité des services de la mairie. La visite aux thermes Irénée Accot, permet de dresser un premier bilan du contrat d'aménagement touristique. Cilaos a désormais un établissement thermal et un centre de remise en forme, une maison de la montagne, une meilleure implication du monde agricole et une fabrique de produits locaux. Le deuxième contrat signé en 1994 se donne pour but la mise en place d'une maison du thermalisme, (informations pratiques et culturelles du thermalisme de La Réunion), l'aménagement de la Mare à Joncs et la résolution du problème de l'eau. Le CG est donc toujours un acteur important du développement de Cilaos. Cette collectivité démontre son implication une fois de plus en attestant à Cilaos son soutien financier d'environ vingt millions de francs sur trois ans. Simon Lebreton cible comme priorité le renforcement du réseau d'adduction en eau, à savoir la réfection des captages et la poursuite de la modernisation du réseau des rues du père Boiteau et des Écoles mais aussi le renforcement du traitement des eaux usées. Une première tranche est prévue en 1994 grâce à 6.5 millions francs d'aides. Le nouveau contrat entre le CG et la mairie de Cilaos prévoit aussi le renforcement des équipements culturels (salle de cinéma et maison de quartier de la Mare Sèche) et l'amélioration du réseau routier à Palmiste-Rouge par une halte routière à la demande du conseiller général de Cilaos depuis 1992. Pour ce dernier projet, la mairie a déjà fait acquisition d'un terrain de 580 m² nécessaire à la création de quais, de parking et de voiries)¹³⁸⁷.

Tout comme Irénée Accot, Simon Lebreton a aussi le privilège d'accueillir un premier ministre, Édouard Balladur. Cette visite officielle d'homme d'État donne l'occasion au maire à montrer son acharnement pour deux projets dont Cilaos porte depuis bien années, le

¹³⁸⁶ Le Quotidien 4 Avril 1992 et Le Quotidien 29 Avril 1992. Il a été membre de la commission de développement économique et de l'environnement et de la commission permanente du CG.

¹³⁸⁷ Le Quotidien 22 Septembre 1994.

thermalisme et la broderie. Simon Lebreton évoque les sujets qu'il juge indispensable d'être traités : logement, désenclavement des quartiers et réseaux routiers. Cet élu veut un partenariat renforcé avec l'État pour la création d'emplois au travers de nouveaux métiers liés au développement touristique. Le premier ministre garantit son soutien pour ce secteur :

« Votre commune n'est certes pas la riche ni la plus peuplée de l'île. C'est pourtant l'une des celles qui provoquent chez les visiteurs de La Réunion, l'attachement le plus profond et le plus durable. Vous le devez bien entendu aux paysages somptueux dont la nature vous a dotés. Vous le devez aussi à une qualité d'hospitalité, de simplicité, d'authenticité, où s'incarne ce que La Réunion a de meilleur [...] Le jumelage entre Chamonix avec Cilaos, commune qui m'est chère est une raison supplémentaire- s'il en est besoin – de l'attention que je porterai aux projets et à des réalisations ».

Ce discours va permettre de faire aboutir le contrat de station thermale par son inscription au XI plan¹³⁸⁸. Simon Lebreton essaye d'imiter le lion en s'octroyant des victoires électorales comme des plébiscites envers sa politique de gestion de la commune. Sa première expérience électorale en tant que conseiller-maire est l'approbation du référendum du traité de Maastricht à Cilaos. L'avis favorable du maire de Cilaos Simon Lebreton a influencé la large victoire du Oui avec ses 73,48%¹³⁸⁹. Les nouvelles élections régionales de 1993 montrent une certaine évolution dans ses rapports aux différents partis de Droite. Il se place, avec son premier adjoint Pascal Maillot, sur la liste des régionales de Jean Paul Virapoullé et TAK¹³⁹⁰. Un autre militant actif, le communiste Jacques Técher, est en brouille avec le maire actuel. Cet ancien directeur de campagne de Simon Lebreton mène une politique agressive pour les communistes à ces deux scrutins de l'année 1993 (législatives et régionales). Ce qui confère au PCR des scores ambitieux, bien qu'inégaux¹³⁹¹, pour les futures élections municipales. Toutefois pour les cantonales de 1994, ces deux nouveaux leaders cilaosiens, Simon Lebreton et Jacques Técher connaissent des fortunes diverses. Pour la première fois, le jeune communiste se frotte à l'arène politique, sans succès. Cette première expérience lui montre qu'il faut préparer le terrain et l'occuper s'il veut espérer des victoires.

Les européennes redonnent du baume au cœur au maire de Cilaos. Les brouilles quelques mois plus tôt avec les dirigeants de droite semblent oubliées. Sa commune apporte un large succès à la liste d'union RPR/UDF : 40,12% des suffrages exprimés malgré le fort taux d'abstention (70,18%)¹³⁹². Celles-ci repartent de plus belles avec le choix du candidat de la droite locale pour la présidentielle de 1995.

¹³⁸⁸ Le Réunionnais 27 Novembre 1994.

¹³⁸⁹ Le Quotidien 21 Septembre 1992.

¹³⁹⁰ Le Réunionnais 25 Mars 1993.

¹³⁹¹ Le Réunionnais 22 Mars 1993.

¹³⁹² Le Réunionnais 13 Juin 1994.

Simon Lebreton, timidement, choisit : « *l'égalité des chances et le développement pour tous qui sont garantis à travers cette confiance à Jacques Chirac* »¹³⁹³. Il manifeste peu d'enclin à déployer la machine électorale : tracts, affiches, discours, etc. Cette inactivité est due à la proximité des élections municipales du mois de juin 1995. Simon Lebreton tient à conserver sa place de maire. Il n'ose pas choisir nettement entre les deux candidats du RPR Édouard Balladur et Jacques Chirac. Le maire de Cilaos organise un seul meeting pour son favori Jacques Chirac sur sa commune. Cette prise de position franche arrive aussi après un échange verbal entre l'opposition et la majorité municipale lors du conseil communal marquant le trentenaire de la commune de Cilaos. Le maire finit par reconnaître qu'il est un des sympathisants du groupe pro-Chirac.

Un autre opposant, Jacques Técher fait aussi campagne pour la gauche, il est un des relais essentiels du PCR dans le cirque, prétendant à la mairie de Cilaos pour les municipales à venir. Ce scrutin permet au jeune militant communiste de tester sa popularité et par la même occasion mesurer les forces en présence. Jacques Técher, un trentenaire ambitieux, mène farouchement campagne pour battre le candidat soutenu par Simon Lebreton à la présidence de la République française. Il ne fait que suivre la ligne de conduite dictée par son parti, le PCR. Ce mouvement milite pour le candidat choisi par les instances communistes locales : Robert Hue. À Cilaos, les enjeux sont simples. D'un côté, le maire Simon Lebreton peut par cette élection asseoir son autorité sur sa commune. Son adversaire principal déclaré, Jacques Técher, espère bien faire mentir les prévisions défavorables, à Robert Hue, son candidat dans cette commune de droite. La véritable inconnue est le positionnement de l'opposition cilaosienne et de son chef charismatique, Max Corré. Chacun se positionne en fonction des sondages plutôt favorables à Jacques Chirac et à Lionel Jospin. Édouard Balladur et Robert Hue sont nettement distancés¹³⁹⁴.

Au premier tour, la participation à Cilaos a relativement baissé. Cette démotivation des électeurs pour des élections nationales est générale à toutes les autres communes de l'Île de La Réunion. Ce cirque n'échappe pas à une diminution importante de sa participation, légèrement inférieur à la moyenne départementale. Elle est de 63,65% soit une réduction de 10,47 points (74,12% en 1988). Le nombre de bulletins nuls et blancs augmente de 102,27%, soit 89 suffrages (44 en 1988). Pour cette première manche, la droite a une considérable avance sur les forces de gauche. Les droites réunies cumulent à environ 60% des suffrages.

¹³⁹³ Le Réunionnais 18 Janvier 1995.

¹³⁹⁴ Le Réunionnais 6 Avril 1995. Il faut nuancer ce sondage. 20% des sondés ne sont pas sûr de leur choix de vote.

Des disparités subsistent entre les différents candidats de la droite : 45,36% pour Jacques Chirac, 11,32% pour Édouard Balladur et 2,09% pour Jean-Marie Le Pen.

Le maire de la commune Simon Lebreton est rassuré par les résultats de ce premier tour :

« Dans l'ensemble je suis très satisfait. Jacques Chirac arrive en effet en tête. Et lorsqu'on additionne les voix de droites on obtient une large majorité. La commune de Cilaos est ancrée à droite. Je suis d'autant satisfait que mon adversaire aux prochaines municipales a soutenu Robert Hue et les chiffres parlent d'eux-mêmes »¹³⁹⁵.

Par rapport à la dernière élection présidentielle de 1988¹³⁹⁶, la gauche recule en pourcentage et en nombre de voix. Elle ne représente plus que 38,35% soit seulement 843 suffrages bien qu'elle a bénéficié d'un soutien sans faille celui du communiste local, Jacques Técher. Il a personnellement fait campagne en faveur de Robert Hue. Ce dernier ne recueille que 8,01% (soit 176 voix). Ce faible résultat est dû à un possible report des voix des sympathisants du PCR du cirque sur le socialiste Lionel Jospin qui obtient 590 voix soit 26,54% des suffrages.

À Cilaos, le calme règne dans un premier temps pour cet entre-deux-tours. Le maire juge suffisant l'avance des droites. Le faible score de son opposant majeur, Jacques Técher, le conforte dans ce choix. Mais la donne change car le collectif « *Agir pour Cilaos objectif 1995* » de Jacques Técher appelle, lors de son assemblée générale, « *à l'unanimité, [...] soutenir activement la candidature de Lionel Jospin* »¹³⁹⁷. La position « d'arbitre » de Max Corré est intéressante. L'opposant municipal choisit de faire voter Jospin et devient l'allié de circonstance des communistes cilaosiens ; dès lors il peut potentiellement s'en attribuer une partie des suffrages aux prochaines municipales de Juin 1995¹³⁹⁸.

Les électeurs cilaosiens comme d'habitude se mobilisent davantage au second tour, la participation est en augmentation de 302 suffrages, soit 13,21 points de plus. Les votes blancs et nuls sont en recul de 33,71% (soit 59 bulletins). Ces résultats donnent aux opposants des raisons d'espérer ravir la mairie à Simon Lebreton. La victoire de Lionel Jospin dans le Cirque est véritablement une surprise pour la presse :

« A Cilaos non plus Simon Lebreton n'a pas su mobiliser la droite derrière Jacques Chirac. Résultat : une victoire historique de la gauche (50,87 % des voix) qui va donner des ailes à Jacques Técher, le candidat communiste aux municipales. Avec 77,66% des suffrages aux cantonales de 1992, le maire sortant semble toutefois à l'abri d'une mauvaise surprise¹³⁹⁹ ».

L'étonnement est le même pour *Le Réunionnais* : « *Au 1^{er} Tour, Jacques Chirac avait confortablement assis l'autorité de la droite dans la commune [...] avec 45,36% des voix et*

¹³⁹⁵ JIR 24 Avril 1995.

¹³⁹⁶ Combeau, Les élections présidentielles à La Réunion : 1965-1995.

¹³⁹⁷ Le Quotidien 5 Mai 1995.

¹³⁹⁸ Le Réunionnais 2 Mai 1995.

¹³⁹⁹ Le Quotidien 9 Mai 1995.

19 points d'avance [...] il était acquis que son avance était établie au 2nd tour »¹⁴⁰⁰. Le premier constat est que cette défaite est due à une implication peu active des élus de droite notamment de Simon Lebreton : « Au soir du premier tour les élus pensaient qu'une voix de Chirac est une voix pour moi [le maire] »¹⁴⁰¹. Paul Vergès analyse ainsi :

« Demander au maire des Avirons ou celui de Cilaos combien de réunions publiques ont-ils tenu en faveur de leur candidat. La droite a eu une attitude de rentier. Elle a cru que l'élection était gagnée dès le premier tour et s'est démobilisée. »¹⁴⁰²

Au second tour des présidentielles, la droite ne se mobilise pas davantage et n'obtient que 1243 voix à Cilaos alors qu'au premier tour son avance était de 512 voix avec 1355 suffrages contre 847 pour la gauche. Ce renversement de situation est nettement visible dans les écarts notamment à Palmiste-Rouge et à Bras-Sec, exception faite à l'Îlet-à-Cordes, bastion traditionnel du vote conservateur. Une des pistes de réflexion, de ce revirement de situation, est la possibilité d'un vote des « mécontents, surtout parmi les jeunes »¹⁴⁰³ de la politique de Simon Lebreton. De nombreux commentateurs spécialistes en interprétations électorales partagent cette analyse. L'électorat de Jacques Chirac n'est majoritaire qu'au centre-ville, avec seulement 862 voix contre 817 à la gauche soit 45 d'avance. Là aussi, la droite perd en partie son avantage de suffrages acquis au premier tour, de 341 à 45. Une disparité centre/périphérie s'observe, les bureaux du CASE et de la Mare Sèche ont été favorables à Lionel Jospin alors que ceux de la mairie ont porté majoritairement leurs voix à Jacques Chirac. « La seule explication que l'on peut avancer c'est qu'une partie des électeurs ne s'est pas mobilisée »¹⁴⁰⁴. Un « soutien du bout des lèvres »¹⁴⁰⁵ et « une campagne plutôt timide »¹⁴⁰⁶ du premier magistrat ont aussi joué sur les résultats décevants de ce second tour de la droite.

Deuxième constat, la gauche a largement mobilisé ses troupes pour remporter pour la première fois un scrutin dans cette commune. Cette victoire est sans doute le facteur d'une forte mobilisation des militants du PCR. Le président de ce parti, Paul Vergès, s'en réjouit. « Les communes où le combat politique est mené incontestablement par des responsables communistes ont apporté [...] 444 voix à Cilaos¹⁴⁰⁷ ».

¹⁴⁰⁰ Le Réunionnais 8 Mai 1995.

¹⁴⁰¹ Témoignages 10 Mai 1995.

¹⁴⁰² JIR 9 Mai 1995.

¹⁴⁰³ Le Quotidien 8 Mai 1995.

¹⁴⁰⁴ Le Quotidien 8 Mai 1995.

¹⁴⁰⁵ Le Quotidien 8 Mai 1995.

¹⁴⁰⁶ Le Quotidien 8 Mai 1995.

¹⁴⁰⁷ Témoignages 11 Mai 1995.

Ces événements modifient la future stratégie électorale. Les uns et les autres protagonistes savent désormais leurs forces pour un scrutin décisif, les municipales de 1995.

Bj 1995-1996 Le duo Técher/Clain, de l'union à la désunion

1) Les élections municipales de 1995, l'alliance de circonstance

C'est dans ce contexte électoral qu'ont lieu les municipales, trois semaines après ce succès surprise-choc de la présidentielle de 1995, première victoire de la gauche sur ce territoire. Cette tendance favorable à la Gauche va-t-elle continuer, s'inscrit-elle dans une dynamique de réussite pour les prochaines échéances ?

Les journaux quotidiens s'intéressent peu à notre « lentille » en ce début de campagne pour les municipales de 1995. Quels intérêts de traiter de la situation de cette commune qui sur le plan politique reste toujours à droite, à en juger de l'étiquette politique de ses maires successifs. Le premier candidat à se distinguer est Jacques Técher. Dès Février 1995, il occupe la scène politique cilaosienne en créant le collectif « *Agir pour Cilaos* »¹⁴⁰⁸. L'objectif de ce mouvement est de « *rassembler des personnes de toutes horizons [...], dresser un bilan de la commune, [...] préparer les conditions d'un large rassemblement* »¹⁴⁰⁹. Jacques Técher avoue aussi son appartenance politique. Il est communiste pour autant il « *assure qu'à Cilaos les étiquettes politiques n'ont pas d'importance* »¹⁴¹⁰. Un événement politique et à la fois fait-divers vient troubler ce relatif calme pré-électoral à Cilaos. C'est lors de la distribution de tracts dénigrant le conseil municipal en place que le jeune frère de Jacques Técher est menacé, avec une arme, par l'un des sympathisants du maire. Cet acte en dit long sur le degré de tension entre les adversaires et ne laisse rien présager de bon pour les campagnes municipales à venir.¹⁴¹¹

Le candidat communiste utilise à bon escient le courrier des lecteurs pour publier ses idées et ses objections. Des communiqués sont sans cesse adressés à l'ensemble des quotidiens de la presse écrite locale. Il évoque dès le 17 Mars 1995 dans un texte « *la situation dans laquelle se trouve Simon Lebreton, avec un bilan totalement vide, une perte nette de crédibilité et une majorité municipale disloquée* »¹⁴¹². Le jeune membre du PCR conclut que le maire envisage de remplacer les élus qui s'absentent du conseil municipal. Le dernier rassemblement des élus est « *une sorte de soutien à sa candidature [celle de Simon Lebreton] probable et s'obtenir ainsi une légitimité aux yeux de la population* ». ¹⁴¹³ Pratique

¹⁴⁰⁸ Le Quotidien 13 Février 1995.

¹⁴⁰⁹ Le Quotidien, Id, 13 Février 1995.

¹⁴¹⁰ Le Quotidien 25 Février 1995.

¹⁴¹¹ Le Réunionnais 22 Février 1995.

¹⁴¹² Le Quotidien 17 Mars 1995.

¹⁴¹³ Le Quotidien 17 Mars 1995.

que Jacques Técher juge « *scandaleusement lâche et de basse manœuvre politicienne* »¹⁴¹⁴, traduction d'une peur du premier magistrat de Cilaos. C'est pourquoi cet opposant lui lance des défis à relever lors de ce conseil municipal, commémorant le trentième anniversaire de la commune :

*« réunir au complet son conseil municipal pour une dernière séance et de montrer qu'il est le seul maître à bord ; d'exposer devant ses élus, le bilan de son mandat ; d'avoir le courage d'évoquer ouvertement la question de son éventuelle candidature à sa succession et, s'il veut obtenir une légitimité franche, de soumettre cette candidature au vote des élus ; de faire, le cas échéant, une annonce publique disant qu'il a obtenu le soutien sans faille de ses élus, et confirmer ainsi sa candidature »*¹⁴¹⁵.

Il prévoit qu'en cas de non réponse, la population de Cilaos, « *elle, saura en tirer toutes les conclusions* »¹⁴¹⁶.

A quelques jours de cette célébration, le maire sortant préfère parler du contenu de l'anniversaire de la municipalité, l'« *occasion privilégiée de reconstruire notre histoire [...] notre mémoire. [...] Le nom d'Irénée Accot "indissociablement lié au développement et à la prospérité de Cilaos* »¹⁴¹⁷. Le JIR rajoute, « *Le "vieux lion" poursuivra avec beaucoup de clairvoyance et d'opiniâtreté son action qui fera de Cilaos une ville de progrès* »¹⁴¹⁸. Ce journal estime aussi que cet élu a été respectueux de l'opposition malgré son caractère autoritaire. Pendant ce conseil symbolique, plusieurs décisions importantes sont établies (forme de promesses électorales masquées) dont la possibilité d'un ralliement d'un conseiller de l'opposition Christian Dijoux (PS), le raccordement de la station de Brûlé Marron¹⁴¹⁹, l'investissement dans le réseau électrique pour le plateau sportif de Bras-Sec et sur la placette d'Îlet-à-Cordes, l'aménagement de la rue du Père Boiteau. Jacques Técher lui aussi a des raisons d'être satisfait, il a réussi, en partie, son pari. Le maire n'a d'une part pas pu faire adopter ses mesures à l'unanimité et d'autre part n'a pas répondu à la question de sa représentation ou non à la prochaine élection municipale¹⁴²⁰.

Des actions montrent l'ambiance électorale tendue à quelques semaines des municipales. Une affaire oppose un conseiller municipal de la majorité sortante à un simple citoyen pour une histoire de chemin¹⁴²¹. Plus inattendu, un adjoint de Simon Lebreton, Joseph-Franck Grondin dit « Miko », décide de démissionner du conseil municipal pour

¹⁴¹⁴ Le Quotidien 17 Mars 1995.

¹⁴¹⁵ Le Quotidien 17 Mars 1995.

¹⁴¹⁶ Le Quotidien 17 Mars 1995.

¹⁴¹⁷ JIR 7 Février 1995.

¹⁴¹⁸ JIR, Id, 7 Février 1995.

¹⁴¹⁹ Le Réunionnais 20 Mars 1995.

¹⁴²⁰ JIR 20 Mars 1995.

¹⁴²¹ JIR 11 Mars 1995.

divergence d'opinion. Ce dernier accuse le maire de « *monter une liste socialiste* »¹⁴²². Cette possible action le choque, lui, qui « *a fait parti du comité de Jacques Chirac de ses trois candidatures à la présidence de la république* »¹⁴²³. D'autres arguments sont aussi avancés : « *le manque de confiance [en] ses adjoints* »¹⁴²⁴ sur certains dossiers (ici, la titularisation) et « *l'inquiétude des communaux de ne pas voir à nouveau la même liste reconduite* ».¹⁴²⁵ La démission de cet élu participant à la vie économique et sociale du cirque¹⁴²⁶ a d'autres conséquences possibles : de nouveaux retraits des colistiers de Lebreton ou la constitution d'une nouvelle liste de mécontents à la politique de Simon Lebreton à droite, « *pour faire payer au maire sa trahison* »¹⁴²⁷. Une candidature inattendue apparaît à droite : Patrice Clain.

Tous les observateurs s'attendent au nouvel affrontement des deux anciens adjoints d'Irénée Accot (Corré et Lebreton) à être en lice pour cette nouvelle élection. C'est le quinzième de liste de Max Corré en 1989 qui est fait tête de liste, Patrice Clain. Ce jeune chef d'entreprise est directeur général de nombreux lieux touristiques. Il gère l'Hôtel « Le Marla » et le restaurant « la Grange ». Patrice Clain profite surtout de la non-disponibilité d'opposants à Simon Lebreton dont son mentor, qui a toutefois une place éligible. C'est la dernière liste à se déclarer pour ces municipales. Ses colistiers se définissent comme une organisation unie. « *Chez nous, il n'y pas de vedettariat, c'est une équipe* »¹⁴²⁸, déclare l'instituteur de Palmiste-Rouge, Jean-Yves Técher (3^{ème} position sur la liste). Il critique aussi ouvertement la municipalité sortante en particulier son premier magistrat : « *Quand on veut le rencontrer en mairie il passe par la petite porte de derrière [...] le maire est partout et nulle part à la fois* »¹⁴²⁹ Roland Folio, professeur au collège de Cilaos renchérit : « *la mairie ne doit pas être une souricière et de copains* ». ¹⁴³⁰ Cette équipe ironise aussi sur la mise en travaux de la commune, « *le père Noël est de retour* »¹⁴³¹. Cette liste a subi un profond remaniement à celle conduite aux municipales de 1989. Seuls quatre sont encore présents : Patrice Clain, Max Corré, Jean-Yves Técher et Avril Turpin. Il faut ajouter aussi Roland Folio, ancien colistier de Pierre Noé Dijoux en 1989. Ce groupe bénéficie du soutien d'anciens adjoints de Simon Lebreton, dont Joseph-Franck Grondin. Ces derniers ne se reconnaissent pas dans celle de

¹⁴²² JIR 11 Mai 1995.

¹⁴²³ JIR, Id, 11 Mai 1995.

¹⁴²⁴ JIR, Id, 11 Mai 1995.

¹⁴²⁵ JIR, Id, 11 Mai 1995.

¹⁴²⁶ Il est le président du comité des fêtes et est aussi membre de plusieurs coopératives agricoles (Chai, Producteurs de lentille. Il est également le gérant de l'unique bureau de Loto de Cilaos.

¹⁴²⁷ Déclaration de Miko dans Le Quotidien 11 Mai 1995.

¹⁴²⁸ Le Quotidien 8 Juin 1995.

¹⁴²⁹ Le Quotidien 8 Juin 1995.

¹⁴³⁰ JIR, Op Ct, 11 Mai 1995.

¹⁴³¹ JIR, Op Ct, 11 Mai 1995.

Lebreton, qui selon eux « *n'étant pas une liste de droite* »¹⁴³². Pour eux, « *il faut offrir un réel choix aux électeurs de droite* »¹⁴³³. C'est évidemment la liste menée par Patrice Clain.

Liste Patrice Clain Municipales de 1995
Clain Patrice Albert
Corré Gilbert Max
Técher Jean-Yves
Clain Louis Christian
Turpin Joseph Avril
Folio Roland Sully Bernard
Hoarau Justin Gérald
Corré Gérard Joseph
Picard Jean-Albert
Dijoux née Grondin Marie-Rose Mery
Maillot née Turpin Lucine Marie
Payet Jean-François
Gonthier Jean-Marie Hérald
Hoareau Patrick Aimé
Roufia née Fontaine France-May
Payet Jean-Pierre
Turpin Joseph Lédier
Rivière Noël Étienne
Carron née Dijoux Marie-Joëlle
Grondin née Payet Marie-Chantal
Éthève Marie Myriam Huguette
Gonthier Paul Roland
Fournier née Fontaine Michèle
Lenepveu Franco Maurice
Maillot Joseph Gilbert
Gonthier Jean-Bernard, Payet
Édouard Edmond
Hoarau Renaud
Figuin Marie-Annick Fabienne

Tableau 58 Liste Patrice Clain¹⁴³⁴

Simon Lebreton est soutenu dès lors par le RPR local dont les principaux acteurs sont en autres les députés TAK et André Maurice Pihouée et, par le premier secrétaire départemental Jean-François Bosviel. Le maire-instituteur a considérablement modifié la nomenclature de son équipe. Ce remaniement est dû à une non-assistance au conseil

¹⁴³² Le Quotidien Mai 1995.

¹⁴³³ Le Quotidien, Id, 25 Mai 1995.

¹⁴³⁴ Le Quotidien, Id, 25 Mai 1995.

municipal¹⁴³⁵ d'anciens fidèles de sa majorité et/ou des proches d'Irénée Accot qui sont évincés. C'est le cas de « Miko » (adjoint démissionnaire et président de la Sodiac, de Sosthène Courtois (adjoint de Bras-Sec), Égine Dijoux (5^{ème} adjointe sortante « socialiste ») et Yoland Picard (adjoint de Palmiste-Rouge). D'autres absents n'ont pas voulu intégrer sa liste comme le Dr Paul Técher (ancien adversaire d'Irénée Accot) et de Gilberte Accot (malgré les sollicitations du maire)¹⁴³⁶.

Pour remplacer ces absences, « *Simon Lebreton a fait appel à 18 nouveaux membres* »¹⁴³⁷. Ils sont issus des différents îlets et quartiers du cirque. Ces derniers se répartissent ainsi : Au centre-ville, est intégré Joseph-Pierre Rivière, beau-frère de Paul Técher. Pour son « fief » d'Îlet-à-Cordes, les nouveaux colistiers sont Daniel Ibaho et Jean-Marie Grondin. Ils sont respectivement commerçant et transporteur. Pour l'îlet tant oublié, Palmiste-Rouge, le maire fait place à trois nouveaux colistiers. Ce sont l'institutrice Marie-Claude Maillot, Lucette Armand et Jean-Marie Clain. Ce dernier est pressenti pour devenir le futur adjoint dévoué à ce quartier. « *Le maire est en train de constituer une liste de rassemblement* »¹⁴³⁸. Il réintègre le socialiste Pierre-Paul Hoarau, frère d'Égine Dijoux malgré sa candidature contre Simon Lebreton aux cantonales de 1992. Ce dernier conserve aussi son deuxième adjoint Jacky Payet encarté **au** PS. Le premier magistrat doit exclure sur sa liste un de ses élus de son équipe de 1989. La raison est toute simple, une divergence politique. Denis Técher, communiste, est le père de Jacques Técher. Simon Lebreton ne peut pas le laisser dans sa majorité.¹⁴³⁹Ce remaniement a pour raison principale d'intégrer à l'équipe municipale des personnes « *capables d'écouter les doléances de la population des différents quartiers* »¹⁴⁴⁰. Le maire sortant précise : « *Comme toutes les petites communes, nous avons besoin de compétences, d'hommes forts, en matière de tourisme, d'environnement. Dans chaque domaine, nous avons besoin de gens qui se dévouent* »¹⁴⁴¹.

L'équipe sortante menée par Simon Lebreton propose de continuer l'action engagée par les équipes précédentes. Ce sont évidemment la sienne et ceux de ses deux prédécesseurs, Irénée Accot et Pascal Maillot. Le maire sortant préconise l'amélioration des conditions de vie de ses administrés. Il prévoit ainsi de poursuivre les efforts d'aménagement routier, d'électrification (enfouissement des câbles), de la mise en place de nouveaux réseaux d'eau

¹⁴³⁵ JIR 21 Février 1995.

¹⁴³⁶ JIR, Id, 21 Février 1995.

¹⁴³⁷ JIR, Op Ct, 11 Mai 1995.

¹⁴³⁸ Le Réunionnais 15 Avril 1995.

¹⁴³⁹ Le Quotidien 11 Mai 1995.

¹⁴⁴⁰ JIR, Op Ct, 11 Mai 1995.

¹⁴⁴¹ Le Réunionnais 15 Avril 1995.

potable et de l'installation d'un distributeur de billets¹⁴⁴². Il s'engage à consacrer 12 millions de francs par an pour mener à bien ses projets¹⁴⁴³. Ce budget permet ainsi de redynamiser et de développer des écarts (Palmiste-Rouge, Îlet-à-Calebasse, Peterboth)¹⁴⁴⁴. Des projets de rénovation scolaire, de construction de logements sociaux et d'installations d'équipements sportifs sont décrétés.¹⁴⁴⁵ Cet instituteur de profession compte aussi « *continuer à lutter contre l'exclusion* »¹⁴⁴⁶. Pour y parvenir, la construction de 300 logements sociaux d'ici l'an 2000 (avec l'appui des artisans du cirque dans la mesure du possible) et la réalisation d'un local pour les handicapés (pour une intégration réussie) sont programmées.¹⁴⁴⁷ Le tourisme n'est pas oublié par l'équipe sortante : « *Simon Lebreton compte obtenir le classement de sa commune en station thermale. Ce qui permettrait selon lui de doubler les capacités d'hébergement du cirque* »¹⁴⁴⁸. Dans cette même optique de développement économique, l'embouteillage de l'eau de Cilaos (sources thermales) et la transformation des anciens thermes sont aussi prévus¹⁴⁴⁹. Son but est d'être « *condamn[é] à réussir [sa réélection]* »¹⁴⁵⁰. Simon Lebreton estime avoir la maturité nécessaire après six ans d'apprentissage. Il se sent ainsi capable de l'emporter sans soutien officiel de l'UDF¹⁴⁵¹. En tant que maire sortant, Simon Lebreton espère se faire réélire dès le premier tour face à ses deux jeunes adversaires et ainsi de confirmer sa victoire acquise en 1989. Dans le cas contraire, le deuxième tour risque d'être serré et difficile si une alliance s'établit entre les deux candidats qui lui sont opposés. Une alliance est certes peu envisageable au regard des divergences idéologiques des listes, une de droite et l'autre de gauche.

¹⁴⁴² Le Réunionnais, 5 Février 1995.

¹⁴⁴³ Le Réunionnais, 24 Mai 1995.

¹⁴⁴⁴ Le Réunionnais, 24 Mai 1995.

¹⁴⁴⁵ Le Réunionnais, 24 Mai 1995.

¹⁴⁴⁶ JIR, Op Ct, 11 Mai 1995.

¹⁴⁴⁷ JIR, Op Ct, 11 Mai 1995.

¹⁴⁴⁸ JIR, Op Ct, 11 Mai 1995.

¹⁴⁴⁹ Le Réunionnais, 5 Février 1995.

¹⁴⁵⁰ Le Réunionnais, 15 Avril 1995.

¹⁴⁵¹ Le Réunionnais, 15 Avril 1995.

Liste Simon Lebreton Municipales de 1995
Lebreton Joseph Simon
Maillot Marie Guy Pascal
Hoarau Pierre Paul
Gastrin Epouse Payet Marie-Reine-May
Técher Roland
Dijoux Epouse Chamand Jackie Nicole
Clain Jean-Marie
Caroupapoullé Joseph
Figuin Joseph Gaston
Fontaine Jean-Marc
Turpin Epouse Armand Lucette
Payet Jean Roland Jacky
Rivière Pierre Joseph
Idmont Ary
Ibaho Daniel
Dijoux Paul Joël
Sausseau Bruno Eugène
Dambreville Xavier Nicolas
Maillot Née Payet Marie Claude
Gonthier Pierre Paul
Grondin Gérard Dominique
Carron Sully
Gastrin Epouse Payet René-Claude
Grondin Jean-Marie
Fontaine Paul Julien
Bègue Marie-Jocelyne
Rivière Joseph Alain
Rivière Pascal Gérard
Dijoux Rock Ignace

Tableau 59 Liste Simon Lebreton¹⁴⁵²

Jacques Técher semble intriguer la presse locale. Un portrait de lui est effectué :

*« Né à Saint-Denis il y a 31 ans, après une adolescence passée dans le Cirque et des études secondaires au lycée Roland-Garros, Jacques Técher obtient un DUT en génie technique à Grenoble et rentre au pays en 1988. Depuis 1990, il est agent territorial au conseil général. »*¹⁴⁵³

Ce jeune cilaosien a la charge successive de plusieurs services : aménagement rural et services des routes¹⁴⁵⁴. Son engagement politique est énuméré. *« Ami d'enfance du fils*

¹⁴⁵² Le Quotidien, Op. Ct., 25 Mai 1995.

¹⁴⁵³ JIR 19 Juin 1995.

*Lebreton, c'est tout naturellement que ce brave Simon le lance en politique, en lui permettant de diriger sa campagne aux municipales 1989 »*¹⁴⁵⁵. Après cette échéance, Jacques Técher préside alors l'OMS du Cirque.¹⁴⁵⁶ *« Trois ans plus tard, il révèle sa véritable nature et on le retrouve sur la liste de Paul Vergès aux régionales »*¹⁴⁵⁷. Cet agent territorial fait aussi campagne sur le terrain ; ce qui lui vaut de perdre les subventions à l'OMS. *« Aux législatives de l'année suivante (1993), il fait campagne pour le père René Payet. L'an dernier (1994), sa candidature est « parachutée » (c'est lui qui la qualifie ainsi) sur le 1^{er} canton de Saint – Denis, contre celle d'Ibrahim Patel, mais ne recueille que ...112 voix»*¹⁴⁵⁸. De plus ce jeune, apparenté communiste, est issu d'une famille politique, fils de Denis Técher (conseiller municipal de Cilaos) et petit-neveu de Jacques Técher (ancien candidat aux municipales de 1977 de Saint-Louis)¹⁴⁵⁹. Son but pour ce scrutin est simple, mettre en difficulté au premier tour son ancien père de la politique, Simon Lebreton. Pour cela, Jacques Técher doit se faire un nom dans le Cirque et devenir le premier « challenger » pour le second tour en devançant un autre candidat Patrice Clain, tels sont les obstacles à franchir par cet ambitieux candidat. Mais a-t-il les moyens de réaliser son projet ? C'est l'une des interrogations de ce premier tour.

Jacques Técher, ce jeune militant de 31 ans choisit pour sa liste des novices en politique comme le jeune universitaire en géographie de 25 ans Stéphane Campan ou encore Jean-Paul Rivière, syndicaliste CGTR au transporteur Carouapoullé. Des fidèles communistes du Cirque font aussi partie de son équipe comme le commerçant Christian Turpin et Jean-Marie Técher de Palmiste-Rouge. Seul manque à l'appel Aurélien Nassibou, le candidat « historique » communiste des dernières élections qui va cependant vivre cette campagne de manière indirecte car son épouse est en 4^{ème} position sur la liste de Jacques Técher. La raison évoquée de son absence serait le manque de disponibilité car il occupe le poste de vice-président à la chambre de commerce. Ce qui arrange bien la situation pour Jacques Técher qui souhaite tourner la page des vieux communistes au pouvoir et mettre aux commandes une nouvelle génération, la sienne¹⁴⁶⁰. Ce candidat n'a pas non plus pris sur sa liste son père Denis Técher, un politicien très expérimenté pour avoir travaillé dans l'équipe

¹⁴⁵⁴ Le Quotidien 20 Juin 1995.

¹⁴⁵⁵ JIR 19 Juin 1995.

¹⁴⁵⁶ Le Quotidien 20 Juin 1995.

¹⁴⁵⁷ JIR 19 Juin 1995.

¹⁴⁵⁸ JIR 19 Juin 1995.

¹⁴⁵⁹ JIR 21 Février 1995.

¹⁴⁶⁰ JIR, Id, 21 Février 1995.

de Simon Lebreton. Jacques Técher « *s'estime sans coloration politique, même s'il conduit une liste de tendance communiste* »¹⁴⁶¹.

Sa première priorité en cas d'élection est « *la demande d'audits sur les finances communales* »¹⁴⁶². Il doute de la sincérité des fonds communaux pour l'aide social. Sur le plan économique, ces colistiers envisagent la « *mise en bouteille de l'eau de Cilaos (mais pas seulement des thermes mais de l'ensemble des sources)* »¹⁴⁶³. Sur le projet d'aménagement, Jacques Técher et son équipe comptent rebaptiser le Trou Pilon en hommage au père Hauck (prêtre des années 1930) et d'y aménager un gymnase¹⁴⁶⁴. Ce militant communiste prévoit de réviser le SAR (Schéma d'Aménagement Régional). Ce dernier veut obtenir des crédits pour la réalisation d'une « *route à deux voies sans les cinq ou six points noirs* »¹⁴⁶⁵. Cet aménagement routier doit permettre à l'économie locale de se développer. Les transporteurs peuvent ainsi acheminer les marchandises vers les acteurs économiques sans contrainte. Cette action a pour but de désenclaver le Cirque. Jacques Técher veut « *sortir du schéma agriculture/tourisme* »¹⁴⁶⁶

Son projet politique c'est de « *préparer la nouvelle génération à des postes à responsabilité au sein de la municipalité* »¹⁴⁶⁷. Ce qui explique la présence sur sa liste de deux jeunes d'une grande potentialité : Stéphane Campan et Jean-Paul Rivière. La présence de ces colistiers est de rassembler et de fédérer les jeunes autour de Jacques Técher et des membres de sa liste, « *s'investir dans la vie politique* »¹⁴⁶⁸. La liste PCR n'oublie pas qu'elle peut récupérer les voix du PS pour ce scrutin¹⁴⁶⁹. Objectif qu'il espère atteindre grâce à sa campagne de porte à porte et bénéficier « *d'un vote sanction le 11 Juin [1995]* »¹⁴⁷⁰. Toutefois si tel n'était pas le cas, Jacques Técher et son équipe annoncent dans la presse écrite, « *nous serons présents après Juin* »¹⁴⁷¹. Il déclare aussi vouloir « *mettre un terme à la politique passive et suicidaire de Simon Lebreton* »¹⁴⁷²

¹⁴⁶¹ Le Réunionnais 9 Juin 1995.

¹⁴⁶² Le Réunionnais 8 Juin 1995.

¹⁴⁶³ Le Réunionnais, Id, 8 Juin 1995.

¹⁴⁶⁴ Le Réunionnais, Op Ct, 8 Juin 1995.

¹⁴⁶⁵ Le Quotidien, Op Ct, 13 Février 1995.

¹⁴⁶⁶ Le Quotidien, Op Ct, 13 Février 1995.

¹⁴⁶⁷ Le Réunionnais, Op Ct, 8 Juin 1995.

¹⁴⁶⁸ JIR 19 Juin 1995.

¹⁴⁶⁹ Le Réunionnais 15 Avril 1995.

¹⁴⁷⁰ JIR 19 Juin 1995.

¹⁴⁷¹ JIR 19 Juin 1995.

¹⁴⁷² JIR 21 Février 1995.

Liste Jacques Técher Municipales de 1995
Técher Jacques
Rivière Jean-Paul
Campan Stéphane
Turpin Antoine Christian
Técher Jean-Marie
Payet Justin Daniel
Bénard Epouse Nassibou Anne Liliane
Dijoux Jean Antonin
Drula Patrick
Morby Epouse Hécale Hélène Olivienne
Dijoux Philippe Jean-Marie
Poudroux Jean-Claude
Gonthier Née Maillot Marie Céline
Hoarau Philippe
Bègue Epouse Payet Josette Marie
Dijoux Jean-Benoît
Idmont Gilbert Philippe
Payet Jean-Rieul
Rivière Jean-Pierre
Picaud Philippe Léonel
Baret Jean-Marie
Vinguedassalom Herman
Luc Maximin
Maillot Jean-Paul
Boisvilliers Alix Benoît
Clain Louis Judes
Maillot Alain Joseph
Técher Pierre Albert
Dijoux Epouse Fontaine Marie-Rose

Tableau 60 Liste Jacques Técher¹⁴⁷³

Les partis locaux restent à l'écart de ce scrutin¹⁴⁷⁴. Un climat malsain monte progressivement, en puissance, déjà la veille du premier tour, une bagarre « politique » éclate,

¹⁴⁷³ Le Quotidien, Op. Ct., 25 Mai 1995.

¹⁴⁷⁴

entre un militant de Jacques Técher issu de Bras-Sec et un autre de Simon Lebreton, issu de Palmiste-Rouge, où des menaces avec arme à feu sont proférées¹⁴⁷⁵.

Résultats Municipales Cilaos 1995 1er Tour									
Bureaux Votes Cilaos	Inscrits	Volants	Exprimés	Nuls	Simon Lebreton	Jacques Técher	Patrice Clain	Total Técher/Clain	
Bureau 1 (Mairie Cilaos)	610	426	414	12	202	77	135	212	
Bureau 2 (Mairie Cilaos)	591	439	436	3	174	164	98	262	
Bureau 3 (Case Cilaos)	780	659	657	2	292	228	137	365	
Bureau 4 (École Mixte de Mare-Sèche)	408	341	332	9	195	68	69	137	
Bureau 5 (École d'Îlet-à-Cordes)	212	164	162	2	113	14	35	49	
Bureau 6 (École du Bras-Sec)	393	291	283	8	120	111	52	163	
Bureau 7 (École du Palmiste-Rouge)	599	489	489	0	210	141	138	279	
Total Suffrages	3593	2809	2773	36	1306	803	664	1467	
Résultats Municipales Cilaos 1995 1er Tour									
Bureaux Votes Cilaos	Volants	Exprimés	Nuls	Simon Lebreton	Jacques Técher	Patrice Clain	Total Técher/Clain		
Bureau 1 (Mairie Cilaos)	69,84%	97,18%	2,82%	48,79%	18,60%	32,61%	51,21%		
Bureau 2 (Mairie Cilaos)	74,28%	99,32%	0,68%	39,91%	37,61%	22,48%	60,09%		
Bureau 3 (Case Cilaos)	84,49%	99,70%	0,30%	44,44%	34,70%	20,86%	55,56%		
Bureau 4 (École Mixte de Mare-Sèche)	83,58%	97,36%	2,64%	58,73%	20,48%	20,79%	41,27%		
Bureau 5 (École d'Îlet-à-Cordes)	77,36%	98,78%	1,22%	69,75%	8,64%	21,61%	30,25%		
Bureau 6 (École du Bras-Sec)	74,05%	97,25%	2,75%	42,40%	39,22%	18,38%	57,60%		
Bureau 7 (École du Palmiste-Rouge)	81,64%	100,00%	0,00%	42,94%	28,83%	28,23%	57,06%		
Total %	78,18%	98,72%	1,28%	47,10%	28,96%	23,94%	52,90%		

Tableau 61 Résultats Municipales Cilaos 1995 1er Tour¹

¹⁴⁷⁵ Le Réunionnais 13 Juin 1995.

Étonnement les résultats du premier tour des municipales de 1995 à Cilaos satisfont toutes les listes en présences. Les opposants savourent. Jacques Técher considère que ce vote est « *une grande victoire pour l'opposition de Cilaos* »¹⁴⁷⁶ :

*«La liste Lebreton a été battue pour ce premier tour. Nous avons réussi notre pari de mettre en ballottage le Maire sortant Simon Lebreton. Nous arrivons avec en tête avec Patrice Clain de près de [140 Voix] (de 160 voix). Ce soir nous avons fait une déclaration commune avec Patrice Clain pour une entente au second tour. L'objectif est de battre Simon Lebreton pour le deuxième tour.»*¹⁴⁷⁷

Au soir de ce premier tour, la liste de Patrice Clain arrive en troisième position. La tête de liste est forcément déçue. Il a espéré bénéficier du capital-voix réalisé aux élections municipales de 1989 par Max Corré. Il explique sa contre-performance par sa candidature tardive et aborde une stratégie pour le second tour : « *d'abord nous allons participer à une petite manifestation pour montrer que nous ne sommes pas « mort », ensuite on va discuter ensemble [...] comme la liste Técher a plus de voix que nous, nous allons lui apporter notre soutien* ». Simon Lebreton, lui, reste confiant pour ce second tour, en se référant aux résultats des élections municipales antérieures¹⁴⁷⁸ :

*« Il nous manque 80 voix. Il y a six ans je suis passé au premier tour avec un ballottage [de une] (d'une) voix, il y avait cinq listes présentes. Aujourd'hui j'ai plus de 500 voix sur le suivant immédiat. Cela m'étonnerait fort que la droite [liste de Técher] (liste de Clain) fasse confiance aux communistes de [Clain] (Técher)*¹⁴⁷⁹ ». *Le surlendemain il doit réviser son jugement sur cette alliance et prédit tout naturellement, « beaucoup d'électeurs ne s'y retrouverons pas ».*¹⁴⁸⁰

Ce ballottage étonne la plupart des observateurs. Ceux-ci n'ont pas prévu ce cas de figure : « *Majorité municipale DVD depuis des décennies, [...] Simon Lebreton [...] ne semble pas pouvoir être inquiété outre mesure* »¹⁴⁸¹. Par une campagne active et l'appui d'une équipe jeune et qualifiée, Jacques Técher, a réussi à mettre en difficulté Simon Lebreton. *Témoignages* voit dans ce premier tour, bien qu'ayant été jusque-là discret sur les municipales dans ce Cirque, une possible victoire : « *Pour sa première véritable confrontation dans l'arène politique, ce jeune militant du PCR a, en effet, effectué une entrée remarquable. Les conditions pour impulser à la commune une autre politique sont réunies.* Sa présence au second tour est due à une forte dynamique dans les écarts de la commune où il a devancé largement Patrice Clain. Le maire de Cilaos constate qu'il est dans une situation peu

¹⁴⁷⁶ Le Quotidien 13 Juin 1995.

¹⁴⁷⁷ JIR 13 Juin 1995.

¹⁴⁷⁸ JIR 13 Juin 1995.

¹⁴⁷⁹ Les expressions entre [xxx] sont les expressions brutes extraites des journaux mais qui sont fautes. C'est pourquoi nous les corrigeons par les expressions entre parenthèses à la suite de celles-ci.

¹⁴⁸⁰ JIR 13 Juin 1995.

¹⁴⁸¹ Le Réunionnais 25 Février 1995.

favorable. Simon Lebreton a voulu croire à un rassemblement des forces de droite pour ce second scrutin et espérait une possible alliance avec le dauphin de Max Corré. Mais il n'en est rien et il doit maintenir sa liste intacte pour ce second tour et avec le même slogan.

A prime abord, le court paragraphe que nous consacrons au « slogan » peut paraître anecdotique ; quel peut être l'intérêt de l'Historien de traiter « *ces quelques mots juxtaposés* » ? Le décryptage du slogan dans notre démarche scientifique et historique peut être bien révélateur. Dans le cas qui suit, nous avons un protagoniste qui conserve son slogan pour le second tour des municipales tandis que l'autre avec la fusion de sa liste avec celle arrivée en troisième position doit en rédiger un autre. En effet celui qui conserve son slogan peut encore conserver ses mêmes discours tandis que l'autre doit en formuler d'autres pour respecter leurs engagements mutuels et avoir une certaine crédibilité envers les électeurs des deux tendances. Ainsi, Lebreton en conservant son même slogan est sûr de son programme et de sa campagne. Pour ses adversaires, Jacques Técher et Patrice Clain, dont les listes sont fusionnées, cette volonté d'union traduit une conviction de rassemblement des forces de changement du cirque. Par l'analyse rapide de ces deux expressions électorales, nous observons deux stratégies opposées, l'une fondée sur l'acquis et l'autre sur une dynamique de renouveau.

Cela s'est concrétisé très vite dès le lendemain de ce premier scrutin. Les « outsiders » considèrent que la victoire est plus que possible avec plus de 57% des suffrages cumulés. Ils sont évidemment confiants sur l'issue de cette nouvelle consultation du corps électoral. La composition de la nouvelle liste est simple, elle comprend quinze colistiers de Jacques Técher et les quatorze autres de Patrice Clain, un équilibre parfait qui crée les conditions d'une victoire à portée de main.

Liste Union Têcher/ Clain Municipales de 1995
Têcher Jacques
Clain Patrice Albert
Rivière Jean-Paul
Corré Gilbert Max
Turpin Antoine Christian
Têcher Jean-Yves
Payet Justin Daniel
Turpin Joseph Avril
Campan Stéphane,
Folio Roland Sully Bernard
Têcher Jean-Marie
Hoarau Justin Gérald
Bénard Anne Liliane
Hoareau Patrick Aimé
Poudroux Jean-Claude
Corré Gérard Joseph
Hoarau Philippe
Fournier Née Fontaine Michèle
Rivière Jean-Pierre
Gonthier Jean-Marie Hérald
Dijoux Philippe Jean-Marie
Picard Jean-Albert
Morby Hélène Olivienne
Payet Jean-François
Dijoux Jean-Benoît
Maillot Née Turpin Lucine Marie
Gonthier Marie Céline
Lenepveu Franco Maurice
Dijoux Epouse Fontaine Marie-Rose

Tableau 62 Liste Union Têcher/Clain¹⁴⁸²

Le début de tractation de ce second tour change radicalement. Le maire sortant obtient aussi le renfort de la veuve du vieux Lion, Gilberte Accot. Cette dernière s'engage « *en souvenir de mon mari, il faut à tous prix barrer la route de la mairie aux communistes* »¹⁴⁸³. Dans un tract, diffusé par le *JIR*, Simon Lebreton mentionne en gras le mot communiste (répété dix fois dans ce document au format A4) et accuse ce militant de vouloir enrichir les communes de Saint-Louis et de Saint-Pierre. Dans *Témoignages*, Jaques Têcher affirme que « *Les tracts injurieux et diffamatoires dispersés sur la commune pour tenter de nous discrédit[er] n'ont pas atteint leur objectif, qui était d'empêcher la fusion de ma liste et celle de Patrice Clain* »¹⁴⁸⁴.

¹⁴⁸² Le Réunionnais 16 Juin 1995.

¹⁴⁸³ Le Réunionnais 16 Juin 1995.

¹⁴⁸⁴ Témoignages 14 Juin 1995.

Méthode que ce journal d'opinion réfute :

« Le maire n'explique pas où est le « péril rouge » dans une liste qui a pour elle d'être jeune par l'âge de ces candidats et par les projets qu'elle apporte. La liste d'union scellée pour le 2^e Tour à Cilaos est une liste ouverte et dont les ambitions affichées pour le Cirque sont tout à fait capables, par contraste, de mettre en échec le maire sortant ... et ses anathèmes. »¹⁴⁸⁵

Le journal du PCR rajoute « le maire sortant touche le fond »¹⁴⁸⁶, en accusant Jacques Técher de proposer l'indépendance de Palmiste-Rouge. Un membre de cette liste de fusion va plus loin. Jean Antonin Dijoux, militant de Jacques Técher, déclare, « Bien sûr que nous avons la carte du PC, mais ici PC c'est le Parti de Cilaos, le parti du changement »¹⁴⁸⁷. Ce climat de tension ne fait que s'accroître au fil de la semaine de ce second tour. *Témoignages* dénonce des pratiques d'un autre temps :

« Une proximité « à l'ancienne » usant jusqu'à la corde toutes les recettes de la dépendance des électeurs [...] que privilégie le maire sortant, qui faute d'un projet plus ambitieux pour sa commune, se met (aussi) dans l'entre-deux-tours à tenir le même discours de Sinimalé à Saint-Paul, tirant sur toutes les ficelles de l'exclusion communiste »¹⁴⁸⁸.

Dans *Témoignages*, Jacques Técher dénonce :

« En effet, depuis le 11 juin au soir, après le dépouillement M. Lebreton cesse d'exercer des pressions sur le personnel communal, l'adjurant de faire campagne pour lui, sous peine d'être licencié au lendemain du second tour [...] Les membres de la liste conduite par M. Lebreton ont fait distribuer personnellement à l'ensemble du personnel communal une lettre lui intimant l'ordre de se rendre à un meeting »¹⁴⁸⁹.

Cette manifestation a lieu sur la place de la mairie. Jacques Técher affirme lui que « Cette affaire ne rehausse pas le niveau de cette campagne que nous avons voulu, pour notre part, courtoise et honnête »¹⁴⁹⁰. Il envisage de porter plainte pour non-respect du code électoral, la pression sur les agents communaux et l'utilisation de matériel communal. Cette version est confirmée par madame Aurélien Nassibou¹⁴⁹¹. Cette confession doit être critiquée. Elle provient d'une militante de Jacques Técher. Ses propos correspondent à une certaine idéologie, ne reflétant pas forcément la réalité¹⁴⁹².

¹⁴⁸⁵ *Témoignages* 15 Juin 1995.

¹⁴⁸⁶ *Témoignages* 15 Juin 1995.

¹⁴⁸⁷ *Le Réunionnais* 16 Juin 1995.

¹⁴⁸⁸ *Témoignages* 15 Juin 1995.

¹⁴⁸⁹ *Témoignages* 17-18 Juin 1995.

¹⁴⁹⁰ *Témoignages*, Id., 17-18 Juin 1995.

¹⁴⁹¹ *Témoignages* 20 Juin 1995.

¹⁴⁹² Il nous a été impossible de confronter ces propos avec d'autres sources.

La presse locale s'empare enfin de cette élection cilaosienne. L'éditorialiste du *JIR*, Jacques Tillier, s'en prend ouvertement à Jacques Técher :

*« Reste le Cirque où un certain Técher, très proche du Parti Communiste, trop proche sans doute pour l'avouer et ancien bras droit de Jacques Futhazar au Conseil Général, lance une sorte de "jacquerie dans une ville jusqu'ici, trop sans doute, administré[e] par Simon Lebreton" »*¹⁴⁹³.

Il rajoute plus loin dans son article sur la possible dissimulation selon lui de l'appartenance politique de ce candidat en ironisant, *« Un Jacques masqué »*¹⁴⁹⁴. A sa « UNE » du 16 Juin 1995, le *JIR* titre *« la Guerre de clochers »*. Un article de cette même édition illustre cette tension : *« Toutes les affiches sur les panneaux électoraux officiels ont été arraché[e]s par les sympathisants des deux bords. En revanche plus personne n'hésite à afficher ses couleurs politiques, répandre sur le toit des cases ou les façades des maisons »*¹⁴⁹⁵. Cette expression s'exprime aussi par la présence des affiches politiques sur les voitures. Ces dernières sont aussi utilisées comme moyens de mesurer son niveau de mobilisation par les différents défilés successifs. Le paroxysme est atteint par la présence incessante des voitures-sonos des deux camps sur l'ensemble de la commune. Elles retranscrivent les différents slogans : *« Ne vous laissez plus tromper par ce dictateur et manipulateur de Lebreton [...] Gare au péril rouge, ne laissez pas entrer le communisme à Cilaos »*¹⁴⁹⁶.

Ce sentiment se traduit par une opposition de génération. D'une part les vieux veulent garder leurs prérogatives et continuer leur politique, celle de la droite traditionnelle. D'autre part les jeunes, eux, veulent accéder aux responsabilités. Les deux opposants espèrent chacun que les électeurs acceptent leur idée de fusion. Patrice Clain déclare, *« Nous critiquons tous les deux la gestion de Simon Lebreton. Les Cilaosiens ont monté qu'ils veulent changer d'équipe municipale »*¹⁴⁹⁷. Le Réunionnais dans un article confronte les deux points de vue pour le second tour des deux colistiers de chaque camp, le dixième de liste. Le premier est un jeune infirmier de 43 ans ancien de la liste de Max Corré en 1989. Jean-Marc Fontaine est désormais au côté de Simon Lebreton car ce dernier a changé sa liste en incluant de nouveaux éléments (au contraire de 1989, où ce nouveau militant à cette époque considère comme « vieillot »). Il s'est laissé convaincre par cette aventure, si le maire sortant est réélu, ce professionnel de la santé est appelé à devenir adjoint à la culture (avec pour mission

¹⁴⁹³ *JIR*, 14 Juin 1995.

¹⁴⁹⁴ *JIR*, Id., 14 Juin 1995.

¹⁴⁹⁵ *JIR* 16 Juin 1995.

¹⁴⁹⁶ *JIR* Id., 16 Juin 1995.

¹⁴⁹⁷ *Le Réunionnais*, 13 Juin 1995.

d'installer le carillon dans la commune !)¹⁴⁹⁸. Comme son chef de file, il est déçu par le premier tour, « *nous pensions que nous allions rentrer dès le 1^{er} Tour* »¹⁴⁹⁹. Il espère concrétiser l'objectif dans la seconde manche, « *nous pouvons compter sur un report de beaucoup d'électeurs de droite* »¹⁵⁰⁰. Son rival n'est autre que Roland-Sully Folio, colistier de Patrice Clain. Il a débuté sa carrière politique en 1989 (présence sur la liste Pierre Noé Dijoux) mais a voté pour Max Corré au second tour. Il a rejoint Patrice Clain pour ce scrutin. Ce colistier confirme que cette fusion « *n'était pas préparée mais spontanée [...] témoigne d'une grande envie de changer de la part de la population* »¹⁵⁰¹. D'autres militants, présents lors de cet entretien, prétendent que Jacques Técher « *est un homme populaire, qui n'est pas orgueilleux et qui est au côté des pauvres* »¹⁵⁰². Roland-Sully Folio rajoute même, « *rompre avec une politique d'il y a 30 ans [...] Cilaos a besoin d'un homme jeune et neuf* »¹⁵⁰³.

Contrairement au premier tour où les différents partis et mouvements politiques se mobilisent notamment à droite. Ces derniers sentent un possible danger dans le basculement de cette municipalité. Le député maire TAK entre en jeu personnellement en participant aux côtés de Simon Lebreton aux différentes réunions et porte à porte. C'est un enjeu non négligeable pour cet élu tamponnais. La perte de Cilaos par la droite est désormais possible, une éventualité qui renforce la position communiste dans la circonscription¹⁵⁰⁴. Naturellement le PCR soutient la liste de l'opposition au maire sortant d'autant qu'elle est conduite par un communiste. Claude Hoareau, membre du communiste apporte personnellement son soutien à Jacques Técher. La mobilisation des différents états-majors des deux camps est l'une des clés de ce second tour. Le ralliement de Patrice Clain et de son équipe à la liste menée par Jacques Técher est acquis en théorie, Mais qu'en pensent les militants de cet allié de droite? Vont-ils suivre la consigne de leur chef de file? Ou alors répondre à l'appel de Simon Lebreton de faire obstacle aux communistes à Cilaos? Sentiment retranscrit dans l'article du JIR. Ce journal s'appuie pour étayer sa théorie sur les taux de participation de 1989 (81,9% au premier tour et 83,% au second tour)¹⁵⁰⁵. Un autre point essentiel c'est le possible impact des résultats du second tour sur la vie politique réunionnaise. Si la commune de Cilaos bascule pour ces municipales, elle peut permettre d'atténuer les résultats « décevants » de la gauche et

¹⁴⁹⁸ Le Réunionnais, Id, 13 Juin 1995.

¹⁴⁹⁹ Le Réunionnais, Ibid., 13 Juin 1995.

¹⁵⁰⁰ Le Réunionnais, Ibid., 13 Juin 1995.

¹⁵⁰¹ Le Réunionnais, Ibid. 13 Juin 1995.

¹⁵⁰² Le Réunionnais, Ibid. 13 Juin 1995.

¹⁵⁰³ Le Réunionnais, Ibid. 13 Juin 1995.

¹⁵⁰⁴ JIR 13 Juin 1995.

¹⁵⁰⁵ JIR Id., 13 Juin 1995.

du PCR par rapport à la dynamique des présidentielles. Cette éventuelle élection peut amener à une recomposition de l'échiquier politique avec l'arrivée d'un jeune ambitieux.

Résultats Municipales Cilaos 1995 2nd Tour							
Bureaux Votes Cilaos	Inscrits	Votants	Exprimés	Nuls	Simon Lebreton	Jacques Técher	Total Técher/Clain
Bureau 1 (Mairie Cilaos)	610	471	464	7	248	216	212
Bureau 2 (Mairie Cilaos)	591	480	475	5	205	270	262
Bureau 3 (Case Cilaos)	780	697	692	5	312	380	365
Bureau 4 (École Mixte de Mare-Sèche)	408	363	358	5	210	148	137
Bureau 5 (École d'Ilet-à-Cordes)	212	170	169	1	127	42	49
Bureau 6 (École du Bras-Sec)	393	315	311	4	145	166	163
Bureau 7 (École du Palmiste-Rouge)	599	507	504	3	223	281	279
Total Suffrages	3593	3003	2973	30	1470	1503	1467
Résultats Municipales Cilaos 1995 2nd Tour							
Bureaux Votes Cilaos	Votants	Exprimés	Nuls	Simon Lebreton	Jacques Técher	Total Técher/Clain	
Bureau 1 (Mairie Cilaos)	77,21%	98,51%	1,49%	53,45%	46,55%	51,21%	
Bureau 2 (Mairie Cilaos)	81,22%	98,96%	1,04%	43,16%	56,84%	60,09%	
Bureau 3 (Case Cilaos)	89,36%	99,28%	0,72%	45,09%	54,91%	55,56%	
Bureau 4 (École Mixte de Mare-Sèche)	88,97%	98,62%	1,38%	58,66%	41,34%	41,27%	
Bureau 5 (École d'Ilet-à-Cordes)	80,19%	99,41%	0,59%	75,15%	24,85%	30,25%	
Bureau 6 (École du Bras-Sec)	80,15%	98,73%	1,27%	46,62%	53,38%	57,60%	
Bureau 7 (École du Palmiste-Rouge)	84,64%	99,41%	0,59%	44,25%	55,75%	57,06%	
Total Suffrages %	83,58%	99,00%	1,00%	49,45%	50,55%	52,90%	

Tableau 63 Résultats Municipales Cilaos 1995 2nd Tour¹⁵⁰⁶

¹⁵⁰⁶ Le Réunionnais 19 Juin 1995.

Le maire sortant, Simon Lebreton est abattu par ce vote défavorable:

« Je suis déçu pas pour moi mais pour la population. J'espère qu'elle a fait le choix qui fallait et que l'équipe qu'elle a choisie sera satisfaite et non trahie. » Simon Lebreton est d'autant plus surpris, « Je pensais qu'après l'appel lancé à la population, après le 1^{er} Tour, je l'emporterais, d'autant plus que j'étais persuadé que Jacques Técher avait déjà fait le plein de ses voix et que les électeurs traditionnellement de droite, qui avaient voté pour Patrice Clain, auraient voté pour moi... »¹⁵⁰⁷.

Patrice Clain savoure cette « revanche » de 1989: *« Ma première réaction est une réaction de joie [...] c'est la victoire de la majorité qui avait exprimé depuis le 1^{er} Tour le désir de changement »¹⁵⁰⁸. Jacques Técher va au-delà : « la victoire du peuple de Cilaos, la victoire des idées, d'un projet »¹⁵⁰⁹. Gilberte Accot, se souvenant de son défunt mari qui « avait toujours combattu les communistes »¹⁵¹⁰, se demande si les Cilaosiens « se sont rendu compte du danger de l'installation d'un maire communiste »¹⁵¹¹. La sortie de sa retraite politique, pour prêter main forte à Simon Lebreton, a été vaine : « Nous nous sommes battus, nous avons perdu, c'est la loi de la démocratie »¹⁵¹². Mais, dit-elle en citant VGE, « mieux vaut un échec que le remords »¹⁵¹³. L'ancienne conseillère générale ajoute avoir « la conscience tranquille [...] en repos avec elle-même »¹⁵¹⁴.*

Le premier élu départemental à s'exprimer sur les résultats de ce scrutin est un homme politique qui a en mémoire toutes les peurs des répressions et qui a vécu à Cilaos pendant sa jeunesse, Christophe Payet, actuel maire de Petite Ile. Il a tenu à rester neutre tout au long de la campagne tout en souhaitant la victoire de Jacques Técher, *« ne pas prendre parti pour qui que ce soit dans quelque commune que ce soit »¹⁵¹⁵. Naturellement, il « s'incline devant le suffrage universel »¹⁵¹⁶.*

Le député de circonscription TAK *« regrette que Simon Lebreton, un bon maire, un bon conseiller général, ait perdu à cause d'un déplacement de 17 voix [...] il convient de ne pas oublier que les départementalistes de droite restent largement majoritaires à Cilaos. »¹⁵¹⁷* Il constate qu'aucune fraude n'a été avérée et se félicite de cette « maturité »¹⁵¹⁸ des citoyens cilaosiens.

¹⁵⁰⁷ JIR 19 Juin 1995.

¹⁵⁰⁸ JIR Id., 19 Juin 1995.

¹⁵⁰⁹ JIR, Ibid., 19 Juin 1995.

¹⁵¹⁰ JIR, Ibid., 20 Juin 1995.

¹⁵¹¹ JIR Id., 20 Juin 1995.

¹⁵¹² JIR, Ibid., 20 Juin 1995.

¹⁵¹³ JIR, Ibid., 20 Juin 1995.

¹⁵¹⁴ JIR, Ibid., 20 Juin 1995.

¹⁵¹⁵ JIR, Ibid., 20 Juin 1995.

¹⁵¹⁶ JIR, Ibid., 20 Juin 1995.

¹⁵¹⁷ JIR, Ibid., 20 Juin 1995.

¹⁵¹⁸ JIR, Ibid., 20 Juin 1995.

Par rapport au premier tour, le taux de participation passe de 78,18% à 83,58%, soit une augmentation de 200 électeurs pour ce second tour des municipales. L'alliance électorale Clain/Técher a quasiment fonctionné en ne reculant que d'une dizaine de voix entre les deux tours¹⁵¹⁹. Comme l'évoque Patrice Clain, « nous avons perdu quelques voix ici et là »¹⁵²⁰. Leur avance de 5,81% a été suffisante pour triompher des arguments certes grossiers de l'anticommunisme. L'appui du PCR a permis de mobiliser les foules. D'où la présence au soir du second tour de Claude Hoareau lors de la proclamation des résultats¹⁵²¹. Cette défaite de Simon Lebreton n'étonne pas vraiment les journaux, y compris ceux favorables au maire sortant. Jacques Tillier, directeur et éditorialiste du *JIR* tente de nuancer cette victoire à Cilaos, seule mairie où les communistes et leurs alliés remportent un succès :

*« Ce n'est pas le cas de Jacques Técher [à propos des défaites électorales des autres candidats aux municipales], à Cilaos, qui bat d'une courte tête Simon Lebreton. Mais cette victoire est en tous la preuve que pour prendre une mairie-fut-elle affaiblie par une gestion d'une autre époque-le PCR est aujourd'hui obligé de masquer ses candidats et de les allier à la droite. [...] les observateurs voyaient Lebreton [...] vaincu par la logique mathématique »*¹⁵²².

Paradoxalement malgré une forte mobilisation, le maire sortant perd l'élection. Il progresse dans tous les bureaux (de 14 à 25 voix supplémentaires). Simon Lebreton obtient 54% des opinions des nouveaux votants de ce second tour. Ses adversaires, eux, ont fait le plein de suffrages dès le premier tour. L'analyse du Réunionnais nous paraît la plus pertinente :

*« Lebreton progresse de 164 Voix contre 36 à l'alliance Técher/Clain par rapport au 1^{er} Tour. L'échec de Lebreton pour se faire réélire réside dans le fait qu'il n'a pu réunir toutes les voix des électeurs de Patrice Clain même si il parvient à capter un nombre important de suffrages des abstentionnistes »*¹⁵²³.

L'année 1995 est pourtant celle du basculement à gauche. La première raison de ce changement est le renouvellement de la classe politique du cirque. Ce sont deux jeunes du Cirque (qui par ailleurs ont réussi leur intégration dans la société¹⁵²⁴) qui occupent la tête de liste de leur équipe respective. Ces débutants, qui aspirent à créer une dynamique nouvelle à cette jeune commune, ont convaincu la majorité de la population par leurs discours.

¹⁵¹⁹ Voir graphique.

¹⁵²⁰ *JIR* 19 Juin 1995.

¹⁵²¹ *Le Réunionnais* 19 Juin 1995.

¹⁵²² *JIR* 19 Juin 1995.

¹⁵²³ *Le Réunionnais* 19 Juin 1995.

¹⁵²⁴ Voir Présentation candidats aux municipales.

Le PCR lui jubile :

« La victoire de la liste Jacques Técher-Patrice Clain à Cilaos est celle de la jeunesse et d'un projet. Dès le 1^{er} Tour, celui qui sera le nouveau maire de Cilaos avait présenté des propositions novatrices pour sa commune. Enfin, la fusion au 2nd Tour entre les listes conduites respectivement par Jacques Técher et Patrice Clain préfigure le rassemblement qui pourrait s'opérer à La Réunion sur la base d'un projet de développement [...] La victoire de Jacques Técher est d'autant plus à saluer qu'elle marque celle des « simples » militants [n'ayant pour staff qu'un noyau de camarades convaincus] sur celle des notables coupés de la population la plus pauvre. Sans promesse ni cadeau, Jacques Técher et ses amis ont réussi le pari de battre le maire sortant dans le cadre d'un large rassemblement »¹⁵²⁵

Une nuance doit être apportée à ces propos un peu excessifs. Il n'est pas sûr que l'ensemble des militants de Simon Lebreton soit huppés, ni à l'inverse que l'équipe de Jacques Técher ne regroupe que des « aficionados » mais composée de militants de tous horizons sociaux.

La seconde explication de ce basculement politique est que Simon Lebreton a péché par excès de confiance lié à ses divers succès aux élections successives sur son territoire communal. Il a oublié que ces différentes victoires ont toute des logiques différentes. Cette défaite du maire sortant de Cilaos s'explique par l'accumulation de plusieurs facteurs. Simon Lebreton a minimisé la force et la stratégie de ses adversaires ; mais aussi il a eu un excès de confiance en lui en tant que seul candidat de la droite jusqu'ici toujours vainqueur des élections municipales à Cilaos ; de plus il n'a pas su occuper le terrain : dialogue rompu avec la population et ignorance de ses préoccupations. Ainsi leur mécontentement s'est exprimé dans les urnes. Nous pouvons citer ici le témoignage de Madame Aurélien Nassibou, certes partial (elle a été sur la liste de Jacques Técher), mais sans doute révélateur de l'opinion d'une partie de l'opinion cilaosienne. Elle dénonce sa coupure avec la population contrairement à Jacques Técher, « un homme de terrain, de luttés »¹⁵²⁶. Dans un entretien accordé au JIR, le nouveau maire communiste élu explique les raisons de cet échec de Simon Lebreton. « Depuis trois à six ans des dégradations dans les services communaux, des délais de chantier [...] à son mauvais calcul de conduite de la commune et à son entourage ; cela incombe beaucoup à son secrétaire général »¹⁵²⁷ Les électeurs ont clairement châtié un maire ne répondant pas à leurs aspirations. Un administré avoue, « C'est pour ça que moins l'a Pa vote' pou li...¹⁵²⁸ » au motif que le maire ne lui a pas accordé de dépierrer son terrain. Un autre estime que « C'est pas pour un communiste que nous l'a voté. Nou l'a voté le mécontentement [...] na plus qui attendaient ça que sak l'étaient surpris [de ce vote] »¹⁵²⁹. La défaite de Simon Lebreton, maire sortant, résulte aussi de son argumentaire de campagne essentiellement axé sur son

¹⁵²⁵ Témoignages 19 Juin 1995.

¹⁵²⁶ Témoignages 20 Juin 1995.

¹⁵²⁷ JIR 20 Juin 1995.

¹⁵²⁸ Le Réunionnais 26 Juin 1995.

¹⁵²⁹ Le Réunionnais 20 Juin 1995.

programme du premier tour de défense de son bilan à la tête de la commune. Ses adversaires, par leurs critiques, ont proposés des projets et des alternatives à sa gestion communale. Au soir du 11 Juin 1995, nous supposons que Simon Lebreton comprend son erreur de n'avoir pas assez développé d'arguments novateurs. Il est dans l'embarras de trouver rapidement d'autres thèmes. Le maire sortant profite de l'union improbable des listes d'opposition pour s'ériger en défenseur de Cilaos face au péril du PCR. Ce choix de campagne s'avère presque payant puisque Simon Lebreton a remonté une partie de son handicap pour le second tour.

Au soir de la victoire de Jacques Técher et des membres de sa liste, rien ne peut inquiéter l'élection du chef de file de la « *Liste de rassemblement pour le changement et le développement de Cilaos* ». En coulisse, une nouvelle stratégie est mise en place par le maire sortant Simon Lebreton. Malgré sa poignée de main avec son adversaire, lors de l'annonce des résultats en guise de réconciliation dans le cirque, celui-ci n'accepte pas la défaite qu'il a subie et tente par des moyens pas toujours démocratiques de retourner la situation en sa faveur. Pour pouvoir à nouveau siéger en tant que premier magistrat ou du moins d'empêcher l'élection de Jacques Técher en tant que maire, cet instituteur de profession n'hésite pas à se rapprocher des membres de la liste Clain pour constituer un groupe de « droite » au conseil. Les partisans du maire sortant, dès le soir de la victoire de Jacques Técher, essaient de convaincre certains colistiers de Patrice Clain de les rejoindre pour faire barrage au « *spectre du communisme* » à tout prix¹⁵³⁰. Cet entrepreneur de droite évoque dans *Le Quotidien* des soupçons de corruption : « *deux autres membres de la liste se sont vus proposer de fortes sommes d'argent pour marcher dans la combine* »¹⁵³¹. Simon Lebreton émet également un communiqué dans l'attente de la tenue du conseil municipal:

« à voter pour Patrice Clain, Joseph Avril Turpin, Gilbert Max Corré ou tout autre candidat de leur groupe qui se présentera contre le candidat PCR Jacques Técher, à faire de même pour les huit adjoints qu'ils présenteront dans leur groupe à l'exclusion de tout autre membre du conseil municipal, à leur accorder pendant les six années à venir un soutien sans faille au conseil municipal [...] de garder Cilaos dans le camp de la droite et des modérés contre les élus du PCR et de son candidat masqué Jacques Técher »¹⁵³².

Dans *Le Quotidien*, cet instituteur, considérant cette action légale et légitime, menace :

« Les listes Clain et Lebreton totalisent 1968 voix au premier tour. [Simon Lebreton] tiendrais pour seuls responsables du bradage de notre commune au PCR et son candidat les conseillers municipaux n'ayant pas encore compris le danger que nous dénonçons depuis le premier tour, la mainmise du PCR sur notre commune par Jacques Técher interposé »¹⁵³³.

¹⁵³⁰ Le Quotidien 24 Juin 1995.

¹⁵³¹ Le Quotidien 24 Juin 1995.

¹⁵³² Le Quotidien 26 Juin 1995.

¹⁵³³ Le Quotidien, Id., 26 Juin 1995.

Contrairement à la semaine tumultueuse, ce conseil municipal s'est « *passé dans la dignité, sans sifflets, ni insultes, dans le calme et la sérénité* »¹⁵³⁴. La démocratie a fini par reprendre ses droits :

*« Les premières paroles de Jacques Técher, maire de Cilaos, furent d'ailleurs pour rendre hommage aux anciens, à celles et ceux qui, pendant près de 30 ans, ont souffert de la répression, de l'absence de liberté d'expression, d'attaques physiques, uniquement parce ce qu'ils s'opposaient au pouvoir en place. »*¹⁵³⁵

Ces propos sont toutefois à nuancer, certes cette déclaration reflète une réalité mais occulte aussi les actions positives de l'ancienne équipe. Le *JIR* ou *Le Quotidien* jugent cette déclaration déplacée ou maladroite¹⁵³⁶. Elle peut choquer une partie de la population. Ce conseil est l'occasion de voir la jeunesse au pouvoir. Max Corré, éligible à un poste d'adjoint (4^{ème} position sur la liste Técher/Clain), n'est qu'un simple conseiller car il a « *laissé la place aux jeunes* »¹⁵³⁷ pour diriger les affaires de la commune. Jacques Técher commente « *Enfin, la mairie est devenue la maison du peuple de Cilaos* »¹⁵³⁸. *Témoignages*, rappelle également que le nouveau maire est élu avec l'ensemble des membres de la majorité malgré les « *pressions, violences et corruptions* »¹⁵³⁹ de l'opposition. Cet organe de presse justifie une attaque envers ses confrères de Réseau France Outre-Mer (RFO), jugés partiaux, sur la tentative de débauches¹⁵⁴⁰. Le PCR peut aussi se réjouir d'être le seul parti à avoir acquis une mairie. Les communes communistes sont désormais au nombre de six à La Réunion¹⁵⁴¹. Le plus dure commence pour la nouvelle équipe municipale. Elle doit insuffler une nouvelle dynamique de développement après des années de gestion de la droite dans le Cirque.

2) Entre continuité et remise en cause des projets antérieurs : l'alliance cordiale de la majorité municipale.

La nouvelle municipalité, en ce début de mandat, doit gérer plusieurs héritages et les redynamiser. L'un des premiers axes que Jacques Técher développe, est le sport, un domaine qui lui tient particulièrement à cœur pour avoir occupé la fonction de président de l'OMS sous la gestion communale de Simon Lebreton.

Cilaos peut compter sur des infrastructures déjà opérationnelles : 4 tennis, 1 piscine, 5 plateaux polyvalents, 1 aire couverte, 4 terrains de grands jeux homologués (rugby ou

¹⁵³⁴ *Témoignages*, 26 Juin 1995.

¹⁵³⁵ *Témoignages*, Id., 26 Juin 1995.

¹⁵³⁶ *Le Quotidien* 26 Juin 1995 et *JIR* 26 Juin 1995.

¹⁵³⁷ *Témoignages* 26 Juin 1995.

¹⁵³⁸ *Témoignages* 26 Juin 1995.

¹⁵³⁹ *Témoignages* 26 Juin 1995.

¹⁵⁴⁰ *Témoignages* 26 Juin 1995.

¹⁵⁴¹ Ces municipalités sont : Sainte-Suzanne, La Possession, Le Port, Cilaos, Saint-Louis et Saint-Pierre.

foot)¹⁵⁴² pour l'essor futur de ses projets. Un seul équipement n'a pas encore abouti : le plateau polyvalent rénové du centre-ville. Son inauguration est reportée fin 1995¹⁵⁴³. Le service des sports peut aussi s'appuyer sur la bonne réputation footballistique (stage d'acclimatation¹⁵⁴⁴ ou de rencontre préparatoire d'avant-saison¹⁵⁴⁵, fairplay¹⁵⁴⁶) et la capacité d'accueil¹⁵⁴⁷ pour mener à bien d'autres ambitions. L'émancipation des autres quartiers (équipes de jeunes du centre, de Bras-Sec, de Mare-Sèche, de Palmiste-Rouge, de Matarum, la mare et Îlet-à-Cordes) s'effectue en participant au tournoi de l'amitié¹⁵⁴⁸. Palmiste-Rouge a un privilège supplémentaire : la création d'un club autonome de Cilaos dans les catégories séniors, pupilles et minimes en mai 1995¹⁵⁴⁹. Cet intérêt footballistique est dû à la passion du nouveau maire et reste lucide sur les inégalités avec les autres activités sportives :

« Je m'intéresse beaucoup au sport et au football en particulier. J'ai moi-même beaucoup joué au foot lorsque j'étais plus jeune. A l'époque je ne m'intéressais pas aux autres sports. J'ai commencé à le faire en 1990 lorsque je suis devenu président de l'OMS de Cilaos. Là je me suis aperçu qu'il avait une certaine injustice, le foot éclipse les autres sports au niveau des subventions. C'est dommage, les autres sports méritent aussi d'être aidés. »¹⁵⁵⁰

En ce sens les autres clubs tentent bien que mal de survivre, les résultats ne sont cependant pas au rendez-vous (relégation des clubs de Hand-ball¹⁵⁵¹ et de volley-ball¹⁵⁵²). Le tennis renaît par l'organisation d'un tournoi¹⁵⁵³ et se développe dans les îlets, comme Palmiste-Rouge¹⁵⁵⁴. La boxe s'installe également dans le cirque dans cet écart longtemps oublié pour le rompre avec son l'isolement¹⁵⁵⁵. La municipalité redynamise l'activité sportive « Nature ». Elle peut s'appuyer sur les courses existantes qui font la fierté de Cilaos¹⁵⁵⁶ comme le cross du Piton des Neiges¹⁵⁵⁷. Le nouveau maire et son équipe veulent aller plus loin en accompagnant de nouvelles disciplines comme le Para-moteur¹⁵⁵⁸, l'alpinisme au piton

¹⁵⁴² Le Quotidien 4 Août 1995.

¹⁵⁴³ Le Réunionnais 5 Août 1995.

¹⁵⁴⁴ Le Quotidien 9 Septembre 1995.

¹⁵⁴⁵ Le Réunionnais 15 Février 1996.

¹⁵⁴⁶ Le Quotidien 14 Mars 1996.

¹⁵⁴⁷ Le Réunionnais 7 Février 1996.

¹⁵⁴⁸ Le Réunionnais 7 Février 1996.

¹⁵⁴⁹ Le Réunionnais 10 Mai et 14 Mai 1995.

¹⁵⁵⁰ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁵⁵¹ Le Réunionnais 19 Mars 1996.

¹⁵⁵² Le Réunionnais 12 Mars 1996.

¹⁵⁵³ Le Quotidien 10 Février 1996.

¹⁵⁵⁴ Le Quotidien 8 Mars 1996.

¹⁵⁵⁵ Le Réunionnais 14 Février 1996.

¹⁵⁵⁶ Le Quotidien: 1^{er} Juillet 1995.

¹⁵⁵⁷ Le Réunionnais 6 Mai 1995.

¹⁵⁵⁸ Le Quotidien 3 Juillet 1995.

des neiges¹⁵⁵⁹ et des manifestations pédestres (Rando Gadiamb¹⁵⁶⁰, 1^{ère} édition Cimasarun¹⁵⁶¹). Le maire n'hésite pas s'impliquer personnellement en parcourant les 5 premiers Km¹⁵⁶².

Dès son arrivée au pouvoir, Jacques Técher et son équipe savent les attentes considérables de la population en termes d'emplois. Il reste lucide sur la situation de non attractivité du territoire :

« Quand on regarde la démographie de Cilaos, la population est en baisse alors que partout ailleurs elle augmente. C'est inquiétant. Nous avons du mal à maintenir notre population. De ma génération, nous étions une trentaine. Seuls quatre sont revenus. Les autres sont éparpillés un peu partout. De même en 70[1970], 74% de la population vivait de l'agriculture. Aujourd'hui, il, n'y a plus que 3%. Les jeunes partent, les anciens laissent tomber la terre¹⁵⁶³ ».

Il s'inspire du mémoire de maîtrise de l'un de ses conseillers municipaux, Stéphane Campan, à l'intitulé « *Le gros bourg de Cilaos* » qui met en lumière les forces vives de Cilaos qui compte 40% de jeunes dont 29% au Centre-ville. Il souligne néanmoins du déficit de formation de cette jeunesse aux métiers d'avenir. Il rapporte que Cilaos ne peut pas absorber sur son territoire toutes les demandes d'emploi de sa population. Il rappelle que l'exode peut être une des solutions malgré les épisodes d'exil plus ou moins heureux de 159 familles cilaosiennes en 1959 à la Sakay (Madagascar). Il affirme que faire reposer l'économie du Cirque sur le seul vecteur du tourisme pour résoudre tous les problèmes est un miroir aux alouettes. Pour autant, le tourisme malgré ses limites, reste un élément important de l'économie cilaosienne capable de générer de dizaine d'emplois. Il préconise d'optimiser le plan d'aménagement des Hauts pour réactiver l'attractivité du Cirque et générer des emplois nouveaux. Le colistier de Jacques Técher considère que seule une nouvelle politique d'aménagement du bourg, clé de voute du développement est une « nécessité » pour maintenir des équipements et éviter leurs disparitions, il cite en exemple la fermeture de la maternité de l'hôpital et du nombre d'emplois perdus¹⁵⁶⁴.

La nouvelle municipalité maintient le partenariat avec les collectivités locales (aide financière¹⁵⁶⁵) et leurs antennes (pays d'accueil, Maison de la Montagne). Des journées thématiques sont organisées durant cette période avec une valorisation des atouts locaux (l'artisanat, les thermes et les activités sportives) : journée du pays d'accueil¹⁵⁶⁶, projet de

¹⁵⁵⁹ Le Réunionnais 7 Mai 1996.

¹⁵⁶⁰ Le Réunionnais 3 Août 1995.

¹⁵⁶¹ Le Réunionnais 5 Septembre 1995

¹⁵⁶² Le Réunionnais 18 Septembre 1995.

¹⁵⁶³ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁵⁶⁴ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁵⁶⁵ Le Quotidien 12 Janvier 1996.

¹⁵⁶⁶ Le Quotidien 20 Juillet 1995.

« découverte d'un Cirque grandiose »¹⁵⁶⁷ et du « pays des cascades »¹⁵⁶⁸. Le tourisme peut compter sur ses sentiers pour promouvoir son nouvel objectif de ville de montagne. Ces derniers (sentier musicolor, sentier des calumets, chemin des Cirques, sentier tizane, de la Roche Merveilleuse et cascade de bras rouge)¹⁵⁶⁹ sont mis en valeur par différents acteurs privés ou publics notamment par le biais du Rando Trans¹⁵⁷⁰, du Rando Palmist'est¹⁵⁷¹ et de l'Association Cent pieds¹⁵⁷²(Piton des Neiges), du Rando Sud (Bras-Sec)¹⁵⁷³, et de l'Association Découverte Réunion Profonde (Îlet-à-Cordes)¹⁵⁷⁴, du CTR (Piton Cabris, Piton Takamaka et source Repiquet¹⁵⁷⁵), de la Maison de la Montagne et ses guides de haute montagne (circuit Cilaos/Saint-Louis)¹⁵⁷⁶, du Pays d'accueil de Cilaos et de Réunion sensations (canyoning aux Fleurs Jaunes et Bras Rouge¹⁵⁷⁷, escalades, courses de crêtes, sauts à l'élastique)¹⁵⁷⁸.

La municipalité s'appuie sur deux produits de son patrimoine :

-Le petit séminaire, un fleuron du patrimoine intégré au programme de réhabilitation sous l'impulsion du nouveau maire Jacques Técher et du président du CG, Christophe Payet, d'autant attachés à ce projet qu'ils sont respectivement ancien scout et ancien séminariste. Ces deux anciens se souviennent avec beaucoup de nostalgie de leur enfance vécue en ce lieu où ils ont côtoyé de grandes personnalités, civiles et religieuses d'aujourd'hui, notamment :

«Les Caillé, les Foucque, la bande des Isautier [des industriels], des enfants un peu délicats [que] leurs familles envoyaient à Cilaos se refaire une santé et suivre de bonnes études... [...] l'illustre père [René] Payet ...Gilbert Aubry [l'évêque actuel de La Réunion]»¹⁵⁷⁹.

Le maire se justifie par les arguments suivants :

« Le petit séminaire, c'est un patrimoine qui existe, qui appartient à Cilaos. Il se trouve en plein dans l'espace de loisirs, de détente avec un établissement thermal. Il nous faut faire quelque chose pour réhabiliter ces bâtiments abandonnés. Ce fut tout de même l'un des fleurons de l'enseignement à La Réunion... »¹⁵⁸⁰

Depuis sa fermeture en 1972, le bâtiment du petit séminaire va connaître une réhabilitation totale, après la transformation d'une de ses ailes en gîte rural sous les précédentes mandatures,

¹⁵⁶⁷ Le Réunionnais 9 Janvier 1996.

¹⁵⁶⁸ Le Réunionnais 23 Janvier 1996.

¹⁵⁶⁹ Le Réunionnais 16/17 Avril 1995.

¹⁵⁷⁰ Le Quotidien 1^{er}, 2, 3, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 16, 17, 20, 23, 24, 26, 28 Juillet 1995 ; 1^{er}, 2, 4, 5, 6, 8, 10, 12, 13, 17, 18, 19, 20, 22, 24, 26, 27, 30 Août 1995.

¹⁵⁷¹ Le Réunionnais 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 Janvier 1996.

¹⁵⁷² Le Réunionnais 28 Juillet 1995.

¹⁵⁷³ Le Quotidien 23, 24 25, 27, 28,29 Mai 1996.

¹⁵⁷⁴ Le Réunionnais 20, 22, 24, 26, 27, 26, 28, 29 Août 1995.

¹⁵⁷⁵ Le Réunionnais 11 Mars 1996.

¹⁵⁷⁶ Le Réunionnais 29 Mars 1996.

¹⁵⁷⁷ Le Quotidien 9 Août 1995.

¹⁵⁷⁸ Le Réunionnais Mars 1996, Mai 1996 Et Juin 1996.

¹⁵⁷⁹ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁵⁸⁰ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

pour devenir un complexe de loisirs regroupant des ateliers pour les artistes locaux, un musée du patrimonial et une bibliothèque.

-Les thermes sont un enjeu majeur de développement, le CG, malgré le changement de majorité accompagne sa rénovation en octroyant une subvention de quatre millions de francs¹⁵⁸¹ pour pallier la baisse des prestations du centre de remise en forme¹⁵⁸², pour permettre le recrutement d'une diététicienne, la création d'un atelier¹⁵⁸³, l'agrandissement de la piscine¹⁵⁸⁴ et la rénovation des anciens bâtiments en maison du patrimoine¹⁵⁸⁵. La nouvelle municipalité de Jacques Técher prend le relais d'Irénée Accot dans ce domaine :

*« Notre eau est une mine d'or [...] L'eau c'est une des principales richesses de Cilaos : l'eau des sources, l'eau des thermes, l'eau a toujours coulé tellement à flot que jusqu'à présent on n'y a jamais fait attention. A la limite de la commune, ce sont les collectivités qui récupèrent pour irriguer les parcelles agricoles de Saint-Louis et de Saint-Leu. S'il y a déjà un projet de mise en bouteille de l'eau thermale, nous pouvons également exploiter l'eau de table pour dégager une activité économique forte... »*¹⁵⁸⁶

De nouvelles formules sont proposées pour dynamiser la structure en partenariat avec deux hôtels locaux (Le Vieux Cep et l'Hôtel des Thermes). Son directeur compte ainsi inciter les Réunionnais à s'approprier les thermes. En ce sens, la mairie offre une formule de soins aux jeunes mariés cilaosiens. Malgré une fréquentation modeste (500 à 600 curistes par an), la poursuite de l'obtention du label, station thermale et touristique, est toujours d'actualité¹⁵⁸⁷. Pour y parvenir, la municipalité peut compter sur son fleuron, l'Hôtel des Thermes que les Forest gèrent depuis 20 ans¹⁵⁸⁸. Un soutien logistique toutefois fragile puisque le bail risque de ne plus être reconduit pour cause de longs et coûteux travaux, de remise aux normes du bâtiment, dont le financement chiffré à plus de 600 000 francs¹⁵⁸⁹ devient plus qu'incertain par le CG propriétaire des murs.

Le secteur de l'hébergement touristique n'est pas oublié dans les projets en cours, avec l'extension du restaurant et de la cuisine¹⁵⁹⁰ du VVF de Cilaos. De nouvelles structures (tables d'Hôtes) voient le jour dans l'ensemble du Cirque à Palmiste-Rouge¹⁵⁹¹, à Îlet Haute, à Bras-

¹⁵⁸¹ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁵⁸² Le Quotidien 21 Mars 1996.

¹⁵⁸³ Le Réunionnais 22/23 Mars 1996.

¹⁵⁸⁴ Le Réunionnais 8 Décembre 1995.

¹⁵⁸⁵ Le Réunionnais 8 Décembre 1995.

¹⁵⁸⁶ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁵⁸⁷ Le Réunionnais 8 Décembre 1995.

¹⁵⁸⁸ Le Réunionnais 11 Septembre 1995.

¹⁵⁸⁹ Le Réunionnais 16 Septembre 1995.

¹⁵⁹⁰ Le Quotidien 4 Octobre 1995 Et Le Quotidien 24 Novembre 1995.

¹⁵⁹¹ Le Réunionnais 10 Octobre 1995.

Sec, à Îlet-à-Cordes et au Centre-ville¹⁵⁹². Ces démarches ont été facilitées par un ancien élu cilaosien, Christian Dijoux, le président local des Gîtes de France¹⁵⁹³. Un autre acteur du secteur se démarque, Pierre-Noé Dijoux, président de l'association de l'hôtellerie indépendante et familiale de la Réunion. Il ambitionne de fonder un nouvel établissement et créer, en partenariat avec la nouvelle municipalité, un parcours lumineux sur le chemin des anciens thermes¹⁵⁹⁴. Force est de constater que Jacques Técher séduit de plus en plus des élus de droite à son projet de développement du cirque.

Le CG continue à aider le secteur viticole dans son essor ; le chai de Cilaos bénéficie d'une subvention de 280 000 francs¹⁵⁹⁵. Des lacunes toutefois persistent, ce que dénonce un jeune Cilaosien de retour de formation en métropole, concernant la qualité gustative du vin produit, la vigne subit les effets néfastes de la plantation irréfléchie de maïs entre ses rangs¹⁵⁹⁶ ; il remet aussi en cause la structure même de la filière trop politisée, selon lui, car tendant à exclure certains producteurs.

En matière de cohésion sociale, le nouveau maire veut rompre l'isolement des écarts, une fête permet de raviver les liens entre Palmiste-Rouge et Cilaos. Elle met à l'honneur une des richesses économiques du cirque, la broderie (200 familles vivent plus ou moins de cette activité). Cet évènement est la continuité du travail mené par l'ODQ (kabar du 20 décembre 1994) et des associations du quartier comme l'Espace Associatif de Palmiste-Rouge (ESAP), l'Association Découverte de Palmiste-Rouge et l'ADEPP¹⁵⁹⁷. C'est l'occasion pour ces acteurs de dévoiler les atouts de cet écart si souvent oublié : hospitalité (hébergement chez des familles de Palmiste-Rouge, de Peterboth et d'Îlet-à-Calebasses et des établissements scolaires durant la fête), volonté de valoriser ce site (ouverture du lieu d'exposition, broderie à Palmiste-Rouge en 1996¹⁵⁹⁸, ferme-auberge et table d'hôtes)¹⁵⁹⁹. Les brodeuses sont mises à l'honneur au même titre que les groupes musicaux (comme Ziskakan)¹⁶⁰⁰. Elles sont pourtant réalistes sur leur condition de travail : pénibilité, commandes irrégulières (malgré une clientèle en légère augmentation), prix élevé de la matière première et le monopole cilaosien des fournitures¹⁶⁰¹. La fête de la Broderie est un succès économique et populaire (présence d'associations extérieures, élection de miss, tournois sportifs et animations foraines). Les

¹⁵⁹² Le Réunionnais 22 Octobre 1995.

¹⁵⁹³ Le Quotidien 15 Février 1996.

¹⁵⁹⁴ Le Quotidien 10 Avril 1996.

¹⁵⁹⁵ Le Réunionnais 28 Juillet 1995.

¹⁵⁹⁶ Le Réunionnais 27 Décembre 1995.

¹⁵⁹⁷ Le Réunionnais 21 Août 1995.

¹⁵⁹⁸ Le Quotidien 10 Août 1995.

¹⁵⁹⁹ Le Réunionnais 10 Aout 1995.

¹⁶⁰⁰ Le Quotidien 16 Août 1995.

¹⁶⁰¹ Le Quotidien 21 Août 1995.

jeunes s'impliquent dans ce projet pour changer la mauvaise image de Palmiste-Rouge par l'ESAP et l'ADEPP¹⁶⁰². Palmiste-Rouge et Peterboth, ces deux rivales œuvrent pour la réconciliation de leurs habitants grâce au cinéma, qui fonctionne au quotidien. « *Ce n'est pas seulement venir voir un film mais c'est aussi avoir la possibilité de se retrouver, un lieu de partage* »¹⁶⁰³. Grâce à cette manifestation, ces jeunes sont fiers « Cilaos, c'est aussi nous ».

Un renouveau économique se met aussi en place dans ce quartier. Des emplois-verts redonnent de l'activité aux jeunes des hameaux. Ils ont à leur actif plusieurs réalisations : rénovation du CASE de Peterboth¹⁶⁰⁴, nettoyage du site de ses détritiques, mise en valeur des sites naturels de bassin galet et de bassin large (kiosque, nettoyage), création d'un sentier botanique à Peterboth avec un point de vue sur Îlet-à-Cordes. De nouvelles activités se créent : RHI (en cours), coopérative agricole pour la vente des produits locaux, artisanat¹⁶⁰⁵ et snack-bar¹⁶⁰⁶. Ils ont pu compter sur le soutien de la municipalité. Quelques jours avant la fête de la broderie, l'adjoint spécial du quartier, Jean-Yves Técher donne son sentiment sur son quartier. Il regrette que les touristes voient Palmiste-Rouge de la route mais ne descendent presque jamais. Le conseiller municipal estime aussi que cet écart est la « *vraie capitale de la broderie* » (la majorité des brodeuses y exercent)¹⁶⁰⁷.

Le maire n'hésite pas à intervenir personnellement par sa venue à une grillade party, lors de cet événement il réitère sa promesse de campagne en déclarant à propos d'une certaine idée d'autonomie concertée :

« Si j'étais responsable du Département, je chercherais surtout à rapprocher les élus de la population. C'est pour cela que je suis favorable au redécoupage des communes. Elles sont beaucoup trop grandes à La Réunion. Les élus appréhendent plus les problèmes du terrain. Palmiste-Rouge est à, 12 km de Cilaos. Il y a également une fracture qui est sociale et les gens sont davantage tournés vers le littoral. Je crois qu'il faut que les gens prennent en main leur destin. Le problème a existé à l'époque entre Saint-Louis et Cilaos. Aujourd'hui, il faut l'appréhender entre Cilaos et Palmiste-Rouge. Après nous ferons jouer l'intercommunalité¹⁶⁰⁸. »

Le premier magistrat cilaosien compte réaliser ce dessein en développant le concept de « *village passe-montagne* », initié par le SAR de 1993 et assurer la pérennité des deux possibles entités administratives¹⁶⁰⁹. Ce projet est freiné toutefois par quelques accidents qui

¹⁶⁰² Le Quotidien 20 Août 1995.

¹⁶⁰³ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁶⁰⁴ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁶⁰⁵ Le Réunionnais 21 Août 1995.

¹⁶⁰⁶ Le Réunionnais 7 Octobre 1995.

¹⁶⁰⁷ Le Réunionnais 21 Août 1995.

¹⁶⁰⁸ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁶⁰⁹ Le Quotidien 22 Novembre 1995.

font obstacles à son objectif : la fermeture de sentiers (Cap Noir, Cotillage¹⁶¹⁰), les chutes pendant des activités « Nature » (randonnée¹⁶¹¹ et canyoning¹⁶¹²).

Un fait divers grave vient assombrir les efforts de la municipalité dans le développement touristique engagé avec la disparition d'une touriste allemande sur le sentier de la Chapelle. Des acteurs locaux notamment la directrice de camping¹⁶¹³ et le président de l'association Pays d'Accueil ne croient pas à la thèse d'un accident. Le corps de la victime retrouvé, lève finalement le doute sur l'origine du drame.¹⁶¹⁴ Il s'agit d'un meurtre que confirme l'enquête avec l'arrestation du coupable, un récidiviste (pour attentat à la pudeur en 1993 et viol en 1994)¹⁶¹⁵. Les professionnels craignent, avec cet évènement traumatisant, à une baisse de fréquentation touristique du cirque¹⁶¹⁶, heureusement ce n'est pas le cas. Les parents de la victime (hébergés dans le cirque durant l'enquête) remercient les acteurs touristiques pour leur aide, soutien et réconforts (dont l'office du tourisme)¹⁶¹⁷. La reconstitution de l'assassinat du sentier de la chapelle¹⁶¹⁸ vient enfin clore localement cette triste affaire.

D'autres faits divers montrent à quels points la violence fait toujours partie des mœurs cilaosiennes. Ils sont rares mais plus tragiques. Ce sont des fléaux que les élus ont du mal à éliminer : drames conjugaux¹⁶¹⁹, règlements de comptes¹⁶²⁰ et trafic de drogue¹⁶²¹. Une fois de plus Palmiste-Rouge est stigmatisé. Pourtant ces violences gangrènent d'autres îlets avec des agressions à la bombe lacrymogène¹⁶²² et la plantation illégale et saisie de cannabis, connu ici sous l'appellation locale de « zamal »¹⁶²³. Des accidents¹⁶²⁴ et des mortalités¹⁶²⁵ mettent en évidence les failles du système de santé cilaosien. La réouverture de la maternité est motivée par une pétition de l'Union des Femmes Réunionnaises (UFR) d'Huguette Bello. Son groupement estime qu'il y va de la santé des mères et de leurs bébés. Ces femmes sont soutenues dans ce combat par la mairie (une adjointe est signataire, Liliane Nassibou). Le

¹⁶¹⁰ Le Réunionnais 18 Avril 1996.

¹⁶¹¹ Le Quotidien 13 Novembre 1995.

¹⁶¹² Le Quotidien 27 Novembre 1995.

¹⁶¹³ Le Réunionnais 29 Novembre 1995.

¹⁶¹⁴ Le Réunionnais 6 Décembre 1995.

¹⁶¹⁵ Le Réunionnais 11 Décembre 1995.

¹⁶¹⁶ Le Réunionnais 7 Décembre 1995.

¹⁶¹⁷ Le Réunionnais 29 Décembre 1995.

¹⁶¹⁸ Le Quotidien 21 Juin 1996.

¹⁶¹⁹ Le Réunionnais 13 Juillet 1995 et Le Réunionnais 16 Mai 1996.

¹⁶²⁰ Le Quotidien 5 Juin 1996.

¹⁶²¹ Le Réunionnais 10 Février 1996.

¹⁶²² Le Réunionnais 4 Septembre 1995.

¹⁶²³ Le Réunionnais 31 Mars 1996.

¹⁶²⁴ Le Réunionnais 19 Février 1996.

¹⁶²⁵ Le Réunionnais 24 Juillet 1995 et Le Réunionnais 10 Octobre 1995.

directeur de l'hôpital de Saint-Louis émet un avis défavorable à cette requête¹⁶²⁶. Les patients blessés sont dirigés vers le Centre Hospitalier Alfred Isautier de Saint-Pierre¹⁶²⁷. D'autres décèdent à cause du monopole local de la seule entreprise d'ambulances¹⁶²⁸ et qui par ailleurs n'est pas dans les normes prévues¹⁶²⁹. Pourtant un projet concurrent existe mais bloqué par les autorités nationales (Ddass et préfecture) alors qu'il bénéficie du soutien des autorités politiques locales (le maire et le député TAK)¹⁶³⁰. Cet épisode montre que la nouvelle municipalité se veut proche du peuple.

Le lancement d'une émission radio de proximité de RFO par Gora Patel à Cilaos (Bras-Sec) chez Mme Dijoux (une des ferventes militantes PCR du cirque)¹⁶³¹ est l'occasion de présenter la nouvelle équipe dirigeante à ses administrés¹⁶³². Les manifestations « institutionnelles » sont l'occasion pour la municipalité de se remémorer l'héritage communiste d'antan (bal populaire du 14 juillet¹⁶³³, commémoration du cinquantenaire de la départementalisation¹⁶³⁴) ou un jeu de combat d'antan le « *moring* » pour le 20 décembre¹⁶³⁵. Palmiste-Rouge est encore l'un des bénéficiaires de l'évolution des spectacles à Cilaos : dynamisme d'un groupe de majorettes¹⁶³⁶ et spectacle de rue (seul îlet concerné)¹⁶³⁷. Cilaos, avec le concours du CG par le biais de la maison de la Montagne et le soutien du CR, devient un centre d'exposition historique¹⁶³⁸ profitable aux artistes réunionnais et aux cilaosiens¹⁶³⁹. Le cirque peut compter aussi sur le concours des professionnels touristiques (résidences d'artistes¹⁶⁴⁰ ou de jeu-concours¹⁶⁴¹).

Le monde éducatif s'ouvre également à la culture en continuant l'héritage Lebreton avec le gala de fin d'année de l'école de danse du CASE¹⁶⁴², la fresque de lycéens¹⁶⁴³, la publication de livres d'écoles pour la 3^{ème} édition « Grain'd'l'encre » (baleine bleue pour

¹⁶²⁶ Le Quotidien 2 Février 1996.

¹⁶²⁷ Le Quotidien 16 Janvier 1996.

¹⁶²⁸ Le Quotidien 16 Mars 1996.

¹⁶²⁹ Le Quotidien 6 Juillet 1995.

¹⁶³⁰ Le Quotidien 13 Février 1996.

¹⁶³¹ Le Réunionnais 29 Juillet 1995.

¹⁶³² Le Quotidien 19 Août 1995.

¹⁶³³ Le Réunionnais 14 Juillet 1995 et Cf. Partie I.

¹⁶³⁴ Le Réunionnais 28, 29 Février 1996 et Le Réunionnais 4, 14, 15, 18 Mars 1996

¹⁶³⁵ Le Réunionnais 20 Décembre 1995.

¹⁶³⁶ Le Quotidien 29 Août 1995.

¹⁶³⁷ Le Réunionnais 4/ 7 Et 10, 11, 13 Décembre 1995.

¹⁶³⁸ Le Réunionnais 12 Avril 1996.

¹⁶³⁹ Le Réunionnais 23 Octobre 1995, Le Réunionnais 18 Janvier 1996 et Le Réunionnais 9 Mars 1996.

¹⁶⁴⁰ Le Réunionnais 23, 31 Août 1995 et Le Réunionnais 26 Décembre 1995.

¹⁶⁴¹ Le Réunionnais 7, 14, 21, 28 Avril 1996 et Le Réunionnais 5 Mai 1996.

¹⁶⁴² Le Réunionnais 7 Juillet 1995.

¹⁶⁴³ Le Réunionnais 6 Juillet 1995.

l'école d'Îlet-à-Cordes et l'aventure de la petite chenille pour l'école maternelle du Centre)¹⁶⁴⁴ et des échanges avec des artistes¹⁶⁴⁵. Tout cela est rendu possible grâce à la notoriété d'une personnalité du cirque, la bibliothécaire Dany Boyer qui gère désormais deux bibliothèques avec plusieurs milliers d'ouvrages (bien loin de ses débuts en 1986 avec 6 livres). Elle est la figure incontournable de la culture cilaosienne de par sa qualité d'assistante qualifiée de conservatoire du patrimoine. Elle est à l'initiative également de plusieurs projets culturels (café-littéraire, crèche littéraire en cours de réalisation¹⁶⁴⁶, séminaire-hommage au Dr Mac-Auliffe, « Rêve à ce Cilaos qui vient te faire accueil »¹⁶⁴⁷ (faisant suite de la réédition de son ouvrage « Cilaos Pittoresque »¹⁶⁴⁸).

Le culturel côtoie à nouveau le cultuel, comme à l'époque du petit séminaire (chant¹⁶⁴⁹, spectacles¹⁶⁵⁰). C'est surtout un évènement majeur qui les réunit : l'inauguration du premier carillon de l'océan Indien. Fait rare, l'opposition est d'accord sur l'instauration de cet instrument. Ce soutien s'explique par l'implication de Simon Lebreton, initiateur du projet, et est également le président de l'Association des amis du carillon de Cilaos¹⁶⁵¹. La mise en œuvre du carillon est bénie par Monseigneur Aubry en personne. D'autres officiels font le déplacement comme le député TAK. Jacques Técher veut en faire un lieu touristique supplémentaire et une mise en relation avec les anciens thermes, « *le carillon sonne les premières notes d'un nouveau développement économique et touristique de la commune* »¹⁶⁵². Pourtant son sentiment sur la religion a été clair lors de son élection, dans l'idéologie communiste :

*« On sent que la religion est toujours très présente dans l'esprit des Réunionnais. En même temps, il y a un côté anachronique : s'il y a beaucoup de monde aux différentes manifestations, il y a plutôt diversification des églises. Ce n'est plus le même entrain, la même fréquentation qu'auparavant. Même si les grands rassemblements comme la Salette, la Vierge Noire attirent toujours autant de monde. On peut se demander si en fait ce n'est pas l'occasion de se donner bonne conscience. Il faut aussi dire qu'il y a une certaine rupture entre les pratiques de l'église et celles des cœurs... »*¹⁶⁵³

Cette déclaration est paradoxale. Il soutient la traditionnelle messe de l'Ascension au Piton des Neiges¹⁶⁵⁴, drainant encore plus de fidèles (2000 en 1996)¹⁶⁵⁵.

¹⁶⁴⁴ Le Réunionnais 12 Juillet 1995.

¹⁶⁴⁵ Le Réunionnais 25 Octobre 1995.

¹⁶⁴⁶ Le Réunionnais 28 Octobre 1995.

¹⁶⁴⁷ Le Quotidien 13 Mai 1996.

¹⁶⁴⁸ Le Quotidien 7 Mai 1996.

¹⁶⁴⁹ Le Quotidien 12 Octobre 1995.

¹⁶⁵⁰ Le Réunionnais 2/4 Avril 1996.

¹⁶⁵¹ Le Quotidien 6 Avril 1996.

¹⁶⁵² Le Quotidien 9 Avril 1996.

¹⁶⁵³ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁶⁵⁴ Le Quotidien 17 Mai 1996.

La situation scolaire de Cilaos, avec ses 1140 élèves¹⁶⁵⁶, est, toujours une priorité pour la municipalité. Une différence subsiste avec la mandature précédente. Le pessimisme est de mise pour l'avenir de sa jeunesse :

« Souvent en passant devant un établissement à l'heure de la sortie des classes je me demande ce que nous allons faire de tous ces jeunes qui vont bientôt arriver sur le marché du travail. Je pense aussi à ces deux jeunes filles que j'ai reçues récemment à la mairie. L'une avait le niveau maîtrise et l'autre le niveau licence. Toutes les deux n'arrivent pas à trouver un emploi. Il y a de quoi être inquiet. J'ai l'impression que nous sommes dans une impasse. Comme il n'y a pas de solution miracle en matière de lutte contre le chômage, il va falloir faire preuve d'imagination. [...] « A La Réunion on entend souvent des jeunes, ou des moins jeunes dire : « Si ça continue il faudra poser des bombes ». C'est l'expression d'une révolte, mais fort heureusement il n'y a pas de passage à l'acte. Pour poser des bombes il faut avoir l'impression qu'il n'y a plus rien d'autre à faire. »¹⁶⁵⁷

Pour répondre aux exigences de la population de voir leurs enfants pris en charge, la municipalité accompagne directement ou indirectement les initiatives scolaires avec le centre de vacances¹⁶⁵⁸, le voyage scolaire d'une classe de CM1 de l'école catholique Notre-Dame Neiges en métropole¹⁶⁵⁹ et une sortie en mer pour des jeunes de Palmiste-Rouge¹⁶⁶⁰. Elle profite également d'un statut privilégié (Zone d'Éducation Prioritaire)¹⁶⁶¹ et d'une aide continue du CG (subventions¹⁶⁶²) pour atteindre cet objectif. Toutefois elle est freinée dans cet accompagnement par le coût d'une titularisation de son personnel scolaire¹⁶⁶³.

La municipalité entreprend une rénovation de ses services : vente¹⁶⁶⁴ et achat¹⁶⁶⁵ de véhicules et de matériaux de construction de bâtiment public¹⁶⁶⁶. Jacques Técher élabore aussi une opération séduction comme son prédécesseur : une horloge murale en cadeau de fête des mères¹⁶⁶⁷ et l'inauguration de 20 logements sociaux « Bras des Etangs » en présence du député TAK en tant que président de la SOGEDIS¹⁶⁶⁸. Des administrés lui sont reconnaissants et l'aident même à construire un Cilaos Nature en dénonçant le non-respect de la nature¹⁶⁶⁹ et les nuisances sonores¹⁶⁷⁰.

¹⁶⁵⁵ Le Réunionnais 17 Mai 1996.

¹⁶⁵⁶ Le Réunionnais 5 Septembre 1995.

¹⁶⁵⁷ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁶⁵⁸ Le Réunionnais 24/26 Janvier 1996.

¹⁶⁵⁹ Le Réunionnais 17 Mars 1996.

¹⁶⁶⁰ Le Quotidien 19 Mai 1996.

¹⁶⁶¹ Le Réunionnais 9 Février 1996.

¹⁶⁶² Le Réunionnais 4 Avril 1996.

¹⁶⁶³ Le Réunionnais 1^{er} Février 1996.

¹⁶⁶⁴ Le Quotidien 21 Septembre 1995.

¹⁶⁶⁵ Le Quotidien 29 Avril 1996.

¹⁶⁶⁶ Le Quotidien 14 Au 22 et 24 Au 26 Octobre 1995.

¹⁶⁶⁷ Le Réunionnais 1^{er} Juin 1996.

¹⁶⁶⁸ Le Réunionnais 2 Mars 1996.

¹⁶⁶⁹ Le Quotidien 23 Mars 1996.

¹⁶⁷⁰ Le Quotidien 5 Février 1996 et Le Quotidien 4 Mai 1996.

Les réseaux de communication sont un enjeu essentiel du développement socio-économique de Cilaos. En ce sens le maire s'inquiète de la situation actuelle des axes routiers :

« Il y a eu de gros efforts de faits dans le domaine des investissements routiers à La Réunion. Mais quand je vois les chiffres de vente de voitures chaque année, il y a de quoi être inquiet. Ces nouvelles infrastructures ne sont plus adaptées aux besoins dès qu'elles sont achevées. Moi, cela m'incite à ne plus prendre la route et à aller dans des endroits tranquilles... »¹⁶⁷¹.

Là encore les partenaires habituels sont mis à contribution. Une requête d'élargissement de la RN 5 est demandée par le maire de Cilaos au CR¹⁶⁷². Cette collectivité entreprend des travaux de sécurisation sur cet axe routier (purges¹⁶⁷³, pose de filets¹⁶⁷⁴, mur de soutènement¹⁶⁷⁵, inspection de falaise¹⁶⁷⁶). Le CG de Christophe Payet aide toujours la municipalité de Jacques Técher dans la remise en état à l'entretien du réseau routier régulièrement confronté aux aléas climatiques (cyclones¹⁶⁷⁷), notamment la route départementale au niveau d'Îlet-à-Cordes¹⁶⁷⁸. Les entreprises cilaosiennes bénéficient de nouveaux marchés de chantier départementaux comme l'aménagement de l'itinéraire Route Départementale 16¹⁶⁷⁹. Le CG lance également un nouveau plan de transports en commun sur ce territoire isolé¹⁶⁸⁰. C'est d'ailleurs cet enclavement qui pousse le maire à restructurer l'élimination des déchets du cirque : volonté d'installer un centre de compostage¹⁶⁸¹, délégation au SivomR de cette compétence (promesse de campagne)¹⁶⁸² et modernisation de la collecte (bac de ramassage individuel¹⁶⁸³).

Le dernier réseau à avoir l'attention de la mairie est celui de l'eau, élément essentiel de son développement socio-économique. Elle entreprend des appels d'offres¹⁶⁸⁴ afin de se parer contre les crues¹⁶⁸⁵ et moderniser la ressource¹⁶⁸⁶ qui a été pourtant une source de désaccord politique entre les alliées des municipales de 1995.

¹⁶⁷¹ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁶⁷² Le Quotidien 27 Juillet 1995.

¹⁶⁷³ Le Quotidien 20 Septembre 1995 et Le Quotidien 12 Mai 1996.

¹⁶⁷⁴ Le Réunionnais 10 Septembre 1995, Le Réunionnais 20 Septembre 1995 et Le Réunionnais 14 Novembre 1995.

¹⁶⁷⁵ Le Réunionnais 1^{er} Octobre 1995, Le Réunionnais 14 Novembre 1995, et Le Réunionnais 26 Mars 1996.

¹⁶⁷⁶ Le Réunionnais 10 Juin 1996.

¹⁶⁷⁷ Le Quotidien 31 Octobre 1995 et Le Réunionnais 26 Février 1996.

¹⁶⁷⁸ Le Quotidien 13 Février 1996 et Le Réunionnais 2/9 Juin 1996.

¹⁶⁷⁹ Le Réunionnais 3/4 Février 1996.

¹⁶⁸⁰ Le Quotidien 3 Octobre 1995.

¹⁶⁸¹ Le Réunionnais 12 Juillet 1995.

¹⁶⁸² Le Quotidien 18 Janvier 1996.

¹⁶⁸³ Le Quotidien 27 Juin 1996.

¹⁶⁸⁴ Le Quotidien 10 Novembre 1995.

¹⁶⁸⁵ Le Quotidien 8 Mars 1996.

¹⁶⁸⁶ Le Quotidien 18 Janvier 1996 et Le Réunionnais 3 Mai 1996.

3) De la dénonciation à la désunion idéologique

La presse est intriguée par ce jeune maire, benjamin des maires avec ses 31 ans (né à Saint-Denis le 28 mars 1964). *Le Réunionnais*¹⁶⁸⁷ accorde à Jacques Técher une large tribune libre pour s'exprimer sur son parcours politique et personnel. Il perpétue l'héritage familial :

*« M. Técher père s'occupe de politique. Alors en famille on parle des violences électorales qui, dans les années 70, continuent à être perpétrées à chaque scrutin [...] J'aimais beaucoup aller écouter Paul Vergès, le secrétaire général du PCR lorsqu'il venait faire des réunions sur la place du marché »*¹⁶⁸⁸.

Denis Técher a été mandataire d'Albert Ramassamy et de Paul Vergès. Le jeune élu communiste tente d'effacer cet engagement paternel mais également le sien auprès d'élus de droite, dont il a dénoncé les dérives durant la campagne, *« Un jour, je ne sais pas exactement comment, il se retrouve sur la liste conduite par Irénée Accot pour les municipales »*¹⁶⁸⁹. Il a aussi entretenu des relations avec le lion Accot sur des projets thermales. Son déclic politique s'effectue en 1986/1987 lors des manifestations contre la loi Devaquet. Après son retour sur l'île à la fin de ses études en 1988, il s'engage en tant que Volontaire d'Aide Technique (VAT) au CG en 1990. Année durant laquelle Jacques Técher milite.

Dans la section communiste de Cilaos, il élabore sa vision du politique auprès de ses camarades :

*« Si faire de la politique c'est diriger, prévoir et organiser alors nous faisons de la politique à Cilaos. Mais si faire de la politique c'est faire de la politique politicienne alors nous nous n'en faisons pas et n'en ferons jamais »*¹⁶⁹⁰.

Jacques Técher éprouve logiquement une déception de la réélection de 21 maires sur 24 à La Réunion :

*« J'ai été déçu. Je pensais que le sentiment de révolte, de colère des jeunes face à la crise allait se manifester mais il est vrai nous sommes très peu sous influence médiatique. J'ai l'impression qu'à Cilaos, nous sommes en avance sur toute l'île... »*¹⁶⁹¹

Sa vie de maire ne l'empêche pas de continuer à mener une « vie normale ». Il prend ses repas chez ses parents le midi au lieu du restaurant, s'habille en jeans et chemisette, déambule le midi les mains dans les poches. Du moins c'est l'image qu'il veut donner à la population. Ce discours de « simplicité » plait.

¹⁶⁸⁷ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁶⁸⁸ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁶⁸⁹ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁶⁹⁰ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁶⁹¹ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

Une jeune femme militante témoigne :

« Il n'est pas rare qu'il nous retrouve le soir après sa journée de travail en jogging et savate deux doigts [...] Quand on est issu, comme lui, d'une famille de 14 enfants, on ne peut pas être égoïste et il est suffisamment intelligent pour occuper la fonction qu'il occupe désormais. Il ne se prend pas la tête et quand il vous parle de chômage, il ne parle pas de courbes et de statistiques. C'est un passionné de politique mais il ne le fait pas avec des discours. Ses mots sont les nôtres mais attention, il est très autoritaire. Il est influençable mais il écoute les gens qui lui parlent... »¹⁶⁹².

Cette spontanéité a plu au 45% de jeunes électeurs de la commune aux dernières élections¹⁶⁹³.

Pourtant les obstacles politiques sont conséquents. Jacques Técher soupçonne des irrégularités dans les créances de la commune¹⁶⁹⁴. L'élue communiste accuse, d'après le rapport des experts comptables de la mairie de Saint-Pierre, l'insincérité des comptes municipaux de 1994 et 1995. L'emprunt « fictif » en 1993 de 3,4 millions francs puis de 1.7 millions en 1995, les dettes de 2,8 millions au CG, les cotisations de 400 000 francs au SDIS et les factures en instances de paiement (soit un total de 9,8 millions) contredisent l'excédent de 2,7 millions annoncé par la précédente équipe. Le conseil municipal s'abstient de voter le nouveau budget de 1996. Sous pression de la majorité municipale, Simon Lebreton et une de ses colistières votent ce budget. Cette manœuvre est question de les faire assumer leurs actes. L'ancien maire se défend d'avoir contracté des opérations financières illégales¹⁶⁹⁵. Le premier magistrat communiste s'inquiète des conséquences futures sur la commune. *« Quant à s'engager sur la voie du développement comme promis avant les élections, il va d'abord falloir remettre les compteurs à zéro »*¹⁶⁹⁶. La commune est dans le rouge alors que les impayés aux collectivités sont à honorer (soit 4,5 millions de francs par la majorité Lebreton). La Chambre Régionale des Comptes (CRC) est saisie pour vérifier l'état des finances du cirque¹⁶⁹⁷.

Pour cause de divergence politique, le secrétaire général de la mairie, Antoine Fontaine est écarté de son poste, soupçonné d'être l'architecte de ce fiasco financier. En attendant son remplacement, la mairie bénéficie du soutien de la mairie de Saint-Pierre. Cilaos reçoit l'appui de trois agents communaux saint-pierrois pour mener à bien les tâches de l'ancien bras droit de Simon Lebreton. L'opposition y voit un signe de dépendance de Cilaos à une autre commune, 30 ans après son indépendance de Saint-Louis¹⁶⁹⁸.

¹⁶⁹² Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁶⁹³ Le Réunionnais 10 Septembre 1995.

¹⁶⁹⁴ Le Quotidien 13 Juillet 1995.

¹⁶⁹⁵ Le Réunionnais 7 Août 1995.

¹⁶⁹⁶ Le Quotidien 7 Août 1995.

¹⁶⁹⁷ Le Réunionnais 27 Septembre 1995.

¹⁶⁹⁸ Le Réunionnais 25 Aout 1995.

Les électeurs sont en partie déçus. L'une d'elles estime que les promesses de campagnes n'ont pas été tenues : du travail aux hommes et la cantine gratuite pour les Rmistes et les familles sans revenus. Toutefois ce courrier peut provenir aussi d'une militante de l'opposition. Il s'agit alors d'une manipulation de la population d'autant plus quelques semaines plus tard, un des premiers affrontements intervient entre majorité et opposition sur un sujet de première importance, le déficit financier de la commune¹⁶⁹⁹. La CRC confirme les craintes de Jacques Técher. Le déficit s'élève à 10.9 millions francs. Le maire réunit dans l'urgence son conseil municipal pour épurer les deux emprunts « fictifs » et non autorisés auprès des services concernés. La solution pérenne préconisée est une meilleure gestion du budget en maîtrisant les frais de fonctionnement et en économisant sur les frais d'investissement (pour un million de francs). Le coupable tout désigné pour cet échec de gestion est Simon Lebreton. L'ancienne majorité a laissé une ardoise d'impayés de 525 000 francs pour les cantines, la régie en eau, les bâtiments communaux avec des taux de recouvrement entre 80 et 90%. Ce conseil municipal vote une motion pour « *demander aux collectivités locales et à l'État de prendre leur part de responsabilité dans la dérive et d'aider la nouvelle municipalité pour assainir la situation budgétaire* »¹⁷⁰⁰ ainsi qu'une nouvelle saisine de la CRC pour aplanir le budget de 1994 (et ceux antérieurs) et de 1995 pour une remise à plat¹⁷⁰¹. Celle-ci conduit à une mise sous tutelle des finances de la commune par cette institution¹⁷⁰². Le maire compte porter plainte sur la « *gestion maladroite et malsaine de l'ancienne équipe* » : « *Je vais déposer plainte. Je demanderais au préfet de leur faire rembourser l'argent qu'ils ont perçu illégalement. La population ne doit pas payer pour des élus qui font de graves erreurs* »¹⁷⁰³. La nouvelle majorité estime qu'il faut mettre fin aux privilèges indument perçus (suppression des « subventions généreuses » à l'association de football et au comité des fêtes pour un montant d'un million francs). La régie en eau, quant à elle, accuse un déficit de 2,4 millions de francs essentiellement dû à l'achat d'une pompe (2 millions) jamais mis en service¹⁷⁰⁴.

L'opposition dénonce une chasse aux sorcières. Simon Lebreton parle « *d'une saignée au niveau des employés de la commune [...] je suis malheureux car vous laissez partir des éléments moteurs* »¹⁷⁰⁵, en référence au départ confirmé de son ancien secrétaire général.

¹⁶⁹⁹ Le Réunionnais 5 Octobre 1995.

¹⁷⁰⁰ Le Réunionnais 15 Octobre 1995.

¹⁷⁰¹ Le Réunionnais 15 Octobre 1995.

¹⁷⁰² Le Réunionnais 21 Octobre 1995.

¹⁷⁰³ Le Quotidien 23 Octobre 1995.

¹⁷⁰⁴ Le Quotidien 23 Octobre 1995.

¹⁷⁰⁵ Le Réunionnais 23 Octobre 1995.

L'ancien maire s'estime victime d'un acharnement de son successeur ; « *Je n'ai jamais fait de cadeau à personne et je ne me laisserai pas marcher sur les pieds...* »¹⁷⁰⁶ Un autre élu de l'opposition Pierre-Paul Hoarau enchérit : « *Vous supprimez les subventions pour les associations au titre de rigueur budgétaires et vous inscrivez au budget supplémentaire l'achat de véhicule pour un montant de 85000 frs* »¹⁷⁰⁷. Simon Lebreton avait refusé cet avantage dès 1992. L'opposition s'interroge sur le financement des projets comme l'amélioration de l'irrigation de Palmiste-Rouge et de Bras-Sec. Jacques Técher riposte « *Nous ne parlons pas de budget de rigueur mais de budget de vérité. Le maire c'est le maire et il aura une voiture de fonction. Cette dépense est compensée par les amendes de police* »¹⁷⁰⁸.

Durant cette période de vaches maigres, la municipalité a dû se tourner vers de nouveaux partenaires politiques pour résoudre la crise financière. Jacques Técher rappelle ainsi que son programme est basé sur l'intercommunalité. Il est essentiel d'entretenir des rapports avec différentes SEM ! La filiation communiste y joue pleinement son rôle. Un premier contact est acté avec le SivomR dès Août 1995. Il existe un débat au sein de la majorité cosmopolite Técher/Clain. Max Corré s'oppose à l'intégration à cette entité communiste. Patrice Clain n'est pas contre mais se veut vigilant. Jacques Técher estime que c'est une chance pour le cirque de résoudre ses problèmes¹⁷⁰⁹. Des alliances sont scellées avec les différents organismes de cette communauté de communes : vote d'une convention d'études avec la SEMADER (zone tertiaire et artisanale aux Mares, continuité des projets de l'ODQ de Palmiste-Rouge (83 logements sociaux) et RHI de 11 emplacements au bras des Étangs)¹⁷¹⁰, contrat à la Sogeda pour la résolution des anomalies du réseau en eau (installations et traitements de l'eau pour alimenter Palmiste-Rouge, Îlet-à-Cordes et Peterboth). L'État (Direction Agricole et de la Forêt) est mis à contribution sur ce sujet dans le cadre d'une éventuelle classification en station touristique et thermale de Cilaos par l'assainissement des eaux usées et l'augmentation de la capacité de traitement du volume des effluents¹⁷¹¹. Les travaux s'avèrent importants face à la vétusté du réseau (35% de redistribution aux usagers). Les collectivités locales sont des partenaires inévitables. Le CG signe un nouveau contrat de développement pour ce réseau avec une attention particulière pour Îlet-à-Cordes (remise aux normes des compteurs, réfection de l'ensemble du réseau du

¹⁷⁰⁶ Le Réunionnais 23 Octobre 1995.

¹⁷⁰⁷ Le Réunionnais 23 Octobre 1995.

¹⁷⁰⁸ Le Réunionnais 23 Octobre 1995.

¹⁷⁰⁹ Le Quotidien 10 Aout 1995.

¹⁷¹⁰ Le Réunionnais 24 Octobre 1995.

¹⁷¹¹ Le Réunionnais 24 Octobre 1995.

village). Le CR s'engage dans la mise en place de retenues collinaires (75% du financement). Le conseil municipal règle ses créances à une société privée pour un contentieux avec la majorité Lebreton¹⁷¹². Cette ouverture vers une intercommunalité des moyens s'exprime aussi par son adhésion à des organismes ou des SEM d'Union du Sud (vice-présidence de Jacques Técher au bureau intercommunal du syndicat mixte de l'aéroport de Pierrefonds¹⁷¹³ et membre du Centre Hospitalier Alfred Isautier¹⁷¹⁴). La réunification des deux associations de maires de La Réunion (l'une de droite, l'autre de gauche) en une seule se fait à Cilaos¹⁷¹⁵. Elle a pour objectif final de défendre l'intérêt des maires dans le maintien du quota (96 en 1995¹⁷¹⁶) des CES aux communes¹⁷¹⁷.

Malgré les difficultés de sa commune, l'engagement politique de Jacques Técher reste intact. Il s'exprime sur la mort de François Mitterrand :

« [Mitterrand] a été toujours l'homme de la situation [...] Il était assurément un visionnaire [...] comme tout « militant de gauche (selon Le Réunionnais) » ce fut un moment de tristesse. Je garde l'image d'un homme qui est resté pendant quatorze ans aux plus hautes instances de la République. Pour nous, qui faisons partie de la jeune génération, ce grand homme mérite le respect. Il est pour moi le symbole de l'avenir. [...] Un exemple de rassemblement et de réconciliation. La preuve il a accepté deux fois une cohabitation. [...] Il a permis l'ouverture de nouvelles pistes, et le clivage droite-gauche, qui avait prévalu pendant de nombreuses années, s'est estompé. Actuellement, je ne vois pas qui pourrait avoir son envergure »¹⁷¹⁸.

Un conseil municipal exceptionnel rend hommage au défunt président socialiste : lecture d'une lettre et une minute de silence.¹⁷¹⁹ Ce comportement de respect contraste avec le sentiment de combat envers le nouveau président de la République. Jacques Chirac a vu son portrait officiel retiré de la mairie¹⁷²⁰. Jacques Técher a tout de même imposé la venue du chef de l'État dans le Cirque, il estime que la population cilaosienne est bien elle aussi représentative de La Réunion pour ses 50 ans de départementalisation¹⁷²¹. L'élu obtient finalement gain de cause. C'est d'ailleurs le dernier évènement rassemblant toute la majorité¹⁷²².

Lors du vote du budget primitif de 1996, la CRC constate les efforts de la municipalité. Le déficit a fortement diminué pour atteindre environ 6 millions. Elle préconise des mesures drastiques pour ramener l'équilibre financier d'ici 1998 avec des départs à la

¹⁷¹² Le Réunionnais 19 Décembre 1995.

¹⁷¹³ Le Réunionnais 26 Aout 1995.

¹⁷¹⁴ Le Quotidien 5 Octobre 1995.

¹⁷¹⁵ Le Quotidien 4 Février 1996.

¹⁷¹⁶ Le Réunionnais 22 Février 1996.

¹⁷¹⁷ Le Réunionnais 17 Avril 1996.

¹⁷¹⁸ Le Réunionnais 10 Janvier 1996.

¹⁷¹⁹ Le Réunionnais 11 Janvier 1996.

¹⁷²⁰ Le Réunionnais 8 Août 1995.

¹⁷²¹ Le Réunionnais 20 Janvier 1996.

¹⁷²² Le Quotidien 16 Mars 1996.

retraite non remplacés, la fin des investissements autofinancés, l'augmentation des taxes locales, la suppression de la régie des eaux, la mise en place de compteurs d'eau dans l'ensemble du cirque¹⁷²³. Jacques Técher exécute en partie ses recommandations en augmentant les impôts. Il refuse de mettre fin à un plan de scolarisation (achat d'un bibliobus, de livrets pour les écoles du Cirque, réfection des réfectoires) et de licencier du personnel¹⁷²⁴. Cette séance est marquée par les premiers accrocs entre le maire et son premier adjoint Patrice Clain. Le premier est favorable à un étalement de la dette et la mise sous tutelle de la CRC. Le second souhaite un apurement définitif du déficit. Cette divergence se traduit par les différents votes sur les efforts à fournir par la commune et ses administrés : augmentation des impôts, suppression des subventions aux associations et augmentation du prix de l'eau distribuée¹⁷²⁵. Ce scrutin révèle les tensions entre les deux mouvances de la majorité. Un temps déclaré invalide¹⁷²⁶, l'augmentation des factures est actée par une courte majorité (11 voix pour, 9 abstentions et 7 contre)¹⁷²⁷. Ce différend n'est pas qu'un simple mouvement d'humeur. C'est une rupture profonde entre les deux hommes. Lors de la désignation de délégués communaux pour le collège des grands électeurs des sénatoriales pour le remplacement d'Éric Boyer¹⁷²⁸, Patrice Clain présente une troisième liste face à celles de la « majorité » municipale et de l'opposition Simon Lebreton¹⁷²⁹. Dès le lendemain, il évoque des manœuvres de fraudes. Un recours est formulé¹⁷³⁰. Il n'aboutit pas¹⁷³¹. Cet acte met en cause l'autorité du maire. D'autant que son premier adjoint veut se retirer de ses obligations de délégations. Jacques Técher a pris la mesure de ses désaccords. Il sanctionne les alliés de Patrice Clain : l'adjoint à la culture et l'adjoint aux sports perdent leurs fonctions exécutives. Ces derniers ne sont pas surpris des mesures prises à leur encontre et crient au totalitarisme du maire. Le premier magistrat veut sanctionner son premier adjoint mais ce dernier lui brandit une possible démission collective avec les membres de l'opposition¹⁷³².

Cette menace est mise à exécution. Cinq adjoints (en plus de Patrice Clain) et sept membres de l'opposition ainsi que tous les colistiers de la liste Lebreton ont démissionné. Jacques Técher ne l'entend pas ainsi, officiellement pour lui seules dix démissions

¹⁷²³ Le Réunionnais 14 Mars 1996.

¹⁷²⁴ Le Réunionnais 18 Mars 1996.

¹⁷²⁵ Le Quotidien 18 Mars 1996.

¹⁷²⁶ Le Quotidien 19 Mars 1996.

¹⁷²⁷ Le Réunionnais 19 Mars 1996.

¹⁷²⁸ Le Réunionnais 24 Janvier 1996.

¹⁷²⁹ Le Quotidien 25 Mars 1996.

¹⁷³⁰ Le Quotidien 26 Mars 1996.

¹⁷³¹ Le Quotidien 2 Avril 1996.

¹⁷³² Le Quotidien 4 Avril 1996.

individuelles lui sont parvenues (sur les treize revendiqués par la « nouvelle opposition »)¹⁷³³. Le pacte d'alliance des municipales de 1995 semble lointain. Deux possibilités se présentent désormais aux élus cilaosiens : une réconciliation sur de nouvelles bases ou alors un divorce avec de nouvelles élections¹⁷³⁴. D'ores et déjà Cilaos baigne dans une ambiance de campagne électorale. A coup de tracts et de voitures-sono, Jacques Técher tente d'affirmer son autorité. La défection de l'opposition et de cinq élus de la majorité ne l'affecte pas. Une réunion publique réunit 300 personnes devant la mairie, « suite à une déstabilisation de la majorité les rescapés du 18 juin »¹⁷³⁵. Le maire communiste fait référence à l'alliance conclue par le passé entre les deux composantes de sa majorité. Ses opposants ont une autre vision des événements, ils espèrent surtout une nouvelle élection. Ils ont prévu de s'unir pour battre l' élu communiste. « Jacques Técher a peur du combat des urnes et joue sur les mots ». Patrice Clain lui donne sa version des faits sur la rupture politique :

« Jacques Técher ne voulait clairement plus travailler avec nous et l'a clairement signifié lors des retraits de délégations. Le maire a également accumulé des fautes, faisant pression sur les élus, votant un budget déficitaire de 3M[illions] F[rancs] et effectuant des embauches de complaisances »¹⁷³⁶.

Le premier magistrat communiste affirme que son conseil municipal est sauvé :

« 22 conseillers municipaux ou suivants de liste m'ont clairement fait connaître leur intention de siéger au sein du conseil municipal de Cilaos. Plus des deux-tiers du conseil municipal – qui compte au total 29- sont donc pourvus »¹⁷³⁷.

Il veut ainsi continuer sa politique engagée depuis 1995, l'œuvre entreprise pour le changement et le développement de Cilaos. Patrice Clain pense que le premier magistrat bluffe. Jacques Técher n'a pas apporté la liste des conseillers « fidèles »¹⁷³⁸.

Simon Lebreton estime que de nouvelles élections sont incontournables, mais sans lui :

« [...] la liste de Jacques Técher n'existe plus. Quoiqu'il puisse avancer aujourd'hui, cette démission concertée [les 38 membres (dont 12 conseillers municipaux) des deux listes municipales] s'est faite dans la légalité en présence d'un huissier de justice. Nous attendons désormais de nouvelles élections. [...] Je combattrai de loin pour que quelqu'un de représentatif puisse émerger »¹⁷³⁹.

Jacques Técher joue la montre. L'opposition l'accuse de retarder la transmission à la préfecture des documents officiels actant cette démission massive du conseil municipal. L' élu

¹⁷³³ Le Quotidien 13 Avril 1996.

¹⁷³⁴ Le Réunionnais 13 Avril 1996.

¹⁷³⁵ Le Réunionnais 14 Avril 1996.

¹⁷³⁶ Le Réunionnais 14 Avril 1996.

¹⁷³⁷ Le Quotidien 17 Avril 1996.

¹⁷³⁸ Le Quotidien 17 Avril 1996.

¹⁷³⁹ Le Réunionnais 18 Avril 1996.

communiste conteste la conformité de la rupture de « contrat » de trois démissionnaires (Patrice Clain et deux conseillers de sa mouvance).

Un retournement de situation a de nouveau lieu. Un conseil municipal doit se tenir le 3 mai 1996 avec 24 conseillers. Vingt sont issus de la majorité et les quatre autres proviennent de la liste Lebreton (Gaston Figuin, Armand Lucette, Joseph Carouapoullé et Xavier Dambreville). L'opposition accuse Jacques Técher d'avoir fait pression sur quatre des signataires de la motion de démission pour entraîner ce revirement¹⁷⁴⁰. *Le Réunionnais* s'étonne de ses remous politiques. Dans sa rétrospective de la semaine, ce journal consacre un article à ses faits « *Chaos politique dans le Cirque* ». Des démissionnaires sont revenus sur les déclarations de scission¹⁷⁴¹. Joseph Carouapoullé confirme ainsi ses informations à la rédaction du *Réunionnais*. Il justifie sans ambiguïté son choix de ne pas se retirer du conseil municipal dans un communiqué :

*« Les colistiers de Simon Lebreton ont démissionné. J'ai l'honneur de vous informer en ce qui me concerne, je garde mon mandat de conseiller municipal de Cilaos. Je ferai partie d'aucun groupe, je ne rejoins, par conséquent, pas la majorité municipale. Je garde mon indépendance. A ce titre je veillerai aux intérêts de l'ensemble de la population de Cilaos »*¹⁷⁴²

Un nouveau rebondissement intervient. Les communistes croient revivre les heures sombres de l'ère du préfet Jean Perreau-Pradier. Le préfet, contre toute attente, a demandé l'annulation de la nouvelle assemblée. La préfecture juge qu'il manque dix sièges au conseil municipal¹⁷⁴³. Le maire communiste sort alors un atout de sa manche. Un élu démissionnaire ne l'est plus : Jean François Payet. Entouré de son nouveau conseil, Jacques Técher argumente sa position. « *Nous rétorquons c'est officiel, il n'y aura pas de nouvelles élections ! Comme Jean-François Payet, ici présent, n'a pas démissionné. Je n'ai jamais reçu sa lettre de démission [...]* »¹⁷⁴⁴. Dans ce même article, le premier magistrat va même provoquer les instances préfectorales. Il veut tout de même convoquer le conseil municipal pour un seul ordre du jour. Il s'agit de la vente de la Grange, le restaurant de Patrice Clain¹⁷⁴⁵. Face à cette situation, *Le Quotidien* penche pour un revote des citoyens cilaosiens. Le préfet ne semble pas prendre en compte l'argument du premier magistrat du cirque¹⁷⁴⁶ tout en ménageant les susceptibilités. La réputation procédurale du PCR est bien connue de ses

¹⁷⁴⁰ Le Quotidien 21 Avril 1996.

¹⁷⁴¹ Le Réunionnais 21 Avril 1996.

¹⁷⁴² Le Réunionnais 22 Avril 1996.

¹⁷⁴³ Le Quotidien 26 Avril 1996.

¹⁷⁴⁴ Le Réunionnais 27 Avril 1996.

¹⁷⁴⁵ Le Réunionnais 27 Avril 1996.

¹⁷⁴⁶ Le Quotidien 30 Avril 1996.

services¹⁷⁴⁷. Jacques Técher fait un effort de son côté en calmant le jeu. Le conseil municipal « dissident » est finalement annulé¹⁷⁴⁸. Ce n'est qu'une manœuvre de plus dans cette « cacophonie électorale ». L'élu communiste réunit le 12 mai 1996 un conseil municipal qui se déroule « normalement », les ordres du jour sont adoptés à l'unanimité par les 25 élus présents (sauf un qui est adopté avec 2 abstentions). L'opposition, ne siégeant plus, fait entendre sa voix à l'extérieur des murs de l'assemblée sur cette situation. Pierre-Paul Hoarau déclare aux militants de droite présents : « *Nous sommes plus nombreux dehors que dedans et de plus, la loi est avec nous car la décision de démission des conseillers a été saisie par un huissier de justice* »¹⁷⁴⁹. Jacques Técher ne comprend pas cet acharnement politique de ses adversaires. Il les informe de possibles suites judiciaires de troubles de l'ordre public¹⁷⁵⁰. L'élu communiste est d'autant plus satisfait qu'un avis pris auprès d'avocats au Conseil d'État accorde la validité de son conseil. Il met en garde le préfet que s'il s'obstine à empêcher la conformité de celui-ci, peut être poursuivi pour excès de pouvoir. Un de ses colistiers décide aussi de porter plainte pour extorsion de signature et abus de confiance contre Simon Lebreton¹⁷⁵¹.

Le préfet relance malgré tout le suspense d'une probable nouvelle élection en transmettant au Tribunal Administratif (TA) l'épineux dossier pour statuer sur la validité du conseil municipal après la démission d'un bon nombre de ses membres. Les services préfectoraux veulent se prémunir d'un éventuel recours pour cause de décision précipitée d'un nouveau vote¹⁷⁵². Jacques Técher dénonce la régularité du document transmis par le préfet et pense qu'il s'agit tout simplement d'un faux PV puis que plusieurs anomalies apparaissent (erreur de datation et apparition de son nom sur le document¹⁷⁵³). Le tribunal met un point final à cet imbroglio politique par une décision favorable au maire communiste. Le recours de l'opposition et celui du préfet Robert Pommiès sont jugés irrecevables pour cause de transmission hors délai¹⁷⁵⁴. Le conseil municipal est alors légitimé. Les affaires courantes reprennent désormais leurs cours. C'est ce qu'espèrent le maire et ses conseillers municipaux. Pourtant, cet épisode amorce une bataille politique encore plus redoutable, avec le retour inattendu d'un ancien opposant d'Irénée Accot dans le jeu électoral du Cirque, Paul Franco Técher.

¹⁷⁴⁷ Le Quotidien 2 Mai 1996.

¹⁷⁴⁸ Le Réunionnais 2 Mai 1996.

¹⁷⁴⁹ Le Réunionnais 13 Mai 1996.

¹⁷⁵⁰ Le Réunionnais 13 Mai 1996.

¹⁷⁵¹ Le Réunionnais 16 Mai 1996.

¹⁷⁵² Le Réunionnais 21 Mai 1996.

¹⁷⁵³ Le Réunionnais 25 Mai 1996.

¹⁷⁵⁴ Le Réunionnais 8 Juin 1996.

Chapitre III| 1996-2001 La Guerre des Técher

A| 1996-1998 La guerre froide des homonymes

1) Entre engagements et contestations politiques

Un ancien élu sort de sa retraite politique pour contester cette décision administrative. Le Dr Paul Franco Técher, conseiller municipal d'opposition de 1983 à 1989, n'hésite pas à flirter avec la légalité. Il édifie un barrage sur une voie publique au centre-ville. Son objectif est de dénoncer les agissements illicites de la municipalité en ce mois de juin 1996 :

« J'ai fait ma première action forte, et peut-être répréhensible, parce que le maire continue à faire des travaux privés avec des engins communaux [...] [des] terrassements privés étaient fait à Palmiste-Rouge. [...] le maire a passé une convention avec la DDE pour le surfacage des routes communales et j'ai vu qu'ils faisaient en même temps un chemin privé »¹⁷⁵⁵.

Face à ces graves accusations, Jacques Técher, serein, évoque une politique de déstabilisation : « *On n'est pas en campagne électorale, et s'il conteste ce qu'on fait, il n'a qu'à porter plainte* »¹⁷⁵⁶. Il envisage cette même action contre le praticien cilaosien. La gendarmerie le convoque tout de même pour avoir sa version des faits sur ces accusations¹⁷⁵⁷. Une autre polémique éclate, les frais d'avocat sont payés par les contribuables cilaosiens par une décision votée par le conseil municipal.

Le maire communiste peut se satisfaire d'un bilan économique moins déficitaire, salué par la CRC. Des efforts sont cependant à faire au travers du non remplacement d'agents municipaux admis à la retraite¹⁷⁵⁸ et l'augmentation du prix de la cantine. Cette dernière recommandation est mal perçue par la population et un bras de fer s'engage avec la municipalité, des parents de l'école élémentaire de Palmiste-Rouge manifestent leur colère le manque d'encadrements des élèves est évoqué. Le maire, impuissant, ne peut pas répondre favorablement à leurs revendications pour raison budgétaire, une aide de l'État est demandée dans ce dossier¹⁷⁵⁹.

Le problème du chômage dans le cirque est abordé par la municipalité. Deux pistes sont explorées pour permettre la création d'emplois nouveaux dans le Cirque. La première piste passe par l'association « Agir à Cilaos » dont l'objectif est la création de 300 emplois

¹⁷⁵⁵ Le Quotidien 16 Juillet 1996.

¹⁷⁵⁶ Le Quotidien 16 Juillet 1996.

¹⁷⁵⁷ Le Quotidien 17 Juillet 1996.

¹⁷⁵⁸ Le Quotidien 23 Août 1996.

¹⁷⁵⁹ Le Quotidien 7 Février 1997.

dans le secteur touristique¹⁷⁶⁰. La seconde piste s'appuie sur le projet de Zone d'Activités Commerciales (ZAC) Roland Garros dont l'ambition visée¹⁷⁶¹ est bien accueillie par les cilaosiens.

Jacques Técher se réjouit de ne plus être menacé par la justice, et il espère pouvoir enfin se consacrer, outre au problème du chômage, à tous ses projets nécessaires au développement de la commune. En effet, le conseil d'État vient de légitimer son conseil municipal. Le préfet est débouté pour cause de non-respect des délais fixés. La requête du Dr Paul Franco Técher pour l'annulation du nouveau tableau des conseillers municipaux est aussi rejetée¹⁷⁶². Ce dernier devenu le nouveau responsable de l'UDF local, ne s'avoue pas vaincu pour autant. Il attend la décision de la cour administrative d'appel pour clore les débats. Un autre opposant, Simon Lebreton va plus loin en projetant de perturber le prochain conseil municipal¹⁷⁶³ mais finalement ne met pas sa menace à exécution. Le conseil municipal se déroule sans heurt, des décisions sont prises telles, le contrat de développement pour les écoles, la réhabilitation de la mairie annexe de Palmiste-Rouge et réfection du toit de la mairie. Jacques Técher peut enfin savourer sa victoire dans un cortège, rappelant les campagnes électorales d'antan¹⁷⁶⁴.

Ces bonnes nouvelles arrivent à point nommé pour la nouvelle bataille électorale dans le cirque, les législatives anticipées de 1997.

Au fil des rumeurs, le député sortant TAK a successivement eu pour potentiels adversaires : un tandem Guy Ethève/ Jacques Técher¹⁷⁶⁵ puis Christophe Payet¹⁷⁶⁶. Finalement aucun des candidats cités précédemment se présentent face au maire du Tampon (le candidat commun de l'union UDF/RPR). Des protocoles d'accord cèlent une alliance entre le PCR et le PS pour la candidature unique de Jean-Claude Fruteau dans cette circonscription¹⁷⁶⁷. La victoire du député-maire du Tampon est un sérieux revers pour le PCR et Jacques Técher. Il est majoritaire à Cilaos¹⁷⁶⁸ (53.34%) et dans l'ensemble de la circonscription¹⁷⁶⁹ (51.11%) dès le premier tour.

¹⁷⁶⁰ Le Quotidien 3 Mars 1997.

¹⁷⁶¹ Le Quotidien 12 Mars 1997.

¹⁷⁶² Le Quotidien 13 Mai 1997.

¹⁷⁶³ Le Quotidien 14 Mai 1997.

¹⁷⁶⁴ Le Quotidien 15 Mai 1997.

¹⁷⁶⁵ Le Quotidien 22 Avril 1997.

¹⁷⁶⁶ Le Quotidien 29 Avril 1997.

¹⁷⁶⁷ Le Quotidien 21 Mai 1997 Les autres adversaires sont : Marie Josette Marion (Parti de la loi naturelle), Guy Jarnac (DVG), Lylian Payet (DVD) et Richard Alavin (FN).

¹⁷⁶⁸ <http://www.politiquemania.com/legislatives-1997-commune-la-reunion-97424.html>

¹⁷⁶⁹ <http://www.politiquemania.com/legislatives-1997-circonscription-la-reunion-3.html>

Législatives Premier tour 1997 Cilaos					
3668 Inscrits	916 Abstentions	2752 Votants	69 Blancs ou nuls	2683 Exprimés	
André Thien Ah Koon	Jean-Claude Fruteau	Lylian Payet	Richard Alavin	Guy Jarnac	Marie-Josette Marion
1431	1179	29	20	15	9

Tableau 64 Législatives Premier tour 1997 Cilaos¹⁷⁷⁰

Le Quotidien décrit toute la contradiction politique de Cilaos :

*« Situation différente dans la commune du Cirque où l'élection à la maire de Jacques Técher (PCR) laissait présager à la gauche des lendemains qui chantent. Mais las, les éternelles turbulences dans le landerneau politique du Cirque auront permis à la droite de prendre la tête lors de ce scrutin et à ses représentants de se sentir requinquées à un an du renouvellement du fauteuil de conseiller général de Cilaos »*¹⁷⁷¹.

Les services de la mairie quelques semaines après ces élections subissent des turbulences. Des employés communaux entament une grève de protestation face à la menace de licenciement « politique » de quelques-uns des leurs : « *Le maire se cache derrière la chambre régionale des comptes pour sanctionner politiquement certains employés* »¹⁷⁷². Ils sont eux-mêmes accusés de manipulation politique par le premier magistrat communiste. L'UDF et le RPR appellent à manifester et invitent la population à soutenir la démarche des manifestants. Les élus de l'opposition (Patrice Clain et Paul Franco Técher) sont présents dans la manifestation. Après un dialogue de sourds de part et d'autre (occupations de locaux¹⁷⁷³, menaces de poursuites judiciaires), un protocole de fin de conflit est signé, mettant fin aux licenciements. Les deux parties crient victoire. Les employés et la foule massée, devant la mairie, le célèbrent par des « On a gagné » et le chant de La Marseillaise. Jacques Técher estime que tous ont compris les difficultés financières du Cirque¹⁷⁷⁴.

Cette joie est de courte durée. Les efforts municipaux sont jugés insuffisants malgré la réduction du déficit de 6.9 millions fin 1995 à 3.1 millions fin 1996. L'épineux problème de l'eau revient. La CRC préconise une augmentation de 1 francs par m³ au lieu des 50 centimes votés par la mairie soit une recette fiscale supplémentaire (un gain de 400 000 francs) permettant l'équilibre du budget annexe d'assainissement en eau. L'élue communiste,

¹⁷⁷⁰ <http://www.politiqumania.com/legislatives-1997-commune-la-reunion-97424.html>

¹⁷⁷¹ Le Quotidien 27 Mai 1997.

¹⁷⁷² Le Quotidien 11 juin 1997.

¹⁷⁷³ Le Quotidien 14 Juin 1997.

¹⁷⁷⁴ Le Quotidien 15 Juin 1997.

incrédule, accuse la municipalité précédente sur ce choix imposé¹⁷⁷⁵. Cette institution n'a pas pris en compte la pose des nouveaux compteurs d'eau en 1996¹⁷⁷⁶. N'ayant plus de compte-rendu à rendre à l'opposition au sein du conseil municipal, la commune de Cilaos adhère au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de La Réunion (SivomR) en novembre 1996 pour résoudre en partie ses problèmes financiers¹⁷⁷⁷.

Jacques Técher décrit les avantages à intégrer cette structure :

« Nous pourrions bénéficier de nouvelles ressources financières ainsi que l'ensemble des services dont aura la charge la nouvelle communauté : ramassage des ordures ménagères, questions de transports urbain et interurbain, développement et aménagement du territoire [...] Pour nous il s'agit d'un virage économique et politique [] Nous allons pouvoir privilégier l'axe Cilaos-Saint-Louis-Saint-Pierre, suivre des projets de développement commun. En soulageant la commune, nous aurons à notre disposition des outils supplémentaires pour investir et continuer de faire vivre Cilaos »¹⁷⁷⁸

Paul Vergès se félicite de l'accueil de cette nouvelle commune au sein du SivomR, surtout quand les divergences politiques entre les mairies s'effacent au profit de la communauté de communes¹⁷⁷⁹.

Le préfet n'est pas du même avis à propos de cette nouvelle entité territoriale qui regroupe à tout-va des communes aux frontières disparates. Jacques Técher s'étonne de ce positionnement du représentant de l'État : *« Ou le préfet contribue au développement de l'île, ou bien il est aux ordres de Paris. Il prend une responsabilité énorme »¹⁷⁸⁰*. L'opposition cilaosienne essaie tant bien que mal de se faire entendre dans ce dossier. Elle organise un barrage (par un sympathisant de Palmiste-Rouge) pour empêcher la participation de Jacques Técher à la réunion de création de la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)¹⁷⁸¹ à Saint-Pierre¹⁷⁸². Sur proposition de Paul Vergès, le maire cilaosien obtient la 6^{ème} Vice-présidence. Rémi Boniface¹⁷⁸³ regrette l'entrave du préfet Pommiès à cette union territoriale et le possible préjudice financier (75 millions de francs). Après quelques péripéties administratives la CIVIS est reconnue par les autorités¹⁷⁸⁴. Cilaos est un des principaux

¹⁷⁷⁵ Le Quotidien 26 Juin 1997.

¹⁷⁷⁶ Le Quotidien 27 Juin 1997.

¹⁷⁷⁷ Le Quotidien 6 Mars 1997.

¹⁷⁷⁸ Le Quotidien 8 Novembre 1996.

¹⁷⁷⁹ Le Quotidien 28 Novembre 1996.

¹⁷⁸⁰ Le Quotidien 27 Décembre 1996.

¹⁷⁸¹ Saint-Louis, Saint-Pierre, Saint-Philippe, Sainte-Suzanne, Sainte-Marie, La Possession, Le Port, Étang-Salé, Petite-Île et Cilaos

¹⁷⁸² Le Quotidien 1^{er} Janvier 1997.

¹⁷⁸³ Il est également l'avocat « personnel » du maire PCR de Cilaos, Jacques Técher.

¹⁷⁸⁴ Le Quotidien 29 Juin 1997.

bénéficiaires de l'enveloppe budgétaire de la communauté de communes (200 millions de francs¹⁷⁸⁵) par le projet de tunnel Palmiste-Rouge /Entre-Deux.

Une partie de l'opposition à la municipalité de Cilaos (Patrice Clain, Gérald Hoarau, Patrick Hoareau, Daniel Ibaho et Pierre-Paul Hoareau) est favorable à l'organisation d'un référendum pour l'entrée dans la CIVIS. Ces membres veulent forcer l' élu du PCR à aller aux urnes par une pétition sur cette adhésion. Ils estiment que cette décision a été votée en catimini au dernier conseil, sans approbation de la population. Jacques Técher est récompensé de son engagement sincère à cette communauté de communes par une 4^{ème} vice-présidence. Cilaos compte aussi deux autres délégués (Philippe Hoarau et Jean-Claude Poudroux).¹⁷⁸⁶ Concrètement cette fidélité politique s'exprime aussi en accompagnant ses camarades du PCR dans leurs épreuves : Pierre Vergès¹⁷⁸⁷ et Claude Hoarau¹⁷⁸⁸. S'il est connu des politiques, il semble l'être moins du personnel du tribunal, il peut assister au procès de Claude Hoarau qu'après une intervention d'Élie Hoarau à sa faveur.

Le premier magistrat prend du galon auprès de ses pairs, il se bat au sein de l'association des maires pour la négociation des emplois en CES : augmentation du nombre de bénéficiaires¹⁷⁸⁹ et transformation des emplois de l'Agence Départementale d'Insertion en CES¹⁷⁹⁰. Sa prochaine lutte politique est la création d'un second département, défendu par le ministre de l'Outremer de Jean-Jacques Queyranne¹⁷⁹¹. En dépit des turbulences électorales et politiques qu'il subit, Jacques Técher parvient malgré tout à tenir sa promesse d'amélioration des conditions de vie des Cilaosiens.

2) Une paix socio-économique

Pour reprendre un vieil adage « du pain et des jeux », la mairie veut récompenser ses talentueux habitants (artistes, agriculteurs, commerçants) et les impliquer dans des festivités « classiques » : remise de prix aux nouveaux bacheliers¹⁷⁹², fête nationale¹⁷⁹³, fête de l'abolition de l'esclavage¹⁷⁹⁴, fête de Cilaos (élection de Miss Cilaos primée¹⁷⁹⁵, plateau

¹⁷⁸⁵ Le Quotidien 3 Décembre 1997.

¹⁷⁸⁶ Le Quotidien 3 Décembre 1997.

¹⁷⁸⁷ Le Quotidien 14 Décembre 1996.

¹⁷⁸⁸ Le Quotidien 17 Juillet 1997.

¹⁷⁸⁹ Le Quotidien 20 Août 1997.

¹⁷⁹⁰ Le Quotidien 4 Septembre 1997.

¹⁷⁹¹ Le Quotidien 6 Novembre 1997.

¹⁷⁹² Le Quotidien 8 Août 1997..01

¹⁷⁹³ Le Quotidien 13 Juillet 1996.

¹⁷⁹⁴ Le Quotidien 19 Décembre 1997.

¹⁷⁹⁵ Le Quotidien 13/14 Août 1997.

artistique local, exposition de l'artisanat et de l'automobile, journée 3^{ème} âge)¹⁷⁹⁶. Pour divertir et rompre de l'isolement des autres quartiers, la mairie continue sa politique entamée dès 1995 de fêtes « locales ». Îlet-à-Cordes voit son activité économique faire la fierté de ce hameau. Une fête des lentilles sort de terre¹⁷⁹⁷. Cette manifestation organisée par l'Association pour le développement d'Îlet-à-Cordes a pour adhérent l'adjoint spécial du quartier. Son implication se légitime. Il est lui-même cultivateur de lentilles. Jean-Marie Gonthier s'évertue à protéger la richesse de cet écart (raison de vivre de celui-ci) par son association.

Cilaos peut aussi se féliciter d'avoir aussi des richesses culturelles (messe de l'ascension au Piton des Neiges¹⁷⁹⁸) lui permettant de maintenant une certaine cohésion sociale. Gilbert Aubry, ancien élève du petit séminaire, de passage à Cilaos n'oublie pas de le rappeler. Il cite l'exemple du père Boiteau, l'un des pères bâtisseurs de Cilaos (église de Cilaos, école des sœurs, chapelle de Palmiste-Rouge et chapelle d'Îlet-à-Cordes) :

« Athlète de Dieu à l'entraînement intensif, il ne fait pas semblant d'être pasteur. Cela lui permet d'enseigner aux autres que devant le bon Dieu, il ne faut faire semblant. Il est attentif aux besoins des familles du Cirque. Il les connaît. Il ne ménage pas sa peine. La messe des hommes une fois par mois, le chant, le groupe des jeunes, son apostolat quotidien... tout contribue à construire une communauté qui construira alors cette belle église au cœur de nos montagnes [Notre-Dame des Neiges] »¹⁷⁹⁹.

Les efforts menés, par l'Eglise au travers ses messages de paix, de fraternité et d'amour ou bien par le politique au travers des mesures prises pour enrayer la misère sociale, ne parviennent pas à mettre un terme aux mœurs déplorables qui subsistent encore sur ce territoire isolé : vols¹⁸⁰⁰, violence conjugale¹⁸⁰¹ et culture de zamal¹⁸⁰².

La violence est plus marquée dans les écarts : Palmiste-Rouge (meurtre¹⁸⁰³ et suicide¹⁸⁰⁴), Bras-Sec¹⁸⁰⁵ (assassinat, bagarre « familiale »¹⁸⁰⁶, agression « amoureuse »)¹⁸⁰⁷.

En effet, la mairie essaye d'améliorer leurs conditions par plus d'équipement. La modernisation de la collectes des déchets ménagers (locations et maintenance de bacs roulants hermétiques¹⁸⁰⁸, l'installation d'un gabier (La Poste¹⁸⁰⁹), l'acquisition de deux véhicules

¹⁷⁹⁶ Le Quotidien 30/31 Juillet 1997 et Le Quotidien 2, 22 au 30 Août 1997.

¹⁷⁹⁷ Le Quotidien 28 Octobre 1996.

¹⁷⁹⁸ Le Quotidien 2 Janvier 1997.

¹⁷⁹⁹ Le Quotidien 8 Août 1997.

¹⁸⁰⁰ Le Quotidien 12 Septembre 1996.

¹⁸⁰¹ Le Quotidien 19 Septembre 1996.

¹⁸⁰² Le Quotidien 9 Janvier 1997.

¹⁸⁰³ Le Quotidien 10 Décembre 1996.

¹⁸⁰⁴ Le Quotidien 13 Janvier 1997

¹⁸⁰⁵ Le Quotidien 6 Septembre 1997.

¹⁸⁰⁶ Le Quotidien 4 Novembre 1997.

¹⁸⁰⁷ Le Quotidien 7 Mars 1997.

¹⁸⁰⁸ Le Quotidien 28 Juin 1996.

¹⁸⁰⁹ Le Quotidien 8 Novembre 1996.

légers communaux¹⁸¹⁰ et l'enfouissement et modernisation du réseau basse tension de la rue du père Boiteau et de la rue des écoles¹⁸¹¹ sont accompagnés de partenariats, déficit budgétaire oblige (SivomR, Semader, État).

Le réseau routier continue aussi sa rénovation progressivement. La route d'Îlet-à-Cordes est le centre de préoccupation du CG pour cette période¹⁸¹². Elle en a grand besoin car elle est constamment soumise aux caprices de la nature.¹⁸¹³ La RN 5, axe névralgique, bénéficie de travaux indispensables notamment le pont La boucle¹⁸¹⁴ dont l'assise est renforcée par des murs de soutènement et sa chaussée remise à neuf par la pose d'enrobée. Une subvention de 3,8 millions francs permet sa mise aux normes de sécurité¹⁸¹⁵ en effectuant des purges¹⁸¹⁶ en prévention des éboulis. Jacques Técher propose, pour régler définitivement le problème récurrent des chutes de pierre, la création d'un tunnel Palmiste-Rouge/Entre-Deux, d'un montant estimé à un milliard de francs, un véritable moteur du désenclavement du Cirque¹⁸¹⁷. Cette dernière initiative fait suite aux différents accidents survenus ces derniers mois sur cet axe (suicide¹⁸¹⁸, perte de contrôle¹⁸¹⁹, incendie¹⁸²⁰).

À l'insécurité de la RN5 s'ajoute les difficultés à doter le Cirque d'un véritable réseau de transports en commun plus attrayants, avec une plus grande rotation des bus et une meilleure coordination¹⁸²¹ avec les correspondances pour devenir un outil au service des touristes. Ce mode de transport connaît, comme par ailleurs, le récurrent problème des voyageurs¹⁸²² sans titre de transport, une fraude qui nuit à la rentabilité de la ligne. Les alternatives existantes aux transports en commun routier, sont dénoncées *dans le* courrier des lecteurs par Jean Thévenet, habitant de Cilaos, qui trouve que le nombre croissant de rotations d'hélicoptères et/ou d'avions dans le Cirque est néfastes aux espèces d'oiseaux protégés. Un danger pour la faune que prennent en compte le maire et l'État (avec la relance du projet de téléphérique et

¹⁸¹⁰Le Quotidien 9 Septembre 1997.

¹⁸¹¹Le Quotidien 8 Octobre 1997.

¹⁸¹²Le Quotidien 29 Juin 1996, Le Quotidien 7, 28 Juillet 1996, Le Quotidien 3, 4, 10, 11, 17, 19, 24, 28, 31 Août 1996, Le Quotidien 9, 10, 11, 14, 17 Septembre 1996 et Le Quotidien 7, 15 Septembre 1997.

¹⁸¹³Le Quotidien 9 Décembre 1996.

¹⁸¹⁴Le Quotidien 5 Août 1996, Le Quotidien 1^{er}, 2, 5, 11, 23, 29, 31 Octobre 1996, Le Quotidien 4, 11, 18 Novembre 1996 et Le Quotidien 10, 16, 18 Décembre 1996.

¹⁸¹⁵ Le Quotidien 16 Novembre 1997.

¹⁸¹⁶Le Quotidien 2, 4, 6, 15, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 30 Mars 1997, Le Quotidien 16, 24, 26, 27, 29 Avril 1997, Le Quotidien 7, 10, 12, 17, 18, 21, 28, 29, 30 Mai 1997, Le Quotidien 3, 4, 5, 8, 11, 13, 15, 17, 19, 28, 30 Juin, Le Quotidien 1^{er}, 2, 4, 7, 19, 20, 22, 25, 26 Juillet, Le Quotidien 2, 4, 5, 8, 9, 15, 20, 21, 24, 26, 29, 31 Août, Le Quotidien 1^{er}, 4, 5, 6, 11, 12 Septembre 1997.

¹⁸¹⁷ Le Quotidien 28 Mars 1997.

¹⁸¹⁸ Le Quotidien 1^{er}/2 Août 1996.

¹⁸¹⁹ Le Quotidien 28 Juin 1997.

¹⁸²⁰ Le Quotidien 1^{er}/2 Octobre 1997.

¹⁸²¹ Le Quotidien 2 Septembre 1997.

¹⁸²²Le Quotidien 23 Août 1996.

l'arrêté de biotope)¹⁸²³. Les sociétés d'hélicoptères de tourisme¹⁸²⁴ estiment que leurs activités ne sont pas plus nuisibles que celles des éleveurs d'animaux qui génèrent pollution, odeurs et bruits (avec notamment le chant matinal des coqs). Ce que dément Jean Thévenet¹⁸²⁵. Cet épisode met bien en lumière des difficultés à l'essor des activités de plein air à Cilaos.

Concernant la promotion du sport, le Cirque développe sa discipline « phare » qu'est le football et que porte haut en couleur le Football Club de Cilaos pour en faire des adeptes, ainsi après la création du club de l'Entente Associative de Palmiste-Rouge, s'ajoute désormais le club de l'Union Sportive de Matarum¹⁸²⁶.

La qualité des disciplines sportives du Cirque est reconnue, sans égard particulier à la tranche d'âge des pratiquants. Aussi après bien des années de compétition, les sportifs Cilaosiens sont à l'honneur avec la victoire au championnat national de natation du collège de Cilaos¹⁸²⁷ et avec l'attribution du titre de meilleur buteur de 2^{ème} division de football¹⁸²⁸ à un Cilaosien.

Les activités sportives continuent à agrémenter la vie des cilaosien, aux acteurs déjà présents dans le cirque (rando sud, rando run, réunion sensations, les cents pieds du nouveau sénateur Lilian Payet et les accompagnateurs de montagne), s'ajoute l'Association Maham. Tous ont le même objectif la promotion du sport touristique (randonnées des lieux emblématiques : piton des neiges, sentiers inter-quartiers). En ce sens, à côté des courses de montagne (cross de Cilaos¹⁸²⁹, triathlon des montagnes¹⁸³⁰, CiMaSa Run¹⁸³¹, rando gadiamb¹⁸³²) et autres activités « traditionnelles » (stage de football¹⁸³³, journées de l'amitié¹⁸³⁴, tennis¹⁸³⁵), de nouvelles disciplines émergent pour la promotion du canyoning¹⁸³⁶ et des sorties motos¹⁸³⁷.

Une activité tire son épingle du jeu, le vélo avec la course VTT country¹⁸³⁸, une des manches officielles de la discipline départementale¹⁸³⁹. De nouveaux circuits sont à l'étude la Roche Merveilleuse¹⁸⁴⁰ et le Cilaos/Saint-Louis afin de pérenniser cette activité. La piste

¹⁸²³ Le Quotidien 9 Janvier 1997.

¹⁸²⁴ Le Quotidien 25 Janvier 1997.

¹⁸²⁵ Le Quotidien 9 Septembre 1997.

¹⁸²⁶ Le Quotidien 21 Mars 1997.

¹⁸²⁷ Le Quotidien 27 Juin 1996.

¹⁸²⁸ Le Quotidien 28 Octobre 1997.

¹⁸²⁹ Le Quotidien 5 Mai 1997.

¹⁸³⁰ Le Quotidien 8 Juillet 1996.

¹⁸³¹ Le Quotidien 11 Juillet 1997.

¹⁸³² Le Quotidien 19 20 21 22 23 26 27 29 Août 1997.

¹⁸³³ Le Quotidien 16 Janvier 1997.

¹⁸³⁴ Le Quotidien 29 Janvier 1997.

¹⁸³⁵ Le Quotidien 15 Septembre 1996 et Le Quotidien 12 Février 1997.

¹⁸³⁶ Le Quotidien 9 au 26 Juin 1997.

¹⁸³⁷ Le Quotidien 26 Juillet 1996.

¹⁸³⁸ Le Quotidien 13 Décembre 1996.

¹⁸³⁹ Le Quotidien 30 Avril 1997.

¹⁸⁴⁰ Le Quotidien 8 Mars 1997.

municipale est l'œuvre d'un des guides originaires de Chamonix, un partenariat ancien qui porte ses fruits. Tout comme ceux conclus avec l'État (Contrat d'Insertion par l'Activité « CIA » et CES), avec le CG, avec l'ONF et avec l'association Pays d'Accueil de Cilaos¹⁸⁴¹.

La municipalité veut étendre la culture pour tous à l'ensemble du Cirque. Les projections de films lors de la fête du Cinéma¹⁸⁴² ne sont plus le monopole du centre-ville. Les hameaux de Bras-Sec¹⁸⁴³, d'Îlet-à-Cordes¹⁸⁴⁴ et de Palmiste-Rouge, bénéficient désormais de programmations filmiques. Ce dernier « Ecart » bien souvent oublié auparavant participe activement aux festivités municipales du 14 juillet avec son incontournable groupe de majorettes¹⁸⁴⁵. Jacques Técher et sa nouvelle équipe accompagnent la diffusion du savoir au travers le séminaire littéraire sur les ouvrages écrits sur le Cirque¹⁸⁴⁶ et la diversification des activités artistiques (stage de poterie et modelage du corps dans les locaux du service culturel)¹⁸⁴⁷.

Philippe Turpin, instituteur de métier depuis 1978 à l'école du centre de Cilaos et par ailleurs sculpteur et artiste peintre connu, veut lui aussi démocratiser la culture à la jeunesse. Il compte entreprendre un abécédaire pour les jeunes enfants et transformer sa vieille demeure de 1936 en librairie et en musée¹⁸⁴⁸ d'exposition pour ses œuvres ; sa notoriété grandissante lui permet même de s'exposer au-delà de son territoire natal¹⁸⁴⁹. Les artistes du Cirque¹⁸⁵⁰ ou d'ailleurs¹⁸⁵¹ bénéficient du soutien du CG en leur permettant des expositions à la maison de la montagne. Certains hôteliers jouent les mécènes en ouvrant leurs établissements aux musiciens¹⁸⁵² et aux aquarellistes locaux. C'est le cas de l'Hôtel des Thermes¹⁸⁵³ et du VVF des Fleurs Jaunes¹⁸⁵⁴ qui héberge par ailleurs des concertistes. Les spectacles se multiplient

¹⁸⁴¹ Le Quotidien 9 Août 1997.

¹⁸⁴² Le Réunionnais 29 Juin 1996.

¹⁸⁴³ Le Quotidien 3 Décembre 1996, Le Quotidien 30 Juin 1997, Le Quotidien 1^{er} au 4 Juillet 1997 et Le Quotidien 6, 7, 8 Septembre 1997.

¹⁸⁴⁴ Le Quotidien 27/28 Juin 1997 et Le Quotidien 10 au 14 Novembre 1997.

¹⁸⁴⁵ Le Quotidien 12, 16, 17 Juillet 1996.

¹⁸⁴⁶ Le Quotidien 6, 7, 8, 9, 11, 28 Août 1996.

¹⁸⁴⁷ Le Quotidien 23, 30 Décembre 1996 et Le Quotidien 2, 3, 4, 6, 8, 9, 12 au 15, 21, 22, 23, 27 Janvier 1997.

¹⁸⁴⁸ Le Réunionnais 2 Novembre 1996.

¹⁸⁴⁹ Le Quotidien 21 Novembre 1997.

¹⁸⁵⁰ Le Quotidien 24 Juillet 1996, Le Quotidien 3, 6, 7, 8, 11, au 15, 18, 20 août 1996 et Le Quotidien 1^{er}, 2 au 7, 10, 12, 13 Mars 1997.

¹⁸⁵¹ Le Quotidien 1^{er} au 30 Octobre 1996, 13, 14, 15, 21, 22, 23, 27, 28, 30, 31 Janvier 1997 1^{er} Février, Le Quotidien Le Quotidien 19 au 25, 27, 28, 30, 31 Mars 1997, Le Quotidien 13 au 16, 18 au 23, 25, 27 au 30 Août 1997 et Le Quotidien 1^{er} au 4, 6 au 11, 21 au 30 Septembre 1997.

¹⁸⁵² Le Quotidien 25, 26, 27 Mars 1997.

¹⁸⁵³ Le Quotidien 25, 27 au 31 Décembre 1997.

¹⁸⁵⁴ Le Quotidien 7 Novembre 1997.

pendant cette période dans les lieux de diffusions culturelles traditionnelles (salle des fêtes¹⁸⁵⁵, salle de cinéma¹⁸⁵⁶, église de Cilaos¹⁸⁵⁷).

Un seul écueil casse en 1997 cette dynamique de développement culturel, l'annulation de la messe traditionnelle de l'Ascension au Piton des Neiges comporte pourtant un volet touristique pour le Cirque. Cette annulation est motivée par le manque de temps des organisateurs, les craintes de dégradation du milieu naturel et surtout du gros problème de soutien logistique à mettre en place par les autorités politiques locales pour assurer la sécurité des pèlerins¹⁸⁵⁸. La perte de cet évènement culturel et médiatique n'affecte pas la politique touristique globale de la ville qui ambitionne toujours de devenir une station thermale et touristique par son objectif d'atteindre une fréquentation de 200 000 vacanciers annuels. Cela passe par des modifications essentielles : créations d'emploi dans divers secteurs touristiques (restaurations, hôtellerie, artisanat, etc.), adaptation aux nouveaux marchés, labellisation des productions locales. L'enjeu est aussi financier, la commune peut espérer si les objectifs sont atteints de résorber une partie de son déficit. L'implication de la population est le point le plus important dans ce projet : valorisation et conservation du patrimoine, préservation des ressources naturelles. La collectivité locale doit aussi structurer son territoire (centre-ville et îlets) en espaces et en équipements publics (toilettes, kiosques, etc.). Une politique de reconnaissance des eaux thermales (usine d'embouteillage des eaux, fusion avec l'hôtel des thermes) est à mener¹⁸⁵⁹.

L'association « Pays d'Accueil » devient alors un maillon essentiel à ce projet. Cet organisme continue de multiplier les manifestations autour des activités « Nature » et patrimoniales (valorisations des atouts artisanaux du Cirque¹⁸⁶⁰, randonnées¹⁸⁶¹, journées du Patrimoine¹⁸⁶²). Il contribue à faire prendre conscience à la population du potentiel touristique de la commune par ses weekends¹⁸⁶³ ou ses journées de l'accueil¹⁸⁶⁴. Ces évènements sont des succès populaires. L'association « Pays d'Accueil », sous la houlette de l'ancienne conseillère générale Gilberte Accot¹⁸⁶⁵, a changé l'orientation touristique. Son nouveau logo prône « la

¹⁸⁵⁵ Le Quotidien 12/13 décembre 1996.

¹⁸⁵⁶ Le Quotidien 12, 16, 17 Juillet 1996, Le Quotidien 4 au 7, 27, 28 Juin 1997, Le Quotidien 1^{er} au 5 Juillet 1997.

¹⁸⁵⁷ Le Quotidien 9 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 Décembre 1997.

¹⁸⁵⁸ Le Quotidien 3 Mai 1997.

¹⁸⁵⁹ Le Quotidien 26 Juillet 1996.

¹⁸⁶⁰ Le Quotidien 08 Juillet 1996.

¹⁸⁶¹ Le Quotidien 22 au 26 Juin 1996, Le Quotidien 5 au 13, 15 au 17, 19 au 24, 29 au 31 Juillet 1996, Le Quotidien 1^{er}, 2, 5 à 8, 10, 12, 14 à 24, 26 à 30 août 1996, Le Quotidien 1^{er} Septembre 1996.

¹⁸⁶² Le Quotidien 18 20 Septembre 1997.

¹⁸⁶³ Le Quotidien 28/29 Septembre 1996.

¹⁸⁶⁴ Le Quotidien 4 Octobre 1997.

¹⁸⁶⁵ Le Quotidien 7 à 10 Août 1997.

nature aux cœurs des traditions »¹⁸⁶⁶. D'ailleurs, Cilaos est le 2^{ème} pôle touristique de La Réunion (après Saint Gilles) par le développement de ses activités de plein air (canyoning et escalade sous l'égide des guides de montagnes, circuits culturels autour de quelques sites (centre-ville, thermes, roches écrite). Cependant le secteur touristique est dans une phase de transition. Cilaos a pourtant un profil touristique intéressant : 1200 chambres du 3 étoiles au gîte et de nombreux centres d'intérêt : vin, thermes, broderie. Des freins existent pour un développement exponentiel notamment une vie nocturne limitée¹⁸⁶⁷. Les assises nationales des offices de tourisme des DOM à Cilaos mettent en avant ces difficultés. La présidente locale de cet organisme déplore le manque de moyens alloués par les collectivités. La structure n'a pas de vraies recettes (participation discrète des hôteliers et une taxe de séjour trop faible). L'office de tourisme de Cilaos survit encore grâce à sa boutique artisanale qui couvre au moins le salaire des hôtesses d'accueil. Gilberte Accot dénonce le manque de sensibilisation des résidents cilaosiens à la préservation de leur richesse naturelle, l'environnement et l'intérêt d'un meilleur accueil des touristes¹⁸⁶⁸ qui génèrent de l'activité dans le Cirque. Elle reconnaît cependant que des initiatives individuelles des résidents pallient les carences de l'absence de panneaux directionnels vers sites remarquables de Cilaos¹⁸⁶⁹.

Les thermes, le premier atout touristique de Cilaos sur lequel est basé tout espoir de relance économique ne se porte pas bien. En effet, ouverts depuis 9 ans malgré son affiliation à Euro-thermes (l'un des 3 groupes du secteur français), les thermes cilaosiens connaissent une baisse de fréquentation en 1996, sa clientèle de 500 à 600 curistes est essentiellement des personnes du 3^e âge (cures subventionnées par le CG). Ses capacités d'accueil limitées à 90 personnes semblent trop faibles. D'autres potentiels ne sont pas exploités comme les soins de bien-être et de remise en forme qui sont encore au stade de projet. La diversification et la présence d'une diététicienne sont nécessaires pour pouvoir traiter les maladies digestives. Le gouvernement souffle également le chaud et le froid sur l'activité thermique, d'un côté il réintroduit la discipline (thermalisme) dans les études médicales et de l'autre dans sa réforme du thermalisme il remet en cause l'utilité et l'aménagement des cures. C'est une réelle inquiétude pour l'économie du cirque. Le secteur hôtelier, déjà fragile, peut être mis à mal et perdre une partie de ces 20 000 nuitées issues du thermalisme¹⁸⁷⁰.

¹⁸⁶⁶ Le Quotidien 19 Février 1997.

¹⁸⁶⁷ Le Quotidien 21 Avril 1997.

¹⁸⁶⁸ Le Quotidien 6 Novembre 1997.

¹⁸⁶⁹ Le Quotidien 6 Août 1997.

¹⁸⁷⁰ Le Quotidien 7 Janvier 1997.

La broderie, l'autre institution cilaosienne, est menacée, faute de main d'œuvre et de salaire décents, malgré son succès auprès des touristes et l'excellence reconnue des brodeuses de Sœur Anastasie et de son équipe (Jessy Clain, Suzanne Maillot, Elisadie Técher)¹⁸⁷¹ qui ne cessent d'apporter des innovations techniques à leur art¹⁸⁷². Cette situation de turbulences est aussi symbolisée par la vente, par la commune, du mobilier de La Grange¹⁸⁷³ et du camping des Eucalyptus¹⁸⁷⁴. Ces deux actions ont tout de même une arrière-pensée politique de règlement de compte car le propriétaire de La Grange n'est autre que Patrice Clain, désormais opposant à la majorité municipale en place. L'appel d'offres du CG (maison de la montagne) pour la rénovation¹⁸⁷⁵ et l'extension du gîte du Piton des Neiges¹⁸⁷⁶ ne souffre s'aucune protestation.

La mairie est confrontée à un problème de gestion communale qui prend une tournure politique¹⁸⁷⁷, avec la fin de la précarisation du personnel communal et l'obligation de mettre en place un plan de titularisation qui va inévitablement engendrer une forte augmentation des impôts locaux¹⁸⁷⁸. La municipalité explore aussi de nouvelles pistes d'emplois : formation de guide pays¹⁸⁷⁹, de conducteur de calèche¹⁸⁸⁰, embauche de jeunes cilaosiens en contrat CIA dans l'aménagement de RN 5 (points de vue, villages fleuris)¹⁸⁸¹ et distributeurs de prospectus¹⁸⁸². En collaboration avec des jeunes du 4^e Régiment du Service Militaire Adapté, la ZAC Roland Garros émerge dans un partenariat gagnant-gagnant. Le formateur est satisfait de ses stagiaires :

*« La commune de Cilaos a outre permis aux jeunes du RSMA d'acquérir une expérience de terrain précieuse dans le cadre de leur formation professionnelle mais également de se valoriser par la réalisation d'un ouvrage au service de la collectivité »*¹⁸⁸³.

Jacques Técher y voit un rapprochement avec son équipe municipale actuelle : *« C'est là l'illustration de l'efficacité d'une équipe et le point de départ d'une nouvelle phase de développement et dynamisation de la commune »*¹⁸⁸⁴.

¹⁸⁷¹ Le Quotidien 11 Août 1997.

¹⁸⁷² Le Quotidien 20 Août 1996.

¹⁸⁷³ Le Quotidien 17 Juillet 1996.

¹⁸⁷⁴ Le Quotidien 7/8 Novembre 1996.

¹⁸⁷⁵ Le Quotidien 20/22 Août 1996.

¹⁸⁷⁶ Le Quotidien 23/24 Décembre 1997.

¹⁸⁷⁷ Voir point précédent de ce chapitre.

¹⁸⁷⁸ Le Quotidien 29 Novembre 1997.

¹⁸⁷⁹ Le Quotidien 10 Juillet 1996.

¹⁸⁸⁰ Le Quotidien 2 Août 1996.

¹⁸⁸¹ Le Quotidien 21 Novembre 1996.

¹⁸⁸² Le Quotidien 2 Juillet 1997.

¹⁸⁸³ Le Quotidien 30 Janvier 1997.

¹⁸⁸⁴ Le Quotidien 30 Janvier 1997.

Les politiques ne s’y trompent pas. L’ancien maire de 1987-1989, Pascal Maillot s’investit dans de nouveaux cépages et espère produire un vin de qualité pour une commercialisation prochaine¹⁸⁸⁵. Le nouveau vignoble doit devenir une autre richesse du patrimoine du cirque, la traditionnelle vigne Isabelle si connue des Réunionnais est en déclin à cause de son fort taux de méthanol lors de sa fermentation (seuls quelques irréductibles continuent encore sa culture). Une maison du Vin est très attendue pour être une vitrine d’exposition pour ce produit qui fait la particularité locale de Cilaos, de La Réunion et même de tous les départements d’outremer.

Une polémique sur le chai de Cilaos éclate toutefois début 1997. Un jeune de retour de formation viticole en métropole se plaint du manque de considération du chai et de son président à son égard. La priorité d’embauche, aux demandeurs locaux, n’est pas honorée selon lui (œnologue métropolitain recruté). Il demande la démission du président de la coopérative. Pierre-Noé Dijoux lui répond que la coopérative ne peut pas l’intégrer, au vu de sa qualification, faute de terrains disponibles et affirme se battre auprès des autorités pour obtenir une plus grande capacité foncière. Ce même plaignant déplore ouvertement la stratégie du dirigeant du chai dont « *Le plan de développement dans le Cirque se révèle être un véritable fiasco économique et touristique* » selon lui. L’ancien adjoint d’Irénée Accot justifie que l’exploitation de cépages nobles, au détriment de l’Isabelle, conditionne l’attribution des subventions vitales pour le chai, sa démission souhaitée ne change rien à cette réalité, ce que convient finalement le jeune viticole. Devant l’impasse de débouché pour lui, ce dernier entame une grève de la faim pour faire entendre ses arguments aux collectivités¹⁸⁸⁶. Lors du conseil d’administration exceptionnel, une solution est trouvée par la municipalité à ses revendications : « *parfaire sa formation par un contrat d’accès à l’emploi*¹⁸⁸⁷ ».

Le manque de terre agricole offusque aussi le maire qui voit pour solutionner ce problème la modification du Plan d’Occupations des Sols (POS) du Cirque et la récupération des terrains en friche. Le risque est grand de voir l’agriculture disparaître à Cilaos faute d’exploitations utilisables, d’accompagnement des collectivités et des administrations. Jacques Técher s’inquiète d’autant plus que la préservation de productions agricoles locales (lentilles, vin) est un des critères d’obtention du statut de station de montagne¹⁸⁸⁸. La mairie et

¹⁸⁸⁵ Le Quotidien 1^{er} Août 1996

¹⁸⁸⁶ Le Quotidien 8 Janvier 1997

¹⁸⁸⁷ Le Quotidien 9 Janvier 1997

¹⁸⁸⁸Le Quotidien Le Quotidien 10 Janvier 1997

ses partenaires entretiennent ces activités par des initiatives salvatrices, du moins ils l'espèrent au travers la nouvelle implantation du marché forain¹⁸⁸⁹ et retenue collinaire agricole (CR)¹⁸⁹⁰.

Le temps des querelles électorales marque une pause pour le bien-être du développement cilaosien. Pourtant d'autres échéances peuvent mettre à mal cette « guerre froide », les cantonales de 1998.

3) Les élections cantonales de 1998, premiers affrontements entre Jacques et Paul Franco Técher

Après les différentes péripéties ayant troublé le conseil municipal et la vie politique de Cilaos, la tension retombe dans les deux camps à l'approche de ces cantonales. L'équipe de Jacques Técher aide un viticulteur à se diversifier et à se moderniser. Ce dernier n'est autre que Pascal Maillot, retraité de l'éducation nationale et ancien maire de Cilaos de 1987 à 1989. Nouveau directeur du Chai de Cilaos, il bénéficie également de conseils utiles pour son exploitation, cogérée avec ses fils à l'Îlet-à-Calebasses.

Cela n'empêche pas un réel affrontement entre deux homonymes. Le nouvel homme de la droite Paul Franco Técher, après avoir affronté deux anciens maires, Irénée Accot et Simon Lebreton, réussit le coup de force en fédérant une grande partie de l'électorat de droite. En effet l'ancien maire de 1989-1995 et conseiller général sortant est prêt à lui laisser la place. Ce médecin obtient aussi l'investiture des deux grands partis de la droite locale que sont le RPR¹⁸⁹¹ et l'UDF. Paul Franco Técher est d'ailleurs proche de Jean-Paul Virapoullé.

En face, Jacques Técher peut se targuer d'avoir réussi à unir, lui aussi, pratiquement l'ensemble de la Gauche. Il obtient même le soutien du Mouvement Démocrate Libérale et des dissidents de droite avec les maires Joseph Sinimalé, Hilaire Maillot, Jean-Marc Foudrin et Jean-Louis Lagourgue¹⁸⁹².

Cette élection cantonale a lieu le même jour que l'élection régionale (le 15 Mars 1998) de quoi perturber une partie de l'électorat. Aussi, certains à défaut d'avoir pu être candidat aux cantonales tentent de jeter le trouble en intégrant des listes aux régionales. C'est le cas de Pierre-Paul Hoarau qui estime légitime de tirer les bénéfices de son soutien en 1997 à TAK¹⁸⁹³ député réélu de la circonscription. Il obtient satisfaction en intégrant la 17e position¹⁸⁹⁴ sur la liste régionale d'André Maurice Pihouée. En ce début d'année 1998, Patrice Clain, un ancien

¹⁸⁸⁹ Le Quotidien 9 Novembre 1996

¹⁸⁹⁰ Le Quotidien 4 Septembre 1997

¹⁸⁹¹ Le Quotidien 18 Février 1998

¹⁸⁹² Le Quotidien 12 Février 1998

¹⁸⁹³ Le Quotidien 12 Février 1998

¹⁸⁹⁴ Le Quotidien 14 Février 1998

acteur principal de la scène politique de Cilaos se fait discret. Son choix et son engagement sont un peu les enjeux des cantonales.¹⁸⁹⁵

C'est dans un climat d'incertitude qu'apparaissent d'autres candidats à cette élection cantonale. Ils sont considérés comme les outsiders par rapport aux deux « gros candidats » soutenus par les appareils politiques locaux et nationaux. Par ordre de dépôt de candidature en préfecture, ils sont cinq à briguer le siège du sortant Simon Lebreton : Paul Técher¹⁸⁹⁶, Jean Christian Dijoux¹⁸⁹⁷, Jean-Arthur Clain¹⁸⁹⁸, Jean-Bernard Niclin et Jacques Técher¹⁸⁹⁹. Tous ces candidats représentent des courants politiques différents. Paul Franco Técher est le candidat officiel de la droite et de l'UDF¹⁹⁰⁰, Christian Dijoux du mouvement socialiste, Jean-Arthur Clain du Front National, Jean Bernard Niclin du parti de Bernard Law Wai (présent sur la liste régionale de celui-ci) et Jacques Técher du PCR.

Pour affiner notre analyse dans cette thèse les programmes de Jacques Técher et de Paul Franco Técher nous manquent. Christian Dijoux¹⁹⁰¹, président du relais départemental des Gîtes de France à La Réunion et conseiller municipal d'Irénée Accot entre 1971 et 1977¹⁹⁰², dans un courrier des lecteurs appelle à voter contre les Técher pour constituer une alternative à la « Guerre des Técher ». Il remplace Pierre-Paul Hoarau. Même la presse écrite n'accorde une réelle tribune qu'aux deux « rivaux familiaux ».

Le premier à en bénéficier est Jacques Técher. Il s'estime confiant. Son principal opposant est Paul Franco Técher qui, selon le maire, « *a toujours été un candidat adversaire depuis 1983* ». L'élu communiste se souvient sans doute des joutes électorales menées par son père Denis Técher sous le majorat d'Irénée Accot. Faut-il le rappeler les deux homonymes se sont pourtant alliés par le passé pour un homme, Simon Lebreton. Ce temps semble bien lointain. L'élu communiste se plaint aussi des tensions avec le conseiller général sortant. Depuis son élection aux municipales, aucun lien de coopération n'a été établi entre les deux hommes. Ses projets, s'il est élu au conseil général : la construction d'un téléphérique (reprise de l'héritage d'Irénée Accot de 1985), d'un tunnel entre Palmiste-Rouge et l'Entre-Deux, d'un lycée (avec l'accord du CR) et la rénovation des routes départementales. Ce programme ravit à la fois les nostalgiques (projet d'Irénée Accot) et les progressistes (soutien

¹⁸⁹⁵Le Quotidien 12 Février 1998.

¹⁸⁹⁶Le Quotidien 20 Février 1998.

¹⁸⁹⁷Le Quotidien 25 Février 1998.

¹⁸⁹⁸Le Quotidien 26 Février 1998.

¹⁸⁹⁹Le Quotidien 27 Février 1998.

¹⁹⁰⁰Le Quotidien 20 Février 1998.

¹⁹⁰¹Le Quotidien 9 Mars 1998.

¹⁹⁰²Le Quotidien 13 Mars 1998.

du CR). Il se considère être le favori¹⁹⁰³.

Le second à avoir une « vraie » tribune est Paul Franco Técher. Ce médecin, originaire de Palmiste-Rouge, estime que le maire se trouve dans une certaine situation d'illégitimité. Il fait référence au conseil municipal réduit. Son programme est simple, l'opposé de celui de son adversaire-maire : une modernisation en cinq ans de la RN 5, en opposition au tunnel et au téléphérique, il est de plus favorable au contrat thermal. L'enjeu pour cette élection est simple, qui va être le vainqueur de cet affrontement des homonymes ?¹⁹⁰⁴

Bureau Centralisateur Cantonales 1998 Cilaos									
Résultats Bureaux	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Paul TÉCHER	Jacques TÉCHER	Christian DIJOUX	Jean Arthur CLAIN	Jean Bernard NICLIN
Absolue	3973	3253	77	3176	1617	1486	56	8	9
Relative Inscrits		81,88%	1,94%	79,94%	40,70%	37,40%	1,41%	0,20%	0,23%
Relative votants			2,37%	97,63%	49,71%	45,68%	1,72%	0,25%	0,28%
Relative Exprimés					50,91%	46,79%	1,76%	0,25%	0,28%

Tableau 65 Bureau Centralisateur Cantonales 1998 Cilaos¹⁹⁰⁵

Les résultats ne souffrent d'aucune contestation possible. Bien que deux scrutins se déroulent en même temps : les cantonales et les régionales, la participation est bonne. L'électorat (par rapport au nombre d'inscrits) s'est très fortement mobilisé avec un taux de plus de 80% pour le scrutin départemental. Ce score en augmentation de 10 points par rapport au scrutin de 1992. Paul Franco Técher, malgré quelques tensions à droite a su mobiliser dès le premier tour l'électorat de droite. Son score de 50,91% des exprimés (ou 40,70% en inscrits) reste en deçà de ces prédécesseurs de droite au CG (perte de 25 points). Certaines rancœurs de 1989 sont encore tenaces. La présence du FN n'a pas joué un rôle de frein à son score (0,25% des voix ou 0,2% en inscrits). Le praticien cilaosien, par ce coup d'essai transformé, peut sereinement envisager les échéances à venir : « *Ces résultats ont d'autant plus d'impact qu'ils concernent des communes mono-cantonales pour lesquelles l'élection du conseiller général vaut celui de maire* »¹⁹⁰⁶. Cette victoire n'est qu'une confirmation de la réconciliation certes partielle, pari fou pour certains, de la droite en son nom, après le succès des législatives de 1997 de son candidat à la députation de la 3^{ème} circonscription, TAK.

L'élu PCR, Jacques Técher, avec ses 46,79% des suffrages (ou 37,40% en inscrits) n'a

¹⁹⁰³ Le Quotidien 14 Mars 1998.

¹⁹⁰⁴ Le Quotidien 14 Mars 1998.

¹⁹⁰⁵ Le Quotidien 16 Mars 1998.

¹⁹⁰⁶ JIR 16 Mars 1998.

pas non plus souffert de l'influence du candidat socialiste (1,76% des exprimés ou 1,41% en inscrits). En ajoutant leurs voix respectives, on obtient 48,55%. À première vue, la droite est redevenue majoritaire dans le cirque. Mais le score de Jacques Técher est en net progrès par rapport aux municipales de 1995 (premier tour). Ses résultats sont en progrès soit de 803 à 1486 voix. Il réalise le meilleur résultat jamais obtenu par un homme de gauche à une élection locale. Son implantation est réelle. Les nouveaux électeurs ont majoritairement donné leurs suffrages à ce jeune élu.

La presse s'émeut de cette victoire, certains tendent à feindre la surprise mais ne cache pas leur joie d'anti-communiste primaire. L'éditorialiste du JIR, Jacques Tillier de sa plume acerbe utilise une métaphore historique :

« C'est enfin un illustre inconnu Paul Técher- toujours de la maison Virapoullé- qui fusille le maire communiste Jacques Técher à Cilaos[...] Surprise encore d'une autre nature peut-être où Jacques Técher ,maire PCR tombeur de Simon Lebreton en 1995 s'est fait à son tour mettre hors-jeu par son homonyme, Paul Técher[...]. »¹⁹⁰⁷

Tillier va plus loin en annonçant une possible fin de règne pour le maire cilaosien, son penchant conservateur est aux limites de l'injure :

« A Cilaos, Paul Técher n'a pas l'habitude de faire dans la dentelle. C'est ce qu'il fallait pour clouer définitivement le bec d'un arriviste intrigant. Résultat le réveil des Cilaosiens, une belle gamelle et e commencement de la fin pour Jacques Técher, le maire des lieux »¹⁹⁰⁸.

Ses anciens alliés sont satisfaits de l'échec de Jacques Técher comme Roland Folio. Dans un courrier des lecteurs, il fustige l'idéologie du maire en place. La défaite de l'élu communiste est importante avec 2000 voix contre lui, un chiffre comprenant les abstentionnistes, les votes nuls et les votes portés sur les autres candidats. Cette approche est critiquable car nul ne sait les réelles motivations de chaque électeur pour les différents types de vote à un scrutin (défiance, non intérêt, vote par défaut)¹⁹⁰⁹.

Par ces données, la lutte pour les municipales s'annonce déjà serrée pour l'équipe sortante avec le groupe constitué autour de Paul Franco Técher.

La gestion de cette période d'entre-deux-élections du territoire (alliances, soutien, développement) est la clé de la réussite des Técher pour prochaine confrontation repose essentiellement sur une bonne gestion de cette période d'entre-deux-élections, pour l'un trouver d'autres soutiens, pour l'autre maintenir les alliances et puis pour les deux la constitution d'un programme à la hauteur des enjeux.

¹⁹⁰⁷ JIR, Id., 16 Mars 1998.

¹⁹⁰⁸ JIR 21 Mars 1998.

¹⁹⁰⁹ JIR 28 Mars 1998.

Bj 1998-2001 L'affrontement des Técher

1) Lendemain d'élections difficiles

Les nouvelles cantonales portent Jean-Luc Poudroux à la tête du CG. Un changement de majorité que le nouveau conseiller général Paul-Franco Técher célèbre devant la mairie de Cilaos dans une « liesse populaire ». Une manifestation qui fait renaître les tensions politiques à Cilaos. Le maire Jacques Técher déplore les débordements occasionnés lors de cette manifestation, des drapeaux arrachés, des vitres brisées et la place de la mairie rouge par les débris des pétards. Le premier magistrat dénonce la renaissance des méthodes du passé de la droite. Pour prévenir d'autres débordements, il procède à la fermeture de la mairie et au barrage de la rue du père Boiteau. C'est une preuve de nervosité de Jacques Técher avant d'entamer un possible recours en invalidation de l'élection de son rival élu avec « seulement » 25 voix de plus que la majorité absolue requise.

L'élu PCR effectue une analyse de ce scrutin à sa manière ; selon lui ce n'est pas sa propre défaite puisqu'il n'est pas le candidat sortant. Il s'en satisfait de son score mais craint pour son avenir de premier magistrat au regard du nouveau potentiel électoral de son adversaire.

Davantage encore au soir des résultats car la presse, elle-même s'était trompée sur le dénouement, en l'annonçant gagnant avant la fin totale du dépouillement.

Pour son adverse, le Dr Paul Franco Técher c'est le camp adverse qui entretient « *un climat d'émeute* », « *une méthode du PCR (!)* ». Il ajoute qu'on a essayé d'expulser une association de la maison de la Montagne (par des policiers municipaux). Cette institution relève pourtant de la compétence du CG. Il lance un appel au calme à ses militants en leur demandant « *ne pas dresser une partie de La Réunion contre l'autre, ni une partie de Cilaos contre l'autre* ». La joie de ses militants sur la place de la victoire est un pied-de-nez à Paul Vergès qui prend la présidence du CR (le 16 Mars 1998). Pour Paul Técher, le blocage des rues par le maire est injustifié. Le praticien demande à ses militants de nettoyer la place après cette euphorie, ce que malheureusement les barrages mis en place les empêche de faire. Le conseiller général élu joue l'apaisement en conseillant ses amis de rester chez eux afin de faire retomber les tensions. Il invite son opposant, Jacques Técher, à faire de même pour calmer le jeu, lui, qui dispose en tant que maire des pouvoirs d'officier de police judiciaire.

Certains élus municipaux de la majorité, dont les « faux démissionnaires » comme Joseph Caroupapoullé, Jean-François Payet, Gaston Figuin (liste Lebreton) ; Xavier Dambreville, Lucette Armand et Franco Lenepveu (liste Clain), sont sous pression. Ces

« intimidations » viennent de l'extérieur : on accuse Jean-Paul Virapoullé de vouloir faire capoter les mairies de Cilaos, de Saint Philippe et de Salazie. Certains d'entre eux savent qu'ils sont obligés de siéger, comme Gaston Figuin. Leur démission peut avoir pour conséquence leur « mort politique ». D'autres se sentent trahis comme Franco Lenepveu face aux événements de 1996. Paul Franco Técher rassure n'utiliser aucune méthodes de démarchage auprès d'eux et de respecter le choix de ceux qui ont fait campagne pour Jacques Técher¹⁹¹⁰.

Ces élections cantonales passées, la vie communale reprend son cours mais doit faire face à une vive opposition à tous ses projets. L'un des plus emblématiques est celui du tunnel de « désenclavement » Palmiste-Rouge/Entre-Deux. Une touriste, dans le courrier des lecteurs s'insurge. Elle trouve qu'un tunnel est « monotone » comparé à la route « à *panorama* »¹⁹¹¹ (certes à aménager). Une réponse de désaveu à un article du troisième numéro du journal communal de Cilaos, Le Jacaranda.

En attendant les futures échéances électorales, Paul Franco Técher assume pleinement son rôle en siégeant dans 4 commissions du CG, soit 25% de celles-ci. Ses domaines de compétence sont les Affaires générales, les finances et l'Europe ; l'Éducation, la mobilité, la formation, l'agriculture et le développement économique¹⁹¹².

A un moment où on croit les querelles politiques du dernier scrutin terminées, elles resurgissent avec la condamnation de Franck Dijoux à 2600 francs d'amende et à rembourser à Justin Payet, conseiller municipal PCR, les frais de remise en l'état de son véhicule saccagé par des casseurs de sa connivence (UDF).

Forte de cette décision de Justice, la majorité profite pour faire payer indirectement l'affront à cet opposant, en licenciant deux de ses proches de la mairie de Cilaos¹⁹¹³. Une nouvelle grève du personnel communal a lieu en avril 1998 mais très peu suivie ce dont se réjouit aussitôt la mairie qui parle de manœuvre de déstabilisation. La municipalité remercie aussitôt la loyauté du grand nombre de ses employés¹⁹¹⁴ mais sa joie est de courte durée. Cette « petite » grève n'est qu'un leurre pour masquer l'autre grande mobilisation (le 19 Mai 1998). Celle-ci a pour origine un mécontentement de la politique de gestion des emplois communaux. Les grévistes dénoncent le licenciement abusif d'un des leurs et l'attribution des emplois aidés comme arme de vengeance du maire à ses opposants.

¹⁹¹⁰ Le Quotidien 1^{er} Avril 1998.

¹⁹¹¹ Le Quotidien 6 Avril 1998.

¹⁹¹² Le Quotidien 16 Avril 1998.

¹⁹¹³ Le Quotidien 17 Avril 1998.

¹⁹¹⁴ Le Quotidien 6 Avril 1998.

Les frictions sont tellement fortes qu'elles aboutissent à une violence. La classe où exerce l'adjoint-instituteur du Centre, Ary Turpin, est saccagée. Cette zizanie réjouit le directeur de cette école, Simon Lebreton même s'il déplore les débordements. Pour lui « *Quand on a plus la légitimité, on remet son mandat en jeu devant la population.* »¹⁹¹⁵. Un sentiment de peur gagne les commerçants du centre-ville quand ils voient que ces violences touchent des enfants dans leur éducation au travers du saccage de leur l'école dont. La fermeture des établissements scolaires est annoncée en attendant le retour au calme.

Après cette première journée mouvementée, une délégation est reçue par le maire. Elle est composée de Guito Grondin et du licencié Guy Turpin. Chaque camp expose des points de vue radicalement différents. D'un côté les grévistes veulent la réintégration non seulement de l'employé mais aussi d'Éric Dijoux avec une compensation financière. Ils réclament aussi la titularisation de l'ensemble des employés, la mise en place d'une grille de salaire, d'un règlement intérieur et d'une commission paritaire. De l'autre côté le maire ne veut pas perdre la face et affirme son pouvoir. Après de longues heures de négociation en vain, le débat est rompu. La mairie parle de manipulation et d'intimidation. D'autres faits lui donnent raison. Un autre adjoint voit son dépôt de bus bloqué par des manifestants. Ces derniers veulent sa démission¹⁹¹⁶.

Le deuxième jour de protestation est plus calme que la veille. La nuit a été marquée par des heurts avec le 2^{ème} et le 3^{ème} adjoint (intimidation au domicile de Jean Yves Turpin et agression d'Ary Turpin). Le maire ne peut pas en rester là. Il fait appel au procureur de la République. Les manifestants maintiennent tout de même la pression en bloquant la circulation malgré quelques avancées : la réintégration de Guy Turpin (en dépit de la gravité des faits qui lui sont reprochés), la titularisation d'Éric Turpin par délibéré et avis favorable de l'association des maires et enfin une concertation pour l'établissement d'une grille salariale cependant aucun règlement intérieur n'est décidé.

Des signes de bonne volonté des manifestants apparaissent tout doucement avec l'ouverture du barrage aux camions de ramassage des ordures et puis à tous. Le maire déplore cette grève qu'il qualifie de « politique ». La suite des événements conforte ce sentiment¹⁹¹⁷.

Alors que jusqu'ici il s'est montré discret ou en marge de ce conflit. Paul Técher intervient et donne son sentiment personnel « *Un conseiller général ne peut travailler avec un maire qui se comporte en chef de bande* »¹⁹¹⁸. Pour lui ces manifestations sont l'expression

¹⁹¹⁵ Le Quotidien 20 Mai 1998.

¹⁹¹⁶ Le Quotidien 20 Mai 1998.

¹⁹¹⁷ Le Quotidien 21 Mai 1998.

¹⁹¹⁸ Le Quotidien 22 Mai 1998.

d'un ras le bol de la population face aux agissements de Jacques Técher et de son équipe. Il dénonce aussi l'irresponsabilité et l'attitude partisane du premier magistrat. Son retrait selon ses dires c'est une attitude de citoyen, la même position est adoptée aussi par l'ancien maire Simon Lebreton face à ces événements. Désormais sa position est claire : « *J'ai décidé de faire mon travail de conseiller général et d'homme politique [...] dire à la population que nous sommes dans un Etat de droit et que tant que nous resterons à la limite de la légalité, nous ne sortirons pas de nos problèmes !* »¹⁹¹⁹. Il dénonce les libertés que prend le maire en matière d'embauche et de gestion communale. Paul Técher envoie aussi un signe à son adversaire : « *ça ne peut plus durer* ». Il est prêt à en découdre. Toutefois le docteur ne veut pas griller les étapes bien qu'il « *ne souhaite pas qu'il y ait d'élections anticipées à Cilaos* »¹⁹²⁰, Le conseiller général appelle aux conseillers municipaux à « *prendre leurs responsabilités, toutes leurs responsabilités* »¹⁹²¹. Il réfute également avoir tenté de débaucher ou d'influencer les élus démissionnaires.

En ce qui concerne les manifestations, elles continuent même le jour de l'Ascension. Les grévistes occupent, nombreux, la mairie. Ceux-ci comptent bien faire plier Jacques Técher. Ce dernier espère le contraire. Le conflit finit par une conciliation. Le sous-préfet de Saint-Pierre, Philippe Schaefer, intervient. Un accord est signé pour la création d'un comité de sélection pour des bénéficiaires de CES. Cette structure est dirigée par l'Agence Nationale Pour l'Emploi et la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi avec les associations de maisons de quartiers. À cette occasion, Philippe Schaefer s'exprime sur les tensions entre les partisans de chaque camp. Il est soulagé de la résolution de la crise: « *Je me garderai bien de dire que c'est un retour au calme durable [...] l'Etat de droit règne à Cilaos* »¹⁹²². Malgré ses avancées, Jacques Técher n'est pas totalement satisfait. Il ironise : « *ce qui est de la responsabilité du maire le restera [...] l'Etat me donne les crédits pour 52 emplois CES sur l'année alors que la commune compte 1022 demandeurs d'emploi...* »¹⁹²³. Après ces événements, le maire communiste cilaosien compte garder la main. Une séance exceptionnelle du conseil municipal de Cilaos est organisée. Elle dénonce le communiqué de l'État. Ce dernier donne du crédit à la version de la préfecture. Cette information ne reflète pas la réalité. La majorité municipale du cirque considère ce fait erroné. Les élus présents apportent leur

¹⁹¹⁹ Le Quotidien 22 Mai 1998.

¹⁹²⁰ Le Quotidien 22 Mai 1998.

¹⁹²¹ Le Quotidien 22 Mai 1998.

¹⁹²² Le Quotidien 23 Mai 1998.

¹⁹²³ Le Quotidien 23 Mai 1998.

soutien au maire Jacques Técher, ils jugent illégale et abusive « la manifestation déclenchée le 19 mai 1998 »¹⁹²⁴.

Sur le terrain judiciaire, l' élu PCR reste actif. Il dénonce des anomalies dans la campagne électorale des cantonales de 1998 : l' utilisation de voitures-sono (malgré un arrêté municipal l' interdisant), la diffusion de tracts diffamatoires (sur le déplacement par le maire du cimetière et de la décharge à Peterboth) et le rejet de six bulletins de Jacques Técher (considérés comme nuls).

La défense de Paul Franco Técher est simple. Elle considère la campagne déloyale par l' utilisation des moyens communaux de manière illicite. Après avoir entendu ces différents arguments, le commissaire du gouvernement demande le rejet de la requête d' annulation de l' élection cantonale de 1998 à Cilaos. Il motive sa décision ainsi : les tracts sont les « *lots d' insanités récurrentes et inévitables* »¹⁹²⁵. Pour les autres accusations, le tribunal juge qu' elles n' ont rien d' illégal et n' ont pas influencé le scrutin ! Le dernier argument, l' achat de voix, est considéré comme « *peu claire et contradictoire* »¹⁹²⁶. Jacques Técher voit finalement ses autres recours rejetés.

Le commissaire du conseil d' État préconise l' élection de Paul Técher. Il estime que « *la sincérité du scrutin n' a pas été atteint. Il n' est établi que les électeurs auraient été corrompus par le candidat élu* »¹⁹²⁷. Le conseil d' État justifie la confirmation de la victoire aux cantonales 1998 du nouveau conseiller général car l' abus de propagande est commis par les deux camps.

Le douloureux traumatisme du déficit ressurgit judiciairement. Le régisseur des eaux de Cilaos, Jean Bernard Tossam, porte plainte pour le non-paiement de 50 000 francs par la régie en eau communale. Cet événement a obligé la mairie à abandonner la régie communale pour un délégataire des eaux depuis le 1^{er} janvier 1998, la SAPHIR. Le maire s' estime incompétent et suggère de porter plainte pour le trou de 3 millions de francs sur ce même poste financier en 1995¹⁹²⁸. Jacques Técher et son équipe veulent porter plainte pour faux et usage de faux en écriture publique de l' ancienne municipalité (plainte contre X) par le fait, selon lui, d' un emprunt fictif du conseil municipal en 1994.

Une autre affaire plus politique fait à nouveau parler d' elle durant cet entre-deux-Élections. La convocation de Paul Franco Técher à la gendarmerie de Saint-Pierre en ce mois

¹⁹²⁴ Le Quotidien 26 Mai 1998.

¹⁹²⁵ Le Quotidien 16 Septembre 1998.

¹⁹²⁶ Le Quotidien 16 Septembre 1998.

¹⁹²⁷ Le Quotidien 16 Septembre 1998.

¹⁹²⁸ Le Quotidien 5 Novembre 1998.

d'avril 2000 a surpris l'élu UDF. Elle intervient juste après la visite du président de l'Office pour le Développement de l'Économie Agricole des Départements d'Outre-Mer, dans la matinée chez un viticulteur de Palmiste-Rouge dont il a fait un acte de présence. Le praticien cilaosien est placé en garde à vue dans une affaire présumée de viol sur une patiente de 36 ans après la plainte effective en février 2000 de cette dernière, contrainte de quitter le cirque. Cette affaire a déjà été évoquée durant la campagne des cantonales de 1998 par son adversaire communiste. La perquisition au domicile de Paul Técher est demandée. Le conseiller général est soupçonné d'avoir acheté le silence de la victime. Fort logiquement, il est mis en examen¹⁹²⁹. Le Dr Técher est contraint à ne plus pouvoir exercer et ne peut pas rencontrer les autres médecins de Cilaos.

Le journal *Témoignages* voit aussi une possibilité d'actes médicaux illicites (d'où l'interdit pour Paul Técher de ne pas être en contact avec ses confrères du cirque). Il bénéficie néanmoins d'une liberté conditionnelle, sous contrôle judiciaire. Une situation qui peut bien compromettre son avenir politique quelle que soit l'issue des événements! Son électorat peut être choqué par cette affaire de mœurs dont est accusé à tort ou à raison son candidat. Pourtant il n'en est rien, bien au contraire, une vingtaine de militants l'accueille à sa sortie du tribunal. Une partie d'entre eux pense à un complot pour l'éliminer de la scène politique. Ils argumentent que la victime a vécu pendant trois ans avec le prévenu sans le dénoncer. Thèse que partage son avocat Jean-Jacques Morel: « *accusations calomnieuses et mensongères*¹⁹³⁰ ».

Le maire PCR Jacques Técher, lui, ne pense pas à cette affaire politique : « *Tout cela reste une affaire privée et il n'est pas question de faire un quelconque amalgame [...] Je suis cette affaire au travers de ce que raconte les journaux [...] Si les faits qui lui sont reprochés s'avèrent exacts, alors ça serait dramatique pour l'élu en question* »¹⁹³¹. Une position de neutralité de façade, en réalité le PCR pense tenir là un argument majeur d'une impossibilité de candidature d'un redoutable adversaire aux municipales 2001 ainsi pouvoir conserver la mairie. Il s'étonne de l'assouplissement du contrôle judiciaire du juge des libertés dans cette affaire, une décision motivée par l'absence de trouble de l'ordre public. *Témoignages* démontre le contraire. Des propos, des injures et autres calomnies ont été divulguées par un journal diffamatoire attribué au Dr Técher.

Le journal communiste estime aussi l'existence d'une justice à deux vitesses. Lors de la confrontation avec la victime quelques mois plus tard, Paul Técher a pu s'éclipser du

¹⁹²⁹ Le Quotidien 21 Avril 2000.

¹⁹³⁰ *Témoignages* 22, 23, 24 Avril 2000.

¹⁹³¹ *Témoignages* 22, 23, 24 Avril 2000.

tribunal par une porte dérobée. Il a pu ainsi rejoindre la voiture de son frère en toute discrétion par la barrière sous le contrôle de l'autorité policière. Le conseiller général cilaosien a « échappé » à la délégation de femmes venues soutenir la victime. Huguette Bello exprime sa colère, elle, qui est à la tête de ce groupe de soutien. Elle rappelle que ce praticien s'est voulu « *honnête [et] parler vrai* »¹⁹³². La présidente de l'UFR et députée de la 2^{ème} circonscription accuse la justice de « *protéger un notable, un bourgeois* »¹⁹³³. La victime n'a pas pu être approchée par ses amis. L'UFR a pu ni prendre de photos dans l'enceinte du tribunal (par zèle de la police) ni de dialoguer avec l'avocat de la plaignante (Saïd Larifou). Ce dernier rappelle que Paul Técher a déjà été l'auteur de tract ordurier et diffamatoire envers le maire, qualifié de « *menteur et manipulateur* »¹⁹³⁴.

A l'époque, *Témoignages* a dénoncé ces calomnies et insultes parues dans un pseudo journal communal d'opposition, proche d'un torchon, Randajac. Cela est qualifié de faute politique par récidive. Des journaux ont été saisis dans son cabinet médical en janvier 1999, un des articles relate une possibilité de faux et usage de faux des comptes administratifs de 1994. Pour le journal du PCR, c'est un argument infondé. Les recettes fiscales ont été votées en 1994 par l'ancienne majorité de Simon Lebreton. Un autre argument de caniveau absurde est avancé : l'étude graphologique de la signature de Jacques Técher, « *Une signature d'égoцентриque. Son ventre est tellement gros qu'il cherche son nombril au-dessus de sa tête* »¹⁹³⁵. Ironiquement, l'appel à un psychiatre pour le Dr Técher est demandé. Le praticien l'a insinué, dans son torchon, « *en 2001, on lui [Jacques Técher] présentera un psy et à nos pieds (con comme ses pieds, le pied au cul)* »¹⁹³⁶. La mairie n'a eu le choix que de porter plainte en justice pour ces calomnies contre « Tournesol », surnom de l'opposant UDF, et la section de ce parti à Cilaos. Tout comme pour Pierre Vergès, le PCR crie au complot. Aucune réponse de l'autorité judiciaire n'a été fournie¹⁹³⁷. Malgré ses affaires politiques et les difficultés financières, la municipalité entend garder le cap et continuer son programme des municipales 1995 pour le développement de Cilaos.

2) L'amélioration du cadre de ville

Tous les secteurs socio-économiques sont concernés par les améliorations, il faut couvrir en termes d'emploi et de santé, selon le maire, les besoins d'une population en

¹⁹³² Témoignages 21/22 Octobre 2000.

¹⁹³³ Témoignages 21/22 Octobre 2000.

¹⁹³⁴ Témoignages 21/22 Octobre 2000.

¹⁹³⁵ Témoignages 9 et 10 Septembre 2000.

¹⁹³⁶ Témoignages 9 et 10 Septembre 2000.

¹⁹³⁷ Témoignages 9 et 10 Septembre 2000.

constante augmentation. Cette dernière donnée est à nuancer car les études statistiques de l'INSEE montrent que l'effet surnatalité est entièrement atténué par l'exode rural des jeunes qui tentent leur chance sur le marché du travail ailleurs.

Un autre problème qui préoccupe la municipalité est d'arriver à une bonne santé financière pour plus de marge de manœuvre dans le développement de Cilaos. Pour y parvenir des mesures de rigueur sont imposées. Elles sont de plus en plus mal vécues par une partie de la population : vente de LTS des Trois Mares, augmentation de +30% des impôts, augmentation de +30 à 60% le m³ d'eau potable, augmentation du barème des prix des repas-cantine et la vente de biens du domaine communal¹⁹³⁸. Elle est tout de même politisée par l'opposition et la création d'un comité de citoyens¹⁹³⁹. Celui-ci est opposé à la politique de Jacques Técher et son équipe. Ce groupe ne supporte plus l'augmentation successive des impôts dans la commune. L'élue communiste accuse clairement son prédécesseur et la préfecture des causes de l'augmentation de 35% en deux ans des impôts cilaosiens. Ces hausses ne couvrent pourtant pas le déficit stabilisé à plus de trois millions de francs ! Le maire espère aussi récupérer les 1,4 millions de francs de subventions que la CIVIS accorde aux communes en difficulté. Elles doivent permettre l'amélioration de la situation socio-économique du cirque et la vie quotidienne de chacun. Le premier Visio-guichet à Cilaos est une initiative partagée avec l'Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce (ASSEDIC). Elle concerne l'embauche de 1200 chauffeurs à la Société Nationale du Chemin de Fer (SNCF). Ce dispositif est le 8^e appareil de France et 1^{er} des DOM-TOM. Sa vocation est de permettre un service de proximité et une meilleure accessibilité pour les jeunes à la recherche d'un emploi¹⁹⁴⁰. D'autres solutions sont en voie expérimentale.

Le marché forain est transformé en lieu de diverses animations pour la présentation au public des activités de l'artisanat local ou celles du secteur agricole comme le battage de lentilles¹⁹⁴¹. La mairie tente aussi de faire sa propagande électorale, en mettant en scène un des siens Georges Gonthier qui reçoit le titre de chevalier de l'ordre du mérite agricole. C'est une récompense qui couronne certes un agriculteur pionnier du cirque mais surtout un partisan pour ses nombreuses années de militantisme¹⁹⁴².

¹⁹³⁸ Le Quotidien 29 Novembre 1998.

¹⁹³⁹ Témoignages 10/11 juillet 1999 : Statistiques population INSEE : Evolution de 1982 à 1999= 5735 à 6111 (et 5858 en 1990) ; évolution en % de 1982 à 1990 : 2.6% et de 1990 à 1999 (4.7%). Excédent naturel de 1982 à 1990 = 15.3 et de 1990 à 1999 11.8. Solde migratoire de 1982 à 1990=12.7 et de 1990 à 1999=7.1.

¹⁹³⁹ Le Quotidien 12 Février 2000.

¹⁹⁴⁰ Le Quotidien 5 Août 1998.

¹⁹⁴¹ Le Quotidien 30 Août 1998.

¹⁹⁴² Témoignages 17/18 Juillet 1999.

La venue du ministre d'Outremer, Jean-Jacques Queyranne¹⁹⁴³, à l'Îlet-à-Cordes est l'occasion de doléances afin d'obtenir des aides suite aux passages dévastateurs des cyclones comme Connie. Les conditions de vie de ce petit monde agricole sont exposées. C'est aussi un évènement car c'est la première fois qu'un représentant de l'État est en visite officielle sur ce petit bout de territoire de France¹⁹⁴⁴. Cilaos, la seule ville à produire du vin en Outremer¹⁹⁴⁵, voit que sa viticulture est soutenue non plus par l'État au coup par coup mais désormais par la chambre d'agriculture. Cette institution apporte son expérience et son expertise pour sauver cette activité traditionnelle du cirque : plan de redressement de la coopérative, concertation de l'ensemble des producteurs, renforcement de l'encadrement technique (Centre Technique Interprofessionnel de la vigne et du vin).

Cilaos est aussi un territoire dynamique. La modernisation et le combat de ses élus pour le maintien de services de bases a été déterminante. La mairie de Cilaos, peut-on le dire, redevient une « *maison du peuple* ». Ses employés sont en cours de formation¹⁹⁴⁶ et de nouveaux horaires d'ouvertures des services communaux sont établis pour mieux répondre aux attentes des citoyens¹⁹⁴⁷. L'information en temps réel des réalisations en cours est communiquée aux administrés¹⁹⁴⁸ comme la mise en place de nouveaux équipements municipaux (piscine municipale¹⁹⁴⁹, cinéma¹⁹⁵⁰, rénovation des bâtis et des mobiliers scolaires¹⁹⁵¹, réaménagement du site de colonie de vacances de Cilaos situé à la Saline¹⁹⁵², rénovation de la salle Piton des Neiges¹⁹⁵³). Ces derniers font parfois l'objet à des relances avec son partenaire la SEMADER (l'organisme gestionnaire chargé du suivi). La modification du POS du Cirque permet la modernisation de chemins (« Cap Noir »¹⁹⁵⁴ et « plateforme »¹⁹⁵⁵) et de « récompenser » les bons votants.

Cilaos se bat aussi pour ne pas perdre ses derniers services hospitaliers. Le conseil municipal exprime « *sa totale désapprobation au projet de mutation de l'hôpital local de Cilaos [...] faire un élément structurant dans l'organisation de la ville, qui compte 6000*

¹⁹⁴³ Témoignages 8 et 18 Février 2000.

¹⁹⁴⁴ Témoignages Février 2000.

¹⁹⁴⁵ Témoignages 2 Mars 2000.

¹⁹⁴⁶ Témoignages 4 Et 25 Avril 1999.

¹⁹⁴⁷ Témoignages 27 Avril 1999.

¹⁹⁴⁸ Témoignages 25 Juin 1999.

¹⁹⁴⁹ Témoignages 27 Mai 1999.

¹⁹⁵⁰ Témoignages 27 Mai 1999.

¹⁹⁵¹ Témoignages 15 Septembre 1999.

¹⁹⁵² Témoignages 18 Et 19 Septembre 1999.

¹⁹⁵³ Témoignages 7 Septembre 2000.

¹⁹⁵⁴ Témoignages 27 Mai 1999.

¹⁹⁵⁵ Témoignages 13 Janvier 2000.

habitants et quelques 25000 touristes »¹⁹⁵⁶. Cet établissement a déjà connu de nombreuses fermetures de services, la maternité en 1994, le centre de dialyse en 1995 avec la fusion au Groupe Hospitalier Sud Réunion (GHSR) en 1998. La fermeture du service de médecine générale s'appuie sur le dernier rapport de recensement de l'INSEE. La mairie demande un audit de gestion, de fonctionnement et de perspectives de cette structure médicale. Elle veut renforcer l'hôpital en rouvrant le centre dialyse¹⁹⁵⁷, afin d'éviter à six patients cilaosiens concernés les contraintes d'une logistique lourde à gérer¹⁹⁵⁸, sur ce projet il reçoit contre toute attente le soutien de Paul Técher. Ce dernier rappelle que les médecins du cirque dont lui-même ont été farouchement opposés à la fusion de l'hôpital de Cilaos et du GHSR¹⁹⁵⁹.

La commune se montre très soucieuse à la fois du bien-être à apporter à ses habitants dans leur cadre de vie quotidienne que dans leurs besoins en santé. Les RHI de Palmiste-Rouge et de Mare-Sèche, de Bras-Sec et du centre-ville sont enfin réalisés¹⁹⁶⁰ (cout de 23 millions de francs). Les édifices religieux bénéficient également d'une subvention¹⁹⁶¹. L'emploi n'est évidemment pas oublié. Ainsi pour maintenir les CES, les CIA et les emplois-jeunes, une subvention de 650000 francs est allouée aux associations auxquelles s'ajoutent 219000 francs pour leurs frais de transports. Le budget du service en eau est respectivement de 1 million de francs en investissement et de 1,5 millions de francs en exploitation. Ces crédits permettent à cette ressource essentielle d'obtenir, selon les critères de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS)¹⁹⁶², la mention « très bonne qualité ». Ce réseau alimenté par 15 captages pour six stations de traitement (2701 abonnés) s'est considérablement amélioré : remise en l'état des canalisations d'îlet à cordes, réparation des fuites en centre villes, 2^{ème} réservoir aux normes européennes à Matarum, projet d'extension du réseau des eaux usées du Quartier des Trois Mares¹⁹⁶³ et obligation d'équilibrage du poste assainissement (399 000 francs¹⁹⁶⁴).

Le climat semble lui aussi être favorable à Cilaos. Un cyclone permet de mettre fin au rationnement dû à la sécheresse de lieu montagnard¹⁹⁶⁵. Le niveau des nappes phréatiques est à nouveau conforme aux valeurs normales. Ce dernier met aussi en évidence quelques

¹⁹⁵⁶ Témoignages 23 Juin 1999.

¹⁹⁵⁷ Le Quotidien 23 Juin 1999.

¹⁹⁵⁸ Témoignages 5 Janvier 1999.

¹⁹⁵⁹ Le Quotidien 20 Octobre 1999.

¹⁹⁶⁰ Le Quotidien 25 Février 2000.

¹⁹⁶¹ Le Quotidien 11 Août 2000.

¹⁹⁶² Témoignages 23/ 24 Septembre 2000.

¹⁹⁶³ Témoignages 3 Juin 1999.

¹⁹⁶⁴ Le Quotidien 11 Novembre 2000.

¹⁹⁶⁵ Témoignages 10 Février 2000.

faiblesses du cirque que seule une politique de grands travaux peut, si on veut, une fois pour toute en finir avec ces problématiques.

En cette fin de siècle, Jacques Técher a toujours la volonté de partitionner la commune en deux : Cilaos et Palmiste-Rouge, il invoque pour se justifier le rapprochement des élus avec leurs administrés qui plus est, ce projet permet de développer cet écart. L'élus rappelle sa volonté de créer un tunnel entre Palmiste-Rouge et la commune de l'Entre-Deux, son coût est fixé à 1 milliards de Francs. Il reconnaît aussi que Palmiste-Rouge a des atouts majeurs à son propre développement comme un savoir-faire dans les métiers de la broderie, de l'agriculture et du tourisme à travers ses sentiers de randonnées. Jacques Técher appelle de ses vœux à une redynamisation de cet îlet. Son isolement actuel pose problème : « *Géographiquement, socialement et économiquement, Palmiste-Rouge est de plus en plus détaché de Cilaos* »¹⁹⁶⁶. Un autre argument avancé pour une future commune est sa taille : « *En métropole, 4000 communes ont moins de mille habitants, Palmiste-Rouge en compte 1200* »¹⁹⁶⁷. Ce projet et les ambitions de son maire sont-elles réellement celles que souhaite la population ?

En cette fin de siècle, que veulent les cilaosiens ? Qu'attendent-ils de l'an 2000, un article du *Quotidien* tente d'y répondre. Cela est très instructif. Des personnalités de tous horizons du cirque apportent leur éclairage. La plupart dénonce le manque de moyens en termes d'animations que ce soit pour les habitants, que pour les touristes. Ils souhaitent dès lors plus d'actions nocturnes (boîte de nuit, discothèque, hôtels), d'installations sportives en tous genres (gymnase, terrains polyvalents, centre équestre, piste motorisée) et un secteur associatif culturel fort. D'autres sont aussi pragmatiques en souhaitant des équipements utiles : des toilettes publiques, de banques, des transports fiables, la modernisation des moyens de secours et un cinéma digne de ce nom. Les projets innovants ont un accueil mitigé, ils sont jugés utopiques ou sont plébiscités. Les exemples le plus marquants sont le téléphérique et le tunnel Entre-Deux/Palmiste-Rouge. En ce qui concerne cet écart, une habitante veut qu'on y attache une attention particulière de promotion¹⁹⁶⁸.

Après avoir recueilli ces témoignages, *Le Quotidien* lance une politique fiction sur le Cilaos de l'an 2000 : Le cirque possède son téléphérique (projet abandonné définitivement au début des années 1990), son tunnel, sa zone industrielle et artisanale (avec des logements sociaux) à la ZAC Roland Garros (sur l'ancienne piste de l'aérodrome), ses pistes de Vélo

¹⁹⁶⁶ ¹⁹⁶⁶ Témoignages 10 Juin 1999.

¹⁹⁶⁷ Témoignages 10 Juin 1999.

¹⁹⁶⁸ Le Quotidien 6 Janvier 1999.

tout-terrain et ses eaux en bouteilles. Cette prévision est-elle réaliste ou fantaisiste¹⁹⁶⁹ ? L'ambition municipale va-t-elle permettre la réalisation d'une partie des projets évoqués ?

Hasard du calendrier, le maire reparle du projet « téléphérique », il justifie que cet aménagement respecte l'écologie et en même temps constitue un atout pour l'économie locale, également est très porteur pour l'activité thermale. Cette infrastructure à installer en pleine forêt de Bras-Sec va être très bénéfique en matière de retombées économiques pour un territoire, qui en a tant besoin, avec plus de 50% de chômeurs. Pour réaliser ce projet, l'élu requiert des partenariats auprès des ingénieurs du Pic de l'Aiguille du Midi, des fonds européens, de l'État et du CG¹⁹⁷⁰. Sans réponse positive de ces organismes, elle sollicite son partenaire privilégié, la CIVIS¹⁹⁷¹. Celui-ci finance les études de faisabilité, selon le directeur de cabinet du maire de Cilaos, Yvan Dejean¹⁹⁷². L'avantage de cet équipement est de permettre la lutte contre la pollution en eau de Cilaos et la protection de l'environnement et d'hygiène de la forêt de Bras-Sec¹⁹⁷³. Face à la montée croissante de touristes (10 000 nuitées au gîte de la caverne Dufour), l'augmentation des déchets (au sommet tout comme près du gîte,) fait courir un risque pour la nappe phréatique du pied du Piton des Neiges, lieux de captages des eaux de l'usine « Cilaos » du limonadier saint-louisien Chan Ou Teung.

Un autre grand chantier sort de terre, la mise en valeur et la sécurisation de la RN 5 le cordon ombilical de Cilaos. La municipalité se tourne vers le CR, dirigé par un membre du PCR, Paul Vergès. L'appel d'offres pour l'aménagement de la RN 5 sur la rue du père Boiteau et rue des écoles de cette collectivité locale¹⁹⁷⁴ revient à une entreprise cilaosienne¹⁹⁷⁵. Un évènement exceptionnel, l'éboulement massif sur la RN 5 au Pavillon, accélère la mise en place d'une solution pérenne de cet axe majeur du cirque. Chacun des partis en présence défend ses idées, le maire exprime « sa vive inquiétude » au sous-préfet :

« Prendre des mesures exceptionnelles pour assurer la sécurité de la population et des nombreux touristes qui empruntent cette unique voie d'accès menant au Cirque de Cilaos [...] de plus [être] totalement paralysée économiquement, la ville de Cilaos ne saurait, une fois de plus être l'otage de pareille situation qui devient trop fréquente et régulière. Récemment encore, le mardi 27 juillet [1999] [...], des blocs de rochers se sont détachés de la falaise pour se retrouver sur la chaussée, mettant en péril la vie des automobilistes. Par conséquent, il est urgent que les pouvoirs publics s'orientent immédiatement dans la définition d'une nouvelle liaison routière reliant le littoral à Cilaos, dans l'intérêt de la population et celle de La Réunion en général »¹⁹⁷⁶.

¹⁹⁶⁹ Le Quotidien 6 Janvier 1999.

¹⁹⁷⁰ Le Quotidien 27 Février 1999.

¹⁹⁷¹ Le Quotidien 5 Octobre 2000.

¹⁹⁷² Le Quotidien 11 Mai 2000.

¹⁹⁷³ Témoignages 7/ 8 Octobre 2000.

¹⁹⁷⁴ Témoignages 6 Et 7 Mars 1999.

¹⁹⁷⁵ Témoignages 1^{er} Juin 1999.

¹⁹⁷⁶ Témoignages 28 Juillet 1999.

Des travaux rapides des services de l'État permettent l'établissement de convois routiers, en concertation avec la mairie de Cilaos, par souci de ne pas perturber l'activité économique et touristique du Cirque¹⁹⁷⁷.

Pour le conseil municipal, il faut aller plus loin. Il vote une motion de sécurisation :

*« Avec les contraintes qui sont les nôtres en matière d'enclavement et jusqu'à maintenant supportés par la population, il n'est pas certain que le développement de Cilaos s'inscrit aujourd'hui dans une perspective durable [...] Peut-on continuer la logique actuelle concernant la RN5, qui ne constitue qu'un palliatif et devient au fil des années un gouffre financier »*¹⁹⁷⁸.

Les élus proposent un nouveau projet :

*« définition d'une nouvelle liaison reliant Cilaos au littoral [...] Conscients des enjeux humains, sociaux, économiques qui se posent avec une certaine acuité [...] [les conseillers municipaux de Cilaos] demandent au maire d'interpeller l'ensemble des autorités administratives et politiques sur cette affaire ; de solliciter les partenaires pour engager dans les plus brefs délais l'étude de faisabilité du tunnel reliant l'Entre Deux, Palmiste-Rouge, Cilaos ; de sollicite M. le Président du Conseil Régional l'inscription au Plan de Développement régional III d'une nouvelle liaison routière entre Cilaos et le littoral »*¹⁹⁷⁹.

Le seul obstacle majeur à sa réalisation est son coût de 600 à 800 millions de francs. Jacques Técher espère l'aide de financeurs extérieurs. Il pense notamment à la CIVIS avec sa dotation de 3,6 millions de francs de fonds de solidarité. La commune ne peut pas assumer seule cette charge.

Cilaos joue sa survie. L'élu se réfère à des arguments statistiques de l'INSEE. La population n'a guère augmentée depuis 1990 (seulement 6,65%, juste avant Salazie 4,26%). Quand la moyenne départementale est de 18%. C'est une occasion de fustiger la classe dominante. Le choix de la liaison basse pour relier Cilaos à Saint Louis en 1932 a été sélectionné pour mettre en valeur les terrains de l'usinier Bénard mais le désenclavement véritable du Cirque passe par la liaison haute de la Plaine des Cafres par le coteau Kerveguen sa descente vers la Roche Merveilleuse, les îlets et du cul de sac de Cilaos.

Le conseiller général Paul Franco Técher reproche le non-respect de travaux de sécurisation promis par le CR depuis 10 ans. Cette affirmation est contredite par les sources collectées aux ADR. De gros aménagements sont prévus comme la sécurisation du Gros Morne à Palmiste-Rouge¹⁹⁸⁰ et le réaménagement des voiries de Mare-Sèche et du centre-

¹⁹⁷⁷ Témoignages 31 Juillet Et 1^{er} Août 1999.

¹⁹⁷⁸ Témoignages 19 Août 1999.

¹⁹⁷⁹ Témoignages 19 Août 1999.

¹⁹⁸⁰ Témoignages 3 Au 13 Janvier 2000.

ville¹⁹⁸¹. Pour *Témoignages*, le CG et son conseiller cilaosien sont incapables de trouver des solutions pour la gestion des routes qui lui est confiée.

La municipalité demande des comptes sur la stratégie établie pour Bras-Sec, écart de 600 habitants dont l'attractivité touristique et économique s'accroît autour de la vigne et des lentilles :

« Le C.D. 41 - la route départementale reliant le Cilaos-ville et Bras-Sec - n'est plus adaptée à la situation. Elle ne présente plus toutes les sécurités essentielles et pose de nombreuses contraintes en termes de déplacements à la population devant se rendre dans cet écart. De plus, elle ne permet plus aux professionnels de Bras-Sec de répondre aux nombreuses demandes des touristes [...] [Il est] indéniable que Bras-Sec constitue un enjeu touristique de premier plan dans l'aménagement global de la station touristique et thermale du Cirque [...] il se trouve que la route se trouve être le point de départ de manifestations exceptionnelles à caractère sportif et religieux [...] [Au regard du] nombre croissant de touristes qui se rendent à Bras-Sec chaque année et se chiffre en milliers de passages ce qui a déjà eu pour conséquence de freiner des interventions urgentes par les services de secours [...] au Conseil Général d'entreprendre toutes les études et les travaux nécessaires pour améliorer par tous les moyens (bitumage, surfacage, mise aux normes...) les conditions de sécurité et de déplacement sur le C.D. 241 dans l'intérêt de la population de Bras-Sec et des nombreux touristes qui empruntent cette unique voie d'accès »¹⁹⁸².

L'Îlet-à-Cordes connaît le problème récurrent de fermeture de sa route d'accès après chaque aléa climatique¹⁹⁸³. Cette joute journalistique n'est qu'un des éléments qui ont marqué cette période de relations aléatoires entre les deux collectivités et leurs représentants cilaosiens.

Durant ces trois années de « cohabitation » entre 1998 et 2001, les relations entre le CG et la mairie de Cilaos n'ont cessé de fluctuer. Pour la gestion de la ressource thermale, le CG fait parfois cavalier seul. Il ne s'occupe que des thermes. Des actions concrètes permettent de maintenir les liens entre les deux collectivités : Journée réunionnaise de l'environnement sur le thème de l'eau¹⁹⁸⁴, journées du « Pays d'Accueil », JPO aux thermes, la commercialisation des eaux¹⁹⁸⁵. Le CG participe financièrement à ces activités. Il contribue à la pérennité des sources thermales par la prise en charge des dépenses concernant les études du renouvellement d'autorisation d'exploitation auprès du ministère de la santé, valable 30 ans¹⁹⁸⁶. Cet établissement est lié pour un temps par une décision du Conseil National de l'Aide Maladie. Dans une lettre, le maire Jacques Técher s'en inquiète.

¹⁹⁸¹ *Témoignages* 7 Mars 2000.

¹⁹⁸² *Témoignages* 27 Août 1999.

¹⁹⁸³ *Témoignages* 31 Janvier 2000.

¹⁹⁸⁴ *Le Quotidien* 18 Octobre 1998.

¹⁹⁸⁵ *Le Quotidien* 23 Octobre 1998.

¹⁹⁸⁶ *Le Quotidien* 22 Octobre 1998.

Il alerte les acteurs concernés comme le premier ministre, le président du CG et au ministre de la Santé Martine Aubry :

« L'éventuelle remise en cause des remboursements des cures thermales [...] le plan de révision de réduction des dépenses par le conseil d'Administration de l'aide maladie prévoit la suppression des remboursements des cures thermales [...] un handicap socio-économique pour les thermes d'une part. Mais aussi pour la commune, d'autre part. Ceci puisque l'établissement thermal constitue un élément structurant de la commune [...] c'est un établissement de proximité non négligeable dans l'activité du Cirque [...] [que] l'établissement finisse par devenir une structure uniquement pour une catégorie sociale réservée »¹⁹⁸⁷.

Jean-Luc Poudroux apporte son soutien au premier magistrat. Il évoque l'aberration de supprimer les aides aux thermalismes. En cas d'arrêt, le tourisme et l'économie locale vont être touchés par cette décision ; cela va être un nouveau coup dur pour cette localité où 40% de la population est au chômage. Le dossier est pris également en charge par TAK. Il questionne le gouvernement sur son but. Martine Aubry affirme soutenir la thérapie thermique et s'oppose à cette réforme¹⁹⁸⁸. En ce sens une convention provisoire est signée entre le département et l'entreprise Chan-Ou-Teung/Cilaos pour une commercialisation des eaux thermales de la source Véronique dans l'attente d'un accord ministériel définitif¹⁹⁸⁹. Au PCR, la satisfaction est de mise. Cela ne dure pas.

Les velléités politiques reprennent le pas sur la raison. La fermeture de l'Hôtel des thermes repris par les Forrest en 1975 est un exemple de la rivalité entre les collectivités locales. Le CG, propriétaire réel, justifie ce choix par le non-respect des normes européennes. Les « locataires » ont toutefois essayé de se moderniser. Le journal municipal cilaosien, Jacaranda, dans son numéro de novembre 1998, s'est même étonné de l'abandon du projet de piscine en eau thermique dans l'hôtel. Le CG lance ainsi un appel d'offres pour d'autres repreneurs¹⁹⁹⁰. La mairie souhaite la reprise de cette activité par la collectivité départementale afin de « donner une vocation plus publique aux locaux actuels de l'hôtel des thermes et faire en sorte que son activité soit lié aux activités thermales »¹⁹⁹¹. Cet établissement dans son ensemble ne doit plus être un « jouet » pour assouvir des promesses électoralistes. Comme c'est le cas actuellement (embauches de membres de l'UDF de Cilaos, CES « électoraux »)¹⁹⁹².

On assiste désormais aussi à une bataille politique de la culture. Lire en fête est l'occasion pour la mairie de faire valoir ces thèmes de prédilection, la lutte des classes. Le

¹⁹⁸⁷ Témoignages 24 Août 1999.

¹⁹⁸⁸ Témoignages 12 et 13 Février 2000.

¹⁹⁸⁹ Témoignages 15 et 16 Juillet 2000.

¹⁹⁹⁰ Le Quotidien 19 Décembre 2000.

¹⁹⁹¹ Le Quotidien 8 Avril 2000.

¹⁹⁹² Témoignages 23/24 Janvier 1999.

sujet abordé est la célébration des 150 ans de l'abolition de l'esclavage. Pour la responsable de la bibliothèque municipale Dany Boyer, cette exposition est le « trait d'union » entre esclavage et peuplement des hauts. Tous les acteurs sont réunis : les scolaires (classe de CM1 de Palmiste-Rouge), les artistes du cirque et les professionnels du livre¹⁹⁹³.

Pour les animations, le divorce semble aussi consommé. Le CG organise maintenant ses propres activités : semaine bleue, journée de l'environnement, fête des 20 ans du VVF ou encore Forum de l'insertion¹⁹⁹⁴. La mairie, tente de reprendre la main avec diverses animations au cours de sa mandature (festivités commerciales pour l'an 2000¹⁹⁹⁵, journée de l'accueil¹⁹⁹⁶, journée de la broderie, exposition au musée du peuplement des Hauts¹⁹⁹⁷, etc.). Ces réalisations se font grâce au soutien du CR¹⁹⁹⁸ (400 000 francs pour la fête de Cilaos) et le budget global des manifestations communales (320 000 francs).

Les difficultés économiques sont le terrain propice à une politisation d'une association de chômeurs, proche de Jacques Técher, manifeste pour le prolongement des CES dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien marché couvert en maison des associations et de l'emploi. Ce mouvement dénonce le refus du nouveau président de la Commission Locale Insertion (CLI) de Saint-Louis, Paul Franco Técher. De son côté, l'incriminé annonce la révision de cette décision négative¹⁹⁹⁹. Cette situation ne satisfait pas pleinement le maire cilaosien il le fait savoir au préfet dans un courrier rendu public par *Témoignages*²⁰⁰⁰. Dans cette lettre, la CLI est clairement un appareil politique où des proches de Paul Franco Técher siègent sans aucune base juridique comme son ancienne colistière de 1983, Anne-Marie Payet (trésorière de la section UDF de Cilaos). D'autres associations ont droit à des subventions par le fait du « prince Paul Franco Técher ». Le praticien veut mailler le territoire avec des vassaux dévoués dans chaque îlet du Cirque.

La municipalité est alors à un tournant politique. Dans un premier temps, le CG (par son président Jean-Luc Poudroux) refuse de les aider. La collectivité n'a pas les moyens de subventionner ces emplois. Jacques Técher évoque des raisons politiques aux coupes budgétaires du CG. Des jeunes manifestants, venus de Cilaos, veulent alors voir les possibilités du CG. Ils vont même jusqu'à menacer d'entraver la circulation sur la RN 5. Bien que dénoncé par le maire de ne pas intervenir, Paul Franco Técher soutient ce mouvement

¹⁹⁹³ Le Quotidien 1^{er} Octobre 1998.

¹⁹⁹⁴ Témoignages 6 Avril 2000.

¹⁹⁹⁵ Témoignages 18 Juillet 2000.

¹⁹⁹⁶ Témoignages 4 Août 2000.

¹⁹⁹⁷ Témoignages 3 au 13 Octobre 2000.

¹⁹⁹⁸ Témoignages 7 Septembre 2000.

¹⁹⁹⁹ Le Quotidien 10 Octobre 1998.

²⁰⁰⁰ Témoignages 10 Février 1999.

pour demander des comptes au président du CG. Il n'a pas l'intention « *d'être le bourreau* »²⁰⁰¹. *Témoignages* l'accuse de récupération politique de l'action de contestation des chômeurs de Cilaos alors que c'est lui qui a engagé ce mouvement pour défendre les intérêts des manifestants. Le conseiller général est soupçonné de monter ses propres contrats emplois jeunes et utiliser le Département pour « plomber » les projets des autres par un acte sectaire²⁰⁰².

Quelques mois plus tard cette affaire ressort. Jacques Técher accuse Paul Técher d'être à l'origine des problèmes financiers de la municipalité. Le maire n'admet pas la remise en cause de ses comptes budgétaires, car pour lui la plus grande partie du déficit vient de l'ancienne municipalité. Un argument que partage Christophe Payet, le payeur départemental²⁰⁰³. Les analyses d'experts indépendants mettent en cause la sincérité de la parole de l'élu communiste. Elles ont contraint le CG à réviser son plan d'aide au développement²⁰⁰⁴. La collectivité n'accorde plus de subvention à la mairie toutefois elle lui accorde des prêts et un étalement de sa dette.

L'Association des Comités de Chômeurs et des Demandeurs de Logements de Cilaos (ACCDLC) et des présidents d'associations de Palmiste-Rouge et de Mare-Sèche, proches du maire Jacques Técher, s'indignent de n'avoir reçu les 20% d'aides du CG pour leurs différents emplois-jeunes (soit 800 francs par bénéficiaire). Ils suspectent aussi le président de la Commission Locale d'Insertion (CLI), de bloquer certains projets dont la réhabilitation de la maison ONF au Pavillon. Des agissements qui sont jugés inadmissibles au vue de la situation difficile du Cirque (50% de chômage, 645 familles au Revenu Minimum d'Insertion(RMI)). Paul Técher sent la manœuvre à faire, il se rappelle des précédents où des emplois-jeunes n'ont été débloqués qu'après des manifestations des concernés. Pour l'attribution des marchés, le conseiller général de Cilaos se dédouane. La Commission Locale d'Attribution des Emplois-Jeunes a refusé d'attribuer une subvention aux projets à des associations tels que le monde associatif de Mare-Sèche et les petits paysans de Cilaos (originaire de Palmiste-Rouge). Elle a estimé que ces structures ne se sont pas encore assez matures. Seul l'ACCDLC (créée en 1996) obtient satisfaction.

Au contraire, l'avis de la CLI a été favorable aux associations de Mare-Sèche et de Palmiste-Rouge pour la réhabilitation de la maison ONF au Pavillon aux dépens de l'ACCDLC. Son projet pour les sans-abris n'a pas répondu aux exigences d'hébergements.

²⁰⁰¹ Le Quotidien 30 Mars 1999.

²⁰⁰² *Témoignages* 1^{er} Avril 1999.

²⁰⁰³ *Témoignages* 9 et 10 Septembre 2000.

²⁰⁰⁴ Le Quotidien 16 Septembre 1999.

Paul Franco Técher s'étonne du non commencement des travaux de rénovation de l'ancien marché forain que doit exécuter cette dernière association. La nouvelle affectation de ce lieu est d'accueillir la future maison des associations, celles des handicapés et de la justice. Il évoque le paradoxe du réaménagement de ce bâtiment alors qu'il est menacé par la rénovation de la rue du père Boiteau entreprise par la mairie. Cette intervention « spontanée » des troupes de Jacques Técher n'est pas innocente. Elle doit permettre au maire de reprendre la main dans le jeu politique.

Cette stratégie fait suite aux mauvais résultats obtenus aux élections européennes. La liste UDF conduite par François Bayrou est en tête dans la commune. Or l'élu PCR a fait ouvertement campagne pour la liste de Robert Hue. Jacques Técher et son comité de soutien (dirigé par Christian Dijoux) vont même jusqu'à recevoir une représentante du PCF à Cilaos, Malika Zediri. Il entre tout de même en contradiction avec la ligne de son parti. Ce dernier appelle au soutien de la liste européenne de François Hollande. Même s'il n'a pas fait de campagne active, son adversaire Paul Franco Técher est satisfait de ce désaveu. La droite est toujours majoritaire dans le cirque. Il reconnaît malgré une faible participation que Cilaos a toujours été fidèle à « *l'UDF depuis 1974 et [à] Jean-Paul Virapoullé depuis 1983* »²⁰⁰⁵. Cette notion d'engagement, de dévotion à des thèmes de justice sont aussi l'objet de désaccord entre les deux hommes forts de Cilaos.

Jacques Técher n'oublie pas ses engagements politiques. Il reprend « normalement » le terrain dans la lignée du PCR avec cette volonté d'égalité sociale. Sa présence avec les autres maires de la CIVIS, pour réclamer l'intégration de Cilaos en 1999 dans cette communauté d'agglomérations, est donc légitime. Ses représentants veulent la prise en charge par l'État du surcoût des « 53% de vie chère », et la titularisation des employés communaux²⁰⁰⁶. Dans un communiqué de presse, les membres de l'intercommunalité rappellent que les communes adhérentes les moins fortunées sont aidées financièrement par le fonds de cotisation. Cet engagement est une notion de solidarité et d'égalité voulue par le PCR. Cilaos est une grande bénéficiaire. Par sa situation financière avec un déficit de 12 millions francs, elle risque d'être mise sous tutelle par la CRC²⁰⁰⁷. La commune peut réaliser un organigramme fonctionnel d'intégration du personnel dans la fonction publique.

Cette solidarité politique va même jusqu'à la fermeture de la maison de justice et du droit en raison de la condamnation de deux ans d'éligibilité du maire communiste de Saint-

²⁰⁰⁵ Le Quotidien 15 Juin 1999.

²⁰⁰⁶ Le Quotidien 2 Mars 1999.

²⁰⁰⁷ Témoignages 2 Mars 1999.

Louis, Claude Hoarau pour les manifestations sur le pont de la rivière Saint-Étienne²⁰⁰⁸. Le maire de Cilaos et d'autres premiers magistrats (La Possession, de Saint-Pierre, de Saint-Louis, Le Port et de Sainte-Suzanne), se disant représentant du peuple, expriment leur mécontentement de ne n'avoir pu soutenir leur collègue député-maire au tribunal. Cette posture n'est pas sans rappeler l'expression employée post-SGM par le CRADS (le peuple) lors de ces dénonciations d'injustices présumées²⁰⁰⁹. L' élu cilaosien dénonce à nouveau l'anticommunisme des magistrats envers Élie Hoarau dans l'affaire « Firinga »²⁰¹⁰.

Jacques Técher est aussi l'un des premiers à saluer la publication de la loi de parité homme/femme en politique, juge « *une orientation politique d'une portée historique* ». Il impose ses idées à son conseil municipal :

*« [Cette disposition] à approfondir la démocratie et à donner aux femmes la place et le rôle qu'elles méritent de jouer dans la société et plus particulièrement à La Réunion [...] près de 50% de la population à La Réunion, soit 350.000 personnes, les femmes réunionnaises sont sous représentées dans les différentes instances locales, ce qui constitue une injustice [...] le principe de rééquilibrage homme/femme, dont le P.C.R. affirme de plus en plus la réalité, conditionne une autre approche de l'action et la lutte politique »*²⁰¹¹.

Ce vœu pieux n'est pourtant pas appliqué dans son conseil municipal. Cette motion est difficilement applicable au regard de la fragilité de la composition de ses membres. Six femmes sont présentes (24%)²⁰¹². Une simple démission ou remaniement peut provoquer une élection anticipée.

Son combat pour l'égalité se retrouve aussi dans la réussite sociale. Jacques Técher initie une demande de bourse exceptionnelle au profit des lycéens des familles défavorisées du Cirque. Aussi, il les invite eux et leurs proches à venir signer une pétition en ce sens le 31 mars à la mairie de Cilaos. A ce mouvement s'ajoute la demande d'aide supplémentaire aux femmes seules et aux familles bénéficiaires du RMI de Cilaos (350) pour les frais scolaires supplémentaires des études au lycée. En ce sens, Jacques Técher souhaite interpeler les élus et le rectorat :

*« Il n'y a aucune programmation de construction de lycée à Cilaos dans les dix prochaines années, alors que nous avons 6000 habitants, que la jeunesse est de plus en plus importante et qu'il va falloir assurer l'égalité des chances »*²⁰¹³.

²⁰⁰⁸ Le Quotidien 27 Mars 1999.

²⁰⁰⁹ Témoignages 24 Mars 1999.

²⁰¹⁰ Témoignages 13 Juin 2000.

²⁰¹¹ Témoignages 27 Août 1999.

²⁰¹² Témoignages 2 Juin 1999.

²⁰¹³ Le Quotidien 25 Février 2000.

Il incite dès lors à aller plus loin et revendique l'égalité de paiement du RMI. Cette démarche est soutenue dans le département par l'UFR et la CGTR. Ceux-ci sont présents aux côtés des associations cilaosiennes : Comité des Femmes de Cilaos de Suzie Calichiana, ACCDLC. Pour eux ce n'est qu'une étape de la revendication de la lutte réunionnaise à transmettre au préfet. Un autre enjeu essentiel marque cette mandature de Jacques Técher, le combat pour la bidépartementalisation. En cette année 2000, en plein débat sur la Bidépartementalisation à l'Assemblée Nationale, *Le Quotidien* fait une projection de deux conseils généraux indépendants. Il s'avère que le CG du Sud reste à droite avec 18 élus contre 11 de gauche²⁰¹⁴. Le projet de loi d'orientation prévoyant la création d'un deuxième département à La Réunion avant le 1^{er} janvier 2001 le satisfait :

« Nous saluons sa détermination, la pertinence, le sang-froid du gouvernement qui ne s'est pas laissé dépasser par le débat passionnel et d'arrière-garde orchestré depuis quelques temps sur ce sujet. Cela nous conforte dans notre position et nous encourage à affronter les autres étapes avec autant de détermination »²⁰¹⁵.

Une partie de la population suit son maire dont plusieurs associations : ACCDLC, association des pêcheurs, Association Cilaos Environnement, Association pour le Développement d'Îlet-à-Cordes, l'OMS et l'association Portes de l'An 2000²⁰¹⁶. Ils appellent au rassemblement massif (il affrète sept cars pour le transport des quelques 400 manifestants) autour de ce changement de statut à Saint-Pierre. Comme de nombreux maires (15)²⁰¹⁷, l'élu communiste de Cilaos participe même activement à cette manifestation, allant même jusqu'à annuler un conseil municipal et permettre aux élus et aux employés communaux de se déplacer par les bus mis à disposition par la mairie. Cette mobilisation ne suffit pas.

Celle des opposants a été plus forte dans la contre-manifestation. Elle compte parmi ses soutiens, Paul Franco Técher. Par un courrier des lecteurs il expose ses choix. Le conseiller est navré de l'attaque personnelle de son adversaire *« le conseiller général de Cilaos a trahi son député. La population devra s'en souvenir »*.

Paul Franco Técher reste dubitatif sur les propos du maire qui tente d'opposer les différents courants de sensibilité des partis de Droite, en qualifiant de peu fréquentable le sien alors qu'il trouve tout à fait louable celui de (TAK). C'est sans doute une manœuvre politicienne du PCR pour obtenir d'un éventuel congrès un statut différencié pour les DOM. Le praticien

²⁰¹⁴ Le Quotidien 4 Mars 2000.

²⁰¹⁵ Témoignages 4 et 5 Mars 2000.

²⁰¹⁶ Témoignages 15 Mars 2000.

²⁰¹⁷ Témoignages 21 Mars 2000.

considère au contraire que cette question doit être traitée par référendum, une manière de clore au plus vite les débats devant le verdict des urnes²⁰¹⁸.

Les élus du CR et du CG votent finalement contre la bidépartementalisation, la stratégie du PCR échoue ce qui rend Jacques Técher furieux. Cette sanction est le fait d'une minorité d'élus cumulards, sa principale « victime » est Michel Vergoz, maire, conseiller régional et conseiller général!

Le maire de Cilaos se dit outré d'être privé de parole pour défendre la revendication des élus du Sud favorable à la bidépartementalisation. Le « monopole du mandat » est un danger pour la démocratie. L'élus communiste demande la modification de la loi d'orientation pour La Réunion d'interdire le cumul d'un mandat de maire avec celui de conseiller régional et/ou général!²⁰¹⁹ Sa réaction est-elle réellement objective ? Le doute est permis. La victoire de Paul Franco Técher l'empêche d'être l'un de ses élus multipostes. Le combat continue. Le monde associatif (comités de chômeurs)²⁰²⁰ l'accompagne à nouveau²⁰²¹ dans une manifestation pro-bidépartementalisation²⁰²². Les opposants, membres de l'UDF (Jean-Paul Virapoullé, Paul Técher, etc.), ont un prétexte pour se rassembler autour d'un thème commun pour les enjeux municipaux de 2001 à La Réunion. Cette situation est qualifiée par les communistes du Cirque de bras d'honneur de Paul Franco Técher à TAK. Le temps des alliances pour les cantonales de 1998 est bien loin²⁰²³.

3) L'élection municipale de 2001

A l'approche des élections, Paul Técher est à nouveau accusé de favoritisme à la CLI et d'achats de voix par ses opposants. Ils dénoncent la politique de l'institution depuis 3 ans et ses « pratiques inadmissibles »²⁰²⁴ : discrimination dans l'étude et la validation des projets concernant les Taches d'Utilité Publiques et à Vocation Sociale dont les CES de proximité au profit des associations, non-respect des procédures, rétention des informations et manque de communications envers les associations. Ces manœuvres politiciennes sont dérisoires dans l'attribution et la validation de l'enveloppe des CES et CIA de proximité pour l'année 2001.

Ce sentiment d'iniquité est aussi un des éléments de l'affaire des révisions des listes

²⁰¹⁸ Le Quotidien 21 Mars 2000.

²⁰¹⁹ Témoignages 23 Mars 2000.

²⁰²⁰ Témoignages 30 Mars 2000.

²⁰²¹ Témoignages 7 Avril 2000.

²⁰²² Témoignages 10 Avril 2000.

²⁰²³ Témoignages 11 Août 2000.

²⁰²⁴ Témoignages 18 Décembre 2000.

électorales²⁰²⁵. Jacques Técher demande aux citoyens ayant quitté la commune de se faire connaître et de régulariser leurs situations auprès du bureau électoral pour les municipales de 2001²⁰²⁶. Daniel Ibaho, colistier de Paul Técher, a porté plainte pour cause de radiation d'office émise par la commission électorale de Cilaos le 30 décembre 2000. Le Tribunal Administratif (TA) suit cette requête et annule les opérations de révision des listes électorales de Cilaos. Il justifie sa décision par l'absence de représentant de la préfecture. La mairie de Cilaos et ses services sont hors de cause. L'organisation de nouvelles procédures vont se faire selon les délais préconisés par le TA²⁰²⁷. Paul Franco Técher y voit le signe d'une irrégularité de son adversaire politique. Le médecin dénonce la fraude que constitue la radiation de 270 personnes sur les listes électorales. Il rappelle que le TA oblige le maire à une nouvelle commission²⁰²⁸.

Conscient d'une possible récupération politique, Jacques Técher communique sur la nouvelle révision des listes électorales. La rectification est effectuée le 15 février. Toute réclamation est possible au Tribunal d'Instance de Saint-Pierre après consultation de cette liste au secrétariat de la mairie²⁰²⁹. L'affaire des listes électorales à Cilaos connaît son épilogue. Il établit alors de nouvelles listes pour régulariser la situation. Trois membres refusent de signer la notification. Le TA demande l'annulation à nouveau des opérations électorales. Les listes électorales pour ce scrutin ne sont alors pas révisées. Le citoyen doit faire sa demande de rattachement ou de radiation auprès du TI de Saint-Pierre. Le maire, lui, estime être dans son bon droit « *si nous avons radié des noms c'est qu'ils ne présentaient plus la qualité d'électeurs sur la commune. Le TA remet les compteurs à zéro* »²⁰³⁰. Jacques Técher estime aussi que cette opposition des membres est un motif politicien²⁰³¹. *Le Quotidien* rappelle les conditions pour voter à Cilaos. Les personnes ayant demandé leurs inscriptions en 2000 sont radiées d'office. Leurs demandes de réintégration se font auprès du TI de Saint-Pierre avec le justificatif de demande initiale d'inscription signé par le maire²⁰³².

Malgré cette péripétie, Jacques Técher n'est pas inquiet pour les municipales de 2001. « *On est en train d'observer nos adversaires* ». *Témoignages* l'épaula allègrement avant son entrée officielle en lice. Une campagne de dénigrement est lancée à l'encontre de Paul Franco Técher: accusation de clientélisme par l'embauche de CES, discrétion au CG « *où l'on ne*

²⁰²⁵ Le Quotidien 18 Décembre 2000.

²⁰²⁶ Témoignages 10 Janvier 2001.

²⁰²⁷ Le Quotidien 23 Janvier 2001.

²⁰²⁸ Le Quotidien 10 Février 2001.

²⁰²⁹ Le Quotidien 17 Février 2001.

²⁰³⁰ Le Quotidien 27 Février 2001.

²⁰³¹ Le Quotidien 22 Février 2001.

²⁰³² Le Quotidien 27 Février 2001.

connait pas le son de sa voix », thermes en déficit²⁰³³. Un meeting au Matarum lance la candidature de Jacques Técher. Il se réjouit de l'augmentation de son électorat depuis 1995. Le maire communiste estime que cet engouement résulte de la réalisation de 18 des 20 propositions malgré le déficit de la commune et des manœuvres politiques depuis 1997 : monde associatif fleurissant de 15 structures (soit 2/3 des nouveaux emplois cilaosiens), création de 350 logements par la SEMADER, bourse régionale de 1500 francs pour l'internat des lycéens cilaosiens, comité des chômeurs de l'insertion et de l'emploi efficace (deuxième employeur de la commune), mise en place de bacs roulants, tri sélectif et fermeture de la décharge de brûlé marron. L' élu oublie qu'une partie de ces mesures ne se sont pas du ressort municipal mais d'autres collectivités (Communautés d'agglomérations, collectivités locales). Son 1^{er} adjoint Jean-Yves Técher estime que cette élection n'est qu'une étape dans le développement du Cirque. « *Nous voilà en 2001, en fin de mandat. Le 11 Mars prochain ne doit pas représenter une cassure, mais au contraire, une étape pour un mieux vivre à Cilaos* ».

Les ténors du PCR, comme Paul Vergès, soutiennent Jacques Técher dans sa campagne. Ils y voient un des combats des pros et des antis « Bidep » à Cilaos. Le président du parti communiste utilise l'affaire judiciaire du candidat unique de la droite afin de faire vibrer le cœur d'une partie de l'électorat de territoire montagnard, « *en battant Paul Técher, zot va laver l'honneur des femmes de La Réunion [...] Ce vote doit signifier qu'aucune femme, aucune jeune fille ne doit courir un danger en entrant dans un cabinet médical* ». La victoire de Jacques Técher doit être un signe de démocratie, de progrès et de respect de la femme. Le leader PCR demande le retrait du Dr Técher afin d'éviter une double défaite électorale et judiciaire²⁰³⁴. Autour de cet engagement du leader communiste, l'association des femmes de Cilaos qualifie la candidature du médecin de « *provocation et une humiliation* » à l'égard des femmes²⁰³⁵. Ces membres veulent laver l'affront dès le 11 mars 2001 et donner l'exemple à toutes les Réunionnaises²⁰³⁶. Certains esprits taquins sentent le stratège politique de ce mouvement²⁰³⁷.

Jacques Técher ne cesse de critiquer la mauvaise utilisation des moyens du CG par Paul Franco Técher au détriment de la population cilaosienne : entretien des routes

²⁰³³ Témoignages 18 Février 2001.

²⁰³⁴ Témoignages 19 Février 2001.

²⁰³⁵ Témoignages 20 Février 2001.

²⁰³⁶ Témoignages 20 Février 2001.

²⁰³⁷ Témoignages 21 Février 2001.

départementales désastreuses (Îlet-à-Cordes, Bras-Sec et Palmiste-Rouge²⁰³⁸), fermeture de l'hôtel des thermes au profit de celui des Chenets (dont le gérant est le frère de Paul Técher). Ces deux structures sont devenues des repères de propagande électorale. Le premier devient un Quartier Général de campagne après avoir expulsé la femme de Jean-Claude Forest, ancien compagnon d'Irénée Accot. Un coup bas politique a été peut être rendu. Le second établissement est propice à une promesse d'emploi si une employée se retire de la liste du maire communiste. Cette stratégie n'est pas vraiment porteuse²⁰³⁹.

Jacques Técher se garde bien de mentionner que ses colistiers et lui utilisent aussi l'autre collectivité locale pour vanter les mérites de ses réussites. En effet le CR a financé des chemins avec une subvention de 11 millions de francs comme le remballage de la rue du père Boiteau et de la RN 5 au revêtement de velours²⁰⁴⁰. La CIVIS lui vient aussi en aide. Là encore l'élu communiste a la mémoire sélective. Il s'attribue la fermeture de la décharge de Brûlé marron et l'envoi de déchets vers le centre d'enfouissement de Saint-Pierre. Son oubli consiste à occulter la prérogative l'intercommunalité dans la gestion des déchets (projet de réhabilitation des sites des anciennes décharges à ciel ouvert et de mise en place du tri des ordures)²⁰⁴¹. Des réalisations jamais réalisées par ses prédécesseurs malgré leurs promesses électorales depuis plus de 20 ans.

Le 24 février 2001, il présente ses colistiers avec vingt conseillers sortants. Ce groupe, d'une moyenne d'âge de 40 ans, comporte cinq hommes en moins pour faciliter la parité. C'est une liste ouverte et élargie. Elle regroupe à la fois des colistiers communistes et d'autres des listes de 1995 de Simon Lebreton et de Patrice Clain, mais aussi deux membres de l'association des femmes de Cilaos. Géographiquement, ce groupe a dans chaque îlet un représentant, y compris à Ilet-à-Cordes avec Marinette Rochefeuille²⁰⁴². Dans son nouveau programme quelques thèmes de prédilection sont abordés : complexe sportif, construction de logements, office municipal de développement agricole, création d'une médiathèque, maison du terroir dans la ZAC Roland Garros. Jacques Técher est « très confiant » en sa réélection. Il estime qu'une partie de sa profession de foi est déjà en cours : ouverture prochaine du cinéma, aménagement des chemins communaux. Toutefois une campagne de déstabilisation contre Paul Técher et ses sympathisants est lancée.

²⁰³⁸ Témoignages 22 Février 2001.

²⁰³⁹ Témoignages 24/ 25 Février 2001.

²⁰⁴⁰ Témoignages 22 Février 2001.

²⁰⁴¹ Témoignages 27 Février 2001.

²⁰⁴² Témoignages 6 mars 2001

L'intégrité morale de la liste adverse « Cilaos Avenir » est mise à mal. Son directeur de campagne, Franck Dijoux, a été condamné pour manquement de sécurité de sa SARL de transport STC envers ses 19 chauffeurs de bus (condamnation à 20000 francs et 3 mois de sursis). Le Dr Técher est accusé de diffuser des fausses informations : promesse d'indépendance de Palmiste-Rouge, emprisonnement de 3 ans de Pierre Vergès pour 40 millions détournées et mise en examen de Paul Vergès pour fraude fiscale. *Témoignages* lui rétorque qu'il n'est pas le mieux placé en terme d'ennuis judiciaires. Le praticien ne répond pas de sa propre mise en examen. Jacques Técher porte plainte pour tract diffamation. Le maire est comparé à un voleur. Le journal communiste se lance dans la désinformation par une accusation infondée de troubles de l'office religieux (sono trop forte) par Paul Técher. Une paroissienne lui a demandé que la sonorisation cesse car une messe a lieu en même temps. Ce dernier ne s'excuse pas²⁰⁴³. Le PCR se lance dans des dénigrement contre son adversaire au lieu de s'affronter sur un programme d'idées sur le développement du Cirque. Cette presse partisane oppose la liste de l'UDF (« jure lo momon) et celle du Rassemblement (développement du cirque).

Les derniers arguments majeurs développés par l'équipe sortante relèvent quelque peu le débat. Deux vieilles promesses depuis la création en commune de Cilaos ont fini par aboutir.

La première concerne un outil touristique majeur pour le cirque, si chère à Irénée Accot, le classement en station thermale de Cilaos dont le contrat va être signé par la secrétaire d'État au tourisme Mme Demessine, en présence du Ministre d'Outre-Mer, un projet qui bénéficie naturellement le soutien de la CIVIS. Elle récompense la mise en place d'une signalétique des lieux et des rues principales de Cilaos par la municipalité. Celle-ci ne peut s'empêcher de relancer à l'occasion d'autres grands projets de son programme de campagne : la création d'un tunnel et du téléphérique²⁰⁴⁴.

La seconde concerne la problématique du réseau d'eau qui est résolue par l'équipe municipale sortante : mise en place de compteurs d'eau, traitement de l'eau d'Îlet-à-Cordes, solution au déficit de la régie des eaux, création du réservoir du Matarum (desservant le quartier des 3 mares et l'hôpital), fin des coupures d'eau à Bras-Sec, mise sous pression des canalisations à d'Îlet-à-Calebasses et l'assainissement²⁰⁴⁵.

²⁰⁴³ Témoignages 26 Février 2001

²⁰⁴⁴ Témoignages 1^{er} Mars 2001.

²⁰⁴⁵ Témoignages 2 Mars 2001.

Liste Jacques Técher Municipales 2001
Técher Jacques Charles
Técher Jean-Yves
Bénard Épouse Nassibou Anne Liliane
Lenepveu Marie Noëlle
Turpin Joseph Avril
Idmont Épouse Bègue Marie Thérèse
Payet Justin Georges Daniel
Maillot Épouse Gonthier Marie Céline
Técher Jean-Marie
Payet Épouse Ethève Marie Lucienne
Payet Jean-François
Dijoux Épouse Fontaine Marie Rose
Poudroux Jean-Claude
Maillot Christelle Marie
Dijoux Philippe Jean-Marie
Técher Épouse Paüs Marie Raymonde
Rivière Jean-Pierre
Lauret Épouse Guichard Marie Jeannine
Gonthier Jean -Marie Horald
Hoarau Épouse Rochefeuille Marinette
Dijoux Jean Benoît
Gonthier Claudine Marie Noëlle
Morby Épouse Hécale Hélène Olivienne
Caroupapoullé Joseph
Figuin Johnny Fred
Hoarau Philippe Antoine
Campan Stéphane Jean François
Hoarau Annaïck
Hoarau Épouse Hoarau Marie Nicole

Tableau 66 Liste Jacques Técher Municipales 2001²⁰⁴⁶

Son rival Paul Franco Técher a annoncé sa candidature depuis le 13 février 2001. Ce dernier commence à parler du présumé viol dont il est accusé. Le praticien est serein malgré cette accusation grave. Il reste confiant de faire annuler la procédure de mise en examen dans

²⁰⁴⁶ Le Quotidien 5 Mars 2001.

un jugement aux assises²⁰⁴⁷. Paul Franco Técher n'a pas fini avec ces dénigrement. L'utilisation du comité de femmes de Cilaos contre sa candidature est un aveu de faiblesse de la majorité. Il s'agit d'un « coup monté » pour les sympathisants de Jacques Técher²⁰⁴⁸.

Le challenger de droite espère bénéficier de la confusion dans l'esprit de certains électeurs qui estiment que le maire doit obligatoirement être aussi conseiller général, ce qui a prévalu de 1965 à 1995. Les choses sont claires pour lui car les cantonales ont été un « *passage obligé pour reconquérir Cilaos [...] rétablir la sérénité dans notre commune et sabrer le stalinisme ambiant* ». Paul Franco Técher estime même qu'on aurait pu revoter dès 1996 s'il n'y a pas eu de vice de forme après les démissions de certains élus de Patrice Clain et de Simon Lebreton. Il mène le « *combat contre les méthodes employées en 1989 à Sainte-Suzanne et à Saint-Pierre et en 1996 à Cilaos* ».

Le conseiller général est le candidat de l'union RPR/UDF²⁰⁴⁹ avec le soutien de Patrice Clain, de Simon Lebreton et aussi « *avec au moins trois colistiers de gauche* » pour mener une liste divers droite. Paul Franco Técher affirme que la loi sur la parité n'est pas un problème « *depuis quatre ans je travaille pratiquement à la parité Homme/Femme* ». Le candidat de la droite unifiée espère donc « *redonner à Cilaos un visage humain où les citoyens retrouveront toute leur place dans le respect de l'autre et de la solidarité* ». Ses thèmes de campagnes sont « le travail, la sérénité, le rassemblement, les projets pour que la vie de la cité soit la plus saine possible. Le projet « Avenir Cilaos »²⁰⁵⁰ consiste à gérer la commune « *sans projets à faire rêver, ni d'effets d'annonce* »²⁰⁵¹ comme le tunnel de Palmiste-Rouge et le téléphérique de Cilaos, d'être des « *personnes de bonne volonté mais volontaires* »²⁰⁵² travaillant pour la population « *sans division, ni passe-droit* »²⁰⁵³. Pour résoudre le problème d'abandon de Peterboth et de Palmiste-Rouge. Paul Franco Técher propose de mettre tout en œuvre pour fixer les populations dans les quartiers. Il accuse la municipalité « *d'avoir sacrifié toute une génération en cassant le tissu associatif et sportif* ». Le candidat de la droite uni veut redonner confiance aux jeunes par l'éducation, les emplois solidarité et la mobilité.

Ce dernier veut relancer les cultures vivrières, la vigne Isabelle et les lentilles par une opération foncière de regroupement de terrain pour y installer les jeunes. Cela doit se faire

²⁰⁴⁷ Témoignages 28 Février 2001.

²⁰⁴⁸ Le Quotidien 5 Mars 2001.

²⁰⁴⁹ Le Quotidien 1^{er} Mars 2001.

²⁰⁵⁰ Le Quotidien 5 Mars 2001.

²⁰⁵¹ Le Quotidien 5 Mars 2001.

²⁰⁵² Le Quotidien 5 Mars 2001.

²⁰⁵³ Le Quotidien 5 Mars 2001.

dans un cadre coopératif avec le touriste «*les visiteurs doivent rester sur place et manger les productions du terroir* »²⁰⁵⁴. Paul Franco Técher s'étonne de la volonté du maire en place de vouloir finaliser le classement de Cilaos en station thermale par le biais de la CIVIS.

Ce médecin le demande depuis 1980 et veut aller plus loin en sollicitant sa classification en station de montagne. Il privilégie, pour cela, un partenariat avec le CG, le propriétaire des sources et de nouveaux terrains aux Trois Salazes et au pré Jimalac. Paul Franco Técher considère que «*le tourisme doit avant tout respecter la nature (l'opposé du téléphérique)* ».

Paul Franco Técher n'est pas le seul « ancien » de la politique de sa liste car y figurent certaines personnalités expérimentées comme Anne-Marie Payet (retraîtée de l'Éducation Nationale), Bruno Sausseau (infirmier libéral) mais pour d'autres c'est une première en politique comme Jessie Barret (monitrice auto-école de Palmiste-Rouge), Abeda Karodia (employée aux thermes) et Guito Grondin (agent d'entretien territorial).²⁰⁵⁵

Le colistier Guito Grondin risque de devenir un sujet de polémique car selon Paul Franco Técher, une tentative de trouble se trame par la majorité sortante de Jacques Técher qui considère qu'il y a un conflit d'intérêt du fait qu'il est agent d'entretien territorial. Jacques Técher réfute ces suspicions et déclare que ce sont «*les méthodes d'intoxication employées par le Docteur Paul Franco Técher pour déstabiliser les électeurs* ». Il vient d'autoriser le transfert de collectivité de Guito Grondin (après un premier refus de celui-ci)²⁰⁵⁶. Cette solution arrange le candidat de la droite qui avait envisagé un moment de se priver de ce colistier.

Le docteur a aussi cru à une possible division à droite par les candidatures de Pascal Maillot et Pierre-Paul Hoarau. Ce dernier a soutenu TAK pour les législatives de 1997 et Paul Franco Técher pour les cantonales de 1998. Le médecin et l'un de ses anciens alliés ne s'entendent plus, Pierre-Paul Hoarau estime que le candidat et conseiller général ne reconnaît pas son travail. Cet ancien adjoint de Simon Lebreton accuse «*Il ne constitue pas une liste divers droite mais une d'UDF* », ce qui est tout à fait faux.

N'est-ce pas là plutôt une manœuvre et un soutien au maire actuel ? Difficile de répondre à ces questions à quelques jours du scrutin. Ainsi personne ne peut raisonnablement dans ces situations pronostiquer le futur vainqueur de ce duel. Surtout après tant de péripéties depuis 1995 qui ont secoué le calme du cirque : démission d'élus, affaires de mœurs, divisions,

²⁰⁵⁴ Le Quotidien 5 Mars 2001.

²⁰⁵⁵ Le Quotidien 18 Février 2001.

²⁰⁵⁶ Le Quotidien 5 Mars 2001.

affaire des listes électorales, « cohabitation ». Ce dernier élément est « *un fait rarissime pour une commune-canton dans les annales politique de La Réunion* »²⁰⁵⁷.

Liste Paul Franco Técher Municipales 2001
Técher Paul
Fontaine épouse Baret Marie Jessie
Grondin Guito Paul
Payet épouse Payet Anne Marie Eliane
Sausseau Bruno Eugène Claude
Karodia Abeda Bibi
Gonthier Claude Daniel
Rivière Joseph Jean-Marie
Idmont Gérard René Paul
Drula épouse Naze Isabelle Marie Ange
Dijoux épouse Gonthier Marie Gilette
Dijoux épouse Maillot Marie Rolande
Rivière Pierre Joseph
Yebo Georges Yannis
Dijoux Gérard, Darid épouse Berby Marie Josée
Grondin Marie Evelyne
Baret épouse Rivière Régine Rita Magaly
Rivière Paul Jeannick
Lauret Patrick Michel
Groff Lucien François
Gonthier Renée Claude
Payet épouse Gonthier Henriette Marie Thérèse Joselyne
Turpin épouse Maillot Lucine Marie
Figuin Frédéric Alex
Maillot Charles Henri
Payet Jean-Yves,
Maillot Marie Paule
Rochefeuille épouse Gonthier Marie Yanick

Tableau 67 Liste Paul Franco Técher Municipales 2001²⁰⁵⁸

²⁰⁵⁷ Le Quotidien 5 Mars 2001.

²⁰⁵⁸ Le Quotidien 5 Mars 2001.

Bureau Centralisateur Municipales 2001 Cilaos						
Résultats	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Paul Técher	Jacques Técher
Absolue	4066	3750	57	3693	1902	1791
Relative Inscrits		92,23%	1,40%	90,83%	46,78%	44,05%
Relative votants			1,52%	98,48%	50,72%	47,76%
Relative Exprimés					51,50%	48,50%

Tableau 68 Bureau Centralisateur Municipales 2001 Cilaos²⁰⁵⁹

Par rapport aux cantonales de 1998, la participation aux municipales est très élevée 92,23%. Elle augmente plus que le nombre d'inscrits. Ce mouvement de prise de conscience politique est cinq fois supérieur en nombre d'électeurs (+500 contre +93). Ce qui est exceptionnel pour ce type d'élection. Fait aussi extraordinaire, le nombre de bulletins nuls est en diminution en valeur absolue et relative (-20 bulletins et -0.54%).

La victoire de Paul Franco Técher est plus serrée qu'aux cantonales, l'écart s'est légèrement réduit d'une vingtaine de voix. Jacques Técher a bénéficié d'une partie des voix de Christian Dijoux. Pour lui, cette défaite, avec 48,5% des suffrages, n'est que la fin d'un long cheminement de sanctions depuis son élection en 1995. Il n'a en effet gagné aucune élection intermédiaire (députation, régionales, cantonales et européennes). Il n'est pourtant pas abattu et prêt à mener bataille :

« C'est une déception pour des centaines de militants. Mais je constate la progression des voix du candidat Jacques Técher, lui est passée de 803 à 1791 six ans plus tard. Ce qui prouve que le travail qui a été fait. On sait qu'on a rempli notre mission, même si le scrutin populaire ne nous a pas suivis. Nous respectons le choix des cilaosiens. Notre adversaire va avoir énormément de pain sur la planche. Nous serons à la tête de l'opposition »²⁰⁶⁰.

Toutefois les voix de l'ancien maire sont issues en partie d'une droite anti-Técher ou/et de la liste Clain et enfin des voix socialistes. Donc c'est un ensemble de ralliements qui explique sa spectaculaire progression et non pas le fait qu'il s'agit d'un vote « personnel ». La presse de « droite » estime que la défaite résulte de deux paramètres. Le premier est l'apport favorable des radiés au candidat Paul Franco Técher. Le second est dû à la fin de l'alliance de circonstances des municipales de 1995, vote de changement et non d'adhésion, a été

²⁰⁵⁹ JIR 12 Mars 2001.

²⁰⁶⁰ JIR 12 Mars 2001.

sanctionné : « *Le coup de force de Jacques, pour évincer son associé est resté au travers de la gorge des cilaosiens qui ont sanctionné ce manque de loyauté* »²⁰⁶¹. Ces résultats ne font pas retomber la tension politique.

Des vandalismes (vols, destruction de documents) sont constatés notamment par Guito Grondin. La municipalité tente-elle de faire disparaître des dossiers compromettants. Ou s'agit-il d'une communication bien organisée par la nouvelle équipe à venir ? Sûrement un peu des deux. Paul Franco Técher lance un appel au calme à ses militants. Si les faits sont avérés, une plainte va être déposée²⁰⁶². Argument réfuté par les soutiens de Jacques Técher. On tente alors de déstabiliser la nouvelle majorité.

La nouvelle opposition essaie de refaire le coup de la division, comme en 1995 par le possible retour du « Parrain » de Cilaos, ex-secrétaire de mairie de Simon Lebreton, Antoine Fontaine. Il est soupçonné de permettre à Guito Grondin ou Bruno Sausseau d'accéder au poste de maire en cas de condamnation prochaine de Paul Franco Técher²⁰⁶³. C'est dans ce climat tendu que se déroule quelques jours plus tard, l'installation du nouveau conseil municipal. Paul Franco Técher est bien élu maire ainsi que les 8 adjoints règlementaires soit les 8 suivants de la liste Cilaos Avenir. L'opposition autour de Jacques Técher décide de quitter le conseil après des injures d'une partie des militants du docteur. Ce dernier fustige l'absence des portraits de ses prédécesseurs. Symboliquement le Lion est de retour dans sa demeure en présence de sa femme, Gilberte Accot. Le PCR est accusé d'obscurantisme, de lavage de cerveaux et de culte de la personnalité²⁰⁶⁴. Pourtant ce départ n'est que le début d'un affrontement sans pitié dans les années à venir. Le nouveau maire élu en 2001 ainsi que conseiller général va-t-il perdurer l'Héritage d'Accot ou la destinée de ses prédécesseurs ?

La mort d'Irénée Accot a laissé un vide politique. Aucun des maires et des conseillers généraux de cette ère n'ont réussi à renouveler leur mandat (renoncement, impopularité et défaites électorales). Pourtant aucun d'eux n'a démérité en ayant, durant leur mandat respectif, apporté une plus-value au Cirque : inauguration des thermes modernes, relance de la vigne, développement de la Culture dans le Cirque et labellisation en station thermale.

²⁰⁶¹ JIR 13 Mars 2001.

²⁰⁶² JIR 14 Mars 2001.

²⁰⁶³ Témoignages 17 et 18 Mars 2001

²⁰⁶⁴ JIR 19 Mars 2001

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette thèse réalisée avec sérieux et avec le souci constant de transcrire fidèlement l'histoire politique de Cilaos sur la période de 1945 à 2001 constitue désormais une base de recherches fiable pour les futurs universitaires même si l'absence de certains documents d'archives ne nous a pas permis d'aller encore plus loin comme a été notre ambition de départ. En effet des données électorales détenues par les Archives Départementales de La Réunion n'ont pu être exploitées dans notre thèse du fait que ses services nous ont refusé l'accès à des documents administratifs des élections notamment les PV de déroulement en vertu du décret de non communication des archives récentes. Un autre obstacle a rendu difficile notre recherche, est le nombre importants de supports refermant des données similaires en l'occurrence des documents administratifs. Il a donc fallu les consulter avec soin et ne retenir que les plus intéressants qui répondent parfaitement bien aux besoins de notre sujet, tâche de sélection longue et difficile voire souvent déroutante. De plus des documents nous font cruciallement défaut car ils sont en manque partiel ou total aux ADR. Des journaux qui ne se trouvent plus dans les boîtes alors qu'ils sont notifiés sur le bordereau du registre des Archives, ce qui est dommageable à nos recherches puisque nous n'avons pas pu exploiter ces sources.

Nous regrettons également de n'avoir pu interviewer plus d'élus politiques ou de personnes actuellement engagées, pour étayer nos analyses. Les motifs sont divers, d'abord les rencontrer, puis obtenir leur accord et ensuite ne pas paraître comme des intrus au service des partis adverses notamment en pleine campagne électorale. Ce qui explique les réticences de presque tous à nos entretiens néanmoins un seul a accepté de nous recevoir et de nous répondre de façon informelle, Paul Franco Técher, l'actuel maire de Cilaos. Cependant des sujets, comme l'origine de son engagement politique et son point de vue sur les campagnes électorales, n'ont pu être abordés pour des raisons de retenue malgré le caractère scientifique et non politique de notre démarche.

L'apport d'une telle source vivante avec ses arguments critiques ou contradictoires n'a pas pu être pour nous une réelle opportunité de comparer le ressenti de ces acteurs avec les faits rapportés par les médias lors des consultations politiques.

Sur le plan économique, le potentiel de Cilaos n'est plus à démontrer même si des difficultés subsistent ; mais quelles autres villes de l'île peuvent-elles se vanter de ne pas en connaître ? Son développement économique ne s'est pas fait en un jour. Après une phase de régence où les autorités locales ont pris le temps de constater les atouts de ce territoire isolé

que sont le tourisme, l'artisanat et l'agriculture et l'exploitation de ses sources naturelles. Des infrastructures se sont ouvertes sur les différentes mandatures pour permettre son essor économique. Certains projets n'ont pas été réalisés et ne vont peut-être jamais se créer tel qu'un téléphérique et de nouvelles voies d'accès routiers plus faciles et sécurisées. Toutefois la seule route d'accès a fait l'objet de travaux importants même si elle connaît encore des fermetures répétées dues aux aléas climatiques. Son réseau de transport s'est amélioré par une meilleure desserte des écarts. La ville de Cilaos est désormais dotée d'infrastructures modernes pour les besoins de sa population mais aussi pour les besoins touristiques. Bien sûr, tous les problèmes se sont pas pour autant résolus malgré la volonté politique d'amplifier le bien-être quotidien de ses concitoyens, comme l'enrayement du chômage, le zonage et l'arrêt de l'exode rural.

Socialement le cirque a considérablement changé. Cilaos est passé du stade de petit village en 1867 à bourg respectable aujourd'hui. Le cirque s'est considérablement modernisé. Il est loin l'époque où Cilaos a dépendu de Saint-Louis pour se soigner (maternité au centre-ville). Les habitations se sont nettement améliorées : des baraquements précaires des débuts font place aux habitations en « dur » du XXI^e siècle. Cilaos a toutes les caractéristiques d'une ville à l'instar des communes côtières avec ses équipements en eau potable, électricité, téléphonie et accès à l'internet. Les politiques menées ont permis à Cilaos de devenir une ville attrayante aux regards de ses festivités : fête des vendanges et du terroir en janvier, cross du Piton des Neiges en mai, fête du vin en juillet-août, journée du patrimoine, journée de la broderie en septembre-octobre ; fête des lentilles en octobre et le marché de Noël en décembre.

Nous avons la preuve dans l'histoire de Cilaos que les engagements des élus et leurs choix politiques peuvent modifier favorablement le destin d'un territoire même le plus en difficulté. Politiquement, Cilaos s'est vite inscrit dans la mouvance politique locale de La Réunion. Elle subit les mêmes tensions des différents courants et mouvements politiques réunionnais. Le cirque a su, malgré des oppositions et des alliances avec les municipalités successives, poursuivre son but d'« indépendance locale ». Son rôle politique au sein de la « ville-mère », dont il est issu, a été constamment de faire valoir son droit en tant qu'entité propre. Cette vocation légitime a longtemps été freinée par la complicité des élus en place avec ses constantes fraudes électorales, et les oppositions entre communistes et départementalistes. Tout se joue au départ au détriment des Cilaosiens écartés des grandes décisions qui concernent leur lieu de vie. Les départementalistes utilisent même ce territoire comme une variable d'ajustement politique pour atteindre leur but et il devient souvent le

siège de la fraude électorale. Une situation qui a perduré jusqu'à sa séparation avec la commune de Saint-Louis dont il est issu. Un homme politique de grand charisme, Irénée Accot, durant toutes ces basses manœuvres, a su profiter de la confiance de ses pairs pour atteindre son objectif, faire de Cilaos une commune à part entière dont il devient le premier maire après avoir été longtemps un adjoint spécial de cet écart isolé de la ville-mère.

En 1965, Irénée Accot arrive à ses fins. Les années Accot qui suivent vont permettre un certain développement du cirque. Il est surnommé « Le Lion » tellement qu'il a su imposer ses opinions aux différents alliés de la commune. Il mène des combats politiques acharnés pour l'installation des thermes, la valorisation de l'artisanat et celle de l'agriculture locale. Il a également tracé sa propre voie et affirmé son indépendance de pensée y compris auprès de ses amis et compagnons politiques. Il a été l'un des rares à soutenir VGE en 1974. Ce vieux Lion a toujours su garder la commune dans le giron de la droite à toutes les élections y compris lorsque la gauche a été à son plus haut niveau. Durant ses mandats successifs d'Irénée Accot réussit à faire en sorte qu'aucun de ses adversaires politiques ne se mettent au travers de son chemin pour l'empêcher d'aller jusqu'au bout de ses ambitions de développement de ce Cirque qu'il aime tant, quitte à employer parfois des moyens illégaux.

Avec le décès de son premier maire Irénée Accot en 1987, Cilaos est au tournant de sa vie politique. Cet héritage est de ce fait incertain. Une guerre de successions commence à arriver. La mort d'Accot laisse un vide politique. Aucun des maires et des conseillers généraux de cette ère n'ont réussi à renouveler leur mandat sans avoir pour autant démérité. Chacun durant leur mandat respectif ont apporté une plus-value au Cirque.

Cilaos connaît aussi sa maturité politique après une période d'instabilité. Tout d'abord par une opposition interne : des luttes sont menées pour la succession du Lion. Une tension interne s'exerce entre ceux voulant perpétuer l'héritage familial et ceux voulant s'émanciper de celui-ci. Le résultat serré entre Simon Lebreton et Max Corré aux municipales 1989 et les évictions de Pascal Maillot et de Gilberte Accot par Simon Lebreton des fonctions de maire et conseiller général le démontrent. Cilaos connaît alors une opposition externe. Une alternance idéologique et politique se met en place avec l'élection municipale de Jacques Técher, membre du PCR allié à une liste de droite. Pourtant rien ne prédestine ce territoire d'être au centre d'un bouleversement politique. Une seconde victoire du nouvel homme fort de Cilaos n'a pu être possible, après des dissensions internes avec son allié de droite. Son nouvel adversaire, Paul Franco Técher, ancien opposant à Irénée Accot lave l'affront de 1995, aux élections municipales de 2001 après avoir ravi le poste conseiller général de la commune-canton en 1998. Ce nouveau « Monsieur Loyal », toujours maire de la commune de Cilaos à

la date d'aujourd'hui, mène une politique qui ressemble à s'y méprendre à celle d'Irénée Accot.

C'est ainsi qu'aux sénatoriales de 2001, une élue cilaosienne du conseil municipal, Anne-Marie Payet, est nommée sénatrice contre toute attente de ses pairs. La presse nationale, à travers l'Agence France Presse dresse son portrait et illustre l'originalité de son élection dans son article, première femme réunionnaise élue au Sénat. Celle-ci a même laissé une trace dans la vie politique nationale par l'adoption de son amendement sur la signalétique indiquant le risque d'une consommation d'alcool pendant une grossesse en 2005. La municipalité actuelle a entrepris d'ici quelques années de mettre en avant son histoire à travers le soutien de parution de livres²⁰⁶⁵ et de portraits sur son propre site Internet²⁰⁶⁶.

Enfin cette thèse, à travers la somme des informations recueillies tout au long de notre travail universitaire, malgré nos contraintes, nos difficultés et nos imperfections, se veut être un premier essai sur l'analyse et la description de la vie politique cilaosienne sur une assez longue période de son histoire. Toutefois l'élaboration de la thèse lui-même, à plus d'un titre, nous a fait douter de nos capacités de mener à terme une telle étude. Le doctorant que nous sommes a été maintes fois confronté au stress, à des manques d'inspiration, de méthode et même de bonne maîtrise de l'outil informatique. Des difficultés que nous avons surmontées, à force de courage, de patience et de persévérance, en nous dépassant au prix d'énormes sacrifices personnels.

A la lecture des différentes parties abordées dans cet ouvrage nous comprenons que Cilaos a réussi son développement socio-économique et politique grâce à l'arrivée au pouvoir des figures politiques emblématiques en tant que maire ou/et conseiller général. Cette thèse appelle ainsi de nouvelles recherches pour une meilleure appréciation des enjeux politiques, sociaux, économiques du cirque. Nous espérons que cet ouvrage est le premier d'une longue série sur les faits politiques de la commune (élection particulière, parcours politiques d'élus). Nous émettons quelques pistes de réflexions à approfondir : « *Étude comparative des actions politiques menées à Cilaos par Irénée Accot et par Paul Franco Técher* », « *Paul Franco Técher, du statut d'opposant à celui de dirigeant de la commune Cilaos* », « *Paul Franco Técher ce 'Monsieur Loyal', un « Lion » d'un autre genre au service du Cirque de Cilaos* », « *L'évolution comparative de Cilaos et de Salazie de 1945 à 2001, les deux seuls cirques communalisés de l'île de la Réunion* ».

²⁰⁶⁵ Berthilde, Gaëlle, La conquête des terres de Cilaos (1733-1923), Saint Denis, Azalées éditions, 2011, 203 p. et Berthilde, Gaëlle, Portraits cilaosiens : des personnalités d'exception, Saint Denis, Azalées éditions, 2011, 31 p.

²⁰⁶⁶ <http://www.ville-cilaos.fr/grands-personnages.php>.

ANNEXES

Annexe 1 : Les maires successifs de Cilaos 1965-2001

Irénée Accot 1965-1987



Pascal Maillot 1987-1989



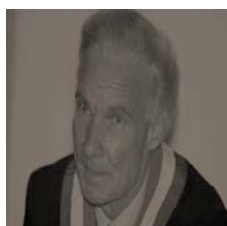
Simon Lebreton 1989-1995



Jacques Técher 1995-2001



Paul Franco Técher 2001-



Annexe 2 : Les conseillers généraux successifs de Cilaos 1945-2001

? - 1945-1949



Emmanuel Bénard 1949-1955



Irénée Accot - 1955-1987



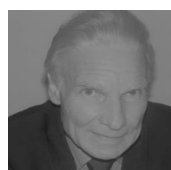
Gilberte Accot - 1987-1992



Simon Lebreton - 1992-1998



Paul Franco Técher - 1998-(2014)



Annexe 3 : Faits politiques marquants du cirque de Cilaos

1945 : Élections Municipales à Saint-Louis : Victoire communiste mais résistance de la droite à Cilaos.

1949 : Élections Municipales à Saint-Louis : Victoire de la droite et fin de la période communiste.

1955 : Élections Cantonales : Irénée Accot, premier « cilaosien » élu dans le canton de Cilaos.

1965 : Création de la commune de Cilaos (5 Février). Élections Municipales de Cilaos : Irénée Accot premier maire du cirque (5 Mars).

1974 : Élection Présidentielle : Soutien d'Irénée Accot à la candidature de Valéry Giscard D'Estaing et Cilaos, seule commune où ce candidat en tête dès le premier tour.

1976 : Valéry Giscard d'Estaing à Cilaos : 1^{ère} visite d'un président dans le cirque.

1978 : Raymond Barre à Cilaos : 1^{ère} visite d'un premier ministre dans le cirque.

1982 : Pierre Mauroy à Cilaos : 1^{ère} visite d'un premier ministre socialiste dans le cirque.

1983 : Élections Municipales : Entrée de l'opposition au conseil municipal de Cilaos.

1987 : Mort d'Irénée Accot : « Nomination » par le conseil municipal d'un nouveau maire Pascal Maillot. Élections cantonales : continuité de l'héritage « familial » par le succès de Gilberte Accot, femme d'Irénée Accot.

1989 : Élections municipales : Simon Lebreton, premier maire élu de l'ère post-Accot.

1992 : Élections cantonales : Victoire de Simon Lebreton et fin du règne politique des Accot à Cilaos.

1994 : Alternance au Conseil Général : Christophe Payet, cilaosien d'origine, président de l'assemblée départementale.

1995 : Élections Présidentielle : 1^{ère} victoire de la gauche avec le candidat socialiste Lionel Jospin à Cilaos. Élections Municipales : Alternance politique par le succès du PCR de Jacques Técher (et alliance avec une liste divers-droite au second tour).

1996 : Visite du président Jacques Chirac à Cilaos pour le cinquantenaire de la départementalisation. Fin de l'union entre Jacques Técher et ses alliés de droite mais maintien du conseil municipal.

1998 : Élections cantonales : Victoire de Paul Técher à Cilaos, première cohabitation entre un maire et conseiller général dans le cirque.

2001 : Élections municipales : Succès de Paul Técher à Cilaos et fin de la cohabitation politique dans le cirque.

Bibliographie

Dictionnaires et lexiques

Badie, Bertrand ; Birnbaum, Pierre ; Braud, Philippe et Hermet, Guy, **Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques**, Liège, Armand Colin, 7^e édition, Cursus sciences politiques, 2010, 315 p.

Daudet, Yves et Desbbasch, Charles, (Dir.), **Lexique de politique**, Paris, Dalloz, 6^e Édition, 1992, 465 p.

Lakehal, Mokhtar, **Dictionnaire De Science Politique. Les 1500 Termes Politiques Et diplomatiques pour rédiger, comprendre et répondre au Discours politique**, Paris, L'Harmattan, 3^e édition, 2007, 447 p.

Michel Denis et Renou Dominique, **Dictionnaire des termes politiques**, Paris, De Vecchi, 2006, 157 p.

Tissier, Yves, **Le vocabulaire de l'histoire**, Paris, Vuibert, 2005, 963 p

Méthodologie

Saly, Pierre, **Méthodes statistiques descriptives pour les historiens**, Paris, Armand Colin, Cursus Histoire, 1997, 192 p.

Cellier, Jacques et Cocard, Martine, **Traiter des données historiques**, Laval, Presses Universitaires de Rennes, 2001, 245 p.

Soulet, Jean-François, **L'histoire immédiate : historiographie, sources et méthodes**, Paris, Armand Colin, 2^e édition, Collections U Histoire, 2012, 245 p.

Delsalle, Paul, **La recherche historique en archives XIXe-XXe siècle**, Paris, Ophrys, 1996, 312 p.

Braibant, Guy, **Les archives en France**, Paris, La Documentation Française, Collection des rapports officiels, 1996, 303 p.

Historiographie

Prost, Antoine, **Douze leçons sur l'histoire**, Paris, Éditions du Seuil, Collection Points Histoire 225, 1996, 330 p.

Noiriel, Gérard, **Ou'est-ce que l'Histoire contemporaine?**, Paris, Hachette Supérieur, Collection Carré Histoire, 1998, 256 p.

Delacroix, Christian; Dosse, François et Garcia, Patrick, **Les courants historiques en France : XIXe-XXe siècle**, Paris, Gallimard, Collection Folio, 2007, 724 p.

Caire-Jabinet, Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie*, Paris, Armand Colin, 3^e édition, Collection Cursus, 2013, 184 p.

Noiriel, Gérard, *Introduction à la sociohistoire*, Paris, La Découverte, Collection Repères, 2006, 121 p.

Ouvrages politiques

Deloye, Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, Collection Repères, 1997, 123 p.

Institut des Etudes Politiques de Bordeaux, *Les facteurs locaux de la politique nationale*, Paris, Pedone, 1972, 413 p.

Martin, Pierre, *Systèmes électorales et modes de scrutins*, Paris, Montchrétien, Collection Clefs politiques, 1994, 160 p.

Histoire locale réunionnaise

Beautemps, Célia, *Figaro, ou L'histoire d'un délateur, 1811-1856*, Université de la Réunion, 2011, Mémoire de Master recherche 2e année Histoire, 113 f.

Bourquin, Alexandre, *Histoire des Petits-Blancs de La Réunion : XIXe-début XXe siècle aux confins de l'oubli*, Paris, Karthala, Collections Hommes et sociétés, 2005, 327 p.

Maestri Edmond et Nomdedeu-Maestri, Danielle, *Chronologie de La Réunion: de la départementalisation à la loi d'orientation*, Saint-Denis, Université de La Réunion et Paris, SEDES, 2001, 192 p.

Histoire politique de La Réunion

Combeau, Yvan, (Dir.), *La Réunion - Madagascar 1942-1972: départementalisation et indépendance*, Paris, SEDES et Saint-Denis, Université de la Réunion, Collection Bibliothèque universitaire francophone, 2003, 203 p.

Combeau, Yvan, *La vie politique à La Réunion : 1942-1963*, Paris, SEDES, 2001, 204 p.

Combeau, Yvan, (Dir.), *La vie politique à La Réunion: 1963-1983*, Saint-Denis, Université de La Réunion et Paris, SEDES, Bibliothèque Universitaire Francophone, 2003, 240 p.

Combeau, Yvan (Dir.), *L'île de la Réunion sous la Quatrième République : 1946-1958 entre colonie et département*, Saint-Denis, CRESOI Université de la Réunion Océan éditions, 2006, 343 p.

Les élections réunionnaises depuis 1945

Combeau, Yvan, (Dir.), *Les élections présidentielles à La Réunion: 1965-1995*, Université de la Réunion, "Travaux et documents" n° 17, 2002, 139 p.

Combeau, Yvan, *1959, l'île de la Réunion : introduction à la cinquième République*, Saint-André, Océan éditions, 2009, 141 p.

Combeau, Yvan (Dir.), *Le tournant politique du 21 mars 2010 : élections régionales 2010, l'île de La Réunion*, Saint Denis, Université de La Réunion (CRESOI), 2010, 79 p.

Combeau, Yvan, (Dir.), *Élections cantonales et sénatoriales, les stratégies de coalitions: l'année politique 2011*, Saint-Denis, CRÉSOI, Océan éditions, 2011, 124 p.

Catapoulé, Mickaël, *Étude d'une élection dans un département : l'élection Présidentielle de 1988 à La Réunion*, Université de la Réunion, 2001, Mémoire de Maîtrise Histoire, 95 f.

Catapoulé, Mickaël, *Les élections municipales de 1983 à la Réunion : la victoire de la gauche unie*, Université de la Réunion, 2002, Mémoire de DEA Histoire, 80 f.

Javegny, Jean-Philippe, *Les élections municipales du 27 mai 1945 à La Réunion : "Les élections sans rhum"*, Université de la Réunion, 1999, Mémoire de Maîtrise Histoire, 98 f.

Lesfrith, Hélène, *Les élections municipales de la commune du Port du 14 et 21 mars 1971*, Mémoire de Maîtrise Histoire, Université de La Réunion, 2005, 105 f.

Navin, Nelson, *L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 vue par la presse réunionnaise*, Université de la Réunion, 2001, Mémoire de DEA Histoire, 2 vol., 164 f. et LXX f.

Pausé, Christophe, *Les élections municipales du 19 octobre 1947 à la Réunion*, Université de la Réunion, 2002, Mémoire de DEA Histoire, 77 f.

Payet, Frédéric, *Première du suffrage universel dans un département: les élections présidentielles de 1965 à La Réunion*, Université de La Réunion, 2000, Mémoire de DEA Histoire, 93 f.

Rassaby, Bruno, *Les enjeux de l'élection régionale du 20 février 1983 à l'île de la Réunion, Université de la Réunion*, 2002, Mémoire de DEA Histoire, 161 f.

Rivière, Johnny, *Le référendum et les élections législatives de 1962 à la Réunion*, Université de la Réunion, 2002, Mémoire de Maîtrise Histoire, 123 f.

Riviere, Johnny, *Les élections municipales de 1965 à La Réunion: "la généralisation de la fraude"*, Université de La Réunion, 2003, Mémoire de DEA Histoire, 94 f.

Robert, Ludovic, *Le référendum de 1969 à la Réunion : enthousiasme gaulliste ou inquiétudes ?*, Université de la Réunion, 2004, Mémoire de Maîtrise Histoire, 152 f.

Técher, Peggy, *La division de la droite à travers les élections municipales 1987-2001 à Saint-Paul, île de La Réunion*, Université de la Réunion, 2010, Mémoire de Master recherche 2e année Histoire, 181 f.

Tevanee, Sandrine, *Les élections municipales de Saint-Leu de 1971: la victoire de Marie-Thérèse de Chateaufvieux*, Université de La Réunion, 2003, Mémoire de Maîtrise Histoire, 186 f.

Virassamy Padeyen, Jessica Marie-Stéphanie, *Les élections municipales de 1971 à La Réunion*, Université de La Réunion, 2003, Mémoire de DEA Histoire, 122 f.

Histoire de Cilaos

Berthilde, Gaëlle, *La conquête des terres de Cilaos (1733-1923)*, Saint Denis, Azalées éditions, 2011, 203 p.

Berthilde, Gaëlle, *Portraits cilaosiens : des personnalités d'exception*, Saint Denis, Azalées éditions, 2011, 31 p.

Campan, Stéphane, *Le gros bourg de Cilaos: étude de géographie humaine*, Université de La Réunion, 1994, Mémoire de Maîtrise Géographie, 98 f.

Collet, Céline, *Cilaos: étude de l'organisation de l'espace d'un cirque des hauts de La Réunion*, Université de Nice, 1980, Mémoire de Maîtrise Géographie, 62 f.

Élisabeth, Stéphanie, *Cilaos: un exemple de cirque agricole*, Mémoire de Master Recherche 2e année Espaces, sociétés et culture de l'océan Indien, Histoire, Université de La Réunion, 2008, 192 f.

Ève, Prosper, *Amour pour amour : Père Paul Antoine Julien Boiteau C.s.Sp*, Saint-Denis, Surya Éditions/G.R.A.H.T.E.R., 2009, 345 p.

Fung-Kwok-Chine, Jean-Jacques, *Impact d'un élu à forte personnalité sur le développement de la commune de Cilaos : Irénée Accot (1909-1987)*, Université de la Réunion, 1990, Mémoire de DESS Administration et aménagement des collectivités locales, 28 f.

Géraud, Jean-François (Dir.), *Histoire des communes de la Réunion*, Paris, Éd. Delphine, 2009, Volume 1 (Les Avirons, Bras-Panon, Cilaos, Entre-Deux), 285 p.

Hamon, Christine, *La population de Cilaos (Réunion) de 1850 à 1974, étude de démographie historique*, Université Paris 5 Sorbonne-EHESS, 1982, Thèse 3ème cycle Démographie historique, 393 f.

Jeambly, Nicolas, *L'îlet à Cordes de 1744 à 1931 : contribution à une recherche ethno-historique*, Université de la Réunion, 2008, Mémoire de Master recherche 2e année Société et cultures de l'Océan Indien Histoire, 221 f.

Marianne, Éric, *Approche des acteurs d'une station touristique: l'exemple de la station touristique de montagne de Cilaos*, Université de La Réunion, 1998, Mémoire de DESS Aménagement et développement des collectivités locales, 71 f.

Payet, François, *La vie politique de Cilaos : Vote présidentiel et élections municipales de 1995*, Université de La Réunion, 2010, Mémoire de Master Recherche 2e année Espaces, sociétés et culture de l'océan Indien, Histoire, 132 f.

Séraphin, Josette, *Le Cirque de Cilaos: étude de géographie humaine*, Université de La Réunion, 1994, Mémoire de Maîtrise Géographie, 84 f.

Tossem, Bénédicte Anne-Marie, *Les dynamiques territoriales du Cirque de Cilaos*, Université de La Réunion, 2002, Mémoire de Maîtrise Géographie, 113 f.

Webographie

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Politique>

<http://profdeses-sciencepolitique.e-monsite.com/pages/i-la-notion-de-pouvoir.html>

<http://www.amdr.asso.fr/navigation-principale/les-collectivites/communes/cilaos.html>

<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/pouvoir>

<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/politique>

<http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/pouvoir.php>

<http://discours.vie-publique.fr/notices/767012500.html>

<http://discours.vie-publique.fr/notices/767012600.html>

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/resultats-elections/PR2007/004/974/974424.html

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pouvoir/63204>

<http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/politique/>

<http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/pouvoir/>

<http://www.temoignages.re/un-depute-qui-fait-face-aux-mitraillettes.23302.html>

<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Pouvoir.htm>

<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Politique.htm>

<http://www.ville-cilaos.fr/grands-personnages.php>

<http://www.ville-cilaos.fr/histoire-1.php>

<http://www.ville-cilaos.fr/histoire-2.php>

<http://www.ville-cilaos.fr/histoire-3.php>

<http://www.ville-cilaos.fr/histoire-4.php>

<http://www.ville-cilaos.fr/histoire-5.php>

<http://www.ville-cilaos.fr/histoire-7.php>

<http://www.ville-cilaos.fr/ilet-a-cordes.php>

<http://www.ville-cilaos.fr/ilet-a-cordes-2.php>

<http://www.ville-cilaos.fr/peter-both.php>

<http://www.ville-cilaos.fr/route-cilaos-1.php>

<http://www.ville-cilaos.fr/route-cilaos-2.php>

<http://www.ville-cilaos.fr/village.php>

<http://www.ville-cilaos.fr/village-2.php>

Sources ADR

Journaux

Action Créole

Action Socialiste

Avenir du Sud

Combat National

Cri du Peuple

Croix du Sud

Démocratie Réunion

La Gazette de La Réunion

Journal de l'Île de La Réunion (JIR)

Lettres Françaises

La Gazette de L'île de La Réunion

Le Balai

Le Créole

Le Progrès

Le Progressiste

Le Régional

Le Réveil

Le Sudiste

Liberté

Témoignages

Tribune

Tribune du Président

Vérité

Le Quotidien de l'île de La Réunion

Documents administratifs (Série W)

65W4

65W10

65W23

65W44

65W45

65W76

446W1

446W3

1128W32

Table des Sigles

ACCDLC : Association des Comités de Chômeurs et des Demandeurs de Logements de Cilaos.
ADEPP : Association pour le Développement et l'Échange de Palmiste-Rouge et Peterboth.
ADR : Archives Départementales de La Réunion.
AFP : Agence France Presse.
AG : Assemblée Générale.
AMR : Association des Maires de La Réunion.
APEMD : Association Populaire des Élus Municipaux et Départementaux.
ARFUTS : Association Réunionnaise pour la Formation et l'Utilisation des Travailleurs Sociaux.
ASSEDIC : Associations pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce.
BUMIDOM : BUreau pour le développement des MIgrations dans les Départements d'Outre-Mer.
CAF : Caisse d'Allocations Familiales.
CAUE : *Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement*.
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale.
CCIR : Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion.
CES : Contrat Emploi Solidarité.
CFA : Colonies Françaises d'Afrique.
CLI : Commission Locale d'Insertion.
CP : Classe Préparatoire.
FRA : France Réunion Avenir.
CG : Conseil Général de La Réunion.
CGSS : Caisse Générale de Sécurité Sociale.
CGT : Confédération Générale des Travailleurs.
CGTR : Confédération Générale des Travailleurs de La Réunion.
CIA : Contrat d'Insertion par l'Activité.
CIVIS : Communauté Intercommunale des Villes Solidaires.
CLI : Commission Locale Insertion.
CPR : Compagnie du Chemin de Fer et du Port de La Réunion.
CR : Conseil Régional de La Réunion.
CRC : Chambre Régionale des Comptes.
CRADS : Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale.
DDE : Direction Départementale de l'Équipement.
Dr : Docteur.
DRAC Direction Régional des Affaires Culturelles.
DOM : Département d'Outre-mer.
ESAP : Espace Associatif de Palmiste-Rouge.
GHSR : Groupe Hospitalier Sud Réunion.
GIS : Groupement Intercommunale du Sud.
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques.
IRFA Institut de Recherche Français en Agronomie.
JIR : Journal de l'Île de La Réunion.
JPO : Journée Portes Ouvertes.
LEP : Lycée d'Enseignement Professionnel.
LTS : Logements Très Sociaux.
MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture.
MM : Messieurs.

MRP : Mouvement Républicain Populaire.
ODQ : Opération de Développement de Quartier.
OMS : Office Municipal du Sport
OPARCAT : Opération de Restructuration de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme.
ONF : Office National des Forêts.
PCF : Parti Communiste Français.
PCR : Parti Communiste Réunionnais.
POS : Plans d'Occupation des Sols.
PS : Parti Socialiste.
PTT : Postes, Télégraphes et Téléphones.
PV : Procès Verbaux.
RFO Réseau France Outremer.
RHI : Rénovation d'Habitats Insalubres.
RI : Républicain Indépendant.
RMI : Revenu Minimum d'Insertion.
RN : Route Nationale.
R.P. : Révérend Père.
RPF : Rassemblement du Peuple Français.
RPR : Rassemblement Pour la République.
RRR : Rassemblement Républicain Réunionnais.
SAR : Schéma d'Aménagement Régional.
SEM : Société d'Economie Mixte.
SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière.
SGM : Seconde Guerre Mondiale.
TAK : André Thien-Ah-Koon.
TOM : Territoires d'Outre-mer.
UDC : Union Démocratique et Chrétienne.
UDF : Union pour la Démocratie Française.
UDR : Union de la Défense de la République.
UDRP l'Union Départementaliste pour le Renouveau et le Progrès.
UDSR : Union Démocratique et Socialiste de la Résistance.
UJP : Union des Jeunes pour le Progrès.
UNIR : Union Nouvelle pour les Intérêts de La Réunion.
UNR-UDT : Union pour la Nouvelle République- Union démocratique du travail.
UPR : Union Pour La Réunion.
VGE: Valéry Giscard D'Estaing.
SAPMER : Société Anonyme de Pêche Malgache Et Réunionnaise.
SBTPC : Société Bourbonnaise de Travaux Publics et de Construction.
SEMADER : Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et le Développement Régional.
SHLMR : Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion.
SIDR : Société immobilière du département de La Réunion.
SivomR : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de La Réunion.
SNCF : Société Nationale du Chemin de Fer.
SOGEDIS : Société de Gestion et de Développement de l'Immobilier Social
TA : Tribunal Administratif.
UCL : Union Centriste Libérale.
UFR : Union des Femmes Réunionnaises.
VAT : Volontaire à l'Aide Technique.
VVF Villages Vacances Famille.
ZAC : Zone d'Activités Commerciales.

Table des Tableaux

Tome I

Tableau 1 Liste Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale	28
Tableau 2 Liste Union Démocratique et Chrétienne	29
Tableau 3 Résultats Municipales Saint-Louis 1945	30
Tableau 4 Liste Radicale Sociale Adhérente RPF	34
Tableau 5 Liste Socialistes Indépendants.....	35
Tableau 6 Liste d'union et d'action sociale.....	41
Tableau 7 Bureau Centralisateur Municipales 1959 Canton 3 Saint-Louis Cilaos.....	55
Tableau 8 Bureau centralisateur Cantonales 1961 Canton 3 Saint-Louis Cilaos	57
Tableau 9 Liste Union et d'Action et la Défense de Cilaos et le développement du tourisme dans le Cirque.....	65
Tableau 10 Résultats Bureau 1 Hommes Municipales 1965.....	66
Tableau 11 Résultats Bureau 2 Femmes Municipales 1965	67
Tableau 12 Résultats Bureau Centralisateur Municipales 1965.....	68
Tableau 13 Bureau 1 Hommes Mairie Cilaos Cantonales 1967 Cilaos	70
Tableau 14 Bureau 2 Femmes Mairie Cilaos Cantonales 1967 Cilaos.....	70
Tableau 15 Bureau Centralisateur Mairie Cilaos Cantonales 1967 Cilaos	70
Tableau 16 Liste Union pour la Défense des Libertés Républicaines et la Promotion de Cilaos dans le cadre de la Départementalisation	72
Tableau 17 Bureau 1 Hommes Mairie Cilaos Cantonales 1973 Cilaos	74
Tableau 18 Bureau 1 Hommes Mairie Cilaos Cantonales 1973 Cilaos	74
Tableau 19 Bureau 1 Hommes Mairie Cilaos Cantonales 1973 Cilaos	74
Tableau 20 Bureau Centralisateur Présidentielle 1969 Cilaos	76
Tableau 21 Bureau Centralisateur Premier tour Présidentielle 1974 Cilaos.....	93
Tableau 22 Bureau Centralisateur Second tour Présidentielle 1974 Cilaos.....	94
Tableau 23 Liste d'Union pour la Défense de la Liberté Républicaine	96
Tableau 24 Bureau Centralisateur Élections Municipales Cilaos 1977	97
Tableau 25 Bureau 1 Hommes Municipales Cilaos 1977	98
Tableau 26 Bureau 2 Femmes Municipales Cilaos 1977.....	99
Tableau 27 Résultats Législatives 1978 Cilaos.....	100
Tableau 28 Résultats Cantonales Cilaos 1979	101
Tableau 29 Premier tour Cilaos Présidentielle 1981	102
Tableau 30 Second tour Cilaos Présidentielle 1981	102
Tableau 31 Premier tour Législatives Cilaos 1981	103
Tableau 32 Second tour Législatives Cilaos 1981	103
Tableau 33 Liste Union pour la Promotion et le développement de Cilaos.....	126
Tableau 34 Liste Union de la Majorité présidentielle pour un avenir meilleur à Cilaos	128
Tableau 35 Liste Union des hommes de bonne volonté pour la défense des intérêts de Cilaos pour le développement économique et touristique du Cirque de Cilaos.....	130
Tableaux 36 Bureau Centralisateur Municipales 1983 Cilaos Suffrages.....	132
Tableaux 37 Bureau Centralisateur Municipales 1983 Cilaos Inscrits	133
Tableaux 38 Bureau Centralisateur Municipales 1983 Cilaos Votants.....	133
Tableaux 39 Bureau Centralisateur Municipales 1983 Cilaos Exprimés.....	133
Tableau 40 Membres Conseil Municipal 1983 Cilaos	137
Tableau 41 Bureau Centralisateur Cantonales 1985 Cilaos Suffrages.....	145
Tableau 42 Bureau Centralisateur Cantonales 1985 Cilaos Inscrits	146

Tableau 43 Bureau Centralisateur Cantonales 1985 Cilaos Votants.....	146
Tableau 44 Bureau Centralisateur Cantonales 1985 Cilaos Exprimés.....	147

Tome II

Tableau 45 Bureau Centralisateur Cantonales 1988 Cilaos	166
Tableau 46 Bureau Centralisateur Présidentielle 1988 Second Tour Cilao	171
Tableau 47 Bureau Centralisateur Législatives 1988 Premier Tour Cilaos	172
Tableau 48 Bureau Centralisateur Législatives 1988 Second Tour Cilaos	173
Tableau 49 Liste Avenir Renouveau Démocratie	186
Tableau 50 Rassemblement pour le développement et la prospérité du cirque de Cilaos	187
Tableau 51 Union pour le Développement Agricole et Touristique de Cilaos	188
Tableau 52 Liste Gonthier Jean-Luc	189
Tableau 53 Agir et réussir le rassemblement pour l'Égalité et le Développement de Cilaos	190
Tableau 54 Bureau Centralisateur premier tour Municipales 1989 Cilaos	193
Tableau 55 Bureau Centralisateur second tour Municipales 1989 Cilaos.....	196
Tableau 56 Conseil municipal Cilaos 1989.....	197
Tableau 57 Bureau Centralisateur Cantonales 1992 Cilaos	218
Tableau 58 Liste Patrice Clain	239
Tableau 59 Liste Simon Lebreton	242
Tableau 60 Liste Jacques Técher	245
Tableau 61 Résultats Municipales Cilaos 1995 1er Tour	246
Tableau 62 Liste Union Técher/Clain	249
Tableau 63 Résultats Municipales Cilaos 1995 2nd Tour.....	253
Tableau 64 Législatives Premier tour 1997 Cilaos	281
Tableau 65 Bureau Centralisateur Cantonales 1998 Cilaos	294
Tableau 66 Liste Jacques Técher Municipales 2001	321
Tableau 67 Liste Paul Franco Técher Municipales 2001	324
Tableau 68 Bureau Centralisateur Municipales 2001 Cilaos	325

Table des Matières

Tome I

Sommaire 5

Introduction Générale 7 - Entrée en matière 7 - Démarche 7 - Historiographie politique locale 10 - Définitions du sujet - 12Géographie du Cirque de Cilaos 15 - Peuplement du Cirque de Cilaos 15 - Situation socio-économique du Cirque de Cilaos 17 - Les voies de communication du Cirque de Cilaos 20 - Les sources thermales du Cirque de Cilaos 21 - L'influence du clergé à Cilaos 23 - L'organisation administrative et politique de Cilaos 24 - Problématique et plan du sujet 24.

PARTIE I 1945-1965 Cilaos sous la régence de Saint-Louis « Ville-Mère »..... 26

Chapitre I 1945-1949 La période communiste..... 27

A] Les élections municipales et cantonales de 1945..... 27

1) Deux fronts distincts pour un renouvellement politique..... 27

2) Des répercussions sur la vie des cilaosiens..... 31

B] L'élection municipale de 1947 et ses conséquences 34

1) Une municipalité en sursis 34

2) Cilaos, l'oublié de la municipalité 36

3) Les élections municipales de 1949, le retour de la droite unie 39

Chapitre II] 1949-1956 Une prise de pouvoir progressive des cilaosiens dans leurs fiefs électoraux, la régence atténuée ?..... 43

A] Une transition houleuse..... 43

1) Un climat tendu : la fraude dénoncée et avérée des élus cilaosiens..... 43

2) La cantonale de 1955, Cilaos vainqueur de la « Ville-Mère »..... 44

B] L'activité économique, symbole de l'ambiguïté cilaosienne. 46

1) Une influence limitée 46

2) Des initiatives de collaboration gagnant-gagnant des institutions locales..... 48

Chapitre III] 1955-1965 Une indépendance progressive 51

A] Des prémices d'émancipations sans lendemain (1955-1959)..... 51

1) Cilaos, une émancipation sous conditions 51

2) Une vision de développement locale 52

3) Fidélité et implication politique à la « Ville Mère »..... 53

B] Les espoirs trahis ? 1959-1962	54
1) L'ombre de la fraude, les municipales de 1959 à Saint-Louis	54
2) Répercussions sur la gestion communale	55
3) Une autonomisation politique naissante	57
C] L'aboutissement d'un projet tant désiré 1962-1965	59
1) Le contrôle administratif : les municipales partielles de 1963	59
2) Une fidélité récompensée avec l'aboutissement d'un vieux rêve	60

PARTIE II 1965-1987 Le règne du Lion Accot dans le Cirque de Cilaos..... 62

Chapitre I] 1965-1974 Le débat autonomiste..... 63

A] Les élections locales, le fantôme de la fraude	63
1) Les municipales de 1965	63
2) Les cantonales de 1967	69
3) Les municipales de 1971	71
4) Les cantonales de 1973	73
B] Un positionnement politique normalisé... ..	75
1) L'appartenance au camp gaulliste	75
2) Une légitimité en construction	78
3) La défense des petits	80
C] ... Pour un développement raisonné.	82
1) L'appui des instances nationales	82
2) La défense du développement cilaosien au département	83
3) La presse émettrice de l'action municipale : l'exemple de La Gazette de La Réunion.....	87

Chapitre II] 1974-1983 Les oppositions idéologiques 93

A] L'indépendance politique par les urnes	93
1) L'élection présidentielle de 1974, départ véritable de l'indépendance	93
2) Les municipales de 1977 : une élection « normale »	94
3) Les élections législatives de 1978 : une opposition enfin tolérée	100
4) Les cantonales de 1979, une nouvelle opposition	100
5) L'élection présidentielle de 1981 : l'attitude de droite,	101
B] Une présence au sein des institutions... ..	104
1) Une fidélité politique	104
2) Un rôle de guide avec les instances insulaires	105
3) Un dynamisme au service de sa commune	107
C] ... Aux alliances et privilèges des visites	110
1) Les visites du pouvoir exécutif national	110
2) Les déplacements ministériels	114
3) Des préfets au chevet du Cirque	115

D] L'émancipation de l'opposition	119
1) Une gauche ambitieuse	119
2) Une troisième voix inattendue : le Dr Paul Franco Técher ?	120
3) La démission surprise de Pierre Noé Dijoux	123
Chapitre III] 1983-1987 Une opposition politique mature.....	125
A] L'élection municipale de 1983 : une première dans le Cirque.....	125
1) Une opposition divisée.....	125
2) Le « patriarche Accot » : Une équipe rajeunie et expérimentée.....	128
3) Des programmes structurants.....	130
4) Un scrutin « normalisé ».....	134
B] Municipalité et opposition, la cohabitation 1983-1985.....	136
1) Installation du conseil, l'entrée de l'opposition.....	136
Tableau 40 Membres Conseil Municipal 1983 Cilaos	137
2) La réactivité municipale.....	137
3) Les structures de désenclavement, objets de débat.....	141
C] 1985-1987 Un retour à l'ordre ancien	144
1) Les élections révélatrices des forces politiques	144
2) Des projets sans fin	147
3) La difficile gestion du quotidien	150
4) Une position singulière politique interrompue	153

Tome II

PARTIE III 1987-2001 Le temps des successeurs 158

Chapitre I] Héritage et accession d'un dauphin 1987-1992	159
A] 1987-1989 Le premier partage des pouvoirs, la cohabitation entre Gilberte Accot et Pascal Maillot.....	159
1) L'élection cantonale de 1987 : la continuité de l'héritage d'Irénée Accot	159
2) L'occupation du terrain politique.....	168
3) Des résultats socio-économiques, hérités du combat d'Accot.....	174
B] 1989-1992 Le second partage des pouvoirs, la cohabitation entre Gilberte Accot et Simon Lebreton	184
1) La seconde guerre de succession : les municipales de 1989.....	184
2) Une municipalité de continuité	200

Chapitre II] 1992-1996 Alliances et désaccords	215
A] 1992-1995 Les divisions et les premières oppositions à la majorité municipale de Lebreton.	215
1) Les cantonales de 1992, un enjeu pour une double élection.....	215
2) Des services aux administrés contestés.....	220
3) Des stratégies politiques malheureuses.....	229
B] 1995-1996 Le duo Técher/Clain, de l'union à la désunion	236
1) Les élections municipales de 1995, l'alliance de circonstance.....	236
2) Entre continuité et remise en cause des projets antérieurs : l'alliance cordiale de la majorité municipale.	258
3) De la dénonciation à la désunion idéologique	270
Chapitre III] 1996-2001 La Guerre des Técher.....	279
A] 1996-1998 La guerre froide des homonymes	279
1) Entre engagements et contestations politiques	279
Tableau 64 Législatives Premier tour 1997 Cilaos	281
2) Une paix socio-économique.....	283
3) Les élections cantonales de 1998, premiers affrontements entre Jacques et Paul Franco Técher.....	292
B] 1998-2001 L'affrontement des Técher.....	296
1) Lendemain d'élections difficiles.....	296
2) L'amélioration du cadre de ville	302
3) L'élection municipale de 2001.....	316
Conclusion Générale	327
Annexes	331
Annexe 1 : Les maires successifs de Cilaos 1965-2001.....	332
Annexe 2 : Les conseillers généraux successifs de Cilaos 1945-2001	333
Annexe 3 : Faits politiques marquants du cirque de Cilaos	334
Bibliographie.....	335
Table des Sigles.....	343
Table des Tableaux.....	345
Table des Matières	347
Résumé Bilingue Français-Anglais	351

Résumé Bilingue Français-Anglais

Politique et Pouvoirs Locaux dans le Cirque de Cilaos de 1945 à 2001

Résumé : Cette thèse s'appuie sur des recherches documentaires effectuées aux Archives Départementales de La Réunion (Journaux et documents administratifs locaux). Elle est la première étude sur une longue durée sur la vie politique à Cilaos, dernière commune née sur l'île française de La Réunion en 1965. Sur ce territoire particulier, qu'est le cirque de Cilaos, les acteurs politiques ont un rôle primordial pour son développement. Dans ce site, où les remparts forment une arène politique, tous les coups sont permis (fraude, alliance improbable, copinage). C'est ainsi un laboratoire idéal pour une étude de l'évolution de ses élections locales (et ses mœurs) et du développement socio-économique par ces acteurs. L'un d'eux est une pièce majeure de ce jeu de pouvoirs, surnommée le « Lion », Irénée Accot. Il œuvre à l'émancipation politique de sa commune face à sa ville-mère Saint Louis. A sa mort, son héritage idéologique est lourd à porter pour ses potentiels dauphins. Après une période de remise en cause, l'un d'eux parvient à renouer avec ce glorieux passé, Paul Técher.

Mots-Clés : Accot, Cilaos, Élections locales, Politique, Pouvoirs, Técher, Tourisme.

Politic and local Powers in Reunion island' "circus" of Cilaos, 1945 to 2001

Summary: This thesis is based on documentary researches in the Departmental archives of Reunion (Newspapers and local administrative documents). It is the first study over a long length on the political life in Cilaos, last municipality born on the French island of Reunion in 1965. On this specific territory, that is the "circus" of Cilaos, the political actors have a key role for its development. In this site, where ramparts form a political arena, all the blows are allowed (fraud, unlikely alliance, favoritism). It is so an ideal laboratory for a study of the evolution of its local elections (and its morals) and of the socio-economic development by these actors. One of them is a play major of this game of powers, dubbed the "Lion", Irénée Accot. He works in the political emancipation of his municipality in front of his city-mother Saint-Louis. Upon his death, his ideological inheritance is so hard to carry for his potential dolphins. After a period of adjournment, one of them manages to reconnect with this glorious last, Paul Técher.

Keywords: Accot, Cilaos, Local Elections, Politics, Powers, Técher, Tourism.